Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – No 17103 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 21 JANVIER 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire : Jean-Paul Sartre, Serge Leclaire, Léon Bloy, Mussolini

Les fautes de l'Etat

■ Emplois fictifs, faux devis, aides détournées sont au menu de la Cour des comptes

■ Son rapport critique les programmes d'armement

■ L'hébergement provisoire des Maliens de Vincennes a coûté trois fois plus cher qu'un relogement définitif

Lire notre dossier pages 6 et 7

Effet de serre : le désaccord Jospin-Voynet

● Comprenant 96 mesures, le plan de lutte contre le changement climatique prévoit l'instauration d'une écotaxe ● Mais les industriels pourront acheter des droits à polluer ● Dans « Le Monde », Mme Voynet dit son désaccord avec cette disposition « cynique et brutale »

PRÉSENTANT, mercredi 19 janvier, le Programme national de lutte contre le changement climatique, le premier ministre, Lionel Jospin, a annoncé un plan destiné à réduire de 10 % le volume des émissions de gaz à effet de serre et la création d'une écotaxe. La France veut mettre en place un marché des permis de polluer, qualifié de *« marché d'échange de permis destiné à se fondre, après 2008, dans un dispositif mondial »*. Défendue dans les conférences internationales par les Etats-Unis, cette mesure permet aux entreprises qui rejettent trop de gaz à effet de serre d'acheter à celles qui polluent le moins des permis d'émission. Réclamés par les industriels les moins respectueux des conclusions du Protocole de Kyoto et fortement comtattue par les organisations de défense de l'environnement, ce marché avait fait l'objet d'une réunion interministérielle qui s'est tenue le 13 décembre 1999 à Matignon. Selon le document gouvernemental faisant office de relevé de conclusions, il avait alors été décidé que le gouvernement attendrait l'issue des négociations internationales en cours pour arrêter sa position sur cette question.

Interrogée par *Le Monde*, peu après la conférence de presse de M. Jospin, Dominique Voynet a expliqué avoir été mise devant le fait accompli, ajoutant que cette question n'avait jamais été débattue collectivement. Elle n'a pas caché que, si un tel marché était créé, cela atténuerait considérablement la portée du Plan mis au point par le gouvernement pour lutter contre l'effet de serre. En dehors de ce désaccord, elle défend l'essentiel du programme gouvernemental. *« Je n'ai pas d'opposition idéologique aux mécanismes de marché »*, dit-elle, ajoutant cependant : *« Pour les citoyens, cela revient à parler d'achats de droits à polluer, c'est cela la réalité cynique et brutale. »* Les Verts ont estimé que le plan est *« largement insuffisant »*.

Lire page 10 et notre éditorial page 18

D.R.

ENQUÊTE

Le Français de la Moneda

Georges Klein, tué sous Pinochet

Il était français et ses amis chiliens le surnommaient *« El Chico »* (« le petit »). Né le 29 décembre 1945, à Romans (Drôme), ayant grandi à Santiago à partir de 1953, il s'appelait Georges Klein. Appartenant à l'entourage de Salvador Allende, ce jeune médecin était à ses côtés au palais présidentiel de la Moneda, le 11 septembre 1973, jour du coup d'Etat d'Augusto Pinochet. Immédiatement arrêté, il fut probablement exécuté. Philippe Broussard a reconstitué l'itinéraire de cette victime oubliée. p. 14-15

Des « golden boys » à la CGT

À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, une vingtaine d'opérateurs de salles de marché, ces « golden boys » aux salaires mirifiques, viennent de se tourner vers la CGT. Certains auraient aussi engagé une démarche auprès des prud'hommes. Motif de leur insatisfaction : depuis les restructurations de 1998, beaucoup ont été acculés à la démission ou placés dans *« un placard »*. D'autre part, des employés se sont plaints d'avoir été embauchés pendant les années d'euphorie par des *« régies »*, sortes de sous-traitants des banques. Ils affirment avoir travaillé exclusivement pour la SG sans jamais être intégrés. Ce malaise révèle un problème de management des grandes banques françaises.

Lire page 19

Combien gagnent les patrons français ? Ils vous le diront prochainement

« Une vraie révolution culturelle », dit-on au patronat. Le changement est de taille : les patrons se disent favorables à la transparence sur leurs rémunérations. Le Medef et l'AFEP (Association française des entreprises privées) lancent, jeudi 20 janvier, une opération vérité. Les sociétés cotées sont invitées à publier, à l'avenir, l'ensemble des revenus de leurs dirigeants, y compris la rémunération individuelle et le nombre de stock-options distribuées à chaque mandataire social de l'entreprise (président, directeur général).

L'initiative risque de donner des frissons à de nombreux patrons. Depuis des années, les dirigeants cultivent avec obstination le secret sur leurs salaires. Les scandales qui suivirent la révélation de certaines feuilles de paye les a confortés dans cette position. Jacques Calvet, alors patron de PSA, ne s'est jamais remis de la publication, en plein conflit social, de sa feuille d'imposition par *Le Canard enchaîné*. Il avait bénéficié d'une augmentation de 45,9 % en deux ans, tandis qu'il refusait une hausse de salaire au personnel. Philippe Jaffré sera longtemps poursuivi par la polémique sur les sommes qu'il aurait empochées à son départ d'Elf – 40 millions de francs d'indemnnités et 160 millions de francs de plus-values potentielles liées à ses stock- options.

Les rares dirigeants qui se sont risqués à briser le tabou patronal, à l'image de Claude Bébéar, patron d'Axa, ou Jérôme Monod, alors PDG de la Lyonnaise des eaux, ont été considérés comme des originaux par leurs pairs. Même les managers les plus jeunes, qui se posent en héros de l'économie moderne, de la high tech et du Nasdaq, se sont bien gardés de changer les pratiques, au motif que les Français ne pouvaient pas comprendre le système de rémunération des dirigeants, *« lié au risque et aux responsabilités »*.

Craignant quelque offensive du gouvernement sur les salaires des patrons, les dirigeants des grands groupes avaient demandé, en 1999, à Marc Vienot, ancien président de la Société générale, de déminer le sujet. L'affaire Jaffré a tout fait capoter. Commandé par le gouvernement à la suite de cette polémique, un rapport sur l'épargne salariale sera rendu public le 28 janvier. Il doit proposer les mesures pour favoriser la transparence sur les stock-options.

Au cœur du débat sur le paritarisme, les patrons ont voulu devancer le gouvernement et paraître se réformer. Ils savent qu'ils sont condamnés à évoluer. Les fonds de pension internationaux, majoritaires désormais dans tous les grands groupes, ne supportent plus la culture française du secret. *« Il y a quelques mois, à New York, Michel Prada* [patron de la COB] *m'a expliqué que l'opacité des rémunérations des dirigeants français était liée au fait que ces derniers étaient beaucoup moins rétribués que leurs collègues étrangers et qu'ils préféraient donc, par fierté, cacher ce qu'ils gagnaient »*, ironisait Bill Crist, patron du premier fonds américain Calpers, dans un entretien à *Libération* en octobre. La remarque a été entendue : les patrons français ne peuvent plus cacher leurs rémunérations. Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef, entend donner l'exemple. Il a promis, dès cette année, de dévoiler le montant de ses stock-options.

Martine Orange

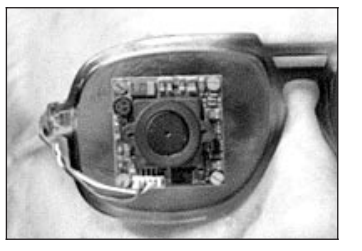
INSTITUT DOBELLE

SCIENCES

L'aveugle qui voit

Soixante-huit électrodes en platine sur le cortex visuel du cerveau reliées à une caméra intégrée à des lunettes de soleil *(photo)* permettent à un aveugle américain de reconnaître des lettres de 15 cm de haut. Ce système ouvre une nouvelle voie de recherche pour l'assistance aux non-voyants. Il s'intègre dans les travaux sur les liaisons entre puces électroniques et neurones réalisés sur des patients paralysés. p. 25

DOM : gagner sa liberté

ÉDOUARD GLISSANT

QUATRE intellectuels de Martinique, Guadeloupe et Guyane, dont l'écrivain Edouard Glissant, publient un *« manifeste pour refonder les DOM »*. Ils expliquent comment les départements des Caraïbes doivent conquérir leur liberté économique et politique. En *« partenariat »* avec la France.

Lire pages 16 et 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 121 - 7,50 F

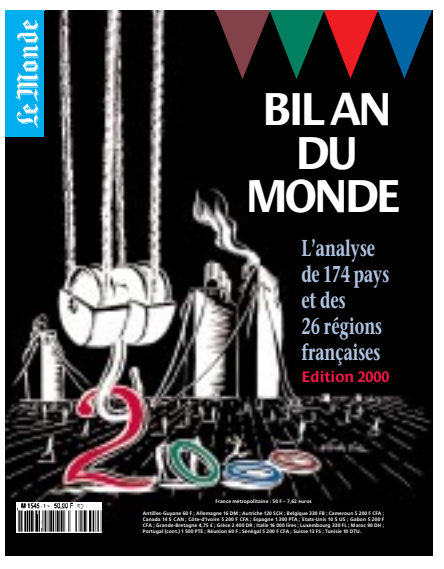

200 PAGES

50 F - 7,62 €

- Un cahier spécial pour mieux cerner la « nouvelle économie » et l'explosion du secteur communication/high tech.
- La recomposition du monde industriel et des services, la naissance des monopoles transnationaux.
- Les nouveaux enjeux commerciaux : la guerre alimentaire et le bras-de-fer Europe/Etats-Unis.
- Pour une Europe plus citoyenne : un nouveau Parlement, les nouveaux commissaires européens.
- La revue complète de l'actualité économique et politique dans 174 pays rédigée par les correspondants locaux du *Monde*.
- Le rebond économique de la France et les débats sociaux centrés autour de l'emploi et de la réduction du temps de travail.
- Le panorama des 26 régions métropolitaines et d'outre-mer.

Un outil très complet étayé de statistiques, graphiques, cartes...

Le Monde

Le raidissement chinois contre les religions

IL SERAIT VAIN de tenter d'établir une hiérarchie des nouvelles préoccupantes provenant de Chine en ce tournant de siècle à propos des libertés fondamentales des individus, à commencer par celle du culte.

La priorité doit-elle aller à la poursuite d'une politique erronée au Tibet, que laisse deviner l'arrivée récente en Inde du jeune karmapa tibétain, fuyant sa patrie sous contrôle chinois ? Ou à la consécration de cinq évêques catholiques par l'Etat à Pékin, sans approbation du Vatican, gifle à ceux qui, autour du pape, s'efforcent de rouvrir la Chine à la chrétienté romaine ? A l'arrestation, dès les premières heures de l'an 2000, de chrétiens n'ayant pour seule ambition que se rassembler pour prier hors des canaux autorisés ? Aux tracas – pour ne pas dire plus – infligés aux missionnaires chrétiens sud-coréens qui cherchent à porter assistance aux milliers de personnes ayant fui la famine au nord de la péninsule et qui, parvenus du côté chinois de la frontière, se trouvent dans un « trou noir » de la diplomatie du fait que Pékin leur dénie le statut de réfugiés ?

Ou bien aux avertissements d'un dignitaire du régime, Ismail Amat, un musulman rallié qui entend représenter les ethnies de l'extrême ouest islamisé de la Chine populaire, contre des *« forces hostiles de l'étranger »* qui utiliseraient la religion afin de déstabiliser le pays ? Ou encore à la campagne de répression à l'encontre de la secte mystique Fa Lun Gong, déclarée « hérétique » par le dernier grand régime marxiste-léniniste de la planète ?

La question religieuse semble, ces temps-ci, poser un sérieux problème à Pékin. Le fait qu'elle se manifeste de manière répétée par des informations sur des personnes arrêtées, des congrégations fermées, ou par des rodomontades gouvernementales traduit à tout le moins une nervosité des autorités chinoises qui contredit l'assurance qu'elles affichent.

Cette question religieuse a été, voici un demi-siècle, brouillée par le prisme idéologique qui conditionnait la création de la République populaire dans le carcan de la guerre froide.

Francis Deron

Lire la suite page 18

AP

ITALIE

La mort de Bettino Craxi

Il se disait *« en exil »*, victime expiatoire *« de la persécution »* des juges italiens. La justice le considérait en cavale. Bettino Craxi, ancien président du conseil socialiste de 1983 à 1987, est décédé, mercredi, d'un infarctus à Hammamet en Tunisie. En Italie la polémique enfle sur l'opération *« mani pulite »*. p. 2

International	2	Tableau de bord	22
France	6	Aujourd'hui	25
Société	10	Météorologie	28
Régions	12	Jeux	28
Jeu-concours	12	Culture	29
Carnet	13	Guide culturel	31
Horizons	14	Kiosque	32
Entreprises	19	Abonnements	32
Communication	21	Radio-Télévision	33

LeMonde Job: WMQ2101--0002-0 WAS LMQ2101-2 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:15 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 26Fap:100 N°:0384 Lcp:700 CMYK

ITALIE **L'ancien président du conseil Bettino Craxi est décédé d'un infarctus, mercredi 19 janvier, dans sa villa d'Hammamet, en Tunisie, où il avait trouvé refuge en 1994 pour échapper à la justice. ● SA FILLE accuse *« d'assassinat »* ceux *« qui ont armé les bras des juges »*. Elle demandait que son père, malade, puisse revenir en Italie se faire soigner. ● PERSONNAGE central de la vie politique italienne dans les années 80, Bettino Craxi avait réussi à imposer le Parti socialiste dans un jeu politique dominé par le Parti communiste et la Démocratie chrétienne. ● POUR SA DÉFENSE, il a toujours affirmé que la corruption était à l'époque monnaie courante en Italie. ● L'OPÉRATION « Mains propres », au début des années 90, avait fait rapidement apparaître son nom dans les enquêtes sur les affaires de corruption. Il avait été condamné au total à vingt-sept ans de prison.**

Jusqu'à sa mort, Bettino Craxi aura alimenté la polémique politique-justice

Décédé mercredi 19 janvier d'un infarctus à Hammamet, en Tunisie, où il s'était réfugié, l'ancien président du conseil socialiste (1983-1987), condamné à vingt-sept ans de prison pour corruption, était l'une des principales personnalités mises en cause dans l'opération « Mains propres »

ROME
de notre correspondant

Toute l'Italie le savait malade mais la mort de Bettino Craxi, victime d'un infarctus, mercredi 19 janvier, dans sa villa d'Hammamet (Tunisie) a provoqué un choc dans la Péninsule. La disparition de cet homme politique controversé avait déjà suscité, il y a deux mois, une violente polémique à l'occasion d'un éventuel retour. Au lendemain de son décès, elle renaît. Fallait-il laisser mourir loin de ses proches, ce sexagénaire affaibli et malade ? Ne s'agit-il pas d'un acharnement judiciaire ? La première à poser la question fut sa fille Stefania qui, après avoir assisté à ses derniers instants, a lancé l'accusation : « *Mon père a été assassiné par tous ceux qui l'ont accusé de vol, de tous ceux qui ont armé le bras des juges, de tous ceux qui ne se sont pas manifestés aux cours de ces années. Ils ont tué un homme qui a travaillé quarante ans pour l'Italie* ».

Tous les regards se sont tournés vers Milan, tout particulièrement vers le palais de justice, centre névralgique de l'opération *Mani pulite* (mains propres). Seul Gerardo D'Ambrosio, procureur de la république a accepté de répliquer. « *Sur le plan humain, je suis désolé mais je ne crois pas qu'il faille imputer le parquet et la magistrature dans cette affaire. Nous avons fait notre devoir. Tout le monde est égal devant la loi et nous avons exercé l'action pénale avec une grande correction. S'il avait été possible de faire venir Craxi dans un hôpital italien, cela aurait été une bonne chose pour tout le monde. La loi le prévoyait. Il ne sert à rien de refaire l'Histoire* », a répondu la plus haute autorité judiciaire du ministère public.

Il y a deux mois, un large courant d'opinion en faveur du retour pour des raisons humanitaires s'était fait jour. Massimo D'Alema avait, à l'époque, parler d'« *ouvrir une période politique complètement nouvelle* ». Le climat était plutôt à la conciliation et au solde de tous comptes. Giulio Andreotti venait de bénéficier d'une double absolution par la justice pour collusion avec la mafia et pour avoir commandité le meurtre d'un journaliste. Au sein même du pool des juges de Milan, une certaine compréhension avait été relevée à l'exception d'Antonio Di Pietro, l'ancien juge vedette et adversaire direct de Bettino Craxi qui avait compati à la maladie mais avait averti : « *Cela ne veut pas dire qu'il soit innocent* ».

Deux des trois mandats d'arrêt délivrés contre l'ex-président du conseil socialiste avait été révoqués. Il en restait un dernier que la justice a refusé de lever. Pour Bettino Craxi, ce fut l'ultime affront. Ses avocats ont décidé de ne plus présenter de recours, ni de demander le report de l'exécution des peines. Après avoir envisagé de se faire opérer à l'étranger, il a finalement décidé de se faire soigner en Tunisie.

Une nouvelle fois, la justice est sur la sellette. « *Le ministre de la justice et le président du conseil auraient pu faire quelque chose de plus que d'exprimer leur simple compréhension face au drame que vivait Bettino Craxi* », s'est insurgé Enrico Boselli, actuel président du nouveau parti socialiste, le SDI. Mais quoi ? Et de poser encore la question sur l'indépendance de la justice qui, en Italie, n'est pas un vain mot. Gerardo D'Ambrosio a rappelé que Bettino Craxi ne fut pas le seul homme politique a être poursuivi. « *Pour nous, tous les prévenus sont égaux. Nous avons obtenu l'autorisation de poursuivre* (...) *et la justice a fait son travail* », conclut le magistrat qui souligne qu'aucune demande de remise de peine n'a été effectuée. Alors celui qui a été qualifié de « *martyr de la liberté* » par Gianni Baget Bozzo, ce prêtre lancé dans la politique par Bettino Craxi, aurait-il pu finir ses jours chez lui ?

Nombre d'hommes politiques, d'hommes d'affaires ont été éclaboussés par le cyclone Mani Pulite. Certains ont choisi le suicide. Un seul a choisi la fuite. Un autre président du conseil, Giulio Andreotti, a subi sans broncher, sans critiquer les juges, pendant des années deux procès infamants avant d'être lavé de tout soupçons.

Michel Bôle-Richard

Le soutien de M. Ben Ali

Le régime tunisien a soutenu avec constance Bettino Craxi. Pour expliquer cet appui, l'existence de liens d'affaires entre l'entourage du président Ben Ali, et l'ancien président du conseil italien a été mise en avant mais sans aucune preuve. De son côté, l'ancien chef des services secrets italiens, l'amiral Fulvio Martini, avait affirmé en 1999 que le gouvernement Craxi avait organisé la destitution du père de l'indépendance de la Tunisie, Habib Bourguiba, et son remplacement par M. Ben Ali en novembre 1987. Cette révélation n'a pas convaincu les spécialistes car Bettino Craxi était un ami proche de Bourguiba.

En fait, si M. Craxi a trouvé aide et refuge en Tunisie c'est, semble-t-il, par reconnaissance. Du temps de sa gloire, M. Craxi avait beaucoup fait pour la Tunisie, qu'il considérait comme sa seconde patrie. Ainsi, au début des années 1980, celui que l'on surnommait affectueusement *« Abderrahmane Craxi »* avait offert à Tunis des crédits et des dons très importants.

« Un homme convaincu de l'immunité de la classe dirigeante »

ROME
de notre correspondant

Giannelli, le dessinateur du *Corriere della Sera*, a représenté Bettino Craxi sur un nuage, accompagné d'un ange qui lui montre la porte du paradis : « *le premier juge est Di Pietro* »,lui annonce-t-il. « *Encore* ! » , réplique étonné et agacé celui que le quotidien de Milan qualifie de « *leader le plus discuté* » de l'histoire récente italienne. Indro Montanelli rappelle que « *Craxi a conduit sa bataille de prévenu comme une gouape de papier, et* (qu')*il s'est complètement trompé sur le scénario* ».

SYMBOLE DE L'OPÉRATION « MAINS PROPRES »

Dans *L'Unita*, Giuseppe Caldarola évoque « *ce fils malheureux du socialisme italien* » qui a « *divisé le pays et qui, s'il a eu l'intuition de proposer certains processus de modernisation, a aussi favorisé tous les défauts de l'Italie des années 1980* ». « *Du pouvoir à l'exil : le grand joueur qui a défié la DC et le PCI* », titre *La Stampa*, dans un portrait de cet homme symbole de l'opération « *Mani pulite* » (mains propres), dont Marcello Sorgi écrit qu'il a été « *un homme de son temps : convaincu sans commune mesure de la primauté de la politique sur les regards des citoyens et bercé d'une supériorité, voire de l'immunité de la classe dirigeante, qui se plaçait devant ses yeux* ».

Il Manifesto titre « *Nous ne l'oublierons pas* », et trace le portrait de ce « *sanglier qui aimait jouer aux échecs* » et dont « *l'époque n'était pas finie, lorsque il fut, ainsi que son parti, renversé par les enquêtes sur la corruption* ». Il était un « *pur politique, leader sans préjugés* » pour le quotidien économique *Il Sole-24ore*, qui affirme que le « *plus grand mérite de Bettino Craxi est d'avoir ancré solidement le PSI et le socialisme italien à la démocratie occidentale* ». Massimo D'Alema a rendu hommage à « *la forte personnalité* » d'un homme avec lequel il a eu des « *heurts politiques rudes* », mais qui a eu « *un rôle politique important dans l'évolution de notre pays* ». « *De Bettino Craxi*, estime enfin Giorgio Bocca dans *La Repubblica*, *on peut dire qu'il fut vraiment l'homme de la transition, au milieu du gué ou finissait la politique des sentiments et de l'utopie et où commençait celle de l'argent et de son organisation.* »

M. B.-R.

(Publicité)

ALIMENTS POUR CHATS TECHNI-CAL

Techni-Cal souhaite assurer à ses clients une satisfaction totale sur ses produits de qualité supérieure et valeur nutritionnelle garanties.

Martin Pet Foods, fabricant de Techni-Cal, a constaté que des stocks limités des ses aliments secs pour chats, produits pendant une période déterminée, pourraient développer une odeur atypique et désagréable avant la fin de leur durée de conservation.

Il est important de souligner que tous les articles fabriqués au cours de cette période ne présentent pas une durée de conservation réduite. Cependant, les personnes susceptibles d'avoir ces produits chez elles sont priées de ne pas les donner à leur chat et d'utiliser d'autres produits Techni-Cal.

Les produits Techni-Cal concernés sont les suivants :

"Chats et Chatons", toutes tailles, avec une date de péremption antérieure ou égale au 05/09/00 et "Ocean Fisch, Lite et Senior", toutes tailles, avec une date de péremption antérieure ou égale au 23/04/00.

Ces dates sont les premiers chiffres du code figurant sur le paquet.

Ce problème de qualité ne concerne que les aliments pour chats Techni-Cal portant les codes susmentionnés. Aucun autre produit Techni-Cal n'est concerné.

Martin Pet Foods demande de retourner les aliments pour chats présentant les codes en question au revendeur le plus proche en vue d'un échange. Les clients qui préfèrent être remboursés doivent découper le code barre et la date de péremption qui se trouvent sur l'emballage et les envoyer à :

MARTIN PET FOODS - 90, rue de Villiers
92532 Levallois-Perret Cedex

Techni-Cal présente ses excuses aux propriétaires de chats pour les désagréments causés.

Les consommateurs qui désirent de plus amples informations peuvent téléphoner au 01.41.34.06.03

Le naufrage du « roi Bettino »

ROME
de notre correspondant

Il était le « roi », il était devenu un paria. Et cela, Bettino Craxi ne l'avait jamais accepté. Il n'avait pas « fui » la justice de son pays mais il était, selon ses dires, « *en exil* ». Contraint d'y rester pour échapper à « *un complot, une persécution* » de la part de magistrats qui avaient voulu « *criminaliser la politique* ». Depuis le printemps de 1994, époque à laquelle il s'était installé à Hammamet, en Tunisie, le « *roi Bettino* », n'a cessé d'essayer de démontrer qu'il était le bouc émissaire d'une gigantesque machination pour laquelle il a payé beaucoup plus que tous les autres.

Jamais il n'a prétendu être innocent, mais il a toujours affirmé que le système de corruption pour lequel il a été condamné était monnaie courante. Pendant cinq ans et demi, il a toujours dit et répété qu'il ne rentrerait en Italie qu'en « *homme libre, mort ou vivant* ». Il sera donc enterré dans sa villa d'Hammamet, selon ses vœux, alors que le gouvernement lui offre des funérailles nationales.

Le grand tort de ce fin politique est d'avoir choisi la fuite, croyant ainsi qu'il pourrait mieux se défendre. Dès qu'il fut à terre, l'opinion publique et les hommes politiques se sont retournés contre ce personnage autoritaire, arrogant, controversé, dont le célèbre journaliste Indro Montanelli avait dit un jour : « *Il est un peu gouape et semble avoir du pouvoir une conception pour le moins patronale.* » Bettino Craxi était en effet un patron et il n'hésitait pas à le faire savoir à ceux qui le contestaient. Souvent de manière un peu rude.

Né le 24 février 1934 à Milan, ce fils d'un avocat sicilien socialiste suit très tôt les traces de son père. A dix-huit ans, il entre dans les Jeunesses socialistes, dans la banlieue « rouge » de Milan, et commence des études de droit. Conseiller municipal en 1960 puis secrétaire de la fédération socialiste de la ville, il est repéré par Pietro Nenni, vieux chef du socialisme italien qui lui ouvre les portes du comité central et de la direction nationale du PSI. Elu député de Milan en 1968, il devient vice-secrétaire du PSI deux ans plus tard et assiste au lent naufrage d'une formation coincée entre le Parti communiste (PCI) et la Démocratie chrétienne (DC). Convaincu que la seule solution est de ne plus être à la remorque des deux grands monstres politiques qui dominent le pays, il travaille à une stratégie de la troisième voie, celle d'un pôle intermédiaire capable de rassembler les modérés des deux camps.

Avec une bande « quadras », Bettino Craxi déboulonne Francesco De Martino, le secrétaire national, en 1976, lors d'un putsch resté mémorable. Celui que la presse surnomme « *Becchino Craxi* » (le « fossoyeur ») va enterrer tous ses adversaires avec un art consommé de démiurge. Le « craxisme » est né. On est avec lui ou contre lui. L'une de ses premières décisions est de remplacer la faucille et le marteau par l'œillet. « *L'Allemand du PSI* » ainsi qu'il a été surnommé pour ses méthodes efficaces et son sens de l'organisation, parvient à mettre sur pied une formation qui lui est entièrement dévouée et rêve de devenir le premier socialiste à la tête du gouvernement italien.

> L'exilé d'Hammamet a finalement gardé pour lui les secrets qu'il avait menacé de révéler à plusieurs reprises. Ce qui a dû en rassurer quelques-uns...

Souvent comparé à Mussolini en raison de sa grande taille, de sa calvitie et de son prénom, Bettino Craxi s'impose sans prendre de gants. Le 4 août 1983, il forme son premier gouvernement à la suite du grave revers électoral de la DC. Le grand parti moderne qu'il a souhaité réaliser ne pèse encore pas très lourd (11,4 %) mais avec quatre autres formations et une manière de naviguer dans les dédales compliqués du parlementarisme italien, l'homme qui se définit comme « *un réformiste démocrate de gauche* » réussit la performance, jamais égalée jusqu'à présent, de diriger le plus long gouvernement de la République, soit pendant mille cinquante-huit jours, jusqu'au 27 juin 1986.

Après une reconduction, il quitte définitivement la présidence du conseil en mars 1987 à la suite d'un deuxième mandat de sept mois. Soucieux d'apporter la stabilité politique à l'Italie, Bettino Craxi parvient à affirmer une certaine originalité et à sortir son pays de la routine pesante de la DC. D'une certaine manière, les quatre années du craxisme ont constitué une cassure. Avec la disparition du communisme, ce « *totus politicus* » rêve de modifications constitutionnelles, de grande Internationale socialiste, de réformes et de modernisation du système politique.

L'arrestation, le 17 février 1992, de Mario Chiesa, point de départ de la grande lessive de l'opération *Mani pulite* (« Mains propres ») et les implications dans ce scandale de hauts responsables socialistes remontent rapidement au premier d'entre eux. Dès le mois de décembre 1992, le nom de Bettino Craxi apparaît dans la plupart des affaires de corruption et de financement illégal des partis politiques. L'homme qui a permis à Silvio Berlusconi de constituer son empire audiovisuel doit répondre point par point au pugnace juge Antonio Di Pietro. La descente aux enfers commence pour lui et pour son parti, dont il démissionne du poste de secrétaire, le 11 février 1993. Le « roi » est déchu et s'enfuit sous les quolibets et les injures en mai 1994. Les condamnations commencent à pleuvoir pour l'exilé d'Hammamet : au total plus de vingt-sept ans d'emprisonnement pour six dossiers, dont deux peines définitives totalisant dix ans de réclusion.

Qu'à cela ne tienne : Bettino Craxi continue de se battre de l'autre côté de la Méditerranée, invoquant « *tous les services rendus à* [son] *pays alors qu'*[il est] *traité comme un des plus grands criminels du monde* ». De sa villa, il continue d'envoyer des fax, de faire des commentaires, de donner son avis sur tout. Mais l'état de santé de ce grand diabétique se dégrade. Opéré à plusieurs reprises, il doit subir l'ablation d'un rein touché par le cancer, le 30 novembre dernier. Il souffre de graves complications cardiaques : une opération du cœur est recommandée. Son retour en Italie est envisagé. Mais la justice refuse de lever le dernier mandat d'arrêt et exige la résidence surveillée dans un hôpital. Bettino Craxi refuse. Un mois et demi plus tard, c'est l'infarctus.

Bettino Craxi reposera en terre tunisienne, gardant pour lui tous les secrets qu'il avait menacé de révéler à plusieurs reprises. « *Je suis prêt à dire tout ce que je sais, et j'ai beaucoup à dire. Il y en aura pour tout le monde* », avait-il souvent répété. Il n'en a pas eu le loisir. Ce qui a dû en rassurer quelques-uns...

M. B.-R.

LeMonde Job: WMQ2101--0003-0 WAS LMQ2101-3 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0385 Lcp:700 CMYK

La Suède fait un mea culpa sur son attitude pendant la guerre

Le premier ministre a brisé un tabou

STOCKHOLM
de notre correspondant

Une semaine avant d'accueillir une conférence internationale sur la Shoah, le premier ministre suédois, Göran Persson, a brisé un tabou. Pour la première fois dans un discours officiel, un chef de gouvernement de ce pays resté neutre pendant la seconde guerre mondiale a osé remettre clairement en cause l'attitude des autorités pendant cette période trouble. *« Les autorités suédoises ont échoué tant dans leurs actions que dans leur prise de responsabilités »*, a lancé le dirigeant social-démocrate, mercredi 19 janvier, depuis la tribune du Parlement. *« C'est affligeant de devoir faire un tel constat. Le gouvernement le fait avec le plus profond regret. Nous devrons porter pour toujours la responsabilité morale et politique de ce qui s'est passé-ou ne s'est pas passé-du côté suédois »*, a-t-il poursuivi. *« Cela ressemble à des excuses nationales »*, a noté le quotidien *Dagens Nyheter*. Il s'agit en tout cas de propos inédits dans la bouche d'un premier ministre, qui plus est membre du Parti social-démocrate : c'est ce dernier qui dirigeait la coalition « nationale » en place pendant la guerre avant de dominer la scène politique du demi-siècle passé en Suède.

OUVRIR LES ARCHIVES

Dans son discours, retransmis en direct à la télévision, M. Persson a également souhaité que toute la lumière soit désormais faite sur cette période. *« Les taches sombres (...) doivent être éclaircies. »* Pour ce faire, le premier ministre a appelé de ses vœux *« une radioscopie totale, tant de la position de la Suède officielle vis-à-vis de l'Allemagne d'Hitler que de la conduite des individus suédois »*. Le gouvernement est prêt, a-t-il dit, à faciliter et à aider financièrement le travail des chercheurs à cette fin. Les archives de la police secrète suédoise (Sapo), qui contiennent des informations sur les Suédois ayant collaboré avec les nazis, pourraient être ouvertes plus tôt que prévu. Jusqu'à présent, il fallait attendre soixante-dix ans pour pouvoir les consulter.

En outre, M. Persson s'est dit prêt à revoir la question de la prescription concernant les crimes de guerre et les actes de génocide. En Suède, ces crimes sont prescrits après vingt-cinq ans. Une disposition qui vient d'être dénoncée par le Centre Simon Wiesenthal, à Jérusalem, après la publication, dans le royaume scandinave, d'un livre et sa version télévisée sur la participation de Suédois aux combats dans les rangs des Waffen SS.

Le centre a demandé à M. Persson qu'il enquête sur l'agissement des nazis suédois pendant la guerre. Cette requête, largement reprise dans les médias locaux, avait placé Stockholm dans l'embarras. La capitale suédoise accueillera, du 26 au 28 janvier, huit présidents et onze premiers ministres (dont ceux de France, d'Allemagne et d'Israël) pour réfléchir aux moyens de perpétuer le souvenir de la Shoah grâce à l'éducation et à la recherche. Le risque de voir son pays montré du doigt à cette occasion a sans doute poussé M. Persson à prendre les devants, mercredi.

Quoi qu'il en soit, son discours *« a brisé un tabou »*, estime Maria-Pia Boëthius, une journaliste qui avait dénoncé les compromissions suédoises pendant la guerre. Né en 1949, le premier ministre *« appartient à une nouvelle génération qui ose dire de telles choses »*, se réjouit-elle. Il y a peu de temps encore, les autorités étaient louées pour ne pas avoir entraîné le pays dans la guerre, note l'historien Stig Ekman. M. Persson a, par ailleurs, débloqué 40 millions de couronnes (4,6 millions d'euros) des fonds de la Banque centrale pour créer un centre de recherche sur la culture juive en Suède.

Antoine Jacob

La presse russe dénonce à son tour la réalité de la répression en Tchétchénie

« Le bénéfice le plus grand, les généraux le reçoivent du pétrole » accuse « Novaïa Gazeta »

La presse russe commence à s'interroger sur la guerre en Tchétchénie. Le journal *Literatournaïa Gazeta* estime par exemple que *« l'ordre »* établi par Moscou dans les territoires « libérés » est un système *« où tout s'achète et se vend, du passage des contrôles aux livraisons d'armes. Les vols et les pillages se développent, tout comme les saoûleries dont les civils tchétchènes sont les premières victimes ».*

MOSCOU
de notre correspondant

C'est un leitmotiv des autorités russes pour défendre leur guerre en Tchétchénie. Les critiques et menaces de sanctions agitées par les dirigeants occidentaux à l'encontre de Moscou sont le fait d'une *« mauvaise connaissance de la réalité »*. Les principaux responsables en sont les médias occidentaux, accusés de se livrer à une *« campagne de désinformation systématique »* et d'être sous l'emprise de *« la propagande tchétchène »*. Mais journaux et télévisions russes commencent à détailler, depuis le début du mois, des informations déjà développées dans la presse occidentale ; et à s'interroger sur les véritables buts du conflit. Eux aussi font état de l'enlisement des militaires, des pillages et violences aveugles commises sur les civils, comme des calculs politiques qui ont déterminé le déclenchement de l'opération dite *« antiterroriste »*.

L'hebdomadaire *Novaïa Gazeta* (édition du 10 janvier) raconte *« le business »* de cette guerre. *« Il n'y a pas de barrière qui ne se lève contre de l'argent. La zone de sécurité est devenue un paradis doré pour les commandants-parrains »*, écrit ce journal. Et de détailler les *« sources de revenus »* : les pots-de-vin systématiques aux postes de contrôle, la revente des corps de combattants aux familles, le marchandage des armes et des munitions. *« Le bénéfice le plus grand, les généraux le reçoivent du business du pétrole : tous les puits et raffineries domestiques de Tchétchénie sont sous leur contrôle »*, ajoute l'hebdomadaire.

Le quotidien *Kommersant* (édition du 19 janvier) note que dans les camions de la 22e brigade d'élite du ministère de l'intérieur ont été trouvés *« des tapis, des équipements audio et video et d'autres matériels, le tout pour une valeur de plusieurs milliers de dollars »*. Tous les blindés et transports de troupes revenant du front sont remplis d'équipements divers et *« les soldats ont des chaînes d'or aux poignets et au cou »*. Faisant témoigner des soldats, ceux-ci racontent qu'*« emprunter des objets de valeur et de la nourriture est habituel »*. Dans l'hebdomadaire *Vlast* (édition du 17 janvier), d'autres soldats expliquent que, faute de nourriture, *« il est courant de se ravitailler chez les habitants et de tuer leurs troupeaux »*. *Literatournaïa Gazeta* dans son édition du 19 janvier estime que *« l'ordre »* établi par Moscou dans les territoires *« libérés »* est un système *« où tout s'achète et se vend, du passage des contrôles aux livraisons d'armes. Les vols et les pillages se développent, tout comme les saoûleries dont les civils tchétchènes sont les premières victimes »*.

« RÉGIME D'OCCUPATION »

Les bilans officiels et les communiqués de victoire du ministère de la défense sont taillés en pièces. *« Comme c'est la règle, les véritables pertes sont plusieurs fois supérieures à celles annoncées »*, rappelle le quotidien *Nouvelles Isvestias* du 19 janvier. *« Si l'on rassemble les déclarations des militaires, nous devrions ainsi conclure : la guerre est depuis longtemps terminée, les civils accueillent nos militaires avec des fleurs, les derniers combattants terroristes n'ont plus le moral »*, ironise *Kommersant*. *Novaïa Gazeta* préfère publier plusieurs photos de cadavres de soldats russes identifiés, pour indiquer : *« Ceux-là ne figurent sur aucune liste officielle. Les pertes dont on nous parle n'ont aucun rapport avec cette guerre »*. Le quotidien *Moskovski Komsomolets* précise qu'une brigade de quatre cents hommes, partie de Moscou, a perdu quarante soldats en Tchétchénie. *« La première offensive sur Grozny, fin décembre, a été une défaite complète »*, ajoute-t-il.

Les médias russes critiquent désormais la stratégie des généraux. *« Nous nous enlisons, c'est évident, la blitzkrieg a échoué »*, estime *Literatournaïa Gazeta*, *« Ayant fait confiance aux généraux, les politiques se sont à nouveau trompés (...) Dès le début, on pouvait prévoir que commencerait une guerre de partisans à laquelle les troupes fédérales ne sont pas préparées »*. L'hebdomadaire *Itogui* note que *« cette deuxième guerre prend toutes les caractéristiques de la première »* et dénonce l'installation d'un *« régime d'occupation militaire et de camps de filtration (...) Comme en 1995, les fédéraux auront à reprendre plusieurs fois les mêmes agglomérations ». « On va parler de la prise de Grozny, la victoire sera déclarée »*, estime le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*, *« en réalité, la ville devra être nettoyée et défendue durant des semaines »*.

Développant plusieurs informations parues dès l'automne dans la presse occidentale, les médias russes évoquent une possible collusion entre Moscou et certains chefs de guerre tchétchènes. L'hebdomadaire *Profil*, faisant le portrait de Chamil Bassaev, rappelle dans son édition du 17 janvier : *« quand il a fallu lancer la guerre en 1999, Bassaev est opportunément réapparu, cette fois présenté comme un wahhabite »*.

François Bonnet

Un général russe fixe au 26 février la fin des opérations militaires en Tchétchénie

DES COMBATS ACHARNÉS se sont poursuivis, mercredi 19 janvier, dans le centre de Grozny, violemment bombardée, où les Russes se heurtent à une forte résistance. Les Tchétchènes, déployés en unités mobiles, ont miné les principales voies d'accès au centre et font un large usage des tireurs embusqués. Le général Guennadi Trochev, l'un des chefs de l'offensive militaire, a pourtant prédit la fin des opérations en Tchétchénie d'ici le 26 février, un mois jour pour jour avant l'élection présidentielle. Mais il a aussi rendu hommage aux Tchétchènes : *« Nous devons les saluer. Ils ont préparé une défense multiple de la ville. Chaque immeuble est une véritable forteresse. »*

Dans certains endroits de la ville, les positions russes et tchétchènes sont distantes de seulement 150 mètres et les combattants s'insultent copieusement, selon un officier, cité par l'Agence France presse. Il a estimé que la progression des forces fédérales dans Grozny s'était faite au prix de lourdes pertes.

Les Tchétchènes ont reconnu la perte de vingt hommes au cours des dernières 24 heures, selon Saïd-Selim Abdoulmouslimov, conseiller de la présidence tchétchène joint en Tchétchénie par l'AFP depuis Nazran (Ingouchie). Ces chiffres sont invérifiables, mais il est rare que les Tchétchènes reconnaissent des pertes aussi élevées pour une seule journée. L'aviation russe a également bombardé les gorges d'Argoun (sud) et de Vedeno (est) et des combats avaient également lieu dans ces régions.

Une délégation de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dirigée par Lord Russell-Johnston, s'est rendue dans les territoires *« libérés »* de Tchétchénie, notamment à Goudermès. Des habitants lui ont alors parlé de la brutalité, de l'arrogance et de l'ébriété des soldats russes. Toutefois le Conseil de l'Europe a décidé de ne pas suspendre la Russie de son organisation, malgré l'offensive militaire en Tchétchénie, a annoncé jeudi le chef de l'assemblée parlementaire du Conseil.- *(AFP.)*

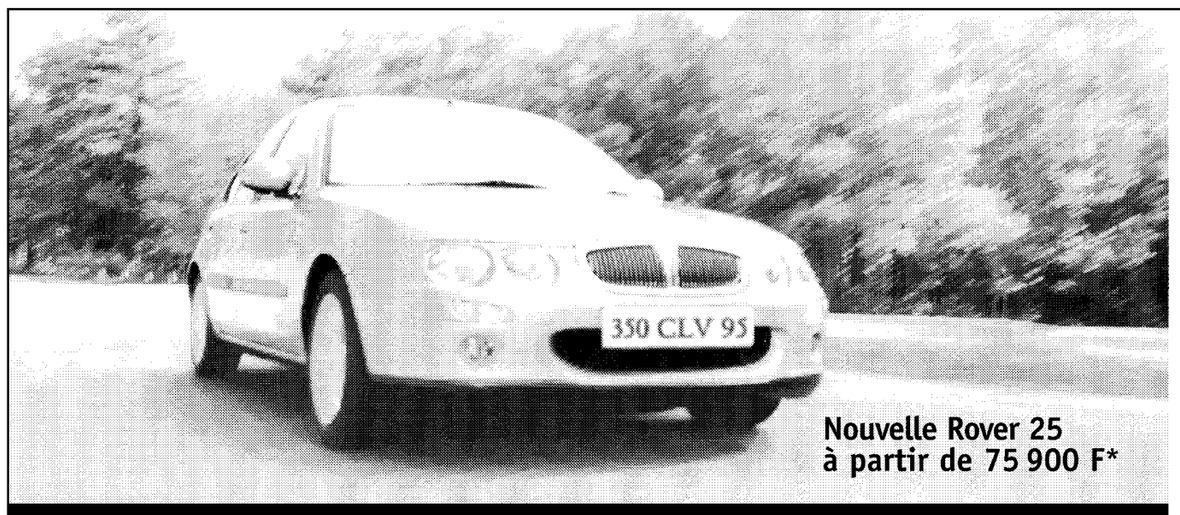

Nouvelle Rover 25
à partir de 75 900 F*

NOUVELLES ROVER 25 ET ROVER 45
RETROUVEZ VOS SENSATIONS

Nouvelle Rover 45
à partir de 89 900 F**

www.rover.fr

NOUVELLE ROVER 25

ABS - Airbags(1) conducteur et passager - Direction assistée - Lève-vitres électriques avant - Alarme avec antidémarrage - Condamnation centrale à distance - Moteur 1.4 16v - 84 ch CE (6CV) - Garantie 3 ans ou 100 000 km(2).

La Rover 25 existe en versions 3 et 5 portes et vous propose 2 autres motorisations essence (1.6 16v - 109 ch CE, 1.8vvc - 145 ch CE) et 1 motorisation turbo diesel à injection directe (2.0D - 100 ch CE).
*Prix de la Rover 25 1.4 3 portes. Modèle présenté Rover 25 VI 5 portes : 114 900 F (Tarifs au 01/12/1999. AM 00).

NOUVELLE ROVER 45

ABS - Airbags(1) conducteur, passager et latéraux - Direction assistée - Lève-vitres électriques avant - Alarme avec antidémarrage - Condamnation centrale à distance - Moteur 1.4 16v - 103 ch CE (6CV) - Entretien gratuit 3 ans ou 60 000 km(2) et garantie 3 ans ou 100 000 km(2).

La Rover 45 existe aussi en version Berline 4 portes et vous propose 2 autres motorisations essence (1.8 16v - 117 ch CE, 2.0 V6 - 150 ch CE) et 1 motorisation turbo diesel à injection directe (2.0D - 100 ch CE).
**Prix de la Rover 45 1.4 5 portes. Modèle présenté Rover 45 1.4 Pack 5 portes avec option peinture métallisée : 99 400 F (Tarifs au 01/12/1999. AM 00).

Rover conseille

(1)Coussins gonflables de sécurité. (2)Au premier des termes échu.

ROVER FRANCE S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 34 500 000 F. RCS PONTOISE B 775 743 354.

LeMonde Job: WMQ2101--0004-0 WAS LMQ2101-4 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0386 Lcp:700 CMYK

Le juge chilien Juan Guzman estime que Pinochet n'est pas sénile

SANTIAGO. Le juge Juan Guzman Tapia, qui instruit les cinquante-sept plaintes déposées au Chili contre Augusto Pinochet, a estimé, mercredi 19 janvier, dans une interview à la télévision nationale, que l'ancien dictateur *« ne souffre pas de problèmes psychologiques.* (...) *Selon ce qu'on m'a dit, il serait en excellente condition mentale ». « Quand le général Pinochet rentrera au Chili, ce qui est assez imminent »,* il devra comparaître devant la justice, a-t-il ajouté, avant de préciser qu'il demanderait un examen des facultés mentales du sénateur à vie, comme le prévoit le code de procédure pénale pour les justiciables ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans.

Le juge a aussi démenti avoir subi des pressions de l'armée, tout en reconnaissant que le jugement du général, dans son propre pays, est une affaire délicate. L'avion chilien qui doit rapatrier Pinochet s'est positionné mercredi aux Bermudes, colonie britannique, dans l'attente d'un signe clair sur la date de la libération du général, selon des sources diplomatiques chiliennes. – *(AFP, Reuters.)*

Une avocate algérienne défenseur des droits de l'homme en détention

ALGER. Avocate et militante active des droits de l'homme, Me Nadhira Mesbah s'est vu refuser, mardi 18 janvier, par le tribunal civil de Blida sa mise en liberté provisoire, et son procès a été reporté au 25 janvier, ont indiqué ses défenseurs. La jeune femme, âgée de trente-cinq ans, incarcérée depuis la mi-décembre et inculpée d'*« escroquerie »*, est enceinte de huit mois et souffre de diabète.

Selon Me Khelili, son défenseur, Mme Mesbah *« est en danger de mort ainsi que son bébé »*. A travers elle, c'est une *« déclaration de guerre contre la profession d'avocat à laquelle nous assistons »*.

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : plus de 80 % des islamistes armés** ont déposé les armes dans le cadre de la loi sur la concorde civile et de l'amnistie décrétée le 11 janvier par le président Abdelaziz Bouteflika, a estimé mercredi 19 janvier le ministre de l'intérieur. Au cours d'une conférence de presse, Yazid Zerhouni a estimé à 1 500 environ le nombre d'islamistes armés (hors les membres de l'Armée islamique du salut) qui se sont rendus dans le cadre de la loi sur la concorde civile. – *(AFP.)*

■ **PALESTINIENS - ÉTATS-UNIS : le chef de l'Autorité palestinienne,** Yasser Arafat, est arrivé jeudi 20 janvier à Washington pour s'entretenir avec le président Bill Clinton des négociations en cours avec Israël. Lors d'un déjeuner avec la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, M. Arafat devait faire le point des pourparlers en vue d'un accord-cadre sur les négociations concernant le statut définitif des territoires palestiniens qui devrait être conclu avant le 15 février. Il devait demander au président Clinton d'insister auprès d'Israël sur la nécessité de respecter la date butoir de septembre pour la conclusion de la paix. – *(Reuters.)*

■ **IRAN-ALLEMAGNE : l'homme d'affaires allemand Helmut Hofer** a été condamné, jeudi 20 janvier en Iran, à une simple amende de 6 600 dollars pour insulte à policier, a annoncé son avocat. Le passeport de M. Hofer lui a été restitué, ce qui l'autorise à regagner l'Allemagne *« au plus vite »,* a indiqué l'avocat Nasser Taheri. M. Hofer aura passé vingt-deux mois de prison à Téhéran. Il avait d'abord été condamné à mort pour une *« liaison sexuelle »* avec une Iranienne, puis sa peine avait été commuée en une amende de 23 000 dollars. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : 9 millions de deutschemarks** supplémentaires d'origine douteuse ont été découverts dans la comptabilité de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) pour la période remontant à avant 1993, a indiqué mercredi 19 janvier le vice-président du parti conservateur allemand Christian Wulff. Cette somme ressort du rapport final du cabinet d'audit chargé par l'actuelle direction du parti de passer au crible les comptes de la CDU sous la présidence de l'ancien chancelier Helmut Kohl. – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA : le gouvernement de Caracas** sollicite l'aide de l'Organisation des Etats américains (OEA) pour faire la lumière sur les plaintes concernant des exécutions sommaires commises par des militaires et des policiers après les inondations de décembre 1999. Après un rapport de l'organisation humanitaire Provea début janvier et allant dans ce sens, le médiateur du peuple de l'Etat de Vargas a indiqué avoir reçu *« des plaintes selon lesquelles plus de soixante personnes auraient été victimes d'exécutions collectives »*. – *(AFP.)*

■ **CHINE-CORÉES : le ministre chinois de la défense, Chi Haotian,** et son homologue sud-coréen, Choe Seong-tae, sont tombés d'accord, mercredi 19 janvier à Séoul, pour condamner le déploiement dans la péninsule de toute arme nucléaire ou autre matériel de destruction massive dans la péninsule. M. Chi est le premier chef de la défense de Pékin à effectuer une visite officielle à Séoul depuis la guerre de Corée (1950-1953). – *(AP.)*

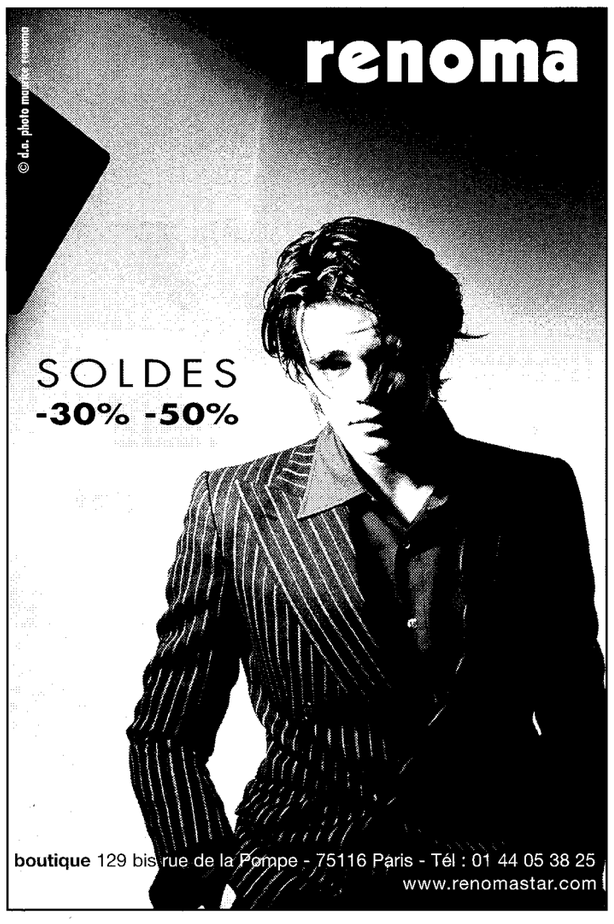

Neil Kinnock propose une réforme radicale de la Commission européenne

Le commissaire veut promouvoir le mérite plutôt que l'ancienneté

Neil Kinnock, vice-président de l'exécutif bruxellois chargé de la réforme administrative, souhaite moderniser la gestion du personnel de l'institution présidée par Romano Prodi : il préconise une évaluation périodique des performances, ainsi qu'une meilleure prise en compte du mérite. Il souhaite que les fonctionnaires européens n'hésitent plus à dénoncer certains abus, l'impunité leur étant promise.

STRASBOURG (Union européenne)
de notre envoyé spécial

Dix mois après sa démission collective pour cause d'accumulation de dysfonctionnements internes, le 15 mars 1999, la Commission européenne propose une vaste réforme de son mode de fonctionnement, censée faire de l'exécutif européen une maison de verre, et de ses quinze mille fonctionnaires une administration efficace, dévouée à la cause du « service public » de l'Europe, capable d'égaler ou de dépasser le niveau des meilleures administrations internationales et nationales.

A la lecture des quatre-vingt-quatre propositions présentées, mercredi 19 janvier, aux parlementaires à Strasbourg, par Neil Kinnock, commissaire européen chargé de la réforme administrative, on mesure l'ampleur d'une telle ambition, car celles-ci sont autant de critiques a contrario des pratiques en vigueur au sein de la famille des « eurocrates ». La Commission présidée par Jacques Santer, auquel a succédé Romano Prodi, était tombée sous la pression combinée du Parlement européen, de l'irritation et de l'inquiétude croissantes des chefs d'Etat et de gouvernement confrontés à la dévalorisation de l'image des institutions européennes, après quelques « affaires » touchant des personnalités comme Edith Cresson, ancien premier ministre français et alors commissaire, dénoncées notamment par un fonctionnaire néerlandais travaillant au service du contrôle financier de la Commission, Paul Van Buitenen.

Manifestement, un tel enchaînement de faits a guidé la réflexion de M. Kinnock. Instaurer une véritable *« culture administrative »* en plaçant *« l'efficacité, la rigueur, l'obligation de rendre des comptes, la transparence, la responsabilité et le sens du service »* au cœur du mode de fonctionnement d'une institution à bien des égards sclérosée, et ce grâce à une *« stratégie de modernisation exhaustive, pragmatique et radicale »* : telle est la méthode proposée. In fine, il s'agit de *« regagner la confiance des citoyens de l'Union européenne »*.

Les propositions de l'ancien chef du Parti travailliste britannique, qui s'inspirent largement des recommandations du comité des Sages (experts indépendants), nommé avant la chute de la Commission Santer, sont destinées à être appliquées progressivement, certaines pouvant entrer dans les faits en quelques mois, d'autres nécessitant des adaptations réglementaires et législatives étalées sur plus de deux ans et demi.

C'est dire que le concours des deux autres piliers de l'édifice institutionnel européen que sont le Parlement et le Conseil est indispensable. Or il n'est pas acquis, vu la véritable révolution culturelle, au sens propre, qu'impliquent ces propositions, ainsi que, parfois, leur caractère hautement polémique. Dans l'immédiat, M. Kinnock va recueillir les avis, consulter le Parlement, les gouvernements, les syndicats de personnels et le grand public.

Si tout va bien, la Commission adoptera ces propositions, présentées sous la forme d'un Livre blanc, le 1er mars. Pour l'heure, le « plan d'action » présenté se fixe trois objectifs : une réforme profonde de l'établissement des priorités politiques et de l'allocation des fonds communautaires ; une évolution notable de la politique des ressources humaines garantissant la formation continue, l'encadrement et l'amélioration du recrutement ; une modification profonde de l'organisation financière.

CODES DE CONDUITE

Plusieurs « outils » administratifs sont prévus. Pour la première fois, la Commission devrait disposer – dès le 1er mai – d'un service d'audit interne dont la mission sera d'assurer une meilleure prise de décision, une évaluation rigoureuse des résultats, un meilleur rapport coût-efficacité et une responsabilisation accrue. Un « comité interinstitutionnel des normes de la vie publique » contrôlera la mise en œuvre des codes de conduite spécifiques dont chaque institution sera dotée, et l'OLAF (Office de lutte antifraude de la Commission) verra son rôle renforcé. Chaque grande direction acquerra des fonctions de contrôle propres, devenant ainsi un quasi-ministère autonome et responsable.

C'est cependant dans le domaine de la culture administrative interne que les changements proposés par M. Kinnock seront les plus controversés. Désormais, les fonctionnaires et leurs directions seront jugés au *« résultat »* et les premiers selon leurs *« mérites »*, deux notions qui tranchent sur l'absence de responsabilité ayant généralement prévalu jusqu'ici.

La revalorisation des carrières et la multiplication des contrôles visent à la fois à empêcher le départ dans le privé (et souvent au service de lobbies) de hauts fonctionnaires, la constitution de « cabinets occultes » dans l'entourage de tel ou tel commissaire, ou les pratiques de népotisme qui ont fait florès dans le passé.

M. Kinnock envisage des procédures internes qui risquent de susciter la délation : il faudra ainsi *« garantir que les membres du personnel qui ont de bonnes raisons de croire qu'une action fautive a été commise, est commise ou pourrait être commise, puissent faire part de leurs inquiétudes et être assurés de la mise en œuvre d'une enquête approfondie et d'une réponse efficace »*, indique-t-il. *« Il convient donc de clarifier les droits et obligations des fonctionnaires qui notifient les dysfonctionnements présumés et de prévoir un système applicable qui soit équitable à l'égard des "informateurs", des personnes accusées de dysfonctionnement et de l'institution* (...) *et veiller que ces personnes ne soient pas compromises par la révélation intempestive de preuves »*.

Bref, l'anonymat de ces informateurs devra être préservé (justice est ainsi rendue à M. Van Buitenen). Un tel système devrait provoquer des réactions mitigées, notamment des syndicats de la fonction publique européenne. Si la réforme de M. Kinnock reçoit néanmoins l'aval de toutes les parties concernées, elle sera à coup sûr la plus radicale jamais entreprise en quarante ans de vie communautaire.

Laurent Zecchini

Le Parlement européen voudrait contenir l'exécutif communautaire

ANALYSE
Un nouveau rapport de forces né après la démission de la Commission

LA COMMISSION de Bruxelles « démissionnée », l'Union allait pouvoir remettre les choses à plat et repartir du bon pied, avec un nouvel exécutif et un Parlement à la place qui lui revenait. Or, après quelques mois de fonctionnement du nouvel ordre institutionnel, c'est la désillusion qui paraît l'emporter. Toujours grisée pour avoir obtenu le départ de Jacques Santer et de son équipe en mars 1999, l'Assemblée de Strasbourg semble vivre sur un nuage, comme si pour avoir sanctionné les dysfonctionnements de la Commission, elle était devenue vertueuse.

Nul ne saurait reprocher au Parlement d'avoir tiré avantage de la crise, mais la question se pose de savoir quelle cause il entend servir grâce à ce nouveau rapport de forces. Jusqu'ici, les eurodéputés se sont surtout escrimés à faire valoir qu'ils sont décidés à tout régenter, souvent de façon brouillonne, voire sans discernement. Rien ne laisse deviner les politiques qu'ils souhaitent promouvoir à long terme, si ce n'est une volonté de montrer à l'opinion publique qu'ils sont les seuls à incarner la légitimité démocratique de l'Union.

La première victime de cet état d'esprit est la Commission européenne. Bruxelles a fait depuis septembre de nombreuses concessions. Romano Prodi, à la tête de la Commission depuis mai 1999, n'a rien lâché d'essentiel, comme si, confiant dans son habileté, il était persuadé que l'apparence suffirait à satisfaire ses interlocuteurs de Strasbourg. Mais cette attitude provoque les députés qui renâclent de plus en plus vigoureusement et multiplient les incidents. Le dernier en date porte sur la présentation du programme de la Commission pour la durée de la législature. Les groupes parlementaires, à l'exception de la formation socialiste, ont refusé que M. Prodi en fasse la présentation, comme initialement prévu, au cours de la session du 17 au 21 janvier. A la demande du Parti populaire européen (PPE), la majorité de l'hémicycle exige que les *« documents stratégiques »* qui doivent accompagner le discours du président, soient transmis aux eurodéputés plusieurs semaines avant le débat, de façon à mieux préparer leur réponse...

Cette volonté de contenir l'exécutif communautaire s'étend aux autres protagonistes de la vie communautaire. Elle s'est manifestée à l'endroit de Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE). L'indépendance de la BCE, pourtant vivement souhaitée par le Parlement au moment de sa création, est aujourd'hui contestée par nombre d'eurodéputés. N'ont-ils pas insisté pour que M. Duisenberg leur soumette les procès-verbaux des réunions des autorités monétaires et fournisse le détail des votes au sein du conseil d'administration ?

POLITIQUE D'OBSTRUCTION

D'autres exigences, frisant la caricature, ont été formulées lors de la session plénière de novembre. Le Parlement a refusé de se prononcer sur le rapport 1998 de la Cour des comptes, sous prétexte que des journaux allemands avaient révélé une partie de son contenu avant la publication officielle ! Comme si les parlementaires n'organisaient pas eux-mêmes des fuites, dont ils se sont d'ailleurs servis, via la presse, pour déstabiliser l'exécutif de Bruxelles. L'énergie dépensée pour « marquer » de près les autres acteurs de l'Union est, à l'évidence, disproportionnée au regard des résultats. Ainsi, Javier Solana, Haut représentant pour la PESC (Politique extérieure et de sécurité commune), invité à « plancher » pendant deux heures sur la défense européenne, n'a eu aucun mal à répondre en termes généraux tant les questions étaient peu ciblées.

Cette guérilla cache, en réalité, une lutte acharnée, qui obéit au clivage droite-gauche, conduite par les démocrates-chrétiens allemands et les conservateurs britanniques du PPE et leurs alliés libéraux.

Face à une social-démocratie qui ne s'est pas remise de sa défaite électorale aux dernières élections européennes, le PPE, première force politique du Parlement, brouille systématiquement les cartes. Il a ainsi multiplié les obstacles pour éviter que l'Office de lutte anti-fraude étende son champ d'activités aux parlementaires. Il pratique la même politique d'obstruction, il est vrai avec l'appui de parlementaires de tous bords, à l'égard de la création d'un statut commun aux eurodéputés.

Ce faisant, le Parlement risque de perdre beaucoup de son crédit, puisque l'on attend aussi qu'il corrige ses propres dysfonctionnements internes. D'autant plus que des enjeux autrement essentiels l'attendent : la prochaine réforme institutionnelle et le droit de ratifier les accords internationaux du type OMC. Pour raffermir leur crédibilité, les eurodéputés ne devraient-ils pas cesser de jouer les moralisateurs, respecter la séparation des pouvoirs, contrôler ce qui doit l'être et... balayer devant leur porte ?

Marcel Scotto

Le gouvernement répond aux critiques de M. Delors sur l'élargissement

BERLIN
De notre envoyé spécial

La France ne veut pas jouer *« les petits bras »* sur la réforme des institutions européennes : invité à plancher à Berlin devant les députés allemands de la Commission des affaires européennes du Bundestag, Pierre Moscovici s'est longuement attaché, mercredi 19 janvier, à justifier l'approche prudente du gouvernement français avant la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de préparer l'Union aux prochains élargissements, qui a fait l'objet, ces derniers temps, de critiques, notamment de Jacques Delors dans un entretien au *Monde* (mercredi 19 janvier).

C'est sous la présidence de la France, dans la deuxième partie de l'année, que les Quinze devront trouver des compromis sur les changements à apporter aux institutions pour permettre d'assurer leur fonctionnement dans la perspective d'une Union qui pourrait atteindre une trentaine de membres. Devant un auditoire largement acquis à l'idée de ne pas rater une vraie réforme, le ministre français délégué aux affaires européennes a affirmé que c'était faire au gouvernement français un faux procès que de lui prêter une attitude *« restrictive »*, que celui-ci était prêt à une certaine souplesse dans le mandat de la CIG, qui doit en priorité résoudre trois grandes questions : la composition de la Commission dans une Union élargie, l'extension du vote à la majorité qualifiée dans les prises de décision du Conseil, et la repondération des voix pour tenir compte du poids des différents pays. Il a insisté cependant sur la nécessité de parvenir dans les délais prévus à un accord, d'ici la fin de l'année 2000, pour ne pas retarder les premiers élargissements, soulignant que ce ne serait pas la fin du processus.

Répondant aux critiques de Jacques Delors, qui avait reproché aux actuels dirigeants européens de ne pas prendre suffisamment au sérieux les conséquences de l'élargissement, Pierre Moscovici a estimé que l'avertissement de l'ancien président de la Commission était justifié sur de nombreux points. *« On ne peut pas continuer,* a-t-il reconnu, *à faire comme si cet élargissement était un élargissement comme les autres. Il changera la nature de l'Union européenne. »* Pour M. Moscovici, M. Delors a raison en demandant une redéfinitition du projet européen, en insistant sur le rôle d'une avant-garde. En revanche le ministre s'est dissocié de l'idée de M. Delors de faire *« un nouveau traité dans le traité »* pour constituer à quelques-uns une *« fédération des Etats-nations »*, estimant qu'il n'était pas réaliste d'avoir ainsi une Europe à plusieurs dimensions.

Henri de Bresson

LeMonde Job: WMQ2101--0005-0 WAS LMQ2101-5 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:12 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0387 Lcp:700 CMYK

Les femmes restent sous-représentées dans les gouvernements et les Parlements

Aucun progrès n'a été réalisé depuis la Conférence de Pékin, en 1995

L'Union interparlementaire déplore que les Parlements nationaux ne comptent en moyenne guère plus de 13 % de femmes. Sur 190 pays étudiés, on ne comptait fin 1999 que six femmes chef d'Etat, et trois premier ministre. *« Les stéréotypes traditionnels subsistent d'un bout à l'autre de la planète »,* écrit le rapporteur de l'UIP.

GENÈVE
de notre correspondant

Les femmes sont toujours massivement absentes des institutions législatives et, plus encore, exécutives, dans le monde. Ce constat ressort des dernières statistiques publiées par l'Union interparlementaire (UIP) à l'ouverture, mercredi 19 janvier à Genève, d'une réunion préparatoire du Conseil économique des Nations unies pour l'Europe, chargée de tirer un premier bilan des engagements pris à Pékin lors de la Conférence mondiale sur les femmes en 1995.

Les chiffres montrent le chemin à parcourir : à l'aube de l'an 2000, les 178 Parlements du monde comptaient 13,2 % de députées et 10,9 % de femmes sénateurs. Sur 243 Chambres parlementaires (65 Assemblées sont bicamérales), 24 sont présidées par des femmes, pas plus qu'en 1995. En tête viennent les pays nordiques, avec 38,9 % de femmes parlementaires, suivis par l'Europe dans son ensemble (15,5 %), l'Asie (14,9 %) et les Amériques (14,7 %). Cependant, si l'on exclut les pays nordiques, l'Europe n'arrive qu'au quatrième rang, avec 13,4 % de femmes dans les Parlements, ne précédant que le Pacifique (12,2 %), l'Afrique subsaharienne (10,9 %) et les Etats arabes, qui ferment la marche avec 3,4 %.

Par pays, la Suède s'adjuge la première place de ce palmarès, avec 42,7 % de femmes au Parlement, suivie du Danemark (37,4 %). Seul pays non européen atteignant les 30 % de parlementaires femmes : l'Afrique du Sud. Avec des pourcentages supérieurs à 20 % se trouvent également la Suisse, qui avait longtemps rechigné à introduire le suffrage féminin, ainsi que les derniers régimes communistes à parti unique (Cuba, Vietnam, Chine, Laos et Corée du Nord).

FORTES RÉSISTANCES

« La démocratie ne joue pas contre les femmes, mais après l'effondrement du système communiste, leur nombre, auparavant maintenu artificiellement dans les Parlements, a diminué, remarque Christine Pintat, sous-secrétaire générale de l'UIP. *Lorsque la compétition est plus libre, les femmes ont plus de mal à aller vers le sommet. »* Parmi les pays anciennement socialistes, la Russie se classe en 56e position, avec 10,2 % de femmes parlementaires, la Roumanie est 74e (7,3 %) et la Yougoslavie 86e (5,1 %).

Au 52e rang, avec 10,9 % de femmes à l'Assemblée nationale et 5,9 % au Sénat, la France se situe légèrement au-dessous de la moyenne mondiale, tandis qu'à la 90e place, le Japon fait figure de lanterne rouge des grands pays industrialisés.

Plus restreinte encore est la place des femmes dans les exécutifs. Procédant pour la première fois à un état des lieux des gouvernements de 190 pays, l'UIP ne recense que six femmes chefs d'Etat (Guyane, Irlande, Lettonie, Panama, Saint-Marin et Sri Lanka). Seuls trois pays (Bangladesh, Sri Lanka et Nouvelle-Zélande) peuvent se targuer d'avoir une femme premier ministre. Alors que la moyenne des femmes dans les exécutifs n'atteint que 11,7 %, 48 pays n'ont aucune femme ministre ou secrétaire d'Etat. La Suède est le seul pays à compter plus de femmes (onze sur vingt) que d'hommes dans son gouvernement. Pour l'UIP, quelques rares exceptions ne sauraient masquer la réalité de fortes résistances au changement : *« les préjugés et les stéréotypes traditionnels subsistant d'un bout à l'autre de la planète sur les rôles supposés des hommes et des femmes »*, conclut son rapport.

Jean-Claude Buhrer

L'avancée scandinave

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PARLEMENTS	en %
SUÈDE	42,7
DANEMARK	37,4
FINLANDE	37,0
PAYS-BAS	36,0
ALLEMAGNE	30,9
AUTRICHE	26,8
ESPAGNE	24,6
LUXEMBOURG	20,0
SUISSE	20,0
BELGIQUE	19,3
ROYAUME-UNI	18,4
PORTUGAL	13,0
IRLANDE	12,0
ITALIE	11,1
FRANCE	**10,9**
GRÈCE	6,3
EUROPE	15,5
ASIE	14,9
AMÉRIQUES	14,7
MONDE	**13,2**
PACIFIQUE	12,2
AFR. SUBSAH.	10,9
ÉTATS ARABES	3,4

Source : Unité parlementaire

Tony Blair lance la réforme de la police d'Irlande du Nord

Le leader unioniste David Trimble dénonce avec virulence le projet visant à transformer la Royal Ulster Constabulary (RUC) en un nouveau service recrutant à égalité chez les protestants et les catholiques

LONDRES
de notre correspondant

A ceux qui, au fil des semaines d'espoir à Belfast, l'avaient oublié, l'accrochage – émotionnellement très chargé – qui s'est produit mercredi 19 janvier aux Communes entre Tony Blair et David Trimble, « premier des ministres » du gouvernement semi-autonome de la province nord-irlandaise, est venu le rappeler : malgré la paix des armes, on est encore loin de la réconciliation des cœurs en Irlande du Nord. Prétexte de l'incident : la présentation par le gouvernement britannique de la profonde réforme que va subir la police nord-irlandaise, la Royal Ulster Constabulary (RUC).

Celle-ci, conformément à l'une des 175 recommandations de Chris Patten, va perdre son titre « royal » dès octobre. David Trimble, également député conservateur à Westminster, demande la parole. *« Rien de ce que dit ou fait ce gouvernement ne peut déshonorer la RUC et les hommes qui la composent »*, lance-t-il d'une voix blanche. Et de pointer un doigt accusateur vers Tony Blair : *« En revanche, ce gouvernement se déshonore lui-même. »* Sachant que la quasi-totalité de ses mandants et de ses sympathisants rejettent l'essentiel de la réforme Patten – une pétition contre la réforme, signée par 400 000 protestants, a été remise à Tony Blair –, le député se devait de manifester sa colère en public.

SINISTRE MÉMOIRE

Sous l'assaut, M. Blair blêmit. *« Nous ne cherchons pas à déshonorer la RUC et tous ses officiers courageux qui ont très bravement donné leur vie au fil des ces années »*, rétorque-t-il. *« Nous essayons seulement de mettre en place en Irlande du Nord un service de police capable de s'attirer le soutien de toutes les communautés. »*

Fin de l'incident, début des explications fournies par le ministre en charge des affaires irlandaises à Londres, Peter Mandelson. *« Disons-le franchement,* lance-t-il : *la RUC, dans l'esprit des nationalistes et des catholiques que nous voulons attirer dans le nouveau service, est intimement identifiée à l'Etat britannique et à l'unionisme protestant. »* Du reste, 92 % de ses hommes ne sont-ils pas protestants, alors que la « province » compte 45 % de « papistes » ? Le gouvernement entend qu'à l'avenir, dans le nouveau service (qui ne comptera que 7 500 hommes contre 13 500 aujourd'hui), les recrutements soient effectués à égalité entre catholiques et protestants.

Réforme, changement d'emblème et d'appellation sont des conditions nécessaires – quoique encore insuffisantes – pour que les républicains du Sinn Fein lèvent l'interdiction qu'ils opposent à toute embauche de catholique dans la police. Aux yeux de la minorité, la RUC et sa « Special Branch », la division antiterroriste de sinistre mémoire, qui sera dissoute dans un nouveau grand service, incarnent, plus que toute autre institution, le *« colonialisme britannique en Irlande »*. L'une des plus délicates étapes du processus de paix nord-irlandais est en passe d'être franchie. Difficilement...

Patrice Claude

Egalité des salaires : les Canadiennes en pointe

MONTRÉAL
correspondance

Depuis la victoire « historique » des fonctionnaires canadiennes contre la discrimination salariale entre hommes et femmes, le milieu syndical est en effervescence au Canada, espérant un effet boule de neige dans le secteur privé.

C'est cet automne que cette bataille a été remportée par le principal syndicat de fonctionnaires fédéraux, l'Alliance de la fonction publique du Canada. Après quatorze ans de procédures judiciaires – jusqu'à la Cour suprême –, le syndicat a fait plier Ottawa et obtenu, en vertu du principe *« à travail de valeur égale, salaire égal »*, le versement rétroactif de plus de 3,3 milliards de dollars canadiens (près de 2,25 milliards d'euros) à quelque 230 000 fonctionnaires ou ex-fonctionnaires (principalement des femmes) victimes de discriminations.

TROIS GÉNÉRATIONS DE LOIS

Les syndicats espèrent que cette décision va avoir des répercussions dans le secteur privé. Mais les patrons, comme les dirigeants gouvernementaux, freinent le processus. D'après Marie-Thérèse Chicha, professeur à l'université de Montréal et auteur d'un livre sur ce que l'on appelle au Québec *« l'équité salariale »*, les ajustements salariaux nécessaires représenteraient, selon les provinces, une augmentation de 0,3 % à 6 % de la masse salariale des entreprises.

Trois générations de lois se sont succédé au Canada en matière d'égalité des salaires. Les premières étaient construites sur le principe *« à travail égal, salaire égal »*. Vingt ans plus tard, Ottawa comme plusieurs provinces ont affiné l'idée, pour dire que c'est à travail *« de valeur égale »* que les employeurs devaient fournir un salaire égal. Dans cette optique, les écarts salariaux ne se mesurent plus entre, par exemple, une caissière et un caissier, mais entre une caissière et un commis aux stocks dans un même supermarché, ou entre une infirmière et un technicien en milieu hospitalier.

Au Québec, une loi de 1996 laisse jusqu'en 2005 aux employeurs pour réaliser complètement l'égalité des salaires et verser les ajustements correspondants. Deux ans ont déjà passé et la colère gronde du côté des femmes. Carole Gingras, de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), juge que *« ça n'avance pas. On ne sent pas de réelles pressions gouvernementales. Beaucoup d'employeurs ne font rien, alors qu'on devrait être en plein travail, sur le terrain, avec des programmes et des comités d'équité salariale dans chaque entreprise de plus de cinquante salariés. »*

Pour les syndicats, la lueur d'espoir vient donc maintenant plutôt des effets bénéfiques attendus de l'accord avec l'Alliance de la fonction publique. Nicole Turmel, la vice-présidente de ce syndicat, est convaincue qu'il va y avoir un gros effet d'entraînement sur les plaintes en cours, par exemple contre la Société canadienne des postes. Chez Bell Canada, le puissant groupe de télécommunications, l'effet a en tout cas été radical du côté des employés, qui ont rejeté fin octobre un accord sur l'équité salariale négocié entre direction et syndicats. Ils ont préféré continuer une bataille juridique sur plaintes, en espérant qu'elle serait plus payante à terme pour quelque 22 000 téléphonistes et secrétaires, victimes de discriminations salariales dans les années 90. Avocat pour le compte d'un des syndicats de Bell, Peter Engelmann pense que le jeu en vaut la chandelle : *« Notre cause est similaire à celle des fonctionnaires. S'ils ont gagné devant les tribunaux et face à leur employeur, pourquoi pas nous ? »*

Anne Pélouas

LeMonde Job: WMQ2101--0006-0 WAS LMQ2101-6 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0388 Lcp:700 CMYK

FONDS PUBLICS La Cour des comptes a rendu public, mercredi 19 janvier, son rapport annuel au président de la République. Elle passe en revue de très nombreux dysfonctionnements de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics. ● LES PROGRAMMES D'ARMEMENT, qui portent sur la somme de 707 milliards de francs, font l'objet des critiques les plus sévères : avantages irréguliers consentis aux industriels, projets coûteux et inutiles. ● LES MALIENS de Vincennes ou les sans-logis du quai de la Gare, qui se sont mobilisés dans les années 1990-1992, ont bénéficié d'hébergements provisoires qui ont coûté trois fois plus cher qu'un relogement définitif. ● PIERRE JOXE, premier président de la Cour, souhaite améliorer la productivité des magistrats financiers. Il a, à cet effet, demandé une mission d'audit à ses confrères néerlandais.

Les programmes d'armement sous le feu de la Cour des comptes

Dans leur rapport annuel au président de la République, rendu public mercredi, les magistrats financiers relèvent de nombreuses et coûteuses irrégularités dans le secteur de la défense, ainsi que des avantages indus consentis aux groupes industriels

DANS SON DERNIER RAPPORT annuel au président de la République, rendu public mercredi 19 janvier, la Cour des comptes passe en revue, comme à son habitude, les innombrables dysfonctionnements de l'Etat. Parmi les très nombreuses investigations des magistrats, une d'entre elles retient tout particulièrement l'attention, puisqu'il s'agit des programmes d'armement. Des programmes – il en existe 84 – qui portent sur des sommes absolument colossales : la dépense publique totale est évaluée à 707 milliards de francs ; il reste encore 442 milliards à trouver au cours des vingt prochaines années pour les financer !

La Cour dénonce les « cadeaux » consentis à certains industriels. La règle veut que l'Etat, qui supporte la totalité des frais de développement et les essais des programmes qu'il décide, récupère une partie de sa mise lorsque les matériels trouvent preneur à l'étranger. Or ce principe est régulièrement battu en brèche et constitue une subvention déguisée aux industriels. L'Etat, qui avait déjà consenti à Dassault, *« dans des conditions de régularité douteuse »*, 250 millions de francs pour le Mirage 2000-5, un avion qui n'intéressait pas, à l'origine, l'armée française, a par la suite renoncé aux redevances sur les ventes à l'étranger.

La Cour estime que cela représentait une subvention de plus de 6 millions de francs par avion au profit de la Suisse et de la Finlande, et une subvention totale d'environ 500 millions de francs pour les 72 avions destinés à Taïwan et au Qatar. Lassée de constater a posteriori ces manquements graves, la Cour profite de la signature récente d'un contrat avec les Emirats arabes unis, portant sur la fourniture de missiles Mica, pour lancer cet avertissement : *« Aucune raison valable ne pourrait légitimer une renonciation à ces redevances, qui devraient s'élever à une somme de l'ordre de 250 millions de francs. »*

La Cour dénonce le cercle vicieux que constitue le report de l'exécution des programmes. Faute de ressources budgétaires, l'Etat est conduit à étaler les livraisons, ce qui oblige les industriels à ralentir les cadences et à augmenter leurs stocks. La Cour relève ainsi que *« les contraintes budgétaires ont conduit les armées à réduire considérablement les commandes de l'hélicoptère NH90 »* et que *« les dernières livraisons interviendront plus de quarante ans après les premières études et moins de quinze ans avant la date de préemption »*. En conséquence, la Cour évalue le coût total du programme à près de 10 milliards de francs, soit un montant de 129 millions de francs par appareil pour la version terre et de 184 millions pour la version marine – contre respectivement 90 et 144 millions, à francs constants, dans les estimations initiales.

Le même dérapage a été constaté pour les missiles Mica. *« Le coût global d'acquisition par missile a augmenté de 50 % en raison de la division par deux du montant des commandes françaises »*, explique le rapport. L'exemple le plus caricatural est fourni par les drones Brevel (petits avions d'observation sans pilote), pour lesquels 600 millions de francs de recherche et développement ont été dépensés en pure perte, puisque le programme a été abandonné.

Ce type de scénario risque de se reproduire, le gouvernement continuant de ne pas allouer les crédits nécessaires à l'exécution annuelle des programmes engagés. Alors que la loi de programmation militaire 1997-2002 prévoyait des dépenses d'investissement de 86 milliards de francs par an (90,6 milliards en francs 1999), le budget 2000 n'a réservé que 82,9 milliards pour les dépenses d'équipement des armées, entraînant de nouveaux reports et annulations. La Cour reconnaît certains progrès intervenus dans la gestion budgétaire des programmes de défense, avec notamment l'introduction de la programmation pluriannuelle. Treize programmes, dont les chars Leclerc et les avions Rafale, ont ainsi bénéficié, depuis deux ans, de commandes globales, pour un montant total de 45 milliards de francs. Cet engagement ferme de l'Etat sur plusieurs années aurait permis d'obtenir un rabais des industriels de plus de 10 %.

Enfin, la Cour se félicite de la création de l'agence européenne d'armement Occar, par la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie, qui doit permettre de définir des spécifications communes pour les besoins des armées et, donc, de baisser les coûts unitaires. Mais elle juge insuffisantes les procédures d'engagement des fonds et de suivi des dépenses d'un organisme susceptible d'être à l'origine du tiers des dépenses annuelles de la France en matière d'armement. *« Il serait regrettable que le basculement de la responsabilité vers l'Occar s'accompagne d'un retour aux errements antérieurs »*, prévient la Cour.

Il est vrai que les programmes européens n'ont pas laissé que de bons souvenirs. Pour les missiles antipiste Apache, la Cour constate que *« l'échec de la coopération avec l'Allemagne a conduit la France a assumer des frais de développement de plus de 2 milliards de francs pour fabriquer seulement cent missiles au lieu des mille cinq cents initialement envisagés »*.

Christophe Jakubyszyn

Pierre Joxe veut accroître la productivité de ses magistrats

CONTRÔLER. Les magistrats de la Cour des comptes y passent leur temps. C'est aujourd'hui à leur tour de se livrer au regard critique d'un tiers : quatre de leurs homologues néerlandais ont commencé, début janvier, une *« mission d'expertise »* rue Cambon afin d'évaluer le mode de fonctionnement, les méthodes de contrôle et la productivité de la Cour. Car une des principales préoccupations de Pierre Joxe, son premier président, est d'accroître la productivité de l'institution.

Le champ d'intervention de la Cour et des chambres régionales des comptes (CRC) est de plus en plus étendu – présence dans les conseils d'administration d'établissements publics, vérification des comptes d'organisations internationales, augmentation du nombre des collectivités territoriales soumises à leur contrôle, assistance parlementaire... –, alors que leurs moyens ne s'accroissent que *« faiblement »*. Dans ce contexte, la Cour entend établir des priorités claires, au premier rang desquelles le contrôle de la gestion des personnels de l'Etat. La publication, en janvier, d'un premier rapport sur la fonction publique (*Le Monde* du 12 janvier) s'inscrit dans ce contexte. Elle devrait être suivie d'autres rapports sur le sujet dans les deux années à venir.

Autre priorité affichée : le contrôle des services déconcentrés, *« qui doit permettre d'apprécier les conditions dans lesquelles s'exécutent, au niveau local, les politiques publiques décidées au niveau national »*, explique la Cour. Le contrôle des conditions d'utilisation des crédits européens sera également renforcé. Enfin, la Cour veut accroître la part de son travail consacré au suivi de ses contrôles. Parfois, les collectivités, les services ou les organismes épinglés corrigent le tir pendant ou juste après le contrôle – ce fut visiblement le cas pour l'Opéra de Paris ou le Commissariat à l'énergie atomique. Dans d'autres cas, il faut un peu plus de temps. Souvent, il n'y a qu'en faisant un nouveau contrôle que la Cour peut se rendre compte des effets de ses observations. Elle entend accroître ce volet de son travail.

UN TOURNANT DES CHAMBRES RÉGIONALES

La Cour, qui souhaite intensifier sa collaboration avec les CRC, passe aussi au scanner leur travail. Le rapport cite une enquête sur 864 lettres d'observations définitives rendues en 1997 et 1998, montrant que, si la majeure partie des contrôles des CRC portent sur l'examen de la situation financière des collectivités locales ou de leurs établissements publics, les critiques les plus importantes, en revanche, concernent les entorses au code des marchés publics et les *« pratiques anticoncurrentielles »* des collectivités. La gestion des personnels territoriaux est également fréquemment épinglée : avantages indus, mise à disposition *« trop généreuse et non justifiée »* de logements de fonction pour les agents territoriaux sont souvent dénoncés. Enfin, les observations sur la gestion des associations municipales et sur les sociétés d'économie mixte sont elles aussi très fréquentes.

Surtout, le rapport pointe le tournant pris par les CRC. Elles se livrent de plus en plus souvent à *« une appréciation du cadre juridique et financier et des procédures dans lesquels les collectivités territoriales conduisent leur action »* sans se contenter de la *« critique des dysfonctionnements »*. Cette pratique de l'*« évaluation des politiques publiques »* est souvent ressentie par les élus locaux comme *« un contrôle d'opportunité »* de leurs choix politiques.

M. Joxe, jusqu'à maintenant, ne s'est jamais avancé sur ce sujet. En juin 1997, lors d'un colloque organisé au Sénat, il avait indiqué qu'il *« ne* [disposait] *d'aucune preuve formelle d'un contrôle d'opportunité »*. *« Nous examinons l'adéquation des moyens aux objectifs en vertu du contrôle d'efficience, d'efficacité, et d'économie qui nous incombe »*, se défend Georges Raquin, président du Syndicat des juridictions financières (SFJ).

Béatrice Jérôme et Virginie Malingre

Dans le maquis des associations subventionnées par la culture

Le ministère se voit reprocher l'« insuffisance des dispositifs de contrôle » des crédits attribués

LA COUR des comptes a examiné la gestion des crédits d'intervention du ministère de la culture, inscrits au titre IV de son budget et qui s'élèvent à 5,04 milliards de francs, soit 30 % du total des crédits votés en 1997 pour la culture. Elle a constaté que le nombre des organismes subventionnés s'élevait à 13 321, dont 73 % d'associations et de SARL. Elle a aussi examiné les comptes de 23 associations et de 4 SARL et adressé des questionnaires à 20 autres associations.

Les observations de la Cour portent essentiellement sur les dysfonctionnements au sein même du ministère et, d'abord, sur la *« centralisation excessive des crédits »* : 54 % des crédits du titre IV sont gérés au niveau central, *« qui se trouve ainsi subventionner 2 000 organismes pour un montant moyen inférieur à 1 million de francs »*. La Cour est d'autant plus critique sur ce point que l'administration parisienne est excessivement *« cloisonnée »* et que *« le ministère se trouve démuni de tout système d'information globale pour la gestion des crédits déconcentrés »*. Dans sa réponse, le ministère indique qu'il disposera au 1er janvier 2001 d'un nouveau système, appelé « Quadrille », qui lui permettra de contrôler en temps réel l'utilisation des crédits déconcentrés.

La Cour reproche encore l'*« insuffisance des dispositifs de suivi et de contrôle »* des organismes que l'Etat subventionne et note qu'*« il se trouve démuni* (...) *pour contester les conditions dans lesquelles un organisme subventionné a satisfait à ses obligations »*. Ainsi, *« la SARL Deschamps et Deschamps a reçu 8 940 000 francs de l'Etat entre 1992 et 1996 alors que sa situation financière n'a fait l'objet que d'un seul rapport d'analyse effectué en 1992. Or, dans le même temps, son chiffre d'affaires avait fortement progressé et ses résultats bénéficiaires lui avaient permis, en trois ans, de porter ses valeurs mobilières de placement de 62 000 francs à 3,4 millions de francs »*. Dans sa réponse, Jérôme Deschamps indique que, *« conscients du caractère précaire de l'activité économique en matière de théâtre, nous pensions sage de placer nos excédents de trésorerie éventuels. Le contraire serait du reste une faute de gestion qui pourrait nous être reprochée »*.

L'Etat ne porte pas seul la responsabilité de ces dysfonctionnements. La Cour constate ainsi les *« insuffisances de la gestion financière et comptable des associations subventionnées »*. Les salaires sont dans la plupart des cas nettement au-dessus des salaires minimaux mentionnés par la grilles du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac) ; les organismes font preuve d'*« un égal laxisme dans la définition des effectifs »* ; leurs frais de fonctionnement *« s'accroissent au détriment des dépenses consacrées à la réalisation de leur mission »*.

RETOUR SUR L'OPÉRA DE PARIS

La Cour dénonce aussi longuement le *« cas particulier des associations para-administratives »*. N'étant qu'*« un démembrement de l'Etat »*, leurs organes dirigeants sont *« composés en majorité ou de façon exclusive d'élus ou de fonctionnaires »*. Il en existe 68, dont 18 en administration centrale. Elles n'ont été créées qu'à seule fin de permettre à l'Etat de payer des salariés hors du cadre de ses emplois, situation à laquelle l'actuelle ministre s'emploie à mettre fin progressivement *« afin de ne pas compromettre gravement des pans entiers de son activité »*.

Dans un chapitre séparé, la Cour revient, six ans après un rapport très critique, sur la gestion de l'Opéra national de Paris. Elle a constaté cette année la *« croissance de l'activité de l'établissement et l'amélioration de sa gestion »* à laquelle elle n'oppose que des griefs mineurs concernant la présentation budgétaire, la gestion des invitations, les commandes et les marchés publics.

Olivier Schmitt

Scénario pour une crue historique : le prix de l'insouciance

IL ARRIVE à la Cour des comptes d'oublier sa pondération coutumière pour se livrer à un scénario-catastrophe éloquent. En une trentaine de pages, les magistrats ont ainsi imaginé une crue de la Seine identique à celle, historique, de 1910. Aujourd'hui, la répétition d'un tel phénomène mettrait les pieds dans l'eau 550 000 habitants en région parisienne : *« Les transports en commun seraient largement interrompus et de nombreux quartiers privés d'électricité, de téléphone et de chauffage ; l'alimentation en eau potable et l'évacuation des déchets ne seraient plus assurées... »* L'événement causerait 55 milliards de francs de dégâts, selon une estimation de l'institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine.

Le rapporteur ajoute que, dans ses eaux tumultueuses, la crue *« emporterait le système actuel d'assurance contre les risques naturels majeurs »*. En effet, les quatre grands barrages-réservoirs situés en amont de Paris seraient incapables d'absorber les flots qui s'étaient écoulés en 1910 – 2,2 milliards de mètres cubes ! Pour prévenir les conséquences d'un tel débit, bâtir les ouvrages nécessaires et en assurer la maintenance pendant un siècle, il faudrait débloquer 13 milliards de francs.

La Cour des comptes a compris qu'une calamité valait mieux qu'un long discours pour souligner les manquements à la *« prévention des inondations en France »*. Dépenser 13 milliards de francs pour en économiser 55 : *a priori*, il n'y aurait guère à hésiter si l'on ne naviguait pas là dans le domaine de l'aléa météorologique et mathématique, de l'éventualité centennale, autant dire dans l'abstrait. *« Il est admis par les spécialistes que, si la date à laquelle de tels événements surviendront ne peut être déterminée, leur répétition n'en est pas moins certaine »*, insiste le rapport. Peine perdue : *« La population n'est pas consciente de sa vulnérabilité aux inondations, en raison de l'absence très fréquente de plans relatifs au risque dans les zones inondables les plus urbanisées, des incertitudes touchant au choix des crues de référence, du développement incontrôlé de l'urbanisation en bordure des cours d'eau et de l'illusion générale de sécurité suscitée, malgré leurs limites, par la présence des ouvrages existants. »*

« PERSONNE N'EST RESPONSABLE »

Reprenant les conclusions du récent rapport du député Yves Dauge (PS, Indre-et-Loire), la Cour critique la loi de 1982 sur les catastrophes naturelles. En permettant l'indemnisation automatique des sinistrés et en offrant aux assureurs la garantie de l'Etat, ce dispositif provoque le manque d'implication des uns et des autres. *« Personne n'est responsable de l'inexécution d'ouvrages qui pourraient pourtant atténuer les dommages causés par une grave inondation »*, constate encore le rapporteur, qui pointe des lacunes flagrantes dans les grandes villes fluviales comme Lyon, Toulouse, Bordeaux, Rouen ou Orléans.

L'organe de contrôle note cependant *« une nette accélération du rythme d'établissement des plans relatifs aux inondations »*. Mais *« les retards accumulés ne laissent pas espérer une couverture satisfaisante du territoire pour la connaissance de ce risque avant vingt ans »*, affirme-t-il. Les crues qui ont noyé le sud de la France, en novembre 1999, et les deux ouragans qui ont ravagé le pays en décembre pourraient hâter la prise de conscience.

Benoît Hopquin

A Gonfaron, un endettement supérieur aux recettes

*« **A GONFARON**, dit-on dans le Var, les ânes volent. »* A en croire la Cour des comptes, ce dicton lourd de sous-entendus mystérieux n'est pas la seule particularité de cette commune de quelque 2 600 âmes. Le préfet du Var avait déjà appelé l'attention de la chambre régionale des comptes (CRC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur un endettement qui atteignait 30 % des recettes de la commune. En s'intéressant de plus près aux comptes de Gonfaron, pour les années 1992-1995, la CRC a découvert une situation jugée assez insolite pour que la Cour des comptes la mette en exergue dans la partie de son rapport qui reprend les travaux des CRC, afin *« de souligner que des cas de gaspillage de fonds publics peuvent aussi se produire dans des collectivités de taille modeste »*.

La Cour dénonce ainsi de *« graves dysfonctionnements dans la tenue du registre des délibérations, la prise irrégulière d'engagements financiers par le maire »* : autant d'*« errements »* scrupuleusement détaillés par la lettre d'observations définitives de la CRC. Sans compter *« l'endettement réel de la commune, qui correspond à près de deux années de recettes de fonctionnement* (...), *artificiellement masquée »* pendant plusieurs années par une ligne de trésorerie, ni le rapport qualité/prix hasardeux de la construction d'une école.

Jean de Bengy (div. g.), maire de Gonfaron jusqu'en 1995 et, donc, directement interpellé, ne semble guère impressionné par cette volée de bois vert. Il répond point par point, dans un texte trois fois plus long que celui des magistrats. Ici, il évoque *« une affirmation incompréhensible »* ; là, à plusieurs reprises, il reproche à la Cour des termes désagréables *« jamais utilisés »* dans les observations définitives de la CRC. L'accusé conteste chacune des observations, refait les calculs à sa manière. Ainsi, à propos de l'endettement de sa commune, il va jusqu'à souligner que l'augmentation de l'annuité de la dette, passée de 1,8 million en 1991 à 4,6 millions en 1995, ne correspond pas à *« une progression de 255 % en quatre ans »*, comme l'écrirait le rapport, mais de 155 %. En réalité, la Rue Cambon n'a pas fait d'erreur de calcul : elle écrit précisément que l'annuité *« a été multipliée pas plus de 2,5 % »*, ce qui est arithmétiquement juste...

L'actuel maire, Yves Orengo (div. d.), qui doit gérer l'héritage de son encombrant prédécesseur, sous la forme d'un plan pluriannuel de redressement, se contente, pour sa part, de répondre sobrement aux magistrats : *« Je ne vois* (...) *aucune modification à apporter à votre rapport. »*

Jean-Louis Andreani

LeMonde Job: WMQ2101--0007-0 WAS LMQ2101-7 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0389 Lcp:700 CMYK

Faux devis, emplois fictifs et aides à l'emploi détournées

DANS SON RAPPORT public 1999, la Cour des comptes constate de nombreuses insuffisances dans la gestion de l'Etat.

● **Recherche.** La Cour des comptes, qui s'est penchée sur la gestion de sept établissements publics de recherche (INRA, Cemagref, Inrets, Inria, IRD, Inserm et Ifremer), relève des situations *« préoccupantes »*. Elle a prévu de s'intéresser cette année à la gestion du CNRS. La Cour souligne la *« faible autonomie »* des organismes : *« Tout se passe comme si les ministères de tutelle entendaient gérer eux-mêmes la procédure d'élaboration budgétaire et d'allocation des ressources. »* Elle regrette l'utilisation réduite de *« tableaux de bord et de gestion nécessaires pour le pilotage stratégique, financier et humain »*. Et pointe la *« forte augmentation des dépenses de personnel permanent au détriment des budgets de la recherche »*, le *« vieillissement des équipes »* et une mobilité *« particulièrement faible »*. Enfin, elle souligne l'absence de stratégie à long terme des établissements de recherche.

● **Universités**. A l'issue d'un contrôle réalisé en 1997 et 1998 dans vingt-trois universités, la Cour relève des irrégularités. *« Le budget voté par une université n'appréhende que 30 % à 40 % des masses financières que son activité mobilise. Les bilans ne donnent pas une idée fidèle de l'état du patrimoine ni du niveau des réserves dont disposent les universités »*, développe-t-elle dans son rapport. Sans parler des manquements au code des marchés publics. La Cour cite le cas de Lyon-I, qui a acheté, en 1995, pour 5,6 millions de francs de livres sans appel d'offres.

● **Communication.** Depuis 1986, l'Etat a dépensé 3,6 milliards de francs pour sauver la Société française de production (SFP). La Cour considère que l'entreprise est toujours dans une situation d'*« extrême précarité »*. Elle relève de *« graves imprudences, doublées parfois d'irrégularités manifestes »* dans la gestion de l'entreprise, comme l'établissement d'un faux devis et d'un plan de financement fictif pour la coproduction d'une série TV. Elle note aussi la vente des studios des Buttes-Chaumont, qui a traîné cinq ans avant d'être réalisée, en 1997, pour 165 millions de francs au lieu des 400 millions escomptés.

● **Eole-Météor.** La réalisation conjointe, respectivement par la SNCF et la RATP, d'Eole (ligne E du RER, rive droite) et de Météor (nouvelle ligne de métro 14, rive droite-rive gauche), a été décidée, selon la Cour, *« sur des bases sommaires et des prévisions erronées, au prix d'importants dépassements financiers »*. La Cour estime probable que ces nouvelles liaisons, aujourd'hui limitées à Paris intramuros, resteront longtemps encore inachevées, ce qui est *« particulièrement regrettable dans la mesure où seule leur réalisation complète permettrait d'atteindre l'objectif premier : la décharge de la ligne A »* du RER. En outre, l'investissement global pour les deux projets avoisine les 20 milliards de francs, en valeur 1997, alors que l'objectif financier retenu en 1987 était de 6,33 milliards (valeur 1997).

● **Paris.** La Cour évoque la « paralysie » de l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense (EPAD), qui s'était vu confier, en 1990, une nouvelle mission *« particulièrement ambitieuse »* autour du prolongement vers l'ouest de l'*« axe historique »* de Paris. Il apparaît aujourd'hui qu'en dehors de quelques réalisations – modestes –, *« le grand projet d'aménagement est resté au point mort »*.

● **Collectivités locales.** La commande publique constitue le *« thème le plus fréquemment abordé »* dans les enquêtes des chambres régionales des comptes, souligne la Cour, qui s'inquiète du *« recours de plus en plus fréquent à des montages complexes anticoncurrentiels »*. Une pratique qui, pour les magistrats, crée *« une insécurité juridique préjudiciable à l'intérêt public »*. Le rapport cite l'exemple du tronçon nord du périphérique de Lyon, voulu par l'ancien maire Michel Noir, selon un montage qui a été annulé par le Conseil d'Etat. Conséquence : cet ouvrage qui devait être en partie financé par le groupe Bouygues sera pris en charge par les contribuables lyonnais (6,6 milliards de francs).

● **Levallois-Perret.** La Cour s'est intéressée aux *« associations subventionnées de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) »* à l'époque de la gestion très controversée de Patrick Balkany (RPR), maire de la ville jusqu'en 1995. Selon les magistrats, le cas de Levallois-Perret *« illustre les nombreuses irrégularités qui peuvent être commises par le truchement d'associations »*. La Cour rappelle que certaines de ces irrégularités *« ont donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire »*. Le rapport évoque des *« rémunérations occultes »*, des *« emplois irréguliers »*, la *« confusion des rôles »* entre la commune et les associations, ou *« de graves défaillances comptables »* dans la gestion de ces dernières. Ainsi l'une d'elles a-t-elle octroyé *« au personnel communal des prêts dont certains n'ont jamais été remboursés »*.

● **Assedic.** L'efficacité de la gestion des organismes d'assurance-chômage, par lesquels transitent chaque année quelque 150 milliards de francs, pourrait être améliorée. En comparant les performances de ce réseau avec celui des Urssaf, chargées du recouvrement des cotisations de la la Sécurité sociale, la Cour des comptes propose une réforme d'ampleur : confier aux Urssaf le *« recouvrement des cotisations prélevées au profit de tous les régimes obligatoires »*.

● **Aides à l'emploi.** la Cour s'est penchée sur les contrats de retour à l'emploi (CRE) et les contrats initiative-emploi (CIE), qui leur ont succédé en 1995. Ils apparaissent d'une relative efficacité *« compte tenu du caractère lacunaire ou contradictoire des directives »* fournies aux services de l'emploi sur le terrain. Le rapport observe que *« le CIE est très rarement le facteur déclenchant d'une embauche »*. Le contrôle sur ces aides relève, lui, *« largement de la fiction »*. Des contrats CIE concernent ainsi *« des parents, voire de proches parents de l'employeur »*, sans que l'*« urgence sociale »* soit démontrée. La Cour émet aussi des doutes sur le bien-fondé de certains crédits à la formation liés à ces contrats. Des entreprises ont pu bénéficier jusqu'à 180 000 francs pour des stages organisés par leurs soins dans leurs locaux. Des *« durées inhabituelles de préparation aux permis de conduire »* sont soulignées.

Pour les familles expulsées du quai de la Gare ou de Vincennes, un provisoire durable et prohibitif

QUE SONT DEVENUES les quatre cent soixante-douze familles immigrées qui, lasses d'errer de squats en hôtels meublés, avaient installé des campements au cœur de la capitale, au début des années 90 : le premier campement (quarante-sept familles), place de la Réunion, dans le 20e arrondissement de Paris, durant l'été 1990 ; quai de la Gare, dans le treizième (cent dix familles), à l'emplacement de la future Bibliothèque de France, un an plus tard ; enfin, sur l'esplanade de Vincennes (trois cent vingt-cinq familles), à l'automne 1992 ? La Cour des comptes revient longuement sur le sort de ces familles, soutenues par plusieurs associations, pour la plupart originaires d'Afrique noire, et sur la manière dont l'Etat, *« seul face à ces situations d'urgence sociale »*, a conduit leur relogement.

La Cour des comptes décrit un immense gâchis financier et social. Le provisoire s'est éternisé puisque, au 31 décembre 1998, soit six ans après l'évacuation du premier campement, trente familles attendaient encore un relogement définitif, *« dans des conditions d'hébergement provisoire particulièrement précaires »*. Le coût de l'opération s'est avéré prohibitif – 200,3 millions de francs, au 31 décembre 1997, pour trois cent quarante-cinq familles sorties d'affaire.

Il a fallu trois ans pour que soit créé, en mars 1993, un groupe d'intérêt public (GIP), baptisé « Habitat et interventions sociales », censé coordonner les opérations de relogement. Mais malgré des coûts de structures élevés (41,4 millions de francs pour quatre années de fonctionnement), des missions ambiguës, entre aide au relogement et accompagnement social des familles, sans poids réel, non plus, sur les bailleurs éventuels et les élus des communes d'accueil, le GIP n'a pu *« assumer qu'une coordination de façade »*. Résultat : les personnes concernées – dont la ministre de l'emploi et de la solidarité, dans sa réponse à la Cour, souligne qu'elles étaient, dans leur quasi-totalité, en situation régulière et non dépourvues de ressources –, sont restées, des années durant, dans leurs *« modules Algeco »* installés sur sept sites différents, leurs hôtels meublés, voire, pour trente-six d'entre elles, expulsées du campement de Vincennes (deux cent soixante-cinq personnes dont cent quatre-vingt-huit enfants), cantonnées des années durant au centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Ignoré au début, le secteur associatif a finalement été sollicité et s'est, malgré lui, retrouvé engagé pour plusieurs années. Ainsi, l'Armée du salut : sur les quarante familles hébergées, à titre provisoire, par cette association, en 1993, seize l'étaient toujours quatre ans plus tard. Sur la période, le coût annuel par famille facturé au GIP était passé de 60 750 francs à 188 927 francs.

> Au total, « le coût de l'hébergement provisoire représente près du triple de celui du relogement définitif »

Largement utilisé, l'hébergement en hôtel s'est révélé le plus coûteux, d'autant plus que le GIP... n'a jamais demandé de participation financière aux familles pourtant solvables. L'Etat, par son intermédiaire, a ainsi, à raison de 380 francs par chambre et par nuitée, dû débourser 13,7 millions de francs pour quatre années d'hébergement en hôtel d'une vingtaine de familles. La Cour des comptes écorne, au passage, la Sonacotra, qui s'est montrée peu disposée à acquérir, en nombre suffisant, les pavillons indispensables au relogement des familles très nombreuses, malgré *« un taux de subventionnement particulièrement élevé »*. Enfin, elle s'interroge sur les écarts de coûts constatés sur les différents sites pour des « prestations » comparables : 13 669 francs à Villabé (Essonne), moitié moins à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), 30 000 francs, les premiers mois, au CASH de Nanterre, 7 000 francs par la suite, plus de 112 824 francs, enfin, pour deux familles, en 1993, dans un centre d'hébergement du Val-d'Oise, 278 700 francs pour une seule, au même endroit, en 1994.

Fin 1998, sur les trente familles qui attendaient toujours leur relogement définitif, quatre vivaient encore dans leur module Algeco et dix étaient hébergées en hôtels. Au total, résume la Cour, *« le coût de l'hébergement provisoire représente près du triple de celui du relogement définitif »*. Les trente et un logements acquis au début de l'opération par la Sonacotra ont coûté 36 millions de francs. L'hébergement, les factures d'hôtel et l'accompagnement social des familles non relogées dans les mois qui ont suivi l'expulsion des campements s'élèvent, hors frais de fonctionnement du GIP, à plus de 110 millions de francs.

Christine Garin

SPECTACULAIRE !

LE COMPTE EST BON

MAIS SACHONS FAIRE PREUVE DE RETENUE

HIP HIP HIP HOURRA !

11,3 % D'AUDIENCE CUMULÉE*

2e radio de France en part d'audience*.
Plus forte progression en valeur absolue de toutes les radios avec
+ 772 000 auditeurs gagnés par rapport à sept./oct. 99**.

*Médiamétrie 75 000+ – 5 h/24 h – LàV – Cible "15 ans et +".
**Audience cumulée.

LA RÉGIE À VOTRE ÉCOUTE.

europe régies

LeMonde Job: WMQ2101--0008-0 WAS LMQ2101-8 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:23 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0390 Lcp:700 CMYK

Réforme de la justice : le gouvernement veut sauver les meubles

Après la décision de Jacques Chirac de reporter le Congrès, Elisabeth Guigou a contre-attaqué, mercredi 19 janvier à l'Assemblée nationale, accusant la droite de s'être opposée par « réflexes politiciens » à la réforme constitutionnelle sur l'indépendance de la magistrature

La ministre de la justice a vivement répliqué, mercredi 19 janvier à l'Assemblée nationale, à la décision du président de la République d'annuler la convocation du Parlement en Congrès pour la révision constitutionnelle relative au Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Mme Guigou a expliqué le choix de M. Chirac par le fait que *« la droite, submergée par des réflexes politiciens, n'a pas voulu voter cette réforme d'intérêt général »*. La garde des sceaux a cependant affirmé sa volonté de poursuivre la réforme afin que la justice *« réponde mieux aux attentes des Français »*. Ainsi, le projet de loi sur la présomption d'innocence sera débattu en seconde lecture, le 9 février, à l'Assemblée. La ministre devrait intégrer certaines des propositions soutenues par l'opposition. En revanche, le projet sur les relations parquets-chancellerie et celui sur la responsabilité des magistrats, qui devaient constituer les contreparties de la réforme constitutionnelle, semblent compromis.

ET MAINTENANT, que faire ? Après la décision de report du Congrès, et la suspension, *sine die,* du vote sur la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), c'est toute l'architecture de la réforme de la justice qui est à rebâtir. Certes, tout n'est pas remis en cause : le projet de loi sur la présomption d'innocence, indépendant du texte sur le CSM, va pouvoir suivre son cheminement parlementaire. Le report du vote sur la réforme constitutionnelle du CSM hypothèque cependant largement les textes qui lui étaient liés, portant sur le statut du parquet et la responsabilité des magistrats. La chancellerie va donc devoir, dans les jours qui viennent, élaborer un projet de réforme alternatif, en tentant de « sauver les meubles ».

En attendant, la ministre de la justice a vivement contre-attaqué, mercredi 19 janvier devant l'Assemblée nationale, en renvoyant aux rangs de l'opposition la responsabilité du report du Congrès : sur un ton particulièrement déterminé, Mme Guigou a estimé que *« si le président de la République a dû se résoudre à reporter le Congrès, c'est bien parce que la droite, submergée par des réflexes politiciens, n'a pas voulu voter cette réforme d'intérêt général, comme la gauche avait su le faire, elle, en 1993 sur la proposition de M. Balladur et de M. Méhaignerie »*. La précédente réforme du CSM, adoptée le 27 juillet 1993, avait en effet été adoptée avec les voix des socialistes.

Réaffirmant *« sa détermination à poursuivre le travail pour moderniser la justice et faire en sorte qu'elle réponde mieux aux attentes des Français »*, la ministre a rappelé que le projet de loi sur la présomption d'innocence, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et le Sénat, serait à nouveau débattu le 9 février par les députés. Ce texte, qui réforme la procédure pénale, instaure notamment la présence de l'avocat à la première heure de garde à vue et crée un juge distinct du juge d'instruction pour le placement en détention provisoire. Il devrait être substantiellement modifié en seconde lecture.

IMBROGLIO JURIDIQUE

La ministre s'est en effet engagée, en décembre 1999, à intégrer de nouvelles dipositions en seconde lecture, conformément au souhait de l'opposition, qui en faisait une condition de son vote au Congrès. Dans un courrier adressé, le 11 janvier, au président (RPR) du Sénat, Christian Poncelet, elle a ainsi donné son accord à trois dispositions : conditionner la mise en examen à l'existence *« d'indices graves et concordants »* ; obliger le juge d'instruction à entendre une personne avant toute mise en examen, ce qui supprime de fait les mises en examen par courrier, et élargir le statut de *« témoin assisté »* qui permet à une personne, assistée d'un avocat, d'être entendue par un juge sans être mise en examen.

Restent les projets connexes à la réforme constitutionnelle du CSM, qui vont devoir être entièrement repensés. Elisabeth Guigou a ainsi affirmé que pour les *« projets de loi "chancellerie-parquets" et "statut des magistrats", le gouvernement va se donner le temps d'examiner calmement comment on peut poursuivre ce travail parlementaire dans la situation nouvelle qui est créée »*. L'exercice est, il est vrai, particulièrement délicat, tant l'horlogerie imaginée par la ministre de la justice reposait sur un équilibre subtil entre le texte de réforme constitutionnelle du CSM, qui offrait plus de garantie d'indépendance aux magistrats du parquet, et les deux autres projets, qui renforçaient au contraire la tutelle de la chancellerie sur les magistrats.

Le texte sur les relations entre les parquets et la chancellerie est particulièrement compromis par le rejet de la réforme constitutionnelle. La chancellerie pourrait garder, certes, l'interdiction pour le garde des sceaux de donner des instructions dans les dossiers judiciaires, ce qui est déjà une pratique de Mme Guigou. Mais que faire des dispositions renforçant la hiérarchie entre la chancellerie et les magistrats du parquet, prévues comme contrepartie à l'indépendance plus grande que conférait la réforme constitutionnelle à ces derniers ? L'interrogation vaut également pour le projet de loi renforçant la responsabilité des magistrats, qui n'aurait dû être présenté en conseil des ministres qu'après l'adoption de la réforme constitutionnelle par le Congrès.

Elisabeth Guigou est ainsi placée dans une situation paradoxale : répétant à l'envi, pour faire voter le projet de loi constitutionnelle sur le CSM, que le grand chantier de la justice ne s'entendait que dans sa *« globalité »*, la voilà prise au piège de sa logique, sommée de démêler une réforme qui tourne à l'imbroglio juridique.

Cécile Prieur

M. Jospin : « La décision que vous avez imposée au président de la République... »

***INTERROGÉ** sur le report du Congrès, mercredi 19 janvier à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a répondu :* « Le président de la République a décidé de renoncer à convoquer le Congrès, dont il avait décidé la tenue pour le 24 janvier. Cette décision est la sienne. Je l'ai contresignée en tant que telle, car je n'imaginais pas d'ajouter à cette situation nouvelle, une controverse constitutionnelle sur les prérogatives du président de la République. » « Je déplore la situation qui s'est ainsi créée, *a-t-il poursuivi.* D'abord, parce que c'est la première fois qu'un Congrès est annulé, quelques jours avant sa tenue. Ensuite parce que cela affecte une réforme importante et attendue. Enfin car cette décision que, par votre attitude, mesdames et messieurs de l'opposition, vous avez imposée au président de la République, a faussé une démarche qui avait été définie de concert et je crois, de bonne foi, de part et d'autre. »

VERBATIM

A l'adresse de l'opposition, le premier ministre a déclaré : « Vous dites que nous n'avons pas su trouver un consensus avec des députés dont certains ou certaines des principaux dirigeants disent qu'ils vont pratiquer l'opposition systématique ? *(...)* Comment pouvions-nous vous convaincre puisque jamais aucun de nos arguments n'était de nature à vous satisfaire ? *(...)* Jamais, vous ne nous avez dit clairement ce qui serait de nature à déterminer une approbation pure et simple confirmant le vote précédent qui avait été le vôtre. » *Evoquant le chef de l'Etat, M. Jospin a précisé :* « Le texte de réforme constitutionnelle a été rédigé ensemble, la plume à la main, la garde des sceaux, le premier ministre que je suis et le président de la République dans son bureau *(...).* Nous avons répondu de bonne foi, honorablement, à ses demandes et il a d'ailleurs convoqué le Congrès le 24 janvier et n'a pas dit hier que nous n'avions pas répondu à ses préoccupations. » « Je confirme la détermination du gouvernement de poursuivre une réforme substantielle de la justice », *a-t-il déclaré, en ajoutant :* « Décidément, quand il s'agit de réformer les institutions, de rénover notre vie publique, de faire bouger la société, on voit bien qui freine et qui avance, eh bien, nous avancerons ! »

La droite et la gauche s'accusent et tentent de gérer le « non-Congrès »

LA FAUTE À QUI ? A la droite, dit la gauche ; à la gauche, dit la droite. Les parlementaires n'iront pas à Versailles, lundi 24 janvier, pour voter sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Mercredi 19 janvier, les uns et les autres reportent les torts sur le camp adverse, dans un tourbillon de déclarations. La droite et la gauche s'attendaient à devoir digérer « l'après-Congrès ». Changement de scénario : maintenant, il faut gérer le « non-Congrès ».

RÉCIT

Dans les couloirs, M. Debré dénonce la « thèse trotskyste » du premier ministre

● **Adieu les grandes réformes !** La campagne présidentielle a commencé. A midi, en souhaitant ses vœux à la presse, Laurent Fabius déclare, en connaisseur : *« Le report* sine die *du Congrès montre la difficulté à réformer consensuellement quand approchent les élections. »* Le président de l'Assemblée nationale est plus explicite encore sur le sort de la réforme du CSM, devant un petit groupe de journalistes : *« Il est rare que le rythme des réformes s'accélère à mesure que s'approchent les échéances électorales. »*

● **La droite veut des *« assises de la justice »*.** Le Congrès du CSM est mort ? Vive la réforme de la justice ! *« Nous n'enterrons pas la réforme de la justice »*, déclare Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, vers 13 heures. *« Ne me demandez pas qui a gagné ou qui a perdu* (...). *Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est de reprendre la réforme de la justice en s'attaquant aux vraies questions »*, dit-il. Un peu plus tard, le président du groupe UDF, Philippe Douste-Blazy, annonce qu'il veut organiser avec M. Debré et José Rossi, président du groupe DL, des *« assises de la justice »* pour proposer *« une grande réforme »*.

● **« Une thèse trotskyste » de Lionel Jospin**. Quinze heures, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale : la séance commence fort, avec la réponse cinglante – et calibrée au mot près, feuille en main – de Lionel Jospin (*lire ci-contre*) au *« député Debré »*. Le président du groupe RPR interroge le premier ministre sur le sort de la réforme de la justice. Dans l'impossibilité de répondre à M. Jospin, M. Debré monte vers les bancs de l'UDF. Il tente de convaincre l'orateur du groupe, Pierre Hériaud (Loire-Atlantique), qui doit intervenir sur la marée noire, de dire un mot, en préalable, sur le Congrès. M. Jospin vient d'expliquer que les Congrès sont faits pour approuver les réformes. A ces mots, Philippe Séguin s'esclaffe. Il fait passer un mot à Laurent Fabius, dans lequel il s'étonne que le premier ministre considère les assemblées parlementaires comme *« des chambres d'enregistrement »*. Dans les couloirs, M. Debré dénonce la *« thèse trotskyste »* du premier ministre et assure le service après-vente du report du Congrès. La président a pris une *« décision courageuse et sage »*, dit-il. En clair, difficile à prendre et contrainte.

● **La faute à la cohabitation ?** François Hollande assure, dans les couloirs, qu'*« il ne s'agit pas d'un problème de cohabitation »*. *« On aurait tous les pouvoirs – on les aura peut-être un jour –, la droite affirmerait encore plus son opposition. C'est bien un débat droite-gauche »*, explique le premier secrétaire du PS. *« Maintenant qu'ils ont humilié le président de la République, ils ont tout réussi »*, ironise-t-il. Pour Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, Jacques Chirac *« a perdu la main et ne pèse plus sur les décisions de son camp »*. Tout feu tout flamme, Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) demande un référendum.

● **Valéry Giscard d'Estaing s'autocongratule.** L'ancien chef de l'Etat, qui avait plaidé en faveur du report du Congrès, mardi, quelques heures avant que M. Chirac ne lui donne raison, tient à revendiquer la paternité de l'événement. Faussement modeste, il souligne : *« C'est le Parlement, notamment par son attitude d'hier qui a imposé le retour à une démarche normale. »*

● **Un *« premier succès »* pour « MAM ».** En fin d'après-midi, une déclaration de Patrick Ollier, député des Hautes-Alpes et compagnon de la nouvelle présidente du RPR, sème la consternation dans les bureaux du groupe RPR. Conseiller spécial chargé de la vie du mouvement, M. Ollier affirme que le report du Congrès constitue *« un premier succès pour Michèle Alliot-Marie »*, qui *« a maintenu sa position malgré les pressions »*. Le propos, qui fait état des *« pressions »* dont *« MAM »* a été l'objet, est jugé plus que maladroit à l'égard du président de la République. Des députés viennent consulter la dépêche. *« C'est le Château qui va être content,* commente l'un d'eux. *Si on comprend bien, c'est un succès emporté contre Chirac. »*

● **Allez, allez, c'est du passé...** Lionel Jospin est *« sauvé par le gong »*, déclare Alain Madelin, dans un communiqué en début de soirée. Au même moment, lors d'une *« réception »* organisée au Sénat, Christian Poncelet (RPR) ne dit pas un mot, dans son discours de vœux, sur le CSM. Interrogé sur son silence, le président du Sénat explique : *« Le Congrès du CSM, c'est du passé, c'est derrière nous. »* Il préfère parler de l'avenir : *« L'année 2000 est un désert électoral. Sauf imprévu, sauf imprévu... »*

● ***« Les Français s'en souviendront... »*** Jeudi matin, Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, fait l'explication de texte au nom du gouvernement : *« On ne peut pas s'opposer à ce que veut une majorité de Français* [qui] *s'en souviendra le moment venu... »*

Jean-Michel Bezat, Clarisse Fabre et Jean-Louis Saux

M. Chirac voulait maintenir le Congrès sur la Polynésie

La rédaction du texte abrogeant le décret de convocation du Congrès en Parlement, publié jeudi 20 janvier au *Journal officiel*, a fait l'objet d'une négociation serrée entre le chef de l'Etat et le premier ministre, mercredi. Au cours de l'entretien en tête à tête qui précède le conseil des ministres, Jacques Chirac a en effet émis le vœu – contrairement à ce que laissait entendre son communiqué de la veille – de maintenir la date du Congrès pour... adopter le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française, qui figurait également à l'ordre du jour du 24 janvier. Lionel Jospin a refusé cette demande, en soulignant qu'elle lui paraissait *« inappropriée à la situation »*.

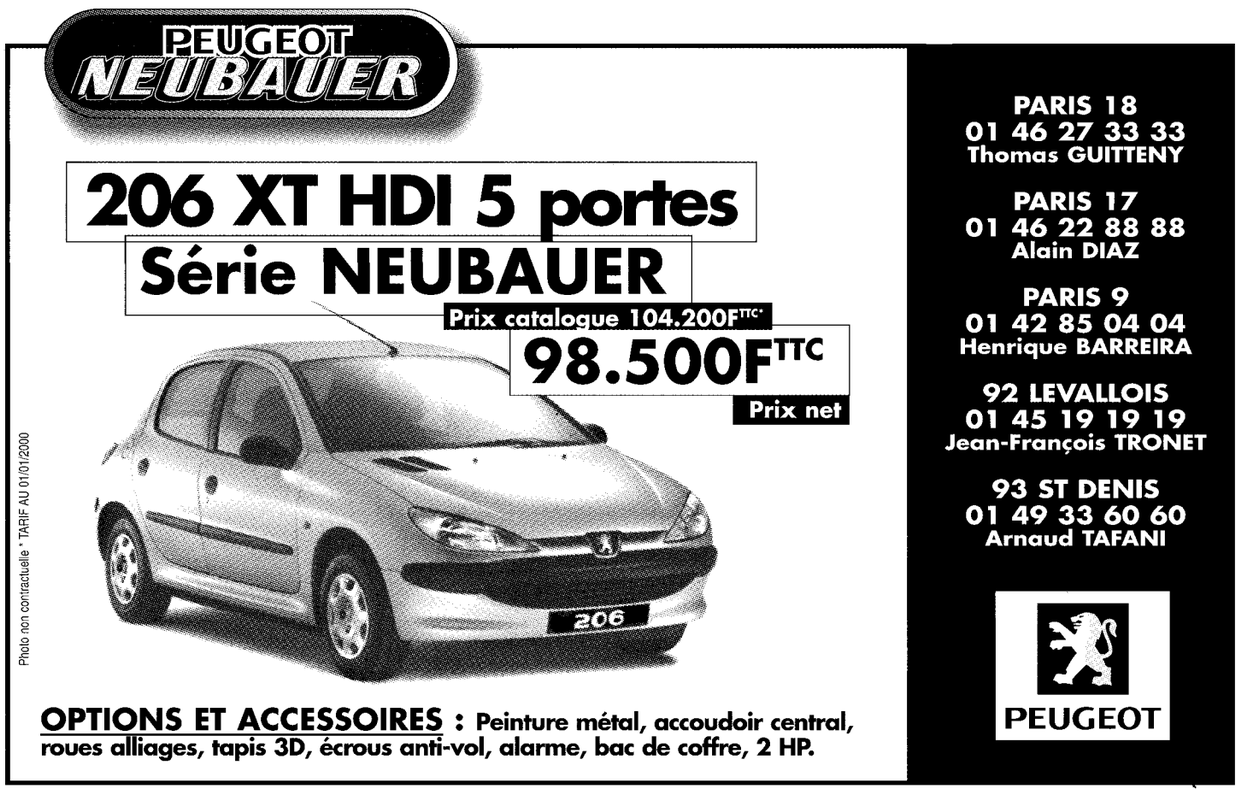

Soulagement chez les chevènementistes

OUF ! Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), a presque l'air guilleret en présentant, mercredi 19 janvier, les vœux de son parti à la presse, quelques heures après la décision du président de la République d'annuler la réunion du Congrès à Versailles. *« Personne ne saura jamais »* quelle décision les parlementaires MDC auraient prise s'il avait fallu voter la réforme de la justice, s'amuse-t-il, mais ces chevènementistes avaient d'ores et déjà demandé le report du Congrès. La décision de Jacques Chirac *« réjouit »* donc M. Sarre : *« La sagesse l'a emporté, ce débat était piégé par la cohabitation. Le rejet était évident et aurait plombé pour longtemps cette réforme. Aujourd'hui, nous avons un délai supplémentaire pour la mener à bien. »*

Dans cette bataille, si elle reste à mener, le MDC *« ne cédera pas sur un point qui était un désaccord fondamental avec Mme Guigou : les parquets ne peuvent pas être indépendants du garde des sceaux »*. Le garde des sceaux, explique-t-il, *« est une autorité, ce n'est pas un pouvoir. Il définit une politique pénale et la met en œuvre. Il faut donc que les magistrats du parquet demeurent sous son autorité »*.

« POLITIQUE DES CHUCHOTIS »

Le sénateur de l'Essonne Paul Loridant choisit un exemple « pédagogique » : *« C'est grâce à un principe comme celui-là que Simone Veil a pu donner ordre aux parquetiers d'arrêter les poursuites contre des femmes qui avaient pratiqué des avortements. »* Quant aux magistrats du siège, ils doivent *« bien entendu rester indépendants, et nous sommes favorables à toutes les mesures qui affermiraient cette indépendance »*, souligne M. Sarre. Oui également à l'ouverture du Conseil supérieur de la magistrature, mais non et encore non à l'indépendance du parquet : *« Il vaut mieux une instruction individuelle donnée par écrit et rendue publique que la politique des chuchotis. »*

Béatrice Gurrey

LeMonde Job: WMQ2101--0009-0 WAS LMQ2101-9 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:42 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0391 Lcp:700 CMYK

M. Séguin fait un pas de plus vers une candidature à la Mairie de Paris

M. Debré se réjouit de cette initiative

M. Séguin, député des Vosges, assure, dans un entretien au *Parisien*, jeudi 20 janvier, qu'il apporterait *« volontiers »* sa *« contribution »* à une victoire de la droite aux élections municipales à Paris. Cependant, il n'entend pas précipiter le calendrier, pour ne pas *« perturber »* la fin du mandat de M. Tiberi.

« JE NE SOUHAITE jouer ni les coquettes qui se font prier, ni les chiens fous dans un jeu de quilles. » Dans un entretien publié jeudi 20 janvier par *le Parisien*, l'ancien président du RPR, Philippe Séguin, affirme clairement qu'il apporterait *« volontiers »* sa *« contribution »* à une victoire du RPR aux élections municipales de mars 2001 à Paris.

Il ne souhaite pas, toutefois, brusquer les choses. *« je lis ce qui s'écrit et j'entends ce qui se dit,* déclare M. Seguin. *Ma position est simple et claire : il y a un maire, une municipalité et une majorité qui ont une mission à conduire à son terme pour honorer la confiance des Parisiens. Tout ce qui pourrait perturber l'exercice complet de ce mandat serait donc préjudiciable à l'intérêt public, d'une part, aux chances de l'oppositon républicaine lors des échéances à venir, d'autre part. »* M. Séguin précise encore *: « Il reviendra au RPR en liaison avec les autres formations de l'opposition, d'apprécier quelles sont les conditions d'une victoire à Paris en 2001 et de se déterminer en conséquence. »*

« Je m'en tiendrais strictement, (...) *que je sois concerné ou pas,* poursuit le député des Vosges, *aux décisions du mouvement. Il y a des procédures, elles s'appliquent à Paris. »* Des procédures qui ont été *« rappelées à tous »*, il y a quelques mois, *« sur mon initiative »*, souligne M. Séguin qui insiste sur la nécéssité de choisir *« le meilleur candidat possible sans qu'il soit nécessaire, pour cela, de passer une petite annonce »*. Prenant soin de ne pas citer le nom de l'actuel maire de Paris, Jean Tiberi, M. Seguin lâche sèchement : *« Il y a simplement des situations dont on tire les conséquences. »* Et il conclut : *« J'attends du RPR qu'il organise le moment venu les conditions de la victoire à Paris. »*

VERS UN ÉCLATEMENT DU RPR ?

En fait, même s'il ne peut ignorer qu'il y eut un précédent célèbre – Jules Ferry, député des Vosges, devint maire de Paris en 1870... –, M. Séguin considère que ce moment n'est pas encore venu. Il est en désaccord avec l'engagement pris par l'actuelle présidente du mouvement gaulliste, Michèle Alliot-Marie, d'accorder une investiture avant la fin des vacances de Pâques. Jeudi sur Europe 1, Mme Alliot-Marie a estimé que M. Séguin *« montre son intérêt pour la Mairie de Paris »* et annoncé qu'elle le rencontrerait *« très prochainement »*. Sur France 2, Jean-Louis Debré s'est *« réjoui »* des déclarations de M. Séguin.

Mais que l'investiture du RPR soit accordée à M. Tiberi ou à un autre candidat, M. Séguin redoute, dans tous les cas de figure, un éclatement du RPR. La direction du mouvement a, du reste, commencé à s'intéresser à ce qui se passe au sein de la fédération de Paris, la plus importante de France avec quelque six mille adhérents revendiqués. Le trésorier, Etienne Pinte, proche de M. Séguin, a découvert que cette fédération n'a pas reversé depuis plusieurs années la part des cotisations qui doit revenir au mouvement. La dette est estimée entre 3,8 et 5 millions de francs. Le RPR pourrait se saisir de ce contentieux pour demander à M. Tiberi de renoncer à ses fonctions de secrétaire départemental et nommer à sa place un chargé de mission considéré comme neutre.

M. Séguin estime aussi qu'il faut tenir compte des autres partenaires de la majorité municipale, l'UDF et Démocratie libérale, voire du RPF. Avant Noël, lui-même s'est entretenu avec François Bayrou et avec Charles Pasqua. Il attend enfin de connaître les réflexions à ce propos de la présidence de la République, où seule Bernadette Chirac, semble-t-il, le soutiendrait.

Christine Garin et Jean-Louis Saux

Dénonciations tous azimuts de l'état des prisons

TANDIS que majorité et opposition s'affrontent autour de la réforme de la justice, elles s'accordent pour dénoncer les conditions de vie dans les prisons françaises. Après Robert Badinter et le groupe socialiste du Sénat, mardi 18 janvier, les groupes de droite du Palais du Luxembourg ont réclamé, à leur tour, mercredi, par la voix du président de leur intergroupe, Jean Arthuis, la création d'une commission d'enquête.

A l'Assemblée nationale, tandis que Laurent Fabius annonçait la création prochaine d'une commission d'enquête (*lire ci-dessous*), Jacques Floch, député (PS) de Loire-Atlantique, dénonçant le fait que *« la société* (...) *considère les établissements pénitentiaires comme sa poubelle »*, a interrogé la garde des sceaux sur la façon dont elle entendait *« remédier à cet état de choses indigne »*. *« Plus de cent établissements ont été construits avant 1920, et beaucoup sont dans un état de vétusté rendant difficile leur remise à niveau*, a reconnu Elisabeth Guigou, lors de la séance des questions au gouvernement. *Même dans les établissements les plus récents, il existe de graves problèmes de violence, notamment sexuelle, de racket et, surtout, de détresse morale et affective, de sorte que nous avons eu à déplorer, l'an dernier, 124 suicides. »* La ministre a rappelé le plan de construction et de réhabilitation engagé en 1998, précisant : *« Le passage à trois douches par semaine, qui est un minimum, est en cours. »*

Vingt-sept anciens détenus célèbres ont par ailleurs signé un appel dans *Le Nouvel Observateur*, afin d'*« attester de la vérité* [du] *témoignage »* du Dr Véronique Vasseur, médecin-chef à la Santé, dont le livre a lancé le débat. *« La prison est un monde d'humiliation, d'inégalités scandaleuses, où règnent la loi du plus fort et les privilèges de l'argent »*, affirment-ils. *« Nous ne parlons pas au nom d'une caste,* précisent ces « VIP ». *Nous voulons porter témoignage pour l'ensemble des détenus dont le sort est en général bien pire que ne l'a été le nôtre. »* Parmi les signataires figurent Jean-Michel Boucheron, Loïk Le Floch-Prigent, Bernard Bonnet, Pierre Botton, Christine Deviers-Joncourt, José Bové et Bob Denard. Bernard Tapie a refusé de signer, expliquant à l'hebdomadaire avoir *« tourné la page »*, et précisant que *« 90 % des détenus vivent mieux en taule que chez eux »*. Jean-Gilles Malliarakis, ancien dirigeant d'extrême-droite, qui avait signé le texte, n'apparaît pas dans la liste publiée par le journal.

Nathaniel Herzberg

M. Fabius se défend d'être candidat à la direction du FMI

DE L'ART de démentir sans vraiment démentir... Et de dire que, tout compte fait, la fonction de président de l'Assemblée nationale vaut bien le poste de directeur général du Fonds monétaire international (FMI) ! Laurent Fabius s'est livré à l'exercice lors de la présentation de ses vœux à la presse, mardi 19 janvier, à l'Hôtel de Lassay. Il a, en effet, égréné les dossiers qui l'attendent en 2000, sans parvenir à convaincre tout à fait son auditoire qu'il n'est pas candidat à la succession de Michel Camdessus, dont le départ du FMI est prévu mi-février (*Le Monde* du 13 janvier).

M. Fabius a pris soin d'accompagner son « démenti » d'un sourire entendu. *« J'ai lu ou entendu ici et là des hypothèses me concernant, très flatteuses d'ailleurs, sur plusieurs fonctions municipales, nationales, européennes ou internationale*, a-t-il déclaré. *J'en suis honoré mais, tout en remerciant beaucoup les auteurs de ces hypothèses, je crains de les décevoir : j'entends me consacrer en effet aux tâches que je viens d'indiquer. »* Ni l'insistance de la rumeur, ni la confidence de Pierre Moscovici, confirmant cette hypothèse selon *Le Canard enchaîné*, ne le feront sortir de sa réserve.

Les proches du président de l'Assemblée s'emploient maintenant à faire taire la rumeur. *« Franchement, vous voyez Fabius au FMI ? »*, demande un sénateur fabiusien, naguère plus prompt à confirmer l'information.

LES PROJETS SE BOUSCULENT

M. Fabius ne descendra pas de son perchoir, et pour prouver qu'il y est pour quelque temps encore, il a présenté, mercredi, un menu parlementaire copieux. Il a notamment jugé *« utile que soit créée dans les prochains jours une commission d'enquête à l'Assemblée nationale sur les maisons d'arrêt et sur les propositions qui devraient être faites »* pour remédier à la situation décrite par la médecin-chef de la Santé, Véronique Vasseur. M. Fabius a annoncé qu'il souhaitait en prendre la présidence (*lire ci-dessus*).

L'ancien premier ministre entend poursuivre le travail entrepris par l'Assemblée sur les dépenses publiques. La Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) qu'il a lancée en février 1999 a beau être critiquée par la droite – son coprésident, Philippe Auberger (RPR, Yonne), vient d'en démissionner –, elle poursuivra ses travaux en évaluant les universités et le coût du recouvrement des impôts. M. Fabius a entendu les critiques de l'opposition sur l'*« insincérité »* du projet de budget 2000 et propose que les projets de loi de finances soient désormais *« assortis d'un avis de la Cour des comptes sur leur sincérité »*.

Au nom d'une *« démocratie parlementaire pleinement équilibrée »*, M. Fabius souhaite, par ailleurs, que les citoyens soient *« mieux associés à la préparation des lois »* : il expérimentera dans quelques semaines, sur le site Internet du Palais-Bourbon, un forum où ils pourront faire leurs suggestions aux politiques. *« Si on légifère trop*, assure-t-il, *on légifère mal. »* Les projets, pourtant, se bousculent (parité, cumul des mandats, habitat urbain...) et de grandes échéances approchent, comme la présidence française de l'Union européenne au second semestre, à laquelle le Parlement devra être *« étroitement associé »*. Avec un tel programme, qui pourra encore dire que M. Fabius est devenu le « las de Lassay » ?

Jean-Michel Bezat

Les 3 écoles de commerce
BAC + 5
CONCOURS
EN TERMINALE
ACCÈS
ESSCA - Angers/Paris
IÉSEG - Lille
ESDES - Lyon
www.concours-acces.com
BP 651, 49006 Angers Cedex 01

paringer
De 4 900 F à 8 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.
Modèle déposé
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6è - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7è - Tél. 01 45 44 10 44

LeMonde Job: WMQ2101--0010-0 WAS LMQ2101-10 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:12 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0392 Lcp:700 CMYK

ENVIRONNEMENT Présentant, mercredi 19 janvier, le Programme national de lutte contre le changement climatique, le premier ministre, Lionel Jospin, a annoncé que la France allait mettre en place un marché des permis de polluer. Les entreprises qui rejetteraient trop de gaz à effet de serre pourront donc acheter à des entreprises très peu polluantes des « permis d'émission ». ●CETTE DÉCISION, qui a provoqué la stupéfaction de Dominique Voynet, avait été rejetée lors d'une réunion interministérielle qui a eu lieu à Matignon le 13 décembre 1999. ●DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde,* Dominique Voynet défend l'essentiel du plan gouvernemental contre l'effet de serre. Pour leur part, les Verts, comme l'association Greenpeace estiment que ce plan est *« largement insuffisant ». (Lire aussi notre éditorial page 18)* .

Marché des « permis de polluer » : la France s'aligne sur les Etats-Unis

Sans attendre les conclusions des négociations internationales en cours, la France a décidé d'accélérer la mise en place de cette mesure réclamée par les industriels les plus pollueurs. Selon nos informations, cette question n'a pas fait l'objet d'un arbitrage interministériel

CE N'EST PAS une inflexion, c'est un virage en épingle à cheveux : la France se rallie massivement aux permis d'émission. C'est du moins ce qu'il faut comprendre à la lecture du Programme national de lutte contre le changement climatique, distribué officiellement lors de la conférence de presse tenue, mercredi 19 janvier, par le premier ministre, Lionel Jospin, et la ministre de l'environnement, Dominique Voynet. Le texte explique que les entreprises se v oient ouvrir *« la faculté de participer à des échanges de crédit d'émission, garants de l'efficacité économique du dispositif en contrepartie d'objectifs de réduction des émissions »* (ch. 2, p. 35).

Plus fort encore : la France va agir au niveau européen pour *« proposer que s'organise* [en Europe] *très rapidement, par conséquent avant 2008, un marché d'échange de permis destiné à se fondre après 2008 dans un dispositif mondial. »* (p. 36).

Comment comprendre un tel changement de position, sur une question aussi éminemment symbolique ? Lorsque *Le Monde* a interviewé Dominique Voynet peu après la conférence de presse du premier ministre (*lire-ci-dessous l'entretien – relu – avec la ministre de l'environnement),* elle a paru stupéfaite de découvrir cette formulation : *« Ce document a été modifié pendant la réunion ! Cette question n'a jamais été arbitrée, jamais débattue collectivement ! »*, nous a-t-elle dit. Selon nos informations, une réunion interministérielle a eu lieu sur ce thème le 13 décembre 1999 à Matignon ; il avait alors été décidé ceci : *« Le moment venu, des programmes d'atténuation pourront intégrer les mécanismes de flexibilité prévus au Protocole de Kyoto* [qui comprennent notamment l'échange de permis de polluer] *dans des conditions conformes au Protocole et fixées par les parties ».* En clair, la France avait alors décidé de s'en remettre aux négociations internationales – pour l'essentiel à un accord avec les Etats-Unis – avant de décider quoi que ce soit sur cette question.

DÉBAT CRUCIAL

Malgré sa technicité, le débat est crucial. La taxe sur l'énergie, confirmée par le Programme diffusé le 19 janvier, est vigoureusement combattue par plusieurs secteurs industriels grands consommateurs d'énergie. Cette taxe, qui sera concertée au niveau européen, devrait s'appliquer à hauteur de 150 francs par tonne de carbone pour monter progressivement à 500 francs en 2008. Compensée par des dégrèvements sur les charges sociales, cette taxe n'augmentera pas, globalement, le poids de la fiscalité. Mais pour les entreprises grosses consommatrices d'énergie, qui emploient relativement peu de main-d'œuvre, cette compensation jouera peu et ces sociétés craignent que la taxe ne diminue leur compétitivité. C'est pourquoi le Programme prévoit qu'elles pourront *« bénéficier d'une atténuation du montant de la taxe ».* Si l'on en croit Mme Voynet, l'esprit de cette atténuation est... d'atténuer, un peu à la façon dont les transporteurs routiers ont vu récemment la taxation du gazole aménagée sans que le principe de son augmentation progressive soit remis en cause.

Or, le recours à des permis d'émission change complètement la donne. Le mécanisme, s'il était adopté, serait le suivant : les entreprises concernées auraient des niveaux fixés de volume d'émissions de gaz à effet de serre. Celles qui dépasseraient ce niveau, au lieu d'être sanctionnées ou taxées, pourraient acheter des permis d'émission à celles de leurs consœurs qui seraient en-dessous du niveau. Le principe de ce marché est défendu par les industriels et par les Etats-Unis. Mais, outre que ce système, très difficile à mettre à place, n'a pas montré sa faisabilité, l'idée de droits à polluer est peu compréhensible par une opinion à laquelle on demande de réduire sa consommation d'essence ou d'énergie.

COUAC GOUVERNEMENTAL

Dans son entretien ci-dessous, Mme Voynet explique : *« Pour les citoyens, cela revient à parler d'achats de droits à polluer, c'est cela la réalité cynique et brutale. Les défenseurs des permis à polluer sont surtout ceux qui ne veulent rien faire. »*

Par ailleurs, l'adoption du marché de droits d'émission tel que décrit dans la version publique du Programme national change radicalement la position diplomatique de la France. Avec l'Europe, elle milite pour que l'essentiel des efforts de réduction d'émissions soit opéré par des politiques nationales, tandis que les Etats-Unis demandent que le marché soit la solution principale. L'Europe affirme que, si les pays riches trouvaient un échappatoire par le marché sans toucher à leur consommation propre, cela n'inciterait pas les Etats du tiers-monde à s'engager dans un changement de politique énergétique.

Le couac gouvernemental n'est donc pas une anecdote. L'adoption de la solution américaine du marché des *« permis »* de polluer n'a visiblement jamais été débattue, par l'ensemble des ministres concernés, en réunion interministérielle. Il convient que la question soit éclaircie rapidement : le gouvernement de M. Jospin s'est-il rallié au marché pour résoudre les problèmes écologiques ? Et, du même coup, a-t-il, de ce fait, atténué considérablement la portée de son plan destiné, en principe, à lutter avec le maximum d'efficacité contre l'effet de serre ?

Hervé Kempf

Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

« Je n'ai pas d'opposition idéologique aux mécanismes de marché »

« Le gouvernement vient de présenter son programme national de lutte contre le changement climatique. Estimez-vous toujours que ces mesures sont insuffisantes, comme vous l'avez dit lundi ?

– Je n'ai jamais dit que ce plan était insuffisant ; j'ai dit que ce n'était qu'une étape. On sait qu'il faudra actualiser ce programme année après année et qu'une partie des mesures, dont nous savons qu'elles sont efficaces et qu'elles devront être prises, ne peuvent l'être qu'au niveau communautaire. Telle qu'elle est, cette étape est déjà significative.

» Plus on avance vers la définition de mesures concrètes, plus on recherche la cohérence de long terme, plus on met en évidence des tensions fortes au sein de la société française. Un des points sur lesquels j'ai trouvé que la discussion restait difficile est celui de l'explosion des émissions polluantes dans le domaine des transports. On ne pourra pas être efficace si l'on ne s'attaque pas à ce problème, c'est un fait. Un des enjeux de ce programme est de susciter son appropriation par les citoyens, afin qu'ils fassent le lien entre leurs comportements individuels, leurs choix de consommation et l'impact que cela peut avoir sur l'effet de serre et, à terme, sur le climat.

– Est-ce à dire que votre poids au gouvernement n'est pas suffisant par rapport à celui de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports ?

– La question ne se pose pas comme cela. Jean-Claude Gayssot et moi affrontons ensemble des questions complexes, où l'on doit concilier la sécurité des transports, la modicité du coût, la régularité de l'acheminement, les conditions sociales, l'impact sur la pollution, la concurrence internationale, etc. Ce sont des choses qui se discutent ensemble. C'est de notoriété publique que j'aurais préféré que l'on opère le rattrapage de la fiscalité du gazole sur l'essence de façon plus rapide.

» Je ne trouve pas illégitime que Jean-Claude Gayssot ait fait valoir des préoccupations sociales dans les transports routiers, ou la volonté d'accompagner les efforts de modernisation dans ce secteur. Sur des dossiers qui engagent des milliards, nous avons aussi su faire du lobbying ensemble pour obtenir gain de cause : dans le volet transports des contrats de plan, il a bien fallu, après une phase d'observation, prendre vigoureusement parti pour les transports collectifs et pour le rail.

– La façon dont ce volet transports a été traité vous paraît-elle satisfaisante ?

– Encore une fois, si l'on fait une photographie à un moment donné, on n'a pas la même opinion que si l'on observe une tendance. Par comparaison avec les contrats de plan précédents, je considère qu'un rééquilibrage très substantiel a été opéré en faveur du rail, au détriment d'infrastructures routières plus classiques. Mais ce n'est pas encore suffisant. Je pense que les tensions sociales dans ce secteur expliquent la réserve du ministre des transports plus que sa volonté de laisser filer l'émission de gaz à effet de serre ou de privilégier la route. Je situe sa réaction dans ce contexte.

DOMINIQUE VOYNET

– N'assiste-t-on pas à l'enterrement de l'idée de bridage des moteurs ? Est-ce une question de lobby automobile ou de comportement individuel ?

– Sur le bridage, la position de la France n'a pas évolué : la question doit être réglée au niveau communautaire. Cela ne nous exonère pas de poursuivre les discussions avec les constructeurs français. Pour ce qui est du lobby de l'industrie automobile, on ne peut plus le caricaturer comme avant. Quand on avait Jacques Calvet [*ancien président de PSA Peugeot-Citroën, NDLR*] qui éructait au téléphone, c'était très commode : voilà quelqu'un pour qui le droit de polluer surmontait tous les autres droits ! Aujourd'hui, Louis Schweitzer, le président de Renault, et Jean-Martin Folz chez Peugeot savent qu'ils vendront d'autant plus de véhicules qu'ils seront en phase avec les besoins de la société – des voitures plus petites, adaptées à la ville, moins polluantes –, et la situation a donc changé. Lorsque nous avons lancé nos discussions sur les accords volontaires de réduction des émissions polluantes, notre objectif de départ était d'atteindre 120 grammes de carbone. Il y a eu un débat, que j'ai trouvé assez intéressant, avec les industriels. Nous sommes déjà arrivés à une belle étape. On a plutôt des motifs de se réjouir de la discussion avec eux.

– Pourquoi le gouvernement a-t-il opté, finalement, pour la solution américaine du marché des « permis » de polluer ?

– Sur cette question-là, le débat doit se poursuivre. Je n'ai pas d'opposition idéologique aux mécanismes de marché, mais nous avons pris l'engagement, à Kyoto, que ces mécanismes seraient complémentaires des efforts domestiques, qui devront être déployés d'abord. La position de la France reste que le programme permet de faire face aux engagements internationaux, sans permis négociable. Le changement de pied en cours de partie me paraît exclu. Il est impossible d'envisager un système de permis, au niveau communautaire ou national, qui ne respecterait pas les conditions internationales...

» Il me paraît prématuré d'en dire davantage. Pour les citoyens, cela revient à parler d'achats de droits à polluer, c'est cela la réalité cynique et brutale. Les défenseurs des permis à polluer sont surtout ceux qui ne veulent rien faire.

– Au total, il n'y a pas, dans ce plan, de mesure visible ou symbolique sur l'automobile, qui contribuerait à en réduire l'usage...

– Ce n'est pas exact. Des mesures comme les plans de déplacement urbain limiteront l'usage de l'automobile en ville. Mais il ne s'agit pas de faire le bonheur des gens malgré eux. Les Français sont-ils réellement prêts à relativiser l'importance de la voiture dans leur vie ? S'ils en donnent des signes tangibles, on pourra sans doute aller plus loin. Aujourd'hui, j'en fais le constat, la plupart d'entre eux se plaignent de la pollution de l'air, de l'encombrement urbain, mais ne sont pas forcément prêts à admettre une augmentation de la taxation des carburants pour financer des projets de transports collectifs. Ce plan va aussi loin que la société française peut l'accepter.

» Cela ne correspond à aucun renoncement de ma part. Mon parti n'est pas majoritaire dans le gouvernement, ni majoritaire dans la société française ; donc, je ne vois pas au nom de quoi on imposerait notre vérité à tous les autres. Tous mes efforts, depuis deux ans et demi, visent à accompagner les évolutions de la société française, à les susciter, à les amplifier, en tout cas à ne pas les laisser passer. Mener une politique de taxation de l'énergie, c'est déjà prendre de l'avance, mais il faut aussi que la population soutienne nos efforts.

– Le ministère de l'environnement ne semble-t-il pas condamné à être toujours et uniquement le ministère du possible ?

– Mon rôle est de rapprocher le souhaitable du possible. L'augmentation régulière des moyens de mon ministère lui permettra d'être un jour à la hauteur des attentes des Français. Mais le ministère n'est pas une tribune politique. J'ai l'occasion de m'exprimer dans les meetings des Verts, dans des tribunes publiées par la presse. Aujourd'hui, mon rôle est de présenter, au nom d'un gouvernement pluraliste, un programme national de lutte contre l'effet de serre qui porte les décisions prises dans l'ensemble des champs ministériels. A un moment donné, les propositions de mon ministère ont été beaucoup plus radicales que celles qui ont été retenues. Donc ce ministère ne se prive pas d'être l'aiguillon, mais ce n'est pas le jour où les arbitrages ont été rendus que je peux jouer ce rôle.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey et Hervé Kempf

Le plan prévoit l'instauration d'une écotaxe

LIONEL JOSPIN a annoncé, mercredi 18 janvier, 96 mesures visant à réduire les émissions françaises de gaz à effet de serre, cela afin de se conformer aux accords internationaux pris par la France. Ce plan constitue un subtil compromis entre devoir écologique et impératif économique. *« Notre compétitivité doit être sauvegardée, en même temps que notre engagement dans le maintien des grands équilibres écologiques »*, a affirmé M. Jospin.

● **Création d'une écotaxe.** Une partie des mesures vise à l'instauration d'une fiscalité écologique dissuasive pour les principales sources de pollution. Tout rejet de carbone dans l'atmosphère sera taxé à partir de 2001. De 150 à 200 francs la tonne au début, cette pénalité pourra atteindre 500 francs la tonne en 2010. Cette écotaxe sera intégrée dans la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les industriels et dans les taxes sur les carburants et le fioul domestique pour les transports et le chauffage. Le ministère de l'environnement estime que cette écotaxe pourrait ainsi se traduire par une augmentation à la pompe du super 98 de 35 centimes le litre à l'horizon 2010. Parallèlement, sera poursuivie la réduction de l'écart entre les taxes sur le gazole et celles sur l'essence, afin de ramener cet écart dans une moyenne communautaire.

● **Economies d'énergie.** Le plan prévoit également un important volet incitatif. Il compte amplifier le programme d'économies d'énergie ainsi que la recherche d'énergies renouvelables et moins polluantes. Des aides publiques et des incitations fiscales seront prévues à cet effet. Le tri des déchets sera renforcé au détriment de l'incinération.

● **Mode de transport.** A plus long terme, des actions d'urbanisme seront entreprises pour réduire les déplacements automobiles et développer l'usage des transports en commun par des tarifs plus attractifs.

Le stationnement payant sera également renforcé. Le ferroutage, le transport fluvial et le cabotage maritime seront en revanche favorisés.

● **Forêts.** Il est également décidé de reconstituer au plus vite les forêts dévastées par les tempêtes, au rythme de 20 000 hectares par an d'ici 2006 et de 30 000 hectares par an ensuite. Les arbres sont un absorbeur naturel de carbone.

● **Union européenne.** Un accord européen sera recherché pour limiter la vitesse des véhicules légers. De nouveaux règlements européens devront améliorer les performances énergétiques des appareils électroménagers.

En 1997, au sommet de Kyoto sur le réchauffement de la planète, la France s'est engagée à ne pas émettre plus de 144 millions de tonnes équivalent carbone, soit ce qu'elle a distillé dans l'air en 1990. *« Si nous n'agissions pas, ce chiffre serait de 175 millions de tonnes en 2010 »*, a expliqué M. Jospin. Les mesures annoncées doivent permettre d'économiser entre 16 et 18 millions de tonnes de carbone. Mais le plan est susceptible d'être amendé en 2005, lorsqu'une première estimation de son impact pourra être établie.

Benoît Hopquin

Les Verts et Greenpeace sont déçus

LES PREMIÈRES RÉACTIONS au programme du gouvernement pour lutter contre l'effet de serre sont venus des Verts et des associations de défense de l'environnement. Denis Baupin, proche de Dominique Voynet, a jugé, mercredi 19 janvier, que le plan annoncé par Lionel Jospin était *« positif »* mais *« insuffisant »* pour respecter les engagements internationaux pris par la France.

Selon le porte-parole national des Verts, le plan annoncé est *« largement insuffisant pour respecter les engagements internationaux que la France a pris à la conférence de Kyoto. Plus l'on attend, plus les réformes pour lutter contre l'effet de serre seront douloureuses ».* Les Verts jugent notamment *« trop faibles »* les mesures de taxation des émissions de gaz carbonique. Ils *« regrettent »* que la France ait décidé de renoncer au *« bridage »* des gros moteurs, plus polluants même à faible vitesse, ainsi que l'absence d'un *« plan d'envergure »* pour faire évoluer la politique des transports de la route vers le rail. Les Verts demandent enfin que la France profite de la présidence qu'elle exercera prochainement à la tête de l'Europe pour prendre des initiatives, *« beaucoup des mesures nécessaires ayant besoin d'une concrétisation au niveau européen ».*

La branche française de l'association Greenpeace a, de son côté, constaté, mercredi, *« avec déception »* le *« manque d'envergure »* du plan national de lutte contre l'effet de serre.

« Quelques semaines seulement après des tempêtes qui ont confirmé l'hypothèse de perturbations climatiques liées aux activités humaines, le gouvernement ne semble pas décidé à présenter un plan à la mesure des enjeux et de l'urgence climatique », déclare l'organisation écologique. Elle estime que l'objectif *« nécessaire sans être suffisant »* du respect des engagements internationaux de la France ne sera même pas respecté *« puisqu'il fait appel à l'Union européenne et ouvre la porte aux permis à polluer ». « Nous sommes loin des déclarations volontaristes des derniers mois ».*

LeMonde Job: WMQ2101--0011-0 WAS LMQ2101-11 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0393 Lcp:700 CMYK

Des ravisseurs d'enfants sont jugés par la cour d'assises du Var

Huit malfaiteurs avaient enlevé les fils de responsables d'agence bancaire pour obtenir des rançons

Huit personnes comparaissent depuis le lundi 17 janvier devant la cour d'assises du Var pour deux enlèvements d'enfants perpétrés en novembre 1997 et janvier 1998 à l'encontre des fils de deux responsables d'agence bancaire. Les accusés, des hommes à la dérive d'âges variés, dont le comportement naïf a permis l'arrestation, s'étaient partagé les quelques dizaines de milliers de francs des deux rançons.

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Classique des peurs parentales, et pratique mafieuse, l'enlèvement d'enfant contre rançon est pourtant chose rare en France. *« On le voit beaucoup dans les films,* comme le souligne le président de la cour d'assises du Var, Dominique Bréjoux, *mais rarement aux assises. Pour moi, c'est la première fois. » « Pour moi aussi »,* lui répond en écho à la barre le chef d'enquête, policier depuis vingt-cinq ans.

PROCÈS

Atypique, le double kidnapping examiné depuis lundi 17 janvier à Draguignan l'est aussi par la personnalité des accusés – aréopage de huit personnages à la dérive, de tous âges – et par l'incroyable naïveté dont ceux-ci ont fait preuve dans l'exécution de leurs crimes.

Un mercredi de novembre 1997, Benjamin, douze ans, qui faisait ses devoirs seul chez lui, dans la villa de ses parents, était pris en otage vers 16 h 45 par deux hommes armés et cagoulés, qui le ligotaient et le bâillonnaient avec un adhésif, puis l'emmenaient de force dans une fourgonnette. Aussitôt, le père de l'enfant, directeur d'une agence Crédit lyonnais d'une bourgade proche de Sainte-Maxime, était appelé sur sa ligne directe et sommé de réunir la totalité de la caisse, pour la remettre à un complice, devant la banque, quelques instants plus tard.

Sa direction lui recommandant de suivre les instructions des malfaiteurs, le banquier s'exécutait et, moins d'une heure plus tard, cédait au passager d'une moto une sacoche contenant un peu moins de 100 000 francs. Benjamin était ensuite libéré, abandonné en pyjama et en chaussons, après 1 h 15 d'enlèvement, à un kilomètre de l'agence.

Rapidement, les enquêteurs allaient identifier le téléphone portable qui avait servi à joindre le banquier : une ligne activée par Mobicarte, elle-même jointe à huit reprises à l'heure des faits par le portable d'un artisan taxi de Cavalaire, Jean-Louis Peneranda. Or, placée sur écoute, la ligne fixe du domicile de ce quadragénaire, déjà condamné pour des délits mineurs, allait permettre d'établir un lien avec une affaire similaire : le rapt du fils du directeur d'une agence du Crédit agricole, dans la région, le 23 janvier 1998.

Ce jour-là, vers 7 heures, deux individus ceinturaient ce banquier, pistolet sur la tempe, alors que celui-ci quittait son domicile pour rejoindre son travail. Introduits dans la villa, les agresseurs prenaient en otage Vincent, onze ans, sous les yeux de ses parents et de son jeune frère, en intimant l'ordre de réunir 300 000 francs. Là encore, la direction régionale de l'établissement recommandait de suivre les instructions, non sans qu'eût été préalablement relevé le maximum de numéros sur les billets de la rançon. L'argent devait être récupéré plus tard au cours d'un rendez-vous fixé sur une autoroute. Et l'enfant était retrouvé par hélicoptère en début d'après-midi, prostré, bâillonné et ligoté, sur un chemin forestier.

Deux ans après, Vincent a écrit au président Bréjoux : *« J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de ne pas assister au procès. »* L'enfant souhaite *« retrouver l'anonymat »* que, localement, son enlèvement lui a fait perdre. Sa famille a dû déménager. A l'experte psychologue, qui note des *« perturbations comportementales »* et sollicite un suivi psychologique, Vincent a dit éprouver de la haine pour ses agresseurs : *« Je voudrais qu'ils passent la fin de leur vie en prison. »*

« PLUTÔT DE LA HAINE »

Calé entre ses parents, sur le banc des parties civiles, Benjamin, au contraire, a voulu être là. A la psychologue, l'adolescent a dit, lui aussi, éprouver *« plutôt de la haine », « l'envie de faire du mal, de les frapper avec un bâton ». « S'ils n'étaient pas en prison, j'aurais peur qu'ils viennent me chercher. »* Son père explique travailler désormais à temps partiel pour que son fils ne soit plus seul à la maison.

Aux magistrats et aux jurés, Benjamin raconte calmement son enlèvement. Il n'a pas subi de violences physiques. Mais des menaces, chez lui, avant d'être enlevé, quand l'un des ravisseurs s'est aperçu qu'il avait tenté de joindre les gendarmes en les voyant arriver. Benjamin a aussi la mémoire des voix : l'un d'eux l'a rassuré.

Et la cour d'assises de mettre un visage derrière chacune des têtes hier cagoulées. Parce qu'il a, sans attendre, le jour même du deuxième enlèvement, réglé une dette de téléphone, en espèces, avec l'argent volé, Jean-Louis Peneranda a tout de suite été arrêté. La maman de Vincent, directrice d'agence bancaire elle aussi, dit quelle fut sa surprise en apprenant qu'il était l'un de ses clients.

Enferré, selon lui, dans *« des soucis d'argent »,* Jean-Louis Peneranda – auquel il est reproché deux autres lourdes affaires d'extorsion de fonds avec armes – explique sa dérive, autour de bars mafieux : *« Je me suis retrouvé avec une arme à la main. A un moment, vous ne raisonnez plus. Vous faites tout à côté. »* Autour de lui : Fabrice Borloz, trente-quatre ans, un repris de justice aux nerfs à vif qui dit avoir lu et apprécié *Crimes et châtiments* en détention ; Fabrice Lauro et Karim Dir, deux jeunes de vingt-trois ans, *« gentils », « polis », « serviables »,* selon leur entourage, mais qui semblaient trop *« aimer la vie facile »* vers Saint-Tropez.

Et encore Jean Pezzuli, dit « Nano », quarante-neuf ans, déjà condamné, en 1985, dans la même salle d'assises, pour une agression ; Marcel Consentino, dit « Tonton », un sexagénaire baroudeur et débonnaire, jamais condamné, *« hédoniste des Caraïbes »,* selon le président, qui lit l'une de ses lettres : *« J'ai fait le chauffeur,* écrit « Tonton » à un ami incarcéré. *Je pense prendre de cinq à dix ans. Il faut bien que vieillesse se passe... »*

Les six hommes reconnaissent chacun leur participation à l'un ou l'autre des enlèvements, pour un bénéfice individuel, après partage, de... 14 000 francs pour le premier méfait, 75 000 pour le second. Coaccusées, deux femmes, poursuivies pour « association de malfaiteurs et recel », nient pour leur part toute implication. Les hommes risquent la réclusion à perpétuité.

Jean-Michel Dumay

La mise en examen de M. Toubon à Perpignan est annulée

LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER (Hérault) a annulé, mardi 18 janvier, la mise en examen de Jacques Toubon pour *« complicité de prise illégale d'intérêt »* dans l'enquête sur l'acquisition, en 1995, d'une exploitation agricole près de Perpignan (Pyrénées-Orientales). La cour d'appel a constaté *« l'incompétence du juge d'instruction »* pour poursuivre M. Toubon, les faits évoqués étant relatifs aux fonctions ministérielles qu'il exerçait alors. En pareil cas, rappelle l'arrêt, seule la Cour de justice de la République peut mettre en cause un ministre ou un ancien ministre. L'ancien garde des sceaux avait été mis en examen au mois de novembre par le juge Francis Boyer, qui le soupçonnait d'avoir fait intervenir son cabinet auprès du préfet – le futur préfet de Corse, Bernard Bonnet – pour favoriser le coiffeur de son épouse, Lise Toubon, dans l'acquisition des terrains du mas Llinas. – (*Le Monde* du 12 novembre 1999.)

DÉPÊCHES

■ **MARÉE NOIRE : la juge d'instruction parisienne Dominique de Talencé, chargée de l'enquête sur le naufrage du pétrolier « Erika »,** a adressé une commission rogatoire internationale à la justice italienne en vue de déterminer les responsabilités dans cet accident survenu le 12 décembre 1999 au large de la Bretagne. Cette démarche devrait permettre l'audition des responsables du bureau de vérification italien Rina, qui avaient autorisé le pétrolier à naviguer.

■ **JUSTICE : le marchand de biens lillois Roger Dupré, surnommé « Roger la banane », a été condamné à trente mois de prison** pour escroquerie, mercredi 19 janvier, par le tribunal correctionnel de Lille. Les vingt autres prévenus, qui avaient comparu en novembre dans ce dossier de prêts frauduleusement obtenus auprès du Crédit immobilier de Douai (CID), ont tous été condamnés. S'agissant de MM. Dupré et Renaux, le tribunal est allé au-delà des réquisitions du ministère public. – (*Le Monde* du 11 novembre.)

■ **Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné, jeudi 20 janvier, Charles Hoareau, chef de file du comité CGT des chômeurs et précaires** des Bouches-du-Rhône, à cinq mois de prison avec sursis. Le 9 décembre, alors que deux à trois mille sans-emploi manifestaient devant le palais de justice, M. Hoareau avait été jugé pour coups et blessures volontaires sur trois agents de la force publique. Les faits s'étaient déroulés le 10 février 1999, sur le port de Marseille, où M. Hoareau et des manifestants voulaient faire obstacle à l'expulsion d'un sans-papiers tunisien. – *(Corresp.)*

■ **Jean-Marie Sauts, un chef d'entreprise de soixante et un ans, conseiller municipal à Floirac (Gironde), a été condamné** mercredi 19 janvier en appel à un an de prison dont six mois ferme pour harcèlement sexuel contre une secrétaire. La cour d'appel de Bordeaux a réduit la peine d'une année de prison ferme qui lui avait été infligée en première instance, en juin 1998.

■ **ÉDUCATION : Pierre Duharcourt, membre de la direction nationale du Snesup, a été élu mercredi 19 janvier cosecrétaire général de la FSU** en remplacement de Daniel Le Bret, qui a démissionné mardi 18 (*Le Monde* du 20 janvier). Pierre Duharcourt dirigera la première fédération enseignante au côté de Monique Vuaillat, par ailleurs secrétaire générale du SNES (enseignants du second degré), jusqu'au congrès de la FSU prévu en janvier 2001.

■ **Le décret réorganisant les statuts de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP)** a été publié au *Journal officiel* du 16 janvier. Les fonctionnaires ne pourront plus être détachés à l'institut que pour une durée de quatre ans renouvelable une fois. Les conseils de l'établissement devront être réélus dans un délai de six mois. L'INRP, dirigé par Philippe Meirieu, avait été sévèrement critiqué dans un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale. – (*Le Monde* du 1er septembre.&)

Passe d'armes entre François Santoni et le président Monfort au procès du racket de Sperone

JEAN-YVES MONFORT, le président de la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, s'est offert, mercredi 19 janvier, l'une de ces confrontations qu'il apprécie particulièrement. A la barre se tient un homme, à la fois détaché et sûr de lui : François Santoni, trente-neuf ans, ancien responsable d'A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique. Avec six autres prévenus, il doit répondre d'une *« tentative d'extorsion de fonds »,* commise en 1996, au préjudice de Jacques Dewez, promoteur du complexe immobilier et touristique du golf de Sperone (Corse-du-Sud) (*Le Monde* du 20 janvier).

L'homme en impose. Par son solide physique d'abord, mais surtout par sa réputation. Dirigeant historique du nationalisme corse, c'est avec lui que le gouvernement s'aventure à négocier quand il n'est pas dans une période de répression. L'homme sait se faire respecter de ses troupes, mais doit aussi faire face à des ennemis tenaces. N'a-t-il pas échappé à une tentative d'assassinat ? Ne dit-on pas que, pour assurer sa sécurité, il ne se déplace jamais sans ses gardes du corps ?

Une rumeur qu'il tient à démentir avant même que le président du tribunal n'entame l'interrogatoire sur les faits. *« Vous avez dit que deux de mes coprévenus étaient mes gardes du corps, mes porte-flingues,* lance-t-il. *Dans cette salle, je ne vois qu'une personne qui se promène avec deux gardes champêtres, c'est M. Dewez* [partie civile au procès, le promoteur du domaine de Sperone bénéficie d'une protection rapprochée]. *Pour moi, c'est une question d'éthique, je me défends tout seul. »* Le président Monfort pressent que le dialogue qui s'amorce s'annonce haut en couleur. *« Avant d'examiner l'affaire au fond, dites-nous quelles sont vos impressions d'audience »,* propose-t-il au prévenu. *« Vous avez traité ce procès sur un ton dérisoire, sans doute parce que vous n'avez pas grand-chose contre nous,* attaque M. Santoni. *Parfois, vous avez été méprisant avec mes coprévenus, et fait assaut de civilité envers moi, peut-être pour me présenter comme le commanditaire de ce racket. »*

« Le tribunal n'a aucun mépris pour personne, rétorque le président. *A l'inverse, il a peut-être fait preuve de trop de sympathie. Si j'ai eu un coup de gueule envers Me Mattéi* [l'ex-compagne de M. Santoni, avocate de militants nationalistes, est également prévenue dans cette affaire], *c'est parce que dans ce palais de justice, et en tout cas dans cette chambre, les avocats et les magistrats forment une grande famille. Leurs relations sont fondées sur l'estime et le respect réciproques, et le tribunal se désole qu'une femme intelligente comme elle, une avocate de sa qualité, se trouve embringuée dans une affaire pareille. Le tribunal dit ce qu'il a sur le cœur. Ce n'est pas du mépris, c'est essayer de ressentir les problèmes des autres. Pourquoi croyez-vous qu'on consacre autant de temps à ce que vous qualifiez vous-même de "minable affaire d'extorsion de fonds" ? »*

« ON EN DISCUTERA AILLEURS »

M. Santoni ne s'en laisse pas compter. *« C'est une tentative de diabolisation de la cause nationaliste »,* dit-il. *« Vous avez des réponses toutes prêtes,* regrette le président Monfort. *Je vous parle de sympathie, vous me parlez de politique. Vous êtes dans un rôle, alors que moi, malgré ma robe, je suis moi-même. »* La parenthèse est refermée et le président commence l'examen des faits.

La question est simple : François Santoni a-t-il mandaté Marie-Hélène Mattéi auprès de Jacques Dewez pour lui demander de recevoir André-Noël Filippeddu, alias « Monsieur Gulliver », celui-là même qui viendra lui réclamer 4 millions de francs pour le compte du FLNC-canal historique ? C'est la version de l'accusation et des parties civiles. Ou bien lui a-t-il demandé d'intervenir auprès du responsable du domaine de Sperone pour arranger un rendez-vous au cours duquel M. Santoni devait évoquer la situation de quatorze militants nationalistes impliqués dans une précédente tentative d'attentat contre le site, en 1994 ? C'est la thèse de la défense.

Celle que le prévenu réitère à l'audience, sans grande conviction. *« Je n'essaye pas de vous convaincre, parce que je crois que vous avez déjà décidé »,* indique-t-il, avant de reprendre une thèse ébauchée dès le premier jour du procès, lundi 17 janvier. Si son nom est apparu dans ce dossier, c'est, affirme-t-il, parce qu'il est victime d'une *« manipulation judiciaire »* fomentée à Matignon par les services du premier ministre de l'époque, Alain Juppé. Il en veut pour preuve les déclarations à la commission d'enquête parlementaire sur la Corse de Roger Marion, le policier chargé de l'enquête. *« Il avait reconnu que ses services n'avaient rien contre moi et qu'ils avaient utilisé la plainte de M. Dewez pour me neutraliser »,* rappelle le prévenu. Alors, qui sont les individus encagoulés, se réclamant du FLNC, qui ont convaincu André-Noël Filippeddu de rendre visite à M. Dewez pour lui extorquer 4 millions de francs ? *« Certainement des petits malfrats qui ne sont pas liés au nationalisme,* assure M. Santoni. *Ça arrive souvent que le sigle du FLNC soit utilisé par des individus qui n'en font pas partie. »* Il précise aussi que si le FLNC avait vraiment voulu *« prendre de l'argent »,* ce qu'il n'a jamais revendiqué, il s'y serait pris autrement et y serait parvenu.

Le président Monfort trouve l'explication un peu courte. *« Vous nous parlez de manipulation, mais aucun des prévenus n'apporte des éléments accréditant cette thèse,* s'étonne-t-il. *Pouvez-vous nous en dire plus ? » « Il faudrait pour cela aborder le volet politique, parler de certains individus, et ce n'est pas le lieu pour ça, on en discutera ailleurs, si vous le voulez bien »,* répond M. Santoni. La curiosité du président est piquée au vif. *« Vous savez, on est amateur de ce genre de choses,* avoue-t-il. *Trouvez-moi un préfet impliqué avec M. Dewez ! On s'en pourlèche les babines, et le procès basculerait. »* Le prévenu sourit mais n'en dira pas plus.

Acacio Pereira

LE RAPPORT PUBLIC DE LA COUR DES COMPTES
AUJOURD'HUI EN LIBRAIRIE

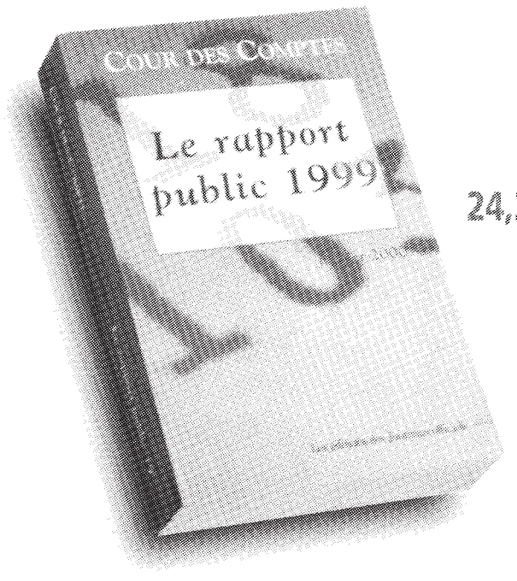

24,39 € - 160 F
900 pages

JOURNAUX OFFICIELS

LES JOURNAUX OFFICIELS, ÉDITEUR DE LA COUR DES COMPTES
www.journal-officiel.gouv.fr

LeMonde Job: WMQ2101--0012-0 WAS LMQ2101-12 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:35 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0394 Lcp:700 CMYK

L'A 51 conduit les élus des Hautes-Alpes de la lassitude à l'exaspération

Ce projet d'autoroute, qui doit relier Grenoble à Sisteron, est toujours en attente d'un tracé définitif. Depuis 1987, sept ministres de l'équipement ont géré ce dossier. Les communes concernées commencent à trouver le temps long

SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHÊNE (Hautes-Alpes)
de notre envoyé spécial

Ils sont trente-cinq, maires ou conseillers municipaux de la vallée du Buëch, ce torrent qui dévale de Lus-la-Croix-Haute (Drôme) vers les Hautes-Alpes en arrosant des villages minuscules entre des montagnes enneigées. Riverains de la RN 75, souvent de gauche, ils ont été de toutes les mobilisations contre l'autoroute A 51, Sisteron-Grenoble, dont le dossier est passé depuis 1987 sur les bureaux de sept ministres de l'équipement successifs. Jusqu'à ce que, en juin 1997, Jean-Claude Gayssot suspende la déclaration d'utilité publique (DUP) de cette autoroute lancée par son prédécesseur, Bernard Pons, et dont le tracé passait par l'est de Gap.

L'Etat, ce grand organisme lointain représenté par des préfets changeants, a donc décidé de les consulter de nouveau pour examiner une fois encore le tracé de ce barreau manquant entre le sud et le nord des Alpes. Dans la jolie salle des mariages de l'hôtel de ville de Serres, ils se sont réunis pour préparer le blocage de la N 75 à hauteur du magnifique hameau de la Rochette, samedi 8 janvier, et pour décider de ce qu'ils vont dire au nouveau préfet.

Jean-Claude Gast, maire (PS) de Saint-Julien-en-Beauchêne, ouvre les débats : certains, qui sentent l'exaspération de leur population devant des routes saturées l'été, sont devenus des partisans de l'autoroute, du moment qu'elle ne passe pas chez eux mais par l'est de Gap. D'autres restent farouchement opposés à l'A 51. La majorité des élus ne sait plus quoi penser, sinon que l'Etat les malmène depuis des années. La preuve du *« fait qu'on nous prend pour des cons »*, explique François Pujol, maire de Savournon, c'est l'étude récente du Centre d'études techniques du ministère de l'équipement (CETE) d'Aix, qui sert de base officielle pour la nouvelle consultation : elle se prononce pour le passage par Lus, alors qu'en 1987 le même CETE avait diffusé un document qui expliquait que le tracé par Gap était meilleur !

Ces élus ruraux estiment, en tout cas, que le projet est suffisamment important pour relever de la commission nationale du débat public. Instituée par Michel Barnier, quand il était alors ministre de l'environnement d'Edouard Balladur, cette commission a pour mission de susciter une expertise contradictoire et publique menée sous l'égide d'un magistrat indépendant. Ces élus l'ont réclamée à M. Gayssot, par courrier, en février 1999. Celui-ci leur a écrit en retour qu'il était soucieux d'*« un projet d'aménagement respectueux des dynamiques locales et des logiques de développement des territoires »*, tout en évitant soigneusement de répondre à la question posée. Les demandeurs se sont toutefois vu notifier que ladite commission de débat public ne pouvait être réunie dès lors qu'une déclaration d'utilité publique était ouverte. Or celle qui entamait les démarches pour l'autoroute A 51 par Gap existe encore : elle a été suspendue et non annulée !

Exaspérés par ce qu'ils considèrent être des arguments dilatoires, ces contestataires viennent de trouver un renfort de poids dans la région limitrophe Rhône-Alpes. Le conseil régional a validé, en octobre 1999, une étude commandée à GMV Conseil, dont les travaux sur l'autoroute A 7, dans la vallée du Rhône, sont reconnus. Ses conclusions sont parfaitement contradictoires avec celles du CETE d'Aix. Elle part du constat, fait par tous, que les saturations estivales sur la RN 75 sont insupportables, tant pour les usagers régionaux et nationaux que pour les riverains. Mais elle soutient que *« la réalisation de l'A 51 conduit à faire disparaître tout trafic sur la RN 75, ce qui montre bien le caractère substituable des deux axes »*. Ce qui est une manière de se prononcer contre un équipement aussi destructeur d'environnement qu'une autoroute.

Contestant que cet axe puisse délester de façon significative la vallée du Rhône, un des arguments avancés par les partisans de l'autoroute, GMV Conseil se prononce en faveur de travaux d'aménagements sur la RN 85 (Grenoble-Gap) et sur la RN 75, qu'il voudrait spécialiser dans le transport léger. Le bureau d'études plaide, enfin, pour le développement du transport collectif actuellement délaissé, comme cette petite voie ferrée qui remonte péniblement la vallée du Buëch sur une voie unique.

> Par une sorte de politisation artificielle du dossier, le tracé par Gap semble être devenu celui de la droite tandis que celui par Lus-la-Croix-Haute serait de gauche

Ces élus contestataires auront pourtant du mal à se faire entendre. Les conseils généraux de la Drôme et des Hautes-Alpes, à majorité de droite, comme celui des Alpes-de-Haute-Provence, à majorité de gauche, ont déjà fait connaître leur volonté que l'A 51 soit construite au plus vite. Par une sorte de politisation artificielle du dossier, le tracé par Gap semble être devenu celui de la droite, tandis que celui par Lus-la-Croix-Haute serait de gauche. Il a surtout l'avantage d'être estimé à 9,9 milliards de francs, tandis que le passage par Gap est en coûterait plus de 11 milliards.

Pourtant, Jean-Claude Gast, maire-agriculteur, estime que la gauche, à laquelle il appartient, ne peut se contenter de trancher les questions d'aménagement de manière comptable : *« On ne peut plus continuer à jouer le développement urbain contre le développement rural. Or, avec les autoroutes, c'est toujours ce qui se passe, elles vident ce qu'elle traversent. »* Et il a une raison toute récente de se mettre en colère : au dernier trimestre de 1999, il a demandé un permis de construire, car un groupe industriel se proposait d'installer une unité de captation d'eau des montagnes sur sa commune de 80 habitants, qui vit de trois hôtels et de quatre agriculteurs, et où la moyenne d'âge dépasse soixante ans. En matière de développement local, on pouvait difficilement rêver mieux dans ces territoires qui survivent avec une faible agriculture de montagne, un artisanat minuscule, le tourisme familial et une petite filière bois.

Or, sans même le contacter directement, la direction départementale de l'équipement vient de lui refuser ce permis, expliquant dans sa lettre que l'établissement était susceptible d'être sur le tracé de la future autoroute. Pour lui, cela constitue une preuve de plus que les dés sont pipés et les consultations factices. Tout comme ses collègues, c'est cela, autant que les aménagements projetés, qui le désespère. La dernière rencontre de ces élus avec le préfet des Hautes-Alpes, le 10 janvier, n'a fait que confirmer leurs craintes : ils n'ont pas reçu de réponse précise, en particulier sur les changements de pied des services de l'équipement.

Michel Samson

Un barreau manquant entre le nord et le sud des Alpes

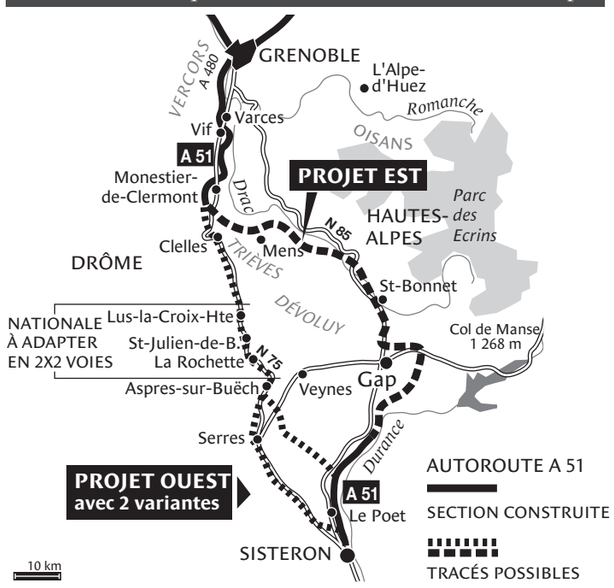

Source : ministère de l'équipement, des transports et du logement

Pollution des eaux : les agriculteurs bretons de nouveau dans la tempête

RENNES
de notre correspondante régionale

Les agriculteurs bretons attendent la visite de Jacques Chirac, jeudi 20 et vendredi 21 janvier, sans avoir le cœur à la fête, malgré les spectaculaires illuminations de la façade du Parlement de Bretagne prévues à Rennes. Avant de continuer sa visite dans les Pays de la Loire, le président de la République devrait entendre la longue litanie des malheurs de l'agriculture bretonne. Les tempêtes de Noël ont ajouté leur lot de catastrophes en mettant à bas nombre d'étables et en écrasant quelques dizaines de milliers de volailles sur leur passage, dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine.

Et, pour tout arranger, la dimension polluante de l'agriculture bretonne est à nouveau mise en lumière. En parallèle avec des rencontres nationales sur la gestion locale de l'eau, à Rennes, mercredi et jeudi, on parle de nouveau d'un rapport remis au gouvernement en juillet 1999, qui dénonce les aides importantes versées aux éleveurs – une quinzaine de milliards de francs, dont une dizaine provenant de l'argent public, sans *« influence notable sur la qualité des eaux »* (*Le Monde* du 7 décembre 1999). La mission d'évaluation confiée à huit inspecteurs – quatre des finances et quatre du ministère de l'agriculture – sur la gestion et le bilan du programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) suscite d'autant plus de curiosité que le gouvernement s'est appliqué à n'en rien laisser transparaître.

FAIBLESSE DE L'ÉTAT

Les élus du conseil régional de Bretagne eux-mêmes se sont plaints, lors de leur session du 22 novembre 1999, de ne pas avoir eu connaissance de ce travail. Quant à l'association Eau et rivières de Bretagne, elle a saisi la commission nationale d'accès aux documents administratifs pour obtenir que ce rapport soit rendu public. Le PMPOA avait été concocté sous le gouvernement d'Edouard Balladur, pratiquement sur mesure, pour tenter d'aider la Bretagne à limiter l'augmentation inquiétante du lisier et autres « sous-produits » de l'élevage intensif. Directement conclu avec les professions agricoles en octobre 1993 – ce qui avait beaucoup irrité les défenseurs de l'environnement –, ce plan, lancé en 1994 pour dix ans, consiste à subventionner les travaux nécessaires à la mise aux normes des bâtiments d'élevage et de leurs annexes. Les plus grosses concentrations animales étant logiquement les plus polluantes, elles ont été aidées en premier, y compris celles qui étaient en infraction avec la réglementation sur les installations classées, autrement dit qui avaient augmenté leur cheptel sans autorisation. C'est peu dire que les inspecteurs se montrent sévères à l'encontre de cette faiblesse de l'Etat, qui *« ferme les yeux et finance »*, tout en choisissant de *« décaler la mise en œuvre du volet répressif »*. Les inspecteurs détaillent aussi le système des agences de l'eau, qui entraîne une *« exonération quasiment totale des élevages de la redevance pollution »*.

Dérapage des coûts, distorsion de concurrence, principe du pollueur payeur bafoué : le rapport réalisé à la demande de Matignon est un long réquisitoire. En résumé, le PMPOA présente une *« construction juridique vulnérable »*, une *« dérive financière établie »* (+ 130 % par rapport aux prévisions) et surtout n'a eu aucun impact sur l'état de l'eau, qui ne cesse de se dégrader.

Bien plus préoccupés en ce moment par leurs difficultés économiques que par leur image de pollueurs coûteux, les agriculteurs de la région attendent avant tout M. Chirac en tant que chef de l'Etat prêt à prendre la présidence de l'Union européenne. Là réside, en effet, leur dernier espoir de décrocher à nouveau des subventions à l'exportation. Mais c'est aussi de Bruxelles que pourrait être sonné le glas des soutiens du PMPOA. Le rapport souligne que, non seulement, la Commission n'en a pas *« été informée dans des conditions satisfaisantes »*, mais aussi que *« les taux d'aide publique réellement pratiqués, soit plus de 65 %, dépassent largement les plafonds autorisés »*.

Martine Valo

Les professionnels de la mer réclament une agence maritime européenne

LE COMITÉ central des armateurs de France (CCAF) a réagi *« avec satisfaction »*, mercredi 19 janvier, aux propos de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, demandant aux pétroliers d'utiliser davantage des navires sous pavillon français (*Le Monde* du 19 janvier). Mais le président de l'organisation patronale, Marc Chevallier, a ajouté que *« le meilleur moyen de réduire l'importance des pavillons dits "de complaisance" est de redynamiser le pavillon national »*. Or, ajoute-t-il, cela suppose impérativement une réforme des règles et un allègement des charges qui pèsent sur le pavillon français. Il a cité l'exemple suivant : pour amortir correctement un grand navire français transporteur de pétrole brut, il faudrait que son armateur touche environ 40 000 dollars (autant d'euros) par jour, alors que le prix du marché mondial de l'affrètement est de 20 000. Les armateurs sont aussi favorables à une modification du régime de responsabilité. Ils veulent *« poser le principe de la responsabilité du donneur d'ordre* [chargeur, affréteur...] *pour le transport de marchandises polluantes et dangereux »*.

Par ailleurs, cinq organismes maritimes français (armateurs, constructeurs de navires, pêcheurs, organismes gestionnaires des ports...) viennent de demander aux parlementaires européens de mettre en place *« sans délai une agence maritime européenne opérationnelle, dont le but premier serait de coordonner les contrôles de sécurité effectués sur les navires pétroliers touchant les ports européens, selon des méthodes normalisées et unifiées »*. Devant l'Assemblée, Jean-Claude Gayssot a indiqué qu'il proposerait aux partenaires de la France de *« mettre en place un système européen de surveillance et de contrôle maritime »*, y compris en haute mer lorsqu'il s'agit de *« navires dangereux »*.

François Grosrichard

Le Monde DEUXIÈME SEMAINE DU GRAND CONCOURS L'ANNÉE DU SIÈCLE France inter

COMMENT PARTICIPER ?
Vous avez jusqu'au lundi 24 janvier pour découvrir l'événement du siècle qui se cache derrière le titre suivant : "Vol sans casse". Aidez-vous de l'indice du jour ci-dessous pour trouver son nom puis recherchez sa date exacte dans le cahier spécial jeu paru dans *Le Monde* daté du 9-10/01/00, disponible chez votre marchand de journaux.

3 INDICES PAR JOUR !
Le 1er indice paraît dans les pages du *Monde*, le 2e sur le site www.lemonde.fr et le 3e sur *France Inter* entre 7 h et 9 h. Vous pouvez envoyer 1 réponse par participant et par jour, maximum, avant le lundi 24 janvier, sur bulletin ou papier libre, collé sur dos de carte postale.

PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !
Gagnez cette semaine : 1er Prix : 1 *Twingo Pack*. 2e Prix : 1 week-end à St-Petersbourg pour 2. 3e prix : 1 PC multimédia *AMDK6111* 400 Mhz. Du 4e au 10e prix : 7 appareils photos numériques *Dimara*. Du 11e au 100e prix : 90 organiseurs *Oregon Scientifics*.

Règlement, déposé chez SCP Bourgeois, Magnier 77 Roissy en Brie, et cahier spécial disponibles sur demande écrite à l'adresse indiquée sur le bulletin ci-contre.

Bulletin réponse 2e semaine - 21/01/2000
Inscrivez ici en lettres majuscules le nom de l'événement de la semaine à trouver,
le jour, le mois et l'année
QUESTION SUBSIDIAIRE pour départager les ex aequo, devinez le tirage du *Monde* daté du 23-24/01 :
NOM
PRÉNOM
ADRESSE
SIGNATURE* ABONNÉ O N
A compléter en totalité et renvoyer sur dos carte postale uniquement jusqu'au samedi 22/01 dernière levée postale, à :
L'ANNÉE DU SIÈCLE / BP 457 / 77838 OZOIR LA FERRIÈRE cedex.
selon la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. *signature des parents pour les mineurs.

LeMonde Job: WMQ2101--0013-0 WAS LMQ2101-13 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:26 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0395 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Hedy Lamarr

Une des stars les plus fascinantes des années 40

L'ACTRICE hollywoodienne Hedy Lamarr, de son vrai nom Hedwig Eva Maria Kiesler, a été retrouvée morte mercredi 19 janvier à son domicile en Floride.

Née à Vienne le 9 novembre 1913, Hedwig Kiesler fréquente durant son adolescence l'École d'art dramatique de Max Reinhardt à Berlin. Elle débute au cinéma en 1931 dans *Sturm im Wasserglass* de Georg Jacoby, mais c'est son rôle en 1932 dans le film tchèque *Extase* de Gustav Machaty, où elle apparaît nue, qui lui vaut sa notoriété. Elle épouse un peu plus tard le millionnaire allemand Fritz Mandl, un des plus gros marchands d'armes de l'époque, qui devient un des plus fervents soutiens d'Adolf Hitler. Soucieux de préserver la réputation de sa femme, il tente de racheter et de détruire, sans succès, toutes les copies existantes du film. Cette initiative ne sera pas du goût de son épouse, qui le quitte en 1938, s'envole à Londres et y rencontre Louis B. Mayer. Le patron de la MGM accepte de la prendre sous contrat. Hedwig Kiesler prend alors le pseudonyme de Hedy Lamarr et devient l'une des stars les plus fascinantes des années 40. Un talent d'actrice limité l'empêchera d'accomplir une carrière plus importante.

Son premier film américain, *Casbah* (1938), de John Cromwell, est un remake de *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier. Louis B. Mayer tentera ensuite d'exploiter ce succès dans deux films à l'arrière-fond exotique, *I Take This Woman* (1938), de W. S. Van Dyke, et *Lady Of The Tropics* (1939), de Jack Conway. Hedy Lamarr reprend un registre de femme mystérieuse à la Garbo, *Comrade X* (1940), de King Vidor, séduit Clark Gable dans *La Fièvre du pétrole* (1940), de Jack Conway.

Sa carrière perd ensuite de sa brillance. Hedy Lamarr est cantonnée dans le rôle de séductrice fatale : *The Heavenly Body* (1943), de Walter Reisch, *Tortilla Flat* (1942), de Victor Fleming. Peu rigoureuse dans ses choix de carrière – elle avait refusé le rôle principal de *Casablanca* dont héritera Ingrid Bergman –, elle tourne après la guerre, essentiellement dans des films de série B souvent remarquables comme *Le Démon de la chair* (1946), d'Edgar G. Ulmer, ou *La Dame sans passeport* (1950), de Joseph Lewis. Même son rôle de Dalila dans *Samson et Dalila*, de Cecil B. De Mille, ne réussira pas à relancer sa carrière.

Samuel Blumenfeld

Anne-Marie Chapouton

La créatrice de Ti-Michou et Gros Cachou

ÉCRIVAIN pour la jeunesse, Anne-Marie Chapouton est morte dimanche 16 janvier à Lourmarin (Vaucluse). Née en 1939 à Millau (Aveyron), cette créatrice bien connue des enfants était aussi l'une des plus prolifiques : elle comptait près de deux cents titres à son catalogue.

Après une enfance en Tunisie et en Hollande, Anne-Marie Chapouton se fixe à New York où elle fait ses études et soutient une thèse sur Julien Gracq à Columbia University. A vingt-neuf ans, elle se tourne vers l'écriture et publie notamment dans les publications de Bayard Presse, dont *Okapi, J'aime lire, Belles Histoires* et *Pomme d'Api,* où paraissent en feuilleton les aventures des célèbres Ti-Michou et Gros Cachou. Rapidement, elle « couvre » tous les genres : albums, poèmes, contes, comptines, romans et même, avec *Hector et Clara,* bande dessinée. De la maladie à l'amitié, en passant par l'adoption ou la naissance, Anne-Marie Chapouton se sent particulièrement à l'aise lorsqu'elle s'adresse aux petits. Elle aborde leurs préoccupations avec finesse et justesse de ton, comme en témoigne son abondante production chez Flammarion/Père Castor : *Les Malheurs de César, Eustache et Raoul, Chiche pois chiche, Les Lettres de Biscotte Mulotte...*

Quelques incursions dans le roman pour adolescents lui font élargir la palette de ses lecteurs. Elle traite de sujets « pour enfants », en apparence, mais ses points de départ psychologiques – le sentiment d'exclusion, comme dans *Janus le chat des bois,* ou d'abandon, comme dans *Un creux dans le mur* – parlent à tous les âges. Elle sait être drôle comme dans *L'Année du Mistouflon,* mais surtout elle met en pratique une écriture particulièrement efficace. *« L'enfant tourne à une autre vitesse que nous,* disait-elle. *Si on veut qu'il nous suive, il faut se mettre à son pas. »* Les livres disponibles d'Anne-Marie Chapouton, environ soixante-dix, sont publiés pour la plupart chez Flammarion/Père Castor, Bayard Editions, Nathan, Hachette et Albin Michel.

Florence Noiville

■ **BETTINO CRAXI,** ancien président du conseil italien, est mort d'une crise cardiaque mercredi 19 janvier dans sa villa d'Hammamet, en Tunisie, où il vivait en exil. Il était âgé de soixante-cinq ans (*lire page 2*).

NOMINATIONS

DÉFENSE

Jacques de Lajugie a été nommé directeur des affaires financières au ministère de la défense (*Le Monde* du 20 janvier), lors du conseil des ministres de mercredi 19 janvier. Il remplace Jean-Raphaël Alventosa, nommé le 8 décembre 1999 conseiller maître à la Cour des comptes au tour extérieur.

[Né le 11 mars 1953 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Jacques de Lajugie est affecté à sa sortie de l'ENA (1977-1979) à la direction des relations extérieures (DREE) du ministère de l'économie à Paris, où il fera l'essentiel de sa carrière, excepté trois détachements à Brasilia (1983-1985, puis 1989-1990) et au Caire (1994-1996). Jacques de Lajugie était sans affectation depuis septembre 1998, date à laquelle il avait dû démissionner de la direction de la DREE, poste qu'il occupait depuis juillet 1996, sous la pression de Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie.]

ÉDUCATION NATIONALE

Daniel Bancel a été nommé, en conseil des ministres, mercredi 19 janvier, directeur des enseignements scolaires (Desco) au ministère de l'éducation nationale ; il succède à Bernard Toulemonde. **Geneviève Berger** a été nommée directrice de la technologie au ministère de l'éducation nationale, en remplacement de Pascal Colombani. **Bernard Dubreuil** a été nommé recteur de l'académie de Lyon, en remplacement de Daniel Bancel, et **Denise Pumain** rectrice de l'académie de Grenoble, en remplacement de Bernard Dubreuil.

[Né le 8 août 1941 à Chambéry (Savoie), **Daniel Bancel,** docteur d'Etat en mathématiques, était recteur de l'académie de Lyon depuis le 4 mars 1991. Président de l'université Paul-Sabatier de Toulouse de 1982 à 1984, il fut ensuite recteur de l'académie de Rouen de 1984 à 1989. Chargé de mission auprès du ministre de l'éducation Lionel Jospin, de 1988 à 1991, Daniel Bancel est l'auteur d'un rapport portant création des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) en 1989. Il a rédigé en 1999 un rapport sur les conditions de travail des enseignants pour le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre.]

[Née en janvier 1955, **Geneviève Berger,** agrégée de sciences physiques, docteur en médecine, était depuis janvier 1998 chef du département de bio-ingénierie à la direction de la technologie du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.]

[Né le 7 août 1948 à Saint-Gaultier (Indre), **Bernard Dubreuil,** docteur d'Etat en sciences physiques, était recteur de l'académie de Grenoble depuis 1996.]

[Née le 2 novembre 1946 à Montbard (Côte-d'Or), **Denise Pumain,** docteur ès lettres et sciences humaines, agrégée de géographie, était professeur à l'université Paris-I. De 1981 à 1986, elle a été chargée de mission, puis professeur à l'Institut national d'études démographiques (INED).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 19 janvier est publié :

● **DOM-TOM :** un décret relatif à l'élection des membres de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Heureux et affectueux anniversaire,

Papy.

Harold, Yannick, Florent, Marc,
Et Cie.

Pacs

Philippe DAVID
et
William VALETTE

se sont pacsés, le 29 décembre 1999, après onze ans de vie commune.

Ils remercient M. Jospin et l'ensemble du gouvernement qui ont su tenir bon cap contre la vague homophobe.

Décès

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Ses compagnons jésuites,
Et les membres de sa famille,
recommandent à vos prières le

Père
Edouard BARBOU des PLACES sj,

décédé le 19 janvier 2000, dans sa centième année.

La messe des funérailles sera célébrée le vendredi 21 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

– Mme Paul Goujon,
née Jacqueline Miège, son épouse,
Soizick Goujon, sa fille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Paul GOUJON,
ingénieur agronome,
conservateur des Eaux et Forêts,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 12 janvier 2000, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la chapelle du Père-Lachaise, le mercredi 19 janvier, dans la plus stricte intimité.

2, villa Chanez,
75016 Paris.
72 *bis*, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
e-mail: carnet@mondepub.fr.

– Sotiria Tsilis,
sa mère,
Didier Kunz,
son père,
Roxane et Stéphane,
sa sœur jumelle et son frère,
Paula Roscam et Nafsica Starakis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre KUNZ,

mort à l'âge de dix-sept ans, le 16 janvier 2000, à Athènes, des suites d'un accident de la route.

[*Le Monde* présente à Didier Kunz, son correspondant à Athènes, et à sa famille, ses condoléances.]

– Christiane Renaut,
son épouse,
Elsa Renaut,
sa fille,
Marie Alice Orlandetti,
sa petite-fille,
Jean-Louis Orlandetti,
son gendre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger RENAUT,
directeur départemental de la DCCRF
des Ardennes,

survenu le 14 janvier 2000, à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'incinération aura lieu le lundi 24 janvier, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

57, rue de Montreuil,
résidence San-Miguel,
75011 Paris.

– Mme Nelly Sfez,
son épouse,
M. Frédéric Sfez
et sa fille Delphine,
M. Jean-Marc Sfez,
M. et Mme Renzo Sfez,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Aldo SFEZ.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 janvier 2000, à 14 h 30, au cimetière de Pantin.

– Robert Vivien,
son époux,
Claude et Marie-Hélène Vivien,
François et Geneviève Vivien,
Mireille et Jean-Georges Harmelin,
ses enfants,
Yann, Jim, Florence et Nicolas,
ses petits-enfants,
Morgan, Chloé et Maëlle,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Thérèse VIVIEN,

survenu le 14 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année.

16, rue Vandrezanne,
75013 Paris.

– Mme Simonne Urrutia,
Jean-Pierre Urrutia
et sa fille Stéphanie,
Javier et Anne-Marie Oroz
et leurs fils, Jacques, Jon et Mikel,
Claude et Laurence Urrutia
et leurs fils, Txomin et Pablo,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis URRUTIA,
agrégé des universités,
docteur ès lettres,
ancien professeur
à Paris-VIII - Vincennes,
ancien professeur à l'université de Pau
et des pays de l'Adour,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 18 janvier 2000, à Hendaye, au cimetière du Vieux-Fort.

5, rue d'Aguerria,
64700 Hendaye.

Anniversaires de décès

– Le 20 janvier 1999, disparaissait

Jean de ROCHEGONDE.

Merci à tous ceux qui ont accompagné les siens.

Souvenirs

– Aix-en-Provence. La Flotte-en-Ré. Marseille.

C'est le 19 janvier 1984 que disparaissait notre bien aimé

Barthélemy FLEXAS,
agrégé de l'université.

« ...Dans le jardin de mon Père,
j'ai voulu retrouver mes plus beaux [souvenirs.
Il n'y a plus, hélas ! que regrets et [soupirs... »
Jane Rieu.

Messes anniversaires

– Le 21 janvier 1999,

Benoît

nous quittait.

Il nous manque.

Une messe sera donnée le 28 janvier 2000, à 18 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris.

Françoise Lemarchand,
Jean-Claude Castagneyrol.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Il y a un an,

M. Fernand NOUVION

nous a quittés.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 22 janvier 2000, à 18 heures, en l'église Saint-Lambert-Vaugirard, rue Gerbert, à Paris-15e.

Colloques

21-22 janvier 2000.

« Religion, « religiosités » et politique dans les extrêmes droites allemandes de 1870 à 1933 »

Colloque organisé par le Centre d'études germaniques de l'université Robert-Schuman, sous la direction de Louis Dupeux et de Michel Fabréguet, avec la participation de K. Sontheimer, J.-P. Bled, M. Arnold, S. Breuer, H. Chatellier, C. Defrance, J. Gandouly, Y. Guéneau, G. Imhoff, G. Merlio, P. Moreau, M. Nebeling, S. Tabary, J. Ulbricht, C. Vollnhals.

Centre d'études germaniques,
8, rue des Ecrivains,
67081 Strasbourg.
Tél. : 03-88-36-45-14.

UNIVERSITÉ PARIS-IV - SORBONNE
et
COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES
de l'Alliance israélite universelle :

« Paul et la question de l'autre »

Dialogue biblique
avec
S. Breton, A. Didier-Weill,
J.-C. Guillebaud, M.-J. Mondzain,
J. Rolland, P. Thibaud, S. Trigano,
suivi d'un récital de Roula Safar.

Dimanche 30 janvier, de 10 heures à 18 heures,
en Sorbonne, amphi Descartes (PAF).

Renseignements : 01-53-32-88-58.
Site Internet : http://www.aiu.org

Cours

Cours particuliers
d'informatique à domicile
(Internet, bureautique, multimédia).
Tous niveaux. 300 formateurs en IDF.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Concerts

– **Georges Moustaki** donnera, mardi 25 janvier, à 20 heures, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris-5e, **un concert au bénéfice des victimes de la catastrophe survenue au Venezuela.**

Vente et réservation des places à l'ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic, Paris-16e, ou sur place une heure avant le spectacle. Tél. : 01-45-53-29-98. Prix des places : 150 F. Tarif étudiant : 100 F.

Conférences

Les Mardis de la philo

Trois nouveaux cycles de conférences, le mardi matin, à partir du 25 janvier, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

● **« La philosophie dans le monde contemporain ».** Philosophie et langage, philosophie et psychanalyse, philosophie et communication.

● **« Les philosophes modernes ».** De Marx au structuralisme.

● **« Le Bien, le Mal, qu'est-ce qu'être moral ? »** Histoire des grandes doctrines de la pensée morale.

Renseignements tél. : 01-47-22-13-00.

« Quelle paix pour l'an 2000 ? »
Série de quatre conférences organisées par le Centre de recherche pour la paix,
les jeudis, de 19 h 30 à 21 h 30.
Le 27 janvier : **« La non-violence, être et agir dans le conflit »,** par Jacques Sémelin. Le 10 février : **« Qu'est-ce qu'un crime de masse ? »,** par Jacques Sémelin. Le 23 mars : **« La guerre économique »,** par Christian Harbulot.
Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Entrée libre. Renseignements et invitations : 01-44-39-52-62.

– « L'école juive dans la cité » : conférence du rabbin Gilles Bernheim le mercredi 26 janvier 2000, à 18 h 30. Alliance israélite universelle : établissement scolaire Georges-Leven, 30, boulevard Carnot, Paris-12e. Métro : Porte-de-Vincennes. Entrée libre.

SOIRÉE FRANCO-ARABE DE POÉSIE,

Ahmad MANSOUR
et
Michel HÉLAYEL,

vendredi 21 janvier 2000, à 19 heures,

Centre culturel arabe syrien,

12, avenue de Tourville, 75007 Paris.

Métro : Ecole-Militaire. Entrée libre.

Conférences-débats

« Vous et le cancer »

Renforcer la participation
des patients et des proches
face aux enjeux du cancer.

Le 2 février 2000, à 14 heures,
dans le cadre de l'ICACT,
Palais des congrès de Paris
Métro et RER : Porte-Maillot

Avec la participation des représentants
des plus grandes associations
américaines de patients
et des plus grands spécialistes européens.

Animation : Frances Visco.
Inscription gratuite.

Renseignements à Europa Organisation.
Tél. : 05-34-45-26-45.
Fax : 05-34-45-26-46.

Soutenances de thèse

– Le 7 janvier 2000, en Sorbonne, salle Bourjac (Paris-III), **Michel Gramain** a soutenu publiquement sa thèse de doctorat en littérature française, intitulée **« La réception de l'œuvre de Jean Giono de 1934 à 1944 ».**

Mme Mireille Sacotte (Paris-III, directrice) et MM. Henri Godard (Paris-IV, président du jury), Pierre Citron (Paris-III), Marc Dambre (Paris-III) et Joseph Jurt (Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg i.B.) lui ont décerné la mention Très Honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

– M. Bernard Vandewalle soutiendra sa thèse de doctorat en philosophie, **« La théorie kantienne du sens : étude de la notion de sentiment vital dans la *Critique de la faculté de juger* »,** le 24 janvier 2000, à 14 h 30, université de Paris-I Sorbonne, salle J.-B.-Duroselle, galerie J.-B.-Dumas.

Jury : Mme et MM. les professeurs Monique Castillo, Olivier Chédin (directeur), Jean-François Kervégan et Jean-Paul Larthomas.

– M. Jean Boulier-Fraissinet a soutenu, le 15 janvier 2000, à l'université Paris-X-Nanterre, une thèse intitulée **« La double négation. Introduction à l'expression cohérente de l'itinéraire spirituel ».** Il a obtenu le titre de **docteur d'Etat en philosophie** (mention Très Honorable à l'unanimité).

– **Marie Durel** soutiendra sa thèse **« Classement et analyse des brouillons de *Madame Bovary,* de Gustave Flaubert »,** samedi 22 janvier 2000, à 13 h 30, salle du Conseil, université de Rouen.

SOUTENANCES DE THÈSE
85 F TTC - 12,96 € la ligne
Tarif Etudiants An 2000

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : **510 F TTC / 77,75 €**
4 Parutions : **705 F TTC / 107,48 €**
103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Le palmarès européen des sicav
Pour mieux épargner et varier vos placements
Un supplément spécial de 14 pages
vendredi 21 janvier
Le Monde daté 22

LeMonde Job: WMQ2101--0014-0 WAS LMQ2101-14 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0396 Lcp:700 CMYK

Sur les traces d'« El Chico » Klein, le Français de la Moneda

D.R.

Qu'est devenu Georges Klein ? Ce jeune médecin français proche de Salvador Allende était au palais présidentiel de la Moneda, le 11 septembre 1973, jour du coup d'Etat d'Augusto Pinochet au Chili. A Santiago, « Le Monde » a retracé l'itinéraire de cet homme déroutant, dont un juge parisien tente d'éclaircir les circonstances de la disparition

En haut : à dix-huit ans, Georges Klein et trois copains se lancent dans une équipée en auto-stop à travers l'Amérique du Sud. Au centre : Rodolphe Klein, son père. En bas : « Jorge » avec sa femme, Alice, et sa fille, Vanessa, née en 1972.

D.R.

D.R.

D'ABORD, une photo. Un de ces clichés en noir et blanc qui prennent l'Histoire en flagrant délit : les soldats sont armés, casqués, chaussés de rangers ; leurs prisonniers s'alignent sur le trottoir, les mains sur la tête. Allez savoir pourquoi, un chien sans collier assiste à la scène au milieu de la chaussée. En ce mardi 11 septembre 1973, au cœur de Santiago, le Chili bascule dans la dictature. L'armée assiège le palais de la Moneda, où s'est réfugié le président socialiste Salvador Allende. Les prisonniers de la photo sont ses collaborateurs, le noyau des fidèles. Un seul est identifiable, de profil, derrière un soldat : le docteur Georges Klein, né le 29 décembre 1945, à Romans (Drôme). Georges Klein, le Français oublié de la Moneda.

Cet homme est mort ; tout du moins *« porté disparu »*, selon la terminologie en usage dans ce pays à la mémoire lourde. Et son histoire, enfouie depuis vingt-six ans dans quelques archives poussiéreuses, ne serait probablement pas connue si elle n'avait fait l'objet d'une enquête judiciaire. Il a, en effet, fallu l'arrestation d'Augusto Pinochet, à Londres, en 1998, pour qu'un magistrat parisien exhume ce dossier et délivre un mandat d'arrêt international à l'encontre de l'ancien dictateur pour *« séquestrations accompagnées de tortures »*. Ce mandat d'arrêt n'est pas un acte de pure forme : le sénateur « à vie » pourrait être jugé à Paris, au moins par contumace, c'est-à-dire en son absence.

Le juge Roger Le Loire, saisi de cinq cas de « disparitions » concernant des Français, a cherché à savoir ce qu'était devenu Georges Klein, quels avaient été ses tortionnaires, où se trouvaient ses ossements. Grâce à la fille de ce dernier, aujourd'hui âgée de vingt-sept ans, le magistrat a recueilli des témoignages, obtenu divers documents. Mais au moment de pousser plus avant ses investigations, il s'est heurté à un obstacle majeur : le 5 janvier, la Cour suprême chilienne a refusé qu'il vienne enquêter sur place.

C'est pourtant ici, dans ce pays marqué par dix-sept années de pouvoir militaire (1973-1990), que réside la clé du mystère Klein. Les principaux acteurs, suspects ou non, sont là, encore en vie. Leurs témoignages seraient d'autant plus importants que l'homme lui-même demeure une énigme. Qui était vraiment ce jeune médecin franco-chilien ? Que faisait-il à la Moneda ? Son parcours, que *Le Monde* a pu reconstituer à Santiago, mène des Alpes à la cordillère des Andes, des coulisses du pouvoir aux cellules de la junte. Il illustre l'impossible deuil des familles et leur long combat sur la piste des « disparus ».

En fait, Georges Klein n'aurait jamais dû vivre au Chili. Pas plus, d'ailleurs, qu'il n'aurait dû naître en France. Quand ses parents s'installent dans la Drôme, en 1938, c'est pour fuir les nazis qui viennent d'envahir leur pays, l'Autriche. Cette famille juive s'est d'abord réfugiée à Paris, puis à Romans, où elle aura la chance d'échapper aux rafles. Rodolphe, le père, se cache si peu qu'il ouvre une maroquinerie. *« Ils n'ont jamais eu le moindre problème »*, assure son beau-frère, Walter Rosenfeld. Tout au long de sa vie, Rodolphe Klein gardera de ces années drômoises un souvenir ému et l'infinie fierté, confiera-t-il souvent, d'*« être devenu un citoyen français »*.

En 1952, la famille décide cependant de s'expatrier, pour des raisons économiques. Après un séjour au Canada, elle prend la direction du Chili, en 1953. Ce choix ne doit rien au hasard puisque la sœur de Mme Klein s'est installée dans ce pays avec son mari, l'oncle Walter. Santiago sera la ville de leur vie.

Même si Georges, le fils unique, est inscrit à l'école de l'Alliance française, il devient peu à peu *« Jorge »* Klein, surnommé *« El Chico »* (« le petit »), par ses copains. Tous sont séduits par sa vivacité d'esprit, son intelligence, ses dons de footballeur. Toujours en tête de classe, il fait le bonheur de son père, réputé intransigeant et conservateur. Rodolphe Klein, qui ouvre une maroquinerie au 773, rue Merced, à deux pas du palais présidentiel de la Moneda, rêve pour lui d'un avenir dans la médecine.

« El Chico » grandit à Santiago, tiraillé entre le Chili de ses amis et la France, quelque peu idéalisée, de ses parents. S'il parle espagnol, c'est d'ailleurs à la manière française, en roulant les « r », ce qui fait rire ses camarades. Adolescent, il écoute Brel, Brassens, Gréco ; il lit Camus, Sartre, Simone de Beauvoir. Rodolphe Klein a de quoi être fier de ce collectionneur de diplômes : meilleur élève de l'Alliance française (1956), lauréat de l'Institut national chilien (1962), troisième, sur mille candidats, à l'examen d'entrée de l'école de médecine (1963)...

Mais les études ne sont pas son unique préoccupation. Outre le football et le ski, il se passionne pour la politique. Et dans un camp qui n'est vraiment pas celui de son père : la gauche socialiste (dès 1963), puis communiste (1967). « El Chico », désormais plus chilien que français, est fasciné par le Cuba de Castro, la Bolivie du Che... Il admire Marx et Lénine, se plonge dans les poèmes de Pablo Neruda, l'exilé mythique. Les relations familiales s'en ressentent. Rodolphe Klein, homme de peu de mots, ne comprend pas ce fils rebelle qui lui reproche soudain d'*« exploiter »* l'unique employé du magasin. La mère, plus souple, doit intervenir pour calmer les esprits.

SON meilleur ami est alors un gaillard aux idées tout aussi arrêtées, Felix Huerta. Avec quelques autres, ils font les quatre cents coups. Quand Jean-Claude Killy vient au Chili disputer les championnats du monde, ils filent l'encourager dans la 2 CV jaune du jeune Français. Quand Juliette Gréco effectue un tour de chant, « El Chico » se met en tête de l'approcher, voire de la séduire. *« Dans ces moments-là,* se souvient Felix, *il aimait bien rappeler qu'il était français ! »* A dix-huit ans, Klein et trois copains se lancent dans une folle équipée en auto-stop, à travers l'Amérique du Sud. Felix est de l'aventure : *« On dormait dans les casernes ou les hôpitaux, les gens nous donnaient à manger. A l'époque, il y avait une guérilla maoïste dans le sud du Pérou. Un jour, alors que nous regardions une carte routière dans un café, des militaires péruviens nous ont arrêtés et nous avons été expulsés de la ville. Il faut dire que l'on avait la barbe, comme le Che... Le personnage nous fascinait ! »*

Ces deux mois d'errance confinent à l'épreuve initiatique. Au Brésil, en Bolivie, en Uruguay, ces fils de bonne famille vont au-devant du peuple. Au Pérou, sur les hauteurs du Machu Picchu, Klein déclame des vers de Neruda ; un autre lit *Le Diable et le Bon Dieu* de Sartre. Il s'en faut de peu pour qu'ils se laissent séduire, ici ou là, par une quelconque guérilla. « El Chico », fils du très conservateur et très français Rodolphe Klein, finira néanmoins par se persuader qu'il existe une voie pacifique vers son idéal démocratique. Felix, davantage porté vers l'action, partira plus tard pour la Bolivie et Cuba, d'où il reviendra paralysé à la suite d'une fusillade.

En attendant, rien ne les arrête. Un dimanche matin de 1964, ils se présentent ainsi au domicile de Salvador Allende, figure emblématique de la gauche nationale. Celui-ci a déjà l'aura d'un futur homme d'Etat mais cela n'intimide guère les deux jeunes gens, qui veulent l'inviter à un colloque étudiant. *« Allende nous a reçus dans son bureau*, explique Felix Huerta. *Il y avait de nombreuses photos de lui avec Mao, le Che ou Castro. "El Chico" Klein lui a lancé ironiquement : "Dites donc, toubib, vous êtes un intellectuel de gauche de haut niveau !" Allende lui a demandé pourquoi et mon ami a répondu : "Les intellectuels de second plan se contentent de posters. Vous, au moins, vous leur serrez la main sur de vraies photos !" Allende est venu au colloque et cela a été le début, entre nous, d'une relation très particulière. Nous étions plus à gauche que lui mais il aimait notre côté direct et irrévérencieux. »*

En ces années d'effervescence, « Jorge » et Felix se lient aussi d'amitié avec Beatriz, la fille du futur président. Celui-ci, tout à sa quête du pouvoir, sollicite souvent l'avis de ses jeunes amis, devenus des leaders estudiantins. Il apprécie leur compagnie, leurs idées bien tranchées. Peu lui importe qu'elles soient différentes des siennes et frisent l'insolence ; elles sont, pour lui, autant d'aiguillons.

Quand il accède enfin au pouvoir, en octobre 1970, Salvador Allende décide de mettre en place une structure discrète, pour ne pas dire secrète, chargée de lui fournir des informations sur l'opinion publique. Au moment de constituer ce mini-service de renseignement, il se tourne vers ses jeunes protégés. La structure dirigeante de ce Centre national d'études de l'opinion (Cenop) comprendra trois socialistes et trois communistes. Georges et Felix seront du groupe, ainsi que le sociologue Claudio Jimeno.

Ces conseillers de l'ombre sont si proches qu'ils connaissent toutes les manies présidentielles : l'endroit où est caché son whisky préféré, sa passion des échecs, son amour des femmes... Allende se prend définitivement d'affection pour Felix Huerta, paraplégique depuis son retour de Cuba, en 1969. Il apprécie tout autant l'intelligence de Klein, ce brillant psychiatre qu'il surnomme *« doctorsito »* (« petit docteur »). Les dîners de travail ont parfois lieu chez Felix. En connaisseur, Allende se charge du vin. Il enrage quand ces *« sales gosses »* lui laissent la chaise la plus basse.

En ce début des années 70, la vie de Georges Klein s'accélère dans tous les domaines. En 1971, l'année du décès de sa mère, il épouse Alice, une jeune psychiatre brésilienne rencontrée dans un hôpital. Un an plus tard, celle-ci lui donnera une petite fille, prénommée Vanessa. Le couple habite alors dans une résidence du centre-ville. Le jeune père, absorbé par ses tâches de « conseiller », délaisse la médecine pour la politique. Il prépare des fiches à l'intention d'Allende, peaufine ses discours, constitue des dossiers en consultant *Le Nouvel Observateur* ou *Le Monde diplomatique*. Ouvert, chaleureux, porté sur la fête et les rythmes brésiliens, il a de nombreux amis. Tous l'appellent *« Jorge »*. Il est devenu chilien mais roule toujours les « r ».

ARRIVE l'été 1973. La situation sociale se détériore, le pays est en crise, divisé entre droite et gauche jusqu'au cœur des familles. L'heure est aux soupçons, aux rumeurs sur ces « Cubains » que l'on dit omniprésents en ville. Les mouvements de grève se multiplient chez les camionneurs, dans les hôpitaux... La droite, soutenue par les Etats-Unis, s'inquiète des réformes d'Allende et de son « Unité populaire ». Tout indique qu'un putsch est en préparation dans l'armée.

Au début du mois de septembre, le président convoque ses collaborateurs au palais de la Moneda. A l'entendre, le putsch est imminent. *« J'ai bien vécu, je suis vieux,* leur lance-t-il, *mais vous êtes jeunes et vous allez mourir, c'est ma grande douleur avant ce coup d'Etat. »* Les conseillers l'écoutent sans dire un mot. *« Après un long silence,* se souvient Felix Huerta, *Allende a repris la parole : "Sachez que je ne sortirai pas d'ici. Je me suiciderai." Il nous a ensuite précisé comment il ferait. Après cette scène très émouvante, je ne sais pas pourquoi, il a soudain demandé : "Comment aimez-vous les femmes ?" Passé un instant d'hésitation, nous avons rigolé et chacun a répondu. "Je les aime toutes, mais au-dessus de trente-cinq ans", a confié le président, qui était un séducteur et un homme d'intuitions. Une semaine après, c'était le coup d'Etat. »*

> « Allende nous a reçus dans son bureau. Il y avait de nombreuses photos de lui avec Mao, le Che ou Castro. "El Chico" Klein lui a lancé ironiquement : "Dites donc, toubib, vous êtes un intellectuel de gauche de haut niveau !" »
> **Felix Huerta**, ami de Klein

Le mardi 11 septembre à l'aube, tandis que le putsch de Pinochet est en cours, Klein se trouve déjà au palais. Une cinquantaine de personnes, proches d'Allende sont réunies, décidées à demeurer à ses côtés. Seul Felix, dans son fauteuil roulant, n'a pas rejoint son copain « El Chico » à la Moneda. La veille au soir, le jeune Français a joué aux échecs avec un autre ami intime, le docteur Francisco Rivas. *« Georges n'était pas nerveux,* raconte ce dernier, *il se demandait juste ce qui lui arriverait en cas d'arrestation. Je lui ai dit : "Si tu sais beaucoup de choses, ils te tueront." Et il savait beaucoup de choses. »* Ce matin-là, depuis le palais assiégé, Georges Klein parvient à prévenir sa femme : *« Quitte l'appartement avec la petite et va chez ton père »*, lui lance-t-il. Ce sera leur dernière conversation. Il parle aussi à Felix, le copain de toujours. *« Je l'ai eu trois fois au téléphone,* confirme celui-ci. *Je lui ai expliqué qu'à l'extérieur la situation empirait mais il ne s'en rendait pas vraiment compte. Il pensait que les militaires allaient les arrêter puis les libérer. Je lui ai dit : "Tu vas mourir." Mais il croyait s'en sortir. »*

La suite relève de l'Histoire. En milieu de journée, dans une Moneda bombardée, Salvador Allende ordonne à ses collaborateurs de se rendre.

LeMonde Job: WMQ2101--0015-0 WAS LMQ2101-15 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0397 Lcp:700 CMYK

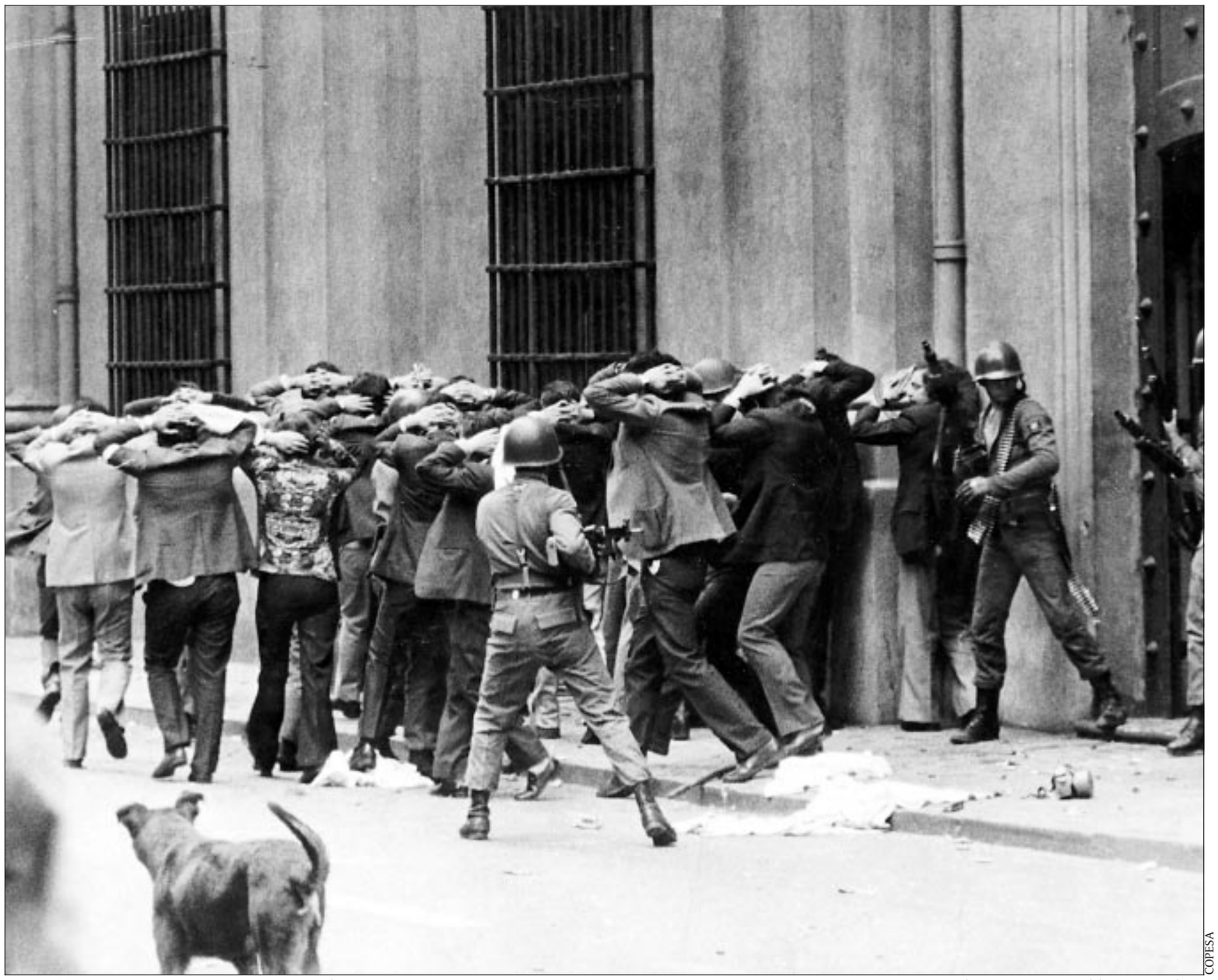

COPESA

11 septembre 1973 : des soldats armés font sortir de la Moneda les collaborateurs de Salvador Allende. Georges Klein est à droite, accoudé à la gouttière.

« *Sortez dans la dignité*, leur lance le chef de l'Etat, *je serai le dernier.* » Quelques instants plus tard, il s'enferme dans un salon, s'empare d'un fusil-mitrailleur et se suicide. Un de ses médecins, le cardiologue Patricio Guijon, découvre le corps : « *Je ne savais plus quoi faire*, se souvient M. Guijon. *Le crâne avait explosé. J'ai pris son pouls. Allende était mort, bien sûr, et je suis resté vingt minutes près de lui.* »

Klein et les autres sont déjà sortis. Un photographe prend le fameux cliché, devant la façade ouest du palais. Les militaires, d'une extrême nervosité, menacent d'écraser les prisonniers sous les chenilles d'un char. Ceux-ci resteront allongés jusqu'à 18 heures sur le trottoir de la rue Morande. C'est aussi à cet endroit que va se produire un événement décisif pour Georges Klein...

Selon trois témoins directs, rencontrés à Santiago, le général responsable de l'assaut aurait en effet invité les médecins à se faire connaître afin d'être séparés du groupe. Dans la précipitation, l'un d'eux aurait désigné une demi-douzaine de collègues, vêtus de blouses blanches, mais il en aurait oublié trois autres, en tenue de ville, connus en tant que conseillers et non comme médecins. Le psychiatre Georges Klein, vingt-sept ans, était parmi eux.

S'agit-il vraiment d'un oubli ou Klein lui-même aurait-il décidé d'assumer jusqu'au bout ses convictions ? Aujourd'hui encore, nul n'est en mesure de trancher. Toujours est-il qu'en ce mardi de 1973 marquant la victoire de Pinochet et des siens « El Chico » est conduit avec une vingtaine de prisonniers au régiment Tacna, une forteresse hérissée de tourelles aux murs rougeâtres. Au moins deux témoins, toujours en vie, assurent l'y avoir vu. Comme ses camarades, il aurait été interrogé, torturé, menacé d'exécution. Isabel Chadwick, l'épouse d'un autre conseiller du Cenop, Claudio Jimeno, le confirme : « *La nuit du 11 au 12 septembre a été une nuit d'horreur. L'officier responsable du régiment s'est comporté comme une bête, il voulait les tuer. Mais je ne crois pas qu'il savait qui étaient vraiment Georges et mon mari par rapport à Allende.* »

Dans les jours suivants, toute la famille Klein se mobilise pour le retrouver. Sa femme fait le tour des hôpitaux, des casernes, des postes de police. Les militaires l'accueillent en riant. De son côté, l'oncle Walter se rend au stade national, transformé en prison. « *Des gens nous disaient l'avoir vu là-bas*, se souvient le vieil homme, *mais il n'y était pas.* » Le père, lui, alerte l'ambassade de France. Las ! les putschistes refusent même d'admettre qu'il se trouvait au palais présidentiel. Bien sûr, c'est faux, les photos le prouvent.

L'insistance d'Alice Klein à retrouver son mari n'est pas du goût de la junte. Un officier de Santiago, le général Arrellano Stark, lui fait bientôt comprendre que ce dernier est mort et qu'elle doit partir au plus vite dans son pays, le Brésil, avec la petite Vanessa. Profondément traumatisée, la jeune femme quitte Santiago pour Rio, d'où elle poursuivra ses démarches, persuadée que son époux est vivant.

Au Chili, seul le père, Rodolphe, s'obstine. Il écrit au ministre français des affaires étrangères, à l'Assemblée nationale, au président Pompidou. Les ambassadeurs successifs tentent d'obtenir des informations. Peine perdue : il n'y a pas la moindre trace de Georges Klein ; son nom ne figure sur aucune liste ; son décès ne peut être prononcé ; aux yeux des militaires, c'est un peu comme s'il n'avait jamais existé. Et puis, des rumeurs circulent : une ancienne étudiante en médecine assure l'avoir vu vivant en mars 1974 ; d'autres l'imaginent « *déporté* » sur une île lointaine...

> « Georges n'était pas nerveux, il se demandait juste ce qui lui arriverait en cas d'arrestation. Je lui ai dit : "Si tu sais beaucoup de choses, ils te tueront." Et il savait beaucoup de choses »
>
> **Docteur Francisco Rivas**

En ces années de dictature, la justice locale, aux ordres du pouvoir, s'enlise dans des procédures sans fin et n'a pas davantage de résultats. Et si un militaire, le général Arrellano Stark (toujours lui), indique de nouveau à une proche parente du disparu que celui-ci est mort, il ne le confirmera jamais de manière officielle. Rodolphe Klein ne parviendra donc pas à connaître la vérité. Usé par seize ans de vain combat, le vieil homme meurt en 1989, après avoir passé les dernières nuits de sa vie dans la chambre de son fils.

IL faut attendre les années 90, et la fin de la dictature, pour que le dossier sorte de l'oubli. La commission Vérité et Réconciliation, instaurée pour traiter des centaines d'affaires de ce type, s'intéresse au cas Klein. Sa fille, Vanessa, est entendue. C'est désormais une femme dynamique, psychologue à Rio, déterminée à tout savoir sur son père. Elle rassemble des photos, des diplômes, des coupures de journaux, de vieilles lettres aux autorités françaises. « *Je ne l'ai pas vraiment connu*, explique-t-elle au *Monde*, *et je dois reconstituer sa vie à la manière d'un puzzle. Quand j'étais petite, je l'imaginais en héros, combattant les méchants quelque part dans le monde. Puis je suis retournée au Chili, chez mon grand-père, et là j'ai compris que les méchants étaient les militaires. Ensuite, tout s'est enchaîné...* »

Devant la commission, Vanessa Klein apprend des éléments nouveaux. A en croire une enquête très complète de l'évêché de Santiago, certains prisonniers de la Moneda auraient été transférés, le 13 septembre 1973, du régiment Tacna au camp militaire de Peldehue, à une trentaine de kilomètres de la capitale. C'est là qu'ils auraient été exécutés, le 14 septembre, et jetés dans une fosse commune. « *En entendant ça, je me suis évanouie*, poursuit Vanessa Klein, *mais, par la suite, je me suis dit qu'au moins il n'avait pas été torturé pendant des jours.* »

Le camp de Peldehue est un immense complexe militaire dont les terrains s'étendent dans une zone quasi désertique. Les premiers bâtiments civils sont à bonne distance et les troupes d'élite peuvent s'entraîner en paix dans la rocaille. A flanc de colline, le visiteur remarque un immense parachute blanc, peint sur la roche. A l'entrée du camp, près de la cabine des plantons, une plaque porte l'inscription « *Bienvenue au nid des Condors* ». Georges Klein est-il mort ici ? Est-il vrai que les prisonniers avaient été exécutés quatre par quatre, avant que des grenades ne soient lancées dans la fosse ? Cette hypothèse n'a jamais été confirmée. L'endroit étant sous contrôle militaire, aucun juge n'a pu y faire effectuer des fouilles.

Des ossements ont en revanche été découverts, en 1994, au cimetière central de la capitale, « *Patio 29* ». Il a même été établi que plusieurs personnes, dont deux médecins arrêtés avec Klein à la Moneda, avaient été enterrées secrètement dans ce cimetière. Leurs squelettes portaient de multiples traces de fractures, de coups de feu, de profondes brûlures, probablement dues à un chalumeau. Des expertises sont toujours en cours afin d'identifier d'autres ossements exhumés à cet endroit. Dans l'attente des résultats, rien ne prouve que les restes du psychiatre figuraient parmi eux.

Dès lors, où creuser ? Qui interroger à propos de Georges Klein ? Là encore, les réponses sont au Chili. Outre le général Pinochet, le juge Le Loire a identifié plusieurs militaires susceptibles d'avoir des informations sur le sort du psychiatre franco-chilien, voire d'en être responsables. Leurs noms figurent noir sur blanc dans la commission rogatoire internationale rejetée, le 5 janvier, par la Cour suprême.

Premier nom : celui du vice-amiral Patricio Carjaval, ancien chef de la défense nationale, proche de Pinochet. Seul problème : Carjaval est mort ; il s'est suicidé en 1994.

Deuxième nom : celui du général Javier Palacios, maître d'œuvre de la prise de la Moneda. Lui est bien vivant. Selon nos informations, il demeure à Vina del Mar, une ville côtière. Par l'intermédiaire de sa femme, M. Palacios nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas répondre aux « *Européens* », coupables, à ses yeux, de « *séquestrer Pinochet* ».

Troisième nom : celui du fameux Sergio Arrellano Stark, ex-commandant de la garnison de Santiago et acteur décisif de la répression. Dans l'attente d'un procès dans son pays, il est assigné à résidence. Son avocat lui-même refuse de s'exprimer.

Le juge parisien souhaitait en outre que soient « *identifiés* » le responsable du régiment Tacna et celui du camp de Peldehue. Les deux militaires en question, aisément localisables à Santiago, sont aujourd'hui à la retraite. Le chef de Peldehue était le général Alejandro Medina Lois. De l'avis des spécialistes locaux des droits de l'homme, il est cependant peu probable qu'il sache quoi que ce soit sur Klein. Dans ce vaste complexe militaire, chaque régiment dispose en effet d'un secteur attitré. A l'époque des faits, le régiment Tacna, de Santiago, avait ainsi son propre terrain, géré à sa façon, et en toute discrétion.

Les soupçons s'orientent donc vers l'homme-clé de cette affaire : l'ancien général Joaquim Ramirez Pineda, le chef de Tacna. Comme la plupart des officiers en retraite, celui-ci demeure dans les beaux quartiers de la capitale. Son immeuble, rue San Crescente, est surveillé par des gardiens, et tout visiteur désireux de rencontrer le propriétaire de l'appartemen 132 est filmé sitôt qu'il sonne à l'interphone. M. Ramirez Pineda, que nous avons essayé de voir le 13 janvier, a clairement fait comprendre qu'il ne souhaitait pas être dérangé.

> A ce jour, nul ne sait où se trouvent les restes de Georges Klein. Sa fille Vanessa ne se satisfait pas de la formule « présumé mort » consentie en 1993 par les autorités chiliennes

En dehors de ces militaires, détenteurs de bien des secrets sur les années Pinochet, il existe toutefois une autre piste : les archives de l'ambassade de France. De nombreux documents ont certes disparu, de manière inexplicable, au printemps 1978, mais quelques-uns existent toujours, qui pourraient s'avérer décisifs. C'est le cas d'une lettre de dix pages, datée du 13 octobre 1980, adressée au ministre des affaires étrangères Jean François-Poncet par l'ambassadeur de l'époque, Emmanuel de Casteja.

Dans cette lettre, le diplomate revient longuement sur l'affaire Klein, « *jeune et brillant docteur disparu depuis le 11 septembre 1973* ». M. de Casteja rappelle les démarches entreprises, ainsi que les enquêtes internationales menées sur place. Fort d'une connaissance pointue du dossier, il écrit : « *Il est impossible de faire état officiellement des propos tenus à ce sujet par des militaires de haut rang. Certes, en privé, un certain nombre d'officiers généraux et supérieurs ont dit à divers interlocuteurs connaître les circonstances de la mort de Georges Klein et les considérer comme "un accident regrettable"* (...). *Tous ont ajouté immédiatement qu'il n'était pas question pour eux de déclarer quoi que ce soit officiellement.* »

Dans le même document, l'ambassadeur précise, à propos d'un éventuel transfert à Peldehue : « *Plusieurs témoignages concordent* (...) *pour affirmer qu'il y a été fusillé deux jours plus tard* [le 13 septembre 1973]. » Les noms de quatre informateurs potentiels sont cités. Quatre hommes qui détiennent peut-être la vérité. Seraient-ils disposés à la livrer, maintenant que la junte a quitté le pouvoir ?

Si le premier – le « *carabinier Schindler* » – est difficile à localiser, le deuxième est beaucoup plus célèbre, puisqu'il s'agit, une fois encore, du général Arrellano Stark, assigné à résidence et hors d'atteinte pour la presse française. Le troisième ? Un ancien général, José Berdichewski. Son épouse affirme qu'il est « *hospitalisé* » et « *gravement malade* ».

RESTE le quatrième personnage, peut-être le plus important : Alberto Spoerer, ex-général, médecin militaire, qui fut aussi le premier ministre de la santé du gouvernement Pinochet. La note rédigée par le diplomate en 1980 est sans ambiguïté à son sujet : M. Spoerer dispose d'informations mais ne peut les dévoiler de manière officielle. Interrogé par *Le Monde*, ce dernier conteste toutefois cette assertion : « *Je ne sais rien de cette histoire ! Je n'ai jamais entendu parler de Georges Klein et je n'ai pas la moindre idée de ce qui a pu lui arriver. Vous savez, à cette époque, des choses étranges se sont passées au Chili. Je voudrais bien vous aider, mais l'ambassade se trompe.* »

La lettre du diplomate fait pourtant référence aux confidences officieuses de M. Spoerer, « *dès 1975* », à l'ordre des médecins chiliens. Or, selon nos informations, cette organisation pourrait détenir, dans ses archives, des éléments inédits, dont ni le juge ni la fille du disparu n'ont eu connaissance à ce jour. En 1980, un proche de Georges Klein est, en effet, arrivé à la tête de cet ordre : le docteur Francisco Rivas, l'homme avec lequel « El Chico » avait joué aux échecs le 10 septembre 1973, la veille du coup d'Etat. Afin d'aider le père de son ami, M. Rivas a, par la suite, demandé aux bureaux régionaux de l'ordre d'enquêter dans tout le pays.

Une information troublante lui est alors parvenue, en provenance de Puerto Natales, à 2 000 kilomètres au sud de la capitale. Le nom de Georges Max Patrick Klein Pipper – selon l'état civil complet – figurait sur le registre communal des décès ! « *C'était un document officiel*, assure M. Rivas, *avec des tampons, des timbres, une date. La cause de la mort était même précisée : "arrêt cardiaque". Nous avons essayé de trouver une tombe, mais il n'y avait rien, pas la moindre trace. J'en ai conclu que ce devait être faux ! Aujourd'hui encore, je m'interroge : pourquoi Puerto Natales ? Pourquoi si loin ?* » Ce document, en cours de recherche dans les archives de l'ordre, trahit peut-être une volonté des putschistes de brouiller les pistes dans une « disparition » délicate à gérer du point de vue diplomatique.

A ce jour, nul ne sait donc où se trouvent les restes du psychiatre. Sa fille Vanessa ne se satisfait pas de la formule « *présumé mort* » consentie, en 1993, par les autorités chiliennes. Conseillée par deux avocats, un Chilien, Nelson Caucoto, et un Français, William Bourdon, elle veut en savoir davantage et se dit prête à effectuer toutes les analyses nécessaires à l'identification d'éventuels ossements, à Peldehue, Puerto Natales ou ailleurs. Mais seul un juge, qu'il soit de Paris ou de Santiago, pourrait interroger les anciens militaires, à commencer par Augusto Pinochet lui-même. Eux, savent ce qu'est devenu « El Chico » Klein, le Français de la Moneda.

Philippe Broussard

LeMonde Job: WMQ2101--0016-0 WAS LMQ2101-16 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0398 Lcp:700 CMYK

Manifeste pour refonder les DOM

par Patrick Chamoiseau,

LE monde, et non pas seulement la France, est à notre horizon. Si nous, Guadeloupéens, Guyanais, Martiniquais, ne réagissons pas à cette situation nouvelle, si nous n'entrons pas audacieusement et directement dans ce débat des accords et des antagonismes universels, dont les règles sont si impitoyables et si imprévisibles, nous ne nous apercevrons même pas du moment où nous aurons commencé d'être, non pas des poussières, mais des résidus de ce jeu planétaire.

La Guyane, malgré ses caractères spécifiques (son appartenance continentale, l'étendue de son territoire, la diversité vertigineuse de son peuplement, massivement amérindien, africain, asiatique et européen, la présence sur son sol d'un impressionnant consortium international à Kourou, le voisinage des autres Guyanes et du Brésil avec lesquels elle partage forcément des devenirs communs), est engagée dans le même processus d'aménagement de son statut politique et administratif, et considère avec soin sa solidarité historique avec la Guadeloupe et la Martinique.

Aujourd'hui, s'agissant de notre actuel statut, les déclarations de nos responsables politiques ont réamorcé un processus de révision. C'est le moment de rappeler quelques principes qui résument nos convictions, ces outils par lesquels nous rendons fructueuses nos incertitudes.

C'est peut-être aussi le moment de mettre ces convictions en partage, comme autant d'évidences, et sous le mode de l'offrande.

● Un peuple ne se développe pas dans l'irresponsabilité collective.

La départementalisation a mis en œuvre des processus indéniables de modernisation, d'élévation du niveau de vie, d'amélioration générale des conditions d'existence et des rapports sociaux, mais elle s'est aussi pervertie en un syndrome d'assistanat généralisé, de dépendance accrue, et d'une anesthésie qui se renforçait à mesure que les transferts publics augmentaient en ampleur.

Il faut ajouter le mal-être généralisé et l'invalidation des pouvoirs locaux renvoyés à leur impuissance à chaque passage d'un grand commis gouvernemental, porteur de subsides et de décisions. Et encore, cette consommation hyperbolique par laquelle nous nous dispensons si plaisamment d'investir, de nous projeter, de construire. Le devenir de la consommation est alors la consommation elle-même qui va jusqu'à consumer ses acteurs. L'échec est là, et même les partisans de l'assimilation sont obligés aujourd'hui de reconsidérer ou de relativiser leur terrible absolu.

> Notre incapacité à penser-vouloir un projet est sans doute la résultante du corset départemental qui engonce encore nos imaginaires dans des solutions dépendantes et assistées

Par la départementalisation, la France nous a fait accéder à son monde. Il nous faut accéder par nous-mêmes aux horizons du monde.

● Un statut ne sert pas d'âme vivante à un peuple.

Tout statut est un outil au service d'une intention, d'un désir, d'une projection vers le monde. La lutte pour le changement de statut est certes légitime. Mais cet ensemble complexe naît de ce que l'on pourrait appeler un projet. Le projet n'est pas un programme, c'est d'abord une stratégie, un cadre dynamique offert aux enthousiasmes et aux réalisations. Il donne du sens à chaque désir, chaque intention, chaque projection, il lie ensemble les énergies et les vouloirs, il crée une liberté collective qui alimente chaque liberté individuelle, laquelle nourrit l'ensemble. Le projet, parce qu'il est réellement consenti par tous, préserve des décisions unilatérales, des dérives autarciques, des automatismes institutionnels stériles.

Et c'est le projet qui génère ses lieux de pouvoirs, de possibles, qui rend nécessaire tel ou tel cadre juridique. C'est le projet qui sécrète le statut qui lui est nécessaire, et non le contraire. Là où le statut a purement et simplement remplacé le projet, on a vu persister les dépendances et les assistanats, même dans des cadres de responsabilité élargie, on a vu des désirs de retours en arrière et des appels à une réactivation de la sujétion, on a vu le geste inachevé incapable d'actionner l'espace qui lui était donné. L'autonomie de la pensée, la souveraineté de l'imaginaire, la liberté de l'esprit sont, ici, des conditions incontournables.

En plaidant pour la conception d'une telle utopie réaliste, qui accompagnerait et fonderait la lutte pour tout statut nouveau, nous invoquons en fait cette liberté initiale sans laquelle aucune liberté ne peut s'envisager : la liberté de la pensée. Un esprit libre est d'abord soucieux de trouver le moyen de faire converger les énergies, les désirs, les intentions, de leur donner un sens, sinon unique, du moins global. La capacité à définir un projet global est, pour un peuple, le signe qu'il est déjà libre, et que, fort de cette liberté, il est en mesure de construire ses libertés.

Notre incapacité à penser-vouloir un projet est sans doute la résultante du corset départemental qui engonce encore nos imaginaires dans des solutions dépendantes et assistées, qui nous posent des problèmes et nous stérilisent. La dépendance-assistanat déréalise toute résistance ; elle invalide l'intuition juste en l'empêchant de se doter d'outils réalistes performants. Ce système exclut tout ce qui ne lui est pas conforme, ou propice, et se révèle incapable de comprendre ou d'admettre la nécessité de la moindre audace ; il prolifère ainsi jusqu'à ce qu'il s'asphyxie lui-même. Au fur et à mesure qu'il s'épuise, ce système génère pourtant des pulsions évolutives par lesquelles, paradoxalement, il se maintient. Revendiquer un statut sans concevoir un projet global n'est pour nous qu'une pulsion évolutive. Pas un écart déterminant.

● Une liberté dont les structures sont prédéterminées détruit à terme la liberté.

Il n'est pas question – et il serait scandaleux – de méconnaître l'ouvrage de ceux, politiques et techniciens qui, depuis si longtemps, travaillent dans le cadre du système actuel et qui, d'ailleurs, confrontés aux impasses de ce même système, réclament aujourd'hui qu'on le dépasse, par les aménagements ou par la transformation radicale.

Mais la liberté ne peut provenir d'en haut. Elle émerge du dedans. Ce que l'on reçoit passivement vous maintient en position sous-ordonnée. Ainsi voit-on apparaître dans nos débats politiques un nouveau discours : celui d'un assimilationnisme nationaliste, qui nomme le pays à chaque mot, mais comme pour mieux le dissoudre.

Ici, le rôle de la France ne devrait pas être de décider des cadres de notre liberté, même après consultation, mais d'ouvrir ce qui avait été fermé, de dénouer ce qui avait été noué, d'oxygéner les zones où l'asphyxie avait été permise. Briser le sac DOM-TOM. Déclencher des espaces de souveraineté susceptibles d'être évolutifs. Depuis l'amas de décombres des solutions rapportées, nous mesurons que les seules avancées qui vaudront seront celles qui naîtront de nous-mêmes, qui susciteront des verticalités intimes, de celles qui maintiennent d'aplomb la réalité des libertés.

● Convenir d'un projet qui nous rassemble est un acte fondateur.

Que pouvons-nous faire ensemble pour exister au monde ? Comment concilier notre nécessaire responsabilité collective avec les réalités économiques universellement et férocement triomphantes ? Le moment est venu de débattre publiquement de ce que beaucoup d'entre nous pensent, l'un à part l'autre.

La transformation progressive du tissu économique et social de la Guadeloupe, de la Martinique ne peut se faire en dehors de la mise en œuvre d'un projet global qui préparerait l'avenir en tenant compte du présent.

Nos pays ne peuvent envisager de solutions à mettre en œuvre, ni leur calendrier, dans la perspective, par exemple, d'une industrialisation lourde, d'une agriculture extensive, d'un tourisme exclusif ou d'une hypertrophie du secteur tertiaire, commerce de consommation, etc. Dans tous ces domaines, notre retard ou nos impossibles sont irrattrapables.

> La valeur ajoutée que nous pouvons envisager résulterait d'une production à caractère biologique, dont la demande grandit irrésistiblement sur le marché mondial. Il nous faut occuper ce créneau

Notre seule ouverture est celle d'une production diversifiée à valeur ajoutée (la valeur ajoutée étant cette donnée spécifique dont l'exploitation permet un profit et un développement réels) comme celles qu'ont mises en œuvre la plupart des petits pays qui, aujourd'hui, disposent de leur propre sort. Dans le concert baroque du monde actuel, nous croyons à l'avenir des petits pays. Autrement dit, nous croyons qu'il n'y a pas de petits pays, il n'y a que de grands projets.

Les conditions générales des Antilles, de la Guyane et de la Caraïbe (des îles, ou des espaces facilement nettoyables, aisément transformables) font que la valeur ajoutée que nous pouvons envisager résulterait d'une production à caractère biologique, dont la demande grandit irrésistiblement sur le marché mondial. Il nous faut occuper ce créneau. C'est pourquoi, depuis quelque temps déjà, certains d'entre nous ont proposé de mettre en place, en Martinique, le projet global d'une économie centrée sur des produits biologiques diversifiés et de conquérir sur le marché mondial le label irréfutable « Martinique, pays à production biologique », ou « Martinique, premier pays biologique du monde ».

Nous appelons les Guadeloupéens, les Guyanais et les Martiniquais à considérer la nécessité d'une telle orientation même si, dans chacun de ces pays, un projet de cette nature peut passer par des voies différentes, par exemple un accomplissement technologique en Guyane.

En ce qui concerne le projet biologique, les difficultés sont immenses et nous n'en signalons ici que quelques-unes de caractère très général.

Un tel projet ne saurait être imposé d'en haut, il devrait être l'affaire de tous, débattu par tous. Il ne serait pas viable si une seule composante de notre réalité s'en tenait à l'écart ou en était exclue, par quelque mécanisme ou quelque préjugé que ce soit. Il ne serait pas viable sans l'adhésion de la jeunesse qui y trouvera des motifs d'enthousiasme et d'action. L'insertion et l'emploi sont irréalisables en dehors d'une intention collective et d'une visée commune.

Il ne serait pas viable s'il ne favorisait pas, dans la chair même de notre lieu, des vitalités culturelles, linguistiques et artistiques, capables d'éveiller notre regard et de renouveler notre imaginaire de nous-mêmes et du monde. Ce projet ne sera pas viable s'il n'est pas total, c'est-à-dire s'il n'englobe pas tous les secteurs d'activité, agriculture, tourisme, agroalimentaire, médecine, pêche, communication, lutte contre la pollution, système éducatif, secteurs de production et de consommation, etc. Toute entreprise biologique isolée est fragile et périssable.

Il ne sera pas viable s'il n'aménage un calendrier progressif de transformations. La prudence réaliste et l'audace de la conception globale se renforcent mutuellement. Il ne saurait se développer de manière isolée, en dehors de l'effort et de la solidarité des autres pays de la Caraïbe ou des voisins continentaux de la Guyane. Cet espace devenu solidaire devrait se constituer en une des zones bleues du monde.

Cela dit, des milliers de problèmes concrets s'ouvrent et s'offrent à notre détermination et à notre patience. Nous suggérons que les axes de développement d'un tel projet soient étudiés, proposés au débat et à l'approbation publique et mis à la disposition des élus responsables, des syndicats, des décideurs économiques, des éducateurs, des créateurs et des régisseurs culturels, des animateurs de la jeunesse et des sports, des préposés à la santé publique..., de tous les acteurs de la société civile, qui auront à charge d'en aménager le processus.

Nous sommes convaincus que si un tel projet global n'est pas acceptable par tous, il faudra de toute manière en inventer un autre, qui ne pourra généralement se définir qu'autour de cette nécessité d'une production à valeur ajoutée. C'est dans un tel cadre que les espaces de liberté politique cesseraient d'être des coquilles vides. Et c'est un projet de cette nature qui nous mettrait à même de mieux définir et préciser ces espaces à conquérir.

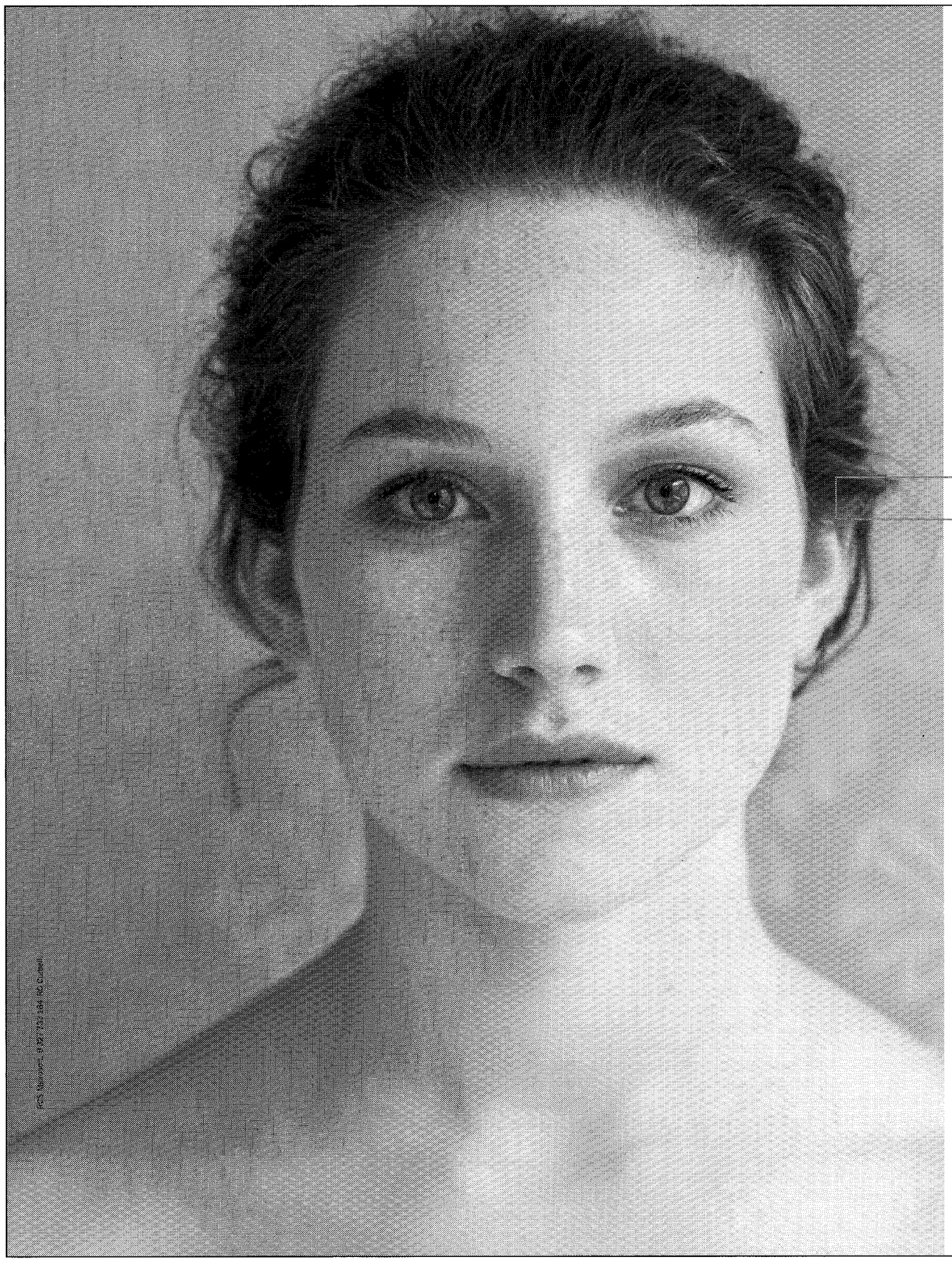

Gérard D

● L'auto-organis tissu vivant dont t soin.

Ce n'est pas la d qui entrave le plus Qui pourrait en d jourd'hui échapp dances et aux int Non, la dépendan celle qui n'engend d'auto-organisation sation est le propr vivant. La décentra ou pas, ne détermin d'auto-organisation tion ne saurait su tion d'un organism est de même pour ne connaît que l'ho tut et la focalisation l'autorise. Décentra nomie seraient des elles ne se dépassai

Seuls les espaces rendus nécessaire global, peuvent su veau, l'inattendu, imprévisible, l'orga évolue et qui s'équ de souveraineté pe nisation, qui ne se r élémentaire autoge

La liberté s'envi action entre les dé niques, les interdép saires et la l'auto-organisation.

Celle-ci élargit l introduit du jeu d permet que s'encle

LeMonde Job: WMQ2101--0017-0 WAS LMQ2101-17 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 17:06 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0399 Lcp:700 CMYK

Gérard Delver, Edouard Glissant et Bertène Juminer

● **L'auto-organisation génère ce tissu vivant dont tout peuple a besoin.**

Ce n'est pas la dépendance en soi qui entrave le plus l'esprit de liberté. Qui pourrait en ce monde d'aujourd'hui échapper aux dépendances et aux interdépendances ? Non, la dépendance mortifère est celle qui n'engendre aucun espace d'auto-organisation. L'auto-organisation est le propre de l'organisme vivant. La décentralisation, avancée ou pas, ne détermine aucun possible d'auto-organisation. La décentralisation ne saurait supporter l'apparition d'un organisme nouveau. Il en est de même pour l'autonomie qui ne connaît que l'horizon de son statut et la focalisation d'un centre qui l'autorise. Décentralisation ou autonomie seraient des tissus inertes si elles ne se dépassaient pas en projet.

Seuls les espaces de souveraineté, rendus nécessaires par un projet global, peuvent supporter le nouveau, l'inattendu, la combinaison imprévisible, l'organisme vivant qui évolue et qui s'équipe. Seul l'espace de souveraineté permet l'auto-organisation, qui ne se ramène pas à une élémentaire autogestion.

La liberté s'envisage dans l'interaction entre les dépendances organiques, les interdépendances nécessaires et la pratique de l'auto-organisation.

Celle-ci élargit les possibles, elle introduit du jeu dans le système, permet que s'enclenchent des réactions en chaîne d'initiatives, d'innovations, de choix, de stratégies, de tentatives et de recommencements. Un jeu politique réel s'introduit alors dans un dispositif qui doit inventer ses équilibres. Ce qui a fait de la départementalisation une mécanique vicieuse, c'est qu'elle n'avait aucun jeu dans ses rouages et que le choix, l'invention, l'aventure politique se sont trouvés canalisés dans des tunnels bouchés d'avance. Nous ne prétendons pas décider au nom de tous. Et nous ne demandons par conséquent ni liberté venue d'en haut, ni statut décidé, ni décision offerte, ni destin clés en main. Mais nous prenons le pari que la France assumera les responsabilités qui sont les siennes, après plus de quatre siècles de colonisation, d'esclavage et de domination départementalisée.

Nous désirons – en partenariat avec la France, en fraternité aussi, avec affection toujours – que s'ouvrent les possibilités concrètes du choix, du contact créateur, de l'alternative féconde, de la nécessité d'aller et d'inventer – toutes choses qui dans leur mouvement suscitent la liberté de l'esprit.

Nous réaffirmons que le statut de ce statut, ou de cette orientation, ne peut être que celui de créer les conditions d'émergence de ce projet global que nous ambitionnons et qui, à son tour, introduira de manière déterminante, dans l'écosystème de la dépendance et de l'assistanat, les distorsions fécondes et les ruptures fondatrices que permet l'auto-organisation.

> Nous ne demandons ni liberté venue d'en haut, ni statut décidé, ni décision offerte, ni destin clé en main. Mais nous prenons le pari que la France assumera les responsabilités qui sont les siennes

Que les Guadeloupéens, les Guyanais, les Martiniquais décident, sur la gestion de leur sol et de leur environnement, sur les questions de la formation, de l'enseignement, de la justice et de la santé.

Que les Guadeloupéens, les Guyanais, les Martiniquais disposent par eux-mêmes, pour leur implication dans le tissu caribéen, ou continental, et leur participation aux dynamiques sociales, culturelles et économiques de l'espace américain. Qu'ils puissent accéder de manière directe aux institutions internationales qui régissent le commerce du monde, de même qu'aux entités, européennes ou autres, qui se créent de par le monde.

Que les Guadeloupéens, les Guyanais, les Martiniquais définissent et régentent les ressources fiscales et autres qui seront nécessaires au fonctionnement de leur projet.

Que les Guadeloupéens, les Guyanais, les Martiniquais, par leur vote, instituent dans chacun de leurs pays, une Assemblée nouvelle dotée de pouvoirs dans les domaines précités. Cette Assemblée nommerait un exécutif qui aurait la charge de mettre en œuvre les politiques définies et les orientations du projet global accepté par nos populations.

Que cette Assemblée soit notre lieu d'auto-organisation, dans un partenariat avec la France restitué à l'estime mutuelle, à l'échange véritable, au partage fraternel.

Patrick Chamoiseau *(Martinique) est écrivain.*
Gérard Delver *(Guadeloupe) est directeur culturel de la ville de Basse-Terre.*
Edouard Glissant *(Martinique) est écrivain.*
Bertène Juminer *(Guyane-Guadeloupe) est écrivain, professeur des universités.*

Ne jouons pas avec la vérité

par Olivier Duhamel

QUE Valéry Giscard d'Estaing veuille s'opposer systématiquement au gouvernement de Lionel Jospin, nul ne saurait songer à le lui interdire. Qu'il aime saisir quelque occasion pour contredire l'actuel président de la République, chacun peut en sourire. Qu'il nous livre ses opinions sur la justice d'un côté, le pouvoir présidentiel de l'autre, et les rapports qu'ils doivent entretenir, voilà qui ne manque évidemment pas d'intérêt.

Mais qu'une personnalité de sa stature ne respecte pas quelques vérités élémentaires, cela devient franchement plus gênant. L'ancien chef de l'Etat consacre une quasi pleine page du *Monde* du 19 janvier pour justifier un vote contre la révision constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature qui était prévue le 24 janvier à Versailles et qui vient d'être reportée. Il fonde son refus sur deux arguments.

1) Au fond, la réforme ne serait pas souhaitable. La composition actuelle du CSM lui semble préférable, son intervention pour les nominations ne pas nécessiter une révision constitutionnelle. Ce dernier point confond une bonne pratique suivie par tel ou tel garde des sceaux et la garantie de sa pérennité qu'offre la règle constitutionnelle.

Mais, surtout, ce que M. Giscard d'Estaing refuse aujourd'hui de façon aussi soutenue, il l'a voté le 3 juin 1998, au début de la procédure de révision, à l'Assemblée nationale. Comment peut-on sérieusement soutenir qu'une réforme est suffisamment bonne pour la voter à l'Assemblée, bien qu'appartenant à l'opposition, mais la refuser ensuite au Congrès ?

La seule excuse du député du Puy-de-Dôme tient à ce que nombre de parlementaires de droite l'ont rejoint dans cette incohérence sans précédent, puisque, tous groupes confondus, 697 parlementaires avaient voté pour et 64 contre, soit 90 %, infiniment plus que les problématiques 60 % exigés pour aboutir.

2) Indépendamment de cette réforme précise, c'est la Constitution qu'il faudrait ménager. L'ancien président de la République s'oppose à la multiplication des révisions constitutionnelles. Opinion discutable : d'autres démocraties, comme l'allemande, procèdent ainsi, et l'on peut se réjouir qu'au lieu de changer tout le temps *de* Constitution, l'on adapte facilement *la* Constitution. Mais opinion soutenable : le conservatisme constitutionnel a ses avantages.

Encore faut-il, là aussi, respecter un minimum la vérité. L'ancien chef de l'Etat se glorifie d'avoir convoqué le Parlement en Congrès *« une seule fois durant* [son] *septennat (novembre 1974) pour élargir la saisine du Conseil constitutionnel aux membres du Parlement »*. C'était octobre, mais ne chicanons pas.

> Pourquoi refuser aux autres ce que l'on s'est accordé à soi-même ?

Le mérite de cette importante réforme lui revient en effet. Il oublie cependant qu'il avait tenté sans succès, et au même moment, une autre révision, sur le régime des suppléants parlementaires. Et il passe sous silence qu'il en réalisa, avec succès, une troisième, en juin 1976, pour régler, dans la Constitution, la question du décès d'un candidat en cours de campagne présidentielle.

Autrement dit, la présidence Giscard d'Estaing a connu trois révisions, une ratée, une importante réussie et une technique parvenue à son terme. Pourquoi refuser aux autres ce que l'on s'est accordé à soi-même ? Et pourquoi pousser l'hostilité jusqu'à l'amnésie ?

Olivier Duhamel *est député socialiste européen et professeur de droit constitutionnel à l'université Paris-I et à l'Institut d'études politiques de Paris.*

Oui, des portes marines pour Venise !

par Philippe Bourdeau

DANS son point de vue (en page Débats du *Monde* du 14 janvier), Paolo Antonio Pirazzoli affirme que l'on peut sauver Venise par des interventions morphologiques dites *« douces »* et le rehaussement des sols. Personne ne conteste l'intérêt de cette dernière mesure comme complément à d'autres. Mais le problème est de savoir jusqu'où l'on peut rehausser (100, 110, 120 cm ?), combien de temps cela prendrait (on parle de soixante ans et plus) et ce que cela coûterait.

Quant aux mesures morphologiques, M. Pirazzoli se base sur une étude théorique de Georg Umgiesser. Ce dernier a montré que l'on pourrait réduire de 20 à 25 cm la hauteur de certains types de marées, principalement en allongeant considérablement les jetées en mer, en réduisant la profondeur des passes lagunaires et en recouvrant le fond des chenaux avec de grosses pierres pour en augmenter la rugosité.

Pareille mesure, loin d'être douce, réduirait irréversiblement l'échange d'eau journalier entre lagune et mer avec des conséquences importantes pour l'écosystème lagunaire. Elle aurait un impact négatif sur la navigation et les activités portuaires. Elle n'empêcherait pas Venise d'être inondée par les très hautes marées. Elle serait aussi très coûteuse et peu efficace après quelque temps à cause des sédimentations entre et sur les grosses pierres déversées dans les chenaux. M. Pirazzoli met également en doute l'intérêt des portes mobiles aux passes lagunaires face au phénomène de l'élévation du niveau des mers liée au réchauffement climatique.

Les incertitudes sont grandes, les experts donnant une marge de 15 à 95 cm d'élévation d'ici à la fin du XXIe siècle. Cependant, l'on sait que ce phénomène se produira de manière très graduelle permettant une adaptation des structures en place. Entre-temps, et pendant des décennies, les portes préserveront la ville des effets des hautes marées qui deviendront plus fréquentes.

A ce sujet, rappelons que les modèles climatiques prévoient que le réchauffement causera plus d'événements météorologiques extrêmes en zone tempérée et que certains considèrent que les tempêtes de fin décembre 1999 en France relèvent déjà de ces phénomènes.

Les portes mobiles combinées au rehaussement des sols et à d'autres mesures constituent la meilleure manière de *« sauver Venise »* durant les cent années qui viennent.

Philippe Bourdeau *est professeur à l'Université libre de Bruxelles, président du collège international d'experts nommé par le gouvernement italien pour évaluer le projet des portes mobiles (1997-1998).*

LeMonde Job: WMQ2101--0018-0 WAS LMQ2101-18 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:52 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0400 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Climat : une simple étape

UNE fois de plus, Lionel Jospin a confirmé ses talents d'équilibriste. Reportée à plusieurs reprises, la présentation, mercredi 19 janvier, du plan de lutte contre le changement climatique en est une illustration. Même si un débat continue d'opposer les scientifiques eux-mêmes sur l'ampleur et les origines du réchauffement actuel de la planète, le premier ministre ne pouvait se satisfaire, après les catastrophes successives que vient de connaître la France, de rester inactif. Il a compris l'enjeu de l'affaire, qui est politique.

Il fallait d'abord au chef de gouvernement agir dans un environnement complexe où les intérêts des différents acteurs – ceux des industriels, ceux des automobilistes, ceux des transporteurs routiers, etc. – sont contradictoires. Il lui fallait réconcilier bien des inconciliables, favoriser par exemple la protection de l'environnement sans remettre en cause la croissance. Le riche catalogue de mesures rendu public mercredi impressionne par sa diversité – de l'écotaxe à la cheminée obligatoire dans les logements chauffés à l'électricité. Il contient des éléments plus ou moins nouveaux – peu de vraies innovations en réalité.

La lutte contre l'émission de gaz à effet de serre est une nécessité. Les différentes crises qu'a connues le pays au cours des dernières années (celles du sang contaminé, de la vache folle, etc.) ont imposé à tous comme une évidence le respect du principe de précaution. Le plan proposé permet à Paris de montrer que la France entend être un bon élève de la classe internationale dans ce domaine. Elle respectera avant bien d'autres les engagements pris en 1997 par la communauté mondiale à Kyoto. Le gouvernement français entend profiter de sa future présidence de l'Union européenne au second semestre pour faire prévaloir sa démarche face à l'offensive, libérale, des Etats-Unis. Bien des dispositions inscrites dans le programme annoncé doivent faire l'objet d'une concertation avec les partenaires européens. Paris accueillera en septembre 2000 une conférence préparatoire au grand sommet climatique de La Haye programmé en novembre.

Cela étant, le plan tel qu'il a été présenté reste, sur bien des aspects, trop vague pour être mobilisateur – sur le rééquilibrage entre le rail et la route, par exemple. Il recèle surtout une ambiguïté source de désaccords avec les écologistes : l'apparente conversion à la solution américaine à des « permis » de polluer, lourde de nouveaux déséquilibres et inégalités. Il pèche enfin par un gros défaut : l'absence de mesures pédagogiques susceptibles d'associer les citoyens eux-mêmes à ce combat indispensable, un combat qui concerne tous les aspects de notre vie (notre logement, notre chauffage, nos transports, etc.). La lutte contre l'effet de serre ne peut être efficace que si elle devient vraiment l'affaire de tous. Le plan est une *« étape »,* dit Dominique Voynet. En effet, il ne doit être qu'une étape.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Pierre Loti et l'obsession du néant

UNE ENFANCE délicieuse entre des parents âgés, un frère et une sœur de beaucoup ses aînés et tout attentifs à lui plaire ; une adolescence exaltée par le rêve, à l'ombre des bois et au bord de l'océan ; puis quelques années de jeunesse pauvre, comme pour rendre plus charmant le premier sourire de la fortune ; entre vingt et trente ans, de longs voyages en mer, les plus beaux sites du monde visités, l'offrande des plus romanesques amours ; autour de la trentaine, pour quelques pages de journal nonchalamment publiées, la gloire littéraire survenant comme par surprise et substituant en quelques années au « matelot Pierre » le personnage de Pierre Loti : lu par un immense public, académicien à quarante ans, adulé par le monde, ami de deux reines ; et, jusqu'à la vieillesse, la même existence agitée de voyageur et de prince des lettres, de pèlerin et de poète des paysages grandioses.

Mais ouvre-t-on l'œuvre ? Ces quarante volumes de confidences ne sont qu'une longue et toujours pareille élégie, mouillée de vraies larmes. L'enfant gâté ressent, tout petit, *« l'oppression des crépuscules ». « Toujours,* écrira-t-il dans *Le Roman d'un enfant, j'ai eu horriblement conscience du néant des néants, de la poussière des poussières. »* Et ce sera toujours, jusqu'à la vieillesse inapaisée, la même plainte, le même thrène : les choses nous quittent, les êtres chéris ferment leurs yeux dans la mort, le néant nous assiège et nous aura. Loti n'écrit des livres que pour lutter contre l'obsession de s'écouler dans le temps, pour appeler la pitié de ceux qui lui survivront.

Pierre-Henri Simon
(21 janvier 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le raidissement chinois contre les religions

Suite de la première page

La sévère répression antireligieuse des années 50, dirigée contre toutes les formes de croyances, a pris l'allure d'une croisade du matérialisme scientifique voulant éradiquer les superstitions de toutes sortes – hormis celle qu'il recréait en même temps, centrée autour de l'adulation du chef fondateur, Mao Zedong.

Le réalisme revenu au pouvoir à la mort de celui-ci, l'ère de l'ouverture, soit les vingt-cinq dernières années, fit que la pratique d'une foi religieuse n'est plus considérée en Chine comme totalement incompatible avec la docilité qui est exigée de tout sujet de la République populaire.

La politique religieuse chinoise de nos jours est dictée par cette conviction exprimée sans ambage dans un Livre blanc, publié en 1997 par le gouvernement chinois, selon lequel *« la religion doit être adaptée à la société où elle évolue ».* Selon ce texte, *« le peuple chinois est en train d'édifier en Chine un pays socialiste moderne original auquel la religion doit s'adapter. Cette adaptation demande aux citoyens non pas d'abandonner leur croyance religieuse et d'en modifier les doctrines fondamentales, mais de pratiquer leur religion dans la légalité pour accompagner le développement de la société et les progrès de la civilisation ».* Soit, sachant que la « légalité » est du seul ressort des tenants du pouvoir : l'athéisme n'est pas immédiatement prescrit, mais l'assujetissement du spirituel au temporel demeure une loi historique devant mener à l'abolition des croyances religieuses. Dès lors, la limite est très floue entre l'allégeance qui est demandée aux croyants envers le gouvernement au nom de la loi socialiste et la répression pure et simple, parfois brutale, de toute activité religieuse qui n'a pas l'heur de plaire à des autorités politiques dont les priorités n'ont, en fait, rien à voir avec la spiritualité.

ENCADREMENT SOCIAL

Or, entre-temps, un schisme s'est formé entre les dirigeants du pays et les pratiquants des diverses confessions : taoïsme, bouddhisme, islam, christianisme. Après le choc terrible de la révolution culturelle dans les années 60, les religions se sont reconstituées, dans une bonne mesure, hors du champ social administré par le gouvernement communiste. Elles composent avec lui dans la stricte mesure où cela peut leur garantir une certaine autonomie. Le gouvernement, pour sa part, a laissé faire, en partant du principe que les clergés fournissaient un minimum d'encadrement social qu'il n'était plus toujours en mesure d'assurer lui-même, surtout dans les campagnes.

La Constitution (papier programmatique plutôt que loi fondamentale, qui est régulièrement remodelé en fonction des aléas de la politique) garantit à chaque ressortissant le droit de *« pratiquer ou de ne pas pratiquer »* une religion, à condition de conformer son éventuelle pratique à des normes fixées par l'Etat, qui entend conserver le contrôle absolu des hiérarchies confessionnelles.

LES CONTORSIONS DU RÉGIME

C'est mieux que rien, et c'est moins que satisfaisant, tant l'équation demeure dans le domaine politique. Car si le politique n'est jamais très éloigné du religieux, c'est particulièrement vrai en Chine, où les Saint-Barthélemy et édits de Nantes révoqués parsèment l'histoire depuis des siècles, expressions épisodiques de sursauts du pouvoir face à des dérives confessionnelles souvent perçues comme des intrusions intolérables de cultures étrangères. *« les affaires religieuses et les groupements religieux ne sont pas assujettis au contrôle étranger »*, proclame le Livre blanc cité plus haut. Et d'énumérer les épisodes de l'histoire qui, à partir de 1840, ont mêlé les missionnaires chrétiens occidentaux à l'assujettissement semi-colonial de la Chine et qui ont justifié ce *« choix historique »* de la non-allégeance externe.

Ainsi, les contorsions qui permettent aujourd'hui au régime chinois de prétendre présider à des choix purement spirituels, comme la désignation de dignitaires religieux (tibétains, chrétiens ou autres), s'expliquent-elles d'abord par ses perceptions en matière de rapports de force et de souveraineté. Le fait que le dix-septième karmapa se soit enfui avec l'évidente complicité de la hiérarchie de son monastère, alors qu'il était à l'origine un élément du clergé tibétain choisi par Pékin (avec l'aval du dalaï-lama exilé), est vécu par la direction chinoise comme d'autant plus humiliant que c'est la deuxième fois qu'elle subit pareil revers politique au « royaume des neiges ».

Le dixième panchen-lama, mort en 1989, que Pékin avait un temps cru avoir détaché du dalaï-lama à l'heure de la répression la plus sévère au Tibet, s'était révélé un élément discrètement mais fermement rétif à l'assimilation : auteur, dès 1962, d'un pamphlet long de 70 000 mots en chinois qui passe pour la plus sérieuse critique jamais formulée au sein de l'administration chinoise à l'encontre de sa politique envers les minorités ethniques, il s'en tint à ces vues après quatorze ans de prison jusqu'à l'heure de s'éteindre. Mais ce personnage avait toujours pris soin d'enrober ses attaques de marques d'allégeance à l'endroit de la suzeraineté chinoise sur le Tibet, ce qui contraignit Pékin à composer avec lui de manière à conserver un fer au feu dans la marmite tibétaine.

Le rapport de forces dicte également la conduite de Pékin envers le Vatican, dans la mesure où celui-ci est soupçonné de vouloir maintenir des relations avec Taïwan tout en s'ouvrant au continent : ces rapports sont un atout clé de l'île pour conserver son autonomie politique par rapport à Pékin. Dans ce contexte, la consécration d'évêques catholiques chinois par le gouvernement chinois sont pour lui une manière de rappeler ses exigences diplomatique au moins autant qu'un rappel à l'ordre intérieur.

L'ERREUR DES ÉTATS-UNIS

Car cette dimension intérieure existe aussi à l'heure où, en Chine, tout un chacun sait que le « communisme » n'est plus qu'une façade. Le montre le phénomène spectaculaire qu'est l'éclosion à grande échelle de la secte Fa Lun Gong et d'autres mouvements mystiques du même ordre, ancrés dans la tradition chinoise, qui signalent un mal d'être profond devant les mutations sociales occasionnées par l'ouverture économique et le repli du « tout-Etat » socialiste. Pour autant, les Occidentaux, à juste titre inquiets du raidissement des autorités chinoises devant les phénomènes religieux, feraient sans doute une erreur en plaçant – comme le font les Etats-Unis – sur un même plan d'indignation les atteintes à la liberté de culte dont souffrent les fidèles des religions établies en Chine et les mesures prises à l'encontre des sectes mystiques par le gouvernement de Pékin. Les premiers ne vont en rien contre l'ouverture de la Chine telle qu'elle s'est produite, à un rythme soutenu, depuis vingt-cinq ans. Ils en sont, en fait, les accompagnateurs meurtris. Les sectes, en revanche, sont l'expression d'une hostilité viscérale à toute influence culturelle extérieure, en dépit du fait que l'un ou l'autre de leurs gourous se servent d'Internet pour propager leur discours.

UNE INQUISITION TOTALITAIRE

Car à tout mélanger, on risquerait de passer à côté de ce qui, en Chine, est encore aujourd'hui au moins autant scandaleux que la répression antireligieuse : le fait que, après un demi-siècle de dictature communiste, aucune recherche sérieuse ne soit encore possible sur les conséquences humaines de ce règne-là, ses cohortes de victimes, les misères qu'il a engendrées.

Depuis le 7 août 1999, un Chinois américanisé, Song Yongyi, chercheur à Dickinson College, en Pennsylvanie, est emprisonné en Chine pour avoir tenté de rassembler de vieux journaux et autres matériaux écrits relatifs à la révolution culturelle, son sujet d'études. Il ne recherchait pas des documents secrets (encore que tout soit secret en pareil régime), mais des matériaux historiques publics sur ce qui constitue une des grandes tragédies du XXe siècle. Le sujet est hautement sensible en Chine, le pays étant dirigé par des hommes qui refusent de remettre en question le passé dont ils sont issus. Les pétitions abondent pour la libération de M. Song, coupable de peu de chose si ce n'est d'avoir, de son côté, voulu creuser les mystères de cette inquisition-là.

Francis Deron

Marée noire *par Nicolas Vial*

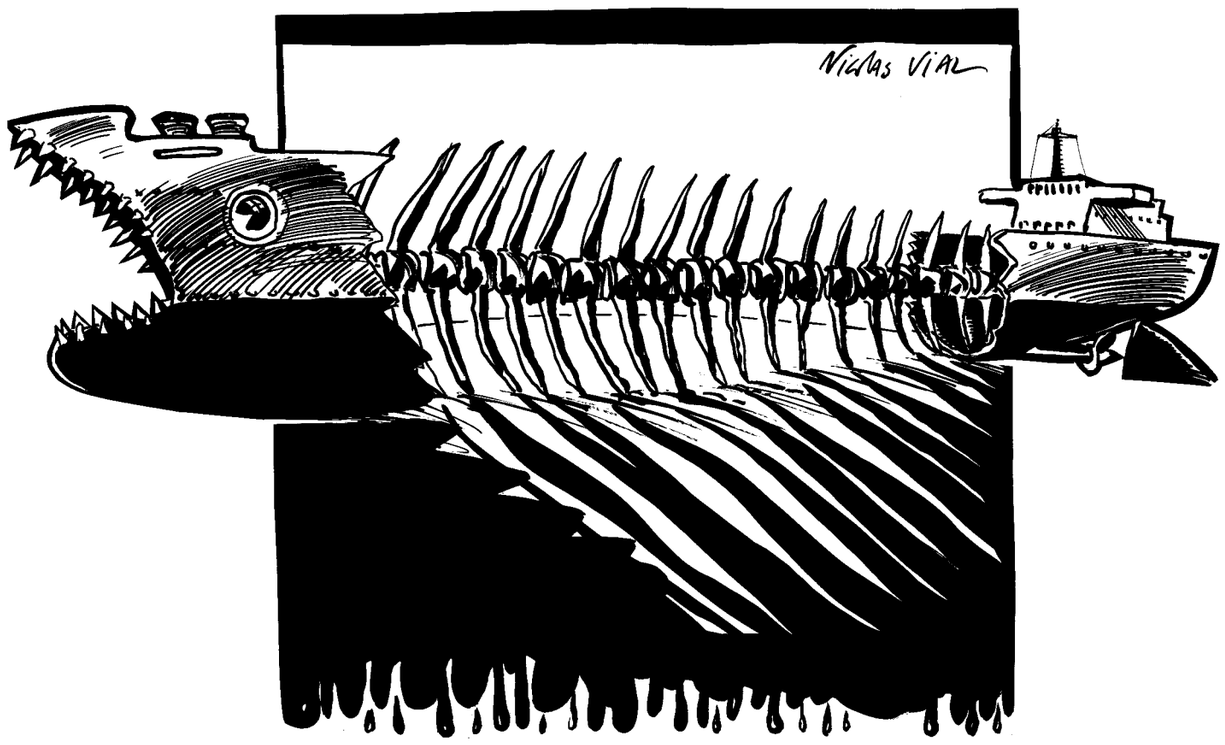

RECTIFICATIFS

TRAMWAY

Dans notre page consacrée aux grands chantiers des métropoles régionales (*Le Monde* du 1er janvier), nous avons malencontreusement oublié de citer le tramway de Lyon, dont les deux lignes doivent être mises en service en décembre.

RENÉ LOURAU

Le livre de René Lourau, mort le 11 janvier (*Le Monde* daté 16-17 janvier), *La Clé des champs, introduction à l'analyse institutionnelle* a été publié chez Anthropos en 1997. D'autre part, *Analyse institutionnelle et pédagogie* et *Sociologue à plein temps* ont été publiés à l'Epi.

LA TEMPÊTE À PARIS

Contrairement à ce qu'a indiqué Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris (*Le Monde* du 19 janvier), le musée du Petit Palais n'a pas été fermé en raison de la tempête. Les deux expositions en cours, « Brésil baroque », qui se termine le 6 février, et « Paul Landowski », qui se tient jusqu'au 5 mars, sont ouvertes au public. D'autre part, ce sont quatre-vingts édifices cultuels (et non « culturels », comme indiqué par erreur dans la carte) qui ont été touchés. Par ailleurs, c'est la rue de La Trémoille (8e arrondissement) qui est fermée à la circulation. Enfin, la rue du Chevalier-de-La-Barre, elle aussi partiellement neutralisée, est située dans le 18e arrondissement, et non dans le 3e.

LE SCANDALE DE LA CDU

La synthèse sur le scandale des caisses noires de la CDU en Allemagne, publiée en page une du *Monde* du 20 janvier, comportait deux erreurs dans nos premières éditions. Le mensonge des responsables de la CDU de Hesse attribuait aux dons de riches *« juifs allemands »* et non *« étrangers »* l'origine des fonds secrets de leur parti. Quant au marchand d'armes Karlheinz Schreiber, dont les révélations sont à l'origine du scandale, il est actuellement en exil – et non en prison – au Canada.

PECHINEY

Le groupe français d'aluminium Pechiney a vendu ses seules activités de courtage au London Metal Exchange, et non l'ensemble du négoce, contrairement à ce que nous avons écrit dans notre page « Tableau de bord » du 13 janvier.

PRÉCISION

ARKAN ET KUSTURICA

Emir Kusturica souhaite préciser que, si le chef paramilitaire serbe Zeljko Raznatovic « Arkan » était parmi les invités d'honneur à la projection de son film *Underground* à Belgrade, comme indiqué dans *Le Monde* du 18 janvier, il n'était *« en aucune manière »* son invité personnel et que *« la présence de Zeljko Raznatovic résulte du protocole et de l'organisation par la ville de Belgrade de la manifestation ».*

LeMonde Job: WMQ2101--0019-0 WAS LMQ2101-19 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0401 Lcp:700 CMYK

FINANCE La Société générale, la banque française la plus dynamique et la plus réputée sur les marchés de capitaux, est aujourd'hui confrontée à une crise sociale inattendue dans ce secteur d'activité. ● UNE VINGTAINE D'OPÉRATEURS et des employés de la salle des marchés ont décidé de faire appel à la CGT pour défendre leurs intérêts. Contrairement aux banques anglo-saxonnes, qui utilisent des méthodes brutales pour faire face à l'évolution de la conjoncture financière, l'établissement français a choisi en 1998 de ne pas procéder à des licenciements massifs. ● CERTAINS TRADERS se sont retrouvés sans travail précis et d'autres ont été poussés à la démission. La CGT déplore que les activités de marchés soient une *« zone de non-droit social »*. ● LE MALAISE observé à SG reflète les difficultés rencontrées par les banques françaises pour s'imposer face à leurs concurrentes anglo-saxonnes.

Malaise dans la salle des marchés de la Société générale

Plusieurs dizaines d'opérateurs ont décidé de faire appel à la CGT pour défendre leurs droits. Comme les autres banques françaises, SG a du mal à adapter ses effectifs et ses structures à l'évolution de la conjoncture financière

JAMAIS les responsables CGT de la Société générale (SG) n'auraient imaginé réunir une douzaine de *« traders »* et d'opérateurs de la salle de marché dans leurs locaux. En temps normal, ces salariés très bien payés et qui jonglent à longueur de journée avec des milliards de francs, se tiennent à l'écart de l'action syndicale. Mais à situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Les *golden boys* de la SG commencent à craquer et plusieurs d'entre eux ont fait appel au syndicat qu'ils estimaient le mieux placé pour les défendre. Une vingtaine auraient engagé une démarche aux prud-hommes.

RÉCIT
Arrivée de l'euro, crise financière de 1998, projet de fusion ont déstabilisé les équipes

Comme tous les salariés des salles de marché des grandes banques internationales, ils ont été frappés en 1998 par les restructurations liées à l'arrivée de l'euro, puis par la crise financière qui a culminé à l'automne 1998. Tous les établissements, en particulier anglo-saxons, en ont tiré les conséquences. Elles ont annoncé aussitôt des plans de réductions d'effectifs massifs.

La Société générale, elle, a affiché une attitude différente. Quelques départs ont été annoncés ici et là, hors de France en général. Mais globalement, la banque s'est refusée à adopter les méthodes brutales des Américains. *« La SG s'estimait capable de reclasser les équipes des activités en difficulté sur d'autres activités, qui continuaient à bien marcher »*, notamment sur les marchés d'actions ou de dérivés actions, explique un responsable des activités de banque d'affaires de SG. Nuançant ce discours officiel, plusieurs salariés affirment que *« les effectifs dans les salles de marché ont été grosso modo réduits de 10 %, comme dans les autres banques »*. Ce que dément formellement la Société générale.

Pour la CGT, le décalage entre le discours et la réalité a été une manœuvre de la direction, qui ne souhaitait pas respecter les procédures. *« Plusieurs exemples peuvent être cités où restructurations, suppressions massives de postes, etc., ont été opérées sans aucune consultation, ni même information des instances représentatives du personnel »*, dénoncent les cinq syndicats de SG, citant le démantèlement au dernier trimestre de 1998 d'activités sur les marchés émergents ou sur les marchés obligataires. Le comité d'établissement des services centraux parisiens a donc indiqué le jeudi 23 décembre 1999 qu'il s'estimait *« en mesure de faire reconnaître un délit d'entrave caractérisé en ce qui concerne la restructuration de la branche INFI »*. Le Comité central d'entreprise a mandaté le cabinet d'expertise Secafi-Alpha pour mener un audit social de la branche international et finance, la banque d'investissement, de SG.

La soudaine révolte des traders, habitués à ces réorganisations rapides, peut surprendre. Ils sont les premiers à dire que dans les activités de marché, la souplesse est essentielle et savent que lorsqu'ils ne rapportent plus à la banque ce qu'elle attend, ils encourent le risque d'être remerciés. Ils sont donc rémunérés en conséquence. Aujourd'hui, ce n'est pas tant ce principe que la méthode, ou plutôt l'absence de méthode pour gérer la crise qu'ils déplorent. Dans les banques d'affaires anglo-saxonnes, les traders contraints à partir reçoivent le plus souvent une indemnité conséquente. La Société générale a préférer tenté d'acculer certains de ses opérateurs à la démission. Les techniques utilisées sont simples : le salarié est isolé, sans poste et censé se reclasser lui même en interne... ou en externe, en un mot *« placardisé »*.

« ZONE DE NON-DROIT SOCIAL »

Reste que la CGT se trouve aujourd'hui dans une situation paradoxale, réclamant, pour de jeunes spéculateurs, des licenciements et des indemnités qui se comptent en centaines de milliers voire en millions de francs ! Pour Michel Marchet et Philippe Fournil, élus CGT, la question n'est pas là : *« Les marchés, qui sont une zone de non-droit social, où les dysfonctionnements sociaux sont latents depuis longtemps, ne doivent pas le rester »*. D'autant que la crise ne concerne pas seulement les plus grosses rémunérations mais aussi tout le personnel administratif. Elle a notamment mis à jour un autre problème : celui du travail en régie utilisé dans les salles de marché. Lorsque les marchés financiers sont porteurs, il faut davantage d'employés de « middle » et « back office », chargés de comptabiliser les opérations. Pour éviter d'embaucher, les responsables des activités de marché font appel à des sociétés d'intérim ou à des régies. Le système est tellement institutionnalisé que certains employés de régie peuvent travailler jusqu'à huit à dix ans à SG, sans jamais être embauchés. *« Ce genre de pratique n'est pas propre à la Société générale et se rencontre également dans d'autres banques françaises »*, regrette un expert social de Secafi-Alpha. *« Quand les activités se développent vite, il faut faire face »*, explique un dirigeant de la banque.

Comment la banque française possédant la meilleure réputation internationale sur les marchés a-t-elle pu arriver à une situation aussi tendue ? Pour un ancien de SG, à la crise des marchés de 1998, très dure pour l'ensemble de la profession, s'est ajoutée une crise de management. Dans cette activité en forte croissance, les dirigeants n'avaient eu jusqu'alors à gérer que des problèmes mineurs de reclassement. Ils se sont tout à coup retrouvés confrontés à une crise grave à laquelle ils n'étaient pas préparés. En outre, la banque venait de se doter d'objectifs de rendement sur fonds propres ambitieux : les responsables des salles de marché ont subi une pression très forte, à laquelle est venu s'ajouter l'enjeu de préparation de la fusion avec Paribas dans laquelle chacun cherchait à sauver son poste et la prééminence de sa banque.

Ce malaise, la direction de la banque le relativise. D'abord parce que la crise n'a touché qu'une partie des salles de marché, celle concentrée sur les marchés de taux et de change. Ensuite parce que les résultats de 1999, année exceptionnelle, ont fait oublier les moments difficiles de 1998 et que globalement, les effectifs ont continué à progresser.

En outre, depuis l'échec de la fusion avec Paribas des décisions ont été prises. Patrick Duverger va quitter la direction générale pour partir en retraite un peu plus tôt que prévu. Xavier Debonneuil, responsable de l'organisation des activités de taux et de change, reste dans la banque, mais de nouveaux responsables doivent l'épauler, comme Jean-Pierre Mustier et Marc Litzler, deux dirigeants des « dérivés actions », activité phare de la Société générale.

S. F.

La déception des salariés en régie

Plusieurs centaines d'informaticiens et de comptables travaillent dans les services administratifs des salles de marchés de la Société générale, sans être salariés de la banque et donc sans en avoir les avantages. Leurs employeurs sont des sociétés d'intérim ou des sociétés dites de régie, qui ont le plus souvent avec la banque des contrats de sous-traitance informatique. Certains d'entre eux n'ont travaillé qu'à la Société générale, sans réussir à se faire embaucher.

L'un d'eux a décidé de déposer une plainte auprès du procureur de la République contre Daniel Bouton, le PDG de la banque, pour prêt illicite de main d'œuvre et délit de marchandage. L'année 2000 s'annonce plus favorable pour les embauches que 1999, grevée par le projet – avorté – de fusion avec Paribas.

COMMENTAIRE

UN CAS D'ÉCOLE

De jeunes *golden boys* aux salaires mirobolants – jusqu'à plusieurs millions de francs par an – faisant appel à la CGT pour obtenir de la direction de leur banque qu'elle les licencie en bonne et due forme : le malaise observé actuellement au sein de la salle des marchés de la Société générale (SG) pourrait seulement prêter à sourire.

Mais l'affaire est plus grave qu'il n'y paraît. Une partie de l'avenir de la place financière de Paris, avec tous les emplois de service hautement qualifiés qui y sont attachés, se joue sans doute en ce moment à la Défense, au siège de l'établissement présidé par Daniel Bouton. Les malheurs de la SG, la plus dynamique dans les activités de marchés, révèlent au grand jour les difficultés rencontrées aujourd'hui par toutes les banques françaises pour se hisser aux premiers rangs dans ce domaine. Les efforts consentis et les investissements réalisés ces dernières années sont restés largement vains : l'écart avec leurs concurrentes anglo-saxonnes a continué à se creuser. Nombre d'entre elles sont aujourd'hui tentées de réduire la voilure, au moment même où le développement de l'euro devrait – en théorie – leur permettre de monter dans la hiérarchie mondiale.

L'échec est aussi culturel. Les banques françaises ne sont pas parvenues à implanter à Paris les règles brutales, mais claires et admises par tous, en vigueur chez les géants américains. Elles n'ont jamais pu obtenir des pouvoirs publics les avantages fiscaux qu'elles réclamaient pour rester compétitives et une législation du travail plus souple leur permettant de s'adapter à la conjoncture sur les marchés. Conséquence de ces blocages : les établissements français, quand ils ne voient pas quelques-uns de leurs plus brillants éléments les quitter pour aller travailler à Londres ou à New York, doivent faire face à des mouvements sociaux qui les déstabilisent.

Pierre-Antoine Delhommais et Sophie Fay

Axa doit relever les défis de la rentabilité et de la distribution

UNE PAGE de l'histoire d'Axa a été tournée mercredi 19 janvier. Sans surprise – même si le groupe a tenté de maintenir un semblant de suspense –, Claude Bébéar a indiqué au conseil de surveillance *« sa volonté de quitter le directoire »*. Henri de Castries devrait être nommé président du directoire lors de l'assemblée générale le 3 mai. Edward Miller, président de The Equitable, la filiale américaine d'Axa, et Claude Tendil, patron de l'assurance en France, devraient être nommés vice-présidents. Claude Bébéar deviendra alors président du conseil de surveillance où il remplacera Jacques Friedmann, 67 ans, qui quitte le groupe.

Preuve, s'il en faut, d'une *« transition en douceur »*, un dîner, lundi 17 janvier, a rassemblé les soixante-cinq principaux dirigeants d'Axa, dans l'hôtel particulier situé en face du siège actuel parisien d'Axa avenue Matignon. Immeuble classé – il date de 1767 – il ouvrira ses portes fin janvier et accueillera le management.

RASSURER

Surtout, l'équipe de direction d'Axa veut rassurer, car *« l'après Bébéar inquiète beaucoup »*, confie Dominique Chemin, déléguée syndicale de groupe adjointe à la CFDT. Bâtisseur du groupe, Claude Bébéar reconnaît que *« la succession est forcément délicate, mais je suis là pour rassurer, les salariés et les marchés. Avant tout, il faut que je leur montre que, comme disait Clemenceau, les cimetières sont remplis de gens irremplaçables »*. Il n'empêche. Il continuera à jouer un rôle essentiel dans le groupe. Son bureau sera voisin de celui d'Henri de Castries. Ce mode de management à l'anglo-saxonne peut se comparer au tandem Gérard Mestrallet-Jérôme Monod de Suez-Lyonnaise des Eaux. Claude Bébéar verra chaque semaine Henri de Castries, à sa demande. Ce sera le prolongement des déjeuners du lundi, où *« l'équipe des six »* – qui composeront le futur directoire – se retrouve, Ed Miller étant *« invité pour le café »* en audio-conférence de New York !

Le directoire est élargi. Outre M. de Castries, Françoise Colloc'h, âgée de 56 ans, responsable des ressources humaines et de la communication, y fait son entrée, de même que Claude Tendil et Ed Miller. De l'ancien directoire, il reste Claude Bébéar et Gérard de la Martinière. Michel Pinault, ancien de l'UAP, en sort, mais conserve ses fonctions de responsable d'Axa dans la zone Asie-Pacifique. *« Henri de Castries est un vrai entrepreneur, Gérard de la Martinière* [dans le groupe depuis 1989] *et Claude Tendil* [entré en 1982] *sont plutôt perçus comme les gardiens du temple »*, confie un des membres de l'équipe. Entrée en 1981 dans le groupe, Françoise Colloc'h *« joue, et jouera, un rôle clé »*, indique un proche. Elle veillera à maintenir l'unité de direction, caractérisée par un mode de fonctionnement en *« bande »*, avec ceux qu'on appelle souvent les *« Axa boys »*. Même si certains mettent en avant deux *« camps »*, celui d'Henri de Castries et celui de Claude Tendil, ce que récusent l'un et l'autre.

Une nouvelle organisation du groupe est mise en place, en unités opérationnelles, visant notamment à *« développer les mises en commun transversales »*. *« Cette réorganisation permettra d'améliorer l'efficacité et les résultats des sociétés opérationnelles, tout en conservant la capacité d'action rapide du groupe pour participer au mouvement de consolidation et de modernisation de l'industrie des services financiers dans le monde »*, poursuit le communiqué.

Car le groupe doit relever de nombreux défis, *« simples et redoutables »*, selon Henri de Castries. Dans un métier qui se mondialise de plus en plus, il s'agit, dans un premier temps, *« d'améliorer les processus de distribution »* au regard des évolutions, voire des révolutions, technologiques, *« challenge énorme »* confié à Claude Tendil pour la France.

Axa poursuivra une politique active de croissance externe. Il doit conforter ses positions aux Etats-Unis, en Europe, notamment en Allemagne et en Italie, où sa présence est jugée insuffisante. *« La consolidation dans l'assurance est loin d'être terminée »*, confie M. Bébéar. Avec 708 milliards d'euros d'actifs gérés, 72 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 130 000 salariés, Axa figure dans les tout premiers rangs mondiaux mais détient à peine 3 % du marché.

L'ÉQUATION PARFAITE

Le groupe se fixe aussi comme objectifs d'améliorer sa rentabilité, avec l'objectif de 15 % de rendement sur fonds propres (13 % aujourd'hui). Et juge sa capitalisation boursière insuffisante : Claude Bébéar admettait récemment devant ses actionnaires *« qu'il ne se sentira à l'aise que lorsque la capitalisation boursière d'Axa avoisinera les 100 milliards de dollars, soit le double de son niveau actuel »* ! Pour Henri de Castries, comme pour Claude Bébéar, l'équation parfaite est celle de *« la satisfaction des collaborateurs, des clients et des actionnaires »*. *« Il faut mettre le client au centre de l'entreprise »*, martèle Claude Bébéar, pour qui *« sur un plan macro-économique, la révolution technologique de l'information sera plus importante que la révolution industrielle à la fin du XIXe siècle »* !

Pascale Santi

Henri de Castries a su gagner ses galons pour succéder à Claude Bébéar

***« UNE MAIN** de fer dans un gant de velours »* : un des collaborateurs d'Axa résume ainsi la personnalité d'Henri de la Croix de Castries (prononcer Castre), qui prendra, le 3 mai, à l'âge de 45 ans, la tête du groupe français. Lourd défi que de succéder à Claude Bébéar, qui a créé le premier assureur mondial. Entré en septembre 1989 chez Axa comme directeur financier, M. de Castries *« a eu l'intelligence de ne jamais se poser en successeur de Claude Bébéar »*, selon nombre d'observateurs. *« Il a gagné ses galons auprès de Claude Bébéar lors des négociations avec l'UAP »*, en novembre 1996, confie un de ceux qui ont participé activement aux discussions.

PORTRAIT
Entré en 1989 chez Axa, ce charmeur, toujours souriant, est aussi un « carnassier »

C'est lui qui a négocié le rachat de l'assureur britannique Guardian Royal Exchange, annoncé il y a un peu moins d'un an. Et surtout, il a piloté le dossier des participations bancaires lors de la bataille qui a opposé la BNP, la Société générale et Paribas. Arrivé en septembre 1989 chez Axa, son champ de compétence s'est étendu au cours des années, s'élargissant aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, au Benelux, jusqu'à devenir directeur général. Il a été *« façonné »* par M. Bébéar, dont il est le dauphin présumé depuis plusieurs années. *« C'est celui qui lui ressemble le plus »*, remarque un patron de groupe d'assurance. Comme lui, il n'a aucun état d'âme.

Brillant, d'une ambition de fer, M. de Castries est doté d'une grande énergie. *« Très rapide et très efficace, il aime entreprendre et réaliser »*, explique l'un de ses proches qui a souvent travaillé avec lui. Nombre de professionnels s'accordent sur ses compétences indiscutables. Jeune, *« beau garçon »*, charmeur, toujours souriant, M. de Castries n'en est pas moins un *« carnassier »*. Diplômé d'HEC, il est ancien élève de l'ENA. Il en sort inspecteur des finances en 1980. Son parcours, très classique, ressemble à celui d'un haut fonctionnaire. Il a débuté au Trésor – où il s'est notamment occupé des privatisations –, il a été secrétaire général adjoint du Comité interministériel de restructuration industrielle (Ciri). Quand il annonce son départ à Jean-Claude Trichet, alors directeur du Trésor, ce dernier lui dit comprendre son attirance pour le privé, mais lui affirme que son départ du secteur public est une *« erreur »*.

UN HOMME DE RÉSEAUX

Peu mondain, Henri de Castries n'est aujourd'hui présent dans aucun conseil de sociétés dont Axa est actionnaire. Il a toutefois ses réseaux. Dans sa promotion, « Voltaire », à l'ENA, figurent des personnalités, Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, François Villeroy de Galhau, prochain directeur général des impôts, Frédérique Bredin, François Hollande, Michel Sapin, et Jean-Pierre Jouyet, aujourd'hui directeur adjoint du directeur de cabinet du premier ministre Lionel Jospin, un *« bon copain »*, selon Henri de Castries, même s'il ne partage pas ses idées !

Parmi ses proches figurent aussi Patricia Barbizet (Artémis, la holding de François Pinault), Sylvain Hefes (associé gérant de Goldman Sachs), qui a conseillé Axa lors du rachat de l'UAP et la BNP dans la guerre des banques, et Baudoin Prot, numéro deux de la BNP, inspecteur des finances lui aussi. Membre du Siècle, Henri de Castries est à l'origine du cercle Jean Bodin, club de réflexion qui réunit une trentaine de personnes, patrons et journalistes.

« Il est à l'aise partout », confie un ami. Issu d'une famille aristocratique, qui l'a élevé avec le culte de l'exigence, Henri de Castries préserve avant tout sa vie familiale. Il s'efforce, chaque fois qu'il le peut, d'emmener ses enfants (deux filles et un garçon), de quatorze, douze et huit ans, à l'école le matin. Il passe le plus souvent possible ses week-ends dans sa maison de campagne en Anjou, *« qu'il retape depuis dix ans »*. Passionné de livres d'histoire, il partage avec son épouse la passion de la peinture et du mobilier français.

Charismatique, connu des investisseurs, Henri de Castries devra s'imposer en France, où il est moins connu. Pour nombre de salariés dans l'Hexagone, c'est *« le saut dans l'inconnu »*.

P. Sa.

LeMonde Job: WMQ2101--0020-0 WAS LMQ2101-20 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0402 Lcp:700 CMYK

Renault VI s'intéresse aux camions du coréen Samsung

Après une année stable en Europe et une légère progression aux Etats-Unis, le groupe français veut commercialiser plus de 100 000 véhicules en 2000

Dans un entretien au *Monde*, Patrick Faure, le PDG de Renault Véhicules industriels, déclare que le groupe est actuellement en discussion avec le coréen Samsung pour prendre une participation dans sa filiale camions. Ces pourparlers sont indépendants des négociations que Renault mène avec la filiale automobile de Samsung. En revanche, M. Faure dément toute négociation avec l'autre groupe coréen en difficulté, Daewoo. Concernant Nissan Diesel, la filiale camions du groupe japonais, dont Renault est désormais actionnaire à 22,5 %, les deux groupes réfléchissent à des partenariats ponctuels. En 1999, Renault VI, qui a réorganisé son outil industriel, a connu des problèmes de production qui ont entraîné un recul de ses parts de marché en France. Celles-ci demeurent stables en Europe, et aux Etats-Unis, grâce à sa filiale Mack, le groupe a dépassé les 13 % de parts de marché.

UN CORÉEN peut en cacher un autre. Alors que l'on prêtait à Renault Véhicules Industriels l'intention de racheter les poids lourds de Daewoo, Patrick Faure, le PDG de l'entreprise, déclare, dans un entretien au *Monde*, être en discussion avec un autre groupe coréen, Samsung. *« Nous avons entamé fin 1999 des pourparlers avec Samsung, mais ces discussions se déroulent indépendamment de celles en cours entre Renault et la filiale voiture du groupe coréen »*, souligne M. Faure. Alors que la maison-mère est actuellement en négociations exclusives avec Samsung, Renault VI n'en est qu'au stade des préliminaires. *« La situation est différente de la voiture : la filiale camion n'est pas en faillite. Comme Samsung y a investi beaucoup d'argent, le groupe souhaite rester présent, même s'il est prêt à abandonner la majorité du capital. »* La filiale camion de Samsung possède une usine d'une capacité de 7 000 à 8 000 véhicules. *« L'intérêt pour nous serait de pénétrer sur un marché extrêmement fermé mais dont le potentiel est très prometteur : le marché coréen montre des signes de reprise. D'autre part, l'usine Samsung a été construite grâce à la technologie Nissan, ce qui est un avantage supplémentaire. »*

A propos de l'autre groupe coréen en difficulté, Daewoo, Patrick Faure est catégorique : *« Il n'y a aucune négociation avec Daewoo. Les derniers contacts avec eux remontent à l'époque où Renault cherchait un partenaire en Asie, début 1998. Il n'y a rien de nouveau depuis. »*

Autre dossier stratégique en cours : l'avenir de Nissan Diesel, la filiale poids lourds du groupe japonais, dont Renault détient 22,5 % à parité avec Nissan Motor. *« Les négociations avec les banques avancent. L'entreprise a désormais une visibilité sur trois ans, qu'elle doit utiliser pour se redresser. Mais pour le moment, il semble difficile de s'engager dans un partenariat structurel. En revanche, des accords ponctuels ne sont pas exclus. »*

PROBLÈMES DE PRODUCTION

Il pourrait s'agir d'achats de pièces en commun, la vente à Nissan de certains éléments comme des cabines ou des boîtes de vitesse. Renault VI pourrait également envisager de vendre ses produits sur des marchés où Nissan Diesel est implanté. *« Mais dans ce type de partenariat, si Nissan Diesel ne se redresse pas, ça ne serait pas un problème majeur pour Renault VI »*, indique le PDG.

Après la fusion Volvo/Scania en août, *« il faut réfléchir comment répondre à ce rapprochement »*, reconnaît M. Faure : *« Soit par des associations ponctuelles, soit par des partenariats plus globaux si l'opportunité se présente. Le problème actuellement, c'est qu'aucun constructeur européen ne veut vendre. »*

Concernant les résultats commerciaux 1999, les marchés américain et européen du poids lourd ont enregistré des records. *« Aux Etats-Unis, notre filiale, Mack, a amélioré ses parts de marché pour la huitième année consécutive en passant la barre des 13 %, tandis qu'en Europe, nous maintenons nos positions, aux alentours de 10,7 % dans les plus de 5 tonnes. »* Si le groupe français recule en parts de marché en France et en Espagne, il progresse en Italie, au Portugal, en Grande-Bretagne et en Allemagne. *« Nous avons eu des difficultés de production avec notre changement d'organisation industrielle »*, reconnaît M. Faure. Renault VI a regroupé l'année dernière ses activités de montage à Bourg-en-Bresse (Ain) et la fabrication des cabines à Blainville-sur-Orne (Calvados). *« La mise en place de cette réorganisation a coïncidé avec l'explosion du marché, dans la dernière partie de l'année et nous avons eu des difficultés à monter en cadence. »* Renault VI reste leader sur son marché mais perd du terrain en passant de 39 % de parts de marché en 1998 à 36,9 % l'an dernier.

L'année 2000 s'annonce sous de bons auspices. *« L'objectif de Renault VI/Mack est de dépasser pour la première fois les 100 000 facturations »*, affirme M. Faure, qui prévoit de commercialiser 20 000 véhicules utilitaires (gamme Mascott et Master) contre 12 000 en 1999. Le PDG fonde son optimisme sur deux éléments : la résolution des problèmes de production et le niveau élevé des commandes au dernier trimestre de 1999. D'autre part, Renault VI compte sur le renouvellement de son offre avec le lancement d'un nouveau camion 5-15 tonnes, successeur du Midliner, qui sera présenté début février au salon d'Amsterdam. *« Nous devrions retrouver en 2000 les 40 % de parts de marché en France. »* Enfin, depuis le 3 janvier, Renault VI a mis en place sa nouvelle organisation visant à renforcer la convergence avec sa filiale américaine, Mack. Des équipes communes travaillent sur des synergies dans le domaine des châssis, des moteurs et bientôt des cabines. Le but est de parvenir à fabriquer en commun de 30 à 50 % des éléments des camions de plus de 16 tonnes afin de réduire de 30 % les coûts de fabrication dans cette gamme.

Stéphane Lauer

Année record pour les véhicules industriels en France

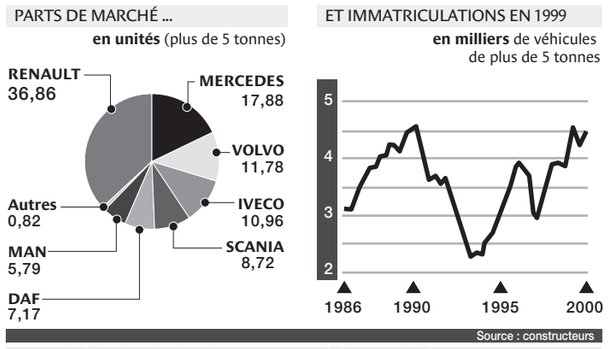

53 638 véhicules de plus de 5 tonnes ont été immatriculés en 1999, battant ainsi le record de 1973, soit une hausse de 12,8 % par rapport à 1998.

Vodafone serait prêt à relever son offre sur Mannesmann

LE GROUPE britannique de téléphonie mobile Vodafone serait prêt, selon le *Financial Times* du jeudi 20 janvier, à relever son offre sur le groupe allemand Mannesmann afin d'offrir aux actionnaires de ce dernier une participation de 49 % au capital du nouveau groupe. Cette proposition se rapproche ainsi d'une fusion entre égaux. Alors que l'issue de l'OPA qui court jusqu'au 6 février est incertaine, le britannique tente de reprendre l'offensive après que Klaus Esser, le patron de Mannesmann, eut envisagé de se rapprocher de la branche téléphonie du groupe Vivendi.

En réponse à la nouvelle proposition de Vodafone, un porte-parole de Mannesmann a rappelé jeudi que Klaus Esser accepterait de discuter avec Vodafone si les actionnaires de Mannesmann obtenaient 58,5 % du capital du nouveau groupe. Une proposition qui revient à dire que Mannesmann prendra le contrôle de Vodafone.

Paris Expo : union des deux prétendants

LA FONCIÈRE Unibail et Générale Location, toutes deux candidates à l'achat de Paris Expo, ont décidé de cesser leur bataille boursière. Générale Location, qui a déposé en décembre 1999 une OPA concurrente de celle lancée par Unibail en novembre, a *« pris la décision de retirer son offre et d'apporter les titres Paris Expo qu'elle détient à la surenchère d'Unibail »*.

Générale Location ajoute que, malgré de *« solides atouts et disposant de la confiance de ses partenaires financiers, elle écarte la possibilité de surenchérir »*.

La métallurgie renégocie les 35 heures

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) s'apprête à convoquer les syndicats pour renégocier certaines parties de l'accord conclu le 28 juillet 1998 avec FO, la CGC et la CFTC. Deux séances seraient prévues : le 24 et le 28 janvier. Il y a urgence : la loi entrant en application le 1er février, les entreprises de la métallurgie se trouvent confrontées à un vide juridique, puisque l'accord n'a jamais été étendu par le ministère de l'emploi. Deux sujets sont délicats : l'annualisation des horaires permise par la loi, mais non par l'accord, et le forfait jour auquel sont soumis de nombreux techniciens supérieurs et que la loi veut réserver aux cadres.

www.nouvelobs.com
le nouvel Observateur
Le préfet Bonnet,
Christine Deviers-Joncour,
Loïk Le Floch-Prigent,
Pierre Botton, Bob Denard...
Coupables ou innocents, ces prisonniers célèbres lancent un manifeste
CE QUE NOUS AVONS VU EN PRISON
ECSTASY
LA PILULE DU MALHEUR

Gerhard Schröder attend la réciprocité au moment où l'Allemagne s'ouvre à EDF

STUTTGART
de notre envoyé spécial

Hasard du calendrier : au moment même où les députés français entamaient, mecredi 19 janvier, l'examen du projet de loi sur la libéralisation du marché électrique dans l'Hexagone, EDF scellait son entrée dans le capital d'EnBW. Le numéro un européen rachète au Land du Bade-Wurtemberg sa participation de 25,1 % dans le capital du quatrième producteur allemand d'électricité, pour un montant de 4,7 milliards de deutschemarks (2,4 milliards d'euros). L'entreprise publique devient ainsi le principal investisseur étranger sur un marché de plus en plus concurrentiel, confronté au projet de sortie du nucléaire du gouvernement Schröder.

« Cette acquisition nous ouvre la porte du marché allemand », a estimé Jacques Chauvin, directeur financier d'EDF, venu signer le contrat avec le ministre-président chrétien-démocrate du Land, Erwin Teufel. Tout en s'engageant à maintenir *« un maximum d'emplois »* sur les douze mille actuels, EDF a souligné sa volonté de *« garantir l'autonomie »* et *« d'accompagner le développement d'EnBW »*, dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 8,15 milliards de deutschemarks en 1998 (4,2 milliards d'euros). En principe, EDF devrait désigner Pierre Lederer, actuellement responsable de la valorisation et de l'optimisation de la production, au directoire de sa nouvelle filiale.

Cette acquisition, pilotée par la banque d'investissement Dresdner Kleinwort Benson, intervient au moment où le secteur de l'électricité, en Allemagne, connaît d'importantes restructurations. Deux fusions ont été lancées depuis septembre 1999, l'une entre le numéro un RWE et son voisin VEW, l'autre entre les numéro deux et trois, Veba et Viag. Après les entreprises, ce sont les particuliers qui commencent à bénéficier de la compétition entre les grands groupes.

L'ensemble de la branche et de nombreux hommes politiques ont perçu de façon critique les projets d'EDF sur leur « chasse gardée ». Ils réclament la réciprocité, en vertu des directives européennes que la France tarde à appliquer. Evoquant de Berlin l'entrée d'EDF en Allemagne, le chancelier Gerhard Schröder s'est fait une nouvelle fois le porte-parole de ces inquiétudes : *« Ce serait bien si l'inverse était aussi possible »*, a-t-il déclaré.

AVAL DE BRUXELLES

Pour que cette acquisition soit effective, EDF doit encore surmonter deux obstacles, au plus tard *« dans les six mois »*, espèrent les responsables du Bade-Wurtemberg. La Commission européenne, qui surveille de près le comportement de la France dans la libéralisation de son marché, doit tout d'abord donner son aval à l'opération. Par ailleurs, l'entreprise négocie depuis plusieurs mois un pacte d'actionnaire avec un groupement communal (OEW) qui détient 34,7 % d'EnBW. *« Nous voulons parvenir à l'égalité avec OEW, mais celui-ci ne tient pas à descendre sa participation à 25 % »*, indique M. Chauvin. Pour parvenir à un compromis, EDF propose de racheter les parts des communes du groupement susceptibles de les céder : les Français espèrent ainsi récupérer 4,5 % de plus, ce qui leur coûterait 840 millions de deutschemarks (425 millions d'euros).

Philippe Ricard

Les députés ont voté la loi sur l'électricité

JEUDI 20 JANVIER, peu avant 1 heure du matin, les députés ont adopté en deuxième lecture le projet de loi *« relatif à la modernisation et au développement du service public de l'électricité »*. Les votes ont été sans surprise, analogues à ceux de la première lecture à l'Assemblée nationale, près d'un an auparavant. Les socialistes ont approuvé ce texte transposant en droit français la directive européenne sur l'électricité. Le groupe communiste et les élus du MDC se sont abstenus. L'opposition RPR-UDF-DL a voté contre. Le Sénat examinera ce texte le 25 janvier. L'Assemblée procédera à la lecture définitive le 1er février.

« Nous espérons que la loi sera promulguée dans les meilleurs délais et que cette transposition pourra être réalisée avant le 15 février », a souhaité le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, à l'issue du scrutin. Dans ces conditions, la France ouvrira avec un an de retard son marché à la concurrence.

Après l'échec de la commission mixte paritaire (CMP) du 18 novembre 1999, où députés et sénateurs n'avaient pas pu trouver un terrain d'entente, le projet est revenu en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, mercredi et jeudi, avec pour objectif de remettre ce texte modifié par le Sénat dans sa version initiale.

La France devrait ouvrir avec un an de retard son marché à la concurrence

Ainsi, le gestionnaire du réseau public de transport (GRT), chargé de l'exploitation des installations, demeure partie intégrante d'EDF tout en étant autonome, contrairement au souhait de l'opposition qui souhaitait une séparation.

Les députés ont supprimé le renforcement des pouvoirs de la Commission de régulation de l'électricité (CRE), décidé par le Sénat, qui préconisait l'indépendance de cette nouvelle autorité chargée de veiller au bon fonctionnement du marché. L'assemblée a rétabli l'encadrement très strict du *trading*, cette activité qui permet à des négociants d'acheter et de revendre de l'électricité à des clients. Une tarification spéciale *« produit de première nécessité »* est créée pour les plus démunis.

Pour Christian Pierret, ce projet de loi permettant une *« ouverture maîtrisée »* du marché *« a pour ambition de dessiner un service public de l'électricité conforté qui allie dynamisme, équité et solidarité »*. Au nom de l'opposition, Franck Borotra (RPR, Yvelines) a déploré le refus d'adapter le statut d'EDF à la concurrence en le transformant d'établissement public en société anonyme : *« En voulant le statu quo, vous avez bloqué l'entreprise. »* Revenant sur le texte, il prévient : *« Cette loi est fragile car elle ne tient pas compte des réalités économiques et de ce qui se passe dans les pays voisins. »*

Dominique Gallois

LeMonde Job: WMQ2101--0021-0 WAS LMQ2101-21 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:29 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0403 Lcp:700 CMYK

L'AFP ne parvient pas à sortir de l'incertitude sur son devenir

Après l'ajournement du plan du président Eric Giuily, les syndicats de l'AFP maintiennent la pression. Des experts rendent un rapport sur la réforme dans un climat tendu par un conflit au bureau du Moyen-Orient. Dans les agences régionales, comme à Lille, les journalistes s'inquiètent du flottement actuel

LILLE
de notre envoyé spécial

Calme plat au bureau de l'Agence France-Presse (AFP) à Lille. Discrètement blottis au 1er étage d'un vieil immeuble, juste derrière la Grand-Place, les journalistes tournent en rond dans la salle de rédaction. Ils pianotent machinalement sur leur ordinateur en écoutant d'une oreille distraite le flash de Radio-France fréquence Nord. Dans une zone de couverture qui va de Dunkerque à Charleville-Mézières (Ardennes), l'actualité ne laisse pas souvent de répit aux agenciers. Mais en ce début de semaine, elle est désespérément creuse. Seul événement notable de la journée : la visite impromptue de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, dans un collège en grève de Roubaix.

REPORTAGE

« A Paris, l'ambiance était très tendue. Ici, je suis déconnecté et c'est plutôt un bien »

Sur le tableau de service, le calendrier des permanences côtoie les communiqués syndicaux contre le plan d'Eric Giuily, le PDG de l'agence. Mais ici les tensions du siège parisien et des bureaux de l'étranger *(lire ci-dessous)* paraissent bien lointaines. *« Ce qui m'a frappé quand je suis arrivé à Lille, c'est le décalage avec Paris. Ici, on est informé de ce qui se passe mais on est pris par le travail. On n'a pas le temps de se plonger dans les problèmes internes »*, constate Fabrice Randoux, l'un des jeunes journalistes du bureau de Lille. Comme les deux autres rédacteurs arrivés dans le Nord en 1999, Fabrice a moins de trente ans et fait partie de ces nouvelles recrues qui font leurs armes dans l'une des sept antennes de province. Lui est venu du siège en novembre, au beau milieu du conflit sur la réforme proposée par le PDG, avant que ce dernier renonce à l'essentiel de son projet, en décembre. *« A Paris, l'ambiance était vraiment très tendue, ce n'était pas facile à vivre. Ici, je suis déconnecté et c'est plutôt un bien »*, explique Fabrice, opposé au plan Giuily et à la *« gestion par objectifs pour les journalistes »*.

« Aujourd'hui, après l'abandon du plan Giuily, c'est vrai que l'on ne sait pas trop où l'on va. Mais moi, je n'ai vraiment pas l'impression d'être dans une structure monolithique qui n'avance pas », souligne Mathieu Demeestere, arrivé au bureau de Lille en février 1999. Alors que l'AFP s'interroge sur son avenir et peine à sortir de la crise, le jeune journaliste se déclare plutôt optimiste. *« Je ne regrette pas du tout mon choix professionnel et je suis plutôt fier de travailler à l'AFP »*, affirme-t-il. Mathieu n'a pas voté la dernière grève contre le plan Giuily mais il n'était pas entièrement d'accord avec les propositions du PDG. *« Ma peur, c'était que l'agence perde sa vocation généraliste et traite l'information en fonction de la demande du client. »*

PSYCHODRAME QUOTIDIEN

Georges Deschodt, lui, porte sur l'AFP le regard détaché du vieux routier qui s'apprête à prendre sa retraite, après quarante ans passés à l'agence dont la moitié aux Etats-Unis. Chef du bureau de Lille depuis 1992, il dirige d'un air bonhomme sa petite équipe d'une douzaine de personnes (journalistes, photographes, techniciens, assistants de rédaction). *« Après les Etats-Unis, je n'avais pas envie de rentrer au siège. C'est trop le psychodrame quotidien. Mais venant de Washington où j'avais couvert la guerre du Golfe et les élections américaines, j'avais un peu peur de m'ennuyer à Lille. Finalement, la charge de travail est plus légère mais c'est extrêmement varié, on touche à tout. »*

Contrairement à ce qui s'est passé au siège parisien, le conflit sur le plan Giuily n'a pas créé de véritables tensions parmi le personnel du bureau de Lille. *« Ici, le débat n'a suscité ni révolte ni enthousiasme. Personnellement, comme la majorité des gens passés à l'étranger, je suis plutôt ouvert aux propositions du président en direction du secteur privé*, explique M. Deschodt. *C'est une question de culture. A l'étranger, si on a une minute de retard sur Reuters, on est prêt à se tirer une balle dans la tête. On est confronté à la concurrence des autres agences qui ont des moyens sans commune mesure avec les nôtres et qui sont des entreprises privées, tout en restant indépendantes et objectives. »* Pour le chef du bureau de Lille, la période de flottement qui s'est ouverte après l'abandon du plan Giuily et la récente annulation de la table ronde parlementaire sur l'avenir de l'AFP ne sont pas de bon augure. *« On ne peut pas rester dans la situation actuelle. Il n'y a pas de solution évidente mais il faut bouger et se remettre en question. »*

« Quand je suis arrivé à l'AFP, j'ai trouvé que cela sentait un peu la poussière. Mais les mentalités et les compétences évoluent », constate Didier Thavez, technicien informatique. Venu du secteur privé il y a quatre ans à peine, il reconnaît ne pas avoir le « profil AFP ». Mais il a quand même voté en faveur de la grève contre le plan Giuily, inquiet pour le sort des techniciens de province. *« On est parfois loin des standards de l'industrie mais l'évolution ne nous fait pas peur. Les produits multimédia que veut développer M. Giuily, on les maîtrise »*, affirme M. Thavez, à la fois dubitatif et optimiste sur l'avenir de l'agence. *« L'AFP donne souvent l'impression d'une grosse marmite en ébullition que l'on ne sait pas trop comment gérer. Mais quand on en a vraiment besoin, il y a une espèce de miracle qui se produit et cela fonctionne ! »*

Frédéric Chambon

Regain de tension entre les syndicats et la direction

LES SYNDICATS font de nouveau monter la pression à l'Agence France-Presse (AFP). A l'issue d'une assemblée générale du personnel, mercredi 19 janvier, ils ont décidé de suspendre leur participation à toutes les discussions en cours avec la direction sur la stratégie de développement et les 35 heures. Cette décision met sérieusement à mal le climat d'apaisement qui régnait dans l'entreprise depuis l'abandon par le président, Eric Giuily, de l'essentiel de son plan, en décembre 1999. Elle trouve son origine dans un conflit interne au bureau du Moyen-Orient à Nicosie (Chypre), après la sanction infligée au responsable du service arabe, démis de ses fonctions par le chef du bureau.

Désireux de pousser leur avantage face à une direction affaiblie, les syndicats font de la réintégration de l'intéressé à son poste une question de principe. Ils estiment qu'il est victime d'un *« délit d'opinion »*, s'appuyant sur *« l'attitude de dénigrement systématique de l'action de la direction régionale »* évoquée à l'encontre du salarié pour motiver la sanction. Embarrassé, M. Giuily a essayé de calmer le jeu et a demandé au chef de bureau de revenir sur sa décision. Mais ce dernier a alors menacé de démissionner, appuyé par une partie du personnel. L'affaire a tourné au véritable imbroglio et se trouve toujours dans l'impasse.

Elle illustre l'ambiance de flottement et d'affaiblissement de la direction depuis son recul de décembre. Placé en porte-à-faux par rapport à son souci de maintenir la concertation avec les syndicats, M. Giuily n'a pu empêcher un simple conflit interne de prendre une dimension disproportionnée.

POURSUITE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Lors de l'assemblée générale de mercredi, les syndicats ne se sont d'ailleurs pas privés d'évoquer *« l'impéritie totale de la direction »*. La récente annulation de la table ronde parlementaire sur l'avenir de l'AFP (*Le Monde* du 14 janvier) et le départ de l'entreprise de plusieurs titulaires de postes clés (direction marketing et technique) ne font qu'alimenter ce climat. Malgré tout, la direction s'efforce de faire bonne figure et met en avant la poursuite de ses actions de développement. Mardi, elle a annoncé un accord de partenariat avec l'agence photographique Roger-Viollet pour diffuser son fonds sur ImageForum, la banque d'images en ligne de l'AFP. A propos de « l'affaire Moyen-Orient », M. Giuily joue l'apaisement. *« Je ne néglige pas cette affaire, c'est une difficulté dont on aurait pu faire l'économie. Mais je suis persuadé qu'on va trouver une solution qui va calmer le jeu. »*

Pour renouer le dialogue, la direction semble miser sur les rapports que viennent de réaliser les experts désignés par les syndicats pour réaliser une contre-expertise du plan Giuily. *« Je ne me sens pas désavoué par ces rapports parce qu'ils ne remettent pas en cause la stratégie de développement et ils insistent sur la nécessité d'une transformation en profondeur de l'agence. Ils peuvent servir de base à une vraie discussion et à un accord potentiel »*, affirme M. Giuily. Les syndicats s'estiment, au contraire, renforcés dans leur rejet du plan proposé par le PDG. *« Ce que font ressortir les experts, c'est que le plan de M. Giuily est inspiré par la seule volonté de faire appel à des partenaires extérieurs »*, estime Jean-Marc Vantillard (CFDT). Plus que jamais, le dialogue s'annonce difficile.

Fr. Ch.

L'hebdomadaire « L'Autre Afrique » a cessé de paraître

LE NUMÉRO 105 de l'hebdomadaire *L'Autre Afrique* ne paraîtra pas. Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, mardi 4 janvier, la liquidation de Continental News, la société éditrice de ce magazine lancé en mai 1997 (*Le Monde* du 22 mai 1997).

Dans une lettre du 13 janvier, Jean-Baptiste Placca, le fondateur du journal, explique à ses abonnés : *« Nous sommes naturellement tristes, mais pensons ne pas avoir à rougir de ce que nous avons tenté de proposer à l'Afrique et à ceux qui s'y intéressent : une information à peu près crédible. »* L'objectif de ce journaliste de 46 ans, ancien collaborateur de *Jeune Afrique* et de *Jeune Afrique Economie*, était de donner une vision indépendante du continent. *« Il y a du bon et du mauvais en Afrique,* explique-t-il. *Nous nous efforcions de le montrer en dehors de toute pression. »*

L'objectif affiché de 100 000 ventes n'a jamais été atteint, ni même approché. Les meilleures diffusions ont culminé à 20 000 exemplaires, dont moins de 2 000 abonnés. Les problèmes financiers, rapidement rencontrés, ont pesé sur la qualité de la distribution de cet hebdomadaire vendu à 70 % sur le continent africain. Le patron de *L'Autre Afrique* regrette de n'avoir pas mis l'accent sur la vente par abonnement : *« Cela aurait tout changé au sort de cette société, car sur 15 francs (1 500 francs CFA) moins de 2 francs nous sont reversés par les Nouvelles Messageries de la presse parisienne. Nous nous sommes rapidement aperçus que nous étions sous-capitalisés »*, reconnaît M. Placca. Aux 6 millions de francs du capital de départ, les actionnaires – exclusivement africains – ont bien ajouté 12 millions au fil des mois, mais la nécessaire recapitalisation, décidée fin 1998, n'a jamais pu être réalisée en raison de l'émiettement de l'actionnariat dans plusieurs pays d'Afrique. Ce qui était un gage d'indépendance s'est révélé être un handicap économique.

INDÉPENDANCE ÉDITORIALE

Le chiffre d'affaires publicitaire n'a jamais décollé non plus, car la volonté d'indépendance éditoriale affirmée par *L'Autre Afrique* a refroidi les ardeurs de certains annonceurs : *« Il y a une logique terrible sur ce continent : si vous n'êtes pas courtisan, vous êtes considéré comme un adversaire, et le monde des affaires ne parvient pas à se libérer des pouvoirs politiques »*, déplore M. Placca, journaliste originaire du Togo, où il a connu les geôles du général Eyadéma dans les années 80. *L'Autre Afrique* employait encore une vingtaine de personnes, dont douze journalistes.

Jean-Jacques Bozonnet

DÉPÊCHES

■ **MÉDIA : le groupe Lagardère cherche un partenaire pour sa filiale Club Internet,** a annoncé Arnaud Lagardère, mercredi 19 janvier. Il en a estimé la valorisation entre *« 3 et 6 milliards de francs »* et voudrait réaliser l'opération avant la fin du premier semestre.

■ **TÉLÉVISION : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** a décidé, mardi 18 janvier, d'attribuer à la société TV8 Mont Blanc une fréquence hertzienne sur les départements de la Haute-Savoie et de la Savoie.

■ **Les télévisions publiques espagnole, italienne et française** – RTVE, la RAI et France Télévision – veulent collaborer dans l'acquisition des droits des grands événements sportifs nationaux et internationaux ainsi que dans la production et la distribution de films et de séries de fiction, en particulier pour les enfants, a indiqué la RTVE, à la suite d'une réunion de travail, lundi 17 janvier, à Madrid.

■ **PRESSE : la Société des rédacteurs du *Figaro* a demandé,** vendredi 14 janvier, à la Commission nationale informatique et libertés de préciser les pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse (COB) : peut-elle se faire communiquer *« par des opérateurs privés les relevés d'appels téléphoniques passés par un journaliste astreint au devoir de protection des sources ?»* Cette question fait suite aux pressions de la COB sur une journaliste du *Figaro.*

Les Européens jugent l'attrait de la publicité selon les médias

EN MOYENNE, les deux tiers des Européens déclarent apprécier la publicité. Mais leur jugement diverge selon les pays. En Grande-Bretagne, huit personnes sur dix, lorsqu'elles sont âgées de plus de quinze ans, disent apprécier la publicité comme les trois quarts des Italiens et les deux tiers des Espagnols et des Français. Les Allemands, eux, la rejettent majoritairement.

Une enquête, que devait rendre publique, jeudi 20 janvier, le Syndicat national de la publicité télévisée (SNPTV) regroupant les régies de TF1, France 2 et France 3, Canal+, M 6 et IP/La Cinquième, a pris le pouls de l'Europe de la publicité dans les cinq plus gros marchés du Vieux Continent.

Même si 5 004 personnes ont été interrogées par Ipsos du 15 au 30 septembre 1999 en France, Allemagne, Italie, Espagne et Grande-Bretagne, les résultats – à manier avec précaution – ne prennent pas en compte la pression publicitaire ou les attentes propres liées à chaque média. Pour autant, cette étude est un premier pas dans l'évaluation de la perception de la publicité selon ses différentes formes, spot télévisé, message radiophonique ou annonce presse.

LE POUVOIR DE CONVICTION

Les Européens déclarent que la publicité est convaincante principalement lorsqu'il s'agit de spots télévisés (61 %). Elle le paraît moins (11 %) quand elle est imprimée dans la presse, quand elle utilise la radio ou l'affichage (5 %) et 3 % seulement quand elle est diffusée au cinéma. C'est en Italie que le pouvoir de conviction de la publicité télévisée atteint son meilleur score en Europe (77 %), et dans une moindre mesure en Espagne (63 %).

Les annonces publiées dans la presse, toutes périodicités confondues, enregistrent leurs plus faibles scores en Espagne ainsi qu'en Italie, et leur meilleure performance en Allemagne (16 %). Internet obtient des scores supérieurs à la publicité radio en Grande-Bretagne et équivalents en Allemagne.

La publicité divertit 60 % des personnes interrogées en Europe. C'est en Grande-Bretagne – un pays traditionnellement publiphile – qu'elle est jugée la plus divertissante à la télévision, et en Allemagne, la moins.

La pub est distrayante aussi lorsqu'elle raconte des histoires au cinéma, principalement outre-Rhin. En matière de créativité, les Européens attribuent la plus grande originalité aux spots télévisés (55 %), bien loin devant le deuxième média créatif, l'affichage (10 %). La France et l'Allemagne semblent se distinguer par la fraîcheur de leurs affiches, ce qui ne semble pas être le cas en Espagne, où c'est plutôt sur les messages radiophoniques que le public identifie la création.

Enfin, en matière de mémorisation, les adultes interrogés déclarent se souvenir davantage des spots télévisés (61 %) que des autres formes de diffusion des promotions, marques et produits commerciaux. En France, les téléspectateurs semblent moins réceptifs à la publicité télévisée que l'Européen moyen, mais légèrement plus, toutefois, que les Italiens. La prédominance de la télévision semble tout de même écrasante, quel que soit le pays.

L'AFFICHAGE EN FRANCE

La France se distingue dans le secteur de l'affichage. Ce média y étant plus développé qu'ailleurs, le public déclare se souvenir davantage des publicités affichées. En Allemagne, les messages radio obtiennent de bons scores (11 % contre 9 % en moyenne pour le taux de mémorisation en Europe), comme les annonces publiées dans la presse quotidienne (13 % contre 8 % en Europe). La publicité semble moins facile à mémoriser en France dans la presse quotidienne (6 % contre 8 % en moyenne en Europe), le pays où ce média affiche son plus mauvais score.

Florence Amalou

La télévision plébiscitée, sauf en Allemagne

Selon les Français, Anglais, Italiens, Espagnols et Allemands, interrogés par Ipsos pour le Syndicat de la publicité télévisée, la télévision est le média auquel ils se déclarent le plus *« attachés »* (45 %) devant la radio (21 %) et la presse quotidienne (20 %). Si les Français affichent un profil proche de la moyenne européenne, les Britanniques sont davantage téléphiles et moins radiophiles. Au contraire des Allemands qui se disent moins attachés à la télévision (39 % seulement) mais plébiscitent leurs journaux.

Les Britanniques, les Italiens et les Espagnols aiment plus leur télé que l'Européen moyen et, a fortiori, que les Français et les Allemands. La proximité est incarnée par la télévision et la radio en France, en Espagne, et en Italie, mais surtout par la télévision en Grande-Bretagne et en Espagne. Un profil opposé à celui de l'Allemagne où on se sent plus *« proche »* de la radio et de la presse. Seul point commun : à l'échelle de l'Europe, Internet n'est pas encore perçu comme un sixième média.

Communiqué

Perspectives Chine

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ CHINOIS
UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE **NORD SUD EXPORT** DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Au moment où l'empire du Milieu franchit un pas décisif vers l'économie de marché en rejoignant l'Organisation mondiale du commerce, Nord Sud Export publie ***Perspectives Chine.***

La série ***Perspectives*** croise les approches politique, sociale, économique, financière et sectorielle. Cette confrontation fournit une prospective synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents.

Avec une industrie obsolète et un système financier en faillite virtuelle, la Chine veut prouver qu'il existe une autre voie que le libéralisme. Le pari n'est pas gagné car elle doit faire avec la réalité. C'est sur cette réalité que Marc Mangin, l'auteur de ces ***Perspectives Chine,*** s'appuie pour dessiner le portrait de la Chine demain.

Perspectives Chine cerne les conditions du développement du marché chinois : un marché plus étroit qu'on l'imagine, avec des niches pour les PME-PMI, dans un contexte démographique et social fragile, une forte interrogation sur la production alimentaire et un environnement dégradé.

Perspectives Chine détaille les conditions d'exécution des marchés : déclin du secteur public, secteur privé exposé aux aléas des joutes politiques entre « conservateurs » et « réformateurs », bombe à retardement des retraites, risques d'explosion sociale et de déstabilisation avec les musulmans du Xinjiang ou les sectes.

Instruites de l'exemple soviétique, les autorités chinoises ne peuvent que réaliser avec une grande lenteur les réformes nécessaires tout en cherchant à retrouver la position centrale qui fera de l'empire du Milieu le troisième pôle mondial.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris
Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - Envoi du sommaire sur demande

LeMonde Job: WMQ2101--0022-0 WAS LMQ2101-22 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0404 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **WARNER-LAMBERT : le médicament le plus vendu aux Etats-Unis contre le cholestérol, Lipitor**, de Warner-Lambert, a reçu une autorisation au Japon où il pourrait être commercialisé dès ce printemps. Lipitor a réalisé 3,7 milliards de dollars de ventes en 1999.

● **BASF PHARMA : le laboratoire pharmaceutique allemand a annoncé,** jeudi, se doter d'une direction mondiale, au 1er février 2000, qui aura son siège à Londres. BASF Pharma veut internationaliser ses activités qu'il concentre désormais sur les médicaments délivrés par ordonnance.

● **TOTALFINA/LECLERC : les centres Leclerc sont intéressés par les stations-service autoroutières de TotalFina, dans l'éventualité où le pétrolier** serait contraint par Bruxelles d'en céder une partie après sa fusion avec Elf. Total devait transmettre mercredi des propositions de cession à la Commission européenne.

● **APPLE : le conseil d'aministration a décidé d'allouer des stocks-options pour 10 millions d'actions** (ce qui correspond au cours actuel à plus de 1 milliard de dollars) au PDG Steve Jobs et de mettre un avion d'affaires Gulfstream-V à sa disposition *« en reconnaissance de ses services depuis deux ans et demi »*.

● **PIERRE FABRE : le laboratoire français a obtenu, selon un arrêt de la cour de Versailles,** l'interdiction de vente de ses produits dermo-cosmétiques sur le site Internet d'un pharmacien, pourtant distributeur agréé de la société. Selon cet arrêt, qui casse la décision préalable d'un tribunal de commerce,la vente sur Internet *« déprécie l'image des produits distribués par les marques de Pierre Fabre Dermo-Cosmétiques »*.

SERVICES

● **PENINSULAR AND ORIENTAL : le groupe britannique de transport et navigation** a annoncé jeudi la vente de ses propriétés immobilières en Grande-Bretagne à un consortium comprenant Geen Property et le Whitehal Fund (géré par Goldman Sachs). L'accord porte sur 130 propriétés et représentent une valeur comptable dépassant 640 millions d'euros.

● **AÉROPORTS DE PARIS : le trafic passagers sur les deux grands aéroports parisiens d'Orly et de Roissy** a progressé de 8,4 % en 1999, avec 69 millions de voyageurs, a annoncé ADP, la société gestionnaire précisant que 151 compagnies aériennes desservaient Paris l'an dernier avec un réseau de 506 villes dans 126 pays du monde.

● **SERNAM : la journée d'action organisée par l'ensemble des syndicats au Sernam,** le service de messageries de la SNCF dont le conseil d'administration a approuvé mercredi la filialisation au 1er février (*Le Monde* du 26 novembre 1999), n'a été suivie que par 14 % des salariés, selon la direction.

● **LA POSTE : la distribution des lettres et paquets** accuse un retard de 10 % en moyenne sur l'ensemble des bureaux de Paris, a indiqué mercredi soir la direction régionale de La Poste d'Ile-de-France. Ce retard est dû à une accumulation des objets (lettres et paquets) en souffrance en raison des intempéries de fin décembre et d'un taux de malades important.

FINANCE

● **CRÉDIT AGRICOLE : le groupe Suez-Lyonnaise des eaux a cédé le solde de sa participation** dans la banque Sofinco à la Caisse nationale de Crédit agricole, qui en détenait déjà 70 %.

RÉSULTATS

■ **LOOK VOYAGES : le voyagiste français racheté en 1996 par le groupe canadien Transat**, est sorti du rouge au cours de l'exercice 1998-1999 (clos fin octobre) avec un bénéfice net part du groupe de 2,85 millions d'euros, après trois annés de pertes.

■ **BOEING : le groupe aéronautique américain a doublé son bénéfice net en 1999** à 2,30 milliards de dollars contre 1,12 milliard en 1998 pour un chiffre d'affaires annuel en progression de 3 % à 58 milliards de dollars.

■ **STMICROELECTRONICS : le groupe franco-italien, nouveau leader européen des semi-conducteurs,** a annoncé jeudi enregistré une progression de 33,5 % de son bénéfice net en 1999 par rapport à 1998, à 549,9 millions de dollars. Le chiffre d'affaires a cru pour sa part de 19 % à 5,056 milliards de dollars.

EUROPE

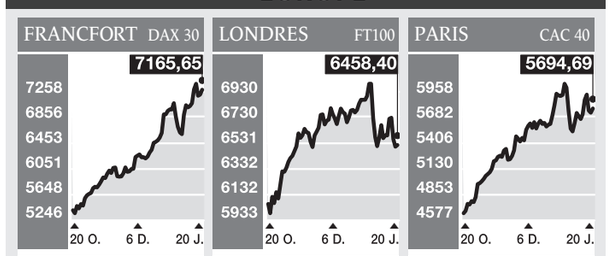

Europe 9 h 50	Indices sélection	cours 20/01	Var. % 19/01	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	4807,57	0,82	– 1,98
EUROPE	STOXX 50	4596,05	0,52	– 3,09
EUROPE	EURO STOXX 324	409	0,85	– 1,74
EUROPE	**STOXX 653**	368,43	0,50	– 2,91
PARIS	CAC 40	5694,69	0,80	– 4,42
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3898,58	0,76	– 3,80
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	648,21	0,87	– 3,46
BRUXELLES	BEL 20	3013,53	1,21	– 9,79
FRANCFORT	DAX 30	7165,65	1,05	2,98
LONDRES	FTSE 100	6458,40	0,20	– 6,81
MADRID	STOCK EXCHANGE	11202,10	0,73	– 3,77
MILAN	MIBTEL 30	42141,00	0,42	– 1,98
ZURICH	SPI	7351,80	0,20	– 2,88

AMÉRIQUES

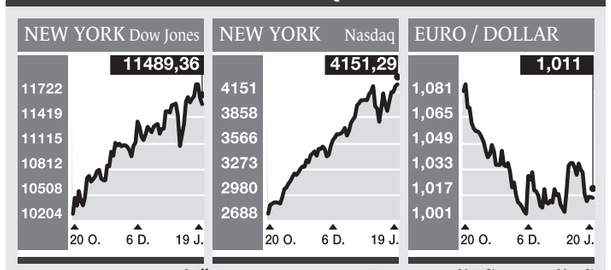

Amérique 9 h 50	Indices sélection	cours 19/01	Var. % 18/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11489,36	– 0,62	– 0,07
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1455,90	0,06	– 0,91
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4151,29	0,50	2,01
TORONTO	TSE INDEX	8635,07	0,53	2,63
SAO PAULO	BOVESPA	17470,24	– 2,42	2,22
MEXICO	BOLSA	397,69	– 2,04	– 0,97
BUENOS AIRES	MERVAL	581,52	0,62	5,64
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,59	– 0,54	– 24,76
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5503,35	– 3,60	1,58

ASIE - PACIFIQUE

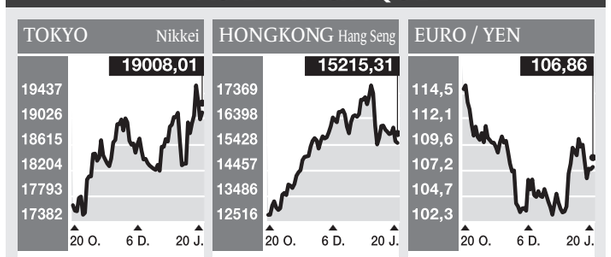

Zone Asie 9 h 50	Indices sélection	cours 20/01	Var. % 19/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	19008,01	0,58	0,39
HONGKONG	HANG SENG	15215,31	– 0,39	– 10,30
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2315,53	2,69	– 6,62
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	120,04	1,15	– 7,68
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3137,10	1,02	– 0,49
BANGKOK	SET	35,28	0,51	1,55
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	5372,65	– 1,93	7,33
WELLINGTON	NZSE-40	2086,80	– 1,74	– 5,43

ÉCONOMIE

L'économie américaine croît sans inflation

LA RÉSERVE fédérale américaine a publié, mercredi 19 janvier au soir, son rapport trimestriel de conjoncture, le fameux « livre beige ». Selon ce rapport, l'économie américaine a débuté l'année 2000 avec un taux de croissance très soutenu. Cette progression de l'économie a été tirée par des dépenses de consommation vigoureuses, notamment durant les fêtes. Toutefois, *« il n'y a pas eu de hausse significative des salaires aux Etats-Unis au cours des dernières semaines malgré la vigueur de l'économie et l'étroitesse du marché du travail »*, note la Réserve fédérale.

Cette dernière relève également que les prix à la consommation ont peu bougé et que les prix à la production *« apparaissent également stables, à l'exception de la hausse des prix pétroliers »*. Ces remarques soulignent donc l'absence de pression inflationniste.

■ **Les mises en chantier de logements ont augmenté de 7,1 % en décembre 1999** aux Etats-Unis par rapport au mois précédent, à 1,712 million d'unités en glissement annuel, a annoncé mercredi le département américain du commerce. Les analystes tablaient sur une progression bien moindre des mises en chantier, dans une fourchette allant de 0,7 % à 1 %.

■ **JAPON : la production industrielle a progressé de 4,5 % au mois de novembre 1999** au Japon par rapport au mois précédent, a indiqué, jeudi 20 janvier, le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Pour décembre, le gouvernement prévoit une baisse de 1,7 % de la production industrielle sur un mois mais une hausse de 3,1 % en janvier par rapport à décembre.

■ **Tokyo demeure la ville la plus chère du monde** et Londres passe en tête au sein de l'Union européenne, selon le classement de l'institut Economist Intelligence Unit (EIU) publié jeudi à Londres. Le coût de la vie a progressé de 26 % en un an à Tokyo, ville la plus chère du monde depuis 1991, avec Osaka en deuxième position, juste devant Hongkong et Libreville. Londres est devenue la septième ville la plus chère du monde et a supplanté Paris et Genève au cours de l'année écoulée. Viennent ensuite, à égalité, les villes européennes d'Oslo et Zurich (cinquièmes), à 115 places devant Bucarest, la ville la moins chère d'Europe.

■ **FRANCE : le premier ministre Lionel Jospin a annoncé mercredi que le plan arrêté par le gouvernement pour lutter contre l'effet de serre** prévoyait *« de taxer les différentes sources d'énergie en fonction de leur contenu en carbone »*. La taxation sera effectuée suivant un prix de référence qui en fin de période, soit en 2010, atteindra 500 francs par tonne de carbone. Pour respecter le protocole de Kyoto, la France doit réduire *« d'au moins 16 millions de tonnes »* ses émissions de carbone dans les dix prochaines années *(lire p. 10)*.

■ **ITALIE : la production industrielle en Italie a fortement rebondi en novembre 1999,** selon des chiffres diffusés mercredi par l'Institut italien des statistiques (Istat), qui confirment la tendance à la reprise de l'économie italienne. La production industrielle a progressé de 3 % en novembre 1999 par rapport au même mois de 1998 après une baisse de 1,1 % en octobre sur douze mois.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le nombre de demandeurs d'emplois a de nouveau reculé en décembre 1999 en Grande-Bretagne, de 21 900 à 1,164 million soit 4 % de la population active**, au plus bas depuis janvier 1980, a annoncé mercredi l'Office des statistiques nationales. Le salaire moyen sur les trois mois achevés en novembre a progressé de 4,9 % en glissement annuel, conformément aux prévisions des analystes et inchangé par rapport à octobre.

■ **PAYS-BAS : le chômage a enregistré une nouvelle baisse aux Pays-Bas, tombant à 2,7 % de la population active** au quatrième trimestre 1999, contre 3,7 % au quatrième trimestre 1998, selon des chiffres publiés mercredi à La Haye par l'Office national des statistiques (CBS). Le CBS a recensé 189 000 chômeurs seulement au dernier trimestre 1999, soit 25 000 de moins qu'au trimestre précédent. L'Office note que c'est la première fois depuis 1980 que le chiffre de chômeurs recensés tombe sous la barre des 200 000.

■ **RUSSIE : la production industrielle en Russie a progressé de 8,1 % en 1999**, selon le chiffre du comité d'Etat aux statistiques publié jeudi, un taux jamais atteint depuis le lancement des réformes et marquant une renaissance de l'industrie russe après la dévaluation du rouble.

VALEUR DU JOUR

IBM limite la casse

LE PREMIER groupe informatique mondial, l'américain IBM, a quelque peu rassuré les investisseurs en présentant ses résultats annuels, mercredi 19 janvier. Certes, la fin de l'année n'est guère flatteuse pour « Big blue », avec une baisse de 3,8 % de son chiffre d'affaires et de 11 % de son bénéfice sur le dernier trimestre. Mais IBM avait préparé ses actionnaires au pire, en annonçant fin octobre une révision à la baisse de ses prévisions de résultat sur les six prochains mois. Le titre avait alors plongé de 15 % en une seule séance. Mercredi soir, dans les transactions hors séance, l'action IBM progressait de près de 5 %.

IBM avait expliqué qu'il était victime du bogue de l'an 2000, qui avait conduit ses clients à reporter leurs achats de matériel informatique, notamment les gros serveurs. Mais les investisseurs n'avaient cru qu'à moitié à cette explication et redoutaient que la transformation d'IBM, entreprise depuis trois ans par son PDG Louis Gerstner, ne se passe pas aussi bien que prévu. Finalement, IBM a publié des résultats supérieurs aux prévisions des analystes et a annoncé que l'effet bogue se dissiperait rapidement. Sur l'ensemble de l'année, IBM a quand même enregistré un résultat net de 7,7 milliards de dollars, en hausse de 22 % par rapport à l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 87,5 milliards (+ 7 %). IBM devra cependant poursuivre sa transformation en société de services et de technologies, et délaisser progressivement une partie de ses activités industrielles. Pour l'année écoulée, M. Gerstner s'est félicité de la *« croissance extraordinaire »* des activités d'IBM dans le domaine du commerce électronique *(e-business)*, avec une hausse de 60 % du chiffre d'affaires.

En revanche, IBM peine à redresser son activité de fabrication de matériel. Le secteur des ordinateurs individuels a encore perdu 250 millions de dollars, après une perte de 1 milliard en 1998. Et les marges brutes de cette activité ont baissé à 26,6 %, contre 34,2 % un an auparavant. Le groupe a déjà abandonné la vente au détail de ses PC aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Christophe Jakubyszyn

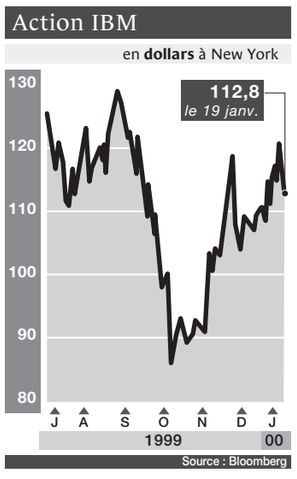

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 progressait de 0,79 % à 5 694,05 points, jeudi 20 janvier au début des transactions. Le marché avait terminé, la veille, en baisse pour la deuxième séance consécutive, les investisseurs étant toujours hésitants face aux tensions sur les taux d'intérêt. Le CAC 40 a perdu 0,41% pour finir à 5 649,46 points.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,87 % à 7 152,48 points, jeudi matin. La Bourse de Francfort avait terminé, mercredi, en légère hausse de 0,27 %. Inversant la tendance négative qu'il avait adopté au cours de la journée, l'indice des trente valeurs vedettes du marché a clôturé à 7 091,04 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres avançait de 0,16 %, jeudi matin, à 6 455,40 points. La Bourse avait terminé en baisse mercredi sous l'influence du recul de l'indice vedette américain. L'indice a clôturé en baisse de 59,2 points, soit 0,91 %, à 6 445,4 points.

TOKYO

LES INVESTISSEURS sont revenus sur les valeurs technologiques japonaises, jeudi, après le nouveau record affiché par l'indice Nasdaq aux Etats-Unis. L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a fini en hausse de 0,6 %, pour s'établir en clôture à 19 008,01 points.

NEW YORK

AU COURS de la séance de Bourse du mercredi 19 janvier, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq s'est démarqué de l'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, en établissant un nouveau record historique. L'indice du Nasdaq a atteint 4 151,29 points en fin de journée et terminé ainsi sur un gain de 20,48 points, soit 0,50 % de hausse. Par contre, le Dow Jones a fini sur un recul de 71,36 points à 11 489,36 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a enregistré une maigre progression de 0,05 % à 1 455,90 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens continuaient de baisser, jeudi 20 janvier, dans les premières transactions, dans la foulée d'une nouvelle dégradation du marché américain. Les rendements des principaux emprunts d'Etat à 10 ans de la zone euro – qui évoluent à l'inverse de leur prix – remontaient à 5,74 % en France et à 6,62 % en Allemagne.

MONNAIES

LES PRINCIPALES devises internationales évoluaient peu en début de matinée, mercredi, sur le marché des changes. L'euro s'échangeait à 1,0127 dollar, tandis que la devise américaine se négociait à 105,35 yens après être montée la veille en milieu de séance au-dessus de 106 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	19/01
COURONNE DANOISE	7,4440
COUR. NORVÉGIENNE	8,0755
COUR. SUÉDOISE	8,5835
COURONNE TCHÈQUE	36,1120
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5222
DOLLAR CANADIEN	1,4647
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9563
DRACHME GRECQUE	330,7000
FLORINT HONGROIS	254,9900
ZLOTY POLONAIS	4,1455

Cours de change croisés

20/01 9 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,94670	1,01130	0,15419	1,64325	0,62610
YEN	105,63000	.....	106,86000	16,29000	173,61000	66,12500
EURO	0,98883	0,93580	.....	0,15245	1,62475	0,61885
FRANC	6,48530	6,13935	6,55957	.....	10,65760	4,06075
LIVRE	0,60855	0,57605	0,61550	0,09380	.....	0,38090
FRANC SUISSE	1,59720	1,51230	1,61595	0,24625	2,62535	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 19/01	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,98	3,10	5,73	6,24
ALLEMAGNE	2,86	3,29	5,61	6,21
GDE-BRETAG.	5,75	5,78	5,81	4,74
ITALIE	2,86	3,27	5,85	6,40
JAPON	0,06	0,09	1,76	2,40
ÉTATS-UNIS	5,53	5,54	6,73	6,72
SUISSE	1,05	1,69	3,61	4,36
PAYS-BAS	2,81	3,27	5,74	6,28

Matières premières

En dollars	Cours 19/01	Var. % 18/01
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1925	– 0,52
ALUMINIUM 3 MOIS	1730,50	+ 0,03
PLOMB 3 MOIS	483	– 0,41
ETAIN 3 MOIS	5940	– 0,34
ZINC 3 MOIS	1213,50	– 0,29
NICKEL 3 MOIS	8373	– 0,32
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,17	+ 0,68
PLATINE A TERME	101549,46	+ 1,11
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	265	– 0,38
MAüS (CHICAGO)	221	+ 0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	158,70	– 0,38
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	844	+ 1,93
CAFÉ (LONDRES)	1491	+ 2,26
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 9 h 50	Volume 20/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS NC	13504	83,70	83,79
Euribor 3 mois			
FÉVRIER NC	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 19/01	Var. % 18/01
BRENT (LONDRES)	25,84	....
WTI (NEW YORK)	27,77	– 0,39
LIGHT SWEET CRUDE	29,10	+ 0,60

Or

En euros	Cours 19/01	Var % 18/01
OR FIN KILO BARRE	9050	....
OR FIN LINGOT	9190	+ 0,55
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	52,40	+ 0,38
PIÈCE SUISSE 20 F	52,10	+ 0,19
PIÈCE UNION LAT. 20	51,90	+ 0,78
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	– 0,90
PIÈCE 20 DOLLARS US	371,75	+ 0,19
PIÈCE 50 PESOS MEX	337	+ 0,45

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ2101--0023-0 WAS LMQ2101-23 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:30 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 Nº:0405 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Dynamisée par la flamnbée des prix du pétrole, l'action **BP Amoco** a pris 1,44 % à la Bourse de Londres, mercredi 19 janvier, pour finir à 565,33 pence. L'espagnol **Repsol** s'est de son côté adjugé un bond en clôture de 10,05 %, à 21,80 euros.

● Le groupe d'assurances britannique **Prudential** a fait un bond en Bourse, mercredi, de 7,8 %, à 1 101 pence, après avoir annoncé une forte progression de ses activités dans l'assurance-vie.

● A Francfort, l'action **Mannesmann** a gagné 3,8 %, mercredi, à 268 euros, après que Klaus Esser, le président du directoire, eut déclaré que le groupe pensait pouvoir parvenir à un accord avec Vivendi avant l'échéance, le 7 février, de l'OPE hostile dont il fait l'objet de la part du britannique Vodafone.

● **BASF,** le spécialiste de l'industrie chimique en Europe, s'est envolé de 3,94 %, à 49,84 euros, mercredi. Le groupe a annoncé le transfert à Londres du siège mondial de ses activités pharmaceutiques, ce qui, selon certains analystes, constituerait une étape vers leur cession dans le cadre de la restructuration en cours dans l'industrie pharmaceutique mondiale.

● La banque espagnole **Banco Popular** a gagné, mercredi, 6,08 %, à 61,10 euros, à la suite de l'annonce d'un accord avec British Telecom pour développer ses services Internet.

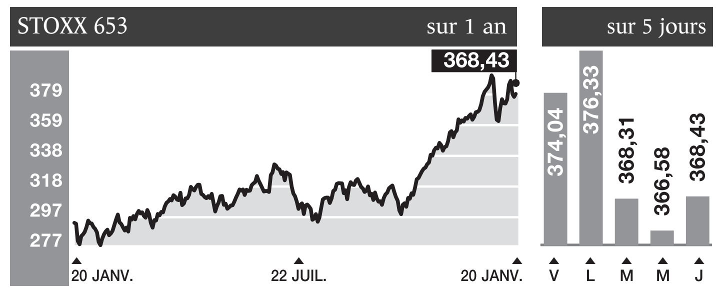

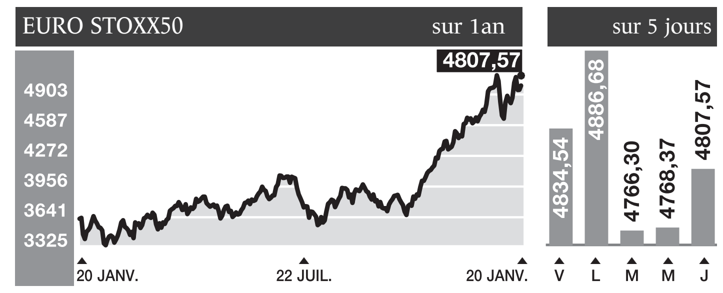

20/01 10 h 01 ▶ — Code pays — Cours en euros — % Var. 19/01

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
AUTOLIV SDR	SE	30,47	+ 0,19
BASF AG	BE★	49,75	+ 0,20
BMW	DE★	27,35	....
CONTINENTAL AG	DE★	17,65	+ 1,73
DAIMLERCHRYSLER	DE★	72,50	+ 0,28
FIAT	IT★	29,12	− 0,27
FIAT PRIV.	IT★	13,15	+ 1,15
MICHELIN /RM	FR★	38,01	+ 0,03
PEUGEOT	FR★	231,40	− 0,52
PIRELLI	IT★	2,53	− 0,39
RENAULT	FR★	52,80	− 0,38
VALEO /RM	FR★	72,40	+ 1,54
VOLKSWAGEN	DE★	51	+ 0,89
VOLVO -A-	SE	25,28	− 0,23
VOLVO -B-	SE	26,10	+ 0,45
▶ DJ E STOXX AUTO P		249,68	− 0,20

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
ABBEY NATIONAL	GB	12,52	+ 2,79
ABN AMRO HOLDIN	NL★	21,82	− 0,23
ALL & LEICS	GB	9,25	+ 0,71
ALLIED IRISH BA	GB	16,28	+ 0,10
ALPHA CREDIT BA	GR	72,03	....
ARGENTARIA R	ES★	20,89	....
B PINTO MAYOR R	PT★	23,60	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	51,49	+ 0,27
BANK OF IRELAND	GB	11,83	+ 1,39
BANK OF PIRAEUS	GR	22,23	+ 0,75
BK OF SCOTLAND	GB	9,71	− 2,44
BANKINTER R	ES★	67,95	+ 4,22
BARCLAYS PLC	GB	22,47	− 1
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	68,80	− 0,51
COMIT	IT★	4,91	− 0,81
BCA FIDEURAM	IT★	10,39	− 0,10
BCA INTESA	IT★	3,49	+ 1,16
MONTE PASCHI SI	IT★	3,52	− 1,95
BCA ROMA	IT★	1,19	− 0,83
BBV R	ES★	12,58	+ 0,24
ESPIRITO SANTO	PT★	28,75	....
BCO POPULAR ESP	ES★	62,75	+ 2,70
BCP R	PT★	5,83	....
BIPOP CARIRE	IT★	89,30	+ 1,71
BNL	IT★	3,31	− 0,60
BNP /RM	FR★	84	− 0,41
BSCH R	ES★	10,25	+ 1,49
CCF /RM	FR★	125,90	− 0,63
CHRISTIANIA BK	NO	4,90	....
COMIT	IT★	4,91	− 0,81
COMM.BANK OF GR	GR	68,64	+ 0,35
COMMERZBANK	DE★	36,80	+ 0,27
CREDIT LYONNAIS	FR★	43,39	− 0,48
DEN DANSKE BK	DK	99,41	− 0,13
DEN NORSKE BANK	NO	....	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	85	+ 1,09
DEXIA	BE★	141,50	+ 0,93
DRESDNER BANK N	DE★	56,40	− 0,18
EFG EUROBANK	GR	40,07	− 0,93
ERGO BANK	GR	86,79	....
ERSTE BANK	AT★	45,73	+ 1,17
FOERENINGSSB A	SE	14,62	....
HALIFAX GROUP	GB	9,11	+ 1,26
HSBC HLDG	GB	11,54	− 1,52
IONIAN BK REG.S	GR	46,95	....
KBC BANCASSURAN	BE★	47,95	+ 1,48
LLOYDS TSB	GB	9,93	− 0,81
MERITA	FI★	5,78	− 1,37
NAT BANK GREECE	GR	66,01	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	69,75	− 0,14
NATL WESTM BK	GB	17,58	− 1,81
NORDBANKEN HOLD	SE	5,59	+ 0,21
ROLO BANCA 1473	IT★	17,40	− 1,53
ROYAL BK SCOTL	GB	16,04	+ 1,75
SAN PAOLO IMI	IT★	12,38	− 0,16
S-E-BANKEN -A-	SE	9,90	....
STANDARD CHARTE	GB	13,67	+ 0,84
STE GENERAL-A-/	FR★	207	....
SV HANDBK -A-	SE	12,47	+ 0,47
UBS REG	CH	257,75	+ 0,36
UNICREDITO ITAL	IT★	4,12	....
UNIDANMARK -A-	DK	62,06	− 0,65
XIOSBANK	GR	21,61	....
▶ DJ E STOXX BANK P		302,44	+ 0,23

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
ACERINOX R	ES★	42,51	+ 0,62
ALUSUISSE LON G	CH	772,95	− 0,24
ALUMINIUM GREEC	GR	43,63	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,32	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,72	....
AVESTA	SE	5,27	− 0,66
BEKAERT	BE★	51	+ 1,59
BILLITON	GB	5,59	+ 1,47
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	43,83	+ 1,34
BUHRMANN NV	NL★	19,30	+ 1,58
BUNZL PLC	GB	5,48	− 0,59
CART.BURGO	IT★	6,34	....
CORUS GROUP	GB	2,35	+ 1,40
ELKEM ASA, OSLO	NO	21,79	....
ELVAL	GR	12,55	− 3,04
JOHNSON MATTHEY	GB	11,36	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	50,98	+ 0,57
METSAE-SERLA -B	FI★	11,60	− 0,43
MODO -B-	SE	35,77	+ 0,33
NORSKE SKOGIND-	NO	46,62	....
OUTOKUMPU OY -A	FI★	14,65	+ 0,27
PECHINEY-A-	FR★	74,15	+ 0,20
PORTUCEL INDUST	PT★	7,70	....
RAUTARUUKKI K	FI★	6,80	+ 0,44
RIO TINTO	GB	21,57	+ 0,08
SIDENOR	GR	16,31	....
SILVER & BARYTE	GR	43,71	....
SMURFIT JEFFERS	GB	3,16	− 2,01
SOPORCEL	PT★	13,58	....
STORA ENSO -A-	FI★	15,71	....
STORA ENSO -R-	FI★	15,85	+ 0,63
SVENSKA CELLULO	SE	29,01	....
THYSSEN KRUPP	DE★	29,65	− 1,50
TRELLEBORG B	SE	8,56	....
UNION MINIERE	BE★	35,65	+ 0,42
UPM-KYMMENE COR	FI★	38,90	....
USINOR	FR★	18,80	+ 0,80
VIOHALCO	GR	30,15	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	37,05	+ 0,95
▶ DJ E STOXX BASI P		249,86	− 0,07

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
AIR LIQUIDE /RM	FR★	161,60	+ 0,31
AKZO NOBEL NV	NL★	47,33	− 0,57
BASF AG	DE★	49,75	+ 0,20
BAYER AG	DE★	45,35	+ 1,57
BOC GROUP PLC	GB	21,39	....
CELANESE N	DE★	22,05	− 0,23
CIBA SPEC CHEM	CH	73,51	+ 0,42
CLARIANT N	CH	468,98	− 0,40
DEGUSSA-HUELS	DE★	35,80	+ 0,56
DSM	NL★	36,17	− 0,66
DYNO	NO	24,64	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4559,55	+ 0,14
ICI	GB	9,32	− 0,17
KEMIRA	FI★	6,70	....
LAPORTE	GB	8,28	....
LONZA GRP N	CH	625,31	− 0,10
RHODIA	FR★	22,15	....
SNIA	IT★	1	....
SOLVAY	BE★	76,45	+ 1,26
TESSENDERLO CHE	BE★	49,25	+ 1,53
▶ DJ E STOXX CHEM P		385,03	+ 0,16

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
CGIP /RM	FR★	63,75	+ 2,66
CHRISTIAN DIOR	FR★	244,20	− 1,05
CIR	IT★	2,77	− 0,36
D'IETEREN SA	BE★	365	− 0,19
GAZ ET EAUX /RM	FR★	49,90	− 0,02
GBL	BE★	192	− 0,52
GEVAERT	BE★	43	....
HAGEMEYER NV	NL★	18,33	− 1,77
INCHCAPE	GB	4,46	− 3,51
INVESTOR -A-	SE	15,49	+ 0,76
INVESTOR -B-	SE	15,44	+ 0,76
KVAERNER -A-	NO	20,56	....
MYTILINEOS HOLD	GR	15,18	− 0,79
NORSK HYDRO	NO	44,95	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	205,02	....
ORKLA -A-	NO	17,09	....
ORKLA -B-	NO	14,74	....
SONAE SGPS	PT★	51,34	....
TOMKINS	GB	3,37	+ 0,48
VEBA AG	DE★	48,30	+ 0,84
▶ DJ E STOXX CONG P		321,94	+ 0,41

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
EIRCOM	IR★	4,25	− 0,93
BRITISH TELECOM	GB	20,25	− 0,40
CABLE & WIRELES	GB	16,96	− 3,59
DEUTSCHE TELEKO	DE★	70,30	+ 1,22
ENERGIS	GB	49,38	− 0,97
EQUANT NV	DE★	106	− 0,93
EUROPOLITAN HLD	SE	17,94	....
FRANCE TELECOM	FR★	125,80	+ 0,72
HELLENIC TELE (	GR	22,86	− 0,79
KONINKLIJKE KPN	NL★	88	+ 2,39
MANNESMANN N	DE★	275	+ 2,23
NETCOM ASA	NO	47,30	....
PANAFON HELLENI	GR	13,35	− 0,67
PORTUGAL TELECO	PT★	12,35	....
SONERA	FI★	65,65	+ 4,22
SWISSCOM N	CH	397,64	+ 0,31
TELE DANMARK -B	DK	75,90	+ 0,89
TELECEL	PT★	17,53	....
TELECOM ITALIA	IT★	16,15	+ 0,81
TELECOM ITALIA	IT★	6,52	+ 2,84
TELEFONICA	ES★	26,20	− 0,38
TIM	IT★	10,93	+ 1,20
VODAFONE AIRTOU	GB	5,51	− 1,16
▶ DJ E STOXX TCOM P		1191,03	+ 1,45

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
ACCIONA	ES★	48,90	+ 4,26
AKTOR SA	GR	19,84	− 2,74
UPONOR -A-	FI★	17,75	− 0,56
AUMAR R	ES★	15,60	+ 2,30
ACESA R	ES★	8,75	+ 0,57
BLUE CIRCLE IND	GB	5,82	+ 1,13
BOUYGUES /RM	FR★	660	− 1,12
BPB	GB	5,88	....
BUZZI UNICEM	IT★	9,80	+ 1,34
CARADON	GB	2,37	− 0,68
CIMPOR R	PT★	15,69	....
COLAS /RM	FR★	211	....
CRH PLC	GB	33,94	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	7,52	+ 3,87
FCC	ES★	17,74	+ 1,66
GROUPE GTM	FR★	90,50	− 0,44
HANSON PLC	GB	7,06	− 5,42
HEIDELBERGER ZE	DE★	72,60	− 1,09
HELL.TECHNODO.R	GR	30,69	− 3,61
HERACLES GENL R	GR	31,22	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	31,50	+ 1,61
HOLDERBANK FINA	CH	1408,81	+ 0,18
IMERYS /RM	FR★	147	+ 0,55
ITALCEMENTI	IT★	12	....
LAFARGE /RM	FR★	106,20	+ 2,12
MICHANIKI REG.	GR	15,42	....
TARMAC	GB	9,19	....
PILKINGTON PLC	GB	1,49	....
RMC GROUP PLC	GB	13,51	....
RUGBY GRP	GB	2,24	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	171	+ 0,59
SKANSKA -B-	SE	36	− 0,16
SUPERFOS	DK	21,49	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,17	....
TECHNIP /RM	FR★	112	+ 0,09
TITAN CEMENT RE	GR	49,91	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	20,90	− 0,43
WILLIAMS	GB	4,70	....
▶ DJ E STOXX CNST P		238	+ 0,30

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
ACCOR /RM	FR★	42,94	+ 0,07
ADIDAS-SALOMON	DE★	65,90	− 0,60
AIR FCE	FR★	18,62	− 0,43
AIRTOURS PLC	GB	6,09	....
ALITALIA	IT★	2,17	− 0,46
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	18,15	+ 0,28
BANG & OLUFSEN	DK	34,52	....
BARRATT DEV PLC	GB	3,86	− 2,06
BEAZER GROUP	GB	2,07	− 0,78
BENETTON GROUP	IT★	2,23	+ 0,90
BERKELEY GROUP	GB	10,53	− 0,76
BRITISH AIRWAYS	GB	5,69	− 2,50
CLUB MED. /RM	FR★	119,40	+ 1,70
COMPASS GRP	GB	12,02	+ 0,13
DT.LUFTHANSA N	DE★	21,95	+ 0,23
ELECTROLUX -B-	SE	24,41	+ 1,70
EMI GROUP	GB	11,15	− 0,58
EURO DISNEY /RM	FR★	0,91	....
G WIMPEY PLC	GB	1,78	....
GRANADA GROUP	GB	10,26	+ 0,16
HERMES INTL	FR★	145,70	+ 3,92
HPI	IT★	0,97	+ 1,04
HUNTER DOUGLAS	NL★	25,90	+ 1,57
KLM	NL★	24,50	− 3,92
HILTON GROUP	GB	2,87	....
LVMH / RM	FR★	437,50	− 0,57
MOULINEX /RM	FR★	10,14	+ 0,40
NCL HLDG	NO	4,59	....
PERSIMMON PLC	GB	3,56	....
PREUSSAG AG	DE★	51,60	+ 1,18
RANK GROUP	GB	2,92	− 2,17
SAIRGROUP N	CH	211,85	+ 0,89
SAS DANMARK A/S	DK	10,61	....
SEB /RM	FR★	85	+ 1,07
SODEXHO ALLIANC	FR★	154	− 1,28
THE SWATCH GRP	CH	1039,08	+ 0,90
THE SWATCH GRP	CH	206,58	....
WW/WW UK UNITS	IR★	1,01	....
WILSON BOWDEN	GB	10,24	....
WOLFORD AG	AT★	38,30	+ 2,16
▶ DJ E STOXX CYC GO P		184,14	+ 0,24

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
ASTRAZENECA	GB	39,45	+ 0,45
AVENTIS /RM	FR★	57,70	+ 1,14
ELAN CORP	GB	26,65	....
GLAXO WELLCOME	GB	27,90	+ 0,47
NOVARTIS N	CH	1422,46	+ 0,48
NOVO NORDISK B	DK	132,32	+ 0,51
ORION B	FI★	26,90	+ 0,37
ROCHE HOLDING	CH	16191,07	+ 0,35
ROCHE HOLDING G	CH	11504,34	+ 0,51
SANOFI SYNTHELA	FR★	37,41	+ 0,84
SCHERING AG	DE★	122,50	+ 0,41
SMITHKLINE BEEC	GB	12,39	+ 1,32
UCB	BE★	39,30	+ 2,61
▶ DJ E STOXX PHAR P		367,49	+ 0,89

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
AKER MARITIME	NO	8,79	....
BG	GB	5,43	....
BP AMOCO	GB	9,04	− 1,24
BURMAH CASTROL	GB	17,58	....
CEPSA	ES★	9,65	− 0,52
DORDTSCHE PETRO	NL★	50,20	− 1,76
ENI	IT★	5,24	+ 0,77
ENTERPRISE OIL	GB	6,85	+ 0,71
F.OLSEN ENERGY	NO	8,30	....
LASMO	GB	1,94	− 0,83
OMV AG	AT★	96,70	− 0,20
PETROLEUM GEO-S	NO	15,23	....
REPSOL	ES★	21,53	− 1,24
ROYAL DUTCH CO	NL★	58,77	− 1,64
SAIPEM	IT★	3,40	+ 1,49
SHELL TRANSP	7;910,61		
SMEDVIG -A-	NO	12,82	....

(Publicité)

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
TOTAL FINA /RM	FR★	130,50	+ 2,76
▶ DJ E STOXX ENGY P		304,44	+ 0,09

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
3I	GB	16,62	+ 0,69
ALMANIJ	BE★	46,90	+ 2,29
ALPHA FINANCE	GR	70,12	....
AMVESCAP	GB	11,58	− 1,79
BENI STABILI	IT★	0,34	....
BPI R	PT★	4,08	....
BRITISH LAND CO	GB	6,24	+ 1,05
CANARY WHARF GR	GB	6,19	− 0,52
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,19	....
COBEPA	BE★	56	....
CONSORS DISC-BR	DE★	84	+ 1,82
CORP FIN ALBA	ES★	32,19	+ 2,94
CS GROUP N	CH	186,41	+ 0,17
EURAFRANCE /RM	FR★	528	− 0,38
FORTIS (B)	BE★	30,68	+ 0,62
FORTIS (NL)	NL★	30,67	− 0,03
GECINA /RM	FR★	110	+ 0,92
HAMMERSON	GB	6,66	− 0,72
ING GROEP	NL★	55,50	− 1,32
KAPITAL HOLDING	DK	40,97	....
LAND SECURITIES	GB	11	+ 0,89
LIBERTY INTL	GB	6,93	+ 0,71
MEDIOBANCA	IT★	8,93	+ 1,13
MEPC PLC	GB	7,29	....
METROVACESA	ES★	17	− 0,29
PROVIDENT FIN	GB	10,69	− 2,08
RODAMCO UK	NL★	38,70	− 0,77
RODAMCO CONT. E	NL★	41	+ 0,12
RODAMCO NORTH A	NL★	38,50	− 1,28
SCHRODERS PLC	GB	19,80	− 0,89
SIMCO N /RM	FR★	80,20	− 0,93
SLOUGH ESTATES	GB	5,35	....
UNIBAIL /RM	FR★	142,90	− 0,63
VALLEHERMOSO	ES★	6,09	+ 3,05
WCM BETEILIGUNG	DE★	38,65	+ 0,65
WOOLWICH PLC	GB	4,39	− 0,73
▶ DJ E STOXX FINS P		248,12	− 0,19

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
ALLIED DOMECQ	GB	4,57	− 0,70
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,80	+ 0,28
BASS	GB	10,14	+ 0,16
BBAG OE BRAU-BE	AT★	38,71	+ 1,60
BRAU-UNION	AT★	44,10	− 1,67
CADBURY SCHWEPP	GB	5,85	− 0,55
CARLSBERG -B-	DK	34,79	+ 0,78
CARLSBERG AS -A	DK	34,93	....
DANISCO	DK	36,81	+ 0,37
DANONE /RM	FR★	227,50	− 0,96
DELTA DAIRY	GR	30,95	....
DIAGEO	GB	8,47	+ 1,36
ELAIS OLEAGINOU	GR	36,82	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	105,70	− 2,13
GREENCORE GROUP	GB	2,92	....
HEINEKEN HOLD.N	NL★	35,45	+ 2,01
HELLENIC BOTTLI	GR	22,07	+ 0,07
HELLENIC SUGAR	GR	23,31	....
KERRY GRP-A-	GB	11,97	....
MONTEDISON	IT★	1,47	+ 1,38
NESTLE N	CH	1820,72	+ 0,03
KONINKLIJKE NUM	NL★	34,57	− 0,77
PARMALAT	IT★	1,22	+ 1,67
PERNOD RICARD /	FR★	56,15	+ 0,63
RAISIO GRP -V-	FI★	4,14	+ 3,50
RIEBER & SON -B	NO	6,19	....
SCOTT & NEWCAST	GB	6,40	+ 1,80
SOUTH AFRICAN B	GB	10,45	+ 1,10
TATE & LYLE	GB	5,70	+ 2,33
UNIGATE PLC	GB	4,89	....
UNILEVER	NL★	53,40	− 0,19
UNILEVER	GB	7,02	− 1,81
WHITBREAD	GB	8,59	+ 0,76
▶ DJ E STOXX F & BV P		205,82	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
ABB N	CH	120,35	+ 0,91
ADECCO N	CH	671,84	− 0,73
ALSTOM	FR★	32,07	− 1,32
ASSA ABLOY-B-	SE	14,85	+ 0,79
ASSOC BR PORTS	GB	4,26	− 0,38
ATLAS COPCO -A-	SE	30,06	....
ATTICA ENTR SA	GR	16,98	....
BAA	GB	6,43	+ 0,25
BBA GROUP PLC	GB	7,66	....
BERGESEN	NO	16,84	....
BONHEUR	NO	22,91	....
CMG	GB	72,91	+ 3,16
COOKSON GROUP P	GB	3,52	+ 0,46
DAMPSKIBS -A-	DK	10276,73	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11217,09	....
DAMSKIBS SVEND	DK	15851,69	....
DET SONDENFJ NO	NO	8,17	....
ELECTROCOMPONEN	GB	11,68	....
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,12	....
FINNLINES	FI★	36,70	+ 1,24
FKI	GB	3,48	− 1,38
FLS IND.B	DK	23,64	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	39,15	+ 0,10
GKN	GB	14,05	− 1,48
GLYNWED INTL PL	GB	3,43	+ 1,92
HALKOR	GR	9,07	....
HAYS	GB	14,78	− 0,22
HEIDELBERGER DR	DE★	57,50	− 1,71
HUHTAMAEKI VAN	FI★	33,50	....
IFIL	IT★	8,35	− 0,60
IMI PLC	GB	4,10	+ 0,80
ISS INTL SERV-B	DK	67,44	+ 0,40
KOEBENHAVN LUFT	DK	78,32	....
KON.NEDLLOYD	NL★	26,95	+ 0,37
KONE B	FI★	50	....
LEGRAND /RM	FR★	242,10	− 1,18
LEIF HOEGH	NO	10,65	....
LINDE AG	DE★	51,40	+ 0,69
MAN AG	DE★	37,30	− 1,06
METALLGESELLSCH	DE★	21,25	....
METRA A	FI★	19,30	....
METSO	FI★	15,95	+ 0,63
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,23	....
NFC	GB	4,65	+ 0,35
NKT HOLDING	DK	56,42	+ 0,24
OCEAN GROUP	GB	17,22	....
PARTEK	FI★	13,85	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,20	....
PREMIER FARNELL	GB	7,66	− 0,42
RAILTRACK	GB	14,36	− 4,22
RANDSTAD HOLDIN	NL★	40,60	− 1,10
RATIN -A-	DK	126,28	....
RATIN -B-	DK	129,03	− 0,47
RENTOKIL INITIA	GB	4,34	− 0,37
REXAM	GB	4,26	....
REXEL /RM	FR★	91,10	+ 1,11
RHI AG	AT★	30,35	− 1,46
RIETER HLDG N	CH	668,73	+ 1,03
SANDVIK -A-	SE	30,81	− 0,19
SANDVIK -B-	SE	31,46	....
SAURER ARBON N	CH	605,46	+ 2,74
SCHNEIDER ELECT	FR★	75,05	+ 0,33
SEAT-PAGINE GIA	IT★	2,34	....
SECURICOR	GB	3,01	− 1,59
SECURITAS -B-	SE	18,87	....
SHANKS GROUP	GB	3,48	+ 0,47
SIDEL /RM	FR★	95	+ 0,74
INVENSYS	GB	5,35	+ 0,92
SKF -A-	SE	25,40	....
SKF -B-	SE	27,09	+ 0,43
SOPHUS BEREND -	DK	24,85	....
SULZER FRAT.SA1	CH	702,23	+ 0,09
SVEDALA	SE	17,59	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,34	....
TOMRA SYSTEMS	NO	14,43	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	65,04	+ 1,01
▶ DJ E STOXX IND GO P		539,02	+ 0,24

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
AEGON NV	NL★	79,15	− 1,62
AGF /RM	FR★	50	− 0,10
ALLEANZA ASS	IT★	10,71	− 0,83
ALLIANZ AG	DE★	362,50	+ 0,83
ALLIED ZURICH	GB	10,26	− 0,16
AXA /RM	FR★	130,20	− 0,53
BALOISE HLDG N	CH	828,16	+ 0,15
CGU	GB	12,96	− 1,11
CNP ASSURANCES	FR★	33,80	− 2,03
CORP MAPFRE R	ES★	15	+ 0,20
ERGO VERSICHERU	DE★	125	+ 0,40
ETHNIKI GEN INS	GR	38,95	....
CODAN	DK	81,27	....
FORTIS (B)	BE★	30,68	+ 0,62
GENERALI ASS	IT★	29,74	+ 1,78
GENERALI HLD VI	AT★	179,90	....
INA	IT★	2,51	− 0,79
INTERAM HELLEN	GR	31,69	....
IRISH LIFE & PE	GB	9,71	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,35	+ 0,69
MEDIOLANUM	IT★	11,48	− 0,17
MUENCH RUECKVER	DE★	301	+ 0,60
NORWICH UNION	GB	6,71	− 1,66
POHJOLA YHTYMAE	FI★	58,90	+ 0,68
PRUDENTIAL	GB	17,90	+ 0,91
RAS	IT★	8,64	− 0,80
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,11	+ 3,05
SAMPO -A-	FI★	37,30	+ 1,08
SWISS RE N	CH	1784,74	+ 0,77
SEGUROS MUNDIAL	PT★	52,25	....
SKANDIA INSURAN	SE	30,17	− 0,38
STOREBRAND	NO	7,12	....
SUN LF & PROV H	GB	7,63	+ 5,13
SWISS LIFE REG	CH	560,17	+ 0,22
TOPDANMARK	DK	20,42	....
ZURICH ALLIED N	CH	507,44	+ 0,25
▶ DJ E STOXX INSU P		379,96	+ 0,16

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
B SKY B GROUP	GB	18,15	− 2,44
CANAL PLUS /RM	FR★	142,90	+ 1,35
CARLTON COMMUNI	GB	9,40	− 1,86
ELSEVIER	NL★	12,06	− 1,15
EM.TV & MERCHAN	DE★	74	+ 1,37
EMAP PLC	GB	25,15	− 3,66
HAVAS ADVERTISI	FR★	445	+ 2,77
INDP NEWS AND M	IR★	8,23	....
LAGARDERE SCA N	FR★	77,05	+ 4,40
MEDIASET	IT★	16,10	+ 1,26
PEARSON	GB	33,98	− 0,10
REED INTERNATIO	GB	7,89	− 0,61
REUTERS GROUP	GB	15,67	− 2,62
SCHIBSTED	NO	17,03	....
TELEWEST COMM.	GB	6,17	+ 1,60
TF1	FR★	494,50	+ 1,12
UNITED NEWS & M	GB	12,88	− 3,17
UNITED PAN-EURO	NL★	121	+ 0,41
WOLTERS KLUWER	NL★	37,68	+ 0,29
WPP GROUP	GB	16,77	− 3,72
▶ DJ E STOXX MEDIA P		520,22	+ 0,84

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
AHOLD	NL★	26,29	− 0,42
ALTADIS -A-	ES★	13,48	− 0,30
ATHENS MEDICAL	GR	47,35	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	48,80	+ 0,35
BEIERSDORF AG	DE★	69	− 0,50
BIC /RM	FR★	47	+ 1,80
BRIT AMER TOBAC	GB	5,10	....
CASINO GP /RM	FR★	104,10	+ 0,48
CFR UNITS -A-	CH	2670,60	+ 1,77
DELHAIZE	BE★	66	+ 1,54
ESSILOR INTL /R	FR★	293,50	− 0,34
COLRUYT	BE★	52	+ 0,68
FRESENIUS MED C	DE★	78,40	+ 1,16
FYFFES	GB	2,84	....
GALLAHER GRP	GB	4,12	− 1,17
GIB	BE★	40,28	....
IMPERIAL TOBACC	GB	8,39	− 3
JERONIMO MARTIN	PT★	23,17	....
KESKO -B-	FI★	12,45	+ 0,40
L'OREAL /RM	FR★	702	+ 0,43
MODELO CONTINEN	PT★	17,94	....
MORRISON SUPERM	GB	2,09	+ 2,38
HENKEL KGAA VZ	DE★	61,60	+ 1,32
RECKITT BENCKIS	GB	11,67	+ 8,11
SAFEWAY	GB	3,50	+ 2,86
SAINSBURY J. PL	GB	5,69	− 0,28
SMITH & NEPHEW	GB	3,32	....
STAGECOACH HLDG	GB	2,80	+ 1,17
TESCO PLC	GB	2,79	+ 1,78
TNT POST GROEP	NL★	30,05	+ 2,56
▶ DJ E STOXX N CY G P		528,22	+ 0,68

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
BOOTS CO PLC	GB	8,64	− 0,37
CARREFOUR /RM	FR★	161,60	+ 0,06
CASTO.DUBOIS /R	FR★	261	+ 0,35
CENTROS COMER P	ES★	13,65	+ 1,26
CONTINENTE	ES★	17,05	+ 1,49
DIXONS GROUP PL	GB	17,42	− 4,19
GEHE AG	DE★	34,10	+ 0,29
GREAT UNIV STOR	GB	6,55	+ 2,28
GUCCI GROUP	NL★	112,35	− 0,49
HENNES & MAURIT	SE	36,41	....
KARSTADT QUELLE	DE★	36,50	+ 1,39
KINGFISHER	GB	8,39	− 1,15
MARKS & SPENCER	GB	4,88	− 3,22
METRO	DE★	41,45	+ 0,12
NEXT PLC	GB	8,59	+ 2,71
PINAULT PRINT./	FR★	224,80	− 1,53
RINASCENTE	IT★	5,50	+ 1,48
VALORA HLDG N	CH	292,18	+ 0,32
W.H SMITH GRP	GB	6,04	....
WOLSELEY PLC	GB	5,80	− 1,65
▶ DJ E STOXX RETL P		399,48	− 0,16

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
AEROSPATIALE MA	FR★	21,22	+ 2,02
ALCATEL /RM	FR★	208,60	+ 2,76
ALTEC SA REG.	GR	24,24	....
ASM LITHOGRAPHY	NL★	136,75	+ 11,54
BAAN COMPANY	NL★	7,68	+ 1,59
BARCO	BE★	136,10	+ 0,81
BRITISH AEROSP.	GB	....	....
CAP GEMINI /RM	FR★	236,80	+ 1,11
COLOPLAST B	DK	92,69	....
COLT TELECOM NE	GB	49,85	+ 0,89
DASSAULT SYST./	FR★	62,50	− 0,40
ERICSSON -B-	SE	66,29	+ 1,43
FINMECCANICA	IT★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	8,68	....
GETRONICS	NL★	74,25	− 0,34
GN GREAT NORDIC	DK	50,78	+ 2,16
INTRACOM R	GR	42,36	− 0,14
LOGICA	GB	31,22	+ 0,89
MERKANTILDATA	NO	11,33	....
MISYS	GB	13,66	+ 2,06
NERA ASA	NO	4,26	....
NOKIA	FI★	178,15	+ 0,65
NYCOMED AMERSHA	GB	7,13	− 0,68
OCE	NL★	13,60	+ 1,12
OLIVETTI	IT★	3,24	+ 5,19
KON. PHILIPS	NL★	156,20	+ 4,76
ROLLS ROYCE	GB	3,73	+ 1,77
SAGE GRP	GB	12,62	+ 1,17
SAGEM	FR★	1901	....
SAP AG	DE★	550	+ 0,55
SAP VZ	DE★	727	+ 1,68
SEMA GROUP	GB	19,31	+ 6,14
SIEMENS AG N	DE★	137	+ 4,74
SMITHS IND PLC	GB	13,45	+ 0,73
STMICROELEC SIC	FR★	159,60	+ 4,25
TECNOST	IT★	3,88	+ 3,74
THOMSON CSF /RM	FR★	38,50	− 1,53
TIETOENATOR	FI★	65	+ 1,09
WILLIAM DEMANT	DK	101,42	− 0,66
▶ DJ E STOXX TECH P		862,11	+ 2,44

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 19/01
AEM	IT★	3,83	+ 0,79
ANGLIAN WATER	GB	8,51	− 1,13
BRITISH ENERGY	GB	5,75	+ 0,85
CENTRICA	GB	2,92	+ 1,12
EDISON	IT★	7,91	− 0,50
ELECTRABEL	BE★	291	+ 0,41
ELECTRIC PORTUG	PT★	16,49	....
ENDESA	ES★	18,17	+ 0,66
EVN	AT★	131,30	− 0,37
FORTUM	FI★	4,80	+ 2,13
GAS NATURAL SDG	ES★	20,75	+ 2,12
IBERDROLA	ES★	12,34	+ 0,65
ITALGAS	IT★	4	+ 1,52
NATIONAL GRID G	GB	7,24	+ 0,45
NATIONAL POWER	GB	6,12	− 0,53
OESTERR ELEKTR	AT★	127	+ 0,32
POWERGEN	GB	7,42	− 3,38
SCOTTISH POWER	GB	7,40	− 3,59
SEVERN TRENT	GB	10,73	− 1,93
SUEZ LYON EAUX/	FR★	146,50	− 0,07
SYDKRAFT -A-	SE	23,30	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,88	....
THAMES WATER	GB	12,69	− 0,38
FENOSA	ES★	17,64	+ 3,58
UNITED UTILITIE	GB	10,71	+ 0,76
VIAG	DE★	19,60	+ 1,92
VIVENDI/RM	FR★	92,80	+ 2,65
▶ DJ E STOXX PO SUP P		310,54	+ 1,25

EURO NOUVEAU MARCHÉ

20/01 10 h 01 ▶ — Cours en euros — % Var. 19/01

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 19/01
AIRSPRAY NV	21,60	− 0,69
ANTONOV	1,07	+ 0,94
C/TAC	9,10	....
CARDIO CONTROL	4,95	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,30	− 0,79
INNOCONCEPTS NV	20,55	− 0,96
NEDGRAPHICS HOLD	25,95	+ 0,19
SOPHEON	9,15	+ 1,67
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,80	....
RING ROSA WT	0,45	....
UCC HOLDING NV	27	+ 0,37

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. 19/01
ENVIPCO HLD CT	1,25	....
FARDEM BELGIUM B	20,50	+ 1,99
INTERNOC HLD	1,95	+ 2,63
INTL BRACHYTHER B	14	− 3,45
LINK SOFTWARE B	10	....
PAYTON PLANAR	1,41	....
ACCENTIS	7,45	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. 19/01
1 & 1 AG & CO.KGAA	302	+ 4,14
AIXTRON	152,20	+ 0,79
AUGUSTA TECHNOLOGIE	81	+ 10,05
BB BIOTECH ZT-D	78,60	+ 3,83
BB MEDTECH ZT-D	14,60	− 0,14
BERTRANDT AG	78	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	9,24	+ 0,65
CE COMPUTER EQUIPME	84,50	....
CE CONSUMER ELECTRO	195	+ 1,83
CENIT SYSTEMHAUS	33,50	− 0,30
DRILLISCH	7,77	− 1,02
EDEL MUSIC	40,10	+ 0,25
ELSA	67,50	+ 2,27
EM.TV & MERCHANDI	74	+ 1,37
EUROMICRON	23,10	+ 13,79
GRAPHISOFT NV	12,25	+ 2,08
HOEFT & WESSEL	14	+ 4,09
HUNZINGER INFORMAT	10,50	....
INFOMATEC	32	− 1,23
INTERSHOP COMMUNICA	317	+ 5,67
KINOWELT MEDIEN	47,49	+ 1,69
LHS GROUP	32,90	+ 1,26
LINTEC COMPUTER	88,50	+ 0,90
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	27	+ 12,50
MOBILCOM	99,81	+ 1,85
MUEHL PRODUCT & SERV	13,55	− 0,37
MUEHLBAUER HOLDING	90	− 0,55
PFEIFFER VACU TECH	30	+ 5,26
PLENUM	21,33	+ 4,05
PSI	38	+ 2,98
QIAGEN NV	107,90	+ 3,24
REFUGIUM HOLDING AG	10,18	+ 2,11
SACHSENRING AUTO	11,95	+ 1,70
SALTUS TECHNOLOGY	14,90	+ 1,36
SCM MICROSYSTEMS	58,60	+ 0,69
SER SYSTEME	45,95	+ 2,11
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	78,50	+ 0,96
SOFTM SOFTWARE BERA	49,70	+ 7,46
TDS	19,80	− 3,88
TECHNOTRANS	53,50	....
TELDAFAX	11,15	+ 1,36
TELES AG	37	+ 0,27
TIPTEL	4,89	+ 0,82
TRANSTEC	44	+ 2,09
W.E.T. AUTOMOTIVE S	36,37	− 1,70
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ2101--0024-0 WAS LMQ2101-24 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0406 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **LVMH** a débuté la séance du jeudi 20 janvier sur une hausse de 1,07 %. Le groupe a annoncé une hausse de 23 % de son chiffre d'affaires à un niveau record de 8,5 milliards d'euros et dit s'attendre à une croissance du résultat opérationnel supérieure à 20 %, au-dessus des attentes des analystes. Par ailleurs, selon le *Financial Times,* le groupe Arnault pourrait introduire en Bourse 20 % d'Europ@web, son fonds d'investissement sur Internet.
● L'action **STMicroelectronics** a fait un bond de 6,53 %, après la publication des résultats annuels, jeudi matin. Le bénéfice net a progressé de 33,1 %, à 547,3 millions de dollars, et son chiffre d'affaires dépasse la barre des 5 milliards de dollars.
● Le titre **Unibail** a reculé de 0,56 %, après l'officialisation de sa prise de contrôle de Paris Expo. Générale Location a décidé d'apporter les 23,5 % du capital de Paris Expo qu'il détenait à Unibail.
● L'action **Euro Disney** a progressé de 1,1 %, à l'ouverture du marché, jeudi, grâce à l'annonce d'une augmentation de 8 % de son chiffre d'affaires sur le trimestre, arrêté au 31 décembre.
● Le titre **Alcatel** a progressé de 2,76 %, en début de matinée jeudi, porté par l'annonce de l'abaissement de la parité d'échange de son OPE sur la société américaine Genesys. Conséquence, le prix d'achat de Genesys a été mécaniquement réduit de 1,5 milliard de dollars à 1,32 milliard.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 20 JANVIER **Cours relevés à 9 h 50**

Liquidation : 24 janvier

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	143,70	144,50	947,86	+ 0,56	141
CR.LYONNAIS(TP) L	144,40	140,10	919	− 2,98	140
RENAULT (T.P.)	327,90	326	2138,42	− 0,58	328,90
SAINT GOBAIN(T.P.	165,50	166,30	1090,86	+ 0,48	165,50
THOMSON S.A (T.P)	146,20	148	970,82	+ 1,23	148,90
ACCOR	42,91	42,89	281,34	− 0,05	46,50
AEROSPATIALE MATR	20,80	21,21	139,13	+ 1,97	20,60
AGF	50,05	49,93	327,52	− 0,24	52,50
AIR FRANCE GPE NO	18,70	18,62	122,14	− 0,43	17,19
AIR LIQUIDE	161,10	161,60	1060,03	+ 0,31	154,80
ALCATEL	203	208,90	1370,29	+ 2,91	208
ALSTOM	32,50	32,07	210,37	− 1,32	31,40
ALTRAN TECHNO. #	191	193,90	1271,90	+ 1,52	585
ATOS CA	149	150	983,94	+ 0,67	155,20
AVENTIS	57,05	57,70	378,49	+ 1,14	58,55
AXA	130,90	130,20	854,06	− 0,53	134,60
BAIL INVESTIS	130	130	852,74	....	129
BAZAR HOT. VILLE	119,80	118	774,03	− 1,50	116,60
BIC	46,17	46,11	302,46	− 0,13	41,99
BIS	89,20	....	....	....	89,50
B.N.P.	84,35	84	551	− 0,41	90
BOLLORE	194	196	1285,68	+ 1,03	185,50
BONGRAIN	307,70	307	2013,79	− 0,23	315
BOUYGUES	667,50	660	4329,32	− 1,12	600
BOUYGUES OFFS	43,95	45,30	297,15	+ 3,07	37,20
BULL#	7,40	7,30	47,88	− 1,35	8,10
BUSINESS OBJECTS ↑	75,40	79,25	519,85	+ 5,11	139,60
CANAL +	141	142,90	937,36	+ 1,35	142
CAP GEMINI	234,20	234,50	1538,22	+ 0,13	238,30
CARBONE LORRAINE	43	43,01	282,13	+ 0,02	44,16
CARREFOUR	161,50	161,70	1060,68	+ 0,12	170,10
CASINO GUICHARD	103,60	104,10	682,85	+ 0,48	109
CASINO GUICH.ADP	70,30	70	459,17	− 0,43	73
CASTORAMA DUB.(LI	260,10	262	1718,61	+ 0,73	290
C.C.F.	126,70	125,90	825,85	− 0,63	121,90
CEGID (LY)	199,40	197	1292,24	− 1,20	185,50
CERUS	9,80	9	59,04	− 8,16	7,45
CGIP	62,10	63,65	417,52	+ 2,50	57,80
CHARGEURS	59,20	59,60	390,95	+ 0,68	53,60
CHRISTIAN DALLOZ	58,10	58,35	382,75	+ 0,43	52,45
CHRISTIAN DIOR	246,80	248	1626,77	+ 0,49	220
CIC -ACTIONS A.	96	97,40	638,90	+ 1,46	94,75
CIMENTS FRANCAIS	68	68	446,05	....	65
CLARINS	122,50	120,50	790,43	− 1,63	108,40
CLUB MEDITERRANEE	117,40	119,40	783,21	+ 1,70	112,50
CNP ASSURANCES	34,50	33,80	221,71	− 2,03	32,80
COFLEXIP	90,25	92,20	604,79	+ 2,16	70
COLAS	211	211	1384,07	....	202
CDE PROV. REGPT	39	38,70	253,86	− 0,77	....
CPR	47,20	47	308,30	− 0,42	38,10
CRED.FON.FRANCE	16,98	16,92	110,99	− 0,35	16,40
CFF.RECYCLING	35,65	35,10	230,24	− 1,54	32,05
CREDIT LYONNAIS	43,60	43,39	284,62	− 0,48	39,90
CS SIGNAUX(CSEE)	46	46,05	302,07	+ 0,11	41,55
DAMART	75,40	76,20	499,84	+ 1,06	73
DANONE	229,70	227,50	1492,30	− 0,96	222,20
DASSAULT-AVIATION	205	203,60	1335,53	− 0,68	196
DASSAULT SYSTEMES	62,75	62,10	407,35	− 1,04	62,50
DE DIETRICH	56	54,95	360,45	− 1,88	53
DEVEAUX(LY)#	72,95	73	478,85	+ 0,07	63,20
DEV.R.N-P.CAL LI	14,25	....	....	....	13,50
DMC (DOLLFUS MI)	5,60	5,52	36,21	− 1,43	5,50
DYNACTION	27,60	28	183,67	+ 1,45	27,10
EIFFAGE	68	68	446,05	....	62,50
ERAMET	57,90	57	373,90	− 1,55	55,60
ERIDANIA BEGHIN	108	105,70	693,35	− 2,13	101,30
ESSILOR INTL	294,50	293,50	1925,23	− 0,34	295
ESSILOR INTL.ADP	325,20	....	....	....	330
ESSO	73,65	73,70	483,44	+ 0,07	73,05
EURAFRANCE	530	524	3437,21	− 1,13	596
EURO DISNEY	0,91	0,91	5,97	....	0,88
EUROTUNNEL	1,12	1,13	7,41	+ 0,89	1,15
FACOM SA	70,85	68,20	447,36	− 3,74	62,50
FAURECIA	52,30	52,95	347,33	+ 1,24	52,80
FIMALAC SA	126,50	126,50	829,79	....	112,70
FIVES-LILLE	82	81,10	531,98	− 1,10	84,50
FONC.LYON.#	119	118	774,03	− 0,84	126,10
FRANCE TELECOM	124,90	125,80	825,19	+ 0,72	115,50
FROMAGERIES BEL	663	666,50	4371,95	+ 0,53	700
GALERIES LAFAYETT	187	191,90	1258,78	+ 2,62	158
GAUMONT #	69,50	70,95	465,40	+ 2,09	54
GAZ ET EAUX	49,91	49,90	327,32	− 0,02	51,90
GECINA	109	110	721,55	+ 0,92	110,90
GEOPHYSIQUE	57,30	61,50	403,41	+ 7,33	45,60
GFI INFORMATIQUE	130	129,20	847,50	− 0,62	126,50
GRANDVISION	26,85	27,14	178,03	+ 1,08	27,70
GROUPE ANDRE S.A.	173,40	170,10	1115,78	− 1,90	180
GASCOGNE	80,10	80,05	525,09	− 0,06	82,50
GR.ZANNIER (LY) #	39,90	39	255,82	− 2,26	37,20
GROUPE GTM	90,90	90,50	593,64	− 0,44	94,50
GROUPE PARTOUCHE	87,30	87,40	573,31	+ 0,11	70
GUILBERT	136	....	....	....	133,50
GUYENNE GASCOGNE	455	453	2971,49	− 0,44	488
HACHETTE FILI.MED	80	80,20	526,08	+ 0,25	58,50
HAVAS ADVERTISING	433	445	2919,01	+ 2,77	394,90
IMERYS(EX.IMETAL)	146,20	147	964,26	+ 0,55	140,50
IMMEUBLES DE FCE	18,32	18,20	119,38	− 0,66	17,50
INFOGRAMES ENTER.	31,16	32,80	215,15	+ 5,26	137,20
INGENICO	58	61	400,13	+ 5,17	29,88
ISIS	64,95	64,50	423,09	− 0,69	54,90
KLEPIERRE COMP.FI	99,50	99,45	652,35	− 0,05	92
LABINAL	103	106,30	697,28	+ 3,20	106,20
LAFARGE	104	106,10	695,97	+ 2,02	103
LAGARDERE	73,80	77,40	507,71	+ 4,88	49,80
LAPEYRE	65,20	66,35	435,23	+ 1,76	58,20
LEBON (CIE)	50	50,50	331,26	+ 1	53,50
LEGRAND	245	239,10	1568,39	− 2,41	226
LEGRAND ADP	141,90	141,30	926,87	− 0,42	135
LEGRIS INDUST.	43,10	43	282,06	− 0,23	36,70
LOCINDUS	109,10	109,10	715,65	....	111
L'OREAL	699	702	4604,82	+ 0,43	725
LVMH MOET HEN.	440	439,40	2882,28	− 0,14	401
MARINE WENDEL	197	200	1311,91	+ 1,52	186
METALEUROP	7,18	7,25	47,56	+ 0,97	7,40
MICHELIN	38	38,10	249,92	+ 0,26	38,65
MONTUPET SA	35,01	35,10	230,24	+ 0,26	29,40
MOULINEX	10,10	10,14	66,51	+ 0,40	9,73
NATEXIS BQ POP.	69,85	69,75	457,53	− 0,14	70,05
NEOPOST	42,19	42,10	276,16	− 0,21	39,92
NORBERT DENTRES.#	20,61	20,60	135,13	− 0,05	20
NORD-EST	27,31	27,30	179,08	− 0,04	27,50
NORDON (NY)	70	66,70	437,52	− 4,71	69
NRJ #	677	690	4526,10	+ 1,92	555
OLIPAR	9,10	....	....	....	8,90
PECHINEY ACT ORD	74	74,70	490	+ 0,95	65,10
PENAUILLE POLY.CB	490	500	3279,79	+ 2,04	374
PERNOD-RICARD	55,80	56,20	368,65	+ 0,72	53
PEUGEOT	232,60	231,40	1517,88	− 0,52	218,30
PINAULT-PRINT.RED	228,30	224,90	1475,25	− 1,49	246,10
PLASTIC OMN.(LY)	124,60	124,90	819,29	+ 0,24	120
PROMODES	932	929,50	6097,12	− 0,27	955
PUBLICIS #	424	426	2794,38	+ 0,47	335
REMY COINTREAU	22,70	22,55	147,92	− 0,66	23,20
RENAULT	53	52,80	346,35	− 0,38	45,32
REXEL	90,10	91,10	597,58	+ 1,11	84,95
RHODIA	22,15	22,10	144,97	− 0,23	21,91
ROCHETTE (LA)	6,85	6,90	45,26	+ 0,73	6,45
ROYAL CANIN	80	79	518,21	− 1,25	71,65
RUE IMPERIALE (LY	2000	....	....	....	1835
SADE (NY)	37,51	37,96	249	+ 1,20	37
SAGEM S.A.	810	828	5431,32	+ 2,22	580,50
SAINT-GOBAIN	170	171	1121,69	+ 0,59	176,40
SALVEPAR (NY)	75,55	77,20	506,40	+ 2,18	77,85
SANOFI SYNTHELABO	37,10	37,41	245,39	+ 0,84	38,70
SAUPIQUET (NS)	94,50	96	629,72	+ 1,59	95
SCHNEIDER ELECTRI	74,80	75,05	492,30	+ 0,33	76
SCOR	49,70	50	327,98	+ 0,60	45,70
S.E.B.	84,10	85	557,56	+ 1,07	66
SEITA	43,55	44,10	289,28	+ 1,26	41,51
SELECTIBANQUE	13,30	13,30	87,24	....	13,30
SGE	46,65	46,80	306,99	+ 0,32	44
SIDEL	94,30	94,30	618,57	....	100
SILIC CA	162,80	164	1075,77	+ 0,74	158,50
SIMCO	80,95	80,20	526,08	− 0,93	81,80
SKIS ROSSIGNOL	15,74	15,79	103,58	+ 0,32	15,85
SOCIETE GENERALE	207	206,10	1351,93	− 0,43	217,70
SODEXHO ALLIANCE	156	154,90	1016,08	− 0,71	171
SOGEPARC (FIN)	83,60	....	....	....	84
SOMMER-ALLIBERT	27,18	27,45	180,06	+ 0,99	27,50
SOPHIA EX.SFI	26,37	26,40	173,17	+ 0,11	26
SOPRA #	94	93	610,04	− 1,06	78
SPIR COMMUNIC. #	86	86,30	566,09	+ 0,35	71,60
SR TELEPERFORMANC	218	219	1436,55	+ 0,46	174,30
SUEZ LYON.DES EAU	146,60	146,50	960,98	− 0,07	152,10
TF1	489	494,50	3243,71	+ 1,12	500
TECHNIP	111,90	112	734,67	+ 0,09	98
THOMSON-CSF	39,10	38,64	253,46	− 1,18	28,88
THOMSON MULTIMEDI	56,70	56,85	372,91	+ 0,26	50,10
TOTAL FINA SA	127	130,60	856,68	+ 2,83	133,70
TRANSICIEL #	133,50	138	905,22	+ 3,37	112,10
UBI SOFT ENTERTAI	47,60	48	314,86	+ 0,84	....
UNIBAIL	143,80	142,90	937,36	− 0,63	126,10
UNILOG	119	122,80	805,52	+ 3,19	95
UNION ASSUR.FDAL	110	109,80	720,24	− 0,18	112
USINOR	18,65	19,05	124,96	+ 2,14	19
VALEO	71,30	72,40	474,91	+ 1,54	77,40
VALLOUREC	48	48,50	318,14	+ 1,04	41
VIA BANQUE	27,05	26,68	175,01	− 1,37	27,50
VIVENDI	90,40	92,80	608,73	+ 2,65	87,50
WORMS (EX.SOMEAL)	15,88	15,70	102,99	− 1,13	15,55
ZODIAC	204	204,10	1338,81	+ 0,05	205
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	151	148,60	974,75	− 1,59	153,90
A.T.T. #	52,85	53,20	348,97	+ 0,66	52,50
BARRICK GOLD #	17,39	17,20	112,82	− 1,09	17,56
CROWN CORK ORD. #	23,30	....	....	....	19,90
DE BEERS #	28,76	28,85	189,24	+ 0,31	28,50
DU PONT NEMOURS #	65	65	426,37	....	62,10
ERICSSON #	65,20	66,50	436,21	+ 1,99	59
FORD MOTOR #	53,50	53,50	350,94	....	49,26
GENERAL ELECTR. #	147,50	146,30	959,67	− 0,81	157
GENERAL MOTORS #	81,25	80,20	526,08	− 1,29	69,50
HITACHI #	14,69	15,10	99,05	+ 2,79	13,60
I.B.M.	112,80	118,10	774,69	+ 4,70	106,80
ITO YOKADO #	94,20	94,05	616,93	− 0,16	99,20
MATSUSHITA	25,77	26,24	172,12	+ 1,82	26,20
MC DONALD'S	40,99	41,51	272,29	+ 1,27	40,70
MERK AND CO	72,40	70,40	461,79	− 2,76	65,55
MITSUBISHI CORP.#	8,14	7,70	50,51	− 5,41	7,53
MORGAN J.P.#	122	120,70	791,74	− 1,07	125
NIPP. MEATPACKER#	11,40	....	....	....	13,20
PHILIP MORRIS#	22,85	22,73	149,10	− 0,53	22,51
PROCTER GAMBLE	115,20	117,10	768,13	+ 1,65	106,10
SEGA ENTERPRISES	35	35,40	232,21	+ 1,14	30,65
SCHLUMBERGER#	64,40	65,05	426,70	+ 1,01	56
SONY CORP.#RGA	220,10	223,10	1463,44	+ 1,36	229,70
SUMITOMO BANK #	13,55	13,02	85,41	− 3,91	14

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 19 JANVIER

Cours relevés à 17 h 35

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	17	111,51	− 10,53
AB SOFT	10,50	68,88	....
ACCESS COMME	79	518,21	+ 5,33
ALGORIEL#	24	157,43	+ 0,42
ALPHAMEDIA	11,80	77,40	− 1,67
ALPHA MOS	6,95	45,59	+ 3,73
ALTAMIR & CI	220	1443,11	....
ALTAMIR BS 9 ♦	11,05	72,48	....
ALDETA	5,02	32,93	− 0,59
ALTI #	80	524,77	− 0,12
A NOVO	179	1174,16	− 4,07
ASTRA	1,67	10,95	+ 1,21
ATN ♦	5,50	36,08	....
AUTOMA TECH	22,51	147,66	+ 2,18
AVENIR TELEC	276,50	1813,72	+ 7,17
BARBARA BUI	7,96	52,21	− 0,25
BELVEDERE	79,15	519,19	− 0,44
BIODOME #	17,20	112,82	− 4,44
BOURSE DIREC	25,70	168,58	− 4,46
BRIME TECHNO	45	295,18	+ 2,27
BVRP EX DT S	84,85	556,58	− 0,12
BVRP ACT.NOU ♦	53,95	353,89	....
CAC SYSTEMES	8,30	54,44	− 2,35
CAST	21,50	141,03	− 2,23
CEREP	26,90	176,45	− 0,19
CEREP ACT.NO ♦	15	98,39	....
CHEMUNEX #	0,56	3,67	....
COHERIS ATIX	192,50	1262,72	+ 0,79
CMT MEDICAL	12	78,71	− 0,99
COIL	48,50	318,14	+ 1,04
CONSODATA #	50	327,98	+ 4,28
CROSS SYSTEM	249,50	1636,61	+ 3,96
CRYO INTERAC	42,50	278,78	− 2,86
CYBER PRES.P	30	196,79	− 11,76
CYRANO #	7	45,92	− 1,27
DESK #	11,85	77,73	+ 18,50
DESK BS 98 ♦	0,46	3,02	....
DEVOTEAM #	85,50	560,84	+ 4,27
DMS #	10	65,60	+ 0,50
DURAND ALLIZ	5,20	34,11	− 1,89
DURAN DUBOI	125	819,95	− 1,57
DURAN DUBOIS ♦	125	819,95	....
EFFIK #	21	137,75	− 4,33
EGIDE #	82,10	538,54	+ 5,12
ESKER	44,10	289,28	− 3,29
EUROFINS SCI	113	741,23	− 0,44
EURO.CARGO S.	10,89	71,43	− 1,89
EUROPSTAT #	532	3489,69	− 1,30
FABMASTER # ♦	17	111,51	....
FI SYSTEM # ↑	77,30	507,05	+ 0,39
FLOREANE MED	10,50	68,88	+ 8,81
GENERIX #	90	590,36	− 10
GENESYS #	39	255,82	+ 6,41
GENSET	81,50	534,60	+ 9,76
GL TRADE #	24,30	159,40	+ 5,65
GROUPE D #	73,30	480,82	+ 3,97
GUILLEMOT #	89	583,80	+ 1,14
GUYANOR ACTI	0,40	2,62	− 2,44
HF COMPANY	108,70	713,03	− 2,07
HIGH CO.	70	459,17	− 2,78
HOLOGRAM IND.	92,10	604,14	+ 2,33
IDP	9,90	64,94	− 25,28
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	12,70	83,31	− 1,93
ILOG #	35,90	235,49	− 8,65
IMECOM GROUP	7	45,92	+ 11,11
INFOSOURCES	95,30	625,13	....
INFOSOURCE B ♦	36	236,14	....
INFOTEL #	63	413,25	+ 3,28
INTEGRA NET	149,90	983,28	− 0,13
INTERCALL #	50,05	328,31	− 3,75
IPSOS #	87	570,68	+ 1,16
IT LINK	20	131,19	− 4,31
KALISTO ENTE	95,60	627,09	+ 8,64
LEXIBOOK #	22	144,31	− 8,33
JOLIEZ-REGOL	7,30	47,88	+ 2,38
JOLIEZ-REGOL ♦	0,23	1,51	....
LACIE GROUP	7,34	48,15	− 0,14
MEDIDEP #	25,05	164,32	+ 6,64
METROLOGIC G	218,50	1433,27	− 0,23
MILLE AMIS #	8	52,48	....
MILLE AMIS B ♦	0,68	4,46	....
MONDIAL PECH	7,80	51,16	− 2,50
NATUREX	9,50	62,32	+ 3,83
NICOX	41,20	270,25	− 3,96
OLITEC	61,85	405,71	+ 4,04
OXIS INTL RG	1,70	11,15	+ 17,24
PERFECT TECH	40,50	265,66	− 20,59
PHONE SYS.NE	19,80	129,88	+ 1,54
PICOGIGA	40,80	267,63	− 3,98
PROSODIE #	276	1810,44	− 2,82
PROLOGUE SOF	101,50	665,80	+ 4,64
PROXIDIS	2,13	13,97	....
QUANTEL	6	39,36	....
APPLIGENE ON	2,60	17,05	....
R2I SANTE	40	262,38	− 2,32
RADOUX INTL	45	295,18	+ 2,27
RECIF #	32,50	213,19	− 1,52
REPONSE #	34,10	223,68	− 5,80
REGINA RUBEN	9,50	62,32	+ 3,26
RIGIFLEX INT	28,40	186,29	− 0,35
SAVEURS DE F	14,60	95,77	− 3,31
GUILLEMOT BS	18	118,07	− 2,17
SILICOMP #	38,50	252,54	− 3,51
SERP RECYCLA	27,72	181,83	....
SOI TEC SILI	155,10	1017,39	....
STACI #	59	387,01	+ 3,51
STELAX	0,81	5,31	+ 1,25
SYNELEC #	25	163,99	− 4,94
SYSTAR NOM.	131	859,30	− 0,08
TEL.RES.SERV.	38,10	249,92	+ 1,60
TETE DS LES	2,50	16,40	− 0,40
THERMATECH I	34,99	229,52	− 0,03
TITUS INTERA	50,95	334,21	+ 0,89
TITUS INTER ♦	32,40	212,53	....
TITUS INTER ♦	43,50	285,34	....
TITUS INTER	15,40	101,02	− 6,67
TRANSGENE #	50	327,98	+ 1,42
UNION TECHNO	0,38	2,49	....
VALTECH	123,50	810,11	+ 2,24
V CON TELEC	18,10	118,73	+ 24,83
VISIODENT #	46	301,74	− 3,32
WAVECOM #	89,60	587,74	+ 19,47
WESTERN TELE	9,40	61,66	− 3,98

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

JEUDI 20 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 50**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
M6-METROPOLE	517	3391,30	+ 2,58
HERMES INTL	142,10	932,11	+ 1,36
RALLYE(CATHI	59,70	391,61	− 2,13
ALTEN #	201,90	1324,38	+ 0,95
FINATIS(EX.L ♦	109,70	719,58	....
CEGEDIM #	97	636,28	....
FRAIKIN 2#	81	531,33	....
STERIA GROUP	117	767,47	....
MANITOU #	73	478,85	+ 4,58
BENETEAU CA#	362	2374,56	+ 3,08
ASSUR.BQ.POP	96	629,72	....
MANUTAN INTE	94	616,60	+ 3,35
APRIL S.A.#(	123,10	807,48	+ 0,16
UNION FIN.FR	119	780,59	− 0,42
BRICORAMA #	80,10	525,42	− 4,24
JET MULTIMED	617	4047,25	+ 3,70
ALGECO # ♦	78	511,65	....
FININFO ♦	299	1961,31	....
HYPARLO #(LY	39,50	259,10	+ 2,62
GROUPE BOURB ♦	58,20	381,77	....
C.A. PARIS I	150	983,94	− 0,07
L.D.C.	90,90	596,26	+ 0,06
BRIOCHE PASQ	93	610,04	....
ETAM DEVELOP	22,50	147,59	+ 7,14
BOIRON (LY)#	58,05	380,78	− 1,11
MARIONNAUD P	74	485,41	....
POCHET ♦	70	459,17	....
GEODIS	82	537,88	+ 1,23
AUBAY TECHNO	135	885,54	+ 0,75
SYLEA	46,10	302,40	....
ENTRELEC CB	56,50	370,62	− 1,48
SECHE ENVIRO ♦	61	400,13	....
BRICE	52	341,10	+ 1,96
LVL MEDICAL	36,30	238,11	− 1,89
GRAND MARNIE ♦	5450	35749,66	....
PIERRE VACAN	40	262,38	− 2,44
CIE FIN.ST-H ♦	74,50	488,69	....
LAURENT-PERR	38	249,26	+ 0,26
SYLIS #	244,40	1603,16	+ 0,04
ARKOPHARMA #	68,95	452,28	− 0,22
BUFFALO GRIL	22,20	145,62	+ 0,95
ASSYSTEM #	48	314,86	+ 1,91
GFI INDUSTRI	25	163,99	....
VILMOR.CLAUS	93,85	615,62	+ 13,21

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 19 janvier**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,51	187,01	19/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,75	201,71	10/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	150,06	984,33	19/01
BNP ACTIONS FRANCE	187,63	1230,77	19/01
BNP ACT. MIDCAP EURO	168,54	1105,55	19/01
BNP ACT. MIDCAP FR.	55,84	366,29	19/01
BNP ACTIONS MONDE	214,73	1408,54	19/01
BNP ACTIONS PEA EURO	237,37	1557,05	19/01
BNP ÉP. PATRIMOINE	33,50	219,75	19/01
BNP ÉPARGNE RETRAITE	37,62	246,77	19/01
BNP MONÉ COURT TERME	2322,61	15235,32	19/01
BNP MONÉTAIRE C	878,21	5760,68	19/01
BNP MONÉTAIRE D	796,48	5224,57	19/01
BNP MONÉ PLACEMENT C	12795,84	83935,21	19/01
BNP MONÉ PLACEMENT D	11468,86	75230,79	19/01
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1760,85	11550,42	19/01
BNP MONÉ TRÉSORIE	144941,30	950752,60	19/01
BNP OBLIG. CT	164,93	1081,87	19/01
BNP OBLIG. LT	33,87	222,17	19/01
BNP OBLIG. MONDE	180,14	1181,64	19/01
BNP OBLIG. MT C	139,86	917,42	19/01
BNP OBLIG. MT D	133,16	873,47	19/01
BNP OBLIG. REVENUS	160,35	1051,83	19/01
BNP OBLIG. SPREADS	166,68	1093,35	19/01
BNP OBLIG. TRÉSOR	1815,03	11905,82	19/01
BNP SECT. IMMOBILIER	143,08	938,54	19/01
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
BP NOUV. ÉCONOMIE	326,82	2143,80	18/01
BP OBLIG. EUROPE	46,81	307,05	19/01
BP SÉCURITÉ	95440,26	626047,07	19/01
FRUCTI EURO 50	130,72	857,47	19/01
FRUCTIFRANCE C	100,28	657,79	19/01
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	229,68	1506,60	18/01
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	452,45	2967,88	18/01
NORD SUD DÉVELOP. D	384,97	2525,24	18/01
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	59,62	391,08	19/01
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	81,45	534,28	19/01
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,22	139,19	19/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,10	263,04	19/01
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	54,60	358,15	19/01
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	50,56	331,65	19/01
ÉCUR. EXPANSION C	13691,96	89813,37	19/01
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,32	257,92	19/01
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	62,13	407,55	19/01
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	210,42	1380,26	19/01
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	185,01	1213,59	19/01
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	161,66	1060,42	19/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	271,78	1782,76	19/01
ÉPARCOURT-SICAV D	28,29	185,57	19/01
GÉOPTIM C	2078,18	13631,97	19/01
HORIZON C	569,35	3734,69	19/01
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,86	97,48	19/01
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,33	244,87	19/01
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,35	212,20	19/01
ÉCUREUIL VITALITÉ C	45,92	301,22	19/01
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	54,02	354,35	19/01
ATOUT ASIE	28,20	184,98	19/01
ATOUT CROISSANCE	533,95	3502,48	19/01
ATOUT FONCIER	329,76	2163,08	19/01
ATOUT FRANCE EUROPE	240,46	1577,31	19/01
ATOUT FRANCE MONDE	57,86	379,54	19/01
ATOUT FUTUR C	244,33	1602,70	19/01
ATOUT FUTUR D	226,27	1484,23	19/01
ATOUT SÉLECTION	122,65	804,53	19/01
COEXIS	315,57	2070	19/01
DIÈZE	492,27	3229,08	19/01
EURODYN	663,26	4350,70	19/01
INDICIA EUROLAND	144,10	945,23	18/01
INDICIA FRANCE	499,75	3278,15	18/01
INDOCAM CONVERT. C	275,90	1809,79	19/01
INDOCAM CONVERT. D	243,91	1599,94	19/01
INDOCAM EUR. NOUV.	2633,51	17274,69	18/01
INDOCAM HOR. EUR. C	182,98	1200,27	19/01
INDOCAM HOR. EUR. D	161,50	1059,37	19/01
INDOCAM MULTI OBLIG	149,25	979,02	19/01
INDOCAM ORIENT C	47,11	309,02	18/01
INDOCAM ORIENT D	42,01	275,57	18/01
INDOCAM UNIJAPON	233,33	1530,54	19/01
INDOCAM STR. 5-7 C	310,14	2034,39	19/01
INDOCAM STR. 5-7 D	203,98	1338,02	19/01
MONÉDYN	1552,22	10181,90	18/01
MONÉ.J C	1929,87	12659,12	20/01
MONÉ.J D	1749	11472,69	20/01
OBLIFUTUR C	90	590,36	19/01
OBLIFUTUR D	80,05	525,09	19/01
ORACTION	228,72	1500,30	19/01
REVENU-VERT	168,93	1108,11	19/01
INDICIA MEDIAN	19,17	125,75	18/01
SYNTHÉSIS	3011,36	19753,23	19/01
UNIVERS ACTIONS	70,88	464,94	19/01
MONÉ ASSOCIATIONS	182,15	1194,83	20/01
UNIVAR C	200,89	1317,75	20/01
UNIVAR D	183,89	1206,24	20/01
UNIVERS-OBLIGATIONS	36,91	242,11	19/01
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	363,83	2386,57	13/01
MASTER ACTIONS	56,57	371,07	17/01
MASTER OBLIGATIONS	28,39	186,23	17/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,50	147,59	18/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,90	143,65	18/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,29	133,09	18/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,35	126,93	18/01
OPTALIS EXPANSION C	20,47	134,27	18/01
OPTALIS EXPANSION D	20,38	133,68	18/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,53	114,99	18/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,38	107,45	18/01
PACTE SOL. LOGEM.	74,62	489,48	18/01
PACTE VERT T. MONDE	79,28	520,04	18/01
CIC BANQUES			
FRANCIC	42,30	277,47	19/01
FRANCIC PIERRE	32,56	213,58	19/01
EUROPE RÉGIONS	71,72	470,45	19/01
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,03	1102,20	19/01
AURECIC	87,80	575,93	19/01
CAPITAL AVENIR	317,47	2082,47	19/01
CICAMONDE	37,71	247,36	19/01
CONVERTICIC	89,04	584,06	19/01
EPARCIC	801,01	5254,28	19/01
EUROCIC LEADERS	534,19	3504,06	19/01
MENSUELCIC	1442,18	9460,08	19/01
OBLICIC MONDIAL	665,89	4367,95	19/01
OBLICIC RÉGIONS	174,14	1142,28	18/01
RENTACIC	24,03	157,63	18/01
SECURICIC	367,32	2409,46	19/01
SECURICIC D	326,26	2140,13	19/01
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	211,58	1387,87	19/01
LION 20000 C/3 11/06/99	922,77	6052,97	19/01
LION 20000 D/3 11/06/99	823,29	5400,43	19/01
SICAV 5000	205,47	1347,79	19/01
SLIVAFRANCE	357,20	2343,08	19/01
SLIVARENTE	38,90	255,17	19/01
SLIVINTER	207,88	1363,60	19/01
TRILION	740,14	4855	19/01
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	230,15	1509,69	19/01
ACTILION DYNAMIQUE D *.	226,48	1485,61	19/01
ACTILION ÉQUILIBRE C *	199,58	1309,16	19/01
FFACTILION ÉQUILIBRE D	195,75	1284,04	19/01
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	198,63	1302,93	19/01
ACTILION PRUDENCE C *	175,49	1151,14	19/01
ACTILION PRUDENCE D *	172,02	1128,38	19/01
INTERLION	209,69	1375,48	19/01
LION ACTION EURO	118,12	774,82	19/01
LION PEA EURO	114,92	753,83	19/01
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	27,08	177,63	19/01
CM FRANCE ACTIONS	43,28	283,90	19/01
CM MID. ACT. FRANCE	36,46	239,16	19/01
CM MONDE ACTIONS	409,82	2688,24	19/01
CM OBLIG. LONG TERME	97,53	639,75	19/01
CM OPTION DYNAM.	35,20	230,90	19/01
CM OPTION ÉQUIL.	52,26	342,80	19/01
CM OBLIG. COURT TERME	151,36	992,86	19/01
CM OBLIG. MOYEN TERME	306,14	2008,15	19/01
CM OBLIG. QUATRE	160,03	1049,73	19/01
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,20	119,38	19/01
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	161,73	1060,88	19/01
ASIE 2000	113,75	746,15	19/01
NOUVELLE EUROPE	273,49	1793,98	19/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3232,13	21201,38	18/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3232,13	21201,38	18/01
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	319,67	2096,90	18/01
ST-HONORÉ FRANCE	60,01	393,64	19/01
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	92,69	608,01	19/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	148,89	976,65	19/01
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	250,09	1640,48	19/01
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	328,60	2155,47	19/01
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	117,22	768,91	19/01
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	295,66	1939,40	19/01
STRATÉGIE IND. EUROPE	255,09	1673,28	18/01
STRATÉGIE RENDEMENT	324,33	2127,47	18/01
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	30,29	198,69	19/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	30,02	196,92	19/01
AMPLITUDE EUROPE C	44,98	295,05	19/01
AMPLITUDE EUROPE D	43,93	288,16	19/01
AMPLITUDE MONDE C	313,80	2058,39	19/01
AMPLITUDE MONDE D	287,44	1885,48	19/01
AMPLITUDE PACIFIQUE C	28,21	185,05	19/01
AMPLITUDE PACIFIQUE D	27,80	182,36	19/01
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	53,39	350,22	19/01
ÉLANCIEL EURO D PEA	134,88	884,75	19/01
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	41,33	271,11	19/01
GÉOBILYS C	105,58	692,56	19/01
GÉOBILYS D	98,22	644,28	19/01
INTENSYS C	19,25	126,27	19/01
INTENSYS D	17,17	112,63	19/01
KALEïS DYNAMISME C	259,33	1701,09	19/01
KALEIS DYNAMISME D	254,11	1666,85	19/01
KALEïS ÉQUILIBRE C	209,79	1376,13	19/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	204,64	1342,35	19/01
KALEïS SÉRÉNITÉ C	187,91	1232,61	19/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	182,88	1199,61	19/01
LATITUDE C	24,07	157,89	19/01
LATITUDE D	20,96	137,49	19/01
OBLITYS D	102,17	670,19	19/01
PLÉNITUDE D PEA	49,25	323,06	19/01
POSTE GESTION C	2434,44	15968,88	19/01
POSTE GESTION D	2276,84	14935,09	19/01
POSTE PREMIÈRE SI	6628,10	43477,49	19/01
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39179,39	256999,95	19/01
POSTE PREMIÈRE 2-3	8299,87	54443,58	19/01
REVENUS TRIMESTR. D	776,24	5091,80	19/01
THÉSORA C	168,73	1106,80	19/01
THÉSORA D	145,40	953,76	19/01
TRÉSORYS C	43944,02	288253,88	19/01
SOLSTICE D	356,64	2339,41	19/01
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	82,36	540,25	19/01
POSTE EUROPE D	79,71	522,86	19/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	173,58	1138,61	19/01
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	162,75	1067,57	19/01
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,73	1014,96	19/01
CADENCE 2 D	154,83	1015,62	19/01
CADENCE 3 D	153,07	1004,07	19/01
INTEROBLIG C	51,65	338,80	19/01
INTERSÉLECTION FR. D	88,85	582,82	19/01
SÉLECT DÉFENSIF C	189,03	1239,96	19/01
SÉLECT DYNAMIQUE C	284,83	1868,36	19/01
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	182,87	1199,55	19/01
SÉLECT PEA 3	186,40	1222,70	19/01
SG FRANCE OPPORT. C	535,33	3511,53	19/01
SG FRANCE OPPORT. D	503,26	3301,17	19/01
SOGENFRANCE C	566,23	3714,23	19/01
SOGENFRANCE D	511,97	3358,30	19/01
SOGEOBLIG C	101,43	665,34	19/01
SOGÉPARGNE D	44,26	290,33	19/01
SOGEPEA EUROPE	278,29	1825,46	19/01
SOGINTER C	96,52	633,13	19/01
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	22,19	145,56	18/01
DÉCLIC ACTIONS FRANC	62,23	408,20	18/01
DÉCLIC ACTIONS INTER.	53,32	349,76	18/01
DÉCLIC BOURSE PEA	61,38	402,63	18/01
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,26	119,78	18/01
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,43	107,77	18/01
DÉCLIC PEA EUROPE	23,58	154,67	18/01
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	76,51	501,87	18/01
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2101--0025-0 WAS LMQ2101-25 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0407 Lcp:700 CMYK

SCIENCES Les premières recherches sur la stimulation du cortex occipital pour redonner un embryon de vision aux aveugles ont commencé en Grande-Bretagne dans les années 60. ● DES CHERCHEURS de Salt Lake City ont ensuite cherché à transférer les signaux électriques d'une caméra à la zone du cerveau responsable de la vision. ● UNE ÉQUIPE américaine vient, après trente ans de recherche, de redonner un semblant de vue à un aveugle en mariant les techniques de l'électronique, des caméras vidéo, de l'informatique et de la chirurgie cérébrale. Le patient distingue quelques points lumineux permettant de définir de formes simples. ● ACTUELLEMENT, les ophtalmologistes essaient de développer des prothèses rétiniennes électroniques à implanter directement dans l'œil et s'interrogent sur la possibilité d'effectuer des greffes de rétine.

Les puces électroniques donnent de nouveaux espoirs aux non-voyants

Une équipe américaine vient, après de longues recherches, de rendre un embryon de vision à un aveugle. Cette technique encore sommaire permet au patient de distinguer quelques points lumineux. D'autres prothèses plus sophistiquées sont en cours de développement

VOIR trente-six chandelles... L'expression populaire imagée fait référence à un phénomène bien réel, celui de la création des phosphènes, ces sensations lumineuses produites par un choc ou une excitation électrique. Grâce à elles, un aveugle américain a retrouvé une partie de ses facultés visuelles. Les instituts Dobelle de Zurich et du Columbia Presbyterian Medical Center de New York ont publié, mardi 18 janvier, dans la revue médicale *ASAIO Journal*, les résultats de trente années de travail sur le développement d'un système de vision artificielle destiné à fournir une capacité de mobilité autonome aux non-voyants.

Evitant toute dérive triomphaliste, l'équipe du docteur William H. Dobelle estime que les prochaines améliorations rendront sa technique *« financièrement compétitive avec un chien d'aveugle »*. Il ne s'agit donc en aucun cas de considérer cette avancée comme une restitution de la vue. Néanmoins, les nouvelles facultés du volontaire qui s'est prêté à cette expérience ne peuvent laisser indifférent. Cet Américain de soixante-deux ans a perdu l'usage d'un premier œil à l'âge de vingt-deux ans à la suite d'un traumatisme avant de devenir complètement aveugle à trente-six ans. En 1978, à l'âge de quarante et un ans, un implant a été posé dans son cerveau au Columbia Presbyterian Medical Center. Depuis, il participe aux expériences de l'institut Dobelle. Les résultats qui viennent d'être publiés ont été obtenus avec la cinquième génération de ce dispositif qui tire profit des derniers progrès de l'électronique.

Vision artificielle connectée au cerveau

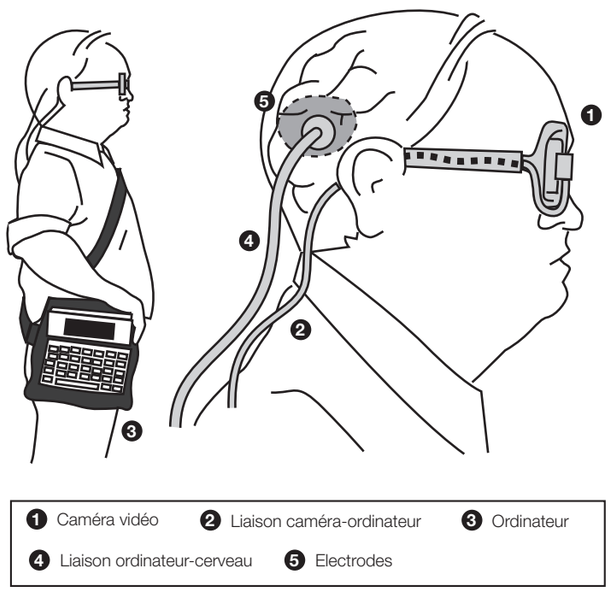

Infographie : Le Monde

Le système de vision artificielle développé par l'institut Dobelle se compose d'une caméra reliée à un ordinateur qui envoie des impulsions électriques au cerveau. Cela se traduit pour le patient par la perception de points lumineux pouvant définir les contours de formes simples.

QUATRE IMAGES PAR SECONDE

Ce système de vision artificielle est composé d'une caméra vidéo reliée au cerveau via un ordinateur. L'ensemble, entièrement portable, comprend une paire de lunettes de soleil dans laquelle sont intégrés le capteur CCD de la caméra et un pointeur laser ; un ordinateur de traitement des images porté à la ceinture fonctionnant sur batterie et une plaque métallique qui supporte 68 électrodes et qui est posée à la surface du cortex visuel du cerveau. Les liaisons, réalisées par des câbles dont l'un pénètre nécessairement dans le cerveau, confèrent au dispositif un caractère particulièrement spectaculaire.

Les 68 électrodes, faites de fils de platine de 1 millimètre de diamètre, dessinent un réseau hexagonal sur la feuille de platine qui les porte. Chaque électrode est reliée par un fil isolé par une gaine en téflon à un connecteur enfermé dans un boîtier en carbone fixé sur le crâne et d'où part un câble branché sur l'ordinateur. Ce dernier joue un rôle central. Il reçoit les images captées par la micro-caméra logée dans le verre droit des lunettes et les traite pour en extraire des signaux qu'il adresse à chacune des électrodes. Celles-ci délivrent des impulsions électriques de 10 à 20 volts dans le lobe occipital droit. Pour produire une image, les électrodes reçoivent un train de six pulsations de 1 milliseconde chacune à la cadence de 30 Hz. Le rythme de quatre images par seconde donne les meilleurs résultats, selon l'équipe du docteur Dobelle. Chaque électrode engendre la création de un à quatre phosphènes très rapprochés. Le patient voit alors des points lumineux assimilables à des étoiles dans le ciel ou aux réseaux de lampes utilisées sur les grands panneaux d'affichage. La disposition de ces taches blanches sur fond noir permettent au non-voyant de reconnaître certaines formes.

La mesure des performances du système a posé un problème de référence car il n'existe pas de tests standards pour comparer les efficacités relatives d'une canne, d'un chien d'aveugle et d'autres systèmes d'assistance visuelle. A l'origine, le patient était incapable de reconnaître les lettres ou les nombres. Aujourd'hui, il lit des caractères d'imprimerie de 15 centimètres à une distance de 1,5 mètre, ce qui correspond à une acuité visuelle très faible. Il est également capable de compter les doigts d'une main. Une des limites du système, lié au type de micro-caméra employée, réside dans son champ de vision très étroit (69 degrés). Combiné au nombre réduit d'électrodes implantées, il conduit à des résultats qui valident plus le principe de fonctionnement du dispositif que les performances que l'on peut en attendre.

« A l'avenir, nous pourrons implanter jusqu'à 256 électrodes de surface, en particulier sur le lobe occipital gauche, afin d'augmenter la résolution », indique le docteur Dobelle. En réalisant un implant identique sur le lobe droit, opération dont la faisabilité a été vérifiée sur des cadavres, ce sont 512 électrodes qui pourraient stimuler le cortex visuel et délivrer près de huit fois plus d'impulsions qu'aujourd'hui. Parallèlement, les chercheurs misent sur les progrès de l'informatique. Ils jugent prometteurs, par exemple, le recours à la technique d'analyse d'image connue sous le nom d'extraction de contour. Il s'agit de ne retenir d'une vue que les lignes délimitant les zones claires des zones sombres. Le résultat ressemble à un dessin au trait. Cet excellent contraste peut améliorer grandement la lisibilité des phosphènes. Mais le traitement informatique qui doit être réalisé en temps réel requiert une puissance de calcul importante.

PERFECTIONNEMENTS ATTENDUS

L'ordinateur utilisé initialement – de type « sub-notebook » (microprocesseur à 120 MHz, 32 mégaoctets de mémoire et 1,5 gigaoctet de disque dur) – n'extrait les contours que pour une cadence d'une image par seconde. Avec une puce à 233 MHz, il a été possible d'atteindre huit images par seconde. Nul doute que l'électronique permettra rapidement, même pour cette gamme de machine de petite taille, un fonctionnement encore plus rapide. Grâce à cette technique, le patient a pu distinguer la position de prises électriques sur un mur. D'autres perfectionnements, telle l'installation d'un détecteur par ultrasons transformant les distances en signal auditif, devraient permettre d'améliorer encore l'utilité du système dans la vie courante.

Ainsi, il est vital pour lui de pouvoir distinguer les portes ouvertes d'une rame de métro sans les confondre avec les espaces vides qui séparent les voitures. Les travaux de l'institut Dobelle s'inscrivent sans doute dans les premiers pas de la médecine en matière de greffe d'implants dans le cerveau. Et ils rêvent d'accomplir la prédiction de Benjamin Franklin qui écrivait dès 1751 qu'un jour existerait un système de vision artificielle.

Michel Alberganti

Les premiers pas hésitants de l'homme bionique

LES PUCES connectées aux neurones du cerveau font partie des plus remarquables avancées scientifiques de ces toutes dernières années. Pour la première fois dans l'histoire de la médecine et de l'électronique, une telle liaison réalisée sur l'homme a entrouvert les portes de la plus pure science-fiction.

Le potentiel de ces réalisations est si considérable qu'il apparaît difficile aujourd'hui d'en estimer les limites. L'être humain devient en effet capable de commander une machine par sa seule pensée. Des expériences sur des rats ont montré que ces animaux pouvaient actionner un bras robotisé grâce à la mobilisation des neurones de leur cortex. Auparavant, les chercheurs de l'université Emory d'Atlanta avaient effectué une opération analogue sur plusieurs malades entièrement paralysés. En 1998, une publication du professeur Roy Bakay révélait comment il avait implanté deux minuscules cônes de verre creux, de la taille d'une pointe de stylo à bille, dans le cortex moteur de ses patients. Le recours à des substances neurotrophiques, prélevées sur les genoux, permet de favoriser la croissance de neurones qui colonisent l'intérieur de l'implant.

DÉPLACER UN CURSEUR SUR UN ÉCRAN

Ensuite, c'est le « miracle ». Le type de neurones qui s'est développé détermine quel signal cérébral sera capté par la puce électronique. Il suffit pour cela que le patient pense à réaliser une succession de gestes pour que les chercheurs puissent étalonner leur système. Ainsi un stimulus du type « lever le bras droit » ou « étirer la jambe gauche » déclenche un signal qui permet de déterminer quels sont les neurones connectés au système. Il suffit alors d'amplifier le signal pour qu'il puisse commander n'importe quelle machine. Les expériences de Roy Bakay et de Philip Kennedy à l'université d'Emory visaient la restitution de facultés de communication. Les deux signaux collectés servent à déplacer un curseur horizontalement et verticalement sur l'écran d'un ordinateur. En augmentant le nombre de cônes de l'implant, on peut espérer disposer d'une gamme plus étendue de commandes qui, pourquoi pas ?, pourraient actionner un membre artificiel. On se prend à rêver. Pourquoi ne pas rétablir artificiellement la liaison nerveuse entre le cerveau et les membres paralysés ? Au-delà des applications aux personnes souffrant d'un handicap physique, il est difficile de ne pas penser à l'exploitation des implants de puces électroniques dans le cerveau d'êtres humains parfaitement sains. Ils deviendraient alors capables de communiquer directement avec n'importe quelle machine par l'intermédiaire de sa seule pensée. Nul doute qu'il s'agit là de l'interface ultime. L'homme bionique sort des limbes.

M. Al.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL IMBERT

1 Vous êtes le créateur du centre de recherche « Cerveau et cognition » du CNRS. Que pensez-vous des derniers résultats obtenus avec un œil artificiel et qui viennent d'être publiés dans le *ASAIO Journal* ?

Les premières recherches sur la stimulation électrique du cortex occipital ont débuté dans les années 60 avec les travaux de Brindley en Grande-Bretagne. J'ai, pour ma part, eu l'occasion, au début des années 70, de rencontrer des équipes, notamment celle de Salt Lake City, qui développaient l'idée selon laquelle la transformation d'images filmées par une caméra en signaux électriques appliqués sur la zone spécifique du cerveau spécialisée dans le traitement des signaux rétiniens permettait d'obtenir des stimuli utiles pour le malade. L'idée était que ce dernier puisse, de la sorte, se repérer dans l'espace. Pour autant, cette stimulation électrique ne provoquait que des phosphènes, éclairs lumineux qui sont très loin de la richesse et de la profondeur des informations fournies par une fonction visuelle, fût-elle brouillée ou limitée, des objets dans le monde.

2 Les progrès accomplis par la miniaturisation de l'électronique sont-ils de nature à améliorer les premiers résultats obtenus dans ce domaine ?

La chose est possible. Il faut néanmoins rappeler que les signaux adressés au cortex humain en provenance de la rétine ont été considérablement travaillés. A commencer par la rétine elle-même. Ce tissu comporte 130 millions de photorécepteurs qui vont « numériser » l'image oculaire. Ces informations vont ensuite être « compactées » pour pouvoir être transférées sur un million de fibres nerveuses du nerf optique. C'est dire la somme des calculs sophistiqués effectués, de manière physiologique, par les tissus vivants sur l'image externe. Ce n'est donc pas l'image qui est transférée point par point vers le cortex, mais la résultante filtrée en aval de multiples mesures de contraste spatial, temporel, chromatique, etc.

3 Le résultat de ce travail physiologique peut-il être reproduit *via* la connexion directe d'une caméra avec le cortex visuel occipital ?

Malheureusement non, puisque ce cortex reçoit un ensemble de résultats de mesures, rétiniennes et autres, qui ne peut être assimilé aux seules stimulations électriques corticales directes. Pour une reproduction plus fidèle de la fonction visuelle, l'apport des nouvelles techniques thérapeutiques proposées, *via* la rétine, me semble *a priori* beaucoup plus prometteur. Le résultat qui nous est présenté aujourd'hui ne correspond, pour l'heure, qu'à une « canne blanche » hautement sophistiquée.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Les lointaines promesses des prothèses rétiniennes

AU-DELÀ de la spectaculaire initiative visant à connecter directement un œil artificiel au cortex occipital, de nombreuses recherches sont en cours, qui, grâce à la miniaturisation des capteurs d'images et aux progrès accomplis dans le traitement des signaux, sont en passe de révolutionner l'ophtalmologie. *« Ces travaux sont pour l'essentiel menés en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ils consistent, schématiquement, à capter des images au moyen de microphotodiodes et à transmettre au nerf optique les signaux ainsi obtenus*, explique le professeur Gabriel Coscas (Hôpital intercommunal de Créteil). *Ces "prothèses" rétiniennes peuvent être placées soit à l'intérieur du cristallin, soit au sein du globe oculaire, soit encore dans la région postérieure de l'œil, au voisinage du nerf optique. Cette approche thérapeutique se heurte encore à de nombreux obstacles. Mais on enregistre néanmoins de réels progrès, comme en témoignent une quinzaine de communications scientifiques qui seront présentées en Floride au prochain congrès mondial de recherche en ophtalmologie. »*

En 1998, une équipe de l'université Johns-Hopkins de Baltimore, dirigée par les docteurs Eugene de Juan et Mark Humayun, avait publié les résultats obtenus chez un homme de soixante et onze ans rendu aveugle à la suite d'une rétinite pigmentaire, et dans le tissu rétinien duquel avait été implantée une puce électronique. Celle-ci comportait 25 électrodes et était stimulée par une microcaméra placée sur des lunettes.

Les résultats étaient similaires à ceux obtenus par le système que l'Institut Dobelle s'apprête à commercialiser. *« Les difficultés rencontrées portent sur le système de fixation, le type de matériel et le mode de communication avec le cerveau*, précise le professeur Coscas. *Il faut en effet ici parvenir à fixer durablement un élément inerte au sein de tissus vivants. Il faut en outre parvenir à alimenter cet élément en énergie. Pour autant, au vu des résultats obtenus, il me semble que les progrès dans ce domaine pourraient être plus rapides que ceux attendus à partir des greffes de cellules rétiniennes. »*

Les premières tentatives de transplantation de rétine ont été faites il y a quelques années chez des personnes souffrant de rétinite pigmentaire, une maladie héréditaire qui touche environ vingt-cinq mille personnes en France et qui conduit à l'installation précoce d'une cécité. Selon des résultats présentés en 1996 lors d'une réunion de la Société américaine des sciences, il a été montré que la micro-injection, sous le contrôle d'une fibre optique, d'environ un million de cellules rétiniennes prélevées sur des fœtus humains aurait permis, avec un recul d'un an, d'obtenir chez deux patients des résultats modestes mais positifs (*Le Monde* du 4 décembre 1996). Plusieurs tentatives étaient alors annoncées en Inde, mais aussi en Suède et aux Etats-Unis. Il apparaît aujourd'hui qu'on est loin de maîtriser cette technique et qu'en toute hypothèse son application à l'homme est prématurée.

Si les progrès de la biologie ont permis de progresser de manière spectaculaire dans le domaine de la culture de cellules rétiniennes (qu'elles soient prélevées sur des fœtus morts ou sur le patient lui-même), les chercheurs ne maîtrisent toujours pas les phénomènes de rejet qui suivent la transplantation de ce type de greffon. *« Toutes les tentatives faites sur l'homme se sont jusqu'à présent soldées, à terme, par des échecs immunologiques*, souligne le professeur Coscas. *Tout indique qu'il faudra encore de nombreux travaux pour régler cette question ainsi que celles du type de cellules qui doivent être greffées, de leur mise en place dans le globe oculaire et de leur connexion avec les fibres du nerf optique. »*

Pour l'heure, confrontés à la plus fréquente des affections conduisant à une baisse massive de l'acuité visuelle (la dégénérescence maculaire liée à l'âge), les ophtalmologistes ont recours à un ensemble de techniques visant à agrandir les images arrivant sur la rétine et à apprendre aux malades à faire en sorte que ces images soient projetées sur les zones rétiniennes périphériques qui ne sont pas atteintes par la maladie.

J.-Y. N.

Le cerveau est plutôt tolérant vis-à-vis des greffes

La technique utilisée par l'institut Dobelle impose, pour connecter de manière permanente l'ordinateur au cortex occipital, de créer un orifice crânien. Cette intervention chirurgicale, certes mineure, expose toutefois à un risque infectieux et réclame donc différentes mesures d'hygiène préventive.

A l'inverse, la mise en place d'électrodes au contact direct du système nerveux central ne soulève pas *a priori* de difficultés. A la différence des autres organes et tissus de l'organisme, le cerveau ne possède pas, ou fort peu, de mécanismes de défense contre des éléments étrangers, ce qui laisse espérer le possible développement de différentes greffes intracérébrales de cellules visant à traiter certaines affections neurodégénératives, au premier rang desquelles la maladie de Parkinson. Aujourd'hui, les neurochirurgiens savent implanter à demeure dans le cerveau différents mécanismes à visée thérapeutique, comme des stimulateurs électriques chez les personnes souffrant de la maladie de Parkinson.

LeMonde Job: WMQ2101--0026-0 WAS LMQ2101-26 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:01 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0408 Lcp:700 CMYK

Avec la venue du Paris-SG, le Limoges Football 87 entretient son rêve d'un retour au professionnalisme

Le match, samedi 22 janvier, compte pour les 32es de finale de la Coupe de France

Adversaire du Paris Saint-Germain, samedi 22 janvier, en 32e de finale de la Coupe de France, le Limoges Football 87, club du championnat amateur, défend les couleurs d'une région où le jeu de la balle au pied n'est pas maître. Et s'ils rêvent toujours d'accession en deuxième division et de statut professionnel, les dirigeants limougeauds savent qu'ils auront beaucoup de mal à réunir les fonds nécessaires à leur ambition.

LIMOGES
de notre envoyé spécial

« Cette affaire laissera des traces. » Francis Pergay a bien du mal à surmonter son courroux comme en témoigne la furtive poignée de main concédée à ses joueurs avant la séance d'entraînement mardi 18 janvier. Vile rengaine, c'est une histoire d'argent qui suscite la discorde au Limoges Football 87 avant la venue du Paris-Saint-Germain pour le compte des 32es de finale de la Coupe de France. Patron d'une entreprise de distribution de produits surgelés et président du LF 87 depuis six ans, Francis Pergay rêvait d'une fête immaculée. C'est raté.

FOOTBALL

Alors que le club de basket ball du Cercle Saint-Pierre de Limoges, une institution dans la ville, se débat dans une tourmente judiciaire (*Le Monde* du 19 janvier), près de dix-mille spectateurs assisteront, samedi 22 janvier, à cette rencontre disproportionnée entre le huitième du groupe C du championnat de France amateur (l'équivalent d'une quatrième division) et le deuxième de la première division. Pour l'occasion, les footballeurs, suivis en général par un noyau de quelques centaines de supporteurs, feront une infidélité au stade Saint-Lazare, trop exigu avec sa seule tribune, pour s'installer au stade Beaublanc, refuge des rugbymen.

En termes de recettes aux guichets, la venue du PSG rapportera au LF 87 environ 350 000 francs auxquels s'ajoutent les 300 000 francs octroyés par la Fédération française de football (FFF) au titre de l'obtention de la qualification pour les 32es de finale. La manne n'est pas dérisoire pour un club dont le budget ne dépasse pas 3,5 millions de francs pour onze équipes et deux cent quatre-vingt licenciés. Mais, au final, ce ne sont que 350 000 francs qui gonfleront les comptes du club. *« Les joueurs m'ont mis dos au mur en menaçant de rester à la maison, samedi, si je ne leur accorde pas une substantielle prime de participation*, peste Francis Pergay. *Dès la fin de notre dernier match de championnat face à Libourne, ils m'ont interpellé à ce sujet. Des 300 000 francs alloués par la FFF je leur ai rétrocédé 200 000 francs. J'ai dû m'engager à leur donner, en sus, 100 000 francs sur la recette de samedi soir. Et encore, ils voulaient beaucoup plus. Ce n'est pas sérieux. »*

Désarçonné, puis dépité, le président prend date pour l'avenir : *« Ce n'est pas avec des gens animés d'un tel état d'esprit que nous pourrons reconstruire une équipe d'avenir. Je saurai me souvenir des événements de ces derniers jours. »* Au-delà d'une rencontre de prestige le LF 87, qui a succédé au FC Limoges après sa liquidation judiciaire au cours de la saison 1987-1988, n'entend pas péricliter indéfiniment. *« Nous avons l'ambition d'accéder au plus vite au Nationale, d'y rester deux ou trois ans et puis de réintégrer la deuxième division, où nous retrouverions le statut professionnel »*, assure Francis Pergay.

Pour Jean-Jacques Dubouchaud, adjoint au maire en charge des sports, la réintégration dans le giron professionnel *« correspond, pour l'heure, à une utopie »*. La municipalité socialiste, dirigée par le député et maire Alain Rodet, verse à son club de football une subvention annuelle de 750 000 francs. Elle prend en charge les frais d'entretien et de fonctionnement du stade Saint-Lazare pour un montant avoisinant le million de francs. *« En contrepartie, par le biais d'une convention, le LF 87 doit nous présenter deux fois par an ses comptes certifiés, assurer une politique en direction des jeunes et nous laisser l'exploitation de son image »*, précise Jean-Jacques Dubouchaud.

L'évolution du football, ses méandres financiers, inspirent à la Ville méfiance et scepticisme. *« La nouvelle loi sur le sport sera un garde-fou contre les dérives mais pour des clubs comme Sedan ou Troyes, promus cette saison en première division, l'avenir n'est pas garanti. Ni pour Auxerre quand l'entraîneur Guy Roux s'en ira*, estime Jean-Jacques Dubouchaud. *A Limoges, on a le sentiment qu'il ne peut pas y avoir plus d'une équipe de haut niveau. Nous n'avons ni choisi ni propulsé le basket. Nous l'avons assumé. »*

Francis Pergay interprète ce discours comme *« une absence de volonté politique »*. Pour cette même raison, selon lui, les villes du Centre et du Centre-Ouest ne comptent pas de clubs de haut niveau alors que Jean-Jacques Dubouchaud y voit la conséquence d'un tissu économique régional insuffisant. *« Il nous faudrait un budget de 5 millions pour accéder en National*, a calculé le président. *En sponsoring privé, nous réunissons 1,5 million de francs et il n'est pas possible de faire plus. Je ne vais pas rester indéfiniment à la tête de ce club et mettre de l'argent personnel si la mairie ne fait pas plus d'effort. »*

INCOMPATIBILITÉ D'HUMEUR

Malgré les divergences, les deux parties ne vivent pas dans le conflit permanent. La municipalité met en avant la bonne gestion financière du LF 87. Le club se félicite des installations de la plaine des jeux de Saint-Lazare. *« Des clubs de deuxième division sont moins bien lotis que nous »*, admet Francis Pergay. La Ville s'est engagée à construire pour septembre 2000 un club-house à proximité des sept terrains, de la piscine couverte et du golf municipal de la plaine des jeux de Saint-Lazare.

Après une carrière professionnelle en deuxième division qui l'a mené à Nice, Limoges, Abbeville, Niort, Saint-Leu-la-Forêt, Colbert Marlot entraîne le LF 87 depuis 1997. *« On vit dans l'amateurisme complet*, constate le jeune technicien trente-six ans). *Je n'ai rien contre le basket mais j'aimerais que la Ville ne nous oublie pas. La D2 et le statut professionnel, c'est un rêve. Le football est sinistré dans la région. On n'a pas d'entreprises prêtes à s'investir. Poitiers, qui avait des ambitions, a explosé. Nous, on végète. Contre Libourne, il y avait deux-cent spectateurs. C'est déprimant. Et pourtant, nous avons quinze entraîneurs, tous diplômés. Dans la catégorie des moins de quinze ans et des moins de dix-sept ans, nous participons au championnat national. Notre réputation de club formateur n'est pas usurpée. La preuve, en deux ans, nous avons perdu cinq jeunes. Monaco, Lens et Toulouse nous les ont piqués. »*

Faute de moyens, le LF 87 ne compte que quinze joueurs capables d'évoluer en CFA. Quatre absences à la reprise expliquent le début de saison chaotique. Des trois recrues accueillies fin juin 1999, le meneur de jeu Christophe Taine est déjà reparti pour incompatibilité d'humeur avec ses coéquipiers qui ont refusé de ne jouer que pour lui. A tous les niveaux, l'univers du football est impitoyable.

Elie Barth

Pas d'emplois fictifs

Colbert Marlot, l'entraîneur du Limoges Football 87, est bien placé pour savoir qu'en Coupe de France le rêve d'un exploit peut devenir réalité. En tant que joueur, il a éliminé avec Saint-Leu-la-Forêt le FC Nantes aux tirs au but. C'était en 1995 lors d'un 32e de finale, et l'exploit n'était pas mince car les Nantais étaient alors invaincus. *« Face au Paris-SG, je suis sûr que mes joueurs ne vont rien lâcher »*, affirme Colbert Marlot, qui dirige cinq entraînements par semaine. La plupart des joueurs travaillent la journée (étudiants, surveillant, comptable, espaces verts, emploi-jeune). Plusieurs d'entre eux sont issus de centres de formation de clubs de l'élite (Saint-Etienne et Nantes). Tous ont promis de se surpasser. Seul regret, la chaîne Eurosport a dû renoncer à la retransmission du match en direct à cause d'un éclairage insuffisant. Du coup, c'est un autre club de CFA, Segré (Maine-et-Loire), qui aura les honneurs de la télévision pour son match face à l'Olympique de Marseille.

Une nouvelle loterie servira à financer la lutte contre le dopage

Un accord sera signé avant les JO de Sydney

LA FRANÇAISE DES JEUX s'apprête à lancer, fin mai, ou début juin, une nouvelle loterie instantanée, dont la thématique portera sur les Jeux olympiques et dont une partie des recettes servira à financer la lutte contre le dopage. L'initiative de l'établissement public a reçu l'appui du ministère de la jeunesse et des sports, du ministère du budget et du Comité olympique et sportif français (CNOSF), avec qui un partenariat a été conclu. Une convention devrait être soumise pour accord à la Fondation de France, qui l'examinera lors d'un conseil d'administration prévu à la fin du mois de février.

« Il ne peut y avoir de sport de haut niveau sans valeurs et les valeurs du sport ne peuvent s'accommoder de fraudes, de triches », aime à répéter Bertrand de Gallé, le président de La Française des jeux. C'est dans cet esprit et convaincue que *« le mouvement sportif a besoin de partenaires pour accomplir sa mutation »*, que l'entreprise affirme avoir cherché *« comment prolonger l'engagement dans la lutte contre le dopage »* dont elle a fait étalage depuis un peu plus d'un an dans le cyclisme professionnel, domaine où elle parraine une équipe.

« La lutte est perdue d'avance si l'on ne se donne pas les moyens, c'est-à-dire si l'on ne dispose pas des financements », fait-on valoir à la direction de La Française des jeux. L'ambition affichée est de voir s'*« étendre à d'autre sports »* le suivi médical longitudinal (quatre examens biologiques complets obligatoires chaque année), qui a été mis en place depuis un an dans le cyclisme.

L'idée de *« faire un don »* a été écartée. *« Nous n'avons pas les moyens pour arriver à des sommes significatives et à qui donner ? »*, déclare-t-on à la direction de La Française des jeux, où l'on assure que celle de créer un jeu *« dont une partie des recettes pourrait être distribuée »* et prenant pour thème l'olympisme, à la faveur des JO de Sydney (Australie) mi-septembre, s'est d'autant plus rapidement imposée qu'elle a été accueillie favorablement, tant du côté du ministère de la jeunesse et des sports et du CNOSF, que des consommateurs.

La nouvelle loterie prendra la forme d'un jeu de grattage à 10 francs. A l'image de ce qui a été fait lors de la Coupe du monde de football, avec le jeu France 98, sa durée de vie sera limitée : ces tickets ne seront vendus que jusque fin septembre, début octobre. Afin de ne pas *« gâcher le côté ludique »*, précise La Française des jeux, ils ne seront cependant pas ouvertement *« positionnés comme un instrument de lutte contre le dopage »* auprès du grand public.

« LE SPORT EST UN JEU »

« Cela figurera sur le jeu malgré tout », relève-t-on à la direction de l'entreprise, où l'on précise que *« en l'état actuel »* du projet, ce sont *« 3 % à 4 % »* des recettes qui seront redistribuées au CNOSF, *« la moitié »* de ces sommes devant être affectée à la lutte antidopage stricto sensu. Selon les plans commerciaux établis par La Française des jeux, ce nouveau jeu devrait permettre de récolter *« 500 millions de francs au total »*. Ce qui signifie que 7,5 à 10 millions de francs devraient être mis à disposition de la lutte contre le dopage. Dans cette perspective, le CNOSF va créer une fondation, baptisée « sport et santé ». La distribution des sommes sera contrôlée par le ministère de la jeunesse et de sports.

La Française des jeux, dont la direction aime à affirmer que *« le sport est un jeu »* et qu'il y a dès lors *« une règle du jeu à respecter »*, va par ailleurs financer les premiers pas d'un Institut national de prévention du dopage. Visant à des actions de prévention (notamment à travers la formation des cadres des fédérations), ce dernier doit voir le jour au printemps. L'initiative en revient à Jean Bilard, professeur à l'université de Montpellier (Hérault), mais aussi responsable du numéro Vert « Ecoute dopage », financé par le ministère de la jeunesse et des sports (*Le Monde* du 23 novembre).

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : un grave accident** impliquant quatre véhicules a marqué la 13e étape du rallye-raid Dakar-2000 qui est arrivé, mercredi 19 janvier, sur le site de Koufra, en Libye, avec comme leaders, Jean-Louis Schlesser (buggy Schlesser-Renault) et le motard espagnol Joan Roma (KTM). Les équipages impliqués (Shinozuka/Serieys, Prieto/Maimon, Sousa/Luz pour Mitsubishi, De Mevius/Delli-Zotti pour Nissan) ont été piégés par la même dune, décollant à son sommet pour atterrir violemment quelques mètres plus bas, alors qu'ils se suivaient de très près. Les quatre pilotes et leurs coéquipiers ont tous subi le même genre de blessures : des traumatismes dorso-lombaires. Ils ont été évacués par trois hélicoptères vers Waha avant d'être transportés par avion médical jusqu'au centre hospitalo-universitaire de Tunis.

■ **BASKET-BALL : Michael Jordan, 36 ans, est de retour en NBA**. L'ancien joueur des Chicago Bulls a officiellement annoncé, mercredi 19 janvier, qu'il s'apprêtait à prendre une participation financière dans les Washington Wizards, un club qui n'a pas disputé les phases finales de NBA depuis vingt ans.

■ **CYCLISME : le docteur Daniele Tarsi,** ancien médecin de l'équipe italienne Futura Team et de l'équipe française Casino, pendant l'année 1998, a été invité à comparaître devant la commission disciplinaire de la Fédération italienne de médecine sportive, a annoncé, mercredi 19 janvier, le Comité olympique italien (CONI).

■ **FOOTBALL : Sedan a été battu**, à domicile, par Le Havre (0-1, but de Miladin Becanovic à la 26e minute), mercredi 19 janvier, lors d'un match en retard de la 20e journée du Championnat de France de première division. Dans une autre rencontre retardée, Strasbourg a dominé Troyes (2-0, buts de Pascal Camadini, à la 30e, et d'Olivier Echouafni, à la 50e). Au classement, Sedan conserve sa 5e place mais cède du terrain à Bordeaux 6e à un point, Strasbourg remonte à la 14e place (27 pts), tandis que Le Havre et Troyes (26 pts), départagés par la différence de buts (– 10 et – 14), occupent respectivement les 15e et 16e places.

■ **LOTO : résulats des tirages n° 6** effectués mercredi 19 janvier.
Premier tirage : 10, 20, 22, 25, 39, 41, numéro complémentaire : 27. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapport pour 5 numéros et le complémentaire : 1 751 980 F, 267 087 € ; pour 5 numéros : 9 215 F, 1 404 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 374 F, 57 € ; pour 4 numéros : 187 F, 28,50 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,18 € ; pour 3 numéros : 17 F, 2,59 €.
Second tirage : 1, 5, 10, 25, 40, 49, numéro complémentaire : 8. Rapports pour 6 numéros : 2 480 425 F, 378 138 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 23 480 F, 3 579 € ; pour 5 numéros : 1 075 F, 163 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 144 F, 21,95 € ; pour 4 numéros : 72 F, 10,97 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 22 F, 3,35 € ; pour 3 numéros : 11 F, 1,67 €.

Arnaud Clément poursuit son aventure australienne

SI L'ÉQUATORIEN Nicolas Lappenti a dû céder devant le Français Arnaud Clément (3-6, 7-6 (7/3), 6-2, 4-1, abandon), jeudi 20 janvier, à Melbourne, lors de la 4e journée des Internationaux d'Australie, c'est un virus qui a eu raison de son tennis, un genre de grippe. *« Je traîne ça depuis trois semaines*, a expliqué le malade. *Au début, je prenais de la vitamine C et je buvais beaucoup d'eau, mais mon corps ne répondait pas. Dans ces conditions, à quoi bon continuer ? »*

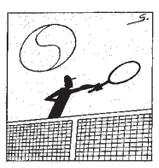
TENNIS

Reste à savoir si Nicolas Lappenti n'a pas contaminé son vainqueur. Malgré sa victoire, Arnaud Clément se plaignait : *« Je ne me sentais pas très bien physiquement et je suis très mal parti. Je suis un peu mou. Or, j'ai besoin d'être physiquement à 100 % pour pratiquer mon tennis. »* Le problème est que le Français devra avoir recouvré toutes ses forces pour affronter le Suisse Roger Federer au prochain tour. A noter qu'au tour précédent, Arnaud Clément avait déjà bénéficié de l'abandon du Néerlandais John Van Lottum.

Les autres rencontres ont notamment permis au Russe Eugeni Kafelnikov, tête de série n°2, de dominer le Tchèque Daniel Vacek (6-3, 6-0, 6-1) et à l'Allemand Nicolas Kieffer, tête de série n°4, de venir à bout de son compatriote Tomas Behrend (7-6 (7-5), 6-0, 6-2) tandis que les Français Antony Dupuis et Michael Llodra étaient respectivement éliminés par le Bélarus Max Mirnyi (6-7 (3/7), 7-6 (8/6), 7-6 (7/5), 7-6 (7/5)) et le Marocain Karim Alami (7-6 (7/4), 6-3, 6-2).

Chez les filles, la Française Sandrine Testud s'est qualifiée pour le troisième tour en battant la Mexicaine Angelica Gavaldon (6-1, 6-2). Au prochain tour, elle rencontrera la Thaïlandaise Tamarine Tanasugarn. Quant à l'Américaine Serena Williams, tête de série n°3, elle a battu l'Australienne Nicole Pratt et affrontera la Belge Sabine Appelmans, 31e joueuse mondiale.

(Avec AFP)

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
Billetterie : toutes les sorties en France (théâtre, concert, sport...).
Avec la fnac

LeMonde Job: WMQ2101--0027-0 WAS LMQ2101-27 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0409 Lcp:700 CMYK

Les Français se prennent de passion pour le thé

Synonyme de calme et de sérénité, le parfum de l'infusion se répand partout dans l'Hexagone. Une initiation...

FAUDRA-T-IL rebaptiser la pause-café ? Autour du distributeur automatique ou à la cafétéria, les amateurs du « petit noir » sont encore majoritaires, mais ceux qui préfèrent le thé voient grossir leurs rangs. Alors que la consommation de café ne progresse plus (et semble en perte de vitesse parmi les jeunes), les ventes de thé ont décollé en France. En 1998, elles ont augmenté de 8 % en volume et de 16 % en valeur, indique le *Marketing Book* de Sécodip, qui évalue leur montant global à un peu plus de 1 milliard de francs par an (160 millions d'euros environ). En 1999, la croissance a été à peine moins soutenue. Mais il reste encore beaucoup de chemin à faire quand on sait que le thé est la boisson la plus consommée au monde après... l'eau. Les Français n'en consomment que 230 grammes par habitant et par an, alors que les Allemands en absorbent 1 kilo, et les Anglais 3,6 kilos.

Le thé vert, dont les magazines et les journaux se sont mis à vanter les vertus thérapeutiques (contre migraines, obésité, asthme, digestion, ulcères...), est probablement à l'origine de l'intérêt que lui portent, depuis peu, les Français. *« Le thé vert,* dit-on chez Unilever, leader sur le marché français, *se charge d'une dimension culturelle supplémentaire ; il incarne le mythe de l'Orient, l'antidote au stress des Occidentaux. »* Les consommateurs, de plus en plus soucieux de leur santé et de leur bien-être (un souci qui passe essentiellement par la recherche de la qualité et de l'équilibre alimentaires) ne pouvaient rester insensibles à ces arguments. Les ventes de thé vert progressent chaque année de 30 % depuis 1998.

Le thé, en général, a eu la chance de se trouver au carrefour de plusieurs tendances : retour à la tradition du goût et des saveurs, curiosité pour les mets exotiques, attirance pour l'Asie et son art de vivre, retour au cocooning, besoin de convivialité... *« Le café se boit facilement debout, à la va-vite. En revanche le thé se déguste assis en prenant son temps »*, explique François-Xavier Delmas, PDG du Palais des thés, une chaîne qui diffuse à travers ses neuf points de vente un très docte *Livret du théophile*, et propose aux amateurs de devenir des initiés en fréquentant une « école du thé ». *« Avec ses petits rituels de partage et la possibilité qu'il offre de régler le produit à sa mesure, le thé flatte le collectif et l'individuel »,* ajoute Jean-Pierre Poulain, sociologue spécialiste de l'alimentation et professeur à l'université de Toulouse.

Seul ou entre amis, le thé est avant tout un plaisir. Mais aussi, comme le précise Gilles Brochard, auteur de plusieurs ouvrages sur la question, et créateur du Club des buveurs de thé (150 membres aujourd'hui), *« une porte ouverte sur l'imaginaire, une invitation au voyage »*. Apprendre à le connaître, c'est aller à la découverte de cultures, de saveurs et de modes de dégustation différents.

Le thé, longtemps boudé par les Français (et globalement par les Méditerranéens), reste victime de nombreux et anciens clichés. *« La plupart des gens l'associent à la vieille dame buvant son thé au citron, à 16 heures. Cela ne date pas d'hier ; Marco Polo disait déjà du thé qu'il était une boisson de femmes et de vieillards. Il y a aussi toujours cette crainte de ne pas savoir bien le préparer »*, remarque Gilles Brochard. Des clichés et une timidité que les voyages corrigent. De plus en plus de gens se rendent en Thaïlande, au Cambodge, en Inde. Ils découvrent sur place que le thé est une boisson très basique, bue à tout moment, n'importe où et par tout le monde. *« Cela a permis de changer la vision du thé de 17 heures, et aussi de dépasser ce complexe du savoir-faire »*, remarque François-Xavier Delmas.

Résultat, le marché du thé se partage aujourd'hui entre bas et haut de gamme et vise deux clientèles très différentes : d'un côté, les « débutants », qui restent majoritairement fidèles aux sachets ; de l'autre, les « connaisseurs », adeptes du thé en vrac et des boutiques spécialisées. C'est surtout à cette clientèle d'amateurs que l'on doit l'essor de la consommation. Les nouveaux convertis, en quête de conseils et d'informations, comptent dans leurs rangs beaucoup de jeunes et... d'hommes. *« Ces derniers sont sensibles aux similitudes qui existent entre l'univers du thé et celui du vin. Dès qu'on parle de régions, saveurs, tannins, goût en bouche, cuvées, notre clientèle masculine ne décroche plus »*, souligne Kitti Cha Sangmanee, dégustateur chez Mariage Frères et président de l'enseigne. Comme les vins, les thés se déclinent selon leurs couleurs, leurs origines et leurs terroirs : thé vert ou noir, de Chine ou du Japon, de Sri Lanka (Ceylan) ou d'Inde et aussi désormais de Russie, d'Afrique du Nord ou d'Amérique du Sud.

COMME DU VIN EN BRIQUE

Le succès durable passera, selon les puristes, par une éducation du consommateur. Le chemin à parcourir est encore long. *« Si des amis vous invitent à dîner et vous servent du vin en brique, vous seriez scandalisé ou vous penseriez à un gag,* explique François-Xavier Delmas. *En revanche, s'ils vous servent un thé en sachet, vous trouvez ça normal. Et pourtant c'est la même chose ! »* Les sachets, qui représentent les trois quarts des ventes, peuvent changer d'allure (Lipton Yellow adopte une forme pyramidale *« pour favoriser la qualité de l'infusion »*) et de contenu. Pour les connaisseurs, le conditionnement *« en mousseline »* emprisonne des feuilles entières plutôt que des brisures.

L'essentiel des ventes se fait en grande surface. Le thé glacé-sucré plaît aux enfants, et atteint 10 % du marché des « soft drinks ». Confitures, pâtisseries, crèmes de soin à base de thé envahissent les rayons. Sans parler du prochain lancement par Signal d'un dentifrice au thé vert... Mais on ne trouvera les produits hauts de gamme que dans les boutiques spécialisées, servis « en vrac », comme il se doit.

Véronique Cauhapé et Jean-Michel Normand

Les Britanniques premiers consommateurs mondiaux

Probablement originaire d'Inde, le thé aurait été introduit en Chine de 2 000 à 3 000 ans avant JC, à l'époque du développement de l'agriculture. Les feuilles du théier ont d'abord été utilisées pour leurs vertus médicinales, sous forme d'infusions ou de pommades. Puis les prêtres taoïstes prêtèrent au thé des vertus de longue vie, et le bouddhisme l'utilisa pour des exercices de méditation.

Au XVIIe siècle, le thé fut introduit en Europe par la compagnie des Indes néerlandaises. Sa consommation devint particulièrement populaire en Grande-Bretagne, et nombre de *coffee houses* se transformèrent en maisons de thé. Ce pays demeure aujourd'hui, avec l'Irlande, le premier consommateur de thé par habitant (plus de 3 kilos par an). En ce qui concerne la production, l'Inde (34 %) précède la Chine (19 %), le Sri Lanka (11 %), le Kenya (10 %), et le Japon (6 %).

Un cérémonial précis et méticuleux, comme l'illustre cet exemple extrait du livre-objet « Le Temps du thé », de Dominique Pasqualini et Bruno Suet (Éd. Marval, 380 F, 58 €).

Recettes de grand-mère ou mixtures modernes, des feuilles pour servir la beauté

LES RECETTES de beauté de grands-mères conseillent les compresses de thé pour décongestionner et apaiser les yeux fatigués. Appliquée sur l'ensemble de la chevelure, une infusion de feuilles de thé vert est censée illuminer les coiffures châtains ternes. A l'heure où l'on se gorge de décoctions bio en soignant son stress au millepertuis, les mixtures artisanales font recette, et le thé est devenu un composant de plus en plus utilisé en cosmétologie. Des soins « contours des yeux » (Uncircle d'Estée Lauder, All About Eyes de Clinique) aux ombres à paupières (Body Shop) en passant par les crèmes hydratantes (Crème Fraîche de beauté Nuxe au lait de thé vert, produits Hydramax dans la ligne Précision de Chanel), il est utilisé sous différentes formes par les marques qui ont troqué leurs slogans chocs pour une approche plus douce de la beauté.

On prête aux feuilles de thé des vertus antioxydantes, hydratantes, astringentes, tonifiantes... *« Le thé vert utilisé en cosmétologie est un puissant agent anti-irritant qui atténue les rougeurs et calme les peaux sensibles »*, dit-on chez Diadermine, qui a lancé en avril la crème hydraprotect contenant 3 % de distillat de thé vert. *« Comme le raisin, il contient des polyphénols aux propriétés antiradicalaires et anti-inflammatoires »*, expliquent les laboratoires Nuxe, spécialisés dans l'aromathérapie. Elizabeth Arden en a incorporé dans son dernier rouge à lèvres Lip Lip Hooray pour son action apaisante et protectrice. La marque va d'ailleurs lancer en France, fin mars, une ligne de soins pour le corps baptisée Green Tea, inspirée des rituels de beauté orientaux.

Dans le sillage de l'eau parfumée, on trouvera, notamment, des sels de gommage et des sachets de thé géants pour le bain. Les bienfaits des actifs orientaux traditionnels inspirent depuis longtemps Shiseido. Ses soins du corps Advanced Essential Energy sont à base de riz, de fleur de cerisier et de thé, *« qui suggère la paix intérieure »*. On le retrouve sous forme d'extrait ou d'huile de graine aux propriétés hydratantes et émollientes.

DÉLASSANT ET DÉSTRESSANT

Créatrice de produits d'art de vivre, Catherine Memmi décline son univers dans des produits de beauté et des senteurs pour la maison. Dans sa ligne Les Basiques distribuée dans une nouvelle boutique parisienne à Saint-Germain, elle propose des bougies à la cire brune ou un bain moussant aux feuilles de thé qu'elle affectionne *« pour ses vertus délassantes et déstressantes »*.

Le thé vert est d'ailleurs la note de tête de sa future eau de toilette, Attitude qui doit sortir à la fin du mois. Il se mêle à la bergamote et à la cannelle pour la version femme et à la muscade pour la fragrance masculine. Précurseur de cette tendance olfactive, Bulgari a créé en 1992 une délicate eau parfumée au thé vert. Depuis, la note verte a fait des émules (Ck One 8, l'un des « jus » les plus vendus de la décennie 90, ou Herba Fresca de Guerlain...). La nouvelle collection Les Jardins de l'Occitane contient une fragrance et des produits dérivés à base de thé vert, associé à l'extrait de lin pour nourrir la peau.

Thé pour un été de l'Artisan Parfumeur évoque la boisson au jasmin. La marque réveille les souvenirs d'un goûter d'enfance avec le vaporisateur d'ambiance ou les sachets Thé-pain d'épice à glisser dans le linge. Les conditionnements ludiques égaient les salles de bain. On se badigeonne de gourmandises pour la peau, comme la poudre parfumée au thé vendue dans un sac de toile dans la ligne A ne pas avaler de Séphora. Les produits de bain Thé de la marque provençale Côté Bastide sont présentés dans des boîtes de gros sel, des sachets de gaze pour tisanes de bain... Dans cette quête globale de bien-être, on recrée ses arômes pour parfumer la maison avec des bougies comme Chine impériale d'Annick Goutal au tarry souchong, le puissant Thé de Dyptique ou les flammes parfumées de Mariage Frères, invitations au voyage au Darjeeling, à la rose d'Himalaya ou au thé rouge d'Afrique du Sud.

Anne-Laure Quilleriet

Les différents types de thé

Il existe plusieurs grandes catégories de thé, définies par le processus de préparation auquel sont soumises les feuilles.

● **Le thé blanc**
On le prépare avec des bourgeons, ou les pointes très tendres des jeunes ramilles. La fabrication du thé blanc est assez délicate et la qualité du produit final, qui subit très peu d'opérations, dépend essentiellement du flétrissage, difficile à contrôler : si la température est trop humide, les feuilles rougissent ; s'il ne fait pas assez chaud, elles deviennent noires.

● **Le thé semi-fermenté (Wu Long)**
Il est cueilli sur des ramilles assez mûres dont le bourgeon terminal est presque devenu feuille. Le bourgeon et les 3 ou 4 feuilles cueillies ont la particularité de contenir peu de tanins et de théine. La feuille du Wu Long peut être, selon les cas, entière, broyée ou compressée. Les thés semi-fermentés subissent, quoi qu'il en soit, des opérations indispensables : le flétrissage, la sudation, la torréfaction et le roulage.

● **Le thé vert**
Il s'agit d'un thé non fermenté. Les feuilles subissent trois opérations : la torréfaction, le roulage, la dessication. Très désaltérant, le thé vert se consomme tout au long de la journée. La quasi-totalité des thés verts proviennent de la Chine ou du Japon.

● **Le thé noir**
La feuille est flétrie, roulée, fermentée puis desséchée. Pour le thé noir fumé, les feuilles utilisées sont âgées mais en les fumant, on obtient une infusion parfumée subtile. Après le roulage, les feuilles sont légèrement grillées sur une plaque de fer chaude, puis disposées sur des claies de bambou au-dessus d'un feu de racines d'épicéa afin d'en prendre l'odeur et le goût.

Les régions de production

● **Chine**
– Yunnan : un thé d'altitude, qui donne une infusion très colorée. Ce thé rond, plein et sans astringent, est considéré comme l'un des meilleurs thés noirs du monde.
– Qimen : thés originaires de la province d'Anhui, à l'ouest de Shanghaï, une région de faible altitude. Les feuilles sont courtes, bien roulées et très noires. La liqueur a un goût de cacao.
– Sichuan : cette province, située au nord-est du Yunnan, fournit un thé très léger, au goût franc et malté.

● **Inde**
– Darjeeling : thé d'altitude cultivé dans les plantations situées entre 400 et 2 500 m sur les contreforts de l'Himalaya, aux environ de Darjeeling, réputée pour la fraîcheur et la pureté de son climat.
– Assam : province de faible altitude, située au nord-est de l'Inde, à l'est de Darjeeling, aux confins du Bangladesh, de la Birmanie et de la Chine. Très fertile, elle fournit plus de la moitié des thés de l'Inde. Les thés d'Assam sont vigoureux, épicés, tanniques et astringents, typiques de ce qu'on appelle le « goût britannique ».

● **Sri Lanka (ex-Ceylan)**
– District de Nuwara Eliya : région d'altitude peu touchée par la mousson, dont la récolte a lieu, pour la meilleure qualité, de février à avril. On reconnaît les thés qui en sont originaires à la couleur verte que prennent les feuilles à l'infusion. Liqueur très claire et ambrée, dont le goût fleuri rappelle celui du jasmin.
– District d'Uva : région d'altitude intermédiaire marquée par la saison de vents secs qui confère aux Uva leurs principales caractéristiques : infusion cuivrée, thés moelleux et aromatiques au goût plus rond et corsé que les autres productions du Sri-Lanka.
– District de Dimbula : région arrosée par la mousson de juin à septembre, où la récolte a lieu de janvier à mi-mars. Thés corsés et astringents, donnant une infusion brun clair et une liqueur foncée.

Les mélanges

● **Le thé à la bergamote**
L'Earl Grey, un grand classique anglais, depuis qu'Edouard Grey, comte de Falodon, ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, au début du siècle, a popularisé une vieille recette chinoise, consistant à aromatiser son thé avec de la bergamote. De la qualité de celle-ci dépend la réussite du mélange.

● **Le thé au jasmin**
Originaire du Fujian, il est préparé à partir de thé vert ou de Wu Long, auxquels sont ajoutées des fleurs de jasmin fraîchement cueillies.

● **Les thés aromatisés**
Comme les mélanges parfumés, il s'agit d'ajout d'essences naturelles, parfois agrémentées de fleurs, de feuilles d'épices ou de morceaux de fruits.

Quelques adresses

● **La Maison de la Chine**,
76, rue Bonaparte, 75006 Paris.
Tél. : 01-40-51-95-00.

● **Forêt Noire**,
9, rue de l'Eperon, 75006 Paris.
Tél. : 01-44-41-00-09.

● **Jean-Paul Hévin**,
231, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
Tél. : 01-55-35-35-96.

● **Hôtel Le Bristol**,
112, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
Tél. : 01-53-43-43-00.

● **Mariage Frères**,
30, rue Bourg-Tibourg,
75004 Paris.
Tél. : 01-42-72-28-11.

● **Ladurée**,
75, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.
Tél. : 01-40-75-08-75.
16, rue Royale, 75008 Paris.
Tél. : 01-42-60-21-79.

● **Le Palais des thés**,
64, rue Vieille-du-Temple,
75003 Paris.
Tél. : 01-48-87-80-60.

LeMonde Job: WMQ2101--0028-0 WAS LMQ2101-28 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0410 Lcp:700 CMYK

Gris et humide

VENDREDI. L'anticyclone centré sur l'Irlande maintiendra sur la France des pressions élevées, ainsi qu'un courant de nord avec de nombreux nuages porteurs de petites bruines ou de neige. Le mistral et la tramontane souffleront en fortes rafales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La grisaille se déchirera par moment pour laisser briller le soleil. Les trouées de ciel bleu seront plus nombreuses près des côtes. Températures de l'après-midi comprises entre 5 et 8 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Ciel couvert avec de nombreux nuages apportant un peu de verglas le matin sur les Ardennes et des petites bruines ailleurs. Eclaircies très rares, sauf sur les côtes de la Manche. Il fera de 5 à 7 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Temps gris, humide et froid. De la neige tombera faiblement le matin. L'après-midi, bruines localement, alors que les flocons continueront de parsemer les montagnes. Il fera de 2 à 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Ciel couvert sur Poitou-Charentes. Ailleurs, les plaques de grisaille matinale se déchireront et de belles éclaircies pourront ponctuer la journée. Il fera de 5 à 8 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le froid humide du petit matin rendra les routes glissantes. Les nuages resteront au programme de ce vendredi. Quelques flocons tomberont à partir du milieu de l'après-midi. Le vent du nord se lèvera dans la vallée du Rhône. Températures de 3 à 5 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le mistral et la tramontane souffleront en fortes rafales pouvant atteindre 100 km/h. Ciel bien dégagé sur ces régions. Seule la Corse fera exception avec des nuages et quelques averses. Le thermomètre indiquera de 10 à 14 degrés.

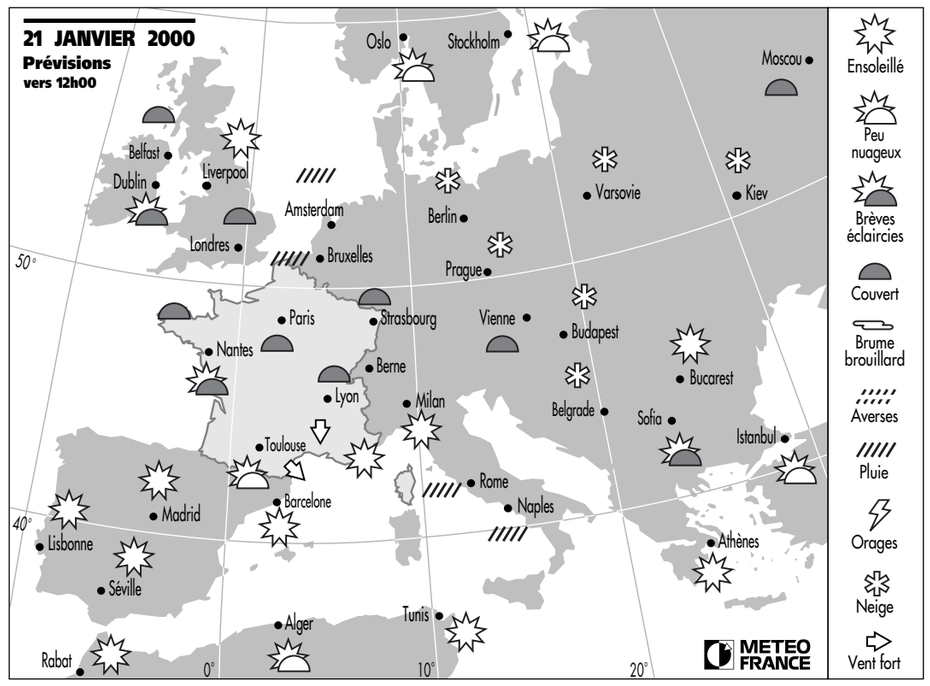

(Publicité.)

PRÉVISIONS POUR LE 21 JANVIER 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	0/4	C	PAPEETE	25/29	P	KIEV	-8/-2	*	VENISE	-2/6	S	LE CAIRE	8/14	N
AJACCIO	5/12	S	NANTES	1/5	N	POINTE-A-PIT.	22/28	S	LISBONNE	7/12	S	VIENNE	-5/1	C	NAIROBI	16/28	S
BIARRITZ	-2/6	S	NICE	4/13	S	ST-DENIS-RÉ.	25/28	P	LIVERPOOL	4/5	S	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	15/29	S
BORDEAUX	-2/6	N	PARIS	2/5	C	**EUROPE**			LONDRES	3/5	C	BRASILIA	21/28	P	RABAT	6/16	S
BOURGES	-1/4	C	PAU	-4/5	S	AMSTERDAM	2/6	P	LUXEMBOURG	-2/3	C	BUENOS AIR.	18/34	P	TUNIS	5/13	S
BREST	4/7	C	PERPIGNAN	5/10	S	ATHENES	3/9	S	MADRID	-4/9	S	CARACAS	23/28	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	2/5	C	RENNES	1/6	C	BARCELONE	3/11	S	MILAN	-1/10	S	CHICAGO	-14/-11	S	BANGKOK	20/30	S
CHERBOURG	2/7	C	ST-ETIENNE	-4/1	N	BELFAST	3/6	C	MOSCOU	-13/-10	C	LIMA	19/23	C	BEYROUTH	9/12	P
CLERMONT-F.	-5/2	C	STRASBOURG	0/4	C	BELGRADE	-4/3	*	MUNICH	-8/3	*	LOS ANGELES	12/16	C	BOMBAY	17/31	S
DIJON	-2/4	C	TOULOUSE	-2/5	S	BERLIN	-5/3	*	NAPLES	4/13	P	MEXICO	6/21	S	DJAKARTA	26/29	P
GRENOBLE	-2/4	S	TOURS	0/4	C	BERNE	-3/-1	C	OSLO	-10/-6	S	MONTREAL	-23/-17	S	DUBAI	19/25	S
LILLE	2/6	C	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	2/4	P	PALMA DE M.	4/12	S	NEW YORK	-9/-6	S	HANOI	14/19	C
LIMOGES	-2/2	C	CAYENNE	23/25	P	BUCAREST	-8/2	S	PRAGUE	-7/3	*	SAN FRANCIS.	10/13	S	HONGKONG	15/18	C
LYON	-2/3	C	FORT-DE-FR.	23/28	S	BUDAPEST	-7/3	*	ROME	5/13	P	SANTIAGO/CHI	13/30	S	JERUSALEM	7/13	P
MARSEILLE	3/9	S	NOUMEA	24/28	S	COPENHAGUE	-7/-2	*	SEVILLE	6/15	S	TORONTO	-16/-13	S	NEW DEHLI	8/22	S
						DUBLIN	3/6	N	SOFIA	-8/-1	N	WASHINGTON	-7/-3	S	PEKIN	-14/-5	C
						FRANCFORT	-2/5	C	ST-PETERSB.	-12/-11	*	**AFRIQUE**			SEOUL	-10/-4	S
						GENEVE	1/4	N	STOCKHOLM	-10/-5	S	ALGER	3/16	S	SINGAPOUR	25/29	C
						HELSINKI	-12/-9	*	TENERIFE	10/14	S	DAKAR	18/24	S	SYDNEY	19/28	S
						ISTANBUL	-2/3	S	VARSOVIE	-7/2	*	KINSHASA	22/30	P	TOKYO	2/6	S

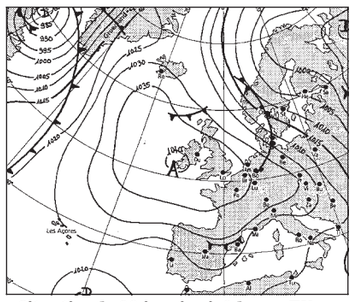

Situation le 20 janvier à 0 heure TU

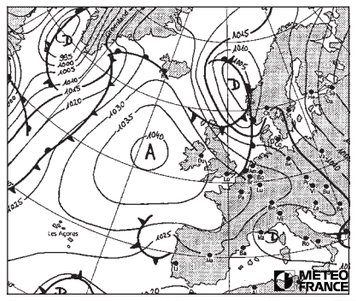

Prévisions pour le 22 janvier à 0 heure TU

VENTES

Une bibliothèque gastronomique dispersée à Paris

CUISINIER de formation et originaire d'une ville réputée pour sa cuisine, Budweis, en Bohême (République tchèque), un amateur s'est penché sur l'histoire de sa spécialité. Après trente ans de recherche, il en ressort une bibliothèque gastronomique de plus de 8 000 titres, dont une partie sera dispersée vendredi 4 et samedi 5 février à la nouvelle salle des ventes du Palais des congrès de Paris, porte Maillot, à l'initiative de Gérard Oberlé, spécialiste de la bibliophilie gourmande mais aussi écrivain.

Un des ouvrages les plus anciens est l'œuvre de Max Rumpolt, officier de bouche du prince électeur de Mayence à la fin du XVIe siècle. Considéré comme le plus important livre de cuisine de la Renaissance, ce traité est une synthèse où sont consignées des préparations allemandes, hongroises, espagnoles, italiennes et françaises, illustrées de 127 gravures sur bois. La première partie détaille de nombreux banquets, la seconde donne les recettes classées par genre : viande, volaille, gibier, poisson, légumes, etc., sans oublier le vin et la bière. Ce livre est proposé dans la troisième édition de 1604, de format *in-folio* dans sa reliure d'époque (80 000 - 100 000 F, 12 200 - 15 200 €).

Le sieur de la Varenne, « écuyer de cuisine » du marquis d'Uxelles, est le seul cuisinier français du XVIIe siècle à avoir laissé ses coups de main et recettes à la postérité. Paru en 1651, *Le Vrai Cuisinier françois* enseigne la manière de bien apprêter et assaisonner toutes sortes de viandes, légumes et pâtisseries (4 000 - 5 000 F, 610 - 760 €). Du même auteur, *Le Pastissier françois* est proposé ici dans une luxueuse réimpression de l'édition de 1655, imprimée en 1931 (1 000 - 1 500 F, 152 - 229 €).

Gastronome impénitent, Grimod de la Reynière (1758-1838) publia son fameux *Almanach des gourmands, ou calendrier nutritif*, qui figure ici dans une collection complète très recherchée (15 000 - 18 000 F, 2 300 - 2 750 €). D'après les spécialistes, son meilleur ouvrage reste pourtant le *Manuel des amphitryons*, où, avec brio et sur un ton impertinent, il entendait apprendre aux nouveaux amphitryons et à leurs convives le grand art du savoir-vivre et du savoir-manger, après que la Révolution eut mis les fortunes en de nouvelles mains.

La première partie du livre traite de la dissection des viandes, que Grimod estime essentielle : *« On peut comparer un amphitryon qui ne sait pas découper au possesseur d'une belle bibliothèque qui ne saurait pas lire. »* La deuxième partie offre des menus saisonniers pour quinze, vingt-cinq et soixante couverts, la troisième forme une sorte de code de civilité de la politesse gourmande.

Il s'agit de l'édition originale de 1808, qui comprend dix-sept planches hors texte, et cet exemplaire a été offert par l'auteur au cuisinier Rose, à qui on attribue l'invention des restaurants à la fin du XVIIIe siècle (30 000 - 35 000 F, 4 575 - 5 335 €). La mode des restaurants s'est surtout répandue après la Révolution, alors que la plupart des grands cuisiniers, qui officiaient dans les maisons princières, se sont retrouvés sans travail.

Catherine Bedel

★ Palais des congrès, porte Maillot, vendredi 4 et samedi 5 février. Exposition sur place du jeudi 27 janvier au jeudi 3 février, de 11 à 18 heures. Etude Poulain - Le Fur, tél. : 01-58-05-06-07. Expert Gérard Oberlé, tél. : 03-86-50-05-22.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Marseille** (Bouches-du-Rhône), du vendredi 21 au dimanche 23 janvier, tél. : 04-92-78-36-93.
● **Rennes** (Ille-et-Vilaine), du vendredi 21 au dimanche 23 janvier, tél. : 02-99-50-74-19.
● **Tours** (Indre-et-Loire), du vendredi 21 au dimanche 23 janvier, tél. : 02-47-67-25-51.
● **Nantes** (Loire-Atlantique), du vendredi 21 au dimanche 23 janvier, tél. : 02-40-35-72-32.
● **Narbonne** (Aude), du samedi 22 au lundi 24 janvier, tél. : 06-07-54-93-81.
● **Nersac** (Charente), du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 05-45-38-01-31.
● **Romilly-sur-Andelle** (Eure), du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 02-35-33-83-25.
● **Paris,** bois de Vincennes, du samedi 22 au dimanche 30 janvier, tél. : 02-33-47-56-57.
● **Saint-Gilles-Croix-de-Vie** (Vendée), du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 05-57-43-97-93.

COLLECTIONS

● **Orléans** (Loiret), minéraux et fossiles, du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 04-92-79-88-95.
● **Strasbourg** (Bas-Rhin), disques, du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 03-88-51-55-45.
● **Mulhouse** (Haut-Rhin), minéraux et fossiles, du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 03-89-53-22-17.
● **Vénissieux** (Rhône), cartes postales, du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 04-72-50-09-16.
● **Melun** (Seine-et-Marne), livres et vieux papiers, du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 01-60-68-45-94.
● **Salouël** (Somme), fèves de collection, du samedi 22 au dimanche 23 janvier, tél. : 03-22-91-95-63.

DÉPÊCHES

■ **ENCHÈRES.** Tous les ans, la Compagnie nationale des commissaires-priseurs français offre une synthèse des meilleures enchères de l'année, à Drouot et dans toute la France, dans un ouvrage intitulé *L'Art et les Enchères.* Les résultats sont accompagnés d'articles de commissaires priseurs, d'experts et de journalistes. *L'Année 1999,* éditions de l'Amateur, distribution Vilo, 400 F (61 €).

■ **ARGUS.** En 928 pages et 4 000 photos couleurs, *L'Argus Valentine's* donne 4 048 résultats de ventes, de toutes les spécialités du marché de l'art, de l'Egypte antique à la fin du XIXe siècle. Cet argus, qui paraît désormais tous les deux ans, couvre la période 1998-1999 et fournit en plus des informations sur le marché : le point de vue de divers spécialistes, des conseils juridiques, le mode d'emploi de la lecture d'un catalogue, les livres à lire, etc. *Argus Valentine's*, édition Dorotheum, diffusion Vilo, 299 F (45,6 €).

■ **CRÉATION CONTEMPORAINE.** Samedi 29 janvier, à Drouot, une vente réunit les œuvres de cent artistes contemporains, qui sont estimés entre 400 F et 10 000 F (61 € à 1 524 €) : collages, dessins, lithographies, sculptures en bois, plâtre, résine, acier ou bronze. Etude Neret-Minet, tél. : 01-40-13-07-79.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 018

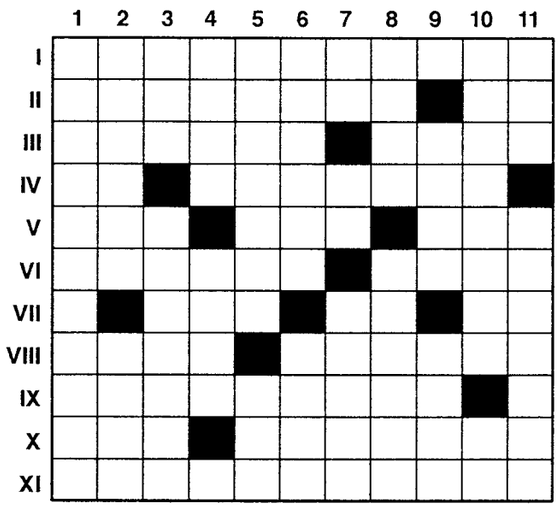

HORIZONTALEMENT

I. Coup tordu. – II. Pour faire la fête à petits prix. Conjonction. – III. Le grand s'oppose aux initiés. Vitesse du bâtiment. – IV. Pour masquer l'identité. Catapultes romaines. – V. Il s'amuse chez Victor. Légère et anglaise. Tendre et proche. – VI. Pour descendre au fond de nous-même. Fin de partie. – VII. Tranche d'histoire. Le plus long en Italie. Article. – VIII. Fait vinaigre. Ont toujours quelque chose à cacher. – IX. Prend naissance dans le lac. – X. Logis douillet. Relève le plat plat. – XI. Ouverture délicate.

VERTICALEMENT

1. Sortie brutale et déconseillée. – 2. Première dame de compagnie. Chef arabe. – 3. Pour un petit bain. Corbeille d'argent. – 4. Capitale européenne. Donnent les mesures de la terre. – 5. Travail sur la pièce. Refuge. – 6. Qui devra donc repasser. Sale coup en pleine poire. 7. Déjà vu. En général. Récompensa. – 8. Obstacle sur le parcours. Pour façonner les petites pièces. – 9. Fit couler l'eau sur Clovis. Refus au palais. – 10. Préparé comme un bleu. Demi-tour. – 11. D'un auxiliaire. Comme un vent à la belle saison.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 017

HORIZONTALEMENT

I. Groupuscule. – II. Libration. – III. Adieu. Glies. – IV. Net. Laniste. – V. Da. Thrène. – VI. Outragé. – VII. Venu. Bell. – VIII. Imam. Tue. Ui. – IX. La. Paillote. – X. Libéré. Emir. – XI. Encenserons.

VERTICALEMENT

1. Glandouille. – 2. Rideau. Main. – 3. Obit. TVA. Bc. – 4. Ure. Trempée. – 5. Paulhan. ARN. – 6. Ut. Arguties. – 7. Signée. Ul (lu). – 8. Colin. Bêler. – 9. Unisexe. Omo. – 10. Et. Lutin. – 11. Ensembliers.

L'ART EN QUESTION

N° 153 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« Aimer la vertu »

DANS LES PREMIÈRES DÉCENNIES du XIXe siècle se développe un courant artistique qui se plonge dans l'histoire du Moyen Age. Les sujets empruntés à l'histoire y prédominent, traités avec un grand souci d'exactitude iconographique. Ainsi les exploits de Saint Louis, de Richard Cœur de Lion, de Bertrand Du Guesclin, de Jeanne d'Arc ou du chevalier Bayard revivent-ils sous les pinceaux des artistes.

Mais certains peintres rattachés à ce courant sont également sensibles aux légendes, chansons et contes, comme en témoigne le tableau ci-contre évoquant un des contes de Charles Perrault, *Peau d'Ane.* Jean-Antoine Laurent choisit l'instant où le prince reconnaît la jeune princesse vertueuse et lui déclare son amour, agenouillé à ses pieds. L'aspect moral du propos est renforcé par la maxime inscrite dans le décor du mur, juste au-dessus de la tête de Peau d'Ane : *« Aimer la vertu. »*

Le terme utilisé pour qualifier ce courant est celui de :
● chevaleresque ?
● troubadour ?
● nazaréen ?

Solution dans *Le Monde* du 28 janvier.

© MUSÉE DE BROU

Jean-Antoine Laurent (1763-1832). « Peau d'Ane » (1819). Huile sur toile, 55 × 46 cm. Bourg-en-Bresse, (Ain). Musée de Brou.

Solution du jeu paru dans *Le Monde* du 14 janvier.

La quatrième rencontre qui devait changer la vie du prince Çâkyamuni, le futur Bouddha, est celle d'un religieux, un ascète qui a renoncé au monde pour chercher la délivrance.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ2101--0029-0 WAS LMQ2101-29 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 09:33 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0411 Lcp:700 CMYK

ART La nomination de Jérôme Sans et de Nicolas Bourriaud à la tête du Centre de la jeune création au Palais de Tokyo (Paris), dont l'ouverture est prévue en janvier 2001, consacre une génération de critiques d'art qui a organisé de nombreuses expositions et a beaucoup publié durant les années 1990. ● CES CRITIQUES se sont opposés au retour du geste pictural des années 80 et prônent une approche socialisée de l'art, une relation étroite avec la vie, des dialogues actifs entre artistes – parfois érigés en groupes –, entre ces derniers et le public. ● UN DÉBAT survient aujourd'hui au sein de ces critiques d'art quant à leur rôle par rapport aux artistes qu'ils défendent depuis dix ans. ● ERIC TRONCY, codirecteur du Centre d'art Le Consortium, à Dijon, et animateur de la revue « Documents », explique son approche de toute exposition et ce qui le passionne dans les œuvres.

Comment une nouvelle critique a bousculé la création des années 90

La nomination de Jérôme Sans et de Nicolas Bourriaud à la tête d'un Centre de la jeune création à Paris consacre des commissaires d'expositions qui ont autour de trente ans. Militant pour une approche sociale de l'art, favorisant les échanges entre artistes, ils prennent aujourd'hui des voies divergentes

C'EST UNE GÉNÉRATION passionnée d'art, hyperactive et omniprésente. Ils ont eu vingt ans dans les années 80 et ont su très tôt, au moyen de réseaux efficaces, accompagner des artistes désormais au firmament. Ils écrivent, organisent des expositions, définissent des tendances. S'ils étaient en marge de l'institution, ils ont su l'utiliser, et la gagner. Pour preuve : Catherine Trautmann a confié à deux d'entre eux, Jérôme Sans, trente-neuf ans, et Nicolas Bourriaud, trente-trois ans, la direction du Palais de Tokyo à Paris, centre d'art dévolu à la jeune création, qui devrait ouvrir en janvier 2001.

Il y a aussi Eric Troncy, Frank Perrin, Olivier Zahm, Stéphanie Moisdon-Trembley, Hans-Ulrich Obrist... Beaucoup sont au sommaire du numéro spécial que *Beaux-Arts Magazine* vient de consacrer à l'art contemporain. La plupart des artistes qu'ils défendent sont répertoriés dans *L'Art au tournant de l'an 2000*, publié par l'éditeur allemand Taschen, preuve que le mouvement n'est pas uniquement franco-français. Cette nouvelle vague de critiques a commencé de bonne heure.

Première date clé : 1989. L'école du Magasin de Grenoble, qui forme des « acteurs » de l'art, croise une riche fournée d'étudiants de l'école des Beaux-Arts de la même ville, passée par les classes d'Ange Leccia ou de Jean-Luc Vilmouth : Philippe Perrin, Philippe Parreno, Pierre Joseph, Dominique Gonzalez-Foerster, Bernard Joisten. Autant d'artistes qui, avec d'autres – Félix Gonzalez-Torres en tête –, seront mis en avant dans les dizaines d'expositions que ces critiques ont organisées ensuite.

Ils écrivent aussi : en 1992 naissent trois revues d'art : *Documents,* par Nicolas Bourriaud, Eric Troncy, Nathalie Ergino et d'autres ; *Purple Prose,* avec Olivier Zahm aux manettes ; *Bloc Notes* – aujourd'hui *Trash Magazine* –, créé par Franck Perrin. Les tirages sont confidentiels mais les convictions sont claires. *« Nous considérions, chacun dans notre coin, que la presse artistique était dans une situation catastrophique »,* raconte Eric Troncy

C'est une bonne partie de l'art des années 80, dominé par un retour à la peinture, que cette nouvelle critique veut balayer. Que défendent-ils ? Des jeunes artistes qui utilisent la photo, l'installation, la vidéo, des objets quotidiens détournés. Pour rapprocher l'art de la vie. *« Nous avions une vision sociale et politique qui excluait la simple contemplation*, dit Olivier Zahm. *On confrontait les œuvres avec le cinéma, la musique, la mode, la danse. On défendait surtout des pratiques collectives pour penser la façon dont une exposition disait notre époque. »* Des galeries naissantes partagent cet avis : de Air de Paris, à Nice, à Anne de Villepoix ou Jennifer Flay, à Paris.

« CRITÈRE DE COEXISTENCE »

C'est dans ce contexte de convivialité et de collectivité que Nicolas Bourriaud a forgé son concept d'« esthétique relationnelle », défini dans un livre en 1998 : *Théorie esthétique consistant à juger les œuvres d'art en fonction des relations interhumaines qu'elles figurent, produisent ou suscitent.* Il affirme aussi ce qu'il appelle un *« critère de coexistence »* : *« Une œuvre m'autorise-t-elle au dialogue ? Pourrais-je exister, et comment, dans l'espace qu'elle définit ? »* Nicolas Bourriaud – et d'autres – substitue au discours de la modernité, qui *« procédait par séparations et oppositions »*, l'idée de *« l'alliance »* des artistes des années 90. Alliances entre artistes, avec le spectateur aussi. Bourriaud rend hommage à Pierre Restany qui a su fédérer les Nouveaux Réalistes en groupe : *« Il a montré le chemin que je n'aurais peut-être pas trouvé seul »* – en échange, Restany voit en Bourriaud son fils spirituel.

L'institution a joué un rôle d'accélérateur dans leur carrière. Le Centre Pompidou pour les uns, l'AFAA en 1990 pour Nicolas Bourriaud, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris pour Hans Ulrich Obrist. Ce dernier se considère comme un organisateur d'expositions. Critique d'art au sens classique ? *« Ce n'est pas un terme qui me concerne beaucoup. Ce que je fais surtout c'est accompagner des artistes. »* Même raisonnement chez Jérôme Sans : *« Pour moi, être critique passe nécessairement par la réalisation d'expositions. »*

Stéphanie Moisdon-Trembley va plus loin en faisant du commerce : *« J'ai créé le Bureau des vidéos (BDV) en 1995. Nous pensions que la critique traditionnelle était impuissante à décrire l'art vidéo. Et surtout, le statut d'objet d'art est absurde dans ce cas : il impose des tirages limités, alors que le film est duplicable à loisir. Nous produisons, nous éditons et nous diffusons des vidéos d'artistes, en tirage illimité, pour 199 francs. C'est aussi une forme de critique, puisque nous choisissons des artistes dont nous nous sentons proches. »*

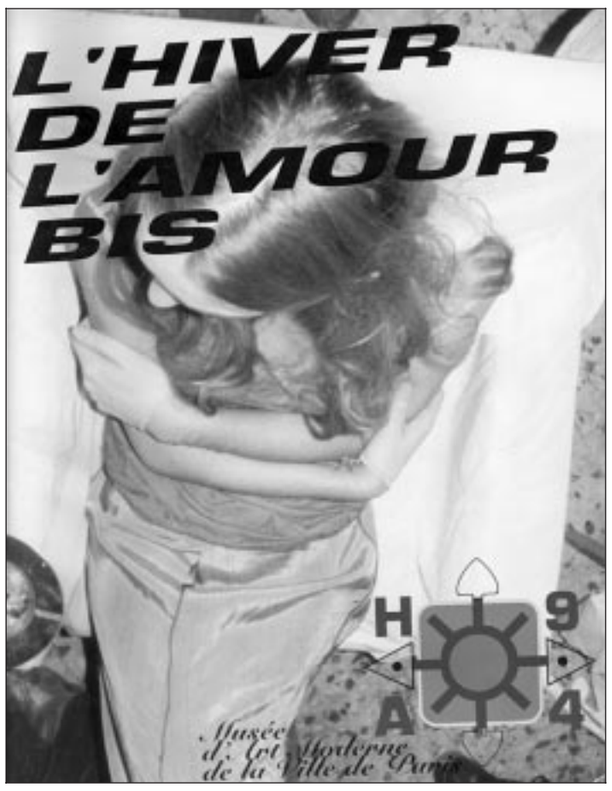

D. R.

Entre un catalogue d'exposition (« L'Hiver de l'amour bis »), une revue diffusée à plus de 80 000 exemplaires (« Beaux-Arts Magazine ») et une autre diffusée à 3 000 exemplaires (« Documents sur l'art »), un seul point commun : accompagner les œuvres des artistes...

Jérôme Sans, plus pragmatique que théoricien, un temps responsable du Printemps de Cahors, s'est imposé avant et en dehors du réseau Bourriaud-Troncy. *« J'admire Sans parce qu'il a prouvé que le métier de commissaire indépendant pouvait exister en imposant des œuvres autour d'un conceptualisme diaphane »*, dit Nathalie Ergino, aujourd'hui directrice du Fonds régional d'art contemporain (FRAC Champagne-Ardenne).

L'engagement et le sens du collectif ont rapproché ces critiques. Ce qui les oppose aujourd'hui est la question de leur statut, leur place justement par rapport à des « écuries » avec lesquelles ils ont grandi, allant jusqu'à brouiller l'image entre l'artiste et le critique. Eric Troncy n'est pas loin de se considérer comme un artiste. Interrogés par le Comité des artistes et auteurs plasticiens, dans leur bulletin *L'Info Noir/Blanc* (n° 17, décembre 1999), Nicolas Bourriaud et Jérôme Sans laissaient entendre que *« de par* [notre] *travail en tant que critiques d'art indépendants, nous avons nous aussi l'impression de faire partie »* de la communauté artistique... C'est cette position que récusent d'autres critiques de la même génération. *« Ce que je fais, c'est accompagner des artistes »*, affirme Hans Ulrich Obrist. *« La mise en trois dimensions de l'exposition est une manière de m'engager par rapport à des œuvres et des artistes »*, ajoute de son côté Jérôme Sans.

Stéphanie Moisdon-Trembley, qui depuis deux ans organise les soirées Prospect du Centre national de la photographie, insiste par contre sur son rôle de médiateur : *« Quand je rencontre un artiste qui m'intéresse, je lui propose immédiatement un contact avec le public. C'est une médiation intéressante dans un cadre institutionnel. »* Cette dernière pointe surtout des divergences profondes : *« Les jeunes critiques se détestent, et même pas cordialement. Je trouve cela absurde. Si notre génération s'était associée, nous aurions pu former un véritable contre-pouvoir. Chacun défend son territoire. Surtout, c'est une prise en otages des artistes qui sont sommés de choisir leur camp. Je ne pense pas que mon travail se substitue à une pratique artistique. Je ne pourrais pas le faire, je n'y comprends rien. Nous avons formé un groupe de critiques, ouvert, baptisé "Xn"* (*Le Monde* du 1er février 1999), *pour un travail collectif. Je n'aime pas cette idée, proche du culte de la personnalité, qui fait qu'un commissaire d'expositions devienne la figure prépondérante. »*

PETITS-BOURGEOIS

Olivier Zahm n'est pas en reste : *« Bourriaud et Troncy sont devenus des petits-bourgeois du contact convivial et du repli narcissique. Ils se prennent pour des artistes et croient encore à l'autonomie de l'art par rapport à l'environnement social, avec un mépris de dandy. Ils ont perdu le projet politique en route. Ils sont dans le refus du collectif. Il est symptomatique que l'exposition « L'Hiver de l'amour », un projet réellement collectif présenté en 1994 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, a été gommé dans le numéro de* Beaux-Arts *sur l'art contemporain. »*

Ces critiques et inquiétudes sont perceptibles dans la lettre des artistes du CAAP adressée à Bourriaud et Sans. Ces derniers, dans leur réponse, ont voulu calmer le jeu, écrivant qu'ils ne comptent pas *« uniquement choisir des artistes avec lesquels* [ils ont] *déjà travaillé »* et ne considèrent pas le Palais de Tokyo comme *« une forteresse dont* [ils seraient] *les uniques habitants »*.

Enquête du service Culture

Le tandem Bourriaud-Sans prépare Tokyo

Il paraît que ça avance du côté du Palais de Tokyo où, selon les vœux et décisions ministériels du printemps 1999, devrait voir le jour un centre d'art contemporain hors normes, institutionnel certes, mais concocté par le tandem Nicolas Bourriaud - Jérôme Sans. Ils s'étaient retrouvés il y a un an pour concevoir et construire un nouveau lieu de l'art contemporain à Paris, genre Kunsthalle, qui manque depuis des années ; un lieu souple où il serait possible de réagir vite à l'actualité, qui serait ouvert, offert aux débats. Nommés pour trois ans, Bourriaud et Sans, qui affichent le beau fixe entre eux, à savoir qu'ils ont instauré le principe du droit de veto de l'un sur l'autre, sont actuellement pris par les problèmes de faisabilité, de montages financier et administratif (en association), et ne sont pas encore en mesure de parler du programme d'ouverture, prévu en janvier 2001. Si tout va bien : les architectes du chantier, les Bordelais Anne Lacaton et Philippe Vassal, ont été nommés il y a tout juste huit jours.

Eric Troncy, codirecteur du Consortium de Dijon et responsable de « Documents »

« On n'observe jamais mieux l'art que d'un autre champ artistique »

Eric Troncy, trente-cinq ans, appartient à la critique d'art qui a émergé au début des années 90. Il est codirecteur du centre d'art Le Consortium, à Dijon, organise des expositions en France et à l'étranger, écrit notamment dans la revue *Documents sur l'art* qu'il a cofondée, et prépare une foire à Paris en juin.

« Comment avez-vous "grandi" dans l'art contemporain ?

– J'ai organisé des expositions à l'Association pour l'art contemporain de Nevers (APAC), notamment "Ozone" (1989), où j'ai présenté Pierre Joseph, Philippe Parreno, Dominique Gonzalez-Foerster et Bernard Joisten. J'ai aussi traversé les années 90 avec Philippe Perrin, Pierre Huyghe, Félix Gonzalez-Torres, Xavier Veilhan, Claude Lévêque, Angela Bulloch, Liam Gillick. A l'APAC, j'ai fait l'expérience de l'épuisement : monter des expositions avec 3 francs 6 sous, lutter en vain contre les institutions ; j'ai jeté l'éponge fin 1991.

– Quel rôle assignez-vous aux structures ?

– Elles sont aussi importantes que les œuvres. La conclusion de mon mémoire de DEA, "Qu'est-ce que la structure moderne ?", est que le centre d'art est le meilleur lieu pour présenter l'art actuel. La mise en relation des œuvres est également déterminante. Dans *French Kiss*, à Genève, puis *No Man's Time*, à la Villa Arson (Nice), j'ai balayé la notion d'autonomie des œuvres, alors en vogue. Il n'y avait pas de cloison mais des œuvres qui s'entrechoquent, *"se polluent"*. Je répondais au désir d'artistes comme Dominique Gonzalez-Foerster, qui impliquent le spectateur dans la relation au travail.

» Nous étions plusieurs à vouloir inventer une autre façon de regarder l'art, à mettre en avant les notions d'interactivité, de temps réel, de mixage, de transdisciplinarité. Ces expositions étaient "bruyantes", avec de la musique. On n'observe jamais mieux l'art que d'après d'autres champs : le cinéma, la danse, la musique. J'ai chanté dans un groupe punk qui s'appelait K2R, j'étais imprégné du cinéma de David Lynch, des livres de Bret Easton Ellis (*An American Psycho*), de la musique de Sonic Youth. Les titres des expositions – "Dramatically Different", à Grenoble, "Weather Everything", à Leipzig, qui fait référence à une marque de cosmétiques – assimilent l'exposition à de nouveaux produits, renvoient à ma culture alternative américaine et laissent les œuvres tranquilles. Un titre du genre "Jeunes artistes danois" est affligeant et réducteur.

– Cette attitude fait-elle du commissaire un artiste ?

– Elle implique que le commissaire dise "je" et revendique ses choix. Les œuvres y incitent. A quoi servirait un commissaire qui ne serait pas un artiste ?

– Pouvez-vous définir ce qui vous émeut dans une œuvre ?

– La nouveauté intelligente reste le moteur de la création. Les artistes qui me passionnent – mes chocs des années 90 sont Felix Gonzalez-Torres et Rirkrit Tiravaniaja – inventent la suite d'une histoire. Ce n'est pas une question de médium mais de réglages. Sarah Morris n'est pas la première à peindre des façades mais la façon et le moment dont elle le fait sont justes. Je dirais la même chose pour les photos de Serralongue. Lavier dit qu'il est satisfait quand il est "consterné", Gilbert and George quand ils sont "stupéfaits". Au début de 1990, j'ai découvert deux globes lumineux d'Angela Bulloch qui s'allument et s'éteignent ; la lumière semblait passer d'un globe à l'autre. C'était hypnotique. Mon premier souvenir de Gonzalez-Torres est un tas de bonbons emballés, déposés dans un coin. J'ai d'abord pensé au tas de terre de l'art conceptuel, et puis j'ai creusé. J'entrais dans une spirale mystérieuse sans pouvoir m'échapper.

– Vous parlez de sensation, peu de contenu.

– Je suis effrayé par la dérive socio-culturelle qui réduit l'art à un message social. Une œuvre n'est pas un sujet, un contenu, un motif ou un mobile. C'est une conscience aiguë et sophistiquée. Elle ne raconte rien ou alors elle est mal barrée. Une œuvre vite comprise ne rassure que les institutions qui vont l'acheter.

– Vous exigez un effort du public ?

– Si le spectateur n'est pas prêt à travailler, autant ne pas aller au musée. La grande cassure dans la réception de l'art est la prétendue disparition du savoir-faire – est-ce que c'est bien peint ? –, une notion que le public n'a jamais encaissée. C'est ce qui gêne devant les deux globes de Bulloch alors qu'il y a d'autres choses à ressentir. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

A lire, à voir

● Principales expositions
« French Kiss »(1990, Halle Sud de Genève), par Eric Troncy. « Courts métrages immobiles »(1990, Venise), par Nicolas Bourriaud. « French Kiss 2, le retour »(1991, APAC de Nevers), par Eric Troncy. « No Man's Time »(1991, Villa Arson de Nice) par Eric Troncy. « Il faut construire l'hacienda » (1992, CCC de Tours) par Nicolas Bouriaud et Eric Troncy. « Domorama »(1993, La Criée de Rennes) par David Perreau et Yannick Milou. « Migrateurs » (1993 : première d'une série en cours, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris) par Hans Ulrich Obrist. « L'Hiver de l'amour »(1994, Musée d'art moderne de la Ville de Paris-ARC) par Elein Fleiss, Olivier Zahm, Dominique Gonzalez-Foerster, Bernard Joisten, Jean-Luc Vilmouth. « Surface de réparations 1 et 2 »(1994-1995, FRAC de Dijon) par Eric Troncy. « On Board »(1995, Sur un bateau à quai, Off Biennale de Venise), par Jérôme Sans. « Cosmos »(1995, Le Magasin de Grenoble) par Frank Perrin. « Traffic » (1996, CAPC de Bordeaux) par Nicolas Bourriaud. « La Sphère de l'intime » (1998, Printemps de Cahors) par Jérôme Sans. « Xn 1999 » (1999, « Janviers en Bourgogne », Chalon-sur-Saône) par Stéphanie Moisdon-Trembley.

● Principaux artistes »
Les artistes les plus souvent présentés, outre l'artiste de référence Félix Gonzalez-Torres, sont : Angela Bulloch, Maurizio Cattelan, Patrick Corillon, Liam Gillick, Dominique Gonzalez-Foertser, Pierre Huyghe, Pierre Joseph, Bernard Joisten, Philippe Parreno, Philippe Perrin, Rirkrit Tiravanija, Xavier Veilhan.

● Textes théoriques »
« Esthétique relationnelle », de Nicolas Bourriaud (Les Presses du réel, 1998). « Formes de vie, l'art moderne et l'invention de soi, »de Nicolas Bourriaud (Denoël, 1999). « Le Colonel Moutarde dans la bibliothèque avec le chandelier », textes 1988-1998, de Eric Troncy (Les Presses du réel, 1998).

● A voir »
« Janviers en Bourgogne », Espace des arts, 5 « bis », avenue de Niepce, 71100 Chalon-sur-Saône. Tél. : 03-85-42-52-00. Tous les jours, de 14 heures à 18 h 30 ; fermé le mardi. Du 23 janvier au 9 avril.

● A lire
« Art at the Turn of the Millenium - L'Art au tournant de l'an 2000 », édité par Burkhard Riemschneider et Uta Grosenick, Taschen, 578 p., 210 F (32,01 €). Numéro spécial « Beaux Arts » : « Qu'est-ce que l'art ? », 246 p., 100 F (15,24 €) « Documents sur l'art », n° 12, éd. Les Presses du réel, 120 F (18,29 €). « Purple » n° 5, 512 p., 75 F (11,43 €). Sortie fin février.

LeMonde Job: WMQ2101--0030-0 WAS LMQ2101-30 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0412 Lcp:700 CMYK

L'homme qui sait faire un opéra d'aujourd'hui

Philippe Boesmans sera à Lyon pour la création française du « Conte d'hiver »

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Dans quelques jours, son opéra *Wintermärchen*, d'après *Le Conte d'hiver*, de Shakespeare, sera repris à l'Opéra de Lyon, un mois après sa création mondiale au Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles (*Le Monde* du 17 décembre 1999). Mais Philippe Boesmans est resté à Bruxelles. Il laisse faire. Il ira à la première représentation, un peu comme si c'était l'opéra d'un autre, faisant confiance au baryton Juha Kotilainen reprenant le premier rôle, Leontes, après l'éblouissante incarnation de Dale Duesing, à Bruxelles.

A Bruxelles, donc, rendez-vous à déjeuner dans un restaurant italien à flanc de théâtre ; grand espace un peu vide, déserté en ce 17 janvier. Quatre autres convives, dont les frères Dardenne, cinéastes palmés à Cannes. Boesmans, sorte de Jacques Higelin, ne fait vraiment pas ses soixante-trois ans. *« Le soir de la première, je les faisais largement »*, jure-t-il. La tignasse en bataille, le corps mince, très mince ; une mine de lit défait, beaucoup de charme. Il a arrêté de fumer il y a trois jours. Il mange peu, ne boira pas. Goûtera juste le blanc de la vallée d'Aoste. On lui trouve, au vin, un trait de pépin de raisin, un peu comme dans un muscat d'Alsace. Quelque chose de légèrement fumé, aussi. Boesmans acquiesce et se tait. On n'est pas certain qu'il est d'accord. Mais il est exquisément poli.

Peut-être avons-nous trop tôt coupé l'un de ces silences dont il ponctue ses phrases ? La conversation bifurque sur les parfums. *« Vous portez Kenzo ? »* Bien vu, bien senti. *« Certains ont l'oreille absolue ; moi, j'ai en tout cas le nez absolu. Hier, une amie portait un vêtement où se mêlaient un parfum de Clinique et le CK One de Calvin Klein. Je l'ai senti tout de suite. »* Boesmans est incollable sur le sujet, a un avis sur les derniers jus de Guerlain, parle de leur fond commun, des accordements de senteurs. *« L'orchestration et les parfums, c'est la même chose : un assemblage. »* Ne faudrait-il donc que du nez pour orchestrer bien ? *« L'instinct compte beaucoup. On peut apprendre quelques trucs, voir comment les autres font, mais l'essentiel est inexplicable. »*

> « Je ne sais s'il y a de bonnes recettes, mais il y a des obligations : un bon livret, un bon équilibre... »

Philippe Boesmans est largement autodidacte. Pianiste diplômé, c'est tout. Il a écouté, s'est baigné de musiques de tous genres. Il aime Heinrich Isaac, Monteverdi, avoue préférer aujourd'hui Bruckner à Mahler et ne plus être *« malade de Wagner »* comme il l'était dans sa jeunesse. On l'imaginerait bien s'être évanoui, comme on l'a dit de son compatriote Guillaume Lekeu, à l'audition du fameux accord de *Tristan et Isolde*... Il aime Verdi : *« Même les accompagnements "flonflons" des airs. Il y a souvent de la formidable musique là-dessous. Evidemment, dans les années 60, comme tout le monde, je trouvais cela vulgaire... »*

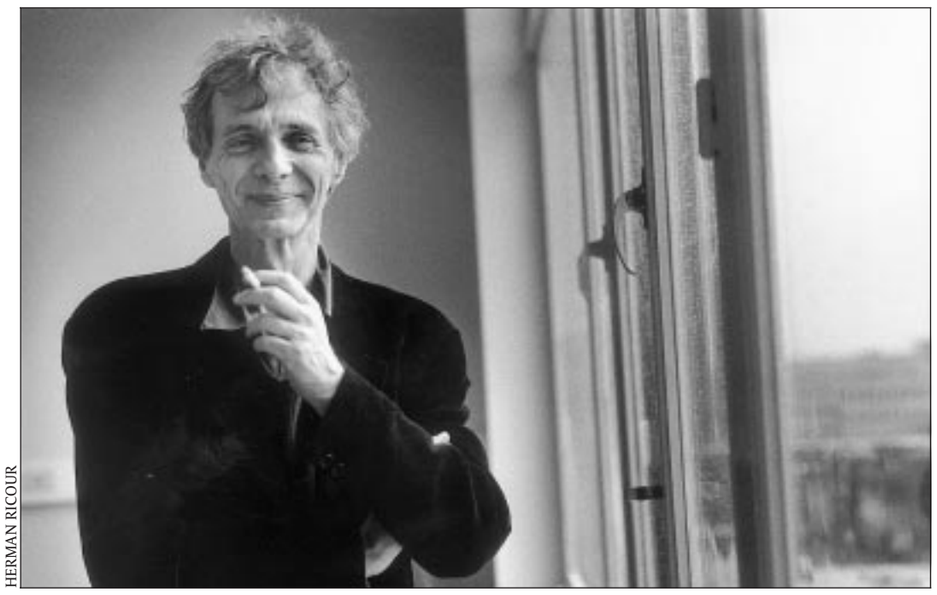

HERMAN RICOUR

Philippe Boesmans: « L'orchestration et les parfums, c'est la même chose, un assemblage. »

Il goûte les saint-jacques juste poêlées avec un léger beurre blanc. Musique de fond imperceptible, mais l'oreille est à l'affût : *« Ah ! Barbara... »* La musique dite populaire ne lui est donc pas étrangère non plus. D'ailleurs, il a invité Kris Dane, un jeune chanteur « pop », à participer à son opéra. L'onirique ballade de Floritzel, à l'acte III, est l'un des très beaux moments du *Conte d'hiver*. *« La mélodie est de lui ; j'ai imaginé l'environnement sonore. Le plus difficile évidemment, c'était que cela se raccorde au reste. »*

Le travail avec Luc Bondy, librettiste (avec Marie-Louise Bischofberger) et metteur en scène, s'est fait sur un mode ludique, et spontané. *« Luc est comme cela : on se voit pour travailler, mais on fait autre chose. Et puis, une heure avant de se quitter, il déclare quelque chose du genre : "Il faudrait qu'il y ait un mendiant et de la neige. " C'est ainsi que nous avons trouvé notre début. Nous avons travaillé en parallèle, de sorte que le livret n'a été achevé qu'au moment où la musique l'était. J'ai des mètres de fax où l'on se pose des questions, où l'on ajuste, où je lui demande de changer un mot pour avoir une voyelle plus favorable à un aigu. La qualité de ce livret tient à ce qu'il a été imaginé avec la musique. »*

Les moyens de subsistance ? *« J'ai longtemps travaillé pour la radio. J'y ai fait des choses très différentes, notamment des illustrations sonores dans tous les styles. Cela délie et fait apprendre le métier. Depuis 1985, j'ai la chance d'être compositeur en résidence salarié au théâtre de la Monnaie. J'ai écrit pour eux trois opéras. »*

Payé à plein temps pour écrire ? *« Oui, quoique mon rôle est aussi d'être une manière de conseiller musical. Je donne quelques conseils, je suis présent physiquement dans la maison. »*

La Passion de Gilles (1983), *Reigen* (1993) et *Le Conte d'hiver* sont des opéras réussis. C'est à se demander s'il n'y aurait pas quelque recette infaillible... *« Je ne sais s'il y a des recettes, mais il y a des obligations : un bon livret, un bon équilibre des tensions et des détentes dans l'architecture de l'œuvre, un orchestre qui ne couvre pas les voix, une prosodie compréhensible. »*

Boesmans a écrit ses deux derniers opéras sur un livret en allemand. Sont-ce ses origines flamandes qui l'y inclinent, où serait-ce le style de descendance volontiers viennoise de sa musique lyrique ? *« Il est vrai que je ne vis pas la prosodie de Berg comme un stade indépassable, alors que celle de Debussy dans* Pelléas *me paraît aujourd'hui impraticable. Après* La Passion de Gilles, *j'ai cessé de mettre des textes français en musique. Tous ces "e" dits muets, quel casse-tête ! J'adore le français, qui est ma première langue depuis l'âge de quatorze ans. Mais je l'aime dans* Pelléas *et dans les chansons de Jacques Brel ! »*

Renaud Machart

★ *Le Conte d'hiver*, de Philippe Boesmans (création française), Opéra de Lyon, du 23 janvier au 3 février. Tél. : 04-72-00-45-45. De 70 F (10,67 €) à 380 F (57,93 €).

Les nouvelles salles d'arts graphiques du Louvre

LE GRAND LOUVRE n'en finit pas de s'agrandir : le 19 janvier, 2 500 mètres carrés supplémentaires ont été ouverts. Une ouverture discrète car la partie accessible au public ne représente que 10 % de cette superficie. Le reste est constitué par les espaces où sont stockés les quelque 130 000 dessins, estampes et miniatures détenus par le musée – sans compter les 3 000 dessins et les 40 000 gravures de la collection Rothschild. Ces œuvres sont logées dans des armoires de bois dessinées par Marie Petit et Maxime Ketoff, d'une sobriété scandinave. Les salles ont été aménagées par l'architecte Antoine Stinco, avec les impératifs de sécurité, d'ordre et de rangement qu'imposent ces fragiles collections. Seule la grande salle de consultation, qui a gardé son décor Napoléon III, échappe à ce jansénisme. Le grand public peut y examiner ces planches. Il lui suffit, la première fois, de faire une demande écrite auprès du conservateur général, Françoise Viatte, responsable des arts graphiques (4, quai des Tuileries 75058 Paris Cedex ; fax : 01-40-20-53-51). Des éléments de cette collection sont déjà accrochés par roulement dans dix salles disposées au milieu du département des peintures.

DÉPÊCHES

■ **ARCHÉOLOGIE : les vestiges de deux maisons gallo-romaines** datant des Ier et IIe siècles après J.-C. ont été mis au jour à Autun (Saône-et-Loire), l'ancienne Augustodunum. Elles sont encore dotées de certains éléments décoratifs en stuc peint reproduisant des éléments d'architecture. Les travaux de construction du futur centre hospitalier ont également permis de découvrir une ancienne voie romaine bordée de trottoirs ainsi qu'un réseau de canalisations.

■ **CHANSON : *Total désastre*, compilation réunissant onze chansons liées à la mer** (*Belle-Ile-en-mer*, de Laurent Voulzy, *Touchez pas à la mer*, d'Antoine, *Y'a quat'marins*, d'Hugues Aufray, *La Mémoire et la Mer*, de Léo Ferré...), sera publié le 28 janvier. Les bénéfices seront intégralement reversés à la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

L'art lyrique : un moribond qui se porte toujours bien

LE SIÈCLE aura fini avec deux opéras marquants : *Gatsby le magnifique*, de John Harbison, créé au Metropolitan Opera de New York (*Le Monde* du 28 décembre 1999) et *Wintermärchen*, de Philippe Boesmans, créé au Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles (*Le Monde* du 17 décembre 1999). Deux réussites insolentes, dont les auditeurs français auront pu juger, à l'audition du premier, le 1er janvier sur France-Musiques, et à la reprise du second, à l'Opéra de Lyon, à partir du 23 janvier (toujours diffusé sur la même chaîne le 29 avril). Si le compositeur et librettiste américain est resté trop fidèle au texte original de Fitzgerald, la méthode « interactive » *(lire ci-dessus)* de Philippe Boesmans et ses librettistes, Luc Bondy et Marie-Louise Bischofberger, a mené à un ouvrage parfait quant à sa structure et ses équilibres dramatiques.

Pourtant, depuis cinquante ans, on nous annonçait la mort de l'opéra. Après *Peter Grimes* (1945), de Benjamin Britten, et les *Dialogues des Carmélites* (1957), de Francis Poulenc, le vieux genre aurait donné son dernier souffle avec *Les Soldats* (1965), liquidation extrême de Bernd Aloys Zimmermann. Depuis, certains ont rusé, comme Luciano Berio, parlant d'« action scénique » pour ne pas prononcer le mot fatal ; d'autres, parmi la jeune génération, ont préféré les expériences plus « radicales » mais probablement moins intimidantes du « théâtre musical », sachant que l'institution lyrique commandait peu et que les structures parallèles, notamment théâtrales, étaient prêtes à leur ouvrir les bras.

Pourtant, à l'évidence, le bon vieil opéra (comme le quatuor à cordes) demeure une tentation irrésistible pour beaucoup de compositeurs et, pour les maisons d'opéra, une manière coûteuse mais « politiquement correcte » de rester à l'écoute du temps. Luciano Berio accepte les commandes de la Scala de Milan, du Festival de Salzbourg ; Geörgy Ligeti retaille son *Grand Macab*, l'Opéra de Paris réinscrit le *Salambô* de Philippe Fénélon au répertoire de la saison en cours, avec les (grands) moyens du bord. L'Opéra de Lyon a ouvert sa saison avec *Le Premier Cercle* de Gilbert Amy (*Le Monde* du 19 octobre 1999).

ESPRIT D'AVENTURE

L'opéra « nouveau » est partout. Le public, bon enfant, est prêt à l'expérience, quitte à bouder *a posteriori* : les créations sont légions, les reprises rares, l'esprit d'aventure louable, la qualité rarement remarquable. Parmi les compositeurs, les quelques « gagnants » semblent être ceux prenant en compte les ingrédients indispensables au genre, quitte à frôler l'écueil du « lieu commun », dans le bon et le mauvais sens du terme : un livret bien troussé, des chanteurs aux rôles définis, une prosodie compréhensible, une orchestration respectant les obligations acoustiques du rapport scène-fosse.

Gilbert Amy, dans *Le Premier cercle*, dont il a conçu la musique et le livret, a respecté ces ingrédients indispensables à la pâte d'un opéra pleinement assumé. Mais une musique néo-post-sérielle grisailleuse, une prosodie héritée de *Pelléas et Mélisande* et des *Dialogues des Carmélites*, un livret inspiré d'un fait récent mais comme déjà daté, n'ont pas donné une réussite marquante. Amy, comme Boesmans, s'est amusé, en musicien cultivé, à taquiner le « à la manière de... », comme si l'opéra ne pouvait exister qu'en se régénérant à la source de son histoire. Mais pourquoi, chez Boesmans, cela fonctionne-t-il avec ce charme extraordinaire, cette sincérité ludique mais jamais ironique quand Amy nous montre l'écorché de ce que devrait être un opéra d'aujourd'hui ? Mystère et évidence du chef-d'œuvre. On ne l'expliquera pas davantage qu'on ne saurait le faire à propos de ce qui différencie Mozart de Stamitz. Ils ont puisé dans le même livre de recettes, mais après quelques mesures, on sait que Stamitz n'est pas Mozart.

R. Ma.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

VENDREDI 28 JANVIER

S.4- Meubles et objets mobiliers. **Me de RICQLES**
S.7- Livres rares anciens et modernes. **PIASA**. Expert : Ch. Galantaris

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

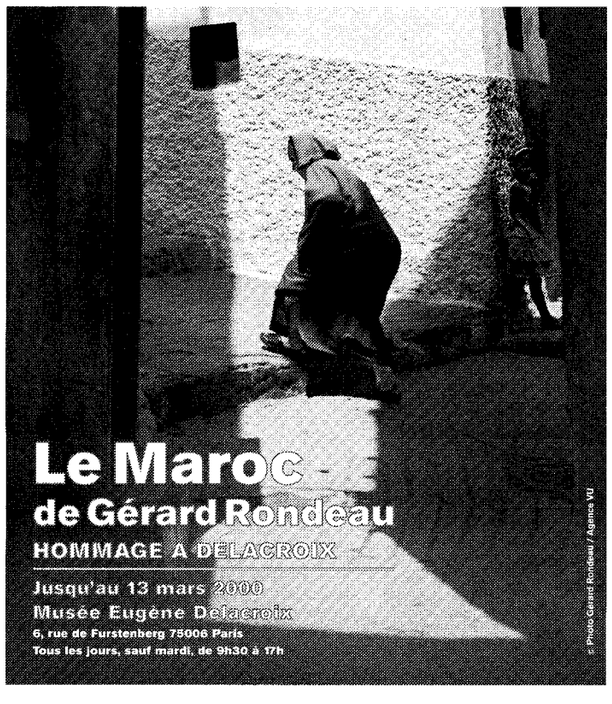

Plus d'1 million et demi de références
alapage.com
www.alapage.com
Vous devriez trouver le livre dont vous avez envie.

LeMonde Job: WMQ2101--0031-0 WAS LMQ2101-31 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0413 Lcp:700 CMYK

Véronique Sanson enchante Michel Berger

Hommage de la chanteuse à celui qui l'a lancée

VÉRONIQUE SANSON CHANTE MICHEL BERGER. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Madeleine. Le 18 janvier. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F (28,97 €) à 270 F (41,16 €). Jusqu'au 6 février. En tournée du 8 février au 31 mars.

A l'attention des éventuels importuns qui auraient mal lu l'affiche du concert, Véronique Sanson met rapidement les choses au point : *« Je suis là pour chanter des chansons de Michel Berger, exclusivement. »* Adieu *Vancouver*, bonjour mélancolie... La chanteuse et pianiste rend hommage, dans la foulée de son dernier album, *D'un papillon à une étoile*, au tycoon de la chanson française mort en 1992, à l'âge de quarante-quatre ans, remisant ses propres œuvres – et son ego – au vestiaire. L'humilité du geste mérite déjà d'être saluée, la cohérence du répertoire choisi également : pendant deux heures, Sanson s'attache à cerner un seul aspect de la personnalité de Berger, le romantique tendre et désenchanté, en interprétant principalement ses chansons les moins connues, en laissant à France Gall ce qui lui appartient.

Dans un décor sobre – grands rideaux diaphanes (clin d'œil au *Paradis blanc* ?) et lampions –, Sanson s'installe au piano après une ouverture de l'Orchestre symphonique national de la République tchèque. *Je reviens de loin*, sensible entrée en matière, permet de réviser les jugements hâtifs sur Berger : si ses talents de mélodiste n'ont jamais souffert de contestation, ses textes gagnent parfois à être redécouverts (*« J'ai bien cru ne plus jamais revoir/ La couleur de la mer, le soir/Je reviens de loin/Si vous n'en croyez rien/Demandez à mon ange gardien »*). Incommunicabilité, mal de vivre, solitude, on est loin des fulgurances de Barbara ou de Ferré mais Berger est un cas, cultivant à la fois les fleurs bleues et l'énergie du désespoir.

La collaboration remonte à 1967, lorsque Berger dirigea les enregistrements du trio de Sanson, Les Roche Martin. Il produisit ensuite un 45 tours sans succès, *Le printemps est là* (1970), et les deux premiers albums de la chanteuse, *Amoureuse* et *De l'autre côté de mon rêve* (1972). Le succès est immédiat qui couronne la marque Berger-Sanson – spleen et idéal, piano-maître, arrangements puisés dans la pop anglo-saxonne. Le dévouement de celui qui resta d'abord dans l'ombre explique la reconnaissance fidèle de Sanson qui soigne le répertoire de Berger sans le brusquer, au risque de ne pas surprendre.

J.-M. PERRIER

Véronique Sanson. Sa première collaboration avec le chanteur disparu remonte à 1967.

HISTOIRE MÊLÉE

Sur scène, Sanson peut s'appuyer sur ceux qu'elle nomme ses *« grognards »*. « Le druide », Leland Sklar, à la basse, précis et imperturbable ; Neal Wilkinson à la batterie ; Hervé Le Duc, directeur musical du dernier album aux claviers. L'orchestre a été confié à un musicien dont on garde un excellent souvenir, Paul Buckmaster, arrangeur d'Elton John lorsque celui-ci enregistrait de grands disques, il y a une éternité. Son travail tourne ici un peu au procédé : langueur malhérienne sur les slows, envolées de cordes empruntées au Philadelphia Sound et à la soul des années 70 sur les tempos rapides.

La verve de Sanson, vêtue de cuir, noir puis violet avec paillettes, permet de dynamiser l'impact de chansons souvent amoindri par la voix blanche du disparu. Mais l'inverse se produit également : hier déchaînée sur son Bösendorfer, Sanson semble fixée au piano, se lève sans trop savoir où aller, bride son naturel ; la gorge serrée, elle retient souvent ce vibrato qui a fait sa renommée. Après le dispensable *Y'a vraiment qu'l'amour qui vaille la peine*, un spectateur égaré réclame du « rock'n'roll ». *« Eh bien, c'était quoi, ça ? »*, s'inquiète Sanson. Les limites de Berger, les mêmes que celles de son modèle britannique Elton John, apparaissent : brillant dans les ballades, pataud dès qu'il s'agit de swinguer.

N'importe, la composante majoritaire du public, quadras et quinquas, apprécie. « Véro » mêle son histoire à la mémoire de Michel, laisse apparaître une photo d'elle très jeune pendant le pudique *Pour me comprendre* qui précède d'autres réussites, *Peut-être toi, peut-être moi, Une minute de silence.* Dans cette veine dépouillée, Berger excellait. Privée de son piano conducteur, *La Groupie du pianiste* est en revanche ratée. En rappel, *Diego libre dans sa tête* est éclipsée par la subtilité mélodique de *Quelques mots d'amour.* Drapée dans la dignité du recueillement, Sanson craque et trahit légèrement ses intentions en glissant in extremis une de ses compositions. *Ma révérence*, évidemment.

Bruno Lesprit

L'Ensemble Itinéraire élargit à l'Ircam le cadre de l'interprétation

FAVIO DAIBAN : *Recomposition no 3-« Alman »* (création) . PHILIPPE LEROUX : *d'Aller.* BENJAMIN DE LA FUENTE : *Cassure d'âme (deuxième regard)* (création). GÉRARD GRISEY : *Périodes.* GÉRARD ZINSSTAG : *Artifices I.* Nicolas Miribel (violon), Ensemble Itinéraire, Renato Rivolta (direction). Ircam (Centre Pompidou), le 18 janvier.

Fidèle à sa tradition réflexive, l'Itinéraire réaffirme l'importance de l'histoire. Amorcé le 12 janvier à la Cité Internationale universitaire sur le plan de la diffusion du répertoire (lors du premier rendez-vous de la série Répliques associant les *Variations Goldberg* de Bach au *1er Quatuor à cordes* de Schoenberg), cet engagement identitaire s'est étendu le 18, à l'Ircam, au domaine de la création contemporaine avec cinq œuvres (deux nouveautés, trois reprises) appréciables à partir du questionnement dialectique formulé aujourd'hui par l'Itinéraire : *« De l'interprétation : l'inimitable et le transmissible »*.

L'acte créateur passe par une phase d'interprétation ; de l'héritage musical, de l'apport environnemental, de l'idée fondatrice de l'œuvre... Ces données ont été déterminantes dans la perception des pièces de deux jeunes compositeurs créées par l'Itinéraire. Demeurées par trop identifiables dans *Recomposition No 3-« Alman »* de Favio Daiban (né en 1967), elles ont induit un parcours inabouti dans chacune de ses orientations, théâtrale (le chef caresse avec affectation des cordes métalliques tendues sur de hauts portiques de part et d'autre de l'estrade puis va se cacher – on ne sait pourquoi – derrière le couvercle relevé du clavecin), timbrique (dans le flux glauque d'un piano accordé au seizième de ton surnagent des éclats composites de trois instruments à cordes pincées) et spirituelle (décalage entre la puérilité du résultat et l'ambition intellectuelle du projet).

LISIBLE ET SENSIBLE

Les sources multiples de *Cassure d'âme (deuxième regard)* de Benjamin de la Fuente (né en 1969) sont, en revanche, parfaitement fondues (à l'exception peut-être de la première diffusion par haut-parleurs de sons africains enregistrés) dans un principe d'écriture qui joue sur la coordination mouvante des éléments. Ce trio pour violon et deux groupes de percussions apporte beaucoup à l'auditeur dans un langage pourtant d'une extrême pudeur.

Après *« l'inimitable »*, inconséquent ou sublimé, *« le transmissible »*, limpide ou confus. Gérard Grisey (membre fondateur de l'Itinéraire) a livré avec *Périodes* un chef-d'œuvre absolu de musique intimimement apparentée à la respiration humaine. Visiblement enivrés par le nectar spectral distillé au compte-gouttes, les jeunes membres (certains n'étaient sans doute pas nés en 1974 lorsque fut livré ce fragment des *Espaces acoustiques*) de l'ensemble dirigé avec souplesse par Renato Rivolta effectuent une interprétation à la fois lisible et sensible, réussite non atteinte auparavant avec *d'Aller* de Philippe Leroux. Ce brillant concerto pour violon n'aurait probablement jamais vu le jour sous cette forme si *Périodes* de Gérard Grisey ne l'avait précédé. Outre le travail de développement acoustique à partir d'une même note pivot (ré), la « transmission » d'un compositeur à l'autre semble avoir nourri ici de nombreux aspects (pas tous !) du style de Philippe Leroux. Exercice de haute voltige, *d'Aller* émane d'un esprit en état de grâce, capable d'intégrer à ses spirales vertiginales n'importe quel son accessible aux musiciens, notes, souffles voire « tournes » de pages ! Une telle aptitude aurait été utile à Gérard Zinsstag pour gérer la pénible hétérogénéité d'*Artifices I* à base de contorsions orchestrales et d'emprunts au rock (le motif originel de *Shine On You Crazy Diamond* de Pink Floyd par exemple).

Pierre Gervasoni

INSTANTANÉ

EDDY LOUISS UN SOIR À PARIS

Eddy Louiss est en ville. Majestueux, rieur, devant son orgue, Eddy Louiss joue pour un parterre de dîneurs en tour-opération, Japonais sagaces, Allemands attentifs, Américains noceurs, plus quelques comédiens bien reconnaissables et éditorialistes en vue ; au bar du Petit Journal-Montparnasse, le 18 janvier, tout autour, des étudiants étudiés, quelques passants considérables et la troupe imperturbable de ceux qui viennent de partout chaque fois qu'Eddy Louiss se produit deux jours : deux jours par semestre dans un club-restaurant. Eddy Louiss est le dernier des musiciens mythiques d'Europe et des Caraïbes. Il ne déçoit jamais, ni personne. Cela lui est impossible. Il ne sait pas faire autrement. Il joue très simplement des choses très complexes, et complique la moindre des biguines.

Il pourrait jouer seul ou ne pas jouer, simplement être là, la troupe des fidèles est au rendez-vous : tous styles, tous âges confondus. Personne ne sait exactement ce que joue Eddy Louiss, mais tout le monde est convaincu que, s'il reste une idée du jazz, du jeu, de l'être-là, il l'incarne. Il prend n'importe quel thème, n'importe quel standard, n'importe quelle chanson ancienne, en douce. Il tourne autour, minimalise, agaçant, et soudain ça monte, ça va on ne sait où, s'emballe sans jamais perdre de vue la musique même.

Il pourrait jouer seul, mais, comme les vrais mythes, s'entoure d'autres mythes : Paco Séry, batteur africain qui déplace à lui seul une autre troupe, s'annonce ou disparaît, on ne lui en veut jamais, mais il ne joue jamais de tours pendables à Eddy Louiss, personne ne sait pourquoi. Il est là. Leur quartette est le groupe le plus lié, le plus tonique de la place, micro-machine de désir et de science : Julio Rakotonanahary (Madagascar) à la basse, Michel Seba aux percussions. Voilà pourquoi, mystère, ils sont si rares. Encore un soir à Paris.

Francis Marmande

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

INTERNATIONAL TOURSKY
CIE RICHARD MARTIN
RICHARD III
de William Shakespeare
Mise en scène Hans Peter Cloos
avec Richard Bohringer
28 et 29 Janvier à 21 h
RESERVATIONS 04 91 58 54 54

villa gillet
25 rue Chazière
69004 Lyon
Rencontre avec
Luc BOLTANSKI, sociologue
autour de l'ouvrage
d'Eve Chiapello et Luc Boltanski,
"Le nouvel esprit du capitalisme"
Jeudi 27 janvier à 19h30
Tarifs 10F/Rés. nécessaires : 04.78.27.02.48

Musée-mémorial des enfants d'Izieu
Ethique de la représentation
Cycle de conférences à Izieu (Ain)
4. Giorgio AGAMBEN, Jean-Marc CERINO, Dror ENDEWELD, Jean-Luc NANCY, Yves ROZET, Emmanuel SAULNIER
Dimanche 23 janvier 2000 à partir de 11 h
5. Patrice Loraux : 13 février 2000 - 15 h
Réservations, renseignements : 04 79 87 21 05

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au :
01.42.17.39.65
(Fax 01.42.17.39.24)

SORTIR

PARIS

Le Voyage au Luxembourg
Le bonheur est-il compatible avec la mémoire ? C'est la question à laquelle tente de répondre Ariane, l'unique personnage du *Voyage au Luxembourg,* une pièce de Jean-Marie Laclavetine, mise en scène et interprétée par Miou-Miou. L'histoire d'une femme de quarante ans décidée à entamer un dialogue avec ses morts et à solder ses comptes avec eux. Mais elle aura fort à faire avec ces fantômes récalcitrants, qui ne sont pas d'accord sur l'addition.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du 21 janvier au 4 mars. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. De 80 F à 160 F.

Suresnes Cités Danse
Après la comédie musicale de Laura Scozzi, *A chacun son serpent,* show à paillettes mignon tout plein, c'est au tour des chorégraphes contemporains Bruno Dizien, réputé pour son travail de danse à la verticale, et Abou Lagraa de mesurer leur univers à celui de la danse hip-hop pour en faire émerger des événements hybrides et stimulants. Au programme, également, la reprise de la création 1999 de Régis Obadia, *J'ai plus l'temps.*
Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Les 20, 24, 25 et 26, 21 heures ; le 23, 17 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 100 F et 120 F.

Heddy Maalem
On a peu l'occasion d'apprécier la recherche chorégraphique d'Heddy Maalem, dont la danse architecturale doit beaucoup à son apprentissage de la boxe et de l'aïkido. Il propose pour sept interprètes *K.O. debout* sur des musiques de Xenakis, Beethoven, Don Cherry, Monteverdi.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mo Créteil-Préfecture. Les 21 et 22, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

LE MANS

André Markowicz
Comment traduire la poésie ? Comment rendre sensible la sonorité d'un poème ? *« Traduire Maïakovski en vers libre, c'est voir en noir et blanc un tableau de Kandinsky ; trouver une trame sonore "maïakovskienne" en langue française, je ne crois pas être capable de le faire »*, explique André Markowicz, auteur d'une soixantaine de traductions du russe (poésie, prose et théâtre). A ce titre, il présente, sous l'intitulé « Dire, traduire, transporter », deux soirées de lecture consacrées à la poésie russe du XXe siècle et sa traduction.
La Fonderie, 2, rue de la Fonderie, 72 Le Mans. Le 21 janvier et le 18 février, 20 h 30. Tél. : 02-43-24-93-60. Entrée libre.

(Publicité)

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Rose pourpre du Caire
de Woody Allen, avec Mia Farrow, Jeff Daniels, Danny Aiello.
Américain, 1984 (1 h 25).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

SÉANCES SPÉCIALES

L'Apocalypse à l'auditorium du Louvre
Le 21 janvier : conférence « Apocalypse et antimillénarisme » par Yves Christe de l'université de Genève (18 heures) ; projection de *La Jetée* (1962) de Chris Marker et de *La Bombe* (1966) de Peter Watkins (20 h 30). Le 22 : *Hitler, un film d'Allemagne* (1977) de Hans Jürgen Syberberg (17 heures).
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre. Tél. : 01-40-20-54-55. 30 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Art des Indiens d'Amérique du Nord
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Du 21 janvier au 18 mars. Entrée libre.

Jean-Luc Vilmouth
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 21 janvier au 20 février. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Redjep Mitrovitsa, Anne Caillère...
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mo Créteil-Préfecture. Les 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29, 20 h 30 ; les 23 et 30, 15 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 130 F et 150 F.

Le Misanthrope
de Molière, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Denis Podalydès, Clotilde de Bayser...
Comédie-Française théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Du 21 janvier au 4 mars. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, 20 h 30 ; jeudi, 19 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. De 50 F à 160 F.

Angela Yoffe (piano)
Vadim Gluzman (violon)
Œuvres de Beethoven et Ravel.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er . Mo Châtelet. Le 21, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Doktor Faust
de Busoni. Dietrich Henschel (Doktor Faust), Kim Begley (Méphistophélès), Eva Jenis (la duchesse de Parme), Nikolai Andrej Schukkoff (le comte de Parme), Sorin Coliban (Wagner), Chœur du Châtelet, Orchestre philharmonique de Radio-France, Kent Nagano (direction), Pierre Strosser (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er . Mo Châtelet. Les 21, 24 et 27 janvier et les 2 et 5 février, 19 h 30 ; le 30, 17 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 585 F.

Quatuor Miami
Œuvres de Barber, Ginastera et Schubert.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Le 21, 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 130 F.

Prades aux Champs-Elysées
Soirée Mozart. Avec Olivier Charlier, Pierre Amoyal (violons), Gérard Caussé (alto), Jean-François Heisser, Brigitte Engerer (pianos), Arto Noras, François Salque (violoncelles), Quatuor Amati, Michel Lethiec (clarinette).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 21, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.

POM Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er . Mo Châtelet. Les 21 et 22, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Emmanuel Bex, Philip Catherine, Aldo Romano
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er . Mo Châtelet. Les 21 et 22, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88.

Orquesta Reve
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Le 21, 23 h 30. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

ANNULATIONS

Les Soirées de l'improvisation programmées du 21 au 29 janvier au Centre Pompidou, autour de l'exposition « Le Temps, vite », sont annulées et reportées à une date ultérieure. La programmation sera assurée à compter du 2 février à 20 h 30 avec le Quatuor Albrecht Knust.

DERNIERS JOURS

23 janvier :

Le Jardin planétaire
Parc de La Villette, Grande Halle, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 08-03-30-63-06. 45 F.

La Comtesse de Castiglione par elle-même
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. 30 F et 40 F.

LeMonde Job: WMQ2101--0032-0 WAS LMQ2101-32 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:28 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0414 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Au programme des cinq exécutions de la semaine au Texas : **Glen McGinnis,** *« meurtrier à l'âge de dix-dept ans »,* fils de prostituée, violé par son beau-père, et **Larry Robinson,** *« ancien malade mental »,* qui attend *« comme un petit enfant la venue du Père Noël ».*

■ *« Les condamnés à mort seront transférés dix jours avant leur exécution au niveau 3 de la prison d'Huntsville, privés de leurs objets personnels, mis à l'isolement, interdits de lecture, constamment fouillés, empêchés de dormir pour s'assurer qu'ils sont en vie »,* prévoit le nouveau règlement de l'administration pénitentiaire au Texas.

■ **Caroline, Zoe, Pom, Ann** et **Rosie,** cinq Britanniques, luttent actuellement contre des vents glacés pour atteindre le pôle Sud.

■ Depuis que des glaçons géants sont tombés du ciel en Espagne, les canulars se multiplient. *« Bientôt, chaque région aura son morceau de glace. Et demain, quelqu'un s'en prendra un sur la tête »,* s'inquiète **Javier Armentia,** directeur du planétarium de Pampelune.

■ Samedi 15 janvier, malgré les rassurants avis des sismologues, des milliers de Bucarestois ont fui la capitale pour se mettre à l'abri, paniqués par un illuminé, complice d'une chaîne privée, qui leur avait prédit un séisme dévastateur.

■ Les treize psychologues qui, pour soulager les *« souffrances »* des agents de la régie – 350 consultations en un an –, assurent une permanence dans les anciens locaux de recrutement de la RATP, peuvent aussi se déplacer *« sur ligne »* en cas d'urgence.

■ A un site Web plein de détails – *« Le contrôleur Lada n'est pas agressif, Tomas aime discuter, méfiez-vous de Pepa »* –, les resquilleurs tchèques des transports en commun préfèrent les courts messages de l'association Black Rider, diffusés par téléphone portable.

■ Grâce à des manuels d'informatique achetés en librairie, **Eric,** lycéen amoureux de **Crystal,** condamné à quinze mois de prison par un tribunal de Washington, était parvenu à afficher *« Crystal I love you »* sur les sites protégés de l'OTAN.

■ Mercredi 19 janvier, un site Internet du Massachusetts a mis en vente en pièces détachées le squelette d'un tyrannosaure trouvé, en 1992, dans le Dakota du Sud.

■ Un Patagon a découvert, dans le sud de l'Argentine, le fémur, long de deux mètres, du plus grand des dinosaures connus.

Christian Colombani

« Télérama » propose un palmarès des meilleurs films de 1999

L'hebdomadaire culturel, qui célèbre son cinquantième anniversaire, a demandé à ses lecteurs et à ses journalistes de dresser la liste des meilleurs longs métrages de l'année écoulée. Un grand gagnant : « Tout sur ma mère », de Pedro Almodovar

IL Y A cinquante ans, le dimanche 22 janvier 1950, paraissait le premier numéro de *Radio-Cinéma-Télévision, « hebdomadaire catholique des auditeurs et des spectateurs »,* qui devait devenir, dix ans plus tard, *Télérama* (abréviation de *Télé*vision-*Ra*dio-Ciné*ma*). A la « une » de ce premier numéro : une photo de l'actrice Danièle Delorme dans *La Cage aux filles*, de Maurice Cloche. L'objectif de la nouvelle publication : *« Guider le choix des auditeurs et des spectateurs, faire un véritable travail d'éducation populaire, contribuer ainsi à former une opinion publique qui exercera à son tour une influence sur la production des films ou des émissions. »*

Le 2 octobre 1960, c'est la comédienne Jean Seberg qui fait la « une » de l'hebdomadaire. Celui-ci prend le nom de *Télérama* et passe du noir et blanc à la couleur. *« Notre journal change de nom,* explique alors Georges Hourdin, directeur de la publication et l'un de ses fondateurs. *Il augmente le nombre de ses pages, prend des couleurs et consacre plus de place à la télévision (...). Ce que vous aimez dans notre journal : la rigueur morale, l'honnêteté intellectuelle, le souci de qualité, la légitime curiosité, le désir de formation et d'information, vous l'y retrouverez. »* En 1973, nouvelle étape : *Télérama* absorbe un hebdomadaire indépendant, *La Semaine radio-télé.* Il est désormais vendu en kiosque. Sans renier ses origines chrétiennes, il s'est laïcisé. En mars 1969, il a fêté son numéro 1000 avec, entre autres, un grand article sur le thème « Faut-il avoir peur de la télévision ? » et un entretien avec Rossellini. En mai 1988, il publie son numéro 2000. Il a, bien sûr, évolué avec le temps. Pour son cinquantième anniversaire, il s'offrira en mai une nouvelle formule, qui tentera, dit Marc Lecarpentier, son actuel directeur de la rédaction, de définir d'autres façons de parler de la culture sans se limiter à l'approche critique. La maquette sera refondue.

« UN CAS D'EXCEPTION »

En attendant les célébrations de cet anniversaire, qui auront lieu à l'automne, avec un peu de retard, *Télérama* propose, dans son numéro daté 15-21 janvier, un double palmarès des films qui ont marqué 1999, établi par les lecteurs, d'une part, et par la rédaction, de l'autre. Un gagnant commun réconcilie les deux jurys : *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar ; *« Un cas d'exception »,* souligne Jean-Claude Loiseau, responsable du service cinéma, puisque le treizième film du cinéaste espagnol est *« celui qui a déclenché le plus grand engouement public de sa carrière* [2 millions d'entrées rien qu'en France] *et un consensus critique sans précédent dès sa présentation – triomphale – au Festival de Cannes ».*

Viennent ensuite, pour les lecteurs de *Télérama*, *Rosetta*, de Luc et Jean-Pierre Dardenne, *Eyes Wide Shut*, de Stanley Kubrick, *Buena Vista Social Club*, de Wim Wenders, *Ça commence aujourd'hui*, de Bertrand Tavernier, *Kadosh*, d'Amos Gitaï, *Une histoire vraie*, de David Lynch, *Ghost Dog*, de Jim Jarmush, *Vénus Beauté (Institut)*, de Tonie Marshall, *Haut les cœurs !*, de Solveig Anspach ; et, pour la rédaction, *Voyages*, d'Emmanuel Finkiel, *Eyes Wide Shut*, *Rosetta*, *Fin août, début septembre*, d'Olivier Assayas, *Ghost Dog*, *Adieu, plancher des vaches*, d'Otar Iosseliani, *Le Vent de la nuit*, de Philippe Garrel, *Kadosh* et *Babe, le cochon dans la ville*, de George Miller. Les lecteurs sont donc d'accord avec la rédaction, le classement mis à part, sur cinq des dix films placés en tête. Une bonne façon d'affirmer à la fois leur fidélité et leur esprit d'indépendance.

Thomas Ferenczi

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ L'arrêt de la procédure du Congrès a très certainement amorti le choc politique institutionnel qu'aurait entraîné son échec public. Mais cet ajournement *sine die* constitue, malgré tout, un séisme dont on n'a pas fini d'évaluer les dégâts. Sans doute, le premier ministre et la garde des sceaux ont-ils affirmé, hier, la volonté du gouvernement de poursuivre l'œuvre entreprise. Sans doute, à droite, des voix se sont-elles élevées pour souhaiter la reprise du dialogue et un Congrès dans quelques mois. Mais qui peut encore croire à ce scénario rose ? (...) Le climat qui a entouré la décision d'annulation du Congrès illustre tout à fait la méfiance et l'état d'hostilité ouverte entre l'Elysée et Matignon. On a, cette fois encore, échappé à l'incident institutionnel, mais on peut se demander si on l'évitera longtemps. C'est clair, cette crise et l'évolution qu'elle amorce vont avoir un coût en terme d'opinion.

RTL
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac n'est pas responsable de l'enlisement de la réforme de la justice. Ce sont les parlementaires de droite qui sont les coupables. Dans cette affaire, le président de la République s'est montré loyal. Il voulait cette réforme, dont il comptait bien faire le symbole de sa volonté de modernisation de la société. (...) Dès que les conditions ont été remplies, il a convoqué le Congrès, et il l'a fait pour que le texte soit adopté. Lorsqu'il a constaté que la droite refusait de le suivre, il a préféré reporter le Congrès plutôt que d'enterrer définitivement la réforme. Il n'a donc à aucun moment manqué de cohérence.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Alors que la scène officielle de la France voit défiler, dans un ballet d'ombres dérisoires, des élites surchauffées par leurs arrière-pensées, leurs manœuvres et leurs calendriers, le pays panse ses plaies. Tandis que le « microcosme » s'énerve autour du « paritarisme » à l'agonie ou des embûches à la réforme de la justice, dans le silence, la solidarité des anonymes est à l'œuvre partout. Tandis que rebondit le feuilleton haletant de la cohabitation au plus haut de l'exécutif, l'autre cohabitation, sur le terrain, entre les victimes des catastrophes et ceux qui ont été un peu moins touchés, fait la preuve de son efficacité et de son ampleur. (...) Les bénévoles de l'après-désastre ont donné, et donnent encore, une magistrale leçon de solidarité. Une solidarité massive, tranquille, faite de milliers de gestes privés ou collectifs, de milliers d'initiatives, visibles ou discrètes, où l'imagination le dispute au désintéressement.

THE WALL STREET JOURNAL

■ Si vous êtes un tyran du Moyen-Orient déterminé à acquérir l'arme nucléaire, vous pouvez obtenir presque tout ce que vous voulez, de vos laquais, de votre population, et, à ce qu'il semble maintenant, du Conseil de sécurité des Nations unies. C'est en tout cas ce qui apparaît après que la France s'est alliée à la Russie et à la Chine pour rejeter le nom de Rolf Ekeus, choisi par Kofi Annan pour diriger une nouvelle équipe d'inspecteurs de l'ONU en Irak.

www. marianne-village.fr

Discours prêts à l'emploi et conseils sur mesure pour les maires des petites communes

CÉRÉMONIE du 11 novembre, lancement du club de supporteurs de l'équipe cycliste, congrès départemental des joueurs de pétanque, inauguration d'une fontaine publique, départ en retraite du garde champêtre : le site Marianne Village propose aux élus en mal d'inspiration près de 500 discours prêts à l'emploi. Jean-Charles Bossard, patron de la société Marianne Village, filiale du groupe BNP-Paribas, vise en priorité les maires des communes de moins de 20 000 habitants : *« Ils continuent en général à exercer un métier parallèlement à leur mandat, et n'ont pas de directeur de cabinet pour leur écrire leur discours. Or, il n'est pas rare qu'ils soient amenés à prononcer plus de cinq discours par semaine. »* Une centaine de textes sont mis à disposition gratuitement, les autres coûtent 50 francs pour trois pages, ce qui représente une allocution de quinze minutes : *« Pour certains discours comme le bilan à mi-mandat ou l'orientation budgétaire, nous proposons des variantes qui prennent en compte la coloration politique de l'élu. »* On peut aussi commander des textes sur mesure, qui sont adressés sous quarante-huit heures et facturés 250 francs : *« Il suffit de préciser le thème et les circonstances particulières. »* A ce jour, 3 000 discours ont déjà été téléchargés.

Marianne Village propose également une série de services et de documents destinés à aider les élus locaux à bien administrer leur commune. Les maires qui ne disposent pas de conseillers spécialisés dans un domaine particulier peuvent lancer un SOS sur les forums de discussion du site ou recourir au réseau d'experts de Marianne Village. Moyennant 250 francs, des spécialistes de la fiscalité, des formalités administratives ou de la gestion des budgets publics leur répondent par courrier électronique : *« Nous proposons par exemple une aide aux maires qui doivent acheter un chasse-neige ou un corbillard municipal, et qui ne sont pas familiers avec le code des marchés publics. »*

Par ailleurs, les petites communes en quête de visibilité bénéficient d'une aide en ligne pour construire leur propre site : *« C'est un service gratuit. Nous demandons simplement que la création du site soit approuvée par le conseil municipal. »* Enfin, Marianne Village vient de se doter d'un car-régie vidéo afin de tourner et de diffuser sur le Web des témoignages d'élus de toute la France sur des sujets aussi divers que le traitement des déchets ou la politique culturelle locale.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

HAUT DÉBIT

■ Monaco Telecom, Cegetel et AOL-France ont lancé, jeudi 13 janvier, une expérimentation d'accès Internet à haut débit utilisant la nouvelle technologie ADSL, auprès de 500 usagers de la Principauté (particuliers et entreprises). Les ordinateurs des utilisateurs seront équipés d'un logiciel spécial (Netmeter), qui enregistrera des informations (sites visités, durée de consultation, etc.) et les transmettra automatiquement à la société de mesure d'audience Netvalue. Les données seront traitées de façon non nominative.

AUTOMOBILE

■ Le fabricant automobile américain General Motors a ouvert un service de vente directe sur Internet. Il compte ainsi augmenter ses ventes de 1 % à 2 %. GM prépare également un site à l'intention des clients souhaitant commander des voitures et des camions sur mesure, et va renforcer son service BuyPower, permettant aux internautes de connaître l'état des stocks chez les concessionnaires de leur région, et de faire des demandes de crédit. Mitsubishi Motors a aussi annoncé l'ouverture d'un site de vente pour le marché américain. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Acte de contrition

par Alain Rollat

LA RELIGION est un sujet tabou qui vaut la Saint-Barthélemy au chroniqueur qui croit malin de s'y aventurer déguisé en évangéliste. On ne peut pas dire, par exemple, que l'Eglise catholique ferait mieux d'autoriser le mariage des prêtres, plutôt que de s'accommoder de l'hypocrisie (*Le Monde* du 11 janvier), sans être voué aux gémonies.

Tel lecteur vous taxe de préjugés : *« Il n'aurait pas dû vous échapper que le célibat des prêtres est une obligation à laquelle le prêtre s'engage librement. Cette "logique" vous est sans doute étrangère, mais est-ce une raison suffisante pour la disqualifier, lui dénier toute légitimité parce que les présupposés qui la fondent ne sont pas les vôtres ? »* Tel autre vous reproche d'avoir eu l'encensoir trop tiède pour l'évêque de Moulins : *« Pour une fois qu'un évêque avait l'audace de dire que la sainte Eglise offre le célibat sacerdotal à ses prêtres comme une grâce... Pour une fois qu'un évêque magnifiait le célibat plutôt que de le trimballer comme un poids... On respirait un peu d'air pur, ce qui nous change des miasmes ambiants que vous véhiculez... »*

Certains vous accusent même d'anticléricalisme primaire : *« Vous n'avez pas le cœur d'opérer la moindre distinction, exactement comme les racistes de jadis. Ces curés, tous des salauds, menteurs, farceurs ! Juifs, donc coupables ; curés, donc coupables ! J'ai du célibat ecclésiastique une expérience plus haute et plus profonde que vous. Votre articulet est une brève de comptoir, méchanceté de fuyard qui se débine devant la horde... »*

Nous ne dirons donc que du bien, c'est juré, de « Louis Page », le jeune prêtre qui remplace « L'Instit », ces temps-ci, le mercredi soir, sur France 2. Ce curé-là n'inspire que de la sympathie. Il a tout pour plaire aux gens de cœur. Le sac à dos qu'il promène sur le chemin de Compostelle n'est pas un sac à prêchi-prêcha. Ce pèlerin sans soutane fait la morale comme il prie : sans ostentation. Il ne se permet pas de juger les autres. Il aime vraiment son prochain comme soi-même. Ce mercredi, par exemple, il aimait beaucoup les Gitans, voués par les préjugés pharisiens à la marginalité des parkings sauvages.

Si les scénaristes de cette nouvelle série ne le dévoient pas, ce « Louis Page » fera, comme « L'Instit », un parfait héros récurrent. Digne d'une série culte ! Il donne une si belle image de l'Eglise catholique que, de l'aveu de son interprète, Frédéric Van Den Driessche, excellent dans ce rôle, *« il n'a pas de sexualité »* afin d'*« exclure les situations ambiguës ».* Nous ne dirons donc pas qu'on dirait presque un enfant de chœur.

LeMonde Job: WMQ2101--0033-0 WAS LMQ2101-33 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0415 Lcp:700 CMYK

JEUDI 20 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Objectif Lune... trente ans après. **Forum Planète**
22.00 Quand l'homme vit en harmonie avec la nature. **Forum Planète**
22.25 Nations ou nationalismes ? Avec Jean Daniel. **Arte**
23.00 Boxe, derrière les gants. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Devon ; Big Red ; Muriel Robin ; Philippe Starck. **Canal+**
20.00 Les Défilés haute couture. Printemps-Eté 2000 : Christian Lacroix. **Paris Première**
20.05 Temps présent. Les petits secrets du grand magasin ; Mérite : le salaire de la peur. **TSR**
20.55 Envoyé spécial. Atlanta, la cité des femmes ; Russie, la prison des ripoux ; La bataille des robots ; *P.-s.* : Les serviteurs de Dieu. **France 2**
23.05 Comme au cinéma. L'écran et les petits. **France 2**
23.25 Prise directe. En direct. **France 3**
23.55 Le Club. Claude Chabrol. **Ciné Classics**
0.35 Saga-Cités. Barcelonetta. **France 3**

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. Les Maldives. **Arte**
19.15 Hitler-Staline, liaisons dangereuses. [3/3]. L'affrontement. **Histoire**
19.35 Vatican. [3/5]. Paul VI et la pilule. **Odyssée**
20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba. **Arte**
20.30 Vertical. [6/6]. La bonne formule. **Planète**
20.40 Thema. Nations ou nationalismes ? **Arte**
21.05 Les Grands Jours du siècle. [3/14]. La montée du fascisme. **TV 5**
21.25 Apollo 17, derniers pas sur la Lune. **Planète**
22.45 Les Churchill. [1/3]. Aristocrate et aventurier. **Odyssée**
23.05 Perspectives américaines. [3/8]. A la conquête de l'Ouest. **Planète**
0.35 Les Celtes. [2/6]. La naissance des nations. **Histoire**
1.00 On vous parle de Flins. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue masculine : Cholet - Real Madrid. **Eurosport**
20.30 Volley-ball. Coupe des coupes : Cannes - Kharkov. **Pathé Sport**
1.15 Tennis. Open d'Australie. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Rostropovitch interprète Bach. Enregistré en 1994. **Mezzo**
21.00 « La Truite », de Franz Schubert. Avec Pascal Godart, piano ; Bernard Cazauran, contrebasse ; le Quatuor Auer. **Muzzik**
22.15 Best of jazz 1. Montreux 1994. **Muzzik**
22.35 Beethoven. *Sonate n° 8 en ut mineur.* Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
22.50 Abbado interprète Brahms. Avec Barbara Bonney, soprano ; Bryn Terfel, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Paris Première**
23.15 Don Giovanni. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre du Ferrara Opera House de Rome, dir. Claudio Abbado. **Muzzik**
23.55 Dvorak. *Symphonie du Nouveau Monde.* Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Libor Pesek. **Mezzo**
0.40 Dvorak. *Danse slave n° 8.* Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.45 Le Scorpion. D. Graf. **13ème RUE**
20.55 Les Armes de la passion. Charles Jarrott. **TMC**
22.20 Ils n'avaient pas rendez-vous. Maurice Dugowson. **Festival**
22.40 Virus en plein vol. John Bradshaw. O. **TF 1**
0.00 Adieu la vie. Maurice Dugowson. **Festival**

SÉRIES

20.50 Les Cordier, juge et flic. Le Crime d'à côté. **TF 1**
22.45 Le Caméléon. [1 et 2/2]. Réunion de famille (v.o.). **Série Club**
1.25 New York Police Blues. Le secret de M. Roberts (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

19.00 Affreux, sales et méchants ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1976, 115 min) O. **Cinéfaz**
19.30 Courage, fuyons ■ ■ Yves Robert (France, 1979, 100 min). **Cinétoile**
20.30 Le Bel Antonio ■ ■ Mauro Bolognini (It., 1960, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
20.30 Tess ■ ■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, 165 min). **Ciné Cinémas 2**
20.50 Descente aux enfers ■ ■ Francis Girod (France, 1986, 85 min) O. **Téva**
21.00 Ratboy ■ ■ Sondra Locke (Etats-Unis, 1986, 110 min). **Cinéstar 2**
21.10 Nous irons tous au paradis ■ ■ Yves Robert (France, 1977, 115 min). **Cinétoile**
22.05 La Ragazza ■ ■ Luigi Comencini (Fr. - It., 1963, N., 110 min). **Ciné Classics**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.35 Le Guet-apens ■ ■ **Sam Peckinpah. Avec Steve McQueen, Ali MacGraw** (Etats-Unis, 1972, v.o., 120 min). **Canal Jimmy**
0.15 Frankenstein s'est échappé ■ ■ Terence Fisher (GB, 1957, v.o., 80 min). **Ciné Cinémas 3**
1.00 Dead Man ■ ■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N., v.o., 120 min) O. **Arte**
1.15 Au pays des Juliets ■ ■ Mehdi Charef (France, 1991, 95 min). **Cinéstar 2**
2.10 Lucky Luciano ■ ■ Francesco Rosi (France - Italie, 1973, 110 min). **Cinéfaz**
2.40 Le Samouraï ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1967, 100 min). **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Cordier, juge et flic. Le Crime d'à côté.
22.40 Made in America. Virus en plein vol. Téléfilm. John Bradshaw O.
0.20 Culture !

FRANCE 2

17.55 Friends.
18.25 Nash Bridges.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. Atlanta, la cité des femmes. Russie, la prison des ripoux. La bataille des robots. *Post-scriptum :* Les serviteurs de Dieu.
23.05 Comme au cinéma. L'écran et les petits.
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la. Génération 2000.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.51 Consomag.
21.05 Le Mur de l'Atlantique Film. Marcel Camus.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Prise directe.
0.35 Saga-Cités. Barcelonetta.
1.00 Espace francophone. Spécial cinéma des Caraïbes.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Arnaques, crimes et botanique Film. Guy Ritchie. O.
22.20 La Dame de Windsor Film. John Madden (v.o.) ✪.
0.15 La Faille Film. Marion Hänsel O.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Les Maldives.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba.
20.40 Thema. Nations ou nationalismes ? **20.45** 1991, l'année de toutes les nations. **21.30** La Nation arabe, mythe ou réalité ? **22.25** Nations ou nationalismes ?
23.05 Before the Rain Film. Milcho Manchevski (v.o.).
1.00 Dead Man ■ ■ Film. Jim Jarmusch (v.o.) O.

M 6

18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.20 Susan !
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 La voie est libre Film. Stéphane Clavier ✪.
22.30 La Possession. Film. Peter Svatek ✪.
0.15 Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Portrait de la chanteuse erythréenne Feytinga. Nasima, chant arabo-andalou d'Alger.
21.30 Fiction. L'invention du monde 7. Mon Panama ou l'aventure de mes oncles.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Dominique Sigaud.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Mozart, concertos et sérénades. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Vasili Sinaïski ; Œuvres de Mendelssohn, Mozart, Beethoven.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quatuor* op. 33 n° 3, de Haydn, par le Quatuor Mosaïques. **20.40** Schumann et Mendelssohn. Œuvres de Schumann, Mendelssohn, Bach.
22.38 Les Soirées (suite). Œuvres de Ligeti, Harvey, Boulez.

TELÉVISION

ARTE

20.40 Thema : Nations ou nationalismes ?
Proposée par Jean Daniel, cette soirée thématique s'interroge sur la montée des nationalismes, en Europe et au Moyen-Orient. Deux documentaires, *1991, l'Année de toutes les nations*, d'Alain Ferrari et Jean Daniel, et *La Nation arabe, mythe ou réalité*, de Pierre Abramovici et Jean Daniel, suivis du film *Before the Rain*, de Milcho Manchevski. Débat à 22.15.

CANAL JIMMY

22.35 Le Guet-Apens ■ ■
Afin de sortir de prison son mari, Doc, Carol McCoy doit accepter l'aide et les exigences d'un avocat véreux. Pour celui-ci, Doc va diriger le cambriolage d'une banque. Embrouilles et trahisons se succèdent. Cette adaptation du roman de Jim Thompson *Le Lien conjugal* est un hommage aux grands films hollywoodiens. Ali McGraw est ici autrement intéressante qu'en héroïne de *Love Story*. En v.o.

RADIO CLASSIQUE

22.38 Académies musicales de Saintes
Ouverture de la radio sur la musique du présent avec la retransmission d'un concert enregistré en juillet 1999. Les *Dix Pièces pour quintette à vent*, le *Concerto pour piano* et le *Concerto pour violoncelle* de Ligeti ; *Death of Light/Light of Death* de Harvey ; enfin, *Dérive 1* de Pierre Boulez, œuvre récente, avec piano principal, de la musique légère bien comprise.

VENDREDI 21 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 C'est la mer qui prend l'homme. Invités : Mario Castelli ; Michèle Dema ; Jean-Marc Jouillé ; Edwige Signorelli. **Forum**
21.10 Imbert/Julliard. **LCI**
22.00 Il était une fois... les grands-mères. Invités : Paula Jacques ; Nancy de la Perrière ; Christiane Collange ; Claude Nachin ; Anne-Lise Moulin. **Forum**
23.00 Théâtre, jouons l'absurde. Invités : Robert Abirached ; Tsilla Chelton ; Sylvain Dhomme ; Armelle Héliot ; Pierre Pradinas. **Forum**

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école : Ecoles privées britanniques. **La Cinquième**
16.55 Le Club. Invité : Claude Chabrol. **Ciné Classics**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Michel Serrault ; Rico ; Patrick Grainville ; Alain Chamfort. **Canal +**
19.00 Tracks. No respect : Aux chiens. Tribal : Anti-OMG. Dream : Robert Moog. Vibration : Art de squatter. Backstage : Shanghai. Futur : Hollywood numérique. Live : Deus. **Arte**
20.00 Les Défilés haute couture. Best of. **Paris Première**
20.05 C'est la vie. Harcèlement sexuel : l'enfer au boulot. **TSR**
21.00 Thalassa. Trahison sur commandes. **France 3**
21.00 Recto verso. Invité : Jean-Pierre Marielle. **Paris Première**
21.05 Top bab. Invité : Don Allan Pennebaker. **Canal Jimmy**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.10 Faut pas rêver. Espagne : Les petits bookmakers. France : Théâtre d'hiver. Kamtchatka : La fête des Koriaks. Invité : Michel Pascal. **France 3**
22.15 Le Moment de vérité. **RTBF 1**
22.50 L'Invité de l'économie. **LCI**
22.55 Bouillon de culture. Les recettes des best-sellers. Invités : Marc Lévy ; Max Gallo ; Jo Soares ; Jacques Tardi et Daniel Pennac ; Dai Sijie. **France 2**
23.00 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
23.10 Sans aucun doute. Ils ont trahi ma confiance. **TF 1**
23.30 Carré noir. Leçons de ténèbres. **RTBF 1**

DOCUMENTAIRES

18.25 Le Monde des animaux. L'Hippopotame. **La Cinquième**
19.05 Panoramas du monde. La Norvège, sous la protection de la mer. **Odyssée**
20.00 De Broadway à Hollywood, aller-retour. **Muzzik**
20.15 Monastères de Moldavie. [1er volet]. Les églises de Voronetz et Arbore. **Arte**
20.30 Canal Zone. [1/2]. **Planète**
21.00 Les Celtes. [3/6]. Une trinité païenne. **Histoire**
21.55 Don't Look Back. **Canal Jimmy**
22.00 La Guerre de Corée. [3/4]. L'étau chinois (novembre 1950-avril 1951). **Histoire**
22.05 Mary Pickford, la petite fiancée de l'Amérique. **Odyssée**
22.35 Imragen ! Imragen ! **Planète**
23.00 Vertical. [6/6]. La bonne formule. **Planète**
23.00 Vatican. [3/5]. Paul VI et la pilule. **Odyssée**
23.45 Soldats des mers. **Histoire**
23.45 Danube 4, les débordements du fleuve. **TMC**
23.55 La Camargue. **Odyssée**
0.40 Apollo 17, derniers pas sur la Lune. **Planète**
0.40 Les Ateliers du rêve. [3/6]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

16.30 Handball. Championnat d'Europe. France - Norvège. **Pathé Sport**
20.00 Football. Coupe de France (32e de finale) : Rennes - Châteauroux. **Eurosport**
21.30 Boxe. Championnat de France. Poids mi-lourds : Amrane - Michel. **Pathé Sport**
1.30 Tennis. Internationaux d'Australie (6e jour). **Eurosport**

DANSE

21.00 Fall River Legend. Ballet. Chorégraphie d'Agnes DeMille. Par le Dance Theatre of Harlem. **Mezzo**

MUSIQUE

19.35 Don Quichotte, de Strauss. Avec M. Rostropovitch, violoncelle ; Ulrich Koch, alto. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
21.00 Marciac Sweet 99. Lors du Festival de jazz. **Muzzik**
23.00 Don Giovanni. Mise en scène de Michael Hampe. Par l'Orchestre de l'Opéra de Cologne, dir. James Conlon. **Paris Première**
23.00 Franz Schubert dirigé par Sylvain Cambreling. Avec Juliane Banse, soprano ; Hermine May, alto ; Deon Van der Walt, ténor ; Hermann Prey, basse. Par l'Orchestre symphonique du NDR et le Chœur du NDR. **Mezzo**
23.25 Rachmaninov Centenary Concert. Lors du festival des Proms de la BBC, en 1973. Par le London Symphony Orchestra et le Chœur du London Symphony Orchestra, dir. André Previn. **Muzzik**
23.35 John Lee Hooker & Friends. Au Sweet Water Mill Valley, aux Etats-Unis, en 1992. **Canal Jimmy**
0.15 Concerto n° 1 pour piano et orchestre, de Rachmaninov. Avec Victoria Postnikova, piano. Par le Great Symphony Orchestra de Gosteleradio, dir. Guennadi Rojdestvenski. **Muzzik**

THÉÂTRE

17.50 Richard II. Drame de Shakespeare. **Histoire**
20.30 Le Voyage de monsieur Perrichon. Pièce d'Eugène Labiche. Mise en scène de J.-L. Moreau. **Festival**

VARIÉTÉS

22.15 Tapis rouge Jean-Marie Bigard. **TV 5**
0.25 Souvenir. Eddy Mitchell. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

18.50 L'Ombre d'un doute. Karen Arthur. **Ciné Cinémas**
19.50 Un chenapan au Far West. Bob Clark. **Disney Channel**
20.40 Images de l'au-delà. Sam Pillsbury. **RTL 9**
20.45 Tout pour maman. Hermine Huntgeburth. **Arte**
20.55 Le Pyromane. Carlo Rola. O. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

1.25 Histoires courtes. *Journal.* Sébastien Laudenbach. *23, rue des martyrs.* Luc Perez. ✪. **France 2**

SÉRIES

18.00 Friends. Celui qui pète les plombs. **France 2**
19.30 Mission impossible. Elections à Valeria. **Série Club**
20.45 Twin Peaks. Episode pilote. **Série Club**
20.45 First Wave. L'appel du cœur. **13ème RUE**
20.55 Dossier, disparus. Frère Jérôme. Cédric. **France 2**
22.15 Le Damné. Lovers (v.o.). O. **Série Club**
22.30 I Love Lucy. The Benefit (v.o.). **Téva**
22.35 X-Files. L'homme à la cigarette. Sanguinarium. ✪. **M 6**
23.15 St Elsewhere. Samuels et l'enfant. [1/2]. La maladie du légionnaire. **Téva**

FILMS

14.05 Le Samouraï ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1967, 100 min). **Ciné Cinémas 2**
15.10 La Piste de Santa Fé ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1940, N., 105 min). **Ciné Classics**
16.00 Frankenstein s'est échappé ■ ■ Terence Fisher (GB, 1957, v.o., 85 min). **Ciné Cinémas 3**
21.00 Opening Night ■ ■ ■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1978, v.o., 130 min). **Cinétoile**
21.00 Twin Town ■ ■ Kevin Allen (Grande-Bretagne, 1998, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
21.00 Capitaine téméraire ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.o., 105 min). **Ciné Cinémas 3**
21.00 Les Affranchis ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.o., 150 min). **Cinéfaz**

CINÉ CLASSICS

22.00 Le Désert de la peur ■ ■ **Raoul Walsh. Avec Kirck Douglas, Virginia Mayo** (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
22.35 La Force d'un destin ■ ■ Hector Babenco (Etats-Unis, 1987, 145 min). **Cinéstar 1**
22.40 Le Cirque du docteur Lao ■ ■ George Pal (Etats-Unis, 1964, 100 min) ✪. **Canal + Vert**
23.10 Un éléphant ça trompe énormément ■ ■ Yves Robert (France, 1976, 105 min). **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

23.30 Mean Streets ■ ■ **Martin Scorsese. Avec Robert De Niro, Harvey Keitel** (Etats-Unis, 1973, v.o., 110 min). **Cinéfaz**
0.50 L'Empire du soleil ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min). **Ciné Cinémas 2**
0.55 Et pour quelques dollars de plus ■ ■ Sergio Leone (Italie, 1965, v.o., 130 min). **Cinétoile**
1.05 La Ragazza ■ ■ Luigi Comencini (France - Italie, 1963, N., 110 min). **Ciné Classics**
2.30 Calme blanc ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, v.o., 90 min). **Cinéstar 2**
3.05 Faces ■ ■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 125 min). **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Arabesque.
15.40 Magnum.
16.40 Sunset Beach.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute. Ils ont trahi ma confiance.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.
16.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.45 **Un livre, des livres.**
17.25 Cap des Pins.
18.00 Friends.
18.25 Nash Bridges.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Dossier, disparus. Frère Jérôme. Cédric.
22.55 Bouillon de culture. Les recettes des best-sellers.
0.15 Journal, Météo.
1.25 Histoires courtes. *Journal.* Sébastien Laudenbach. **1.35** *23, rue des martyrs.* Luc Perez ✪.

FRANCE 3

14.40 Les Ailes de l'amour. Téléfilm. Lloyd Kramer.
16.10 Les Zinzins de l'espace.
16.35 Les Minikeums.
17.40 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.38 Le Journal du Dakar.
21.00 Thalassa. Trahison sur commandes.
22.10 Faut pas rêver. Espagne : Les petits bookmakers. France : Théâtre d'hiver. Kamtchatka : La fête des Koriaks.
23.10 Météo, Soir 3.
23.25 Dobermann. Film. Jan Kounen ✪.
1.20 3 x + net.

CANAL +

15.45 Le Journal du cinéma.
15.50 Les Couloirs du temps, les visiteurs 2 Film. Jean-Marie Poiré ✪.
▶ En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi. Les ostréiculteurs de Bouin. Chamouillac. Les Robins des Bois. Free Ride Chicherit. Carte blanche à Rona Hartner.
18.20 Nulle part ailleurs.
19.05 Le Journal du sport.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Les Parasites Film. Philippe de Chauveron ✪.
22.30 Sphère. Film. Barry Levinson ✪.
0.40 South Park.
1.00 Seinfeld.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Ecoles privées britanniques.
16.00 A l'école hôtelière. [3/4].
16.30 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
17.25 100 % question.
17.55 Côté Cinquième : Côté week-end.
18.20 Météo.
18.25 Le Monde des animaux.
18.56 C'est quoi la France ?
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Monastères de Moldavie.
20.45 Tout pour maman. Téléfilm. Hermine Huntgeburth.
22.15 Grand format. Atomic café.
23.40 Les Filles Film. Ildiko Szabo (v.o.).
1.15 Le Dessous des cartes. Le retour de l'Inca.

M 6

15.10 Models Inc.
16.05 M comme musique.
17.40 Les Bédés de M 6.
18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.20 Susan !
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info.
20.55 Le Pyromane. Téléfilm. Carlo Rola O.
22.35 X-Files : L'Intégrale. L'homme à la cigarette. **23.25** Sanguinarium ✪.
0.20 Cracker. Un jour les lemmings voleront O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Saint-Laurent rive sud.
20.30 Black and Blue.
21.30 Fiction 30. L'invention du monde 8.
22.10 Multipistes. La création contemporaine en France.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Christian Arming : *Symphonie* n° 70, de Haydn.
22.30 Alla breve. Œuvre de Couson.
22.45 Jazz-Club. A Paris, au Petit Opportun. *La Cricca* d'Umberto, avec Umberto Pagnini, Claude Egea, Eric Seva.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Glinka ; Donizetti. **20.40** Charles Munch, chef d'orchestre. Œuvres de Saint-Saëns, Debussy, Ravel, Honegger, Dutilleux.
22.40 Katcheï l'immortel. Opéra de Rimski-Korsakov. Par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev.

TELÉVISION

LA CINQUIÈME

18.55 C'est quoi la France ?
La chaîne du savoir dresse un état des lieux de la France, à l'aube du troisième millénaire. Premier volet de l'opération « Enquête sur la France », cette série se présente sous la forme de modules courts (deux minutes trente chacun). Des hommes et des femmes d'âge, d'origine et de milieu divers donnent leur définition de la France et parlent de la nature du lien avec le pays où ils vivent.

CINÉ CLASSICS

22.00 Le Désert de la peur ■ ■
A une bataille près, ce western, presque entièrement tourné en imposants décors naturels, n'est pas vraiment spectaculaire. Il est construit sur les rapports et les retournements psychologiques des personnages. On n'est pas si loin de *La Vallée de la peur*, western freudien du même réalisateur, Raoul Walsh. Un film insolite, avec Kirk Douglas, qui apparaît comme hanté. En v.o.

CINÉ CINÉMAS 2

0.50 L'Empire du soleil ■ ■
En 1941, après Pearl Harbour, les Japonais investissent la concession internationale de Shanghaï. Un garçon anglais de douze ans, séparé de ses parents, est enfermé dans un camp avec un soldat américain qui lui apprend à survivre. Adaptation d'un roman autobiographique de J.G. Ballard, écrivain de science-fiction. Spielberg décrit un monde qui s'écroule. Un film émouvant et spectaculaire.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
O Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ2101--0034-0 WAS LMQ2101-34 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 27Fap:100 N°:0416 Lcp:700 CMYK

Le Monde

VENDREDI 21 JANVIER 2000

Jacques Chirac demande des comptes sur le financement des 35 heures

Le président de la République a promulgué la loi Aubry

AU BEAU MILIEU de la polémique sur la réforme de la justice, les 35 heures ont, de nouveau, fourni l'occasion à Jacques Chirac de décocher ses flèches contre le gouvernement. Mercredi 19 janvier, le président de la République a promulgué la seconde loi sur la réduction du temps de travail *« dans toutes celles de ses dispositions qui n'ont pas été jugées contraires à la Constitution »*... tout en comptant les sous.

« Cette décision juridictionnelle, a déclaré le chef de l'Etat devant les présidents des conseils économiques et sociaux régionaux reçus à l'Elysée, *affecte les conditions de l'équilibre financier de la Sécurité sociale que le Parlement vient de déterminer. Pour que les droits du Parlement soient pleinement respectés, je souhaite qu'une loi de financement rectificative lui soit soumises dans les meilleurs délais »*. Il *« a raison »* a aussitôt réagi, dans un communiqué, le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré. Pour M. Chirac, une loi rectificative s'impose après la décision prise par le Conseil constitutionnel d'annuler la taxe de 10 % sur les heures supplémentaires que le gouvernement avait prévu de prélever dans les entreprises restées à 39 heures (*Le Monde* du 15 janvier).

Cette taxe, estimée à 7 milliards en 2000, avait été inventée après le refus, unanime, du patronat et des syndicats de mettre à contribution les organismes sociaux comme le régime d'assurance-chômage, l'Unedic. Elle devait servir à financer en partie les allègements de charges accordés aux entreprises qui réduisent leur temps de travail. Un fonds a été créé pour cela dans le budget de la « Sécu » qui supporte l'architecture financière des 35 heures.

> « Les comptes publics sont plutôt bien gérés. Ce n'est pas à l'opposition de nous donner des leçons », fustige l'entourage de Mme Aubry

« L'équilibre de la Sécurité sociale ne sera en rien affecté », réplique, agacé, le cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry qui rappelle que l'obligation d'équilibrer ce fonds est inscrite dans la loi. *« M. Chirac ne connaît pas bien les ordonnances Juppé* [à l'origine des lois de financement de la sécurité sociale]. *Une loi rectificative, ou même un collectif budgétaire, ne sont pas nécessaires. Il faudrait pour cela qu'il y a ait de nouvelles recettes ou de nouvelles dépenses »*, ironise l'entourage de Mme Aubry. Le fonds sera donc équilibré d'une autre façon. Selon le ministère, les heures supplémentaires étant soumises au versement des cotisations sociales, à la différence de la contribution, ce sont 5 milliards et non 7 qui manquent à l'appel.

Et encore, cette facture devrait-elle être fortement réduite. Bercy estime que le rendement des taxes sur les alcools, les tabacs, et sur les activités polluantes (la TGAP), compte tenu de la bonne tenue de l'économie, devrait être bien meilleur que les estimations faites au moment de la rédaction, cet été, de la loi. Il suffirait donc de trouver quelque 2 milliards pour boucler le dispositif. Le ministère de Mme Aubry compte « racler ses fonds de tiroir » et faire des économies là où c'est possible. *« Les comptes publics sont plutôt bien gérés aujourd'hui. Ce n'est pas à l'opposition de nous donner des leçons »*, fustige l'entourage de la ministre.

M. Chirac n'a pas seulement tenté de raviver la polémique sur le dispositif financier des 35 heures. Il a également tenu à rappeler *« toute l'importance »* qu'il *« attache au dialogue social »*, comme il l'avait déjà fait une première fois, le 6 janvier. *« Nos compatriotes sont las des systèmes centralisés, des organisations pyramidales, des démarches d'autorité (...) C'est au niveau régional et local que les bonnes décisions se prendront, ou par accord entre les partenaires sociaux »*, a-t-il déclaré. De ce point de vue, le Medef n'en finit pas de recevoir les encouragements élyséens.

Isabelle Mandraud

L'anaconda bleu *par Pierre Georges*

ENFANTS, tendez vos rouges tabliers, il tombe des cybernouvelles. Sans arrêt, partout, en une virtuelle avalanche. Tenez, à l'instant, sur l'ordinateur qui nous sert de porte-avions multimédiatique, d'auditorium, de machine à écrire, façon frappe gendarmesque à deux doigts, d'inépuisable moulin à dépêches, à e-mails, à messages de sommation internes et auquel il ne manque plus guère qu'une cafetière intégrée pour s'y assigner définitivement à résidence, donc sur cette prodigieuse machine pour les fous volants de la céleste toile arrive, derechef, cyberDieu.

Une radio chrétienne de Londres, Premier Christian Radio, a lancé sur Internet, ce qu'elle revendique être le premier confessionnal en ligne. Cela s'appelle The Confessor. Et que propose ce bon père Logiciel ? *« Une occasion de se repentir et de se confesser »* assurant que *« par la grâce de Dieu, le temps passé sur le site aura de vraies conséquences apaisantes »*.

Donc, internautes qui croyez au ciel, à genoux sur votre priecyber-Dieu ! Le site, *www. theconfessor. co. uk,* offre le choix. Soit la confession-type, basique, généraliste et tous terrains, pour le pécheur lambda. Soit, si le cas est plus douloureux, échappant au canon des fautes habituellement recensées, un espace libre à remplir soi-même de ses propres péchés, dont le contenu n'est envoyé nulle part, inscrit nulle part, sinon sur le disque dur du Créateur. *« Tout se passe entre vous et Dieu et votre vie privée est totalement respectée »,* affirme Peter Kerridge, directeur de la radio. Tant mieux. Allez en paix, mon cybernétique fils et n'internautez plus !

Autre bonne nouvelle, d'hier celle-là et de demain déjà, l'arrivée en fanfare de notre consœur Ananova, journaliste de synthèse, comme le carburant du même nom. Une rivale ? Une jolie rivale alors, bâtie de toutes pièces et main d'œuvre, une créature fascinante aux cheveux bleus et au regard d'un vert interstellaire et néanmoins émeraude, à la bouche nécessairement pulpeuse et à la voix de méli-ordinateur. On moque ? On moque bien sûr, tant le danger semble désormais identifié et tant la strangulation d'un métier autrefois humain rôde.

Car que va nous faire Ananova, cet humanoïde anaconda de charme ? De l'information ! Directement branchée sur un logiciel, comme d'autres sur une oreillette, elle va mouliner sans jamais fatiguer de l'information, de sa douce voix d'ailleurs. L'info permanente (www. ananova. com.)par la permanente supernana. Jamais fatiguée. Jamais en 35 heures. Jamais bégayante. Jamais rassasiée. Jamais à court d'idées. Jamais débranchée. Ah ! on savait bien que le métier se féminisait, mais de là à affronter la Lara Croft du journalisme-fiction, il serait temps de partir à la casse-retraite. Ou d'exiger un logiciel de chronique, juste une thune dans le bastringue chaque matin et roule ma poule !

Allons, la peur égare ! Faisons un geste. Le grand vent, pas virtuel celui-là, a démâté le parc de Versailles. Soit ! Alors volons, concrètement et cybernétiquement, au secours d'un chef-d'œuvre en péril. L'opération « Sauvons Versailles » a commencé sur Internet-Soleil. Il s'agit, d'adopter un arbre, 1000 francs. C'est donné. www. chateauversailles. fr/tempete.

Rapprochement entre la Turquie et la Grèce

ISTANBUL
de notre correspondante

Georges Papandréou est arrivé, mercredi 19 janvier, en Turquie pour la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères grec depuis 1962. Souriant et décontracté, visiblement à l'aise avec son homologue turc, son *« ami »* Ismail Cem avec lequel il a développé de bons rapports, M. Papandréou a déclaré que sa visite répondait au *« désir des peuples grec et turc de vivre en paix et de bâtir ensemble un futur commun »*. Si les problèmes qui ont opposé les deux voisins pendant des décennies sont loin d'être résolus, notamment la question de Chypre et la dispute territoriale en mer Egée, la volonté de les surmonter est apparente.

La levée du veto grec a d'ailleurs également permis à la Turquie d'être nommée officiellement candidate à l'Union européenne. Plutôt que d'attaquer d'emblée les problèmes les plus épineux, les deux pays ont choisi de coopérer initialement dans des domaines moins controversés : tourisme, action contre le terrorisme, immigration illégale et crime organisé, protection de l'environnement et double taxation figurent parmi dix accords négociés entre les deux voisins, dont cinq seront signés durant la visite de M. Papandréou.

Des moments de tension seront inévitables dans les mois à venir, notamment au sujet de Chypre. Mais si l'on se souvient de l'état lamentable des relations entre les deux pays en février 1999, lorsque le dirigeant du PKK Abdullah Öcalan avait été arrêté au Kenya après un séjour à l'ambassade de Grèce, les progrès accomplis sont remarquables. En fait, la crise Öcalan avait ouvert la voie au changement en forçant le départ du ministre Pangalos, un opposant farouche de la Turquie, et son remplacement par Georges Papandréou, qui avait d'emblée donné un ton différent aux relations avec Ankara.

L'élément le plus significatif de ce rapprochement est néanmoins le soutien populaire. Le ministre turc Ismail Cem l'a rappelé à l'arrivée de son homologue grec : l'appui spontané de la population grecque, après le tragique tremblement de terre d'août 1999 qui a fait plus de 18 000 victimes, et l'aide accordée par les Turcs à la Grèce lorsqu'elle a souffert d'un séisme en septembre, ont donné de l'élan au processus politique. *« Cela nous a vraiment montré que les deux peuples étaient beaucoup plus proches qu'ils ne le pensaient, que les politiciens ne le pensaient »,* a déclaré Ismail Cem.

Nicole Pope

DÉPÊCHES

■ **CONGRÈS : le Parti socialiste tiendra son prochain congrés, du 24 au 26 novembre, à Grenoble.** Mercredi 19 janvier, le secrétariat national du PS a choisi la ville de Grenoble, administrée depuis 1995 par une majorité de gauche dirigée par Michel Destot, député (PS) de l'Isère, de préférence à trois autres villes candidates, Lyon, Besançon et Tours.

■ **PARITARISME : la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat,** estime que *« la confrontation avec le Medef sera sans aucun doute sportive »,* dans un entretien publié jeudi 20 janvier par *Libération. « Quand on examine les résolutions qu'a adoptées le Medef* [lors de son assemblée générale du 18 janvier], *on voit poindre quelques velléités assez claires, traduisant une vision libérale de l'économie »,* précise-t-elle.

■ **SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU MONDE : le conseil d'administration** de la Société des lecteurs du Monde proposera à la prochaine assemblée générale la nomination de deux nouveaux administrateurs. Les actionnaires de la société souhaitant être candidats sont priés d'adresser, avant le 2 février 2000, une lettre motivée et un curriculum vitae à Bernadette Santiano, Société des lecteurs du Monde, 21 *bis,* rue Claude-Bernard, 75242 Paris cedex 05.

Tirage du *Monde* daté jeudi 20 janvier 2000 : 485 524 exemplaires. 1 et 3

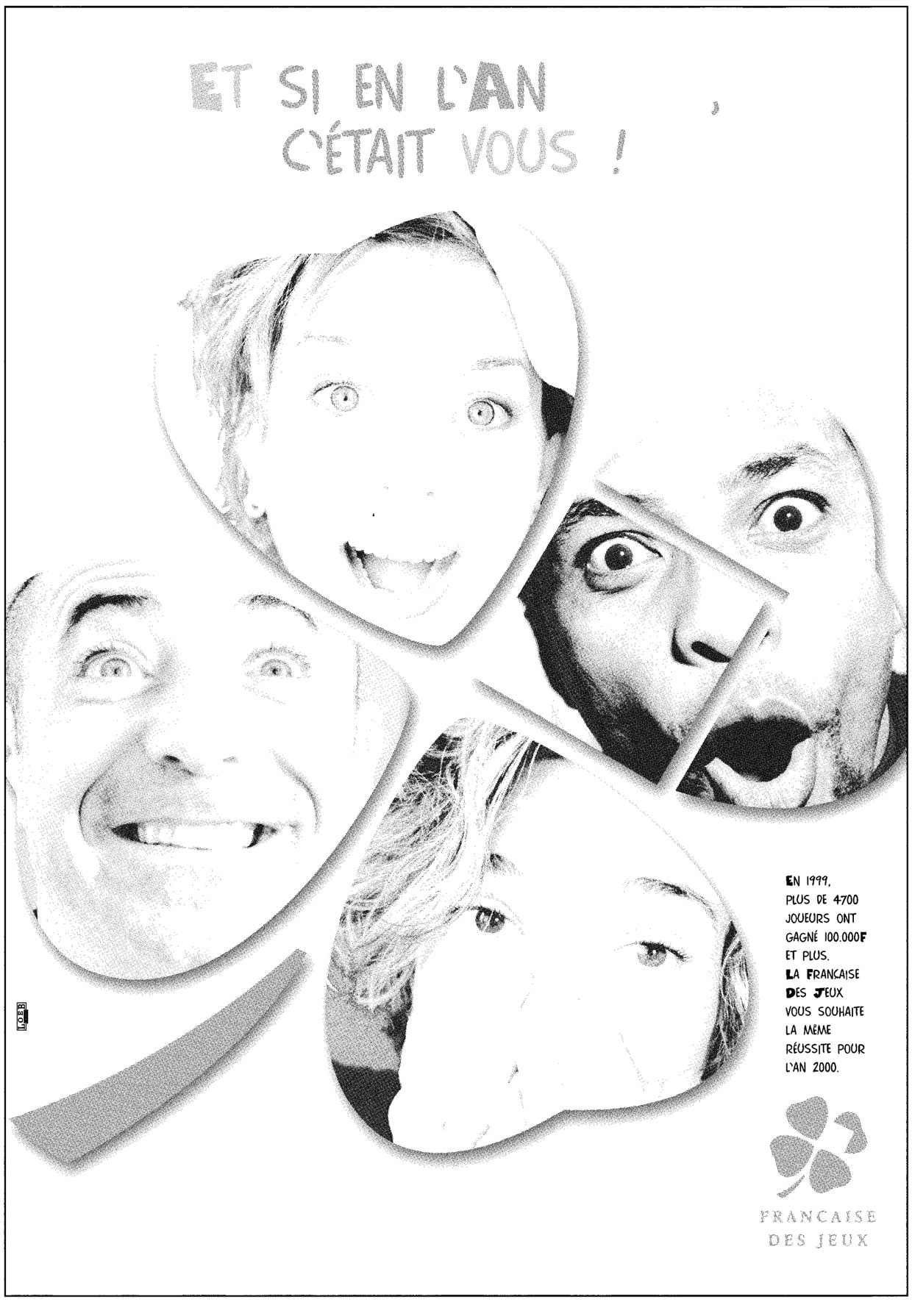

LeMonde Job: WIV0300--0001-0 WAS LIV0300-1 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 19:34 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0086 Lcp:700 CMYK

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 21 JANVIER 2000

JACQUES TOURNIER ET DENIS LACHAUD
Le Feuilleton de Pierre Lepape page II

JAMAICA KINCAID
page III

LÉON BLOY
page VI

ESTAMPES ÉROTIQUES ET PHILOSOPHIE
La Chronique de Roger-Pol Droit page VII

PSYCHANALYSE
Deux essais de Serge Leclaire pour (re)découvrir l'une des figures les plus originales du mouvement psychanalytique français page VII

MUSSOLINI
pages X et XI

L'épopée de Sartre

Bernard-Henri Lévy convie à une course folle à travers un siècle qui s'éloigne. Retour sur une aventure intellectuelle de la liberté et du risque

Josyane Savigneau

Si vous avez des réticences à l'égard du personnage social qu'on désigne souvent par ses initiales, BHL, oubliez-les et plongez dans *Le Siècle de Sartre*, une course folle dans ce XXe siècle qui s'éloigne, plus de 600 pages de passion, l'épopée d'un homme, d'une pensée, d'une existence, d'une liberté, d'une œuvre. Ce livre vous dira que, pour juger un écrivain, il faut toujours en revenir à ce qui est écrit – pour Bernard-Henri Lévy comme pour Sartre et bien d'autres –, de préférence aux images de ce *« moi médiatique, le moi social, le personnage, le masque,* (...) *dont Proust disait, comme aurait pu dire Sartre, qu'ils étaient "une création de la pensée des autres" »*.

L'œuvre, cet objet singulier qui permet à chaque lecteur de penser, de repenser, sa propre vie, de *« penser contre soi-même »* – Bernard-Henri Lévy l'avait un peu mise de côté, il y a quelque dix ans, dans ses *Aventures de la liberté* (1). On avait le sentiment que les grands intellectuels et écrivains du siècle étaient, avant tout et peut-être seulement, des « engagés » de tous les mauvais côtés, des signataires de pétition qui se seraient sans cesse trompés. Bernard-Henri Lévy venait alors de passer la quarantaine et n'échappait pas aux embarras biographiques et historiques des *« demi-siècles »*, décrits, dans son roman *Le Secret* (2), par Philippe Sollers : ceux qui ont eu vingt ans au tournant des années 60-70, qui ont pensé *« changer la vie »* et ont vu advenir – avec leur complicité parfois – une fin de siècle étouffante de médiocrité, un planétaire *« ASTHME : argent-sexe-terreur-hystérie-mort-enfant »*.

La cinquantaine venue, avec ce gros livre, Bernard-Henri Lévy écrit sa propre aventure de la liberté. C'est aujourd'hui qu'il est jeune, bien plus qu'il y a dix ans. *« La vérité,* précise-t-il à propos de Sartre, *c'est qu'on met longtemps à devenir jeune, très longtemps à trouver ou à inventer son style. »* Parcourir le siècle au côté de Sartre, c'est le contraire d'un retour en arrière, d'une commémoration, en cette année des vingt ans de sa mort (le 15 avril). C'est se donner les moyens d'imaginer le futur.

Il y a de multiples manières de lire ce foisonnant *Siècle de Sartre* guidé par un enthousiasme, un emportement, un élan vers Sartre contre la sinistrose ambiante, vers cette *« liberté d'allure »*, ce *« pied de nez aux tartuffes, aux pleurnicheurs professionnels, aux rabat-joie, aux Alceste, aux cancres de la religion du sérieux, qu'est le spectacle de cette vie menée au triple galop »*. Chacun, selon ses propres passions, cherchera son chemin dans ce texte, lui aussi mené au triple galop, mimétique de ce destin dont il rend compte, sans en ignorer les contradictions, les fautes, les échecs, qu'il interroge inlassablement.

Pour Bernard-Henri Lévy, l'essentiel était de mener à bien une longue *« enquête philosophique »* sur *« le dernier en date – le dernier tout court ? – des grands philosophes européens »*. Enfant d'Althusser – maître auquel il redit son attachement –, Lévy veut *« tenter de prendre la mesure de cette aventure compliquée, paradoxale, trouble qui porte le nom de Sartre »*. Sans doute son *« intérêt passionné pour le grand chantier en ruine qu'est* [l'] *œuvre philosophique »* de Sartre risque-t-il de mécontenter : trop philosophique pour ceux qui n'y entendent rien, pas assez pour les philosophes. Du moins a-t-il le mérite de ranimer le goût des querelles, de provoquer les sartriens et les anti-sartriens, de continuer le débat sur Heidegger, d'inciter à reprendre les grands textes de la philosophie sartrienne, *L'Etre et le Néant* et *La Critique de la raison dialectique*. On peut n'être pas assuré qu'il ait raison et pourtant le suivre avec bonheur dans son hypothèse des deux Sartre : le premier, anti-humaniste, libertaire, auteur d'une *« entreprise sans précédent de déniaisement philosophique »*, le second, humaniste, croyant qu'on peut *« imaginer un autre homme de meilleure qualité »* et qu'à Moscou ou à Cuba on s'y emploie. La « conversion » aurait eu lieu pendant la seconde guerre mondiale, au Stalag. Il faut cependant relever que Bernard-Henri Lévy, au cours de son analyse, se détache de l'idée trop simple de deux Sartre successifs pour suggérer qu'ils sont souvent concomitants. Celui qu'il aime, c'est évidemment *« le premier Sartre »*, *« dont j'entends montrer maintenant,* écrit-il, *qu'il fut* la liberté même *»*.

Pour parler de ce *« monstre »*-là, *« le seul de sa génération à investir à la fois tous les genres* (...), *le seul à occuper le terrain, tout le terrain disponible »*, Lévy commence, ce qui n'est pas courant, par un très bel hommage à Simone de Beauvoir et à leur histoire à tous deux : *« Peu d'histoires d'amour furent, au XXe siècle, si singulières : peu, ceci expliquant cela, furent si méthodiquement salies par les crétins. »* Il aura eu, à la faveur de la sortie de son livre, la confirmation, dans la presse, que la haine n'est pas apaisée, qu'on qualifie encore Beauvoir de *« grande sartreuse »* et autres surnoms sarcastiques. C'est probablement parce qu'il est emporté par son admiration, du moins on aime à le croire, que Bernard-Henri Lévy en vient à tracer un parallèle aussi étonnant que peu convaincant entre Sartre et Beauvoir d'un côté, Valmont et Merteuil de l'autre. On comprend d'autant moins ce lien avec les fascinants héros des *Liaisons dangereuses* que Lévy s'attache à expliquer le *« contrat de transparence »* passé entre Beauvoir et Sartre – rien à voir avec l'alliance Valmont-Merteuil –, s'interrogeant avec justesse sur les vertus de cette transparence, à laquelle on peut opposer que *« la liberté c'est le secret »*.

Si l'on regrette que Bernard-Henri Lévy ne s'arrête pas plus longuement sur deux essais littéraires majeurs de Sartre, le *Saint Genet* et *L'Idiot de la famille*, il répondra sans doute que son propos est d'abord philosophique. Pourtant, lorsqu'il s'attarde sur son admiration pour le romancier de *La Nausée*, lorsqu'il démonte cette fausse autobiographie qu'est *Les Mots* – le seul texte que sauvent ceux qui n'aiment pas Sartre – il est particulièrement brillant et émouvant, comme lorsqu'il évoque Joyce, *« une machine de guerre contre l'idéologie de l'authenticité »*, analyse la figure paradoxale de Céline ou souligne l'importance de Gide, *« comme une énorme aventure compliquée, contrastée, de langue et de pensée »*, à laquelle Sartre a dû s'arracher pour quitter le XIXe siècle.

Finalement, au terme de ce trépidant voyage, que souhaite Bernard-Henri Lévy ? *« Justice pour Jean-Paul Sartre »*, c'est-à-dire justice pour la vie, contre ces petits maîtres qui nous accablent de leur déploration fin de siècle, contre les « ressentimentaux », en rangs serrés derrière Bourdieu, Debray et Finkielkraut, contre ceux qui prétendent penser le XXIe siècle en se servant du XIXe , pour liquider le XXe . Parier sur Sartre, ce serait comme un souffle de jeunesse, *« royal cadeau à ceux qui entendent bien entrer dans une France qui aura, en effet, tourné la page de Maurras, Barrès, Péguy, Vichy et le reste »*. Est-ce possible ? Lévy semble le croire et on a envie de le suivre. Envie d'abord, grâce à lui, de lire et relire Sartre, non comme un document historique, non pour clore « son » siècle, mais pour inventer, avec joie, le suivant.

(1) Grasset, 1991.
(2) 1993, « Folio » Gallimard n° 2687.

LE SIÈCLE DE SARTRE
enquête philosophique
de Bernard-Henri Lévy.
Grasset, 670 p., 148 F (22,56 €).

★ **Lire également notre dossier pages VIII et IX.**

GISÈLE FREUND/NINA BESNOW AGENCE

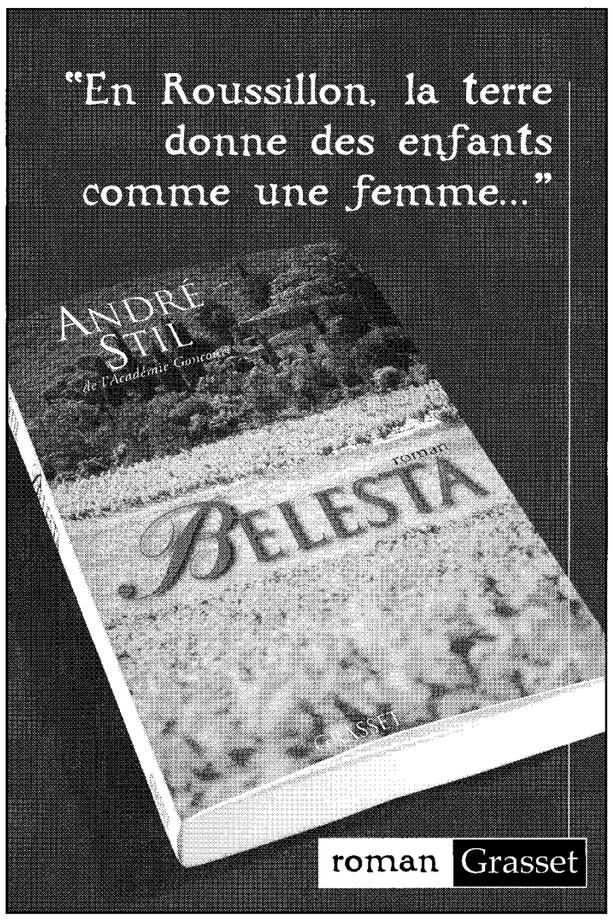

LeMonde Job: WIV0300--0002-0 WAS LIV0300-2 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 16:11 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0087 Lcp:700 CMYK

l e f e u i l l e t o n

de Pierre Lepape

Le travail de l'ombre

LE DERNIER DES MOZART
de Jacques Tournier.
Calmann-Lévy, 320 p.,
129 F (19,67 €).

LA FORME PROFONDE
de Denis Lachaud.
Actes Sud, 236 p., 109 F (16,62 €).

Jacques Tournier est notre meilleur écrivain de l'ombre. C'est quelqu'un qui se méfie de la lumière. Tous les peintres vous le diront, la lumière ment : elle écrase les formes, efface les détails, supprime les nuances, fausse les perspectives. Lorsque Jacques Tournier veut peindre un personnage, il peint les ombres qui l'entourent, les reflets, les effets. Lorsqu'il désire évoquer l'un de ses écrivains préférés – Carson McCullers, dont il est le traducteur inspiré –, il peint l'ombre portée de Carson sur lui-même, sur ses amis, sur ses paysages, sur ses correspondants. Il ne raconte pas Carson, il en recueille la présence sur les autres, bien après que Carson a achevé sa pauvre vie (1).

Esthétique toute stendhalienne. On se souvient des pages qui ouvrent *Lucien Leuwen.* Une question, une seule, hante le jeune officier nommé en garnison à Nancy : que suis-je ? Pour son malheur, le fringant soldat lors de son arrivée dans la ville est passé sous les fenêtres d'une grande maison dont les persiennes étaient peintes en vert perroquet. Derrière la persienne entrouverte, une jeune femme blonde *« qui avait des cheveux magnifiques et l'air dédaigneux »*. La jolie figure fait oublier à Lucien les lois de l'équilibre équestre. *« Lucien, les yeux fixés sur la fenêtre vert perroquet donna un coup d'éperon à son cheval, qui glissa, tomba et le jeta par terre. »* Dès lors, Lucien, ayant acheté le plus nerveux des chevaux, n'a de cesse de passer et de repasser, impassible et magnifique, sous les fenêtres vert perroquet qui restent closes, cherchant vainement à effacer l'image initiale qu'il a pu donner et qui se confond désormais avec son existence.

Jacques Tournier a intitulé son livre précédent *Des persiennes vert perroquet* (2). Il y écrivait de courtes nouvelles biographiques, sur Ronsard, sur Apollinaire ou sur Chateaubriand, dont la vérité particulière venait qu'elles étaient saisies à travers le regard des proches – des femmes, des égéries –, dans l'intimité de l'ombre amoureuse ou amicale, loin des poses officielles et claironnantes de la gloire littéraire, de ses lustres, de ses lumières trop vives pour être vraies, trop bavardes pour être justes. *Le Dernier des Mozart* poursuit le même chemin, forcément discret ; mais il en explore cette fois toutes les richesses romanesques.

Tournier raconte une vie, celle de François-Xavier Mozart, né en 1791, quatre mois avant la mort de son père. De son illustre géniteur, François-Xavier ne possède donc rien que ce qui peut l'empêcher de vivre. Pas de souvenir, pas de tendresse, pas de visage aimé, mais un nom, déjà immense, écrasant, et qui le devient de plus en plus au fil des ans. Mozart vivant était un artiste insupportable d'insolence et de liberté à qui il convenait de faire payer au prix fort l'excès de son génie ; Mozart mort devient une valeur, un capital à faire fructifier afin d'en recueillir les immenses bénéfices symboliques. La légende commence à avaler la vie, le dieu de la musique perd son corps d'homme, son existence, ses sentiments, son effrayante solitude, sa souffrance. Il devient l'image même du génie, c'est-à-dire rien de vrai.

Le malheur de François-Xavier est d'être musicien. Son frère aîné de sept ans, Carl, qui est fonctionnaire impérial à Milan, n'a guère de problème d'identité. De la gloire de son père, il n'espère que des droits d'auteur qui amélioreront son ordinaire. Mais François-Xavier a été donné à la musique. On a voulu en faire Wolfgang Mozart II, le successeur, le miracle renouvelé. Jusqu'à ce qu'il s'effondre sous la stèle trop lourde à porter. Il reste musicien pourtant, honnêtement doué, sérieux, bon professeur, chef honorable, compositeur consciencieux. Peut-on imaginer pire chose lorsqu'on s'appelle Mozart ?

Alors, pour pouvoir vivre, respirer, aimer, ne serait-ce qu'un peu et essayer d'être lui-même, François-Xavier Mozart, maître de musique à Eisenstadt, entreprend de donner à son père un visage. A son père, pas à l'immense musicien que célèbre désormais toute l'Europe. Pour celui-là, les partitions suffisent, et François-Xavier, qui est du métier, ne cesse d'en découvrir les audaces et les beautés. Celui qu'il veut connaître est évidemment inséparable de celui qui compose et qui est comme mangé par la musique qu'il écrit, par cette mécanique musicale qui ne cesse de battre en lui, si tôt et si fort. Mais là, c'est un fils qui veut connaître son père. L'ombre dont la musique est la lumière, si aveuglante.

C'est à ce moment que le livre de Jacques Tournier devient aussi un étonnant roman de la biographie. Que peut-on savoir d'un homme ? Autour de la biographie de Mozart, la bataille fait déjà rage un quart de siècle après sa mort. Entre sa veuve, Constance Weber – remariée à Nissen mais signant plus que jamais « veuve Mozart » –, sa belle-sœur Aloysia, la cadette des Weber dont Mozart aimait tant la jolie voix, et la sœur de Wolfgang, Nannerl, qui l'accompagna partout jusqu'à son mariage, c'est une guerre sans merci où chaque ligne écrite de Mémoires, de souvenirs, de confidences est un assaut contre les autres. On tait, on censure, on élimine des lettres, au nom de l'amour, du respect, du vrai visage. Toujours pour se donner le beau rôle.

C'est dans le clair-obscur, la nuance et les reflets que Jacques Tournier peint ses personnages. Dans l'intimité d'une relation singulière, telle la quête qu'entreprend François-Xavier Mozart pour retrouver derrière la statue du génie la figure de son père

Plus il progresse dans la recherche de son père, mieux il entend sa voix et son rire, plus il s'éloigne de la statue que l'on entend ériger, et plus François-Xavier trouve des points d'ombre, des moments d'angoisse, de la souffrance et des pleurs. Des choses qu'il connaît bien, l'absence d'enfance, l'immensité de la solitude, les moments où la vie est trop lourde à porter, où le corps s'effondre, où l'on donnerait tout ce qu'on a et que chacun vous envie pour un peu de tendresse, la complicité d'un regard ou la chaleur d'une épaule. Des choses qu'il peut enfin partager avec son père, l'autre musique.

Jacques Tournier est un maître de cette musique-là. Il en connaît les douceurs et les raucités, les mouvements furtifs et les lentes plaintes, les accords subtils et les morsures cruelles. Sa langue elle-même, sans jamais rien perdre d'une belle simplicité, sait se plier à merveille aux nuances et aux âges du sentiment et à la coloration des émotions. C'est un rêveur qui tient admirablement sa plume.

D'une autre génération – il a trente-cinq ans –, Denis Lachaud appartient lui aussi à cette lignée d'écrivains qui s'attachent à montrer et à faire vivre les choses qui se cachent derrière les choses. Derrière la placidité des apparences, derrière le petit tas confortable des mensonges et des raisons sociales. Son premier roman, paru il y a deux ans, *J'apprends l'allemand*, racontait déjà ce moment bref, furtif et douloureux de l'adolescence où la violence de la vie, du corps et de l'Histoire vient vous frapper de plein fouet, avant que l'âge adulte apporte sa cuirasse rassurante de vérités toutes faites, de silences hypocrites, d'oublis indispensables (3). Il s'agissait du récit d'une expérience individuelle. Cette fois, avec *La Forme profonde*, Lachaud étend son roman à toute une rue d'une grande ville maritime – on songe à Nantes et à son agglomération. Une ruelle tranquille, en apparence, à l'écart des grands mouvements urbains d'industrialisation qui affectent la forme même de la manière de vivre ensemble. Ici, quelques familles, dans la quiétude de l'été et dans la proximité de la mer, vivent des existences ordinaires, comme heureuses. Réglées, ritualisées, commandées par les règles strictes et implicites du bon voisinage et de la hiérarchie sociale.

Et les jours reproduiraient les jours dans la même atonie, si quelques adolescents de ces familles sans histoire ne venaient, comme malgré eux, au nom du seul bouleversement de leur âge, rompre le cercle de la tranquillité. La violence, la sexualité, la haine de soi et des autres, infectent secrètement le petit monde des gamins et – sans qu'ils s'en rendent vraiment compte – celui de leurs parents. Cela ne dure pas longtemps – le temps d'un été –, cela ne change guère la surface des choses – quelques incidents, quelques souffrances, de la vie qui naît, de la vie qui fuit. Pourtant, dans cette grande ville en mutation, près des formes profondes où se construisent d'immenses navires, près de ces campagnes somnolentes et comme immuables, chères à Julien Gracq et à Jean Rouaud, il suffit du « non » de quelques-uns, d'un corps qui proteste, d'une révolte qui ferme un poing, d'un masque qui tombe, d'un mensonge qui se dégonfle, pour que la vie, malgré tout, prenne un nouveau cours.

Denis Lachaud excelle dans la peinture de ces jours que l'on dit ordinaires, vécus par des familles que l'on croit anonymes. Il lui suffit de presque rien, de quelques traits, de trois phrases de dialogue pour faire comprendre l'essentiel : le besoin de continuer et le désir de changer, le morne optimisme des vies toutes tracées et l'énergie rageuse des destins qu'on invente. Et, sous l'immobilité apparente de la surface, le travail secret et bouleversant de l'Histoire.

(1) *Retour à Nayack,* Seuil, 1979, Complexe, 1990.
(2) Calmann-Lévy, 1998.
(3) Actes Sud, 1998.

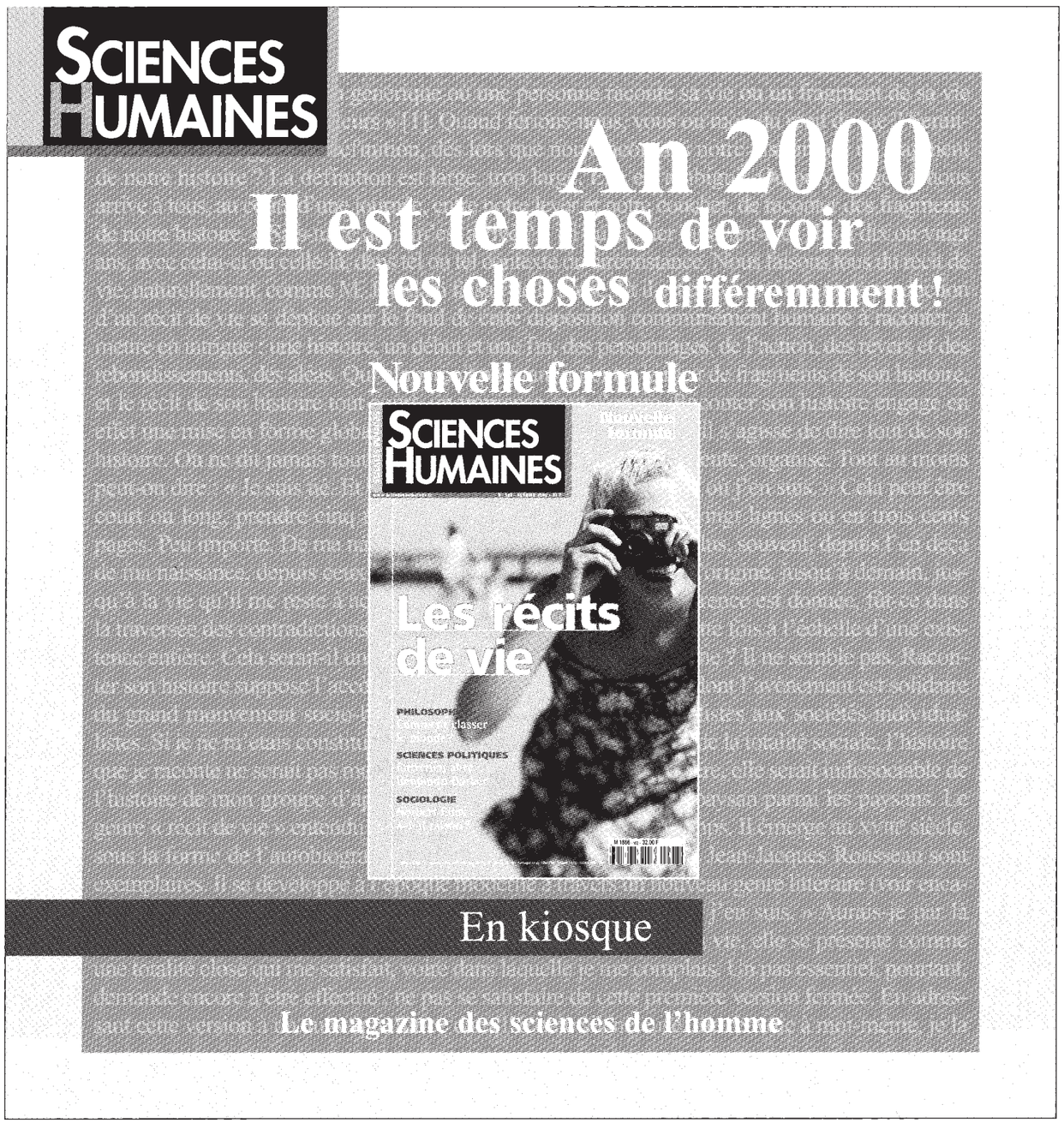

Le pouvoir sur la langue

Maurice Druon défenseur du français et de l'Académie, seule instance digne de légiférer en la matière

LE « BON FRANCAIS »
de Maurice Druon.
Ed. du Rocher.,
90 F (13,56 €).

Maurice Druon réunit dans ce volume les 100 premières « chroniques » de la rubrique *Le Bon Français*, qu'il inaugura dans *Le Figaro* du 16 septembre 1996 par un billet sur, précisément, *« Débuter-démarrer »* : problème de « transitivité » (le mot, je l'espère, ne sera pas jugé trop pédant par l'auteur : c'est qu'il est, en ce domaine, très chatouilleux...) révélateur d'un aspect du français contemporain : il est devenu commun de *débuter son discours* ou de *démarrer sa voiture*, de même qu'au tennis ou au football *on joue son adversaire* ou qu'à Auteuil *on court un cheval.*

On peut lire ce livre de plusieurs façons. Pour s'instruire, d'abord. On ne sera pas déçu. En dépit de la brièveté de son propos, l'auteur traverse à petites enjambées de nombreux secteurs de la langue, de l'orthographe à la syntaxe, de la prononciation (le e « muet », qui ne l'est pas toujours, et l'h « aspiré », parfois « mal inspiré ») à la lexicologie, de la grammaire à la sémantique : ainsi *mondialisation* est clairement opposé à *globalisation.*

On peut aussi le lire pour le plaisir. C'est qu'il est très alertement écrit. La polémique, fréquente, reste le plus souvent courtoise. Sauf, peut-être, à l'égard de certains linguistes du CNRS, que l'auteur aimerait bien déloger de leurs *« niches fromagères »*... Mais souvent on apprécie les humeurs de Maurice Druon, par exemple quand il part en guerre contre certains anglicismes : *best of, nominé, marketer, turn-over* et, si j'ose dire, *tutti quanti.* Et on ne peut qu'approuver la fermeté des propos qu'il tient sur l'usage du français dans les institutions internationales.

Il y a une troisième lecture de l'ouvrage : la lecture théorique. C'est la plus intéressante, mais la plus difficile. Car Maurice Druon ne s'affiche pas comme théoricien. Bien au contraire : il professe son aversion pour les *« chercheurs en sciences dites humaines »*. Cela ne l'empêche pas de tenir lui aussi un discours théorique, même si, très adroitement, il ne l'affiche pas comme tel. C'est que le problème est capital. Il se dédouble en deux questions. La première est fondamentale : y a-t-il un pouvoir sur la langue ? On a compris que pour l'auteur, la réponse est évidente : oui, il y a un pouvoir sur la langue. Alors se pose la seconde question : qui, aujourd'hui, exerce ce pouvoir sur la langue, sur notre langue ? Là encore, Maurice Druon n'a pas un instant d'hésitation : c'est à l'Académie française, et à elle seule, qu'il convient de définir les règles de la langue française.

CONTRE L'INALF

Ainsi s'explique son courroux dès qu'une autre institution tente de marcher sur les brisées de l'Académie. C'est ce qu'il observe sur le problème de la féminisation des noms de métiers et de fonctions : véritable cheval de bataille de l'auteur, qui l'enfourche à cinq ou six reprises successives. L'INaLF (Institut national de la langue française) a pris des positions différentes de celles de l'Académie : en gros, l'INaLF recommande les féminisations que l'Académie interdit. Certes, on peut discuter le détail des positions de l'INaLF. Pour ma part, je trouve étrange qu'il ait décrété que le nom *pape* n'avait pas lieu d'être féminisé. C'est évidemment occulter la *papesse*, connue depuis le... XVe siècle, et célébrée, notamment par Jarry. Mais peu importe : ce que Druon reproche à l'INaLF, ce n'est pas ses positions, bonnes ou mauvaises. C'est qu'il prenne position.

Les thèses de Maurice Druon sont fortes. Sont-elles justifiées ? *« L'usage tranchera. »* Ce n'est pas moi qui le dis : c'est Maurice Druon lui-même.

Michel Arrivé

LeMonde Job: WIV0300--0003-0 WAS LIV0300-3 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 18:34 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0088 Lcp:700 CMYK

Jamaica Kincaid au risque de la non-fiction

Au grand dam de ses proches, son histoire personnelle tient une grande place dans ses écrits. Plus encore dans ce récit où, entre tendresse et désamour, la romancière américaine relate la maladie et la mort de son frère

MON FRÈRE
(My Brother)
de Jamaica Kincaid.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Pierre Carasso
et Jacqueline Huet.
Ed. de l'Olivier, 194 p.,
100 F (15,24 €).

DAVID BALICKI

Attention, écrivain dangereux ! Elle n'a l'air de rien, pourtant, Jamaica Kincaid. Rien de redoutable, en tout cas : une dame de grande taille, vêtue d'une tunique blanche, qui reçoit aimablement dans un hôtel parisien. Originaire d'Antigua, une petite île des Antilles, cet auteur américain de cinquante ans fait cependant trembler son entourage en maniant une arme terrible. La mission qu'elle s'est assignée depuis l'âge de vingt-deux ans, date de ses premières tentatives littéraires, consiste à atteindre la vérité. Quelle vérité ? Celle qui rend compte, le plus fidèlement possible, de la réalité – du moins celle que perçoit l'écrivain. Saluée dès le début des années 80 par la critique anglo-saxonne, admirée par Salman Rushdie, Jamaica Kincaid est l'auteur d'une œuvre étrange, forte et souvent belle en dépit de ses lourdeurs, où l'écriture se fait l'écho d'une effrayante violence de sentiments.

Jamaica Kincaid fait partie de ces écrivains – de plus en plus nombreux – qui s'emparent du réel pour en faire le matériau principal de leurs livres. Chaque romancier s'appuie, forcément, sur la configuration du monde qui l'entoure afin de bâtir ses fictions, même fantastiques. Pour certains, cependant, la référence à des situations ou à des personnages réels est explicite, et la démarche littéraire s'en trouve changée. Les textes produits ne se laissent plus aussi facilement ranger sous l'étiquette « roman », bien qu'ils ne soient pas non plus des récits, encore moins des essais. La fiction n'y perd pas toujours de plumes, mais elle se modifie. Car le réel est nécessairement transfiguré par l'écriture, passé au tamis du regard de l'auteur. Le style ne peut plus être un simple adjuvant : il est l'outil même par lequel s'opère le passage à la fiction – élevant potentiellement à ce statut toute forme de narration.

Reste ce que dit l'auteur de son travail. Jamaica Kincaid explique avoir écrit des romans nourris de son histoire personnelle (*Annie John*, Ed. de l'Olivier, 1996, et *Lucy*, Albin Michel, 1999) ou de celle de sa mère (*Autobiographie de ma mère*, Ed. de l'Olivier, 1997) et un texte de *« non-fiction absolue »* : *Mon frère*. Dans celui-ci, elle relate la maladie et la mort d'un frère mort du sida sur l'île d'Antigua. Dans les deux cas, cependant, la manière de procéder est la même. *« Je ne fais aucune distinction entre fiction et non-fiction dans ce que je me permets quand j'écris. Je fais ce que je sens, si cela sert la vérité. »* affirme-t-elle. D'où la terreur de ses proches, sa famille surtout, qu'elle n'hésite pas à mettre en scène de livre en livre. *« Quand je n'écris pas, je suis une personne plutôt bonne et loyale*, affirme Jamaica Kincaid. *Mais quand j'écris, je dis tout, je trahis tout le monde, on ne peut pas me faire confiance. »*

La famille d'un écrivain en vue, qui l'avait fait travailler comme jeune fille au pair lorsqu'elle est arrivée d'Antigua, en a fait les frais à la parution de *Lucy*. *« Ce n'est pas tant les faits qui les ont blessés, mais mon acuité sur leurs émotions. De même pour ma famille, à qui la fiction a été beaucoup plus insupportable que les faits. »* Issue d'un milieu pauvre, brimée par sa mère – qui deviendra le personnage clef de son œuvre – Jamaica Kincaid fut obligée d'interrompre ses études à l'âge de dix-sept ans pour aller travailler aux Etats-Unis. *« Je devais envoyer l'argent à ma famille, mais je ne l'ai jamais fait*, affirme-t-elle. *Je me suis acheté des vêtements très chers, j'ai continué mes études. C'était terriblement cruel et je suis heureuse de l'avoir fait. Ce n'est pas parce que les autres veulent vous sacrifier que vous devez accepter. »*

La naissance d'un frère de treize ans plus jeune qu'elle avait appauvri la famille et justifié l'envoi de la jeune fille aux Etats-Unis. C'est ce même individu, devenu un homme oisif, désinvolte et très beau, qu'elle accompagne (y compris financièrement) jusqu'à la mort dans *Mon frère*. Curieux livre écrit à la première personne, bien sûr, où s'entrechoquent des sentiments et des styles contradictoires. Jamaica Kincaid veut absolument donner un aperçu de la réalité, laquelle n'est évidemment pas monolithique. D'où la coexistence de tendresse et d'*« antipathie »* pour ce frère qu'elle dit ne pas aimer, de très beaux passages et d'autres totalement non écrits, répétitifs, pesants. Le tout formant néanmoins un livre saisissant, autant par sa forme que par ce à quoi il veut atteindre.

Raphaëlle Rérolle

Farces historiques

A leur manière, le Mexicain Ibargüengoitia et le Brésilien Soares détournent l'histoire de leur pays

L'HOMME QUI TUA GETULIO VARGAS
(**O homem que matou Getulio Vargas**)
de Jô Soares.
Traduit du portugais (Brésil)
par François Rosso.
Calmann-Lévy, 334 p.,
130 F (19,82 €).

LES CONSPIRATEURS
(**Los pasos de Lopez**)
de Jorge Ibargüengoitia.
Traduit de l'espagnol (Mexique)
par François Gaudry.
Phébus, 188 p., 119 F (18,14 €).

Prenez un bel et bon événement historique, de ceux que tout le monde connaît et que les enfants apprennent à révérer dès la maternelle : une fière déclaration d'indépendance, un assassinat politique bien sanglant, une résistance héroïque devant un envahisseur naturellement supérieur en nombre. Racontez cet épisode à votre manière, rendez-lui sa dimension humaine : vous pratiquez le détournement de hauts faits, une œuvre de salubrité publique qui désacralise l'Histoire et remet à l'heure les pendules du destin.

C'est ce que fait le Mexicain Ibargüengoitia à partir du « Cri » d'indépendance poussé par le curé Hidalgo en 1810. Les grands prêtres du régime en place depuis quatre-vingts ans ont fait en sorte qu'il soit dans toutes les mémoires, avec la connivence des fresquistes du pays qui mirent sur tous les murs le crâne chauve et la bouche exaltée du bon ecclésiastique. En donnant sa version, l'auteur contourne l'incontournable. Il peint une conspiration pitoyable au fin fond d'une province brûlée, quelques hommes autour de la belle Carmelita, des créoles agacés de voir les métropolitains prendre toutes les places. Ils dressent des plans mirifiques, parmi lesquels, in petto, celui de conquérir l'ardente conjurée. Ils feignent de se persuader que le destin du pays se forgera ici, entre deux siestes et deux pots de pulque, puis, au jour dit, ils ne cessent de s'entre-dénoncer. L'un d'eux pourtant les mènera à un demi-succès : le curé Perinon, bon vivant novateur et fin stratège, censé incarner Hidalgo. Le récit est charmant, il n'est pas besoin de posséder l'histoire mexicaine pour apprécier cette farce rurale à la Marcel Aymé.

Un autre Sud-Américain, le Brésilien Jô Soares, s'est déjà fait remarquer en faisant intervenir Sherlock Holmes dans les dernières années de l'Empire brésilien au siècle dernier. Son objectif dans ce deuxième livre est encore plus ambitieux : révéler au monde que le président Getulio Vargas, qui se suicida en 1954 après avoir gouverné son pays avec une euphémique fermeté, fut en fait assassiné par un Bosniaque qui serait d'ailleurs son neveu. Le lecteur apprendra avec profit comment ce dernier fut formé dans les écoles de terrorisme du royaume de Serbie, comment il faillit assassiner l'archiduc François-Ferdinand, Jean Jaurès, Al Capone, Nasser et pas mal d'autres, sans jamais parvenir à concrétiser sa vocation de meurtrier historique, en partie à cause de la fatalité qui poursuit les malandrins depuis Chéri-Bibi, en partie aussi par la surabondance de ses doigts, au nombre de douze.

Le récit historico-farfelu nous transporte à travers le monde pendant la première moitié du siècle. Il cède parfois à la facilité, et les non-spécialistes auront un peu de mal avec l'environnement brésilien. Mais la documentation est impeccable, les illustrations, plus détournées encore que l'Histoire, franchement drôles, et l'on cède volontiers au plaisir de rencontrer Mata Hari, Marie Curie, George Raft ou Al Capone, et jusqu'à l'inspecteur Javert, tous alliés objectifs de l'assassin dodécadigital.

J. Sn

Le don des poèmes

Hantés par les mêmes peurs nées de la Shoah , Nelly Sachs et Paul Celan s'écrivent pour conjurer les ténèbres

CORRESPONDANCE
de Nelly Sachs et Paul Celan.
Traduit de l'allemand
par Mireille Gansel.
Ed. Belin, « L'extrême contemporain », 128 p.,
125 F (19,06 €).

Ce n'est sans doute pas une grande correspondance littéraire. L'expression est ténue, l'horizon incertain, brouillé de menaces... A lire ces lettres, on a d'abord le sentiment d'une immense et bouleversante fragilité. Une fragilité, une faiblesse native, une blessure qui réunissent et attachent l'un à l'autre Paul Celan et son aînée de trente ans, Nelly Sachs. Le premier, juif dans la langue allemande, n'a plus revu ses parents déportés en Ukraine ; il vit à Paris depuis 1948. Nelly Sachs, juive elle aussi, est née à Berlin en 1891. Elle a pu fuir l'Allemagne nazie avec sa mère en 1940. Elle vit à Stockholm et écrit en allemand. Les deux poètes ne se rencontreront que deux fois, en 1960, à Zurich d'abord puis à Paris. En 1965, Nelly Sachs reçoit le prix Nobel. Elle meurt cinq ans plus tard, le 12 mai 1970. Quelques jours plus tôt, Paul Celan s'était jeté dans la Seine.

C'est peu de dire que tous deux ont été marqués par la Shoah. Chaque mot, chaque question, chaque peur sont les signes de cette hantise qui met en danger, à tout instant, leur équilibre mental. Nelly Sachs et Paul Celan sont des êtres de souffrance et d'angoisse. La poésie, pour l'un comme pour l'autre, avec des moyens différents, est un recours, un témoignage arraché à la mort, une parole vitale née au cœur de la plus grande douleur : celle des survivants. Le poème est aussi, comme le suggère admirablement Paul Celan dans le « Discours de Brême » (1958), une monnaie d'échange, un signe d'amitié qui oblige celui qui le reçoit. Aussi, les deux correspondants, dans cet affectueux commerce épistolaire qui dura de 1954 à 1969, s'adressent-ils des poèmes. Des poèmes qui, dans leur langue, disent ce que les mots de tous les jours sont impuissants à dire. Ils tentent aussi, mutuellement, de se rassurer contre l'innommable : *« Vous êtes au monde, Paul Celan, homme d'humanité et de pureté ! Donc le monde ne peut être tout à fait ténébreux. »*

P. K.

Barcelone, cité meurtrie

Francisco Gonzalez Ledesma revisite sa mémoire et celle de sa ville natale occupée par les troupes franquistes avant d'être aseptisée par les promoteurs

LOS SIMBOLOS
de Francisco Gonzalez Ledesma.
Traduit de l'espagnol
par Jean-Jacques Fleury.
Ed. L'Atalante, 478 p.,
118 F (17,99 €).

Dès ses premiers écrits, et sans qu'on le sache, Francisco Gonzalez Ledesma a été populaire dans son pays. Victime de la censure franquiste, il s'était réfugié derrière un pseudonyme (Silver Kane) pour publier un demi-millier d'histoires de cow-boys que tous les jeunes Espagnols de l'époque ont lues. Depuis l'avènement de la démocratie, il écrit à visage découvert et obtient le prix Planeta en 1984. *Los Simbolos* fait partie d'une trilogie sur Barcelone, cité que Franco voulait effacer de la surface de la terre. L'auteur est né dans un de ces quartiers populaires qui ont inspiré des écrivains de la même génération, Juan Marsé, Eduardo Mendoza et Manuel Vazques Montalban, parmi d'autres.

Il nous raconte donc la vie dans cette ville, depuis l'occupation par les troupes franquistes jusqu'au début des années 80 : le dictateur disparu, les socialistes gagnent les élections législatives et Felipe Gonzalez jouit de ses premières vacances présidentielles à bord de l'*Azor*, le yacht où le général Franco signait des condamnations à mort.

D'autres symboles paraissent dès les premières lignes de ce roman. Le capitaine fasciste qui donne le coup de grâce à un condamné rouge. Leurs enfants respectifs, Xavi et Marta, finiront par devenir l'exemple de la réconciliation nationale. Enfin surgissent les promoteurs immobiliers, les entrepreneurs et autres démolisseurs du passé que Gonzalez Ledesma abhorre. Ils sont à l'œuvre pour faire disparaître le *Barrio chino*, le Paralelo et tous les quartiers mythiques pour laisser la capitale aseptisée, digne de recevoir les Jeux olympiques.

Los Simbolos est un roman efficace. Style direct, avec des envolées lyriques lorsque l'auteur investit la mémoire collective pour évoquer ses souvenirs d'enfance et l'héroïsme de la ville meurtrie. La version originale et sa traduction comparées, on constate que l'auteur a été très bien servi en français.

Ramon Chao

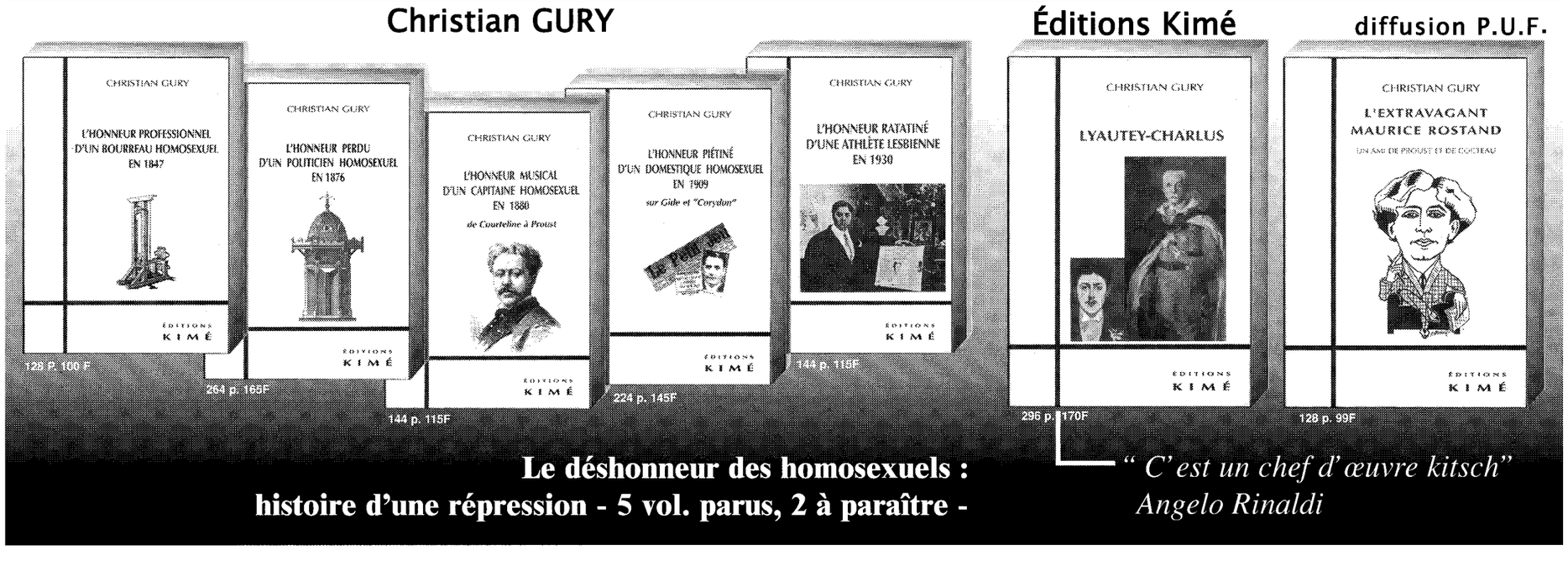

LeMonde Job: WIV0300--0004-0 WAS LIV0300-4 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 18:16 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0089 Lcp:700 CMYK

Passager d'une terre en déshérence

François Bon observe, repère pour témoigner de l'abandon insensible d'espaces humanisés

AUTOROUTE
de François Bon.
Seuil, 160 p., 59 F (8,99 €).

PAYSAGE FER
de François Bon.
Verdier, 96 p., 68 F (10,37 €).

Sans esbroufe, ni ostentation, avec cette pudeur inentamable qui signe sa manière, sobre, sèche, étique, profondément humaine, François Bon se fait cinéaste paysagiste. A quatre mois d'intervalle deux de ses textes tentent de satisfaire à l'exigence de Georges Perec, citée en exergue d'*Autoroute* : *« Comment parler de ces "choses communes", comment les traquer plutôt, comment les débusquer, les arracher à la gangue dans laquelle elles restent engluées, comment leur donner un sens, une langue : qu'elles parlent enfin de ce qui est, de ce que nous sommes. »* Deux projets d'écriture très différents mais qui obéissent à la même nécessité impérieuse : témoigner de l'abandon insensible d'espaces humanisés, dont la vitesse dispense de prendre conscience. Partir donc et ouvrir les yeux. *« Les ciels, les rencontres, un visage de hasard et c'est toute une histoire qui commence* (...). *Qu'est-ce que c'est d'autre, le cinéma, que ce peu ? Une attention aux mouvements. Ne pas faire d'image, mais assembler plutôt des éclats de temps, capter ce qui change par le temps, sur une seconde ou à peine plus, dans ce ciel ou sur ce visage. »* Cette confidence d'un réalisateur rapportée par François Bon, l'auteur la fait sienne.

Autoroute tient, au sens propre, du road movie. Engagé par un cinéaste pour noter scrupuleusement tous les événements, fortuits ou minuscules, d'une semaine d'errance sur les autoroutes de l'est du pays, Bon enregistre chaque péripétie comme un épisode remarquable en soi. La logique de cette voie efficace, où le vertige du déplacement tue le pittoresque et dissout la dimension, longtemps sociale, du voyage, est mise à mal par cette quête obstinée de l'aventure, tapie dans d'insignifiantes anecdotes, métamorphosées par le zoom qui les révèle.

AIRES DE REPOS

A la mi-mai 1998, l'écrivain est donc parti à la rencontre de la vie immobile des péages et des aires de repos, des stations-service et des Restoroutes. Sa relation, sans effets, ménage quelques surprises : des époux brouillés, puis rabibochés, venus rechercher avec un détecteur de métaux les alliances jetées rageusement un an plus tôt ; des enfants oubliés par leurs parents, au volant de leurs deux voitures ; un homme immobilisé sur une aire autoroutière trois semaines durant, incapable de reprendre la route, son domicile, où il confie, effrayé, ne plus vouloir retourner. Quelques rencontres dérangeantes aussi : avec ce photographe japonais qui prend inlassablement de par le monde le même cliché d'une route fuyant sous le ciel et où l'homme n'a pas sa place, ou avec ce méticuleux collectionneur qui surveille et entretient une aire de repos dont il conserve tous les reliefs (jouets, livres, mots froissés et photos déchirées) comme autant de reliques d'un univers délesté. *« Savoir apprendre la patience »* est peut-être le maître mot. Un rendez-vous improbable à Château-Thierry avec Dinara, une jeune Polonaise qui sillonne l'Europe en camion, et le vieux cinéaste trouve sa sortie, vers l'est, tandis que François Bon rentre à Paris. Les repérages trompaient l'attente dans un univers presque virtuel où l'humain se découvre aux seuls obstinés.

C'est le même cas de figure dans *Paysage fer.* L'hiver suivant, Bon prit chaque jeudi à Paris-Est le train de 8 h 18 à destination de Strasbourg ; lui descendait à Nancy où il travaillait avec les pensionnaires des foyers d'hébergement du boulevard d'Austrasie et de la rue Sainte-Anne. Trente-deux sans-abri dont le destin, grâce à un atelier d'écriture organisé dans le cadre d'une résidence d'écrivain au Théâtre de la Manufacture à Nancy, échappe ainsi à l'anonymat (1). Chaque semaine, Bon a scruté, de la même place, un paysage immuable, à peine modifié par la lumière qui marque le passage du temps et des saisons. Observer, repérer, dénombrer et nommer. Répétitions et récurrences. Le long de cette voie où l'irruption du décor périurbain scande et troue brutalement un paysage rural sans relief, Bon mesure l'abandon, le recul de l'humanité – à peine une douzaine de silhouettes se repèrent, indifférentes au train qui les ignore – dont le rendez-vous nancéien dit le prix cruel. Pylônes, cimetières, cimenteries, hangars, gares désaffectées dont le nom fuit trop vite pour faire repère... Carte en main, Bon confronte ses visions répétitives et la réalité officielle. Mais l'écrivain n'a cure d'une simple solution des jeux. *« A quoi tient ici que la profusion autant nous retienne, prenne tant emprise sur nous-mêmes, que par cette machine humaine pourtant, la mécanique ville soit cette saignée sur trois cent cinquante-deux kilomètres faits d'entrepôts et de silos, d'écoles rectilignes avec chaufferies et d'usines défaites. »* De son poste d'observation, Bon livre une leçon qui interroge toute trace, donc toute survie : *« Ici, parce que rien n'est accessible et qu'on est emporté, le visible est à construire. »*

Philippe-Jean Catinchi

(1) *La Douceur dans l'abîme. Vies et paroles de sans-abri* est parue à La Nuée bleue/éd. de l'Est avec une préface de François Bon et des photographies de Jérôme Schlomoff (176 p., 78 F, [11,89 €]).

L'art de la fugue

En compagnie de silhouettes fugitives, fantomatiques, Eric Faye excelle à décrire la désertion du monde rationnel

LES LUMIÈRES FOSSILES et autre récits
d'Eric Faye.
José Corti, 194 p., 95 F (14,50 €).

JE SUIS LE GARDIEN DU PHARE et autres récits fantastiques
d'Eric Faye.
Seuil, « Points », 152 p., 35 F (5,34 €).

Un téléphone sonne dans le vide. Solange Brillat, 27 ans, jeuune femme très discrète et banale, ne répond plus. Elle a disparu sans laisser de traces, il y a un peu plus d'un mois. Personne ne comprend, ni la presse, ni la police, ni ses parents, ni sa collègue de bureau. Personne ne la reverra. Elle a probablement *« atteint la zone libre de la vie »*. Perdue (dissipée ?) dans un vertige. Une femme disparaît, et c'est la vie de son voisin de palier qui se dérègle. L'évanouissement de Solange met l'accent sur son obsession à conserver des vestiges d'une existence, sa quête des traces d'un passage, sa terreur que les jours s'enfuient sans laisser d'indices. De celle dont présent et passé ont été brutalement plongés dans le noir, il va conserver un souvenir intime (l'album photo), et guetter la réapparition, entre le visible et l'invisible, sous la forme d'une *« lumière fossile »* prouvant qu'elle a existé.

Il en va ainsi des personnages d'Eric Faye, poussés par une urgence de disparaître, mais soucieux (jusqu'au doute existentiel) de conjurer l'indifférence. Soumise au test du carbone 14, la momie congelée qu'un couple de randonneurs a dénichée sur un glacier doit accepter son destin d'homme pétrifié, *« égaré dans l'éternité »*, et endurer un double supplice : ni sa décomposition ni son exhibition ne lui garantissent une fin digne (« Postérité »). Installé, en temps de guerre, dans une ville purgée de ses habitants, un général comprend que la demeure qu'il occupe gronde encore des *« orages de souvenirs »* de ceux qui l'habitèrent, et côtoie le fantôme d'une certaine Anna Loguinova. Pourquoi ce mystérieux neurologue souhaite-t-il vous voir pour évoquer une mémoire commune (« Le Rendez-Vous d'Albernathy ») ? Où est passée cette fugitive auditrice d'une radio jadis écoutée, qui diffusait les sons d'un monde sans guerre et d'une humanité apaisée, et qui a cessé d'émettre, dont les archives de l'Union radiophonique internationale assurent même qu'elle n'a jamais existé (« Radio-Luego ») ?

Le point d'interrogation sied bien à Eric Faye, dont les nouvelles, parfois à la limite du fantastique, plongent le lecteur dans des situations énigmatiques, à la frontière d'une autre dimension, et posent des questions souvent inexpliquées. Admirateur d'Ismaïl Kadaré, auteur d'un essai sur la banalisation de la tyrannie chez certains auteurs du XXe siècle passionnés d'utopie (*Dans les laboratoires du vide* [Corti, 1993]), d'une étude sur la façon dont Gracq, Buzzati, Thomas Mann et Kobo Abe se jouent du temps et de l'attente (*Le Sanatorium des malades du temps* [Corti, 1996]), Eric Faye, rédacteur à l'agence de presse Reuter, explore les territoires de l'imaginaire, s'attache aux quêtes informulées, s'engouffre derrière des héros (atteints du syndrome du *Désert des Tartares)* dans un no man's land qui leur apparaît comme prémisse d'éden mais qui se révèle souvent comme un piège, l'antichambre de l'enfer. Un conquistador à la poursuite de feux lointains (1), un ethnologue s'enfonçant dans *« la face cachée »* d'une forêt *« où sont emprisonnés les plus vieux rêves des hommes »* (2) : autant de traques interminables de l'infini, de l'impossible.

Les neuf récits qui composent *Je suis le gardien du phare,* aujourd'hui réédité en poche après avoir obtenu le prix des Deux-Magots 1998, arborent eux aussi cette perfection diabolique dans l'art de faire l'éloge de la fuite, de dépeindre la désertion du monde rationnel. Nés dans un train, et condamnés à y rester, à observer les gens emprisonnés dans le train d'en face, des hommes attendent vainement une gare et s'interrogent sur la signification de l'existence : *« Car il y aussi cette autre légende, selon laquelle notre train foncerait vers un précipice, un pont ébréché d'où bientôt, peut-être, nous plongerons dans le vide. »* Que le cours du destin s'inverse, une fois seulement ; qu'Eurydice fasse remonter Orphée du gouffre ; que les horizons soient habitables : espoirs insensés. Au-delà de la muraille où bute l'envol *« s'en dresse une autre, incomparablement plus élevée »*.

Périples en épreuves-gigognes : *« L'existence est faite de petites morts successives, nichées les unes à l'intérieur des autres. »* Pied-de-nez de la fatalité : un homme trouve un carnet d'adresses, et se rend compte, des décennies plus tard, qu'y étaient inscrits les noms de toutes ses relations futures. Même le gardien du phare (*« gardien de la tour d'ivoire au-delà du tourbillon des âmes »*) n'est pas tranquille : il est dérangé par le téléphone, et on *« ne sait où, sapristi, les ermites iront se réfugier »*. Sinon en soi-même, dans une solitude singulière. Mort aux autres, étranger au pluriel. Dans cet ailleurs où l'on ne décroche plus le téléphone, où l'on interrompt toute correspondance, où l'on ne fleurit plus votre tombe, puisque vous êtes déjà parti depuis longtemps, que la mémoire est friable et que, *« enfermé à double tour dans les limbes »*, vous n'êtes réveillé que par les *« marchands de nostalgie »*.

Jean-Luc Douin

(1) *Le Général Solitude,* Le Serpent à plumes, 1995.
(2) *Le Mystère des trois frontières*, Le Serpent à plumes, 1998.

Du rififi dans l'aquarium

Polar jubilatoire, « Les Poissons rouges » – troisième roman de Philippe Dagen – est d'abord une subtile satire de notre société

LES POISSONS ROUGES
de Philippe Dagen.
Grasset, 280 p., 120 F (18,29 €).

Le bocal où tournent sans fin (et sans véritable projet) les poissons rouges est l'allégorie de notre existence, entre deux eaux, deux cauchemars, un va-et-vient des profondeurs freudiennes à la sempiternelle ronde des apparences.

Animateurs glacés qui, jour après jour, nous sourient derrière l'écran de télévision où se succèdent impunément tragédies et divertissements, invités baroques d'un dîner proustien où se perpétue le rituel mondain, passagers assoupis et rêveurs d'un TGV – tous déclinent à souhait le projet romanesque de Philippe Dagen : *Les Poissons rouges* est un roman percutant, drôle, grave et précis sur des tribus sociales immuables et des individus qui trichent avec le désir et le temps.

L'aquarium, du récipient modeste au panorama que piège le sous-marin du capitaine Nemo, n'a de réalité que dans notre regard. Les personnages de Philippe Dagen sont des voyeurs et des prédateurs : des monstres ordinaires dont les yeux exorbités tiennent lieu de cœur. André Schaeffer, le directeur d'un grand quotidien, amant blasé d'une femme du monde (issue comme lui du prolétariat), Hélène de Docines, connaît tous les secrets des requins qui fraient dans les eaux troubles du pouvoir. L'aquarium nous fascine. La mécanique froide et muette de la vie est livrée à notre inquisition. Philippe Dagen raconte deux enquêtes parallèles.

L'une est menée par Fabien Delcourt, jeune journaliste qui part à la recherche de Lucien Monval, gros poisson retors au passé politique douteux. L'autre est au centre de l'intrigue : l'inspecteur Salmon est chargé d'élucider la disparition de trois tableaux (un Picasso, un Klimt, un Matisse) qui ont pour thème commun les poissons rouges. Ne trahissons pas l'auteur du vol. La première piste d'un richissime amateur fou d'ichtyologie est un cul-de-sac et, seul, le lecteur trouvera la clé de l'énigme. Evoquons plutôt une histoire d'amour tardive et exaltée entre une conservatrice de musée, Evelyne Oran, sosie d'un portrait de Christian Schad et un gardien de musée, Pierre Portal, féru de peinture et porte-parole du romancier, critique d'art. Ce rapt de tableaux improbable est rouge comme la révolution et la passion.

L'aquarium a un pouvoir hypnotique. La vie est arrêtée, paradoxale dans son mouvement perpétuel. Emile Jouffroy est l'incarnation marginale (il ne joue aucun rôle dans l'action) de cette actuelle perversion. Le vieil homme se momifie devant son écran de télé. Il alterne les reportages sur la guerre et les vidéos porno qui le soulagent de ne plus aimer.

Les Poissons rouges est un puzzle moral. Dès les premières pages, les personnages tournoient dans le silence d'un théâtre vide. Magicien et metteur en scène, l'auteur perturbe leur itinéraire jusque-là sans accident. Salmon lit *Moby Dick* et fouille les fonds marins de la conscience où se cache le « Livre » de la vérité. Evelyne Oran a lu Guy Debord. L'aventure intérieure qui sauverait l'humanité serait-elle condamnée par la « société du spectacle » ? Les poissons idéalistes meurent de solitude. Le romancier, enfermé dans son nécessaire isolement, comme Proust derrière les vitres du Grand Hôtel de Balbec où s'écrasent les visages avides et vengeurs du menu fretin, contemple la parodie de la vie, le flamboiement d'or des illusions que le sang noir d'un poisson mort parfois occulte. Sans jamais quitter la terre pour le grand large, le romancier guette ses proies et s'interroge à l'infini sur notre dérisoire liberté.

Hugo Marsan

Philippe Dagen collabore au *Monde*

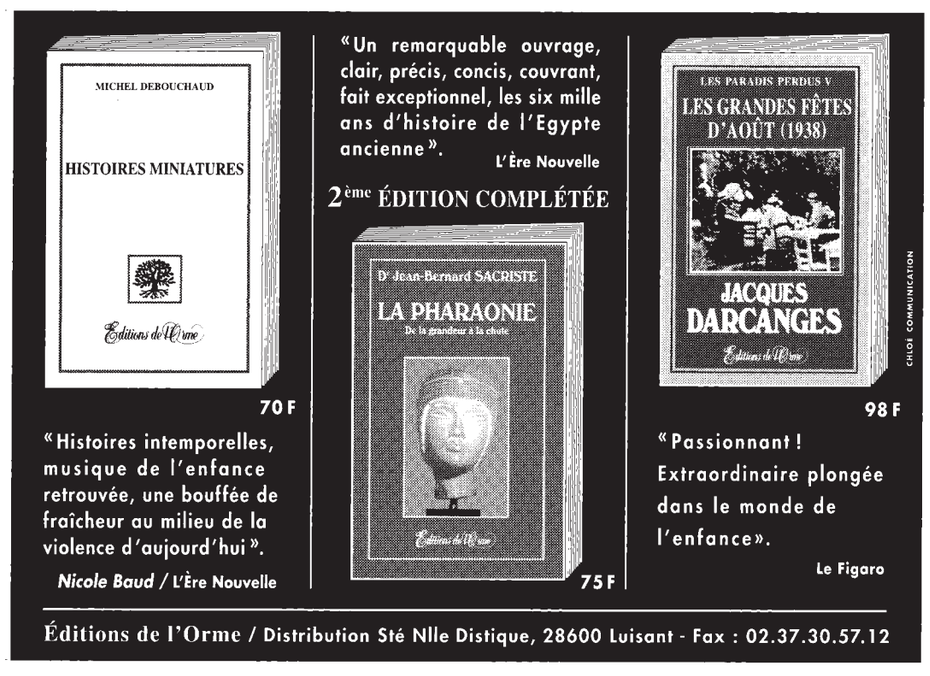

Livraisons

● **FOU CIVIL**, d'Eugène Savitzkaya
C'est un *« merle bègue »* qui inaugure la nouvelle collection *Couleur Encre,* aux éditions Flohic : en ce *« fou d'une grande civilité »*, qui refuse la pesanteur, le poète Eugène Savitzkaya reconnaît son propre double, nonchalant et déterminé. Cet *« oiseau d'une quarantaine d'années »*, qui vient de quitter femme et enfants, on le suit, entre Liège et Bruxelles, menant seul ou parmi ses amis, peintres et *« théâtreux »*, sa vie quotidienne d'*« écrivain à temps plein »*. L'acte d'écrire, pour lui, est lié, autant qu'à la révolte et à la rage, à l'observation minutieuse du monde. C'est ainsi que l'exploration d'une poche vide permet d'évoquer une profondeur insondable, pleine de sédiments et de poussières à peine palpables. Et qu'une magnifique alchimie – gestes, attente, tintements et silence – transforme le parfum et la consistance des oranges, ces *« astres radieux »*, en chair finement confite, dans des pots de verre (éd. Flohic, 136 p., 85 F [12,96 €]). **M. Pn**

● **LA CONQUÊTE DU PÉROU**, de Georges-Olivier Châteaureynaud
Quand un avionophobe a de l'imagination et le sens de l'autodérision, cela donne une savoureuse préface à un voyage qui, de Palaiseau au Machu Picchu, se fait aussi bien dans le temps que dans l'espace et illustre le titre de la collection, « La fantaisie du voyageur ». Châteaureynaud n'en manque pas. Non plus de sérieux. Le charme de ce récit tient à l'habile mélange. L'évocation d'un paysage, le Pérou des conquistadores, la description d'une chambre d'hôtel, la difficulté d'exister quand on est un écrivain péruvien, l'envahissante citrouille de Halloween au pays des Incas... et tout cela sans cacophonie, dans un enchaînement parfait où trouvent leur place la visite d'un musée, les conférences pour présenter la littérature française contemporaine que l'auditoire respecte sans la connaître, sourires et émotions dans *« Lima l'horrible »* et *« Lima l'adorable »*, et même des coups de gueule de pamphlétaire quand l'auteur fustige *« la France qui joue bien au ballon »* et les politiques qui profitèrent d'un Mondial pour que s'oublient les massacres et les famines. Châteaureynaud nous offre là, avec un exotisme qui n'est pas de carte postale, un bien agréable voyage au pays d'Atahualpa. (Ed. du Rocher,150 p., 89 F [13,57 €]). **P. R. L.**

● **MADELEINE VÉRAT**, d'Emile Zola
Précédant *La Fortune des Rougon* et publié à la suite de *Thérèse Raquin*, qui l'éclipsera de son succès, *Madeleine Vérat* est sans doute le roman le moins lu d'Emile Zola. L'intrigue s'élabore sur le classique schéma triangulaire : l'héroïne, délaissée par son amant, se marie avec un homme qui a été le condisciple et le meilleur ami de celui-ci. Un retour imprévu de l'ex-amant provoque le drame : il reconquiert sa maîtresse, provoquant sa perte et celle de son époux. Influencé par l'étude d'un certain Docteur Lucas sur l'hérédité, Zola épousera sa thèse sur *« l'imprégnation »* : une femme garde à jamais l'empreinte de son premier amant. S'articulant sur des procédés feuilletonesques et mélodramatiques, l'œuvre souligne avec vigueur l'importance de l'attrait sexuel, ce qui fit sourciller le procureur impérial, gardien des bonnes mœurs. Zola était cependant convaincu d'avoir écrit une *« étude médicale »*, un *« livre utile, honnête »*, qui exaltait, *a contrario*, les liens du mariage. Grand spécialiste de Zola, Henri Mitterand analyse, en le présentant, la structure et la portée du roman où l'on peut discerner *« l'écho d'une blessure intime »* dans la vie sentimentale de l'auteur et *« l'histoire fantasmée »* de son expérience vécue, illustrant *« un sentiment œdipien subconscient, de culpabilité et de jalousie mêlées »* (éd. Mémoire du livre, 4, rue Chapon, 75003 Paris, 384 p., 125 F [19,05 €]). **P. Ky**

LeMonde Job: WIV0300--0005-0 WAS LIV0300-5 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 17:39 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0090 Lcp:700 CMYK

Les fantaisies de Cyrano

Polémiste à la plume acérée, rêveur, amoureux, ainsi apparaît dans ce recueil de lettres celui que Rostand immortalisa en intrépide bretteur

LETTRES SATIRIQUES ET AMOUREUSES
précédées de
LETTRES DIVERSES
de Cyrano de Bergerac.
Présentation
de Jean-Charles Darmon.
Texte établi et annoté
par Jean-Charles Darmon
et Alain Mothu,
éd. Desjonquères, 256 p.,
130 F (19,81 €).

Il ne faudrait pas désespérer Billancourt et la France profonde en touchant aux mythologies nationales, mais Cyrano n'était pas celui que vous croyez. D'abord, il n'était pas né à Bergerac, en Dordogne, mais sur les bords de la Seine. Il avait seulement passé son enfance (très rêveuse) dans un domaine de la vallée de Chevreuse qui portait le même nom que la ville du Périgord. Et même s'il avait fait partie des cadets de Gascogne, dans sa jeunesse, il était très « parisien ». Je veux dire qu'il avait les manières de la capitale. Et puis il n'avait sans doute pas le nez aussi proéminent que le prétend la légende, avec la caution d'Edmond Rostand. Déjà, Michel Cardoze avait retracé la vraie vie du vrai Cyrano (1), célébrant moins le bretteur intrépide que l'aventurier de l'esprit. A présent, pour rectifier et compléter son portrait, on nous propose un recueil de ses lettres, les satiriques, les amoureuses et les autres.

Cela dit, Cyrano donnait de la matière aux conjectures les plus diverses, car il aimait déguiser sa pensée pour mieux déconcerter ses lecteurs. C'est le propre de l'ironie : *« Façon de se moquer en affirmant le contraire de ce qu'on désire faire entendre. »* Par exemple, bien que s'étant battu maintes fois (si l'on en croit son camarade Le Bret), Cyrano ne faisait pas nécessairement l'éloge des duels. Il méditait, au contraire, sur le thème : quelle bêtise de risquer sa vie pour réparer une offense et contenter son amour-propre ! Quelle connerie, la guerre ou les règlements de comptes sur le pré ! Et puis, disait-il, *« mes créanciers n'attendent que ma mort pour m'accuser de banqueroute »*. Une seule chose est sûre : il avait de l'esprit à revendre, ainsi que des lubies, de la fantaisie, de vastes connaissances et des curiosités qui ne l'étaient pas moins.

Né en 1619, dans une époque turbulente, qui *« n'avait pas encore appris l'obéissance »*, comme l'écrit Alain, Cyrano avait sept ans de plus que Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné. Peut-être eut-il la chance de la croiser un soir d'hiver, rue du Temple, silhouette pressée de rentrer pour

François Bott

terminer une lettre... Lui aussi, dans son genre, était un maître de l'art épistolaire. Naturellement, il excellait dans la polémique. Maniant la plume comme l'épée et dégainant très vite, Cyrano avait de la verve, de l'impertinence et ce qu'il fallait de méchanceté. Sans oublier la bonne humeur. *« Vous n'êtes pas homme,* écrivait-il à un certain monsieur. *Et que diable êtes-vous donc ? Vous êtes peut-être une momie que quelque farfadet aura volée à l'Ecole de médecine, pour en effrayer le monde. »* Cela s'appelle une exécution. Cyrano pourfendait avec la même allégresse les ingrats, les pédants et les plagiaires. Cependant, il réhabilitait les froussards. Il n'était pas économe de ses paradoxes. Imprévisible et variable comme le temps. Du reste, il était météorologue à ses heures. Il écrivait *« contre l'hiver »* et *« contre l'automne »*, *« pour le printemps »* et *« pour l'été »*. Parce que la lumière d'été dissipe ou rapetisse les ombres qui nous menaçaient. Parce que le soleil d'hiver *« nous regarde de travers »*. Imaginez le bulletin de la météo commenté chaque matin par M. de Bergerac...

Il dissertait sur les saisons, célébrait la beauté des dames rousses, vantait les charmes de la vie à la campagne et méditait sur tout ce qui lui traversait l'esprit. Tout était prétexte à des exercices de style – notamment ces philosophes du XVIIe siècle qui faisaient *« pirouetter la Terre »* sous leurs pieds lorsqu'ils étaient en état d'ivresse. Voilà pour les fantaisies du bonhomme. Il prouvait qu'Aristote avait tort : l'homme n'était pas *« un animal raisonnable »*. Si elle l'avait rencontré, la gardienne de mon immeuble aurait dit de Cyrano que c'était *« un original »*. Rêveur définitif, surréaliste longtemps avant le mot, il allait se promener dans ces carrefours de l'existence où se rejoignent et parfois se confondent le réel et l'imaginaire, le monde et son reflet, les choses et le miroir des choses. Lorsqu'il était enfant, Cyrano avait été fasciné par ces peupliers dont il apercevait le reflet dans une rivière de la vallée de Chevreuse : les arbres qu'il voyait dans l'eau *« tremblaient encore »* sous le vent *« qui ne les touchait pas »*. Cette expérience du *« monde renversé »* donna au jeune Cyrano la certitude que la vie était un songe et que l'univers était magique.

Un homme de ce genre ne pouvait s'éclipser d'une façon ordinaire. Je ne sais s'il avait le nez en l'air ce jour-là, mais l'existence est un songe qui se termine quand on reçoit une poutre sur la tête. C'est ce qui arriva à Cyrano, dans une rue de Paris, en 1654. Il mourut de ses blessures l'année suivante, à l'âge de trente-six ans. Il était trop distrait, sans doute.

(1) *Cyrano de Bergerac,* Lattès, 1994.

Pascal Pia critique et amateur

FEUILLETONS LITTÉRAIRES
I. 1955-1964
de Pascal Pia.
Préface de Maurice Nadeau,
Fayard, 912 p., 290 F (44,21 €).

De son vrai nom Pierre Durand, Pascal Pia (1903-1979) appartenait à cette catégorie d'érudits qui ne font carrière ni dans l'édition ni dans l'université. Entré dans la Résistance, il fut un temps directeur de *Combat*, auprès de son ami Albert Camus. Puis il devint chroniqueur littéraire, sans jamais désirer se faire lui-même écrivain. Amateur des coulisses et des secrets de la littérature des XIXe et XXe siècles – et aussi de quelques subterfuges –, il fut notamment l'éditeur de l'*Album zutique*, chez Pauvert en 1962. Moins bien inspiré, il défendit l'authenticité d'un faux assez grossier de Rimbaud, *La Chasse spirituelle* (1949). Il est aussi l'auteur d'un catalogue raisonné des *Livres de l'Enfer* de la Bibliothèque nationale (1978, réédité en 1998 chez Fayard). Il fut aussi, grâce, dit-on, à une prodigieuse mémoire et à des fiches bien tenues, une sorte d'agence de renseignements bénie par tous les chercheurs et curieux qui le sollicitaient.

Transférer et rassembler dans un livre ce qui était destiné, semaine après semaine, à nourrir les pages littéraires d'un hebdomadaire – *Carrefour* – donne sur l'œuvre d'un critique une vue cavalière. Mais il serait vain de chercher dans les articles magnifiquement écrits de Pascal Pia une théorie de la littérature. Son plaisir, autant que sa culture, le guidait, en toute indépendance. Il exerça dignement son métier avec ce qu'il faut de scepticisme et d'ironie, ne cherchant pas à imposer l'idée d'une concurrence entre le créateur et le critique. Il jugeait en connaissance de cause et traitait dans un même élan l'histoire littéraire et la production contemporaine – roman, poésie ou essais.

P. K.

Yak Rivais, fou du langage

Depuis quarante ans, à travers ses jeux littéraires, le peintre et romancier s'interroge sur les relations entre l'art et l'inconscient. Rencontre avec un joueur impénitent

Je croyais sans péril pouvoir être sincère,
Et mon âme à la cour s'attacha tout entière.
Qui pourrait cependant t'exprimer les cabales,
Quoi ! Tu ne vois donc pas jusqu'où l'on me ravale ? » Racine ? Oui, non ? Gagné ! Les vers sont de Racine, tirés alternativement de chacune de ses tragédies. Mais la pièce, *La Disgrâce de Racine*, date de 1979. Yak Rivais l'a écrite, c'est l'un des jeux littéraires auxquels il se livre depuis quarante ans. On peut naturellement parler de futilité, mais cet homme prodigieusement actif est le contraire d'un amuseur farfelu. Un coup d'œil à son appartement le confirme : des livres innombrables et, sur les murs, une impressionnante collection d'art français contemporain. En outre, l'œil malicieux de l'hôte, son débit intarissable dissimulent mal une inquiétude, au moins une curiosité obsédante : qu'est-ce que l'inconscient, comment fonctionne-t-il, par quel truchement peut-on l'interroger ?

Cette existence consacrée en grande partie à la recherche ludique sur le langage commence dans un milieu modeste et provincial. Une vocation, l'enseignement : il sera instituteur. Une passion, l'écriture : des contes à dix ans, une dizaine de tragédies classiques dès la seconde. Un don enfin, la peinture, elle lui assurera quelques revenus et lui ouvrira des portes. Le jeune enseignant expose à Paris dès 1961. Il se dit influencé par le surréalisme d'un Max Ernst. Le public connaisseur apprécie. Pierre Belfond lui achète deux toiles et édite un recueil de cent dessins de Rivais. Il publiera plus tard plusieurs de ses romans. D'autres bonnes fées viennent guider les premiers pas du jeune homme. Simone de Beauvoir le présentera à Queneau, mais c'est Prévert qui l'a sommé de lire *Zazie*. Il continuera à exposer jusqu'en 1980, et on l'a vu au dernier Salon d'automne animer un Cabinet de curiosités assez endiablé. Mais la littérature le tente depuis toujours. Queneau, chez Gallimard, publie en 1967 *Les Aventures du général Francoquin,* six cents pages foisonnantes sur le colonialisme examiné à travers l'humour noir. Deux autres romans suivront.

DIALOGUE SURRÉEL

Pourtant, à partir de 1970, Rivais nourrit des ambitions plus abstraites. Il s'est rapproché des avant-gardes autour des revues *Tel Quel* et *TXT.* Il étudie le langage, plus précisément les rythmes et les scansions. Il observe de loin l'Oulipo, dont il se méfie pour le juger trop rigide et trop mathématique. Il ne publie rien mais il met au point ses théories et, pendant trois années fiévreuses, il travaille à son œuvre la plus aboutie, un texte intitulé *Les Demoiselles d'A.,* publié chez Belfond en 1979. Les personnages dialoguent au salon d'un bordel surréel. Des femmes dénudées défilent tandis que dehors gronde la révolution, on emprisonne des militants. Un texte onirique ; il fait rêver bien davantage quand on constate que l'ouvrage est un collage de citations juxtaposées, sept cent cinquante phrases tirées de quatre cent huit auteurs, une par livre. Jean Dubuffet, ébahi comme les autres par le sens qui émane de cette « farandole » de phrases orphelines, y découvrira un contexte culturel commun et *« la prison dans laquelle il enferme la pensée et la création (...) De Voltaire à Sollers, c'est toujours le même bouillon, dont on voudrait à la fin changer »*.

La mise en évidence d'une culture commune est en effet le propre de ce genre de jeu, mais les enjeux, pour Rivais, sont bien plus profonds. L'art ne peut surgir que de l'inconscient ; toute création valable est une victoire de la pulsion sur l'ordre. *« Le crayon, le pinceau, doivent aller plus vite que la pensée, qui s'efforcera ensuite de créer à partir de l'incipit. »* Mais il faut rester dans l'inconscient le plus longtemps possible : *« Dès que tu mets de l'ordre, tu dissuades les autres d'aller au-delà de ce que tu t'es consenti. »* Or seule une contrainte peut débloquer l'inconscient : la règle, dans les jeux de langage, a pour but de bousculer les barrages de l'ordre. L'écriture automatique est une règle, comme l'alexandrin. Rivais en tire des dizaines d'autres de son imagination et de sa culture, toutes deux incommensurables : acrostiches, étirements, poèmes pliés, détournements... La liste est infinie, les sources parfois très anciennes. On ne citera ici que ce tautogramme loufoque d'Alain : *« Surveille bien, fiston/ ton thon, ton Taine et ton ton. »* Au début des années 80 l'écrivain, las des succès d'estime et des éditeurs dubitatifs, va ouvrir pour ses jeux un marché éblouissant dont il connaît bien les mécanismes, celui des enfants. Jeu d'adulte ou jeu d'enfant, c'est pour lui exactement la même tentative pour déverrouiller quelque chose. Rivais part donc en chasse pour débusquer l'inconscient scolaire. C'est l'origine de la série des *Enfantastiques*, publiée à l'Ecole de loisirs à partir de 1983 : des contes, tous commandés par des enfants et qui tentent d'identifier et de satisfaire la demande inconsciente du donneur d'ordre.

Rivais a définitivement trouvé ses lecteurs. A partir de 1988 il leur propose des jeux de langage. *Les Sorcières sont NRV* joue évidemment sur la phonétique, Un conte qui compte sur le nombre des mots dans chaque phrase. Des suggestions et des exemples donnés en conclusion incitent le lecteur à réaliser lui-même des exercices similaires. Le succès, assuré par le bouche à oreille des cours de récré, surprend les enseignants et ouvre un nouveau marché, celui des instituteurs, avec des titres comme *La Grammaire impertinente* ou *Jeux de langage et d'écriture*. Les éditeurs se frottent les mains : tous titres confondus, Rivais vend aujourd'hui près de cent mille livres par an. Sa dernière trouvaille, le segment rythmique du langage, pourrait bouleverser bien des choses. Il s'agit du nombre de sons que nous émettons entre deux respirations. Ce nombre, affirme-t-il, n'est ni aléatoire, ni certes anodin. Car la césure, elle aussi, surgit de l'inconscient. Rivais fignole aujourd'hui ses hypothèses de travail, fondées sur le nombre de sons dans un segment donné. Est-il divisible ? il révèle une attente, une demande, la possibilité d'une négociation. S'il est premier, il menace sans admettre de contradiction. Encore une lubie de linguiste ? A voir. L'écrivain, fou du langage, annonce la mise : *« Pour désamorcer la violence, enseignons aux jeunes à parler par segments divisibles. »*

Jean Soublin

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISÉ ?
Une seule adresse
LE TOUR DU MONDE
et son réseau de 250 correspondants
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

FRANÇOISE GIROUD

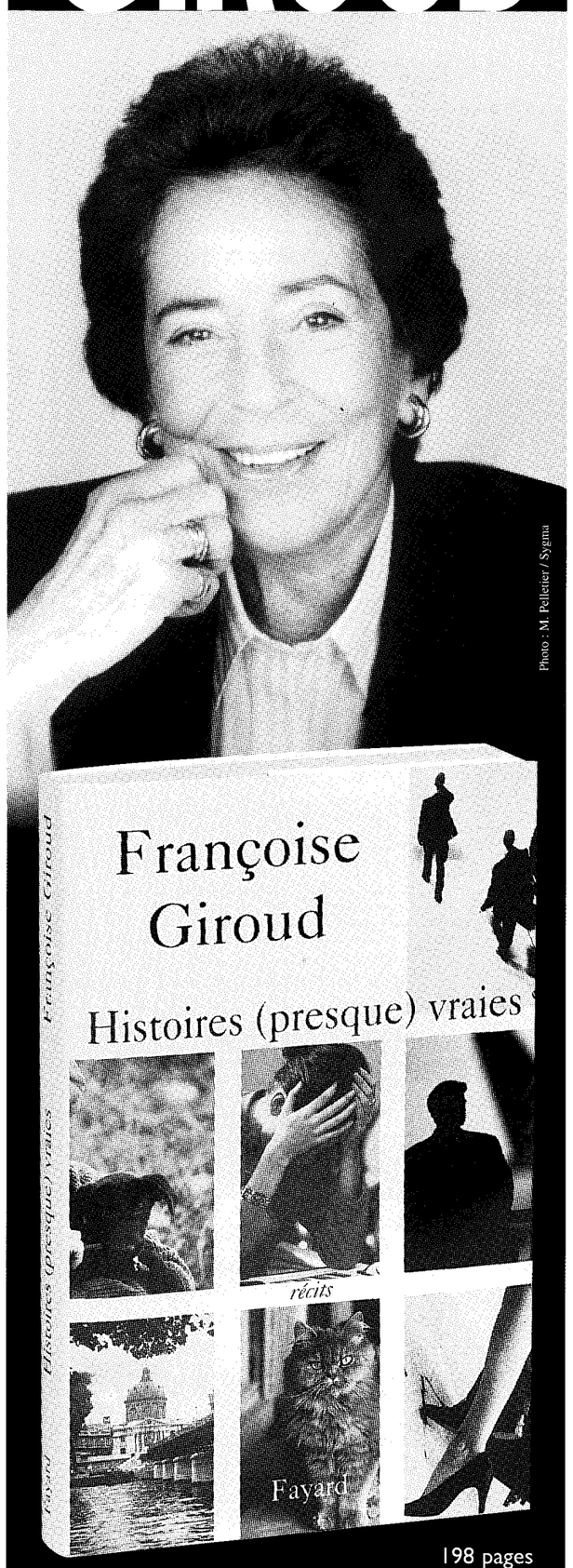

198 pages
98 F

« J'aime qu'on me raconte des histoires. Alors, quelquefois, je m'en raconte à moi-même pour me faire rire ou pleurer. »
F. G.

FAYARD

LeMonde Job: WIV0300--0006-0 WAS LIV0300-6 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 18:53 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0091 Lcp:700 CMYK

Le livre des heures de Léon Bloy

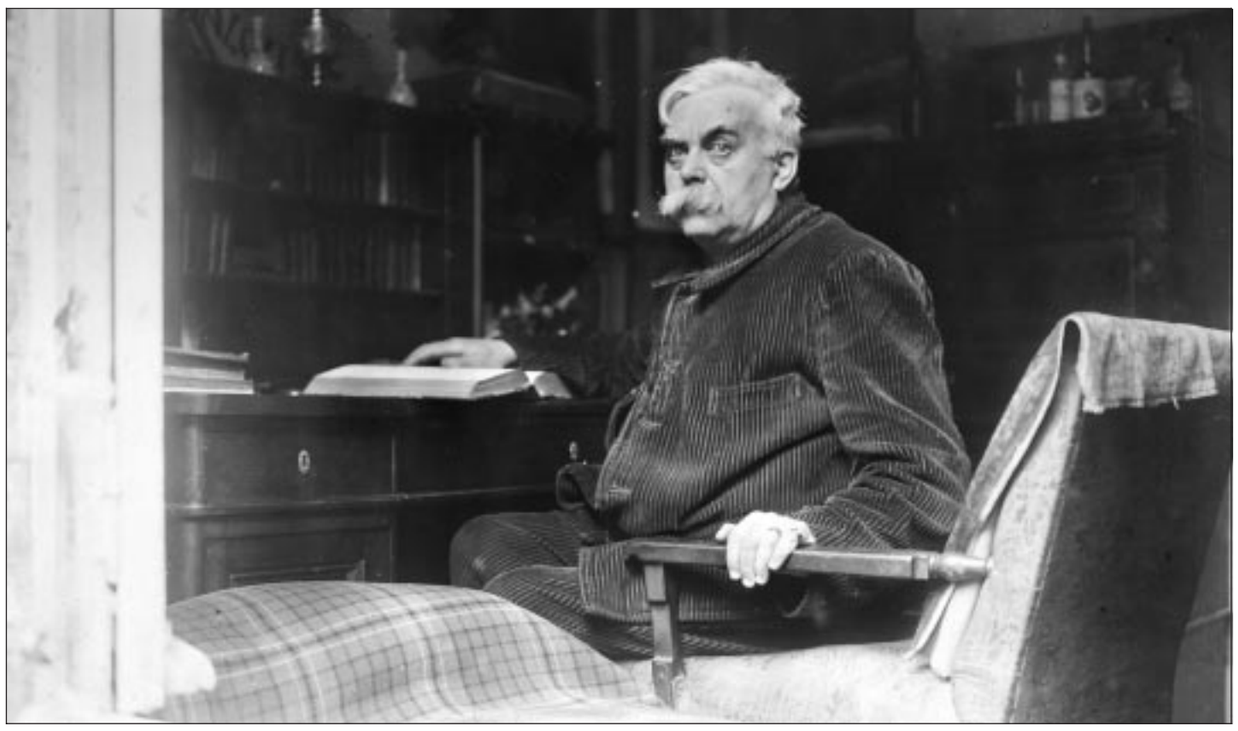

COLLECTION GALPÉRINE-SOUBERBIELLE

Léon Bloy, en 1906

Pierre Glaudes a rassemblé dans la collection « Bouquins » les huit volumes du Journal publiés par l'écrivain, à l'exception du dernier, posthume. Un chef-d'œuvre en forme de bourrasque intérieure

Toute vraie littérature serait-elle l'entière confession d'une aventure humaine ? Et tout ce qu'elle dévoile, nous permettant de saisir un destin, appartiendrait-il à l'ordre de la poésie ? Il ne faut pas prendre Léon Bloy, homme de foi, pour un penseur, encore moins pour un théologien : convaincu que l'Absolu, Dieu lui-même, l'attend, il est un hérésiarque, un habitant égaré de l'Enfer.

On tolère ou non ses apostrophes, ses outrances, ses hyperboles délirantes, volontiers agressives, souvent merveilleuses ; mais, en dépit de ses injustices, de ses invectives, on ne peut pas nier que ses images prodigieuses ont, somme toute, réveillé la langue.

En matière de littérature, il y a, côte à côte, deux France : celle de Rabelais et celle de Boileau, qui n'ont jamais cessé de coexister : n'en déplaise à ceux qui en font leur credo, Malherbe a beau être venu, la langue économe, le récit strictement linéaire, l'esprit de clarté n'ont jamais fait qu'une moitié, la moitié officielle, de la littérature française – l'autre étant celle de l'abondance, de la démesure, de l'ombre, de la fureur poétique, du réalisme. D'une part, Montaigne, Ronsard, Saint-Simon, Chateaubriand, Rimbaud, Claudel, Proust... ; de l'autre, Pascal, Fénelon, Voltaire, Stendhal, Mallarmé, Valéry, Gide... L'un des plus grands connaisseurs des Lettres françaises, l'Italien Giovanni Macchia, évoque à ce sujet Paris et Versailles au Grand Siècle : Paris, la ville moyenâgeuse, grouillante, la ville-souricière ; Versailles, la raison, l'ordre, un classicisme aristocratique – et les jardins où la nature s'embellit d'être domptée.

Léon Bloy est né en 1846 d'un père fonctionnaire des Ponts et Chaussées, franc-maçon, et d'une mère *« chrétienne des anciens jours »*. Médiocre élève du lycée im-

Hector Bianciotti

périal de Périgueux, il aimait le dessin et, à seize ans, il commença à rédiger un journal (1), ne tardant pas à s'essayer à la littérature avec une tragédie, *Lucrèce*. Mais il retournera au dessin et, à Paris, où son père lui a trouvé un petit emploi auprès d'un architecte, il tâtera de la peinture.

Révolte sociale et religieuse, athéisme agressif, socialisme révolutionnaire, tentation de suicide, crainte de devenir fou... Il a vingt et un ans lorsqu'il fait la connaissance de Barbey d'Aurevilly, qui habite en face de chez lui, et dont plus tard il deviendra le secrétaire bénévole. Profonde crise religieuse et intellectuelle sous l'influence de Barbey d'Aurevilly – lequel, par parenthèse, a dû encourager le penchant pour les répliques cinglantes de l'écrivain en herbe : ne disait-il pas, l'auteur des *Diaboliques*, à propos des *Fleurs du mal* et d'*A Rebours*, que Baudelaire et Huysmans n'avaient le choix qu'entre la bouche du pistolet ou le pied de la croix ?

Léon voulait être prêtre, entrer chez les Bénédictins, puis, au fil de quelques années, sa vie religieuse s'apaise, devient, pour ainsi dire, régulière. Mais la foi, la croyance de Bloy est-elle *« orthodoxe »* ? Que dit-il, ici et là, dans ses ouvrages ? *« Il n'y a pas d'homme qui ne soit un saint, virtuellement, et le péché ou les péchés, même les plus noirs, ne sont que l'accident qui ne change rien à la substance. »*

Cela est beau, et sans doute juste, mais très loin, voire à l'opposé de la vision de l'Eglise catholique, avec son principe du libre arbitre d'où découlent tous les péchés, et de ceux-ci les pénitences, la damnation, les fantasmagories punitives de l'au-delà... En outre, Bloy ne se prive pas de mots barbares : *« Parfois, je voudrais n'être pas chrétien afin de mépriser les hommes tout à mon aise. »* Et de mots sentencieux, d'un désespoir professionnel : *« ... dans ce tourbillon de ténèbres et de lumière qu'on nomme la Parole de Dieu, j'habiterai la foudre ! »*

Il a à peine dépassé la trentaine lorsqu'il lie sa vie à celle d'Anne-Marie Roulé, une prostituée qu'il a recueillie, aimée, et convertie ; avec laquelle il a partagé une existence à la fois de misère (*« On crève de faim et de froid... Quand la nuit vient, je suis forcé de me coucher faute de lumière... »*), et pleine de singulières exaltations mystiques : Anne-Marie a des visions, et celles-ci persuadent Bloy qu'il est appelé à jouer un rôle de témoin privilégié dans la Fin des temps... Ensemble, ils l'ont attendu, l'Apocalypse, jusqu'au jour où la visionnaire perd la raison, et qu'il se trouve obligé de la faire interner à Sainte-Anne. Il tombe malade, nerveusement et spirituellement épuisé.

Mais bientôt, de nouveau, les maîtresses se succèdent, accumulant les disgrâces : Henriette Vilmont, tuberculeuse, ne tarde pas à mourir ; Berthe Dumon, morphinomane, meurt elle aussi, un an après leur rencontre. Une nouvelle Henriette (Maillat) ; puis Eugénie Pasdeloup, qui donne naissance à un enfant de Bloy ; Maria Krysinska et, enfin, en 1890, la femme qu'il épousera : Jeanne Molbech. Entre-temps, en 1884, alors qu'il publie *Propos d'un entrepreneur de démolitions*, c'est le début d'une longue amitié avec Huysmans, également pauvre, et avec Villiers de L'Isle-Adam, ce grand seigneur qui, lui aussi indigent, divisait le genre humain en romantiques et en imbéciles – et qui, comme on lui demanda un jour si la conversation de Bloy était aimable, répondit, l'air de s'interroger lui-même : *« La conversation de l'Etna est-elle aimable par hasard ? »*

Nul doute que cette amitié ne fût bénéfique au trio ; mais si peu à peu les liens se distendent avec Villiers, Huysmans, au fil de quelques années, passe de l'affection à l'égard de Bloy – pour ses *« saintes colères »*, pour *« la haine qu'il abat dans ses articles et ses livres, sur la vomitique ignominie du siècle »*, pour ses trouvailles de style – à des qualifications injurieuses telles que *« pou des lettres »*, *« sombre mufle »*, accusant Bloy de *« communier pour demander à Dieu l'extermination de ses ennemis »*.

Leur inimitié, parfaitement réciproque, avait commencé avec la publication de *Là-bas*, en 1891 : *« Le livre de Huysmans est fait avec toutes les loques d'idées que je lui ai fournies depuis six ans. Non seulement il m'a volé ma pensée, mais encore il l'a odieusement travestie et prostituée... Huysmans, qui me doit son âme... Ce malheureux que j'avais donné à l'Eglise et que tant de catholiques ont admiré, en m'ignorant ou en me maudissant, le jugeant une recrue précieuse. »*

Non sans amertume, Bloy se targuait de posséder une légende, la légende du *Désespéré* : *« J'écrirais la "Somme" de saint Thomas que je serais toujours le pamphlétaire du* Désespéré » – son premier roman, où il évoque *Les Chants de Maldoror* : *« Cela ressemble à quelque effroyable polymorphe sous-marin qu'une tempête surprenante aurait lancé sur le rivage, après avoir saboulé le fond de l'Océan. »*

Dans un essai admirable sur Bloy et Lautréamont (2), Marcelin Pleynet observe que Bloy est le tout premier, parmi les quelques lecteurs de Ducasse – dont Huysmans – à prendre *« la décision de sortir l'œuvre de Lautréamont des échanges confidentiels et de l'anonymat »* ; que, de toute évidence, il reçoit cette œuvre par ce qu'il y retrouve de sa vocation prophétique ; et que *« le vocabulaire et la syntaxe même de Léon Bloy ne sont pas sans analogie avec la disposition formelle du système rhétorique de Lautréamont »*.

La réflexion de Pleynet est capitale : elle change le point de vue du lecteur de Bloy. On songe à Borges : *« Attribuer l'*Imitation de Jésus-Christ *à Louis-Ferdinand Céline ou à James Joyce, n'est-ce pas renouveler suffisamment les minces conseils spirituels de cet ouvrage ? »*

Si on ne perd pas de vue Lautréamont, on pourrait sans doute enrichir la lecture de Bloy, l'alléger de ses impétuosités, de ses turbulences doctrinales, la rendre enfin purement visionnaire. Son œuvre s'y prête, à l'exception, certes, de certaines diatribes, et de ce livre où il pensait avoir mis le meilleur de lui-même, le seul de ses ouvrages qu'il eût osé montrer à Dieu au Jugement dernier : *Le Salut par les juifs*. Où l'écrivain, tout en affirmant *« qu'il est aussi téméraire de toucher à la Race juive qu'au Saint-Sacrement »*, et qui juge *« l'énormité de l'outrage et du blasphème qui consiste à la vilipender »*, tient à citer, non sans vantardise, certain texte écrit par lui-même, six ans auparavant, carrément intolérable. Ainsi que les images qu'il forge, ambiguës et frappantes de mauvais goût : *« L'impossible Argent, l'exécrable Argent par le moyen duquel Dieu voulut qu'on l'achetât Lui-même comme une pièce de bétail. »*

L'œuvre de Bloy, dont le *Journal* est le chef-d'œuvre, est chaotique – sa grande voix comme étouffée par une bourrasque intérieure, intermittente. Mais, par moments, le personnage atteint à une sorte de génie shakespearien : *« Nul ne sait ce qu'il est venu faire en ce monde, à quoi correspondent ses actes, ses sentiments, ses pensées (...) ni quel est son "nom" véritable, son impérissable Nom dans le registre de la Lumière. L'Histoire est comme un immense Texte liturgique où les iotas et les points valent autant que des versets ou des chapitres entiers, mais l'importance des uns et des autres est indéterminable et profondément cachée. Si donc je pense que Napoléon pourrait bien être un iota rutilant de gloire, je suis forcé de me dire, en même temps, que la bataille de Friedland, par exemple, a bien pu être gagnée par une petite fille de trois ans ou un centenaire vagabond demandant à Dieu que Sa Volonté fût accomplie sur la terre aussi bien qu'au ciel (...). De toute éternité Dieu sait qu'à une certaine minute connue de Lui seul, tel ou tel homme accomplit "librement" un acte "nécessaire". »* (3).

Pour Bloy, Napoléon a fait ce qu'il avait à faire, comme le soleil ou les animaux, sans comprendre ni savoir. Ici, il n'a plus aucune hésitation dans sa foi qui s'est déversée dans l'espace, au-delà de la frontière de fer de la religion. De celle-ci, il recherche dans le tréfonds ce qu'il y a de plus extraordinaire, de plus irréel, de plus fou, de plus impossible. Les mystères admis par l'Eglise ne lui suffisent pas, il avoue ce qu'il a toujours su et laissé entendre : que la liberté, et par conséquent la responsabilité de nos actes, n'est qu'une illusion nécessaire pour maintenir un certain ordre social.

A trente-cinq ans, ces mots : *« Mon Dieu ! Vous êtes avec moi, chez moi, en moi. Je vous vois, je vous sens, vous me parlez, je vous parle et, cependant, il m'est impossible de penser à Vous. »*

Et, vers la fin de sa vie, deux ans avant sa mort, ceux-ci : *« Je n'ai pas fait ce que Dieu voulait de moi, c'est certain. J'ai rêvé au contraire ce que je voulais de Dieu, et me voici, à soixante-huit ans, n'ayant dans les mains que du papier. »*

La pièce était finie ; le rideau tombait.

(1) Publié en partie sous le titre *Journal d'enfance*, dans les « Cahiers Léon Bloy », de janvier 1925 à avril 1926.
(2) *Celui qui y croyait et "Lautre" – Bloy et Lautréamont*, Les Cahiers de l'Herne, 1988.
(3) *L'Âme de Napoléon*, Gallimard, « L'Imaginaire », 1983.

JOURNAL
de Léon Bloy.
Edition établie, présentée et annotée par Pierre Glaudes
Deux volumes : I (1892-1907) et II (1907-1917)
Robert Laffont « Bouquins »
830 p. et 878 p., 169 F (25,76 €) chaque volume.

Les « effets » de Dieu

Le *Journal* de Léon Bloy, tel que le publie aujourd'hui Pierre Glaudes, en deux volumes, dans la collection « Bouquins », est la reprise, abondamment et utilement annotée, des huit séries parues entre 1898 (*Le Mendiant ingrat*) et 1920 (*La Porte des Humbles*), trois ans après la mort de l'écrivain, par les soins de sa femme. A l'exception du *Mendiant ingrat*, d'abord publié à Bruxelles, tous ces volumes parurent au Mercure de France, parfois avec un certain succès. C'est dans cette maison que le *Journal* fut réédité par le biographe de Bloy, Joseph Bollery, en quatre volumes entre 1956 et 1963. Ils furent suivis des onze tomes des œuvres établis par Jacques Petit (1964-1975). Ces quinze volumes du Mercure constituent l'édition la plus récente des Œuvres complètes. Si quelques-uns des livres les plus connus de l'auteur du *Désespéré* figurent dans les collections de poche, il faut se reporter à cette édition pour découvrir des textes admirables comme *Méditations d'un solitaire, Dans les ténèbres*, ou encore *Le Symbolisme de l'apparition*. Signalons cependant l'édition récente, préfacée par David Bosc, mais non annotée, de *Belluaires et Porchers* (éd. Sulliver, 1997). Dispersée en de nombreuses publications anciennes, la très importante correspondance de Bloy est devenue pratiquement inaccessible.

Léon Bloy avait commencé de tenir son Journal d'adulte en février 1892, deux ans après son mariage avec Jeanne Molbech. Il l'interrompra quinze jours avant le 3 novembre 1917, jour de sa mort. Lorsque l'idée lui vint de publier le volume intitulé *Le Mendiant ingrat*, il en tira la matière d'un manuscrit beaucoup plus vaste qui constitue, à proprement parler, son « vrai » journal. Un premier volume de ce dernier, qui correspond aux mêmes années – 1892-1895 – que *Le Mendiant ingrat*, a été édité sous la direction de Michel Malicet et Pierre Glaudes en 1996 à l'Age d'homme (« Le Monde des livres » du 9 août 1996). Cette édition est celle du texte brut, au plus près du manuscrit et sans appareil critique. Alors que le volume publié par Bloy compte moins de deux cents pages, ces trois années du *Journal inédit* en comportent quelque mille cinq cents !

La comparaison des deux ensembles est passionnante et évidemment révélatrice de la pensée spirituelle et littéraire de Bloy (1). Ce parallèle met en relief le dispositif particulier que constitue le Journal dans l'ensemble de l'œuvre. Par ce travail de choix, de découpage et parfois de réécriture – comme pour l'« année terrible » 1895, où Bloy vit mourir ses deux fils en bas âge, André et Pierre –, l'écrivain fait de chaque volume de son Journal une œuvre à part entière, conforme à sa pensée de la littérature. Ses autres livres, y compris ses deux romans, *Le Désespéré* et *La Femme pauvre*, n'étant que des développements de cette source autobiographique. Chrétien, catholique intégral, il se soucie fort peu d'exposer son moi intime ou de se montrer se regardant au miroir de lui-même. Son projet – aussi bien dans le Journal inédit que dans le Journal publié – est avant tout religieux, démonstratif des « effets » de Dieu dans une âme comblée de grâces et dans une existence qui confine souvent à la misère.

Patrick Kéchichian

(1) Voir à ce propos le volume 3 dans la série Léon Bloy de la *Revue des Lettres modernes* paru en 1995. Pierre Glaudes y a rassemblé des études sur ce passage du « Journal intime » au « Journal littéraire », pour l'année 1892.
Dans cette même série, vient de paraître le volume 4, rassemblé par le même Pierre Glaudes et intitulé *Un siècle de réception* (éd. Minard, 320 p., 160 F [24,39 €]).

3 ème
PRIX DES LIBRAIRIES DE CRÉATION
10 prix de 25000 F
pour des projets culturels et d'animations en faveur du livre
01 45 41 62 05
ADELC
Banques CIC pour le livre
fondation d'entreprise

LeMonde Job: WIV0300--0007-0 WAS LIV0300-7 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 19:53 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0092 Lcp:700 CMYK

Traduit du rien

Entre estampes érotiques et vie de philosophe, quel rapport ? Ces deux livres auraient pu être traduits du chinois. Rédigés en français, ils sont animés d'un goût du vide amusé et terrible. Comme là-bas

VINGT-TROIS DÉLICES
L'album d'un amateur
de Lisa Bresner.
Gallimard, 110 p., 69 F (10,51 €).

LAO-TSEU
de Lisa Bresner.
Actes Sud, « Un endroit où aller », 118 p., 79 F (12,04 €).

Rien ne sert de barguigner. Hésitations, atermoiements et autres seraient incongrus. Oui, ce sont des histoires heureusement obscènes. Pas même des histoires, d'ailleurs. Des images seulement. Des plans, des temps. Crus, nets, précis, éclairés d'une lumière un peu froide, curieusement immobiles malgré le mouvement des acteurs. De ces derniers (un homme, une femme, parfois une petite servante), on ne sait presque rien. Sauf, par exemple, ceci : *« Toute la nuit, ils ont joué aux nuages et à la pluie. Leur désir est violent, ils ignorent le temps qui passe. »* Vingt-trois textes brefs décrivent chacun une scène sexuelle. Une brève notice indique le décor (terrasse, chambre, type de lumière ou genre de plantes), précise où sont les vêtements (au sol, sur les corps), décrit la posture. Puis un poème dit à sa manière la tonalité de l'action, esquisse ce que les mots ne peuvent capter. Ces quelques lignes réussissent une perfection assez rare : donner le sentiment de rencontrer une réalité. On a très vite, en effet, la conviction que cet univers ne ressemble tout à fait à aucun autre. On pense à ces peintres dont le style se reconnaît entre tous : Balthus, par exemple, peut-être à cause de la jeune servante, ou Chirico pour les tons sombre et les perspectives décalées. Comparaisons imparfaites, évidemment. D'autant que nous sommes en Chine, en principe dans un vieil album, une suite d'estampes pour amateurs.

D'où vient ce sentiment de réalité ? Ce n'est pas simple à entrevoir. A première vue, en effet, on ne rencontre que des poncifs : l'album est cousu de fil blanc. Vocabulaire codé, conforme aux conventions du genre. Descriptions de postures érotiques évidemment sans surprise. Déjà un discret ennui ? Mais non, pas du tout ! Il y a là un monde à part entière, un effet de vérité qui signale les fictions qui se tiennent. De nouveau, pourquoi ? Il y a bien sûr la langue. Faire l'amour *« à la manière des académiciens »,* c'est une jolie façon de dire sodomiser. Dans le lexique de fin de volume, « Oreiller » n'est pas mal non plus : *« en bois ou en porcelaine, l'oreiller dur est employé pour élever les hanches de la femme. A défaut on utilise une servante ».* Sans compter quelques notations gentilles : *« Ces petites gouttes qui tachent son mouchoir ne sont pas des larmes »,* et le fait que, dans l'album, l'amateur aime surtout les pages manquantes. Voilà qui certes est charmant, mais de manière somme toute simplement habituelle. Cela ne saurait suffire. Il doit y avoir autre chose pour expliquer cette curieuse présence.

C'est une affaire de perspective. L'exquis provient sans doute ici d'un espace étrangement truqué. Car ces *Vingt-trois délices* se présentent d'abord comme des texte qui pourraient, ou devraient, être traduits du chinois. Lisa Bresner est sinologue, a déjà signé plusieurs traductions, enseigne l'histoire de cette civilisation. Son album est un vrai faux, une supercherie qui n'a même pas à se faire passer pour authentique. Une hybridation, plutôt qu'un « à la manière de ». Cela se marque dans l'espace : dans un coin du tableau toujours un regard furtif, quelque observateur. Rien à voir avec le classique voyeurisme. Comme si le trouble s'engendrait à la charnière des deux cultures, Europe et Chine. Voilà en effet un texte chinois qui n'en est pas un, qui est bien un texte français, mais qui n'aurait pu exister sans l'Asie, et sa proximité. Mais tout cela est en acte. Pas d'arrière-plan. Pas de glose.

En fin de compte, un dispositif du même ordre opère dans le roman que Lisa Bresner consacre à la vie de Lao-Tseu – avant et après la philosophie. On ne sait pas, habituellement, ce qu'est devenu l'homme après s'être fait philosophe. En inventant son histoire, le livre montre comment il a tenté de s'absenter de l'existence. *« Il ne veut tuer personne mais quitter tout le monde. »* Il comprend que *« l'évidence de l'amour »* est de se tuer à moitié et de tuer l'autre aussi. Les pages sont ponctuées de notations brèves, comme jouées sur une seule corde, juste au point de déchirure proche. Ainsi l'intendant du Palais des Archives fait-il de la pâte à papier avec les jupons usagés des concubines. Lao-Tseu écrit au pinceau sur cette matière fragile, toujours prête à s'effilocher, l'amour qu'il porte encore à la femme qu'il a quittée. La robe qu'il lui envoie comporte son œuvre entier, peint, qu'elle portera sur la peau. Elle lave le tissu en riant. L'œuvre se dilue dans le baquet.

Cela va de soi : nul n'est tenu d'aimer ce mélange d'évidence et d'eau sale. Mais quel régal pour ceux qui apprécient l'air idiot des grands sages ! Ils y retrouvent en riant – de cette sorte de rire détaché du tragique – une certaine idée de la philosophie. Elle ne rendrait pas vraiment heureux, mais anonyme. Le vainqueur serait celui dont personne n'a retenu le nom, dont les traces se sont toutes effacées, qui a lui-même oublié, au bord de la mort, ce qu'il avait bien pu vouloir autrefois chercher. La sagesse, en ce cas ? Pas du tout un acquis. Pas même la sérénité. Rien à voir avec l'absence de trouble ou la sortie des souffrances. Simplement l'autre nom d'une destruction fine, impossible et têtue, insatisfaisante. Il ne faut pas imaginer Lao-Tseu heureux. Il rêve seulement d'être transparent, et bien sûr n'y parvient pas.

Sans doute l'essentiel est-il un rapport particulier au vide. A condition de ne pas oublier que « vide », « rien », « néant », « petit détail » et « infini » paraissent ici, inexplicablement, des termes synonymes. De ce point de vue, la pensée serait comme une fable traduite du rien : elle demeure hébétée, dès qu'elle sonne juste. Car l'immensité active du vide ne peut évidemment se dire en aucune langue. Sauf en trichant, en rusant, en biaisant pour faire entendre, au moins, comment la tentative échoue. D'où les paradoxes sans fin que chacun connaît, maintenant que l'Asie n'est plus tout à fait terre étrangère. A cette collection de pensées déconcertantes, il conviendrait d'ajouter la ruse de la fausse traduction. En faisant croire qu'un texte provient d'une autre langue que celle où il est effectivement rédigé, on crée une réalité très particulière. Récapitulons. Traduire est aussi trahir, selon l'adage connu de tous. Si la réalité est ineffable, la fausse traduction pourrait peut-être en parler... de manière moins inexacte. Elle complique en effet le jeu des renvois, introduit dans la scène des miroirs virtuels. La traduction qui ne vient de rien ni de nulle part est comme une trahison de la trahison. Ce pourrait être une définition de la littérature. Ce serait aussi une curieuse définition du vrai. Peut-être pas fausse.

★A signaler également :
Un autre récit de Lisa Bresner, intitulé *Zoo*, vient de paraître chez Michel Baverey Editeur (88 p., 55 F., [8,38 €] 19 D, passage Pommeraye, 44000 Nantes).

Redécouvrir Serge Leclaire

Avec sa thèse sur les psychoses qui épouse la démarche lacanienne, paraît la transcription des premiers séminaires du psychanalyste où il développe le ressort essentiel de sa pensée : la constitution du corps érogène

PRINCIPES D'UNE PSYCHOTHÉRAPIE DES PSYCHOSES
de Serge Leclaire.
Préface et annotation d'Elisabeth Roudinesco
Fayard, 244 p., 110 F (16,77 €).

ŒDIPE À VINCENNES
Séminaire 69
de Serge Leclaire.
Préface et annotation d'Elisabeth Roudinesco
Fayard, 184 p., 95 F (14,48 €).

Bernard Sichère

Serge Leclaire est l'une des figures les plus originales et les moins contestées du mouvement psychanalytique français. Ces deux ouvrages sont une excellente occasion de le découvrir ou de le redécouvrir. Né en 1924, mort en 1994, Serge Leclaire incarne en effet, comme le dit justement Elisabeth Roudinesco, *« une mystique qui s'entendait avec la rationalité, avec le culte de la science et avec une conception démocratique de l'organisation du mouvement freudien ».*

Psychiatre de formation, élève de Jean Delay et de Henri Ey, c'est sa rencontre précoce avec Lacan, à l'aube des années 50, qui devait décider de sa carrière de psychanalyste. Il soutiendra sa thèse de médecine, dédiée à Lacan, sur la psychothérapie des psychoses en 1957, fera une intervention remarquée en 1960 au congrès de Bonneval, aux côtés de Jean Laplanche qui était alors, lui aussi, un disciple de Lacan. Il accompagnera également Lacan fidèlement dans la rupture avec l'Association internationale de psychanalyse qui devait conduire à la création de l'EFP (Ecole freudienne de Paris) en 1963. C'est en 1969 qu'il prendra, sans l'aval de Lacan, l'initiative de la création d'un séminaire de psychanalyse à l'université expérimentale de Vincennes. On le verra de nouveau, toujours soucieux d'ouverture et de lieux d'échanges, prendre en 1990 l'initiative de l'APUI (Association pour une instance des psychanalystes), afin de fédérer autant que possible les courants de plus en plus émiettés de la psychanalyse française (1).

C'est dans la foulée du séminaire de Lacan sur les psychoses (1955-1956) qu'il va soutenir sa thèse de médecine, *Contribution à l'étude des principes d'une psychothérapie des psychoses.* Epousant la démarche novatrice de Lacan et en particulier sa définition de l'inconscient comme chaîne de signifiants accrochée au symbole du « nom-du-père », il prend ses distances avec les courants qui prétendent définir la psychose en termes de carence (de *« perte du sens de la réalité »* notamment), voire la réduire à l'objectivité de troubles organiques. D'une part, il s'efforce de montrer, en partant des catégories avancées par Lacan, comment *« c'est le manque radical d'usage d'une de ces fonctions, imaginaire ou symbolique, qui rend compte du caractère très particulier de la réalité pour le psychotique ».* D'autre part, il décide avec Lacan d'interroger la spécificité du langage du psychotique, en voyant en lui ce langage fermé et *« sans dialectique »* vis-à-vis duquel il s'agit de rétablir la possibilité d'une communication.

Œdipe à Vincennes constitue la transcription du premier des séminaires tenus à Vincennes par Leclaire, le second (1970) ayant déjà fait l'objet d'une publication en 1971 dans *Démasquer le réel* (2). On doit d'abord rappeler les circonstances historiques de la création de ce département : c'est avec le soutien des autorités philosophiques les moins contestables, Derrida, Foucault, Canguilhem, que Leclaire devait se lancer dans l'aventure et instaurer ce lieu de recherches infiniment fécond au sein duquel interviendraient Luce Irigaray, Michèle Montrelay, Jean Clavreul, François Baudry, François Roustang ou Michel de Certeau, entre autres.

C'est au sein de cette agitation politique et de cette effervescence théorique qui font aujourd'hui rêver que Leclaire se proposa d'exposer *« la science répondant à l'expérience de la psychanalyse qui prend pour objet les formations de l'inconscient ».* Mettant en avant les thèmes de la jouissance et de l'interdit œdipien, dans une proximité parfois avouée à Bataille, il développe là ce qui devait constituer le ressort essentiel de sa méditation : la constitution du *corps érogène,* de cette histoire chaque fois singulière d'un désir qui se joue entre la région mortelle de la jouissance et le fonctionnement symbolique (la *« lettre de la loi »*) centré sur la référence paternelle.

Sans jamais céder aux excès d'un formalisme coupé de la pratique, sans céder non plus au piège que pourrait représenter l'apologie d'une sensorialité prétendument primitive, antérieure au signifiant, au père, à la castration, il invite à penser la constitution du désir du sujet entre la puissance maternelle toujours virtuellement incestueuse et donc mortifère, et la nécessité de cette limite qu'apporte avec elle l'intervention paternelle. C'est uniquement à partir de ces références qu'on peut, selon lui, penser l'instauration du *corps érogène* comme cette étrange surface, ce réseau complexe entre chair et signifiants, où se joue la vérité de chacun, du moins si l'on admet que la question qui se pose à chaque fois à l'analyste dans la cure est bien de comprendre, non pas abstraitement mais singulièrement, *« quelle est la spécification de cet invividu, de ce corps érogène, de cette libido particulière, de cet inconscient ».*

On notera par ailleurs que ce texte se termine sur la décision de Leclaire d'interroger depuis la position de l'analyste le champ de la théorie et celui de la loi comme institution légiférante. Sur le premier point, il nous invite avec une admirable constance à nous méfier de tout savoir érigé en système et rappelle comment toute position de savoir se paye d'un surcroît de refoulement : *« La théorie, c'est vraiment ce qui supporte, assure et bouche l'effet de refoulement. »* Quant à la dimension de la législation, tellement en vogue autour de nous comme espace de traitement de toute contradiction, il nous rappelle, faisant écho au travail obstiné de Pierre Legendre, que *« le prétexte de la législation n'élimine en rien l'essentiel rapport de la loi à la jouissance ».* Que ce texte s'achève sur la question du *désir en politique* nous invite tous à méditer cette époque récente où l'ouverture en politique d'un réel rebelle et la pensée de ce réel étaient à l'ordre du jour.

(1) *Etats des lieux de la psychanalyse*, Albin-Michel, 1991.
(2) *Démasquer le réel*, Seuil, 1971.

Parmi les autres titres de Serge Leclaire, signalons : *Psychanalyser* (Seuil, 1968) ; *On tue un enfant* (Seuil, 1975), *Le Pays de l'autre* (Seuil, 1991), et *Ecrits pour la psychanalyse*, 1 et 2 (Seuil/Arcanes, 1998).

LA LIBRAIRIE ÉROTIQUE DE PARIS
La Musardine
122 rue du Chemin-Vert 75011 Paris
Tél. : 01 49 29 48 58
CATALOGUES GRATUITS
sur simple demande
(Merci de certifier que vous êtes majeur.)
RÉFÉRENCE À RAPPELER : D1001

Livraisons

● **LES MASQUES DOGONS,** d'Anne Doquet
Sous-titré « Ethnologie savante et ethnologie autochtone », cette passionnante étude issue d'une thèse de doctorat soutenue à Bordeaux-II conjugue allègrement l'anthropologie au sens classique, l'histoire de l'art, la sociologie du Mali contemporain et l'analyse politique. Il ne s'agit pas, fort heureusement, de la énième variation sur la religion de ce peuple emblématique, les Dogons, telle que l'ont codifiée Marcel Griaule et ses disciples, mais, au contraire, d'une remise en question radicale des interprétations (largement subjectives) de Griaule, inspirée par cette hypothèse ingénieuse : il faut prendre garde à ce que dit ou fait l'indigène, qui ne cherche souvent, par gentillesse ou intérêt, qu'à se conformer à ce que l'ethnologue semble attendre de lui. Une hypothèse tellement simple que personne, jusque-là, n'y avait pensé. Mais qui pourrait bouleverser bien des certitudes acquises (éd. Karthala, 320 p., 160 F [24,39 €]). **Ch. D.**

● **L'HISTOIRE EN HÉRITAGE. Roman familial et trajectoire sociale,** de Vincent de Gaulejac
Pour Vincent de Gaulejac, *« l'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet ».* Promoteur d'une sociologie clinique, susceptible de saisir les interactions entre phénomènes sociaux et processus psychiques, il analyse ici la dynamique de construction de l'individu face aux diverses composantes de l'héritage familial. Ordre généalogique, poids des transmissions et trouées des secrets, récits des origines et origines de classe, mémoires et histoires de familles sont ainsi examinés dans une perspective originale, à partir d'une série de témoignages apportés dans les « groupes d'implication et de recherche » animés par l'auteur (DDB, « Sociologie clinique », 222 p., 120 F [18,29 €]). **N. L.**

● **NOUVEAUX PATRONS, NOUVELLES DYNASTIES,** de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot
En dix ans d'enquêtes et à travers six ouvrages, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont approfondi leur sociologie des « grandes familles » fortunées de la noblesse et de la haute bourgeoisie. S'intéressant cette fois aux fondateurs de fortunes récentes, ils analysent, avec la même curiosité précise, les discours, les parcours et les ambitions de ces nouveaux patrons. Ils montrent, en particulier, comment leurs stratégies familiales et leurs prévisions successorales s'inscrivent dans une logique dynastique visant à faire passer leurs héritiers du statut de nouveaux riches à celui de grands bourgeois (Calmann-Lévy, 274 p., 120 F [18,29 €]). **N. L.**

● **LE NAUFRAGE,** sous la direction de Christian Buchet et Claude Thomasset
Du succès de *Titanic* au désastre de l'*Erika,* le thème du naufrage demeure d'actualité. Un colloque y était consacré, en 1998, avec la participation d'amiraux et de musicologues, d'historiens de la marine nationale et de spécialistes littéraires. Les actes, publiés aujourd'hui, proposent un parcours à travers *« le vrai et l'imaginaire ».* Malgré les radars et les progrès de la météo, il se produit un naufrage d'un gros navire tous les deux jours dans le monde. Naufragés, pilleurs d'épave et sauveteurs ont toujours inspiré les artistes, avec une apogée à l'âge romantique. Le naufrage de la *Méduse* donne lieu au célèbre tableau de Géricault, mais aussi à une cinquantaine de livres, dont quelques vaudevilles... Les catastrophes modernes sont moins poétiques. Plus de la moitié des cargaisons peuvent être considérées comme dangereuses ou nuisibles – pétrole, produits chimiques ou nucléaires (éd. Honoré Champion, 444 p., 430 F [66,55 €]). **C. Ba.**

LeMonde Job: WIV0300--0008-0 WAS LIV0300-8 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 19:53 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0093 Lcp:700 CMYK

Sartre, « ce grand vivant »

Mais qui est donc Jean-Paul Sartre, mort il y a presque vingt ans, le 15 avril 1980 ? Un intellectuel qui se serait sans cesse trompé de combat politique, ce qui frapperait son œuvre de nullité et imposerait qu'on l'oublie ? Plutôt un magnifique et paradoxal aventurier de la liberté, à la recherche duquel, comme Bernard-Henri Lévy, Olivier Wickers et quelques autres, nous convient Michel Contat et Claude Lanzmann. Et peut-être aussi, si l'on suit le philosophe Pascal Engel, qui discute non les engagements de Sartre mais sa pensée, « le philosophe du siècle, hélas ! »

Michel Contat

Vif, animé du souffle de la conviction, parcouru occasionnellement d'effets de manches, mais soutenu par une vraie passion philosophique, le livre de Bernard-Henri Lévy vient à son heure.

On a oublié, dit-il, l'ambition sartrienne, le raz-de-marée que fut sa pensée, l'électrification que fut son style, *« la portée de ce discours qui, pour la première fois dans l'histoire de la littérature et de la pensée, se veut, et se fait, à la fois* populaire *et* mondial *»*. Qui on ? En dehors de l'intelligentsia parisienne, laquelle, en effet, l'a renié, quand elle a plus de soixante ans, et négligé quand elle en a moins de quarante, Sartre ne manque pas de lecteurs, enthousiastes, admiratifs, engagés avec lui dans un débat où Sartre se joue contre Sartre. Ce qui s'est passé depuis sa mort est un procès politique, doublé d'un procès de mœurs, qui dut inciter notre bel aventurier de l'intelligence à y aller voir de plus près.

Cinq ou six ans d'« enquête philosophique », une rédaction emballée, donnent à l'arrivée un livre foisonnant, très sartrien, en un sens, par le fait qu'il privilégie la thèse sur la précision de l'information, qu'il prend des libertés avec la chronologie, en un mot que c'est un livre pressé, donc un peu long. Ecrit pour son époque. Pour une lecture unique. Après on passera à autre chose. Un autre livre, une autre aventure dans la mêlée du siècle. On en veut pour preuve l'absence d'index – qui signifie clairement que le livre n'est pas un outil de travail, mais un produit de l'esprit à consommer sur place, comme les fameuses bananes sartriennes qui ne livrent leur vrai goût qu'en direct. Et si le livre survit à sa propre hâte, à son urgence, il sera toujours temps de corriger quelques erreurs et de lui coller un index dans une réédition en poche. Ce philosophe ne nous soumet pas une thèse de doctorat, mais un livre de combat.

La doxa intellectuelle du jour a travesti Sartre : sous-Heidegger, opportuniste sous l'Occupation allemande, laquais des Soviets ensuite, marionnette des maos enfin, et pour finir, poupée de ventriloque d'un rabbin fraîchement converti. Plus généralement : les erreurs de Sartre. Grâce à elles Bernard Frank a pu enfin apporter la preuve irréfutable de l'existence de Dieu : *« Sartre affirme que Dieu n'existe pas. Or Sartre s'est toujours trompé. Donc… »* Il s'est trompé tout le temps, partout, donc il nous a trompés, nous la gauche, et nous lui faisons payer nos erreurs : c'est lui qui nous les a inoculées. Un jour, Bernard-Henri Lévy en a eu assez de cette chasse au bouc émissaire. Sartre, pour le meilleur et pour le pire, c'est nous. *Le Siècle de Sartre*. Beau titre, à la hauteur duquel notre batailleur se tient.

Il offre un panorama intellectuel du siècle, vu à travers « la question Sartre », sur laquelle il apporte toute une série de « notes conjointes », à la Péguy : sur Nietzsche, sur Bergson, sur Gide, sur Céline, sur Heidegger, sur Foucault, sur Levinas, et bien d'autres. Sur ceux que Sartre a lus, démembrés, surpassés, sur ceux qui lui ont résisté. Sur Hegel, en particulier, à qui il a succombé, avant de se sauver in extremis, en redevenant le Juif-de-Hegel qu'il avait commencé par être, lorsqu'il se voulait un « homme seul », kierkegaardien, contre le totalitarisme de la pensée hégélienne. Telle est la thèse de Bernard-Henri Lévy, car il en a bel et bien une, même si elle n'est pas doctorale et ne passera probablement pas à travers le crible des philosophes de profession.

Il y a deux Sartre, l'un nietzschéen, anarchiste, artiste autant que philosophe, assumant la solitude de la conscience, et fustigeant tout esprit de sérieux, se moquant de l'autodidacte humaniste – c'est le Sartre de *La Nausée*, de *L'Etre et le Néant* ; l'autre, marxisant, collectiviste par humanisme, jugeant que *La Nausée* ne fait pas le poids en face d'un enfant qui meurt – c'est le Sartre des *Communistes et la Paix*, de la *Critique de la raison dialectique*, des *Mots*, ce livre cruel, maoïste en somme, qui congédie la littérature, cette descente au tombeau. La thèse des deux Sartre, le bon littérateur et le diable militant, n'est pas neuve. Mais elle est ici plaidée avec élan. Elle s'accompagne surtout d'une thèse secondaire plus subtile, selon laquelle les deux Sartre sont moins successifs qu'alternatifs, ou même simultanés, et se brouillent comme deux radios qui émettraient sur des longueurs d'ondes trop voisines. Sartre ne cesserait de se battre contre lui-même. Il l'a d'ailleurs toujours affirmé, disant qu'on ne pense pas pour les autres, avec les autres, contre les autres, mais contre soi-même.

Toute la pensée moderne est ainsi un combat sans issue entre le philosophe et son double, car il n'y a pas de pensée sans débat intérieur. Et s'il y a une grandeur dans les derniers entretiens, ceux de Sartre avec Benny Lévy, c'est que Sartre une fois de plus y met sa pensée en question, la remet en branle, se montre fidèle au beau mandat d'être infidèle à tout, à commencer par lui-même, en se désolidarisant, comme il l'a toujours fait, de son propre passé, bref qu'il annonce une renaissance, un programme. Bernard-Henri Lévy voit très bien que ces entretiens ne sont testamentaires que par contingence, que d'autres livres auraient pu voir le jour, d'autres projets naître, et que le « moment Levinas » de la pensée de Sartre aurait pu ne pas être final. Mais que Sartre finisse ainsi l'arrange, lui, l'auteur du *Testament de Dieu*, sur lequel il voit bien son héros s'asseoir, se fonder, s'assurer à la fin des fins : la Thora, sans la foi, mais pour la loi, et donc le droit. Les droits de l'homme.

LA CONVERSION DES ANNÉES 50

Bien évidemment, Bernard-Henri Lévy a une thèse idéologique. Les fameuses « erreurs » de Sartre, il les lui reproche autant que ses adversaires, mais il les lui reproche au nom du Sartre qu'il aime, et qui lui ressemble, l'homme seul, le Roquentin. Elles tiennent toutes à sa conversion des années 50, dans laquelle il voit une apostasie. Sartre aurait changé non seulement d'alliés politiques en devenant compagnon de route des communistes, mais de métaphysique. Le sol de cette apostasie serait celui du stalag, où comme son pitoyable Autodidacte dans la guerre de 1914 il fait l'expérience de la joie du collectif. Et il la fait à travers la création théâtrale, la pièce *Bariona* qu'il écrit pour ses camarades de captivité et dans laquelle il renie son propre désespoir. Lévy analyse très subtilement cette pièce presque inconnue. Mais il ne se pose pas la question : pourquoi Sartre l'écrit-il, et lui donne-t-il ce sens d'une communion unitaire entre croyants et incroyants ? C'est pourtant simple : parce que c'est une commande sociale, qui lui est faite par les curés du camp. Au nom de la *responsabilité* de l'écrivain. Il sait écrire ? Il veut réconforter ses camarades et leur insuffler un esprit de résistance ? Qu'il écrive. Et Sartre écrit.

Il avait été, dans le Paris de Saint-Germain-des-Prés et de Montparnasse, avant la guerre, un jeune écrivain prometteur. Au camp, ça se sait un peu, on le voit écrire. Il écrit pour le camp. Libéré, dans Paris occupé – et, sur ce sujet, la mise au point de Bernard-Henri Lévy est impeccable –, il tente de résister intellectuellement et activement, dans un groupe ; il échoue à l'agrandir ; il écrit donc, faute de mieux, des pièces de résistance. L'une, *Les Mouches*, que ses spectateurs alors et Bernard-Henri Lévy aujourd'hui comprennent très bien : *« La vie humaine commence de l'autre côté du désespoir »* ; l'autre, *Huis clos*, sur laquelle Bernard-Henri Lévy fait le contresens habituel en croyant que *« l'enfer c'est les autres »* est le fin mot de la conception sartrienne des rapports humains, alors que la formule vaut pour les rapports gangrenés par la mauvaise foi, ce qui est le plus souvent le cas, en fait, mais ne l'est pas nécessairement en droit.

Bernard-Henri Lévy, qui a une excellente connaissance des années 30, celle de *L'Idéologie française*, son meilleur livre, ne comprend pas le climat des années 50. Il ne veut pas voir que Sartre, à partir des années 40, prend sur la réalité le point de vue des plus démunis, parce que ce sont eux qui vivent la condition humaine nue, donc dans sa vérité. De 1945 à 1949, il a cru pouvoir faire pièce aux communistes par son seul pouvoir intellectuel. Quand la guerre de Corée éclate, quand les Russes s'équipent de l'arme atomique, l'alternative devient : la paix ou la disparition de l'espèce. Il choisit la paix, comme écrivain, parce qu'il a beau dire qu'il écrit pour son époque, il souhaite quand même que les livres soient lus, et peut-être les siens, sinon l'aventure humaine perd son sens. Or, en 1952, quel est des deux camps opposés le plus faible ? C'est l'URSS. Il choisit son camp, celui de l'Est, sachant plus ou moins, mais sachant, que ce camp est un camp de travail.

Mais, quoi ! l'Ouest a ses colonies, et c'est ici que Sartre mène son combat, pas là-bas. Il luttera pour la décolonisation, il ne peut le faire sans tenter de trouver des alliés, ce seront les communistes, même après l'écrasement de l'insurrection hongroise qu'il a vivement condamné. Il répondra à la demande des communistes italiens, quand même un peu moins bêtes que leurs camarades français, comme il a répondu à la demande des curés du camp, dans le même esprit unitaire. C'est pour eux qu'il se rend souvent en URSS, parce qu'il croit à la démilitarisation de la culture et à la coexistence pacifique. Sans abandonner ses propres positions philosophiques, mais en les repensant à la lumière d'une problématique nouvelle pour lui, celle de l'action du groupe dans l'histoire. Pour cela il écrit la *Critique de la raison dialectique*, se rend compte que c'est trop difficile pour un seul homme, se rabat sur le *Flaubert* pour savoir ce qu'il peut comprendre d'un écrivain en combinant les méthodes de la psychanalyse existentielle, de la sociologie marxiste et de l'analyse littéraire. L'ambition est belle, le résultat époustouflant. Lévy le dit, que c'est son grand livre, mais ne le montre pas assez.

Sartre s'est trompé sur la possibilité qu'aurait l'URSS de rattraper et de dépasser le niveau de vie des Américains. Depuis quand le savons-nous ? Et qui juge des « erreurs », au nom de quoi, et avec quelles connaissances de l'avenir ? Qui nous assure que la victoire américaine dans la guerre froide, que Sartre n'a pas connue, est une victoire pour le genre humain ? Voilà ce que je regrette, personnellement : que le livre si stimulant de Bernard-Henri Lévy ne prenne pas en compte cette logique de Sartre, fût-ce pour la contester. Il faudrait prendre une à une ses positions politiques et se demander : qu'aurait-il gagné, littérairement, philosophiquement, en prenant la position inverse ? Qui seraient devenus ses alliés ? En 1952, par exemple, Aron, les gens de *Preuves*, derrière eux les Américains ? Et qu'aurait-il écrit alors ? Du Aron, mieux écrit ? Ou, résolument minoritaire, rejoignant les gens de Socialisme ou barbarie, du Castoriadis avec style ? Ou fallait-il qu'il restât seul, à jamais Roquentin ? Pourtant, Bernard-Henri Lévy le voit bien, c'est la trajectoire de Sartre qui passionne, son mouvement et aussi ses fameux « tourniquets », cette spirale ascendante qui fait de lui « ce grand vivant ».

La carte du tendre

Pascal Engel

Qui est le philosophe du siècle ? Sartre, hélas, si l'on s'en tient aux critères en cours en France, qu'il a largement contribué à fixer. William James distinguait deux types de tempéraments philosophiques : les « tendres » et les « coriaces ». Les uns sont hommes de principes, idéalistes, romantiques, religieux ou préoccupés de l'absence de Dieu, croyant au libre arbitre, monistes et dogmatiques. Ils écrivent beaucoup sur les questions pratiques, mais ne font pas grand chose pour les éclairer, préférant satisfaire le désir d'excitation plutôt que celui de clarté. Les autres sont empiristes, réalistes, indifférents à la religion, matérialistes, pluralistes et sceptiques. Pour eux, il n'y a pas de bonne philosophie pratique sans philosophie théorique et la vérité vient plus de l'erreur que de la confusion. A mes yeux, Sartre relève de la première catégorie, et il n'a rien arrangé en imposant à ses contemporains (y compris à ses adversaires anti-humanistes comme Deleuze ou Foucault, qui sont aussi des tendres) une image de la philosophie plus proche de la création littéraire que de la science, et en servant de modèle à ces intellectuels français qui mélangent philosophie, roman et journalisme, que le monde entier nous envie mais hésite à imiter. Je ne me plaindrai pas du fait que les copies ne valent pas le modèle, puisque celui-ci ne m'attire pas. Parmi les coriaces, je rangerai la plupart des philosophes analytiques, comme Russel, Moore, Carnap ou Quine, mais aussi des Français, comme Cavaillès, Canguilhem, Vuillemin, Granger ou Bouveresse.

Pourquoi ceux-ci incarneraient-ils moins le siècle philosophique que Sartre ? Parce qu'ils écrivaient plus sur la connaissance, la science ou la logique, matières réputées ennuyeuses ? Parce que, à la diffférence de Sartre, qui peut prétendre à ce titre être le « dernier philosophe », ils n'ont pas essayé de constituer un système total du savoir et de l'action ? Pas de philosophie sans cette visée, mais pourquoi serait-elle plus accessible aux Gulliver qu'aux Lilliputiens, qui préfèrent aux synthèses vastes mais faibles les cordes serrées de l'analyse ?

Je suis injuste envers Sartre, car il y a chez lui des morceaux coriaces. Mais il semble s'être employé à les attendrir. La *Transcendance de l'ego* annonce le projet sartrien, avec l'image d'une conscience absolue, débarrassée du Moi et tirant du Monde tout son contenu : il s'agit de comprendre comment, à partir du monde, se constituent des consciences et ainsi dépasser, avec la phénoménologie, l'opposition traditionnelle du réalisme et de l'idéalisme. *« Il n'en faut pas plus,* ajoute-t-il, *pour fonder une morale et une politique. »* Mais où sont l'ontologie, la théorie de la connaissance, l'éthique et la politique qui devraient s'ensuivre ? Comment rendre compte, à partir d'une conscience néantisante qui « s'éclate » sur le monde, de l'objectivité des vérités logiques et mathématiques, des vérités scientifiques ? A la différence de Husserl, Sartre n'en a cure. Tout est relatif au projet de ma conscience. Les choses « elles-mêmes », comme le fameux verre qu'Aron montra un jour à Sartre, ne sont-elles que ce qui résiste à mon projet ? Sans un minimum de réalisme ontologique, comment peut-il y avoir une théorie de la connaissance ? La philosophie de Sartre est écrite comme si la science n'existait pas, ou comme si elle n'avait à nous proposer qu'un déterminisme ou un essentialisme. Pas un mot de la relativité, de l'indéterminisme du monde physique ou de celui du monde biologique, de la dimension naturelle et humaine du probable, alors même qu'une philosophie de la liberté, du choix et du possible aurait dû s'en préoccuper. Combien plus contemporain est, à cet égard, un Musil, pourtant lui aussi « écrivain », ce qui montre que les noces de la littérature et de la philosophie ne se font pas nécessairement contre les sciences.

Le noyau dur de la philosophie de Sartre a donc plus de chances de se trouver dans sa théorie de la liberté et dans sa psychologie morale. A ses débuts, il a vu tout ce que la philosophie pouvait tirer de la psychologie. Ses analyses des émotions, des passions et de la mauvaise foi exercent encore, par leurs paradoxes (et leurs tours de passe-passe), un pouvoir d'attraction sur les philosophes analytiques de l'esprit et de l'action. Mais son rejet radical de l'inconscient, et en particulier de l'inconscient cognitif, s'il offre un défi au naturalisme, passe-les bornes du vraisemblable quand il fait des émotions des stratégies volontaires. De même sa conception de la liberté, si absolue qu'on ne voit plus quelles conséquences pratiques elle peut avoir, puisque toutes nos actions en découlent. Sartre a bien été obligé de la redéfinir comme capacité de faire quelque chose de ce qu'on a fait de nous. Mais ce qui nous fait, ce sont toujours les autres (« l'enfer »). Est-ce être fatalement un salaud que de croire que ce pourrait être aussi la nature et que l'idée de nature humaine n'est pas aussi obsolète ? Comment fonder une éthique humaniste si les autres ne sont qu'un obstacle à ma liberté ? Les *Cahiers pour une morale* montrent clairement cet échec de Sartre à donner un statut à l'éthique (je n'ai jamais vraiment compris ce que cela voulait dire que de créer ses propres valeurs) et à constituer une éthique normative en s'affrontant aux questions des grandes théories qui forment toujours le centre des discussions contemporaines : l'utilitarisme, le kantisme ou l'éthique de la vertu. Si l'immersion de la conscience dans le monde *« suffit à fonder une morale et une politique »*, ce n'est pas un hasard si le Sartre de la Critique s'est retrouvé dialecticien et marxiste, en finissant par identifier totalement morale et politique. Il nous a fallu trente ans pour redécouvrir qu'elles ne coïncident pas, et qu'il faut bien fonder la seconde sur la première. La croyance de Sartre et de ses contemporains que c'est l'homme qui fait l'histoire est un des derniers avatars de la conception téléologique du monde qu'il croyait combattre. On peut parler qu'aujourd'hui il aurait eu plus de sympathie pour les « communautariens » que pour les « libéraux », mais son mépris de la réflexion sur les droits ne nous donne pas beaucoup de moyens pour comprendre les difficiles synthèses entre républicanisme et libéralisme d'aujourd'hui.

Quand on songe à la complexité des problèmes de justice distributive et de choix collectifs que se posent les philosophes et les économistes contemporains, la philosophie sartrienne de la rareté et du « pratico-inerte » apparaît bien simpliste.

Je ne reprocherai pas de s'être « trompé » politiquement, et certainement pas moralement, car il s'est toujours mis du côté des plus faibles, mais d'avoir théorisé que si l'on a raison ou tort en politique, ce doit être en tant que philosophe, investi d'une mission particulière. C'est accepter l'idée absurde que les engagements politiques sont nécessairement la contrepartie des idées philosophiques. Quantité de gens incultes en philosophie font des choix corrects, et il y a des philosophes qui, comme Cavaillès, ont eu des engagements plus réels et plus efficaces, mais qui avaient des principes philosophiques très différents. Il n'est jamais venu à l'idée de Russell que la logique puisse dicter son pacifisme.

Mais la philosophie, comme la littérature et l'action, ont besoin de mythes, et la force des personnages sartriens, y compris le sien, est irrésistible. Souhaitons à Sartre d'être simplement tout un philosophe, fait de tous les philosophes, qui, au regard des devoirs à rendre à la vérité, les vaut tous et que vaut n'importe lequel.

★ **Pascal Engel est professeur à l'université de Paris Sorbonne**

LeMonde Job: WIV0300--0009-0 WAS LIV0300-9 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 19:47 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0094 Lcp:700 CMYK

ANNETTE LENA/BNF

Claude Lanzmann : « Lévy n'est jamais un faux témoin »

Directeur des Temps modernes, *Claude Lanzmann, sartrien « historique », qui n'a rien de la raideur du « gardien du temple », estime qu'il faut avant toute chose* « féliciter Bernard-Henri Lévy d'avoir eu le courage d'entreprendre ce travail. Cela fait vraiment revenir Sartre dans l'actualité. Et qui l'aurait fait ? Ce n'est pas nous, ceux qu'on désigne comme les sartriens, qui pouvions le faire, nous étions trop proches. Et puis, Lévy, c'est un écrivain et c'est en tant

e n t r e t i e n

« C'est en tant qu'écrivain que Bernard-Henri Lévy s'est saisi de Sartre. »

qu'écrivain qu'il s'est saisi de Sartre. Enfin, la vraie posture de témoin, c'est d'être à la fois dedans et dehors. Ce qu'il est. Et même quand il se trompe, même quand il ne comprend pas ou ne comprend pas tout, il n'est jamais un faux témoin. Et, en un sens, il revient de loin. Je n'avais pas mesuré à quel point Sartre avait été complètement annulé par les hommes de la génération de Bernard-Henri Lévy. Il y a eu là un vrai maléfice, que j'appelle le maléfice Althusser, qui a fait un mal énorme à Sartre. Foucault, ensuite, n'a rien arrangé. Et pour vraiment mesurer l'effort du retour à Sartre fait par Bernard-Henri Lévy, il faut comprendre à quel point il l'avait ignoré ».

Bien sûr, Claude Lanzmann, qui a partagé, au moment même où ils se menaient, bien des combats de Sartre, voit, comme peu de lecteurs peuvent le voir, certaines imprécisions « dont quelques erreurs de chronologie. Mais ce n'est pas à mes yeux l'essentiel. Ce qui m'étonne parfois, dans ce livre passionnant, c'est l'alternance d'une compréhension aiguë de Sartre et d'une incapacité à saisir ce que Sartre appelait « le goût de l'époque » – ce qui a été très subtilement relevé par Jacques Derrida dans sa contribution au numéro des *Temps modernes* « Témoins de Sartre » où il cite des propos de Sartre dans *Qu'est-ce que la littérature*, notamment : *"L'époque a toujours tort quand elle est morte, toujours raison quand elle vit (...) elle a eu son goût qu'elle a goûté seule."* Quand on revient sur le parcours de quelqu'un, il faut essayer de restituer l'époque. Prenons un exemple précis. A propos de l'exécution d'Ethel et Julius Rosenberg, Bernard-Henri Lévy écrit que Sartre, apprenant leur mort, à Venise, s'est *"précipité sur un téléphone"* et a dicté un article très violent pour *Libération*, le journal d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, article marqué à ses yeux par le radical anti-américanisme de Sartre. Mais non, les choses alors ne se passaient pas du tout ainsi, elles étaient beaucoup plus incarnées, profondes, ce n'était pas seulement de l'idéologie. Et Sartre ne se *"précipitait"* pas sur le téléphone. Il se trouve que j'étais moi aussi à Venise, en vacances avec lui. Nous avions rendez-vous, lui, Simone de Beauvoir et moi, à 14 h 30, pour aller visiter le petit théâtre de Vicenze. J'ai lu dans *L'Unita*, sur le vaporetto, en grande manchette noire, l'annonce de l'exécution des Rosenberg : *"I Rosenberg sono stati assassinati"*. Quand nous sommes arrivés au lieu du rendez-vous, j'ai découvert un Sartre inconnu de moi, avec un visage fermé de douleur et de colère. Il a dit simplement : "On n'a pas très envie d'aller au théâtre." Il décide d'écrire un article. C'était un devoir, une sorte de mandat intérieur ; il se foutait de la médiatisation. Il est rentré à l'hôtel. là seulement, il a appelé le journal. Nous nous sommes retrouvés vers dix heures du soir au Café Florian, pour lire son texte. Nous avons eu, Beauvoir et moi, la même réaction. Article très mauvais, non publiable. Il polémiquait avec Aron, comme si c'était le moment ! Il a retravaillé toute la nuit et il a dû dicter vers 5 heures du matin cet article qui commençait par *"Les Rosenberg sont morts et la vie continue"*. »

PARFOIS TRÈS FOUGUEUX

Bernard-Henri Lévy aurait-il une vision parfois a-historique ? « A certains moments, en effet, il manque du sens de la temporalité. Pas toujours. Il comprend très bien les années 30. Ce qu'il dit sur la période de Vichy est exemplaire. Je crois qu'il a nettement plus de difficulté avec les années 50. Peut-être parce que c'est une période où il ne parvient pas à être en empathie avec Sartre, à comprendre "de l'intérieur". D'une manière générale, quand il est empathique, il est aigu, très pertinent, d'une intelligence quelquefois visionnaire. Mais quand il est emphatique, alors on dirait un cheval fou, il va à toute allure. Il a une pensée binaire, il est la pythie trépignant sur son trépied de fer. Finalement, il est trop subtil pour ne pas s'en rendre compte, alors il revient en arrière et dit le contraire de ce qu'il vient d'écrire. Quand il oppose par exemple un Sartre libertaire et un Sartre totalitaire et écrit : *"viendra le moment où il endossera à son tour l'habit du philosophe guérisseur c'est-à-dire exterminateur."* je lui dis, en toute amitié, "c'est inacceptable !". Il n'a jamais connu Sartre. De même, quand, poussant à la caricature sa démonstration sur anti-humanisme et humanisme, il en vient à écrire que tous les totalitarismes, dont l'hitlérisme, sont des humanismes, je refuse de le suivre sur ce terrain. Bien sûr, vous allez me dire que c'est mon amitié pour Sartre, mon admiration, qui me font m'indigner devant des phrases comme *"Sartre, avant sa plongée dans l'imbécillité et le déshonneur"*. Certes. Mais j'ai quand même envie de demander à Bernard-Henri Lévy à qui s'adressent de telles phrases. Non pas pourquoi, mais pour qui écrit-il cela ? De quoi, et auprès de qui, s'excuse-t-il ? De même quand il insiste lourdement sur la laideur de Sartre. Moi je le trouvais beau, et je n'étais pas le seul. Et cette manie de dire *"le vieux Sartre"* quand il a tout juste cinquante ans ! Bernard-Henri Lévy a-t-il la jeunesse éternelle »

En dehors de ces remarques, « c'est sur la théorie des deux Sartre que la démonstration de Bernard-Henri Lévy est, à mes yeux, le plus fragile, *insiste Claude Lanzmann.* Il écrit pourtant de très belles choses pour la justifier. Mais je suis sûr qu'il n'y a pas chez Sartre, une fracture aussi nette que celle décrite par Lévy. Et puis il ne faut pas mettre sur le même plan les livres de Sartre et des interviews dans lesquelles, sollicité de toutes parts comme il l'était, il a parfois tenu des propos qui ne sont pas impérissables, pour lesquels il a été éreinté. Qu'on ait envie de discuter le point de vue de Bernard-Henri Lévy est aussi le signe de l'intérêt de son travail. En fin de compte, on est emporté par ce livre. Il y souffle un vent de jeunesse. C'est peut-être cette juvénilité qui empêche Lévy de comprendre les rapports de Sartre avec les femmes. Il simplifie outrancièrement. Quant à la comparaison entre Beauvoir et Sartre d'un côté, Valmont et Merteuil de l'autre, elle est proprement à se tordre de rire. En revanche, tous ses propos sur Sartre et l'argent, l'argent liquide *"pour liquider le réel"* sont excellents. Comme est excellente toute la réflexion sur la littérature en général, sur Céline, sur Gide et sur la littérature de Sartre en particulier, sur la manière dont la philosophie a travaillé son art de romancier. Lévy montre superbement comment il était romancier non pas en dépit de la philosophie, mais à cause de la philosophie. De même ses propos sur la philosophie sont très intéressants, sur Heidegger, sur Bergson, et sur Sartre lui-même bien sûr. »

Et le dernier Sartre, le Sartre de la fin, celui de l'entretien avec Benny Lévy, qui paraît peu avant sa mort dans Le Nouvel Observateur *et où Bernard-Henri Lévy voit un Sartre* « mettant le feu à la plaine de tous le savoir sartrien accumulé depuis des décennies » ? « Là, il faut garder la mesure. Je dois préciser que c'est une époque dont je n'ai pas été le témoin, je travaillais à mon film *Shoah*. Que Benny Lévy ait réussi à intéresser Sartre à la mystique juive, c'est certain. Toutefois, que Sartre soit une sorte de victime d'un athéisme radical qu'il ne pouvait assumer jusqu'au bout et que Dieu arrive au dernier moment sous le masque de Benny Lévy... Sartre n'est pas devenu rabbin que je sache ! Mais l'envie qu'on a de discuter ce point-là aussi est à porter au crédit du livre de Bernard-Henri Lévy. A mes yeux, et pour conclure, ce qui emporte l'adhésion dans ce *Siècle de Sartre*, c'est sa générosité, qui fait écho à la générosité sublime – et dans tous les domaines – qui était celle de Sartre et dont personne, aujourd'hui, n'a l'idée. »

Propos recueillis par Josyane Savigneau

L i v r a i s o n s

●**L'ADIEU À SARTRE,** suivi du **TESTAMENT DE SARTRE**, de Michel-Antoine Burnier

En 1987, Michel-Antoine Burnier, le premier essayiste à s'être décrit, à vingt ans, comme *« pris de sartrolâtrie : à la fois sartriste, sartrien, sartrologue, sartrisant »*, se glissait dans la peau et le style de Sartre pour faire l'autocritique de celui-ci. Le « testament politique » plusieurs fois annoncé par Sartre, il l'écrivait à sa place, et à ses dépens, dénonçant vigoureusement ses *« erreurs »*. Cela lui fut reproché, dans nos colonnes, et Michel-Antoine Burnier ne l'a pas oublié. Nous non plus. Il se défend, argumente, persiste et signe, en reprenant le même texte. Mais il le fait précéder d'un « Adieu à Sartre » auquel il ne peut tout à fait se résoudre : *« Impossible d'être sartrien impossible d'être anti-sartrien. »* Ce texte avait paru pour l'essentiel dans le numéro des *Temps modernes* intitulé « Témoins de Sartre ». Il est développé dans ce livre, étoffé, enrichi, mais pas modifié sur le fond. Burnier ne change pas : sartrien, il est, dissident il restera. Mais y a-t-il des sartriens orthodoxes ? Humoristes, oui. Burnier est impayable quand il parodie Simone de Beauvoir racontant dans « La farce des choses » un voyage en Avanie populaire, petit chef-d'œuvre du genre, paru en 1977, repris aussi dans ce volume (Plon, 334 p., 125 F [19,06 €]). **M. Ct.**

●**LA CAUSE DE SARTRE,** de Philippe Petit

Encore un livre de sartrien. Pas de la famille des sartrologues. Il leur trouve un manque d'*« allant »*. En revanche, il est acquis à la cause de Sartre, et la défend, sans déférence, avec sérieux. Le choix de la photo de couverture, Sartre sur le tonneau de Billancourt, est délibéré : il n'y a pas de raison de jeter le Sartre politique avec l'eau du bain, fût-elle souillée du sang des mains sales. Il faut le discuter. A partir de l'œuvre entière, à partir de cette idée directrice : la philosphie précède la politique et elle n'est pas une philosophie du sujet, mais la conscience, donc de la responsablité. Cet essai incite à y retourner et surtout à lire *L'Idiot de la famille*. C'est ce que le livre fait de mieux. (PUF, 252 p., 125 F [19,06 €]). **M. Ct.**

★ Signalons aussi la reparution dans la collection du Livre de poche, « Biblio/Essais », de *Sartre, le dernier des philosophes*, d'Alain Renaut, et, dans la même collection (en mars), en un seul volume, du *Sartre* de Jeannette Colombel.

À paraître :

Une volumineuse biographie, *Sartre*, par Denis Bertholet, chez Plon (février). Un essai, *Littérature et engagement, de Pascal à Sartre*, de Benoît Denis, au Seuil. Enfin, tandis que *Le Magazine littéraire* du mois de mars consacre un dossier à Sartre, la revue *Lignes*, désormais publiée par les éditions Léo Sheer, publie, dans le premier numéro de sa nouvelle série un ensemble d'études sur les rapports entre l'auteur des *Mots* et Georges Bataille (parution début mars).

Le principe d'inachèvement

TROIS AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE JEAN-PAUL SARTRE
d'Olivier Wickers.
Gallimard, « L'Un et l'Autre », 240 p., 125 F (19,06 €).

L'auteur est inconnu au bataillon des sartrologues, ce qui est engageant. Et puis il écrit joliment, ce qui s'est déjà vu chez les sartriens, mais n'est pas leur marque distinctive. C'est en revanche la qualité première de la collection « L'Un et l'Autre », que dirige un ancien *boy* de la revue de Sartre, J.-B. Pontalis, comme il se désigne joliment lui-même. On y attendait un Sartre, on n'est pas déçu. Pertinent, bien informé, bien écrit, dira un sartrophile, en tirant son chapeau. A la vérité, il s'agit bien d'une aventure. L'auteur n'a pas quarante ans, c'est son premier livre, il a fait des études de philosophie, est sorti de l'ENA, travaille dans un ministère. Sans aucun doute, il aime Sartre, mais pas d'un amour déraisonnable, total et militant. Il s'intéresse à l'écriture et, chez Sartre, d'abord à la façon dont il a écrit ses livres. Il en trouve à son tour le chiffre : l'inachèvement. Tout laisser en suspens, pour pouvoir continuer à écrire, indéfiniment. « La suite au prochain numéro. » Hemingway avait ce truc, pour garder le moteur au repos sans couper le contact : n'arrêter l'écriture du jour que quand on est sûr de savoir comment continuer le lendemain, en ayant déjà la phrase suivante en tête. Pour Sartre, l'important est d'écrire, sans complément. Donc chaque livre, ou presque, en annonce un autre, installe *« de discrets garde-manger, en cas de disette »*, de quoi puiser la suite. Par exemple, à la Libération, il fait coup double, publie en même temps deux romans achevés depuis belle lurette, *L'Age de raison* et *Le Sursis*, mais le prière d'insérer conjure le lecteur de ne pas juger les personnages sur leur échec apparent, avertit qu'ils deviendront héros plus tard. Olivier Wickers a cette belle formule : *« En septembre 1945, la France rendue depuis quatre mois à la paix découvrait dans un miroir romanesque ce qui l'avait conduite à la guerre. »*

Cette astuce pour se laisser en suspens, qui deviendra la meilleure façon de garder le lecteur en ligne, de faire en sorte que ni lui ni l'auteur ne coupent le contact, Sartre l'a trouvée dans l'enfance, où il écrit sans les relire des récits qui s'accumulent sous sa table et qu'il finit par oublier. Parvenu à l'âge adulte, il donne bien à un éditeur quelques livres qui se suffisent à eux-mêmes, mais ils gardent en eux un principe d'inachèvement : que va faire Roquentin après avoir quitté Bouville, sa bibliothèque publique et son Rendez-vous des Cheminots ? L'écrira-t-il, son livre, celui qui doit faire honte aux gens de leur existence et justifier la sienne ? On se le demande encore. Pendant la drôle de guerre, il trouve un drôle de genre, à vrai dire le genre idéal : le carnet. Il en remplit quinze, par manie de collectionneur. Et il y inscrit tout ce qui lui vient. Olivier Wickers est passionné par cette extraordinaire aventure de Jean-Paul Sartre en soldat de corvée de mots et qui jubile. L'aventure des carnets. La légèreté d'esprit avec laquelle il accueille leur perte.

Sur l'aventure des *Mots*, ce récit d'enfance qui devait être le point de départ d'une autobiographie en plusieurs volumes où aurait été éclairée pleins feux, de l'intérieur et de l'extérieur, toute une trajectoire d'écrivain, l'essayiste est moins neuf, mais toujours allègre, et il conclut, sans la reprendre explicitement à son compte, par une formule qui résume bien la désillusion du Sartre qui a démystifié la littérature : *« Pour avoir beaucoup écrit, il savait à présent ce qu'ignoraient l'enfant et le jeune Nizan : que les livres ne détruisent rien et construisent si peu. »* Adieu aux mots. Il n'en continue pas moins.

L'Idiot de la famille, ce mausolée où Sartre dissèque un écrivain pour le reconstruire plus mort que vivant, Olivier Wickers, intimidé peut-être moins par la philosophie de la littérature qui littéralement s'en dégage que par la masse de pages qu'il faudrait résumer et discuter, procède à des manœuvres de contournement. Il a un mot d'auteur qu'on citera : *« A chaque phrase qu'il ajoutait au manuscrit, il pouvait compter un lecteur de moins. »* Ainsi ce livre à nul destiné (qu'il aurait pu modestement dédier « A qui voudra ») attend peut-être encore ses lecteurs. La dernière aventure extraordinaire de Jean-Paul Sartre demeure à suivre.

M. Ct

LeMonde Job: WIV0300--0010-0 WAS LIV0300-10 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 17:39 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0095 Lcp:700 CMYK

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

L'avenir du capitalisme

LA SÉDUCTION DES NATIONS
ou Comment attirer les investisseurs
de Charles-Albert Michalet.
Ed. Economica, 134 p., 89 F (13,57 €).

En matière de mondialisation, Charles-Albert Michalet sait de quoi il parle. Voilà vingt-quatre ans, il a été le premier en France à aborder la question du capitalisme mondial dans un livre fondateur. Cette fois-ci, c'est un ouvrage d'application qu'il nous offre, une sorte de *vade-mecum* à l'intention particulière des gouvernants et autres autorités désireux d'attirer chez eux des investisseurs. Mais le livre va au-delà et c'est une explication du chemin parcouru au cours du dernier quart de siècle ainsi qu'une vision prospective qu'il propose. En 1976, Michalet remarquait avec pertinence que la mutation de l'économie internationale en économie mondiale avait été escamotée par la science officielle, et il en résultait une incompréhension profonde de l'économie contemporaine. Depuis le retard a été rattrapé, mais pas autant qu'on aurait pu l'espérer. Car le cheminement s'est fait en deux étapes qui ne sont pas toujours distinguées comme il faudrait.

Le point de départ est aux antipodes de l'espèce de danse du ventre parfois indécente à laquelle croient devoir se livrer aujourd'hui les responsables politiques pour charmer les détenteurs de capitaux. Dans les années 50 et 60, l'investisseur étranger était condamné à un véritable parcours du combattant pour obtenir les innombrables autorisations administratives nécessaires à son implantation. Ces tracasseries interminables et aléatoires donnaient lieu évidemment à des pots-de-vin corrupteurs qui alourdissaient encore le coût de l'implantation. Et pourtant les investissements étrangers se sont considérablement développés pendant cette période. Pour deux raisons. D'une part, s'implanter à l'étranger était une manière de conquérir des marchés en sautant par-dessus des barrières douanières encore très élevées. Ensuite, une fois dans la place, l'investisseur étranger jouissait de la politique protectionniste en vigueur dans le pays hôte et accédait à une situation de rente tout à fait confortable. Les firmes multinationales qui ont fait couler tant d'encre à l'époque ont été une réponse au protectionnisme et à la bureaucratie. Même la politique dite de l'impératif industriel qui consistait à promouvoir dans les grands pays développés des champions nationaux par branches a été détournée de ses objectifs initiaux. Car les grandes entreprises que l'on avait ainsi armées à grands coups de subventions ont vite compris que leur salut dépendait des parts de marché qu'elles sauraient conquérir dans le vaste monde. Et elles sont devenues elles aussi des multinationales. Telle fut la première étape de la mutation. On est passé d'une économie internationale – où l'essentiel de l'économie se joue entre des Etats-nations – à une économie où de grandes firmes multinationales prennent une force et une puissance grandissantes.

Après être revenu sur les étapes qui ont marqué le passage d'une économie internationale à une économie mondiale, Charles-Albert Michalet annonce la disparition de l'Etat-nation au profit de « districts industriels »

La deuxième étape a elle aussi, selon Michalet, répondu à des difficultés. Elles provenaient d'une part de l'endettement devenu insupportable des pays en voie de développement, d'autre part de l'essoufflement des politiques keynésiennes. D'où une prédominance de la dimension financière. D'une économie multinationale on est passé à une économie globale où l'investisseur prend pour référence de rentabilité ce qu'il peut obtenir sur des marchés financiers fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Du coup, la séduction a changé de sens. Ce n'est pas l'investisseur qui doit séduire le responsable politique, mais l'inverse. Il en résulte un dépérissement inéluctable de l'Etat-nation dans ses fonctions non seulement d'investisseur, mais aussi de concepteur de politique économique et monétaire, mais aussi de régulateur. L'Etat ne serait plus qu'un *« facilitateur de l'activité des entreprises »*. Comme son assise territoriale est elle-même remise en cause par l'évanouissement du clivage entre l'intérieur et l'extérieur, le domestique et l'étranger, on serait déjà en deçà de l'Etat-gendarme réclamé par les libéraux classiques. Formidable révolution du dernier quart du siècle passé.

L'avenir, Michalet le voit maintenant dans l'émergence de territoires qui ressembleraient au « district industriel », concept lancé au début du XXe siècle par Alfred Marshall. Le grand prêtre à l'époque de l'économie néoclassique anglaise décrivait ainsi un espace restreint sur lequel peuvent se nouer des relations de solidarité entre les firmes. La taille de tels territoires serait inférieure à celle des Etats, mais pourrait empiéter sur plusieurs espaces nationaux. *« De nouvelles configurations territoriales auront pris la place des anciens espaces nationaux et leurs délimitations ne résulteront pas des conquêtes militaires ou de la diplomatie, mais de la rationalité économique »*, prévoit l'auteur. Il n'est pas sûr que l'on ait à s'en réjouir. Car ce meilleur des mondes que nous décrit Michalet est strictement hiérarchisé.

Fidèle à ses options de 1976, notre auteur continue en effet d'affirmer que le capitalisme mondial obéit à la théorie des avantages absolus de Smith, condamnant à l'obsolescence celle de Ricardo (les avantages comparatifs). Il est impossible de rentrer ici dans un tel débat. Disons seulement que notre auteur a peut-être tort de lier le sort de la théorie ricardienne à celui de l'économie internationale. Mais rendons grâce à la cohérence du livre. Car le monde prophétisé par Michalet est en effet conforme à la logique smithienne, qui exclut du commerce mondial les pays non compétitifs (ce que ne fait pas Ricardo, rappelons-le). Ainsi la liste des pays choisis par les investisseurs globaux est-elle fort courte – c'est une *short list*, pour reprendre l'un des termes du jargon qu'affectionne notre auteur. S'il en est vraiment ainsi, alors l'avenir du capitalisme mondial est lui aussi très *short* !

Aussi bien aurait-on aimé que Michalet, utilisant sa propre dialectique, nous dise la suite de l'Histoire. Puisque chaque mutation du capitalisme est une réponse aux difficultés du moment, ne devrait-il pas être possible de prédire la prochaine étape à partir des contradictions présentes ?

JEAN STAROBINSKI
signera
Action et réaction
(éd. du Seuil)
AUX CAHIERS DE COLETTE
le mercredi 26 janvier
à partir de18 h.
23-25, rue Rambuteau, Paris 4è
Tél. 01 42 72 95 06

HENRI MESCHONNIC
à l'occasion de la parution de
Combien de noms
(éd. L'Improviste)
sera à la librairie
Compagnie
le jeudi 27 janvier à 17 h.30
58, rue des Écoles, Paris 5è
Tél. 01 43 26 45 36

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Des mythes italiens écornés

LES ROUGES ET LES NOIRS
Mussolini, la République de Salo et la Résistance 1943-1945
de Renzo De Felice.
Entretien avec Pasquale Chessa, préface de Jean-Jacques Langendorf, traduit de l'italien par Paul Alexandre.
Éd. Georg, 156 p., 129 F (19,66 €).

En Italie, nous sommes tous des ex », a déclaré le président du Conseil, Massimo D'Alema, le chef des Démocrates de gauche issus du Parti communiste, pour justifier la nomination dans son deuxième gouvernement d'un secrétaire d'Etat venu du mouvement néofasciste et admirateur avéré de Mussolini. Quelques années plus tôt, une telle nomination aurait été sans doute impossible, mais surtout une telle justification aurait été impensable. Jusqu'à la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, l'Italie était divisée en deux camps, et cette coupure apparaissait comme le fondement même de la démocratie. L'antifascisme était le ciment de la République, même si le camp antifasciste lui-même avait été divisé pendant quarante ans entre les communistes et les démocrates-chrétiens. Ceux qui, comme l'historien Renzo De Felice, ont essayé de montrer que l'histoire était moins simple que ne le laissait penser *« la vulgate politique »* étaient facilement soupçonnés *« de faire le jeu du fascisme »*.

Cette doctrine politique de convenance est en train d'être remplacée par une autre, *« tout aussi réfractaire à la vérité historique »*, qui tend à légitimer toutes les interprétations, Ce *« kitsch politique »*, qui caractérise aussi la déclaration de D'Alema, *« aboutit à engendrer la méfiance, à déchirer peu à peu ce qui reste du tissu national, donc à faire perdre à un nombre de plus en plus grand d'Italiens toute référence nationale et éthique »*. Voilà ce qu'écrit Renzo De Felice dans la préface du livre *Les Rouges et les Noirs,* fruit d'une série d'entretiens menés avec le journaliste Pasquale Chessa, directeur adjoint de l'hebdomadaire *Panorama,* à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Libération de l'Italie, peu de temps avant sa mort en 1996.

Renzo De Felice a consacré à Mussolini une étude monumentale, en plusieurs volumes, dont un extrait seulement sur le totalitarisme à l'italienne est disponible en français (1). Dans *Les Rouges et les Noirs,* il s'intéresse aux implications contemporaines des deux années décisives qui ont séparé le 8 septembre 1943 et le 25 avril 1945, c'est-à-dire la signature de l'armistice avec les Alliés et la Libération, deux années marquées par la création de la République sociale de Salo et la Résistance. Renzo De Felice s'inscrit en faux contre le discours traditionnel sur ces deux années, *« celui de l'antifascisme, celui de la prétendue identité entre fascisme et nazisme, celui de la Résistance comme guerre civile* (...) *celui de la position des communistes à l'égard de la démocratie et, surtout, du* "*lien irrévocable*" *entre la Résistance et la Constitution républicaine et la* "*nouvelle forme de patriotisme*" ». Selon lui, il faut considérer l'Italie de 1943 à 1945 comme un tout et non la diviser en deux parties irrémédiablement séparées, la Résistance d'une part, la République de Salo d'autre part, deux incarnations du Bien et du Mal absolus. La République sociale n'était pas seulement, dit-il, un ramassis d'extrémistes nazis ; plus contrastée, elle appartient à l'histoire italienne ; elle est à la fois en rupture et en continuité avec le régime fasciste dont Renzo De Felice rappelle – c'est une de ses thèses constantes – qu'il jouissait d'un haut degré d'adhésion et de consentement dans la population italienne au moins jusqu'à la fin des années 30. C'est pourquoi l'historien considère que le 8 septembre 1943, qui annonce *« la dissolution du sentiment national »*, est plus important, que la création de l'Italie moderne d'après-guerre.

Il ne rejetait pas l'épithète *« révisionniste »* ; il estimait même que tout historien est révisionniste puisque, par son travail, il remet sans cesse en question des vérités communément admises. Ce qui ne l'empêchait pas de trouver ridicule l'admiration que Gianfranco Fini, le chef de l'Alliance nationale, avatar du Mouvement social italien, professait encore en 1994 pour Mussolini. Mussolini, le plus grand homme d'Etat du siècle ? *« Quelle bêtise !,* disait De Felice à Pasquale Chessa. *Moi je préfère Winston Churchill. »*

Cette « révision » écorne aussi le mythe de la Résistance. L'historien insiste sur son caractère très minoritaire, *« au milieu d'une méfiance générale, dans une population qui faisait peu de différence entre les* rouges *et les* noirs ». Il laisse entendre que pour les autres, ceux qui prenaient position pour le mouvement de résistance ou pour *« le fascisme républicain »* (la République de Salo), le hasard a joué un grand rôle dans leur choix, dans *« une grande confusion d'idées »*. Ce n'est pas une situation spécifique à l'Italie. Dans d'autres pays européens, les études sur la résistance au nazisme ou à l'occupation allemande ont abouti aux mêmes conclusions. La remarque peut être étendue à l'opposition dans tous les régimes totalitaires où le conformisme et la peur l'ont emporté sur le courage civique. Malgré sa pertinence, elle ne rend pas justice à ceux, aussi minoritaires fussent-ils, qui ont fait un autre choix.

(1) Ces extraits sont parus en 1988 sous le titre *Le Fascisme : un totalitarisme à l'italienne ?* (Presses de Sciences-Po., 320 p., 180 F, [27,44 €]).

POLITIQUE

● par Thierry Bréhier

Une leçon anglaise

SUR LA FRANCE
Vive la différence !
d'Andrew Jack.
Ed. Odile Jacob, 288 p., 140 F, (21,34 €).

La France est consciente de ses limites, alors que le monde anglo-saxon est arrogant ! Non, ce n'est pas un de ces descendants, faussement modestes, des Gaulois qui lance ce vrai cri d'orgueil, mais un enfant de la « perfide Albion » ! C'est dire que celui-ci, Andrew Jack, se refuse à regarder ses voisins d'outre-Manche comme de simples mangeurs de grenouilles. Il aime bien les enfants de l'Hexagone, au point d'avoir épousé une des leurs et d'avoir vécu au milieu d'eux pendant quatre ans en tant que correspondant du *Financial Times.* Heureusement, son amitié ne l'a pas rendu aveugle et son livre *Sur la France* en dresse un portrait sans complaisance mais sans hostilité. En le sous-titrant *Vive la différence !*, il souligne même qu'il ne souhaite absolument pas le voir se couler dans le moule dont son pays et son journal sont les hérauts européens.

Le lire revient à se plonger dans un rapport d'audit, un de ces documents qui nous forcent à prendre conscience de réalités que l'on préférait laisser enfouies et qui, provenant de l'extérieur de l'entreprise, disposent d'une autorité certaine. Cette vision externe a certes quelques inconvénients. Ainsi Andrew Jack commet de nombreuses erreurs sur les titres et les parcours des personnalités qu'il cite. Cela est d'autant plus regrettable que toutes ses analyses sont appuyées sur des cas concrets et précis. Mais le manque de sérieux dans la relecture des manuscrits est peut-être une particularité de l'édition française !

Que ce livre en soit la victime est particulièrement illégitime, car son auteur, à l'inverse de bien de ses confrères étrangers, vante la qualité de l'éducation française et qualifie *« d'énormes avantages »* de la France son *« intellectualisme et l'esprit critique qui l'accompagne »*. Même l'ENA trouve grâce à ses yeux. Certes, il regrette que les entreprises confient trop souvent leur sort à des dirigeants qui n'ont pas été formés pour cela, mais il ajoute que la plupart des ses anciens élèves *« demeurent des fonctionnaires dévoués, bien formés et fidèles à leurs principes éthiques »*. La preuve ? *« Si de nombreux hommes politiques français ont été ces dernières années mis en examen pour corruption, les hauts fonctionnaires issus de l'ENA n'ont que très rarement fait l'objet de soupçons. »* Dieu sait pourtant si, en bon libéral, Andrew Jack ne cesse de dénoncer le poids du secteur public et la centralisation parisienne, mais ce ne sont pas tant les fonctionnaires qu'il accuse, leur reconnaissant en général *« qualité et éthique »*, que les hommes politiques, de gauche comme de droite, qui cédent au corporatisme et, par crainte, reculent devant les réformes indispensables.

Le journaliste est tout aussi effaré par les mœurs de la presse française. Le chapitre qu'il y consacre est un des plus intéressants de son livre, ne serait-ce parce que les journaux parlent rarement de leurs concurrents et que la critique dite scientifique est souvent purement idéologique. Ses remarques sur la *« complicité »* entre journalistes et dirigeants politiques ou économiques, sur la *« complaisance et la flagornerie »* dont les premiers sont contrains de faire preuve pour obtenir quelques informations des seconds, sur le *« contrôle éditorial »* exercé par les propriétaires, alors que trop de titres appartiennent *« à des empires industriels dominés par d'autres activités »*, doivent être reçues comme émanant du représentant d'un quotidien ayant démontré son indépendance.

Le libéral ne comprend guère mieux les us et coutumes des patrons français. Car s'il dénonce légitimement les erreurs de l'économie administrée à travers le cas du Crédit lyonnais, ses critiques sont tout aussi acerbes sur le *« fait du prince »* qui permet aux PDG français de se comporter en monarques, sur la consanguinité des administrateurs des principaux groupes qui leur interdit de remplir leur rôle de contrôle, sur la marginalisation des actionnaires minoritaires, sur l'opacité des comptes et, particulièrement, sur les rénumérations des dirigeants. Mais, finalement, il est très optimiste sur les capacités de la France de s'adapter au monde d'ajourd'hui et de demain. Que ce soit un gouvernement de gauche qui en ait actuellement la responsabilité lui paraît même un atout, tant il est sévère pour ceux de centre droit qui l'ont précédé.

Pour cet Anglais, surtout, il y a l'Europe, qui a *« contraint »* les dirigeants français *« à appliquer des changements dont ils ne souhaitaient pas prendre personnellement la responsabilité »*. Comme s'il regrettait que son journal prêche dans le désert quand il propose l'adhésion à l'euro et une participation sans réserve de la Grande-Bretagne à l'Union. Comme si, pour cela aussi, il était un peu jaloux de la France !

SCIENCE

● Hervé Morin

Les secrets des codes

HISTOIRE DES CODES SECRETS
de Simon Singh.
J.-C. Lattès, 434 p., 149 F (22,71 €).

Le *Kama-Sutra* la classe parmi les arts que la femme doit maîtriser pour dissimuler ses liaisons, et César en fit grand usage, notamment pendant la Guerre des Gaules. L'écriture secrète, ou cryptographie, a constitué tout au long de l'histoire un champ de bataille feutré, où s'affrontaient les faiseurs de codes (les cryptographes) et ceux qui tentaient de briser ces énigmes (les cryptanalystes). En Occident, elle a longtemps été l'apanage des cabinets noirs, des diplomates et des militaires, avant de se mettre timidement au service des internautes. Des cruciverbistes y ont excellé, ainsi que des déchiffreurs de hiéroglyphes, mais aussi des mathématiciens et des physiciens.

Le physicien Simon Singh, qui s'est déjà forgé une réputation de brillant vulgarisateur avec son ouvrage consacré au *Dernier Théorème de Fermat* (JC Lattès, 1998), s'est fait le chroniqueur de cette passionnante *Histoire des codes secrets.* Son ouvrage, qui doit beaucoup au classique *Codebreakers*, de David Kahn, peut se lire comme un roman. On y croise le Masque de fer, des Indiens navajos parlant leur langue à la barbe des Japonais après Pearl Harbor, ou encore un cow-boy dont le trésor n'a pas été retrouvé. Singh propose aussi une introduction pédagogique à ces systèmes cabalistiques qui doivent permettre à Alice et Bernard (personnages fétiches des cryptographes) de communiquer sans qu'Agnès puisse lire leur correspondance. Son livre offre enfin un saisissant raccourci des progrès, parfois chaotiques, de la science cryptographique – de la statistique la plus élémentaire à la physique quantique en passant par l'invention de l'ordinateur et l'utilisation des nombres premiers.

L'histoire commence avec Hérodote, qui raconte comment le Perse Xerxès fut défait à Salamine par les Grecs avertis de l'attaque par un message secret caché sous la cire d'une tablette. Pline l'Ancien décrit les ruses de l'encre invisible. Mais ces stratagèmes relèvent de la simple stéganographie ou « écriture couverte », et non de la cryptographie, *« dont le but n'est pas de dissimuler la présence du message, mais plutôt d'en cacher le contenu »*. Pour que le message soit bien gardé, il est impératif que son auteur et son destinataire conviennent d'un protocole, la clé, qui doit rester secrète. Marie Stuart l'apprit à ses dépens, trahie à la fois par le messager et la faiblesse du code.

Longtemps l'algorithme consista à décaler les lettres du message de quelques cases sur l'alphabet, ou de mélanger cet alphabet en y introduisant un mot-clé ou une phrase-clé. Imparable ? Pas du tout, répondirent les savants arabes, qui découvrirent qu'il suffisait d'un échantillon du message crypté et d'un texte en clair pour faire des statistiques sur les lettres qui apparaissent le plus fréquemment dans l'un et l'autre, avec l'idée qu'elles seraient identiques. Sans doute, suggère Singh, auraient-ils été déroutés par *La Disparition*, de Georges Perec, qui ne comprend pas la lettre *e*, mais la cryptanalyse connaissait là son premier succès.

Il fallut attendre Blaise de Vigenère et son *Traité des chiffres* (1586) pour que les cryptographes reprennent l'avantage – en théorie seulement, car sa technique fut oubliée pendant plus de deux siècles. Chaque attaque semble un jour devoir trouver sa parade. Dévoilée, la solution paraît si évidente qu'on se demande comment des générations de chercheurs ont pu passer à côté – question de nain perché sur les épaules de géants.

C'est l'un des talents de Simon Singh que de redonner vie à ces grands obsessionnels que sont cryptographes et cryptanalystes : tandis que Philibert Babou passe nuits et jours à décrypter des messages pour François Ier, celui-ci lutine sa femme ; les talents de François Viète lui valurent presque d'être jugé pour *« activités démoniaques »* à la demande des Espagnols ; un pasteur amateur de mots croisés, le révérend Montgomery, décrypta le télégramme de Zimmermann qui allait précipiter l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1917 ; le jeune Polonais Marian Rejewski se destinait à faire carrière dans les assurances avant de s'attaquer, avec un succès temporaire, à *Enigma*, la terrible machine à chiffrer des nazis, à l'assaut de laquelle Alan Turing lança ses « bombes », formidables calculateurs électromécaniques.

Le saut ultime dans la cryptographie sera quantique, lorsqu'on confiera à des photons le secret de nos correspondances. On n'en est pas encore là, prévient Simon Singh, mais le chiffrement à clé publique, inventé il y a vingt-cinq ans, offre déjà de fortes garanties d'inviolabilité. Les barrières légales et administratives instituées par les Etats pour conserver l'exclusivité du chiffrement tombent peu à peu, emportées par l'exigence de sécuriser les transactions sur Internet. Chacun va pouvoir crypter de façon efficace, à l'abri des grandes oreilles. Les cabinets noirs en reviendront alors aux bonnes vieilles méthodes – l'espionnage – dont il serait naïf de croire qu'à l'heure du tout-numérique elles aient fait leur temps.

LeMonde Job: WIV0300--0011-0 WAS LIV0300-11 Op.: XX Rev.: 19-01-00 T.: 18:34 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0096 Lcp:700 CMYK

Une étonnante galaxie rurale

Rurale, la France du XIXe siècle est dominée par la petite exploitation, qui ne se limite pas au seul domaine agricole. Rejetant les clichés, Jean-Luc Mayaud la fait revivre dans sa diversité

LA PETITE EXPLOITATION RURALE TRIOMPHANTE
France, XIXe siècle
de Jean-Luc Mayaud.
Belin, « Histoire et société »,
288 p., 110 F (16,76 €).

J. F. COSTE/BNF

Femmes à la ferme vers 1877

Au XIXe siècle, la majorité des Français vivaient à la campagne. Bien des historiens, obsédés par les problèmes actuels des villes et des banlieues, oublient cette évidence. Ce n'est pas le cas de Jean-Luc Mayaud. Celui-ci part en guerre contre une série de clichés qui relèvent d'un imaginaire social dont le livre expose la logique. La petite exploitation paysanne, alors dominante, sembla longtemps un objet d'histoire figé parce qu'on la pensait soumise au désir d'autosubsistance : la vie, en son sein, s'apparentait à la robinsonnade. La petite propriété, que l'on connaissait mieux, déteignait sur l'exploitation. En l'une comme en l'autre, les historiens, comme naguère les hommes politiques, se plaisaient à reconnaître un idéal-type, garant d'indépendance et de libertés, bastion de vertus conservatrices et assise du régime républicain. Toujours menacée, la petite exploitation, comme la petite propriété, se devait d'être protégée, malgré les critiques des économistes libéraux qui la jugeaient condamnée à la routine, rétive à la mécanisation et à la division du travail.

Or voici cette petite exploitation devenue l'objet de l'émerveillement de Jean-Luc Mayaud. C'est que, depuis quelque vingt ans, les rares spécialistes en chantent les mérites. Gouverné par le principe de stratégie momentanée, elle n'a cessé, tout au long du XIXe siècle, de faire preuve de dynamisme. Sa souplesse et sa capacité d'adaptation ravissent désormais les historiens de la France rurale. Cette nouvelle lecture résulte, pour l'essentiel, de la découverte de l'intensité de la pluriactivité. La petite exploitation du XIXe siècle n'était pas qu'une entreprise agricole, aussi ouverte fût-elle aux inflexions du marché. L'ampleur des migrations temporaires, la force de l'industrie familiale, la diversité des voies d'accès au crédit et bien d'autres données aidaient à la réussite des reconversions.

Jean-Luc Mayaud, inspiré par l'exemple franc-comtois, fait revivre toute une nébuleuse de fermes-ateliers. Il dévoile un archipel d'établis associés à l'étable. Il évoque des milliers de forgerons-paysans travaillant, en sabots, au laminoir de la forge. On sent, à le lire, vibrer ces établissements hydrauliques dans lesquels tournent les roues, claquent les battoirs, grincent les scies. On apprend ainsi que Montecheroux était alors la capitale mondiale de la pince. Les références infrapaginales, fort nombreuses dans le livre, ont la même saveur : « La chaise, la vache et la charrue », « La canne et le marteau », « La France fromagère », « La belle vache »... Au passage, Jean-Luc Mayaud montre avec talent toute la richesse du discours consacré aux bovins gras primés lors des grands concours. De vives critiques frappent alors les bêtes anglaises élevées par des aristocrates. Les petits exploitants leur préfèrent les races indigènes, adaptées au terroir. Le concours de boucherie de Vaise consacre donc le triomphe de notre *« belle race charolaise »* qui *« ne se déforme pas dans son engraissement au point de devenir hideuse comme la durham » ; « elle supporte son embonpoint sans se couvrir de gibbosités de graisse, et sa chair tendre, délicate, savoureuse reste entrelardée »*.

Jean-Luc Mayaud, fort de son érudition, sait ainsi faire place à l'histoire de l'imaginaire. Son ouvrage, solidement étayé par d'immenses lectures, rend compte fidèlement du grand basculement du regard porté depuis peu sur la France rurale du XIXe siècle. Certes, il faut se garder, dans l'emballement de la découverte, de surestimer la pluriactivité. Mais on ne saurait nier la souplesse de la petite exploitation. Dans son élan, Jean-Luc Mayaud aurait pu jeter par-dessus bord de vieilles études engluées dans d'infinis et stériles comptages. A l'évidence, sa compréhension des logiques de l'imaginaire social l'amènera vite à l'abandon de toutes ces oppositions trop strictes entre « mythes et réalités », entre « vérités et légendes », etc. Jean-Luc Mayaud sait très bien que les systèmes de représentations animent, travaillent, éclairent les pratiques, lesquelles constituent la trame de l'histoire qu'il fait.

Reste qu'il a raison de brandir l'étendard de la révolte contre le permanent anachronisme qui tend à nous faire oublier que l'histoire des campagnes de Corot et de René Bazin est d'abord celle des comices, des fruitières, des fermes-ateliers et de la victoire remportée sur le phylloxera.

Alain Corbin

L'onde de choc 14-18

George Mosse a démonté le processus de banalisation de la violence durant le conflit

DE LA GRANDE GUERRE AU TOTALITARISME
La brutalisation des sociétés européennes
(Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars)
de George L. Mosse.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Edith Magyar, préface de Stéphane Audoin-Rouzeau,
Hachette Littératures,
320 p., 130 F (19,82 €).

Passons sur la traduction grandiloquente du titre et sur l'usage de « totalitarisme », concept dont Mosse n'usa guère. L'essentiel est qu'enfin ce livre, paru en 1990, soit salué en français et que d'autres traductions suivent. Non pas pour donner une nouvelle grille de lecture du grand ébranlement de 14-18 : l'apport de Mosse, connu des spécialistes, a été intégré dans les travaux des nouveaux historiens du conflit, particulièrement de ceux qui travaillent à l'Historial de Péronne. Mais le grand public se réjouira de découvrir ici la meilleure part d'une œuvre originale et féconde, pétrie d'intuitions et au regard si vif.

George Mosse est mort l'an passé. Né à Berlin à la veille de l'armistice de 1918, l'enfant de grande bourgeoisie juive – son grand-père fonda le *Berliner Tageblatt,* qui devint le journal le plus hostile à Hitler – a connu les tribulations des victimes du nazisme dès 1933, l'exil en Suisse, Paris, l'antifascisme à Cambridge. Il a vécu ensuite l'aventure américaine de tant d'intellectuels juifs allemands, du diplôme d'Harvard à l'antimarxisme des contestataires pendant les *sixties,* avant d'occuper une chaire d'histoire à Madison pendant un quart de siècle. Il a toujours refusé de se présenter en victime, mais n'a cessé de tourner autour de son destin en ruminant des questions d'histoire atrocement simples : pourquoi l'Allemagne s'est-elle nazifiée, pourquoi des milliers de gens ont-ils répondu à l'appel du *völkisch*, pourquoi tant d'êtres normaux cultivèrent-ils le racisme ?

Ainsi ce spécialiste du XVIe siècle religieux devint-il, grâce aussi à la souplesse inventive des universités américaines, une sorte de franc-tireur, de Huron têtu, soucieux de percer dans la violence déclenchée en 1914 les mystères de l'atroce religion séculière, de haine et de sang, que les totalitarismes excitèrent ensuite dans les masses. Tout l'intéressait, les stéréotypes mentaux et les corps mutilés, la déviance secrète et la banalité massifiée, les valeurs bourgeoises et leur subversion. Et surtout lui-même, historien fasciné et pantelant, cherchant à vivre debout en relançant sans répit sa recherche.

Fallen Soldiers est la meilleure introduction à cette œuvre atypique. Mosse ne convainc pas toujours dans son premier chapitre, qui cherche la source de la nationalisation des masses et de la violence moderne chez les volontaires de l'An II et les libérateurs de l'Allemagne en 1813. En revanche, il emporte l'adhésion en expliquant comment, pour sortir du face à face avec la mort industrielle et idéologisée, il fallut dès 1915 banaliser celle-ci et l'apprivoiser à coup d'objets et d'images hétéroclites, de pèlerinages, de cérémonies et de monuments sur commande. Cette *Trivialization*, inscrite bientôt dans les cultures de masse, est une révélation à l'échelle européenne que nous devons à Mosse. Tout comme cette *Brutalization*, qui fut à son origine et qui hanta tant de soldats défaits puis ne cessa de ravager les sociétés européennes après 1918. Cette brutalité, il est vrai, toucha moins la France que l'Allemagne. Et Mosse ne nous dit jamais pourquoi le pacifisme à la française sut coïncider avec une efficace républicanisation de l'horreur. Il n'empêche que son livre est un excitant bréviaire pour l'intelligence des malheurs du siècle.

Jean-Pierre Rioux

La « révolution » fasciste de Mussolini

Du rouge au noir, du libertaire pacifiste formé aux idées socialistes au créateur du funeste régime issu du choc de la Grande Guerre, Pierre Milza retrace avec minutie le parcours du Duce

MUSSOLINI
de Pierre Milza.
Fayard, 992 p., 180 F (27,44 €).

Une semaine après le coup d'Etat fasciste, en 1922, Esser, premier chef de la propagande du Parti nazi, déclarait : *« Le Mussolini allemand, nous l'avons ; il s'appelle Adolf Hitler. »* Ainsi s'inventa le culte du Führer... Au même moment, à Rome, au général Gatti venu lui proposer une collection d'ouvrages historiques, Mussolini répondit : *« Aujourd'hui, l'heure n'est pas à l'Histoire (...), c'est le temps des mythes. »* Toujours en 1922, rapporte Pierre Milza, dans un ouvrage admirable pour son impitoyable honnêteté, Mussolini eut un entretien avec Pietro Nenni, son vieux camarade des luttes révolutionnaires. Nenni lui fit remarquer que le parti fasciste était devenu l'instrument des possédants, que lui-même avait tout oublié de son passé de militant et dirigeant socialiste, ses camarades tombés sous les balles des représentants de l'ordre bourgeois. *« Oui,* lui répondit le Duce, *mais dans la vie, il n'y a de place pour aucun sentimentalisme ; je pense souvent à mon passé avec une profonde mélancolie. Mais il n'y a pas seulement les quelques dizaines de morts de la guerre civile ; il y a aussi les centaines de milliers de morts de la guerre, et eux aussi ont besoin qu'on les défende. »*

Ces trois témoignages portent en eux, comme en condensé, les motifs de colère et de haine qu'on a pu nourrir envers Mussolini : créateur d'un régime lui-même précurseur d'autres qui se réclament de lui ; renégat de la cause socialiste et captateur des forces qui devaient fonder une démocratie sociale ; tyran organisateur de son propre mythe, qui récupère au passage le culte des morts.

Dans cette biographie classique et aboutie, la reproduction du modèle fasciste n'est abordée que de profil. Certes, des influences réciproques existent entre les régimes de Mussolini et Hitler ; une parenté, à coup sûr, mais pas vraiment d'imitation, sinon cette recherche personnelle de la posture. Sans doute, chacun son tour, les deux dictateurs sont-ils fascinés l'un par l'autre, tout en se rejetant avec mépris, quels que soient les signes extérieurs d'amitié qu'ils manifestent. En fin de parcours, en 1943, détruit et décomposé par ses défaites et sa déposition, Mussolini n'est plus qu'une marionnette sanglante aux ordres du Führer qui l'a libéré. C'est du reste à partir de 1944 que, dans la pratique du génocide, le régime de la République de Salo rejoint le nazisme dans l'accomplissement de l'horreur.

La réalité du modèle n'en est pas moins inscrite dès les origines. C'est parce que le fascisme italien a constitué le premier butoir auquel s'est heurtée la vision marxiste du cours de l'histoire et la montée du bolchévisme que Churchill fait en 1927 l'éloge de Mussolini ; position qu'il tient jusqu'en 1938 quand il assimilera, pour les démocraties et la civilisation chrétienne, le vrai danger au nazisme – et à ses alliés.

Avec le parcours du renégat du socialisme, on s'aperçoit que la biographie permet de vérifier et de contrôler les attendus de dispositifs plus formalisateurs, de passer de la description à l'explication. Ainsi, on comprend que, selon Mussolini, c'est pour autant qu'il rompt avec le parti socialiste et ses attendus qu'il demeure un révolutionnaire. Mais quel retournement, pour ce pacifiste de la veille... Libertaire, anticlérical, républicain, ce fils de forgeron avait été élevé dans une tradition militante. Pierre Milza nous le décrit toujours entre deux bagarres, deux arrestations, deux beuveries et trois coucheries. Fils du peuple, désireux d'en sortir, formé au monde des idées socialistes par la socialiste Angelica Balabanova – qui, avec Lénine, fondera le Komintern –, puis initié aux manières de la société éduquée par sa maîtresse Margharita Sarfatti, d'une grande famille israélite ; il a fait tous les métiers : garçon boucher, forgeron, manutentionnaire, maçon, toujours en mouvement –

Marc Ferro

« immobile, je crève ». Il devient instituteur, mais rêve de devenir journaliste. Dans les publications révolutionnaires, il laisse pointer l'idée qu'il faudrait créer un parti d'activistes, prend en grippe le parlementarisme de ses amis *« socialistes de la protestation verbale »*. C'est cette impuissance qu'il stigmatise, lui qui a toujours été un animateur de grèves, un révolté, un battant.

Quand la Grande Guerre éclate, le voilà belliciste. La paix revenue, il exploite le ressentiment et les frustrations des anciens combattants parce qu'ils sont les plus déterminés à l'aider à prendre le pouvoir. Et c'est avec ces « faisceaux de combat » qu'il retourne sa violence contre ses compagnons de la veille, son nouveau journal *Popolo d'Italia* s'attaquant à ses anciens amis d'*Avanti* qui, naturellement, l'ont exclu.

Ce fut la violence criminelle de Mussolini envers ses anciens amis qui a frappé les contemporains. En Occident, elle est la première expression de l'ensauvagement de la société, un des effets de la Grande Guerre. Sans doute, en URSS, les victimes qui eurent à pâtir du régime furent plus nombreuses, mais la pensée dominante attribuait ces excès à une nécessité de l'Histoire, qui émanait d'une société en révolte. Tandis qu'en Italie ces violences s'emboîtaient dans celles qu'avaient toujours commises les milices de la bourgeoisie, payées par les fonds patronaux. Autant d'actions criminelles qui figurent parmi les premières dans le catalogue sanglant mis au compte des régimes totalitaires.

Devenu le parangon du mal en politique, le fascisme imprégna, hors d'Italie, des groupes sociaux qui s'opposaient à la démocratie et plus encore au socialisme sans que nécessairement leurs organisations portant ce nom aient du succès. Milza montre bien aussi comment le Duce joue de l'image, lui qui, torse nu, met la main à la charrue, et diffère ainsi des élites qui jusque-là avaient gouverné le pays ; il honore les gens simples, qui se voient reconnus comme participant à un projet social et historique. En accord avec d'autres analyses, celles de Gentile notamment, Pierre Milza montre bien aussi que, tout en voulant politiser la société, Mussolini essaie également d'assurer la prééminence de l'Etat sur le parti, un parcours inverse de ce qui s'est passé en URSS, ou en Allemagne. On voit ainsi ce que peuvent avoir d'artificiel les analyses qui utilisent le modèle totalitaire comme prémisse à une étude des sociétés.

Le régime de Mussolini s'est voulu et dit tel, mais il n'a pas contrôlé toutes les sphères de la vie, même s'il a été antidémocratique et policier. Plutôt que de parler de « crise du consensus », à la fin des années 30 et surtout avec l'entrée en guerre aux côtés des Allemands dans la deuxième guerre mondiale, on aurait préféré que Pierre Milza montre qu'en fin de compte ce régime n'a pas pénétré les pores de la société, qu'il n'a pas fait totalement corps avec elle. La monarchie, l'armée, ont gardé une existence, et, même tapis, des républicains, des communistes, des chrétiens ont pu faire survivre une tradition hostile au régime. On l'a bien vu, en France, sous l'Occupation, où le comportement des troupes italiennes n'avait pas de rapport avec celui des Allemands, ou celui de la milice. A preuve, après 1943, cette explosion résistante dans le nord du pays, témoignage d'un enracinement réel de l'antifascisme dans le pays.

Milza a abordé cette biographie avec une honnêteté impitoyable. Historien critique avant tout, il a pris le parti de ne pas céder à la tentation de jouer les procureurs, au risque de paraître vouloir amender la version noire de l'histoire du fascisme. Ce combat d'honneur entre le citoyen et l'historien constituait un risque et un défi que Pierre Milza a osé affronter dans un livre superbe.

★ Lire également la chronique de Daniel Vernet page X

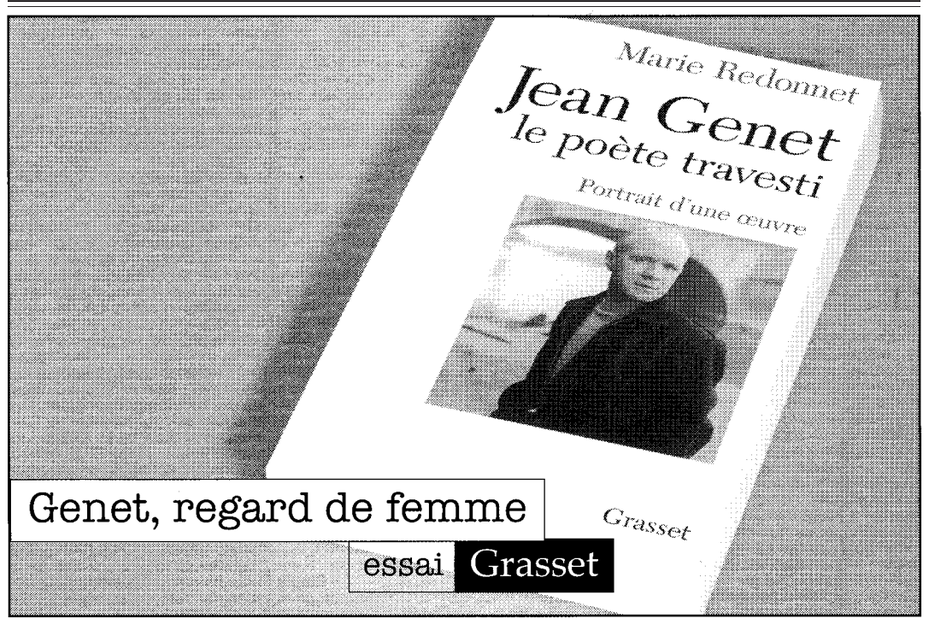

LeMonde Job: WIV0300--0012-0 WAS LIV0300-12 Op.: XX Rev.: 20-01-00 T.: 08:57 S.: 111,06-Cmp.:20,09, Base : LMQPAG 30Fap:100 N°:0097 Lcp:700 CMYK

L'EDITION FRANÇAISE

● **Le retour d'Hector Bianciotti chez Gallimard.** Après dix ans chez Grasset, Hector Bianciotti revient chez Gallimard, où il publiera son prochain livre, et devient membre du comité de lecture. L'académicien était entré chez Gallimard en 1962. Il a obtenu le prix Femina en 1985 pour son premier roman écrit en français, *Sans la miséricorde du Christ*. Il avait rejoint Grasset en 1989, où il était membre du comité de lecture. Il a publié dans la maison de Jean-Claude Fasquelle une trilogie autobiographique : *Ce que la nuit raconte au jour, Le Pas si lent de l'amour,* et *Comme la trace de l'oiseau dans l'air*. Les deux premiers volumes sont disponibles en « Folio », le troisième le sera à son tour à l'automne.

● **Les romans de Jean-Marc Roberts au Seuil.** Le gérant et directeur éditorial de Stock, Jean-Marc Roberts, fait, en tant qu'auteur, son retour au Seuil après dix ans d'absence. L'éditeur, lui, n'avait quitté la maison de la rue Jacob qu'en 1993. En 1991, il donnait *Monsieur Pinocchio* à Julliard. Trois ans plus tard, Grasset rééditait trois de ses livres du fonds Seuil (*Mon père américain, Méchant* et *Affaires étrangères*) avant de publier trois nouveautés : *Les Seins de Blanche-Neige, Une petite femme* et *Affaires personnelles*. *« Cet automne, le Seuil a été affectivement très présent »,* a déclaré Jean-Marc Roberts pour expliquer sa décision. Le romancier a également ajouté que c'était un *« honneur »* d'être publié dans la collection « Fiction & Cie » que dirige Denis Roche. Il a signé pour deux livres ; le premier, *Un début d'explication*, paraîtra en mai.

● **Henri Troyat retourne chez Plon.** Henri Troyat rejoint Plon chez qui il avait publié ses premiers romans et notamment, en 1938, *L'Araigne,* avec lequel il obtenait le prix Goncourt. Après de longues années chez Flammarion, il avait rejoint Grasset en 1998 et publiait *Le Fils du satrape*. En mars, il publiera *La Ballerine de Saint-Pétersbourg* chez Plon et, en octobre, l'académicien donnera à Perrin une biographie de Nicolas Ier.

● **Neuf portraits d'écrivains du XXe siècle à la BNF.** La Bibliothèque nationale de France organise, avec le soutien de la Fondation Simone et Cino del Duca et du *Magazine Littéraire*, neuf soirées pour *« neuf portraits d'écrivains parmi ceux qui, dans le siècle, ont inventé de nouvelles manières de dire et d'écrire »*. Des écrivains contemporains lisent et commentent les textes et œuvres de ces grandes figures de la littérature mondiale du XXe siècle. Une table ronde rassemble ensuite des spécialistes pour donner à voir et à entendre des *« témoignages, souvent rares ou inédits, puisés dans les fonds »*. André Tubeuf ouvrira le cycle avec une conférence sur Thomas Mann (le 26 janvier). Le 23 février, Diane de Margerie se consacrera à l'étude de l'œuvre de Yasunari Kawabata et, le 29 mars, Philippe Sollers évoquera celle de James Joyce. William Faulkner (26 avril), Mikhaïl Boulgakov (24 mai), Franz Kafka (27 septembre), Virginia Woolf (25 octobre), Pier Paolo Pasolini (29 novembre) et Fernando Pessoa (20 décembre) suivront (à 18 h 30 à la BNF, quai François Mauriac, 75013 Paris ; tél. : 01-53-79-59-59).

Les PUF : « une institution avec les moyens d'une entreprise »

● *Michel Prigent, président du directoire, justifie ses choix et prévoit des investissements dans le numérique*
● *Flammarion a pris 20 % des PUF* ● *Gibert Joseph s'est installé à la librairie*

Après plus d'un an de crise, les Presses universitaires de France (PUF) sont parvenues à boucler un plan de recapitalisation, le 24 décembre 1999, qui prévoit l'entrée dans le capital de Flammarion à 20 %, pour un montant qui serait de 15 millions de francs. Critiqué pour le manque d'informations données en interne comme en externe, le président du directoire, Michel Prigent, explique ses projets de redressement des PUF.

« Comment Flammarion a-t-il fini par remplacer Gallimard dans la recapitalisation des PUF ?

– Nous avions annoncé que nous voulions trouver une issue avant la fin de l'année. Nous avons adressé notre demande de sortie du statut de coopérative aux pouvoirs publics, le 19 novembre. Nous attendons la réponse. Après avoir envisagé à contrecœur la fermeture de la librairie, une solution a pu être trouvée avec Gibert Joseph. Restait la question de l'ouverture du capital. Gallimard, avec lequel nous avions engagé des discussions approfondies depuis un an, s'est retiré, plutôt que de s'inscrire dans une configuration où plusieurs candidats s'étaient proposés. Le conseil de surveillance – qui s'est réuni huit fois en six mois – a préféré l'offre de Flammarion à celle du Seuil, associé à Odile Jacob, pour des raisons financières et de stratégies industrielles, et parce que Flammarion nous semble offrir les meilleures complémentarités sur l'édition traditionnelle et numérique.

– Quel est le schéma d'ouverture du capital des PUF ? Pour quel montant ? On parle d'une valorisation de 60 millions de francs, alors qu'on évoquait 45 millions pour Gallimard.

– Je ne fais pas de commentaires sur les chiffres. La société sera structurée autour des forces vives issues de la coopérative, regroupées au sein d'une société civile, Libris, qui détiendra 70 % des PUF. Flammarion aura 20 % et les mutuelles MAAF Assurances, 10 %. La distribution doit être confiée à Union-distribution, filiale de Flammarion.

– On vous a reproché de faire de la surenchère, une fois que la solution Gibert avait abouti pour la librairie, voire d'avoir joué un double jeu.

– On pourrait parler de surenchère si j'étais allé solliciter tous les éditeurs. J'ai informé Antoine Gallimard qu'un certains nombre d'intervenants s'intéressaient au dossier. Je mets qui que ce soit au défi d'oser affirmer qu'il y a eu double jeu. Est-ce que cela n'aurait pas été une faute de ma part d'accepter une valorisation sans explorer toutes les pistes ? Est-ce scandaleux de chercher la solution stratégique la plus favorable pour les PUF ? On a essayé de sauver une entreprise, de mettre en place un plan de restructuration et de maintenir les emplois. On a réussi à le faire, grâce au soutien de la ministre de la culture, Catherine Trautmann – dont le rôle a été déterminant –, du maire de Paris, Jean Tiberi, et de Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition.

– Comment envisagez-vous de redresser les PUF ?

– 2000 sera une année de cicatrisation pour un groupe ayant connu des difficultés sur un marché en repli. Nous allons regrouper nos locaux au profit d'un siège unique dans le Quartier latin pour un coût plus faible. Nous allons continuer à contrôler nos charges de structure qui ont fortement baissé en 1999. Le nombre de titres mis en vente a diminué de 7 % et la marge brute édition a progressé de 3 %. Nous réfléchissons avec les directeurs de collection – qui ont joué un grand rôle dans la sortie de la crise – à une réorganisation des collections. Il y en a près d'une centaine. Face à la surproduction éditoriale, il faut publier moins. Enfin cette rentrée, avec le *Journal,* de Michel Polac, *La Cause de Sartre,* de Philippe Petit, ou *L'Introduction à la médiologie,* de Régis Debray, témoigne de notre dynamisme.

-Les « Que sais-je ? » ont perdu du terrain depuis plusieurs années. On a mis en avant le déficit de la librairie, mais ce n'était pas le seul département déficitaire.

– La collection créée par Paul Angoulvent en 1941 va avoir soixante ans. La concurrence a progressé depuis le milieu des années 80. Nous réfléchissons à une évolution de la maquette et de la couverture et nous voulons renouer avec la politique des auteurs, qui a fait le prestige de la collection, de Bourdieu à Soustelle. Le nombre de titres doit être réduit (de cinq à dix par mois au lieu d'une quinzaine). Enfin, « Que sais-je ? » est très bien adaptée à l'édition numérique. Le numéro sur Internet a été vendu à soixante-quinze mille exemplaires.

» Pour le fonds, c'est vrai que des erreurs ont pu être commises. A la fin des années 80, on a estimé qu'il fallait développer une grande politique de traduction. On a investi plusieurs millions et on a échoué. Ça a été une des causes de nos difficultés financières. Cela faisait partie de notre mission de publier ces ouvrages, et certains commencent à être réimprimés dans « Quadrige ».

– Quels sont vos projets dans les nouveaux médias ?

– Les réflexions de Robert Darnton ou d'Umberto Eco montrent bien qu'il y a un marché international de l'édition du savoir qui est bien adaptée aux nouveaux médias. Les « Que sais-je ? », les dictionnaires et les revues doivent connaître un développement numérique. Une bonne partie de nos ouvrages sont numérisés, mais tout cela demande des investissements importants. Nous mènerons cette politique à plusieurs, avec Flammarion et d'autres éditeurs intéressés à une démarche commune et avec des opérateurs industriels. Je vois ces développements à échéance de deux ans.

– N'êtes-vous pas déjà en retard ?

– Peut-être, mais il faut quand même prendre le temps d'analyser les contenus, les marchés, les procédures, les techniques. Nous avons un fonds considérable qui intéresse déjà certains opérateurs.

– Désormais vos actionnaires vont surveiller de près la gestion, afin d'éviter les erreurs passées.

– Elles étaient en partie liées au dépérissement de la coopérative et au surendettement dû à l'absence de bases financières stables. Les PUF restent une institution culturelle, mais elles ont les moyens stratégiques et financiers d'une entreprise pour rétablir leur rentabilité, puis se développer. »

Propos recueillis par Alain Salles

Place de la Sorbonne, les livres racontant en vitrine la crise des PUF ont laissé place à des banderoles annonçant que la librairie poursuit son activité. Le magasin est moins encombré, les vitrines mieux éclairées.

« On a fait le ménage », explique Claude Dallier, président du conseil d'administration de Gibert Joseph. Depuis le 3 janvier, la librairie des PUF conserve son nom mais a changé de propriétaire. Gibert Joseph a traversé le boulevard Saint-Michel, pour reprendre le fonds de commerce de la librairie pour 3 millions de francs, chiffre qu'il ne veut pas confirmer. Seul le directeur du magasin a changé. *« On ne va pas faire une librairie Gibert. Ce serait une erreur. La librairie bénéficie d'une image forte et complémentaire de la nôtre, auprès des universitaires notamment »*, explique M. Dallier.

UNE ENSEIGNE PRESTIGIEUSE

Pour le libraire qui réalise un chiffre d'affaires de 650 millions de francs (99 millions €), présent dans onze villes françaises, il s'agit d'un enjeu important. Gibert reprend une enseigne prestigieuse pour se donner une autre image que celle d'un « libraire d'occasion ». Il prévoit trois ans pour redresser la librairie. La partie logistique est effectuée dans le centre technique de Gibert à Vitry-sur-Seine. Les salariés des PUF, satisfaits d'avoir évité la fermeture, attendent la mise en œuvre de la politique de Gibert, mais craignent une réduction d'effectifs.

A. S.

Gallimard parie sur l'Afrique

Jean-Noël Schifano lance « Continents noirs », une collection de romans chez Gallimard. Pour ce spécialiste de l'Italie et de l'italien (1), c'est *« un pari sur les Africains d'Afrique et d'ailleurs, de langue française et de toute langue écrite »*, afin de *« dégeler l'esprit romanesque et la langue française du nouveau siècle »*.

L'idée de cette collection est née alors qu'il entamait avec Antoine Gallimard – PDG de la maison éponyme – un cycle de conférences au Gabon. Un an plus tard exactement, les livres vivent. Selon Jean-Noël Schifano, *« les écritures africaines* (...) *sont pleines de liberté, de grâce rebelle, d'invention, de force, sans joug dans les mises en joue des mots, de cette fluidité langagière et syntaxique souvent perdue en France et en Europe depuis le XVIIe siècle »*. Il y eut, il est vrai, le prix Goncourt attribué en 1921 au Guyanais René Maran pour *Batouala*, paru chez Albin Michel (avec alors, en sous-titre, cette précision : *« Véritable roman nègre »* !) ; l'intérêt porté par les surréalistes à l'art africain. Il existe une présence africaine chez Gallimard, Grasset, Hatier, L'Harmattan, Le Serpent à Plumes, entre autres, mais elle est sans doute trop diffuse pour pouvoir s'imposer aux lecteurs.

Plus qu'un pari, ce qui intéresse Jean-Noël Schifano, c'est la recherche d'identité à travers une stratification de civilisations – telle qu'elle s'observe en Sicile – mais plus récente, plus sensible encore donc. Pour Jean-Noël Schifano, *« cette crise – et prise – d'identités à vif rend urgent et donc intéressant ce qui vient des continents noirs, qui est très différent des autres courants du monde entier »*. Une différence marquée notamment par l'abondance des métaphores et paraboles, et par *« une écriture complètement charnelle, qui n'a rien d'abstrait ni d'intellectuel. Le métissage est en Occident un jeu intellectuel ; en Afrique, il est une nécessité charnelle d'expression »*. D'autre part, *« les Africains écrivent aujourd'hui le dos au mur. Avec la disparition de la tradition orale, les fétiches en papier prennent le relais des fétiches en bois »*.

PROJET DE COÉDITION

Jean-Noël Schifano doit désormais s'attacher au problème de l'existence des livres en Afrique où chaque titre ne peut être vendu plus de 14 F (2,13 €). Il s'interroge sur une possible impression sur le territoire africain – voire d'une coédition. Quoi qu'il en soit, une aide du ministère des affaires étrangères serait légitime.

A raison de cinq à sept romans par an, chaque titre est proposé entre 65 F et 99 F (9,9 € et 15,09 €). Les cinq premiers ouvrages (tirés entre 3 000 à 4 000 exemplaires) sont : *La Révolte du Komo*, premier roman en français d'Aly Diallo, directeur national malien des arts et de la culture ; *Le cri que tu pousses ne réveillera personne*, troisième roman de Gaston-Paul Effa, d'origine camerounaise ; *Lagon, lagunes*, de Sylvie Kandé (née à Paris de mère française et de père sénégalais) avec une postface de l'écrivain martiniquais Edouard Glissant ; *Histoire d'Awu*, de la Gabonaise Justine Mintsa et *L'Ivrogne dans la brousse,* du Nigérian Amos Tutuola, mort en 1997, auteur de cinq autres romans et déjà traduit dans dix langues. La collection reprend la traduction de Raymond Queneau, parue dès 1953 (*The Palm-Wine Drinkard* avait été publié l'année précédente chez Faber and Faber). Par ailleurs, Jean-Noël Schifano travaille à deux numéros de la NRF « spécial Afrique ».

Emilie Grangeray

(1) Auteur notamment de *Désir d'Italie, La Danse des ardents* et *Chroniques napolitaines,* parus chez Gallimard, il a traduit *Territoire du rêve* et *Alibi*, d'Elsa Morante (Gallimard) et plusieurs ouvrages d'Umberto Eco, dont *Le Nom de la rose, Le Pendule de Foucault, et L'Île du jour d'avant* (Grasset).

AGENDA

● **DU 20 AU 22 JANVIER. MARIE DE MÉDICIS. A Paris,** Marc Fumaroli présidera le colloque : « Le siècle de Marie de Médicis » dont les trois temps forts sont : « La royne florentine » ; « Le goût italien » et « Les lauriers amers du triomphe » (à partir de 9 heures, Collège de France, amphithéâtre Marguerite de Navarre, 11, place Marcelin Berthelot, 75005 Paris).

● **LES 22 ET 23 JANVIER. PSYCHANALYSE. A Paris,** un colloque Nicolas Abraham et Maria Torok est organisé (salle de conférence de l'ASIEM, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris).

● **LE 24 JANVIER. ARAGON. En Arles,** Jean-Louis Trintignant lit *La Valse des adieux* d'Aragon, accompagné à l'accordéon par Daniel Mille (à 20 h 30, à la chapelle Saint-Martin du Méjan, 13200 Arles. Réservation : 04-90-49-56-78).

● **DU 26 JANVIER AU 6 FÉVRIER. POLAR. A Saint-Quentin-en-Yvelines**, la cinquième édition du Festival du polar sera l'occasion de spectacles, expositions et rencontres (rens. : Le Prisme, quartier des 7-Mares, 78990 Elancourt. Tél. : 01-30-51-35-50).

● **LE 28 JANVIER. AN MIL.** A Paris, le Centre historique des archives nationales organise une conférence de Jean-Pierre Brunterc'h sur le thème : « Hérédité et pouvoir en l'an mil » (à 12 h 30, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Renseignements : 01-40-27-62-56).

● **DU 4 AU 6 FÉVRIER. BIOGRAPHIE. A Nîmes,** la deuxième édition du Salon de la biographie sera l'occasion de nombreux débats sur le thème « Autobiographie-Autofiction : renouveau littéraire ou effet de mode ? ». Rencontres, spectacles et expositions seront également proposées (direction des affaires culturelles, hôtel Chouleur, 6, rue Fresque, 30000 Nîmes ; tél. : 04-66-76-74-49).

FRANÇOIS VALLEJO
PIROUETTES DANS LES TÉNÈBRES
« Un festival de galets jetés à la surface de l'eau qui ne cessent de ricocher. On boit beaucoup de chablis, ce qui délie les langues et ouvre les yeux. »
A. ROLLIN, *Le Canard enchaîné*
ÉDITIONS VivianeHamy

ÉTUDES
MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages
Retrouvez notre sommaire de **janvier** sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/
En vente dans les grandes librairies
ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

"Je suis parce que je sens"

Gallimard - 572 206 753 RCS PARIS B
Portrait de Casanova par Johann Berka. Photo © AKG Paris.
Casanova l'admirable
folio